This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 820,509

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

L'ORATOIRE

DE FRANCE

AU XVIIe ET AU XIXe SIÈCLE

PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

L'ORATOIRE
DE FRANCE
AU XVIIe ET AU XIXe SIÈCLE

PAR LE

P. ADOLPHE PERRAUD

PRÊTRE DE L'ORATOIRE

PROFESSEUR D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE A LA SORBONNE

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

29, rue de Tournon

1866

Tous droits réservés

16

BX
3855
.P45
1866

631944-128

INTRODUCTION

Comment l'Oratoire, rétabli en France au milieu du XIXe siècle par un décret du Saint-Siége, se rattache-t-il à l'Oratoire fondé en 1611?

Pourquoi, après soixante ans d'interruption, avons-nous essayé de reprendre les traditions du Cardinal de Bérulle, du P. de Condren, de Thomassin et de Malebranche, sans renoncer à celles de saint Philippe de Néri et de Baronius?

Quels souvenirs, et en même temps quelles espérances renferme pour nous ce nom de l'Oratoire?

Enfin, dans quelle mesure avons-nous pensé qu'une œuvre, contemporaine des premières années

du XVIIe siècle, pourrait retrouver dans sa constitution primitive et dans son ancien esprit le secret de servir utilement Dieu et l'Église, à l'époque où nous vivons?

Plus d'une fois déjà ces questions nous ont été adressées par la bienveillante sollicitude de nos amis et par la légitime curiosité du public.

Jusqu'à présent, nous n'avions pas cru opportun d'y répondre. La meilleure manière de faire connaître le nouvel Oratoire n'était-elle pas de commencer par agir et par travailler? Ne devions-nous pas, avant tout, nous inspirer le plus possible des exemples de nos fondateurs, mettre en pratique leur discipline et leurs règles, les imiter surtout dans leur amour et dans leur dévoûment pour l'Église?

Enfin, après plus de treize ans, on a cru qu'il n'y aurait point de témérité ni d'inconvenance à s'expliquer de ce dessein devant tant d'amis connus ou inconnus : tel est le motif qui nous a fait prendre la plume et écrire ce livre.

Par la nature même des questions qu'il devait embrasser, ce travail était exposé à un grave défaut, et nous ne nous flattons pas d'y avoir échappé : on lui reprochera peut-être de manquer d'unité. En

effet, il ne sera exclusivement ni une exposition des règles de l'ancien Oratoire de France, ni le résumé de son histoire, ni la biographie de ses fondateurs et de ses hommes les plus considérables ; il ne sera pas uniquement non plus l'esquisse des traits sous lesquels nous voudrions faire connaître l'Oratoire ressuscité ; dans des proportions diverses, il essayera d'être tout cela à la fois. De là, de grandes difficultés que l'auteur ne s'est pas dissimulées. Un plan plus simple eût rendu sans doute son œuvre plus aisée, mais il l'eût faite aussi moins utile et surtout moins vivante.

En rétablissant l'Oratoire par un acte récent, c'est à l'institut français du Cardinal de Bérulle que le Souverain Pontife l'a rattaché. Même nom [1], mêmes constitutions, même esprit. Cependant, il nous a été impossible de passer complétement sous silence saint Philippe de Néri et l'Oratoire d'Italie. Comme on le verra en effet, entre la congrégation de saint Philippe et celle du P. de Bérulle, il y a beaucoup plus qu'un simple rapport de nom ; et si de notables différences séparent les deux familles, il n'était que

[1] Avec la modification indiquée plus bas. Voir IIIe p., chap. II.

plus nécessaire de mettre en relief leurs traits de ressemblance et leurs liens de parenté.

Quant au cardinal de Bérulle, nous avons dû nous borner à montrer en lui le saint prêtre, instituteur d'une congrégation entièrement vouée par lui aux devoirs du sacerdoce, et il a fallu laisser presque entièrement dans l'ombre l'homme public appelé, pendant les dix-neuf premières années du règne de Louis XIII, à remplir un rôle si important, même à côté de Richelieu. Plus tard, nous essayerons peut-être de compléter cette ébauche, et de faire connaître dans son intégrité la vie du fondateur de l'Oratoire. On pourra voir alors de combien de qualités diverses la Providence l'avait doué; on admirera cet esprit si intérieur et si humble, et en même temps si pratique et si ferme; ce génie des affaires qui lui permit de concilier la direction de deux communautes importantes[1] avec les plus grands intérêts de l'État, et qui lui donna une action si considérable sur la politique du temps; cette mysticité profonde et sûre, dont le P. de Condren et M. Olier devaient hériter, et cette intelligence de

1. L'Oratoire et les Carmélites.

la marche des idées et du progrès des doctrines au nom de laquelle il sut, sans répudier ce qu'il y avait d'immortel dans l'ancienne philosophie, encourager à ses débuts la puissante tentative de Descartes ; enfin ce tempérament merveilleux de douceur et de force, de simplicité et d'éclat, d'humilité profonde et d'invincible courage : ce qui fait à la fois le grand homme au jugement des hommes et le saint au jugement de Dieu.

Dans ce livre, encore une fois, nous n'avons dit de la vie publique du P. de Bérulle que ce qu'il était impossible d'en taire, sous peine de trop mutiler sa biographie, et d'isoler l'Oratoire des circonstances au milieu desquelles se firent sa fondation et ses premiers développements.

Un autre obstacle a failli nous arrêter à plusieurs reprises dans le cours de ce travail. On nous permettra de nous en expliquer. Nous voulons parler de la difficulté de concilier l'impartialité exigée par l'histoire avec la légitime admiration due aux grands hommes et aux grandes choses, mais à des hommes dont on porte le nom, dont on continue les traditions, dont on est la famille; à des choses qu'on voudrait faire revivre, précisément parce

qu'en les étudiant dans le passé, on les a trouvées belles, fécondes et encore utiles pour le présent.

Fénelon ne va-t-il pas trop loin en exigeant de l'historien qu'il ne soit d'aucun temps ni d'aucun pays[1]? Assurément, le premier devoir de l'historien est « de savoir au besoin verser le blâme sans mé-« nagement sur ceux qu'il aime, dès que leurs « fautes appellent la censure, et accorder à ses en-« nemis les éloges les plus magnifiques, quand ils « en sont dignes[2]. » Voilà ce qu'exige la justice; mais la justice ne saurait empêcher un historien d'être profondément ému des grandeurs ou des revers de sa patrie. Elle ne lui interdira point de parler de ceux-ci avec douleur, des autres avec enthousiasme; et par conséquent on peut aussi aimer, admirer ou plaindre les siens, sans cesser pour cela d'être impartial. Ces sentiments ne sont pas seulement légitimes : disons plus, ce sont eux qui font la vie de l'histoire, ce drame si imposant joué sous le regard de Dieu, et où se décident à la fois les

[1] Fénelon, *Lettre sur les occupations de l'Académie*, n° 8.
[2] Polybe, *Histoire générale*, l. I, n° 14.

destinées temporelles des nations et l'éternelle destinée des individus.

Ces sentiments, nous ne craindrons pas de l'avouer, nous ont guidé dans tout le cours de ce travail. Nous croyons n'avoir rien négligé pour remonter aux sources, pour consulter les manuscrits originaux, pour contrôler les témoignages les uns par les autres, et par conséquent pour nous établir dans toutes les conditions qui permettent de juger avec équité les hommes, les doctrines et les œuvres; nous n'avons même pas craint, suivant la parole de Polybe, de verser le blâme sans ménagement sur les fautes de nos pères lorsqu'elles méritaient la censure. Mais, ce devoir rempli, nous avons cru pouvoir admirer et louer sans scrupule des traditions et des règles qui, d'ailleurs, redevenues vivantes pour nous, avaient formé notre sacerdoce et présidé jusqu'à ce jour aux labeurs de notre apostolat.

Ému comme un fils qui ferait sortir de leur tombe des aïeux bien-aimés, nous avons conversé avec leurs âmes; et, après nous être échauffé au contact de ces grands cœurs, nous avons essayé de faire partager l'enthousiasme dont nous étions rempli.

Ainsi faisait, il y a vingt-cinq ans, pour l'ordre de saint Dominique, l'homme extraordinaire suscité de Dieu en ces temps agités pour relever en France les ordres religieux au nom de la liberté et du droit commun. Avec quelle autorité, avec quelle puissance d'éloquence et de raison cet homme sut raconter le passé d'un ordre illustre et faire revivre son esprit pour le mettre hardiment au service des temps nouveaux; personne ne l'ignore. La France fut surprise de cette audace, mais elle y applaudit; et *la vie de saint Dominique* devint comme un principe de résurrection qui associa aux austérités et à la mission monastique de l'orateur de Notre-Dame les vocations les plus généreuses.

Mais ce que le P. Lacordaire avait su faire avec tant d'éclat pour ramener l'attention d'un siècle distrait sur la milice apostolique des Frères Prêcheurs et sur la vie de leur fondateur, qui étions-nous pour le tenter à l'égard du cardinal de Bérulle et de l'ancien Oratoire de France? et qui ne voit les obstacles de toute sorte en présence desquels notre faiblesse aurait eu le droit de s'effrayer? Peut-être même nous eussent-ils fait renoncer à notre dessein, si nous n'avions souvent médité une parole de l'É-

criture dans laquelle l'Esprit saint a renfermé la solution de la plupart des difficultés de la vie : *Qui ambulat simpliciter, ambulat confidenter* (Prov. x, 9). La simplicité de nos intentions a fait toute la confiance de nos démarches.

Une autre pensée nous a encouragé.

Dès ses commencements, et uniquement à cause du nom de l'Oratoire, notre humble essai de restauration a rencontré les plus vives sympathies de la part de nos pères et de nos frères dans le sacerdoce. On a bien voulu se souvenir en notre faveur des services importants que la Congrégation du P. de Bérulle avait rendus pendant deux siècles à l'Église de France, et, à cause d'eux, les suffrages les plus précieux sont venus ou nous accueillir à nos débuts, ou nous soutenir dans les difficultés inséparables d'une fondation. A notre tour, nous avions à cœur de témoigner notre juste reconnaissance envers le clergé, en rappelant que nos règles nous obligent d'être ses coopérateurs dévoués pour tous les travaux qu'embrasse l'immense vocation du sacerdoce. Un des objets de ce livre sera de montrer combien cette tradition nous est chère, et combien, si Dieu nous bénit, nous voudrions la léguer

à nos successeurs. C'est en son nom que nous osons compter pour cet essai sur la bienveillance du public ecclésiastique.

Quant au public laïque, s'il prend la peine de lire ce livre, il verra quelle place il occupe dans nos sollicitudes les plus intimes. Lui aussi a bien voulu accueillir avec faveur et avec espérance le nom et l'œuvre de l'Oratoire rendus à la vie après plus d'un demi-siècle de silence et d'interruption. Il a compris qu'il pourrait y avoir dans ce nom et dans les traditions d'apostolat qu'il représente, des ressources particulières pour les besoins de ce temps. « Toute chose, dit la sainte Ecriture, a son heure et son opportunité *Omni negotio tempus est et opportunitas* (Eccl. VIII, 6). Si nous avions pu faire bien comprendre comment les exemples de l'ancien Oratoire nous peuvent aider, nous prêtres, vivant dans la seconde moitié du XIXe siècle, à faire aux hommes de notre temps le bien qu'ils ont le plus droit d'attendre de notre ministère ; si nous avions réussi à dire par quels moyens nous voudrions triompher des préjugés, des malentendus, des passions qui sont aujourd'hui coalisés contre l'Évangile, et ramener à l'intelligence, à l'amour et à la pratique de

notre sainte foi les âmes honnêtes et troublées, les cœurs sincères, les esprits de bonne volonté, il suffirait peut-être de ce simple exposé pour susciter parmi les jeunes hommes, nos frères et nos amis, des vocations semblables aux nôtres et des dévoûments meilleurs! Parmi ceux dont nous avons partagé autrefois les travaux au service de la société civile, plus d'un voudra comme nous quitter ses filets et devenir à son tour « pêcheur d'hommes; » c'est-à-dire livrer son activité, sa parole, son âme, sa vie tout entière pour le progrès du royaume de Dieu, pour le triomphe de l'Église, pour la manifestation de Jésus-Christ.

JÉSUS-CHRIST! Ce nom sacré, dont l'Oratoire a été marqué à son berceau, le Pasteur suprême vient de le lui rendre en approuvant et en bénissant sa résurrection. Ah! puisse-t-il être toujours notre sagesse, notre justice et notre force; le secret de toutes nos inspirations, et le terme de tous nos efforts! Le plus beau titre de gloire du cardinal de Bérulle a été d'être appelé par un pape « l'Apôtre du Verbe Incarné. » Le plus ardent désir de ses enfants serait de soutenir dignement l'honneur d'un tel éloge; de le regarder comme la part la plus belle

de leur héritage ; et, dans un temps où l'Incarnation du Verbe soulève tant de contradictions, d'être toujours, dans un esprit d'humble obéissance à l'Église, les infatigables apôtres de ce Jésus dont ils portent le nom et dont ils continuent le sacerdoce !

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE Ier

Conséquences religieuses de la Réforme du XVIe siècle.

L'histoire de l'Église est une des plus évidentes démonstrations de l'action de la Providence sur le monde. Partout, en effet, elle nous la fait voir admirable dans ses desseins, magnifique dans ses compensations, et mêlant toujours dans les proportions les plus exactes la force et la douceur, la justice et la miséricorde, les épreuves et les consolations. Cette remarque s'applique surtout au siècle qui a vu nourir, après leur œuvre de scandale et de destruction, Luther, Calvin, Zuingle, Henri VIII; et naître,

de leur héritage ; et, dans un temps où l'Incarnation du Verbe soulève tant de contradictions, d'être toujours, dans un esprit d'humble obéissance à l'Église, les infatigables apôtres de ce Jésus dont ils portent le nom et dont ils continuent le sacerdoce !

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE Ier

Conséquences religieuses de la Réforme du XVIe siècle.

L'histoire de l'Église est une des plus évidentes démonstrations de l'action de la Providence sur le monde. Partout, en effet, elle nous la fait voir admirable dans ses desseins, magnifique dans ses compensations, et mêlant toujours dans les proportions les plus exactes la force et la douceur, la justice et la miséricorde, les épreuves et les consolations. Cette remarque s'applique surtout au siècle qui a vu mourir, après leur œuvre de scandale et de destruction, Luther, Calvin, Zuingle, Henri VIII; et naître,

de leur héritage ; et, dans un temps où l'Incarnation du Verbe soulève tant de contradictions, d'être toujours, dans un esprit d'humble obéissance à l'Église, les infatigables apôtres de ce Jésus dont ils portent le nom et dont ils continuent le sacerdoce !

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE Ier

Conséquences religieuses de la Réforme du XVIe siècle.

L'histoire de l'Église est une des plus évidentes démonstrations de l'action de la Providence sur le monde. Partout, en effet, elle nous la fait voir admirable dans ses desseins, magnifique dans ses compensations, et mêlant toujours dans les proportions les plus exactes la force et la douceur, la justice et la miséricorde, les épreuves et les consolations. Cette remarque s'applique surtout au siècle qui a vu mourir, après leur œuvre de scandale et de destruction, Luther, Calvin, Zuingle, Henri VIII; et naître,

pour la réparation de tant de maux, saint Vincent de Paul, sainte Thérèse, saint Ignace de Loyola, saint François de Sales, saint Philippe de Néri, puis, à un rang moins élevé, Pierre de Bérulle, Charles de Condren, et M. Olier. Ces saints du XVIe et du XVIIe siècle, dont on pourrait aisément grossir la liste, ont eu pour mission d'opposer à chacune des attaques de la réforme les œuvres les plus manifestement inspirées par l'esprit de Dieu.

Le protestantisme avait essayé de briser l'unité de l'Église en soulevant les nations contre l'autorité du Pasteur Suprême, et en substituant l'anarchie des consciences à la divine hiérarchie d'enseignement et d'obéissance établie par Jésus-Christ lui-même. Contre cette formidable insurrection, saint Ignace de Loyola, aidé de quelques hommes dévoués, humbles et vaillants comme lui, recrute dans tous les rangs de la société la milice à jamais célèbre sous le nom de *Compagnie de Jésus*[1]. Par son quatrième vœu, qui lui impose une obéissance absolue au Pape, cette milice est à elle seule une affirmation de l'unité de l'Église. Depuis trois siècles, dans l'ancien et dans le nouveau monde, elle n'a jamais cessé de travailler à établir cette unité. Ses docteurs la prouvent aux hérétiques et aux schismatiques ; ses missionnaires la prêchent aux in-

1. « Comme Dieu suscita d'autres saints en d'autres temps, pour de « pressants besoins, de même il opposa saint Ignace et sa société à « Luther et aux hérétiques de cette époque. » (Benoît XIV.)

fidèles; ses martyrs lui donnent avec joie le glorieux témoignage de leurs tourments et de leur mort : au dernier soupir d'André Bobola immolé sur cette terre de Pologne qu'on dirait prédestinée à boire toujours le sang le plus généreux et le plus pur, répondent de l'autre extrémité du monde ces crucifiés japonais auxquels la grande voix de Pie IX décernait naguères les honneurs solennels de la canonisation.

Le protestantisme avait déchiré dans l'Évangile les textes immortels qui invitent le chrétien à l'imitation parfaite de son divin modèle. Il avait supprimé de la vie publique de l'Église ces dévoûments silencieux et cette perpétuelle immolation de la chair et du sang qui pendant quinze siècles avaient donné au monde les caractères les plus vigoureux, les âmes les plus hautes, les cœurs les plus purs et les plus semblables à Dieu. La réforme du Carmel opérée par sainte Thérèse, l'élévation au pontificat suprême d'un dominicain canonisé sous le nom de saint Pie V, la fondation simultanée de plusieurs congrégations d'hommes et de femmes poursuivant à travers des œuvres diverses un même idéal de désintéressement, de pénitence et de perfection, attestent au monde épouvanté par les noces scandaleuses d'un moine apostat avec une nonne perdue que Jésus-Christ est toujours avec son Église pour y faire épanouir les fleurs mystiques de la pauvreté, de l'obéissance et de la chasteté.

En fermant les cloîtres, et en conviant le monde

à un mariage universel[1], Luther et Henri VIII avaient tari la source de la charité, et particulièrement de la charité qui, après avoir donné tout ce qu'elle a, se donne encore elle-même[2]. Avant eux, il y avait eu des pauvres; avec eux et par eux la lèpre hideuse du paupérisme commence à ronger les sociétés européennes, et à creuser dans leur sein les plus redoutables abîmes. A ce mal effroyable, Dieu oppose par un seul homme la merveilleuse fécondité de toutes les inspirations et de toutes les œuvres de la charité : elles prennent avec saint Vincent de Paul un développement inouï jusque-là, et leurs progrès toujours croissants depuis lors étonnent ceux mêmes d'entre nous qui savent combien Dieu se plaît à tirer les plus grands effets des causes les plus humbles et les plus cachées.

Enfin, le protestantisme avait porté à l'Église un coup plus redoutable. Il avait prêché le sacerdoce universel du peuple, et mis au nombre des superstitions à renverser et des despotismes à proscrire le sacerdoce et la consécration des élus du Seigneur. Ses exemples et ses scandales avaient fait plus de mal encore que ses théories. Tant de prêtres profanateurs de leurs vœux; des évêques eux-mêmes apostasiant à la face de leurs troupeaux, et remplaçant par la bague de

1. C'est le mot d'Érasme en parlant de la réforme.

2. Ego autem libentissime impendam et *superimpendar ipse* pro animabus vestris. (II Cor., XII, 15.)

l'époux l'anneau sacré du Pasteur ; l'ignorance et la grossièreté des mœurs se glissant à la faveur des guerres de religion jusque dans les rangs des lévites demeurés fidèles, et y favorisant les plus lamentables désordres : telles avaient été les conséquences directes ou indirectes de cette grande révolution religieuse destinée, s'il en fallait croire ses auteurs, à rétablir dans l'Église la pureté et la simplicité des temps apostoliques.

Mais ici, pour sauver le sacerdoce, Dieu prodigue les merveilles de sa grâce et fait surabonder les hommes et les œuvres. Il n'en pouvait être autrement ; car le sacerdoce, c'est « le sel de la terre ; s'il s'affadit, « à quoi sera-t-il bon, sinon à être jeté dehors et foulé « aux pieds? Il est la lumière du monde ; que devien- « dra le monde, si cette lumière est mise sous le « boisseau, si elle est étouffée [1] ?

Aussi, pour préserver le sacerdoce catholique de ce fatal affadissement, et pour empêcher le monde de se perdre dans la nuit épaisse de ses erreurs et de ses passions, Dieu met en travail son Église tout entière. Le péril est universel, universel sera l'effort pour le conjurer. Un concile œcuménique, l'immortel concile de Trente, affirmera de nouveau et placera sous la sanction des plus imposantes autorités les règles austères de l'antique discipline. Mais le sacerdoce, un ins-

1. Matth., V, 13-15.

tant compromis, a plus besoin d'exemples vivants que de règles écrites; il lui faut de saints instituteurs encore plus que de saintes formules. Aussi l'épiscopat recevra-t-il pour modèles de la perfection imposée à ce rang suprême, saint Charles Borromée et saint François de Sales; les simples prêtres trouveront dans saint Philippe de Néri, dans saint Vincent de Paul, dans le cardinal de Bérulle, dans M. Olier et dans leurs disciples les exemples achevés de toutes les vertus sacerdotales.

Ainsi, pour comprendre la mission confiée à l'Oratoire de France et à son pieux instituteur, il faut ne pas l'isoler des temps où Dieu lui-même a voulu la placer. Elle fait partie du dessein miséricordieux formé par la Providence de sauver à force d'humilité et de mortifications, de sainteté et de dévoûment. ce qu'avaient menacé de perdre la violence, l'orgueil et l'égoïsme sensuel des prétendus réformateurs.

De plus, il importe de ne pas oublier que si l'œuvre du P. de Bérulle fut à beaucoup d'égards originale et française, elle n'en fit pas moins des emprunts considérables aux constitutions de l'Oratoire d'Italie, fondé à Rome au milieu du siècle précédent par saint Philippe de Néri. Faire connaître avec quelques détails la personne de saint Philippe et le caractère de sa Congrégation, ce ne sera donc pas seulement remplir un devoir de piété filiale; ce sera encore éclairer le

berceau de l'Oratoire de France de la grande lumière que doivent projeter sur lui le nom, l'esprit, les souvenirs et le patronage d'un des saints les plus justement populaires des temps modernes.

CHAPITRE II

Saint Philippe de Néri et l'Oratoire d'Italie.

1515 — 1595

Philippe naquit à Florence en 1515 et mourut à Rome en 1595. Cette longue vie fut donc presque tout entière contemporaine du siècle qui vit s'élever contre l'Église tant d'implacables ennemis. Les parents de Philippe, François Néri et Lucrèce Soldi, appartenaient à l'aristocratie florentine; et par sa naissance, Philippe était réservé à un rôle brillant dans le monde. Une modestie exemplaire, un humble recueillement, un profond respect pour l'autorité de ses parents et de ses supérieurs, une piété angélique : ces vertus distinguèrent de bonne heure celui que Florence tout entière appela bientôt « le bon petit Philippe » — ou pour laisser au diminutif italien toute sa grâce et toute sa fraîcheur « le bon Pippo[1]. »

1. Je résume cette biographie de saint Philippe d'après l'excellent travail de M. l'abbé Bayle. (*Vie de saint Philippe de Néri*. — Paris, Ambroise Bray, éditeur.)

Tandis qu'il étudiait sous des maîtres habiles la grammaire, la rhétorique et les lettres humaines, Philippe allait souvent visiter les Pères Dominicains du célèbre couvent de Saint-Marc. On aime à se le représenter errant, solitaire et recueilli, sous les voûtes immortalisées par le pinceau du bienheureux Fra Angelico. La contemplation de ces chefs-d'œuvre l'initiait à la divine poésie de nos mystères. En même temps, grâce à ce précieux commerce avec les fils de saint Dominique, Philippe apprenait à son insu les secrets de la véritable éloquence de la chaire, de celle qui, se préoccupant par-dessus tout des intérêts de la vérité et des besoins des âmes, ne sacrifie jamais à des dehors brillants et stériles la force et la solidité de la parole divine.

A dix-huit ans, Philippe fut envoyé à Naples. Il y était attendu par un oncle dont le dessein était de lui laisser son négoce et sa fortune. Mais, loin d'être séduit par ces flatteuses espérances, Philippe, de plus en plus docile à l'appel secret de Dieu, se sentait pénétré d'un dégoût croissant pour le monde et pour la richesse. Il était venu à Naples à dix-huit ans pour devenir un riche négociant et un habile homme d'affaires; il en sortit à vingt pour être volontairement un pauvre de Jésus-Christ et un homme de Dieu. Un jour, c'était en 1535, Philippe dit au comptoir un irrévocable adieu, et prit le chemin de Rome où il arriva en mendiant.

Le choix généreux qu'il venait de faire entre les biens périssables et les biens éternels avait déterminé sa vocation : toutefois il n'en avait point encore une pleine conscience. Il se regardait comme absolument indigne du sacerdoce, et n'avait pas d'autre ambition que de vivre en fervent laïque, uniquement occupé du salut de son âme et de la pratique des bonnes œuvres.

Dès son arrivée à Rome, Philippe s'imposa un genre de vie très-pauvre et très-mortifié. Quelques olives et des légumes faisaient toute sa nourriture. Il lui arrivait même parfois de prolonger son jeûne jusqu'au soir, et d'oublier complétement les besoins du corps dans les douceurs de l'oraison.

En même temps, et sans avoir encore formé le dessein d'être prêtre, il se livrait avec ardeur à l'étude de la philosophie et de la théologie, et il se fit bientôt remarquer par une aptitude extraordinaire à saisir et à résoudre les questions les plus difficiles. On sut plus tard d'où lui venait cette pénétration. Comme saint Thomas d'Aquin et comme saint Bonaventure, Philippe priait plus encore qu'il n'étudiait : ses grandes lumières lui venaient du crucifix et du tabernacle.

Ses études achevées, Philippe fit un généreux sacrifice à l'humilité et à la charité. Il vendit ses livres, à l'exception de sa Bible et de la Somme de saint Thomas, et il en distribua le prix aux pauvres.

Dieu ne tarda pas à témoigner à notre jeune étudiant

la satisfaction qu'il éprouvait de ce sacrifice. On sait le prodige dont Philippe fut l'objet, un jour qu'aux approches de la Pentecôte (1544) il s'était mis en prière pour adorer le Saint-Esprit. Un globe de feu descendant du ciel vint remplir et embraser son cœur, et le dilata tout d'un coup bien au delà des proportions et des limites ordinaires. Philippe garda jusqu'à la fin de sa longue vie la trace de cette visite de l'Esprit-Saint[1].

A partir de ce moment, on peut vraiment dire qu'il y eut en ce jeune homme, déjà si pieux et si bon, comme une surabondance de charité. Rome ne tarda pas à en voir les preuves. En 1550, au moment où les rues et les places de la ville éternelle étaient encom-

1. Lorsque les médecins ouvrirent le corps de saint Philippe pour s'expliquer la cause d'une tumeur qui s'élevait sur la partie supérieure du thorax, ils constatèrent deux phénomènes physiquement inexplicables. La quatrième et la cinquième côte étaient non point brisées, mais artistement séparées et recourbées en haut, de manière à laisser entre elles un intervalle assez considérable. A ce prodige s'en joignait un autre : le cœur s'était dilaté de manière à remplir l'intervalle formé par les divisions des côtes. André Cesalpino, Ange Pittori et d'autres médecins très-habiles déclarèrent que saint Philippe aurait souffert gravement de sa merveilleuse palpitation, si la division des côtes n'avait permis au cœur de se dilater et de se mouvoir plus librement. (L'abbé Bayle, *Vie de saint Philippe*, p. 54.) Cent dix-huit ans après, Bossuet faisait une éloquente allusion à ce prodige dans son Oraison funèbre du P. Bourgoing. « .... Saint Philippe de Néri, ce prêtre si « transporté de l'amour de Dieu, dont le zèle était si grand et si vaste « que le monde entier était trop petit pour l'étendue de son cœur, pen- « dant que son cœur même était trop petit pour l'immensité de son « amour. »

brées par les étrangers accourus de tous les pays pour profiter des grâces du Jubilé, Philippe laissant à d'autres le soin de recevoir les princes et de fêter les grands, pensait aux pauvres, ces privilégiés du cœur de Jésus. C'est pour eux qu'il institua cette admirable Confrérie de *la Trinité des pèlerins* qui n'a pas cessé depuis trois siècles de demeurer fidèle à la pensée de son charitable fondateur. Nous avons vu nous-même, dans la semaine sainte, des membres du Sacré-Collége et des princes Romains s'agenouiller humblement devant les pauvres pèlerins de la maison de la Trinité. Ceux-ci arrivaient tout souillés de sueur et de poussière. Ces grands personnages les déchaussaient avec respect, leur lavaient les pieds, pansaient leurs plaies, les servaient à table, en un mot leur rendaient tous les offices de la charité la plus humble et la plus dévouée.

Peu de temps après, Philippe connut enfin les desseins de Dieu sur lui; et à la voix de son confesseur, il se prépara à recevoir les saints Ordres. Ce fut le 3 mai 1551, jour de l'invention de la Sainte-Croix, à l'âge de 36 ans, qu'il fut consacré prêtre pour l'éternité.

Plusieurs prêtres de Rome avaient formé à Saint-Jérôme-de-la-Charité une association libre; leur but était de s'édifier mutuellement et de s'entr'aider dans les travaux de leur ministère. Aussitôt après son ordination, Philippe demanda à faire partie de cette so-

ciété, et par le conseil de son directeur, il s'appliqua surtout au ministère de la confession. On le vit alors passer au tribunal de la pénitence des journées entières, et souvent même une partie des nuits. « Je « ne veux, disait-il, avoir à moi aucune heure, aucun « moment[1]. »

Les jeunes gens surtout étaient l'objet de ses plus constantes sollicitudes. Non-seulement il les recevait avec une affabilité qui gagnait leurs cœurs; mais, pour les détourner plus aisément des réunions dangereuses, il aimait à les conduire en promenade avec lui, et à partager leurs jeux. On montre encore sur le sommet du mont Janicule, près de Saint-Onofrio, le tertre où il conduisait souvent ses jeunes disciples. Quand les jeux avaient cessé, on venait se grouper autour de lui; et là, devant l'admirable panorama de Rome, sous ce ciel si transparent et si pur, Philippe n'avait pas de peine à élever à Dieu l'âme et le cœur de ses auditeurs; il leur faisait partager son amour pour la beauté et la bonté infinies du Créateur, et quand le soir venait, la joyeuse troupe rentrait dans Rome, tout embaumée de la sainteté de l'aimable prêtre.

En même temps, pour maintenir ces jeunes gens dans leurs bonnes résolutions, Philippe les convo-

1. Pour connaître la spiritualité de saint Philippe, il faut lire et méditer ses *Maximes et Sentences*. M. l'abbé Bayle en a donné la traduction dans un appendice à la vie du saint.

quait à des entretiens spirituels dont il était l'âme. Bientôt sa cellule de Saint-Jérôme se trouvant trop étroite pour le nombre toujours croissant des auditeurs, il demanda et obtint une salle plus spacieuse qui fut disposée en forme d'oratoire. Les exercices s'y faisaient dans l'ordre suivant.

On commençait par une lecture à haute voix ; puis, un des frères prenait la parole pour la commenter et répondre aux questions dont elle pouvait devenir l'objet. Ce dialogue terminé, un autre frère, dans un discours travaillé avec soin (*elaborato sermone*), racontait, d'après les auteurs les plus dignes de foi, les exemples des saints, choisissant surtout ceux qui permettaient de mettre en relief les vérités fondamentales du christianisme. Pour reposer l'esprit des auditeurs après l'exposition de ces grandes vérités, un des frères (c'était Baronius) était chargé d'exposer successivement les faits les plus mémorables de l'histoire de l'Église. Enfin, un autre frère paraphrasait la vie d'un saint. Avant de se séparer, on chantait des cantiques spirituels composés avec beaucoup de soin pour ces réunions[1], et après une courte prière, les assistants retournaient à leurs occupations ordinaires. Tous les jours, les

1. Saint Philippe de Néri faisait avec une remarquable facilité les vers latins et italiens. A la fin de sa vie, il jeta au feu la plupart des compositions de sa jeunesse. Il ne nous est resté que quelques sonnets italiens dont M. l'abbé Bayle a donné la traduction dans sa Vie de saint Philippe, p. 45-48. Le manuscrit autographe de ces sonnets est religieusement conservé par les Pères de l'Oratoire de Rome.

mêmes exercices avaient lieu dans le même ordre, et le nombre des auditeurs ne diminua jamais. Saint Philippe présidait très-assidûment les réunions, et ne manquait presque jamais d'y faire une exhortation de piété.

Un moyen employé pour rendre ces conférences plus attrayantes, sans rien enlever à leur caractère pieux, ce fut l'emploi de la musique. Nommer Palestrina, c'est dire le genre profondément religieux de la musique qui était faite à l'Oratoire. Cet inimitable compositeur se fit disciple de saint Philippe, et écrivit pour les réunions quotidiennes des associés un certain nombre d'hymnes, de cantiques et de motets.

L'oratoire de Saint-Jérôme de la Charité doit donc être considéré comme le véritable berceau de la congrégation qui se formait ainsi peu à peu autour de saint Philippe. Déjà plusieurs de ses disciples étaient devenus prêtres et administraient l'église nationale des Florentins à Rome. On ne peut donner une idée du zèle avec lequel ces prêtres si fervents s'appliquaient à remplir dans cette église les fonctions sacerdotales. Dans l'intérieur de la communauté, ces mêmes prêtres s'assujettissaient à tour de rôle aux services les plus humbles. Ainsi chacun faisait la cuisine à son tour pendant une semaine. Les personnages les plus illustres allant consulter le docte Baronius sur des points obscurs de l'histoire ecclésiastique ou sur les affaires les plus graves, le trouvèrent plus d'une fois

occupé à laver les écuelles ou à préparer les aliments de ses confrères. Lui-même avait écrit sur la cheminée cette inscription devenue célèbre dans les annales de l'Oratoire : *César Baronius, cuisinier perpétuel.*

Pendant les repas, après avoir lu un ou deux chapitres de l'Écriture-Sainte et quelques pages d'un livre de piété, on consacrait le reste du temps à l'examen des cas de conscience dont la solution importait le plus à la pratique du saint ministère. Déjà un petit nombre de règles, formant une sorte de constitution, avaient été acceptées par tous : c'était véritablement une congrégation nouvelle qui s'établissait dans l'Église, et se préparait humblement à lui rendre d'importants services.

Les persécutions et les épreuves sont la marque ordinaire des œuvres surnaturelles. Le Maître a été crucifié : la croix doit être le partage de ses vrais disciples ; c'est ce dernier signe qui les fait reconnaître et qui les consacre. Cette consécration ne manqua ni à saint Philippe ni à l'Oratoire naissant. Les accusations calomnieuses et les traverses de toutes sortes ne leur furent point épargnées. Supportées avec une angélique patience, elles tournèrent à la confusion de leurs auteurs, et manifestèrent d'une manière plus éclatante encore les vertus du saint et le caractère éminemment apostolique de sa petite congrégation.

Saint Pie V, après avoir soumis les exercices de l'Oratoire à l'enquête la plus sévère, se déclara ouverte-

ment en leur faveur, et ne cessa depuis de prodiguer à la nouvelle communauté les marques de la plus bienveillante protection. Son successeur Grégoire XIII hérita de ses sentiments à l'égard de l'Oratoire. En 1574, sur la demande des Florentins, les exercices de l'Oratoire furent transférés à Saint-Jean; mais ce fut pour peu de temps; et lorsque, après de nouvelles épreuves, saint Philippe se fut décidé à quitter Saint-Jean des Florentins, ce fut ce pape lui-même qui l'invita à s'établir avec ses compagnons à l'Église de Sainte-Marie de la Vallicelle [1].

Enfin, pour assurer l'avenir d'une œuvre qu'il estimait si propre à procurer le bien de l'Église, Grégoire XIII donna le 13 juillet 1575 la bulle *Copiosus in misericordia Dominus*, par laquelle il érigeait canoniquement la congrégation des prêtres de l'Oratoire. La famille spirituelle de saint Philippe s'accrut avec rapidité, on y compta bientôt jusqu'à cent trente Pères ou frères; et, dès 1581, il fallut agrandir notablement la maison de la Vallicelle devenue trop étroite pour loger tous ses habitants.

Telles furent les circonstances au milieu desquelles se forma et se développa autour de saint Philippe la

1. Bene eum excepit Pontifex, consolatus est senem, annuit votis et inter multas sibi propositas, ipsem et elegit ecclesiam Sanctæ Mariæ in Vallicella, consulens præsertim populi utilitati et commoditati, ut in eo loco urbis sitam, ubi est frequentior habitantium multitudo et accedentium accursus. (Baronius, *De origine Oratorii.*)

congrégation des Prêtres de l'Oratoire. Tout dans ces commencements avait été spontanéité, liberté, zèle. Prier en commun; s'édifier réciproquement par de bons exemples; unir, pour les rendre plus féconds, des efforts auparavant isolés; chercher et trouver la perfection dans l'accomplissement des devoirs du sacerdoce; ne rien exclure des divers ministères auxquels un prêtre peut s'appliquer, et toutefois, s'occuper plus spécialement des besoins spirituels des hommes et des jeunes gens; protéger leur foi en les initiant à une connaissance plus approfondie de la religion; les garantir par la pratique des bonnes œuvres contre les entraînements des passions; rendre par tous les moyens la religion belle et aimable ; faire de la manifestation du beau dans les arts et particulièrement dans la musique un attrait pour conduire les âmes à la vérité et à Dieu, avoir pour secret unique et de l'apostolat auprès des laïques et de la ferveur parmi les membres de la Congrégation, cette vertu toute divine de la charité qui est et demeurera éternellement le grand lien des âmes entre elles et avec Dieu : telle est bien, si je ne me trompe, la véritable physionomie de la congrégation établie par saint Philippe; et telle elle est demeurée, à part quelques différences, non-seulement dans les congrégations d'Italie, d'Espagne, de Pologne, d'Angleterre, où se sont fidèlement gardées les Règles de saint Philippe, mais, comme nous le verrons bientôt, dans l'œuvre du cardinal de Bérulle. Comment à

tous ces titres, cette tradition ne nous serait-elle pas chère entre toutes? Solennellement approuvée et bénie par plusieurs papes, justifiée par ses merveilleux effets sur les âmes, n'a-t-elle pas été canonisée par l'Église dans la personne de ce saint Prêtre qui, venu un siècle avant saint Vincent de Paul, a trouvé comme lui dans la charité le secret de toutes ses inspirations et l'unité de sa longue vie?

Précieux dépôt! legs inestimable fait par saint Philippe à tous ceux qui à son exemple embrasseront les œuvres et entreront dans l'esprit de l'Oratoire : rien par contrainte, tout par charité *Omnia vestra in caritate fiant :* telle sera désormais la devise de toutes les branches de la famille oratorienne : telle sera, dans la variété nécessaire de leurs opérations ou de leurs règles de détail, l'unité plus nécessaire encore et plus intime qui les ramènera toutes au cœur de saint Philippe de Néri, et par ce cœur à l'Esprit-Saint lui-même! Mais l'Apôtre a dit que la charité ne périrait jamais: *Caritas nunquam excidit* (I Cor. XIII, 8). Ne serait-ce pas là le secret de ces résurrections inattendues qui, malgré les malheurs des temps ou les fautes des hommes, ont rendu à l'Église, dans le siècle même où nous vivons, et l'esprit de saint Philippe, et l'idée si féconde de l'Oratoire, l'un et l'autre si bien appropriés aux nécessités présentes de la société et des âmes[1] ?

L'intention de saint Philippe n'avait donc nulle-

1. L'Oratoire d'Angleterre a été établi à Birmingham en 1848, à

ment été d'établir un ordre religieux. Il estimait qu'il y en avait assez dans l'Église pour donner satisfaction aux âmes désireuses d'arriver à la perfection par le moyen des vœux solennels. Sa volonté souvent exprimée par lui-même était que ses enfants spirituels demeurassent dans l'état de prêtres et de clercs séculiers, sans se lier par des vœux ou des promesses jurées.

« Le but de notre bienheureux Père, dit un oratorien de Rome dans un mémoire latin, fut avant tout de former une « congrégation où l'on pût marcher au « milieu d'un monde licencieux, en suivant le chemin « qui mène à la bienheureuse éternité, mais sans aus- « térité de vie, sans rudes mortifications religieuses, « sans se dépouiller entièrement des choses temporel- « les, en menant une vie modérée, en adoptant des « habitudes pieuses, en faisant un usage modeste et « vertueux des biens terrestres. Ce but une fois bien « compris, il est aisé de voir que la beauté, la grâce « et la perfection de notre institut lui viennent comme « à la vertu, de ce qu'il tient un heureux milieu entre « les extrêmes. Son principal mérite, c'est la modé- « ration [1]. »

Quelque temps après la fondation de l'Oratoire, plusieurs membres de la communauté avaient demandé l'introduction des vœux. C'était méconnaître complé-

Londres en 1849. (Voir, sur ces deux fondations, l'intéressante notice ajoutée par M. l'abbé Bayle à sa Vie de saint Philippe de Néri.)

1. M. l'abbé Bayle, p. 188.

tement l'esprit du nouvel Institut et lui enlever le caractère original que saint Philippe avait été inspiré de lui donner. Cependant le saint ne voulut pas prendre sur lui de décider à lui seul cette grave question; et, pour préserver l'Oratoire du retour de ces élans indiscrets, il consulta le pape Grégoire XIII. Après avoir écouté attentivement toutes les raisons alléguées de part et d'autre, le Souverain-Pontife fit connaître que sa volonté absolue était que la « congrégation se per-« pétuât dans l'Église sans aucun vœu, parce qu'il y « avait assez d'ordres religieux pour ceux qui vou-« laient s'imposer ce lien [1]. »

Il faut se garder de croire toutefois que l'absence de vœux entraînât pour conséquence le règne d'une liberté absolue. Celle que le fondateur de l'Oratoire établit dans sa congrégation ne devait jamais être ni l'absence de règles, ni la confusion produite par le désordre des caprices individuels et le choc des volontés. Un petit nombre de règles librement acceptées par tous, mais aussi consciencieusement et persévéramment pratiquées par tous, tel était le principe fort simple donné par saint Philippe à la Congrégation de de l'Oratoire. La porte toujours ouverte à quiconque se lasserait de porter un joug que l'esprit de la Com-

1. Nos omnino volumus ut perpetuo in Ecclesia Dei talis congregatio presbyterorum secularium reformatornm absque ullo voti ligamine perseveret, quandoquidem non deerunt quamplures religiones pro iis qui earum spiritu tenentur. (Cette décision de Grégoire XIII fut confirmée par un décret de Paul V, le 24 février 1612.)

pagnie était de rendre, comme celui du divin Maître, doux et léger; mais, pour tous ceux qui se soumettaient volontairement à ce joug, l'obligation de se sanctifier eux-mêmes et d'édifier les autres par la pratique assidue de toutes les vertus chrétiennes et sacerdotales, et notamment de l'obéissance, de l'humilité, de la pauvreté, de la simplicité et de la charité : aucun des compagnons de saint Philippe ne dut se méprendre sur cette alliance délicate de la liberté et de la règle dont il fit l'esprit propre de l'Oratoire; car dès le commencement, et jusqu'à la fin de sa vie, autant le saint était attentif à ne pas faire sentir son autorité de supérieur, autant il sut maintenir avec fermeté le petit nombre de règles qui avaient été acceptées d'un commun accord pour le bon ordre de la congrégation.

Grâce à cet heureux mélange de douceur et de force, l'Oratoire pratiquait l'obéissance avec une perfection dont saint Charles Borromée était ravi. « Comment « faites-vous, demandait-il un jour à saint Philippe, « pour que les membres de votre Congrégation vous « témoignent une obéissance que je n'ai jamais pu « obtenir de mes prêtres? » — « C'est que je com- « mande peu, répondit le saint. — L'exemple du su- « périeur, disait-il encore, persuade plus que les pa- « roles et les commandements. Le meilleur moyen « de convaincre les sujets, c'est de commencer par « pratiquer ce qu'on doit exiger d'eux. »

Aux termes d'une règle établie par lui-même, la Congrégation devait procéder tous les trois ans à l'élection d'un nouveau supérieur ou à la confirmation du supérieur en charge. Il voulut être le premier soumis à cette règle ; et, en 1580, il fit procéder à une élection nouvelle. Ses disciples lui obéirent pour se montrer fidèles à exécuter tous ses ordres, mais considérant que la Congrégation naissante avait besoin d'être gouvernée par son saint fondateur pour se développer et se perfectionner selon son premier esprit, ils crurent devoir excepter saint Philippe de l'application de la règle générale, et le 19 juin 1597, ils le nommèrent supérieur et chef de l'Oratoire à perpétuité.

Il garda cette charge jusqu'en 1593, époque à laquelle il obtint enfin d'avoir un successeur. Il eut la joie de voir élire le plus cher de ses disciples, César Baronius [1] dont le nom ne saurait être séparé de celui de saint Philippe dans l'histoire de la fondation de l'Oratoire. Ce fut en effet pour obéir à son saint directeur qu'il entreprit le travail auquel il consacra toute sa vie : la publication des *Annales Ecclésiastiques*, immense monument élevé par l'érudition et la piété, et destiné à demeurer pour l'Église comme un boulevard inexpugnable contre les attaques historiques de l'hérésie.

1. Baronius fut réélu à l'unanimité, en 1596 ; mais, peu de temps après, Clément VIII l'éleva à la dignité de cardinal, et le troisième supérieur de l'Oratoire fut le P. Angelo Velli.

Baronius a fait connaître lui-même dans la préface de son Tome IIIe comment tout ce vaste dessein avait été conçu avant lui par saint Philippe. Là se révèle une autre partie de la tradition oratorienne qu'il est encore juste de rapporter à saint Philippe et au zèle dont il était consumé pour les intérêts de l'Église. Là éclate cette merveilleuse intelligence des besoins propres à chaque siècle qui doit être le flambeau perpétuellement allumé au milieu de la milice toute sacerdotale de l'Oratoire.

Lutter contre les erreurs opposées à la foi, en s'emparant de leurs propres armes et en les retournant contre elles; opposer à la science fausse, exclusive, passionnée, l'érudition la plus loyale, la plus large, la plus désintéressée; ne laisser l'ennemi se cantonner et s'établir à poste fixe sur aucun point des connaissances humaines; mais, comme les apôtres vont à toutes les nations du monde, envoyer des missionnaires dans toutes les sciences, pour les éclairer toutes de la lumière de la révélation, et les faire toutes servir au progrès du règne de Jésus-Christ; accepter cette lutte permanente dans les conditions mêmes où la mettent les divers siècles et les diverses civilisations; se faire tout à tous pour gagner tous les esprits à la foi et tous les cœurs à la charité de Jésus-Christ, et, par conséquent, livrer le combat, ici sur le terrain de l'Écriture sainte et de l'Exégèse biblique, là sur celui de la philosophie, de l'histoire, des sciences

naturelles; ou même, s'il le faut, suivre dans ses évolutions la pensée moderne, et ne pas permettre à la science antichrétienne de confisquer le domaine des sciences sociales et politiques et d'en faire le monopole de la raison révoltée contre la foi; mais, sans relâche, sans découragement, sans fatigue, mêler la prière à l'étude, sanctifier le travail par l'oraison, se multiplier pour suffire à tout et pour ramener à la majestueuse unité de l'Évangile la discordance des sagesses purement humaines : telle est la marche que, dans son intelligente sollicitude pour les intérêts de la vérité, saint Philippe traça aux membres de l'Oratoire au milieu des luttes passionnées du XVIe siècle. Baronius commence cette tradition ; plus tard, les fils du cardinal de Bérulle la recueilleront fidèlement; et, par les Lami, les Thomassin, les Morin, les Malebranche, les Houbigant, se perpétuera cette ferme et vaillante milice toujours vouée à l'apostolat de la science, et, par lui, aux conquêtes et aux progrès de la vérité catholique.

L'Oratoire était fondé, et saint Philippe avait la joie de voir, sous la supériorité de Baronius, ses chers disciples s'affermir dans les principes qui avaient présidé à la naissance de l'institut. Chargé d'années, uniquement occupé, depuis l'élection de son successeur, de se préparer à la mort, il attendait l'heure de la délivrance; prévenue et entourée de grâces extraordinaires, telles que Dieu se plaît à en faire pour

manifester la sainteté de ses fidèles serviteurs, elle vint pour saint Philippe le 26 mai 1595. Il mourut en bénissant tous les Pères de l'Oratoire agenouillés autour de lui; et comme, dans sa douleur, Baronius cherchait une prière appropriée à ce moment solennel, il ouvrit au hasard son bréviaire et tomba sur les paroles du psaume LXXIXe que redirent pendant longtemps les Pères de l'Oratoire pour se recommander aux prières de leur saint fondateur : *Respice de cœlo, et vide, et visita vineam istam, et perfice eam quam plantavit dextera tua.*

De nombreux miracles ne tardèrent pas à se produire au tombeau de saint Philippe, ou ailleurs, par le recours à sa puissante intercession. Moins de trois mois après sa mort, Clément VIII nomma une commission chargée de dresser le procès *ad perpetuam memoriam* touchant les vertus et les miracles du saint (2 août 1595); et, au commencement du XVIIe siècle plusieurs souverains, Louis XIII, roi de France et sa mère Marie de Médicis, Ferdinand Ier, grand duc de Toscane, et Maximilien, duc de Bavière, sollicitèrent du pape Paul V la canonisation de Philippe (1609). La béatification fut prononcée en 1615 et les Pères de l'Oratoire obtinrent immédiatement l'autorisation de réciter l'office et de célébrer la messe en l'honneur de leur vénéré père. Grégoire XV, successeur de Paul V, ne mit pas moins d'empressement à seconder les vœux des enfants de saint Philippe. Le 12 mars 1622, saint

Philippe de Néri fut solennellement canonisé en même temps que sainte Thérèse, saint Ignace de Loyola, saint François Xavier et saint Isidore le Laboureur[1]. Ce fut le pape Clément IX, par un décret du 8 juin 1669, qui éleva au rite double, de précepte pour le monde entier, la fête du saint fondateur de l'Oratoire[2].

A ces honneurs décernés par la suprême autorité ecclésiastique, il faudrait joindre tous ceux dont la reconnaissance et la vénération des Romains environnèrent la mémoire de saint Philippe. Un ministère si long, consacré tout entier à faire le bien, avait mis Philippe en rapport avec un grand nombre de familles. Plus d'une conserve encore, après trois siècles, fidèlement transmis de génération en génération, le souvenir de l'ineffable bonté qui gagnait à Philippe tous les cœurs, et qui rend tous les ans sa fête si populaire à Rome.

La bonté! ce mélange exquis de nature et de grâce, cette merveilleuse puissance qui est peut-être la plus fidèle image de la puissance de Dieu; cette bonté, si justement appelée « la gloire des grands cœurs[3], »

1. Le P. Bertin, supérieur de l'Oratoire de Jésus, à Rome, assistait à cette cérémonie. Il en rend compte au P. de Bérulle dans une lettre dont l'original est aux Archives de l'Empire, carton M. 175.

2. Sa Sainteté le Pape Pie IX a bien voulu nous autoriser à célébrer cette fête sous le rite solennel de double de deuxième classe, avec octave.

3. Fénelon.

voilà ce qui a fait vivre saint Philippe de Néri dans la pieuse gratitude de tout un peuple. Aussi bien, ce seul mot résume toute son histoire et celle de toutes ses œuvres. Puissions-nous recueillir par-dessus tout cette part de son héritage, et dans les luttes quotidiennes où nous provoquent les nécessités d'une époque de troubles et de divisions, nous souvenir toujours que si la science éclaire, si la vertu édifie, il n'est cependant donné qu'à la bonté de gagner les âmes, de convertir les cœurs et d'attirer tout après elle pour conduire tout à Jésus-Christ!

CHAPITRE III

Vie de Pierre de Bérulle, depuis sa naissance jusqu'à la fondation de l'Oratoire de France.

1575 — 1611

On vient de le voir : l'histoire des saints et des hommes illustres est le commentaire le plus vrai de leurs œuvres. La biographie de saint Philippe nous a appris comment s'étaient formés autour de lui les premiers éléments de sa Congrégation, et comment il avait pénétré de sa bonté et de sa douceur l'esprit et les constitutions de l'Oratoire de Rome. La vie de Pierre de Bérulle et celle de Charles de Condren ne jetteront pas une lumière moins vive sur les origines, le caractère et les premiers développements de l'Oratoire de France.

Pierre de Bérulle, issu d'une ancienne et illustre famille de Champagne, vint au monde le 4 février 1575, un an avant saint Vincent de Paul. Privé de bonne heure des exemples et des conseils de son père Claude

voilà ce qui a fait vivre saint Philippe de Néri dans la pieuse gratitude de tout un peuple. Aussi bien, ce seul mot résume toute son histoire et celle de toutes ses œuvres. Puissions-nous recueillir par-dessus tout cette part de son héritage, et dans les luttes quotidiennes où nous provoquent les nécessités d'une époque de troubles et de divisions, nous souvenir toujours que si la science éclaire, si la vertu édifie, il n'est cependant donné qu'à la bonté de gagner les âmes, de convertir les cœurs et d'attirer tout après elle pour conduire tout à Jésus-Christ!

CHAPITRE III

Vie de Pierre de Bérulle, depuis sa naissance jusqu'à la fondation de l'Oratoire de France.

1575 — 1611

On vient de le voir : l'histoire des saints et des hommes illustres est le commentaire le plus vrai de leurs œuvres. La biographie de saint Philippe nous a appris comment s'étaient formés autour de lui les premiers éléments de sa Congrégation, et comment il avait pénétré de sa bonté et de sa douceur l'esprit et les constitutions de l'Oratoire de Rome. La vie de Pierre de Bérulle et celle de Charles de Condren ne jetteront pas une lumière moins vive sur les origines, le caractère et les premiers développements de l'Oratoire de France.

Pierre de Bérulle, issu d'une ancienne et illustre famille de Champagne, vint au monde le 4 février 1575, un an avant saint Vincent de Paul. Privé de bonne heure des exemples et des conseils de son père Claude

de Bérulle, conseiller au Parlement, il dut tout, après la grâce de Dieu, à la sollicitude d'une mère admirable. Dieu réservait à Louise Séguier une insigne récompense pour les soins dont elle avait environné l'enfance et la jeunesse de son fils : elle se fit carmélite à l'âge de cinquante-sept ans, sous le nom de Marie des Anges, et vécut jusqu'à la fin de ses jours sous la direction spirituelle du fils qu'elle avait formé de bonne heure aux plus solides vertus chrétiennes.

Tous les historiens de Pierre de Bérulle relèvent à l'envi, dès ses plus tendres années, la fermeté de son caractère, la maturité précoce de son jugement, la gravité de ses démarches, la solidité et l'onction de sa piété. Tel il avait été enfant auprès de sa mère, tel on le vit au collége de Boncourt et, plus tard, au collége de Bourgogne, sous la direction de maîtres expérimentés. Leurs témoignages sont unanimes à attester qu'en grandissant en âge, Pierre de Bérulle grandissait aussi en science et en vertu. Son professeur de grec Jean Morel s'est plu à louer en vers latins, et avec des allusions d'un pédantisme un peu profane, l'aimable enfant dont les muses faisaient leurs délices[1].

A cet éloge trop classique je préfère le témoignage rendu par les Pères Jésuites du collége de Bourgogne

1. Parvus, pulcher, amabilisque valde
Divinus puer, aureusque partus,
Plane deliciæ novem sororum.

au fils de Louise Séguier : « Ils n'avaient jamais vu, « disaient-ils publiquement, un esprit plus mâle et « plus pénétrant, un jugement plus mûr, une mé- « moire plus heureuse, une dévotion plus tendre » et ils ajoutaient qu'il faisait souvent de ses maîtres ses disciples[1].

Qu'une âme si heureusement douée et si fidèle aux dons de la grâce eût formé de bonne heure le dessein de se séparer du monde et de prendre Dieu pour l'unique part de son héritage, on ne saurait en être surpris. Ses relations de jeunesse semblaient d'ailleurs prédestiner Pierre de Bérulle à entrer dans un ordre religieux. Des Jésuites avaient été ses maîtres[2]; un Chartreux, Dom Beaucousin, son directeur spirituel; un Capucin, le P. Pacifique, son ami et le digne confident des opérations de la grâce dans son âme. Cependant, malgré trois tentatives, qui témoignent du zèle dont son cœur était consumé pour la perfection, Pierre de Bérulle n'entra dans aucun des ordres illustres que leur ferveur et l'austérité de leur discipline recommandaient si fort à sa piété. De l'avis même de deux directeurs très-éclairés dans les voies intérieures, Dom Beaucousin et le P. Magius, provin-

1. Cité par Caraccioli.

2. En 1600, quelque temps après son ordination, l'abbé de Bérulle reçut du P. Aquaviva, général de la Compagnie de Jésus, des lettres d'affiliation qui lui donnaient part à toutes les prières et bonnes œuvres de la Compagnie.

cial des Jésuites, il réserva sa liberté pour les desseins de la Providence[1].

Il fut ordonné prêtre en 1599, après quarante jours de retraite aux Capucins de la rue Saint-Jacques. Quelle abondance de grâces ne dut pas recevoir en ce jour celui qui devait être, douze ans après, l'instituteur d'une Congrégation exclusivement vouée à la perfection sacerdotale, et servir ainsi d'instrument aux desseins de la Providence sur la réforme du clergé au XVIIe siècle!

Avant même d'être prêtre, Pierre de Bérulle avait travaillé avec succès à la conversion de plusieurs protestants. La grâce de son ordination ne tarda pas à se manifester par de nouvelles et éclatantes conquêtes sur l'hérésie. Une âme ramenée par ses soins à la vérité lui a rendu ce beau témoignage : « il mêlait tel-« lement la dévotion avec les controverses qu'il ga-« gnait encore plus les âmes par la piété chrétienne « que par la foi catholique, et il ne convertissait « jamais de personnes à la foi sans les convertir à la « piété[2]. »

Henri IV se plaisait à entendre lui-même, dans les

1. Le P. de Bérulle a dit lui-même que « bien qu'il estimât toutes « les congrégations établies, néanmoins aucune n'allait à son esprit de « grâce, ni à son esprit de nature. « (Retraite de M. de Bérulle.)

2. Récit de la conversion de mademoiselle d'Abra de Raconis, écrit par elle-même. — Cité dans la vie du cardinal de Bérulle, par Habert, abbé de Cerisy, l. I, ch. v.

conférences avec les ministres Huguenots, le jeune et habile controversiste ; et on a maintes fois cité ces paroles du célèbre cardinal Du Perron, évêque d'Évreux : « S'il s'agit de *convaincre* les hérétiques, ame-« nez-les-moi ; s'il s'agit de les *convertir*, présentez-les « à M. de Genève[1] ; mais s'il s'agit de les *convaincre* « et de les *convertir* tout ensemble, adressez-les à « M. de Bérulle[2]. »

Tant de talents et de vertus mirent bientôt en renom le prêtre auquel l'Église catholique était, après Dieu, redevable de si nombreux et si consolants retours. Les évêchés de Laon, de Nantes, de Luçon et l'archevêché de Lyon furent successivement offerts à M. de Bérulle par Henri IV, et invariablement refusés. L'estime et l'affection du roi grandissaient avec ces preuves de désintéressement et d'humilité ; et, à la cour, où de tels éloges sont rares, personne ne fut étonné d'entendre Henri IV dire un jour en parlant du prêtre dont les résistances l'avaient vaincu : « Voyez-vous bien cet homme-là ? c'est un saint ; il a « encore sa première innocence. »

Destiné à fonder une nouvelle congrégation, Pierre

1. Saint François de Sales.

2. Parmi les principales conversions opérées par M. de Bérulle, il faut encore citer celles de M. le baron de Salignac ; de M. de Bélinis, gentilhomme de Saintonge ; de M. de Lesigny, parent du duc de Longueville ; de Gui, comte de Laval ; du baron des Vignoles ; de M. Berger, conseiller au parlement de Paris ; de madame de Mazancourt, etc. (Tabaraud, *Vie du cardinal de Bérulle*, t. I, p. 29 et suiv.)

de Bérulle préluda à cette mission par une autre œuvre qui lui coûta peut-être plus de peines, exerça davantage sa patience, et devint pour lui la matière d'innombrables sacrifices.

Longtemps même avant de recevoir la prêtrise, M. de Bérulle avait trouvé, dans la célèbre Madame Acarie, une âme supérieure, exclusivement préoccupée des intérêts de la gloire de Dieu, et digne par son humilité et sa ferveur d'être associée aux plus grands desseins, ou même de les inspirer. Cette femme généreuse, avide d'immolation et de sacrifice, n'avait pas appris sans une joie toute surnaturelle les merveilles opérées en Espagne par sainte Thérèse, dans la réforme de l'Ordre du Carmel. Introduire en France un monastère de cet ordre; ouvrir ainsi un asile aux âmes dont l'unique désir est de se sacrifier avec Jésus-Christ; mettre au service de la conversion des pécheurs et de la régénération du clergé la prière et la pénitence; préparer par là aux futurs réformateurs du sacerdoce les secours à la fois les plus cachés et les plus efficaces par ces veilles, ces jeûnes, ces oraisons, ces macérations de toutes sortes, qui constituent la vie du Carmel : tel était depuis longtemps l'unique désir de Madame Acarie.

Quand elle crut le moment venu de réaliser des pensées et des vœux confiés pendant de longues années à Dieu seul, elle provoqua aux Chartreux de Paris une conférence où se trouvèrent avec M. de Bérulle, Dom

Beaucousin, vicaire du monastère, saint François de Sales, M. de Bretigny et deux docteurs de Sorbonne, MM. Duval et Gallemant.

C'était en 1602. Tous les membres de la conférence tombèrent d'accord sur l'utilité d'établir le Carmel en France. Madame de Longueville obtint pour la nouvelle fondation le Prieuré de Notre-Dame-des-Champs, au Faubourg Saint-Jacques; et M. de Bérulle fut chargé d'aller en Espagne, pour y négocier avec le général des Carmes l'envoi en France de quelques Carmélites Espagnoles encore toutes pénétrées de l'esprit et des traditions de sainte Thérèse.

Il partit au mois de février 1604, et ne revint qu'au mois d'octobre de la même année. Il faut lire dans les histoires complètes de sa vie le récit des difficultés de toutes sortes qu'il eut à vaincre pour accomplir cette mission [1]. Tout lui fut obstacle, les éléments et les hommes, et l'opiniâtreté de ceux-ci plus encore que l'âpre rigueur de ceux-là. Quand on l'a suivi à travers toutes les vicissitudes de cette laborieuse ambassade, on serait tenté de lui appliquer ces paroles de saint Paul rendant compte avec une liberté tout apostolique des fatigues de ses missions : « J'ai été dans les « chemins, exposé à des périls de toute sorte, périls « sur la mer, périls sur les fleuves, périls dans les

1. Une des pensées qui soutinrent le plus son courage, c'est qu'il était chargé de cette négociation « par commission de Sa Sainteté même. »

« cités, périls dans les solitudes, périls de la part des « faux frères; dans les travaux et les angoisses, le « froid et la faim, sans parler des inquiétudes du de- « hors[1]. »

Mais aussi, comme saint Paul, M. de Bérulle aurait pu remercier Dieu d'avoir fait éclater sa force dans ses infirmités : *quum enim infirmor, tunc potens sum.* Plus les épreuves avaient été grandes, plus solide fut la fondation du Carmel en France. M. de Bérulle en fut nommé supérieur. Mais cette charge devint pour lui en 1610, et dans les années suivantes, l'occasion de nouvelles peines et de difficultés plus grandes encore que celles du commencement. Les Carmes italiens, récemment établis en France, réclamèrent pour eux la direction des Carmélites, et cinq couvents soulevés par eux contre la légitime autorité de M. de Bérulle ne rentrèrent dans l'obéissance qu'en 1623.

En butte aux accusations les plus injustes, attaqué de toutes parts et souvent par l'arme déloyale des pamphlets anonymes, M. de Bérulle ne fléchit pas un instant sous ce long et formidable orage. Son humilité se nourrit des basses calomnies de ses ennemis; son esprit de mortification se réjouit de tant d'épreuves crucifiantes; mais l'amour et l'intelligence des véritables intérêts de l'Église le soutinrent au milieu de ces luttes; et quand Dieu le rappela à lui, quarante trois

1. II, Cor., XI, 26.

couvents de Carmélites, établis en vingt-cinq ans, attestaient assez la bénédiction donnée par le souverain Maître aux entreprises et à la persévérance de son serviteur.

Cette fondation si laborieuse était loin cependant d'avoir épuisé toute l'activité de Pierre de Bérulle; et on peut dire que l'introduction du Carmel en France ne fut, dans sa vie, qu'un simple incident auprès du fait capital de l'établissement de l'Oratoire.

CHAPITRE IV

Fondation de l'Oratoire de France. Suite et fin de la vie du P. de Bérulle.

1611 — 1629

Un jour, en récitant l'office divin, M. de Bérulle fut saisi d'une très-vive émotion à la lecture de ce verset du Psaume IX : *Annuntiate inter gentes studia ejus.* Plus tard, il raconta lui-même comment ces paroles avaient allumé dans son âme une forte passion de voir s'établir une congrégation de prêtres, dont la mission serait d'annoncer à toute la terre les conseils de Jésus-Christ, sa grandeur et ses actions, ses mystères et toutes les inventions admirables de son amour. Et, comme il faisait part de cette impression à une Carmélite fort élevée dans les voies intérieures, la mère Madeleine de Saint-Joseph[1], cette sainte femme s'écria : « Oh! que je vois de grandes choses en ce que

[1] Dans le monde, mademoiselle de Fontaines-Marans, prieure du couvent des Carmélites de Tours. (*Vie de madame Acarie*, t. II, p. [illegible])

« vous venez de me dire ! Il n'y a rien que je ne vou-
« lusse faire pour en procurer l'accomplissement ! »

C'était en 1601, deux ans après l'ordination de Pierre de Bérulle, dix ans avant l'exécution du grand dessein que Dieu lui avait suggéré par cette seule parole des Psaumes.

Il ne s'agissait pas d'établir un ordre religieux semblable aux grands instituts monastiques du moyen âge, ni même aux congrégations régulières[1] fondées au XVIe siècle, et reposant, comme les ordres monastiques, sur la triple base des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. La pensée de M. de Bérulle était à la fois plus simple et plus complexe. Le fondement de la nouvelle société devait être exclusivement sacerdotal et nullement monastique[2] : les vœux du sacerdoce, mais non ceux de la religion, seraient les uniques liens qui rattacheraient les uns aux autres les membres de l'association. En d'autres termes, elle devait se composer de prêtres séculiers demeurant soumis à l'autorité et à la juridiction des évêques, et ne jouissant d'aucun privilége d'exemption[3].

1. Comme par exemple les Jésuites.

2. Ainsi, il n'est pas de l'essence des ordres de saint François ou de la Trappe que leurs membres soient prêtres. S'ils le sont, c'est par accident, et dans les premiers siècles de l'Église, il n'y avait presque pas de prêtres parmi les moines. Ce sont donc les vœux de religion et non ceux du sacerdoce qui constituent la vie essentielle de ces ordres.

3. Les grands ordres religieux sont généralement soumis à l'autorité

Comme on le voit, l'esprit de l'Institut fondé par saint Philippe de Néri répondait déjà complétement aux desseins de M. de Bérulle; car les Oratoriens de la Vallicelle, comme nous l'avons dit précédemment, n'étaient que des prêtres librement associés pour se soutenir par de mutuels exemples dans la perfection du sacerdoce, en mieux pratiquer les devoirs, et en accomplir les œuvres avec plus de facilité et de succès.

Mais il n'était pas entré dans la pensée de saint Philippe de travailler à la régénération du clergé d'un grand pays : il avait fait de l'Oratoire une œuvre d'apostolat local, restreinte pour ainsi dire à quelques prêtres volontairement réunis, et à laquelle il était inutile d'imposer le mécanisme étendu et un peu compliqué des grandes congrégations. Autant de groupes de prêtres séculiers s'associant dans le même but et s'engageant à observer les mêmes règles, et autant d'Oratoires distincts et indépendants les uns des autres; autant de supérieurs particuliers et autant de noviciats que de maisons ; mais pas de supérieur général placé au sommet de la hiérarchie et soumettant tous les divers groupes à une même direction[1].

directe du Saint Siége, et sont, comme on le dit en style canonique, exempts de la juridiction épiscopale.

1. Telle est encore aujourd'hui la constitution de tous les Oratoires de saint Philippe établis en Italie, en Angleterre, en Pologne, en Espagne, etc. Chaque maison ne relève que d'elle-même.

Les besoins particuliers de l'Église de France au commencement du XVIIe siècle, et la tendance à la centralisation qui, depuis cette époque surtout, a été un des caractères dominants de l'esprit national, déterminèrent M. de Bérulle à s'écarter sur ce point fondamental de l'exemple de saint Philippe de Néri, et, en laissant subsister les autres éléments essentiels de l'institut italien, à concentrer entre les mains d'un supérieur général le gouvernement de toutes les maisons de la congrégation.

Un motif des plus élevés, et dont la délicatesse fait singulièrement honneur à M. de Bérulle, l'empêcha longtemps de mettre la main à cette grande entreprise. Les jésuites avaient été bannis de France après l'attentat de Jean Châtel sur la personne de Henri IV. Leur départ laissait un grand vide dans les fonctions du saint ministère et de l'enseignement, et il n'en paraissait que plus urgent de pourvoir au sort de tant d'œuvres forcément abandonnées par ces zélés et fervents religieux. Telle était la pensée des hommes les plus éminents et les plus désintéressés dont les conseils dirigeaient habituellement M. de Bérulle. Il refusa cependant de céder à tant de sollicitations, alors même qu'elles lui venaient de saint François de Sales, et quand celui-ci le pressait trop vivement, il lui répondait : « il n'est pas temps, il faut travailler pour le « retour de la Compagnie de Jésus. »

M. de Bérulle usa en effet de tout son crédit sur

l'esprit de Henri IV et de ses ministres pour dissiper les préventions dont les fils de saint Ignace étaient l'objet. Il ne se rebuta d'aucun délai, ne se laissa décourager par aucune difficulté, et grâce à cette persévérance des saints, qui est un incompréhensible mélange de douceur et de force, il réussit. La Compagnie de Jésus fut rappelée en 1603. Quelques années après l'Oratoire était fondé.

Il fallut le commandement exprès de l'évêque de Paris [1], M. de Retz, pour faire accepter à M. de Bérulle le titre et l'autorité de supérieur. Un instant il avait espéré que saint François de Sales, après avoir établi l'Ordre de la Visitation, voudrait bien se mettre à la tête d'une société dont il louait si hautement le but et l'esprit. L'évêque de Genève refusa; et, après d'autres tentatives non moins infructueuses pour trouver un supérieur à la congrégation projetée, M. de Bérulle dut se soumettre aux desseins visibles de la Providence. Le 11 novembre 1611, jour de Saint-Martin, dans une maison du faubourg Saint-Jacques, appelée maison du Petit-Bourbon [2] et louée à cet effet, six prêtres se trouvèrent réunis pour former le noyau primitif de la congrégation; c'étaient: Jean Bence et Jacques Gastaud, docteurs de Sorbonne; François Bourgoing et Paul Métezeau, bacheliers de la même

1. Le diocèse de Paris ne fut érigé en archevêché qu'en 1622. Jusque-là, il faisait partie de la province ecclésiastique de Sens.

2. Détruite plus tard pour bâtir le Val-de-Grâce. (Tabaraud, I, p. 146.)

Faculté; Pierre Caron, qui venait de quitter sa cure de Beaumont, enfin leur supérieur, Pierre de Bérulle.

Le *Journal Domestique* de la congrégation, précieux manuscrit dont l'original est aux archives de l'Empire, donne sur ces commencements de l'Oratoire des détails pleins d'intérêt. Je les transcris textuellement :

Le soir de la veille de Saint-Martin, il ne se fit autre chose, sinon qu'après la réfection faite de tous ensemble, M. de Bérulle proposa simplement quelque ordre à garder pour vivre en forme de communauté, comme que la journée commencerait par l'oraison, qu'on se trouverait ensemble en communauté; et ce, fort succinctement, laissant le reste à la piété d'un chacun. Et deux choses sont à noter, la première que tous regardaient M. de Bérulle avec un instinct comme imprimé de Dieu, déférence, respect et soumission singulière, et au commencement et en la suite et au progrès; la seconde, que tous les règlements, usages, pratiques et directions de la Congrégation établis dès la première année n'ont point été prémédités ni composés auparavant, mais tirés des diverses occasions des conférences et rencontres de piété que notre supérieur faisait naître.

Le jour de Saint-Martin, la matinée se passa toute en oraison et en la célébration selon la dévotion d'un chacun... Madame de Maignelay, madame de Marillac et madame Acarie vinrent communier. On commença au dîner à tenir forme de communauté qui a toujours persévéré depuis: M. de Bérulle dit le *Benedicite* à l'ordinaire; M. Gastaud servit, M. Bourgoing fit la lecture, et les trois autres étaient à table.

Le R. P. Cotton, jésuite et confesseur du Roi, vint aussitôt nous voir et embrasser tous avec grand témoignage d'amitié et remarqua en tous beaucoup de ferveur au renouvellement de la piété sacerdotale qui fut le sujet de l'entretien, même d'aller aux pays étrangers et inconnus pour y porter ce feu. Il nous dit : ce sera quand il y aura des évêques et curés; mais nous dîmes que nous ne recherchions pas les bénéfices et les dignités. Sur les quatre heures, M. de Bérulle fit une conférence sur l'humilité et anéantissement de nous-mêmes, entrant au service de Dieu, et tout était reçu avec si grande simplicité et ferveur qu'on s'offrait à tout et qu'on recueillait ce qu'il disait.

M. le cardinal de Joyeuse nous venait voir et assister à nos conversations et nos propositions, et souvent aussi des évêques et personnes de qualité; on proposait de la sainte Écriture, des cas de conscience, une histoire et quelque doute de piété, d'ordinaire de ces quatre différentes matières.

La Reine mère et puis le Roi vinrent assister à notre office. Après quoi il nous fut impossible de fermer les portes pour la foule des grands et du peuple; et M. de Bérulle disait que Dieu répandait un jugement infus de notre chant et office dans les esprits; et notre manière modeste répandait une odeur et estime dans tout Paris.

Il fut donc résolu de commencer solennellement nos offices et exercices le jour de l'Assomption, avec deux oratoires ou exhortations de demi-heure chacune, l'une devant vêpres, l'autre après, tous les dimanches et fêtes, et vendredis [1].

1. Ces détails prouvent que M. de Bérulle connaissait à fond et avait médité avec le plus grand soin les constitutions et les exercices de l'Oratoire de saint Philippe.

De fréquentes conférences spirituelles donnaient au P. de Bérulle l'occasion de pénétrer de ses idées et d'enflammer de son zèle les compagnons associés par la Providence aux commencements de son œuvre.

Il traça lui-même dans une de ses conférences, le plan de la nouvelle congrégation :

Le même Dieu, dit-il, qui a rétabli dans plusieurs ordres l'esprit et la ferveur de leur première institution, semble vouloir aussi procurer la même grâce aux ecclésiastiques, et renouveler la perfection qui leur convient; et c'est pour recueillir cette grâce du ciel, pour vivre et opérer sous la conduite de Jésus-Christ même, que nous sommes ici assemblés.

L'état du sacerdoce exige deux qualités principales : premièrement, une très-grande perfection comme étant divin dans son établissement et dans son usage; secondement, une union particulière à Jésus-Christ, auquel nous sommes liés par ce saint ministère d'une manière toute spéciale, et par un pouvoir si élevé qu'il ne convient pas même aux anges dans leur état de gloire.

Nous devons donc reconnaître que le soin particulier d'aimer et d'honorer infiniment Jésus-Christ doit être la première règle de cette congrégation, et qu'entre toutes les saintes communautés qui édifient l'Église, elle doit se rendre éminente en ce genre.

Ainsi, nous porterons tous, par le devoir et l'esprit de cette institution, un honneur et un amour spécial à Jésus-Christ, comme des hosties immolées à son service, ainsi

qu'il a daigné être pour nous la victime de propitiation ; nous nous remettrons entièrement entre ses mains, comme organes de son esprit et instruments de sa grâce ; nous tâcherons d'exprimer parfaitement sa vie, ses mœurs, et de coopérer autant qu'il sera possible à ses œuvres et à ses desseins, considérant que l'ordre de la nature peut bien se conserver sans l'homme et sans son travail, mais non l'ordre de la grâce, qui nous est en quelque sorte commis ; nous aurons un respect infini pour l'Église, épouse de Jésus-Christ, et un soin de la propagation de son état; en un mot, nous travaillerons à être remplis de Jésus-Christ, à ne regarder et ne rechercher que lui, à être tout en lui par la grâce, comme il sera un jour tout en nous par la gloire.

Nous considérons que l'un des offices de Jésus-Christ Notre-Seigneur est d'être solennellement prêtre, et que nul autre que lui ne pouvait l'être ; ainsi nous reconnaissons Jésus-Christ pour notre premier instituteur et patron principal ; nous nous obligeons à ne jamais reconnaître un autre chef. Nous aurons soin de lui rapporter tout le bien que nous pourrons faire, comme dérivant essentiellement de cette source féconde et sacrée.

Dès le mois de décembre de la même année, des lettres-patentes, confirmées le 2 janvier 1612, et enregistrées au Parlement le 4 septembre 1613, donnaient à la nouvelle société la sanction de l'approbation royale [1]. Mais le fondateur de l'Oratoire avait

1. Voici comment l'Oratoire est décrit dans ces lettres-patentes : « Une congrégation de prêtres vivant en société, desquels le prin-

bien plus à cœur d'obtenir pour ses compagnons et pour lui ces bénédictions de l'Église en dehors desquelles nul ne saurait travailler avec fécondité et succès. On eut d'abord l'agrément et les suffrages de l'Évêque de Paris dans le diocèse duquel on venait de s'établir; puis le P. de Bérulle fit immédiatement commencer des démarches auprès de la Cour de Rome pour obtenir l'institution canonique de l'Oratoire.

Le Cardinal de la Rochefoucauld, Ambassadeur de France à Rome, se chargea des négociations. Le P. de Bérulle avait eu le projet d'introduire dans les constitutions un vœu d'obéissance aux Évêques[1]. Cette idée ne fut pas goûtée à Rome, non plus que deux ou trois autres détails; le P. de Bérulle les supprima. En revanche, le Pape voulut qu'avant sa rédaction officielle et définitive, la Bulle fût soumise au P. de Bérulle, qui put ainsi faire ses observations; et de ce double travail, après moins d'une année, sortit la Bulle du 10

cipal but fût de tendre à la perfection de prêtrise selon son ancien usage et institution; instruire le peuple tant en la ville qu'ès faux-bourgs d'icelle et autres villes du diocèse en la doctrine de Jésus-Christ; s'employer par l'ordonnance de leur évêque ès fonctions ecclésiastiques à quoi il les voudra occuper, prendre le soin et la conduite des bonnes œuvres qui leur seront commises par lui, et généralement faire ce que les prêtres de J.-C. N.-S. doivent accomplir en son Église pour ne rendre inutile la grâce qu'ils ont reçue de lui en l'état de prêtrise. » (Arch. de l'Emp., M. M., 623, p. 8.)

1. Voir le projet latin soumis par le P. de Bérulle aux cardinaux chargés par le Pape de cette affaire. (Arch. de l'Emp., carton m. 230.)

mai 1613, par laquelle le Pape Paul V approuvait solennellement le nouvel Institut [1].

Cette Bulle, que la coutume de l'Oratoire fut plus tard de lire publiquement à l'ouverture de toutes les Assemblées générales, exprime parfaitement l'esprit du nouvel Institut. Il y était dit que l'Oratoire « devait « se composer de prêtres pieux, spécialement appli- « qués à remplir avec toute la perfection possible les « devoirs de la vie sacerdotale, et se dévouant à toutes « les fonctions qui appartiennent en propre à l'état de « la prêtrise.

On y faisait voir « par quels liens intimes ces prê- « tres devaient être unis à Jésus-Christ, le prêtre éter- « nel selon l'ordre de Melchisedech, et la source du « Sacerdoce dans l'Église chrétienne.

On donnait à cet Institut le nom « d'Oratoire de « Jésus-Christ, en honneur des oraisons que le Sau- « veur avait faites aux jours de sa vie mortelle, et « afin que les membres de la Congrégation fissent « profession d'une dévotion très-particulière envers « Jésus-Christ passant les nuits en prières pour les « hommes.

« Vivre ensemble dans une société soumise à des « règles; et, dans un esprit de continuelle humilité, se « conduire comme les serviteurs du Tout-Puissant, « en cherchant par-dessus tout à réaliser dans toutes

1. Bulle *Sacrosanctæ*. (Magn. bullar. Rom. Luxemburgi. 1727. t. III, p. 371.)

« leurs actions la perfection de l'état sacerdotal ; de-
« meurer soumis aux Évêques pour les travaux du
« saint ministère ; s'appliquer à la formation des clercs
« et leur faire cultiver la science, moins pour la science
« elle-même que pour les services qu'elle permet de
« rendre au prochain : » tel était le plan de vie que la Bulle Pontificale traçait aux compagnons du P. de Bérulle, et à tous ceux qui devaient à leur exemple entrer dans la Congrégation de l'Oratoire [1].

Quand cette Bulle arriva à Paris, la communauté du Petit-Bourbon se composait déjà de 17 ou 18 membres. On commença à célébrer publiquement l'office divin le 15 août de la même année (1613), en l'honneur de l'Assomption de la très-sainte Vierge. Ces offices attirèrent promptement un nombreux auditoire. Ils étaient accompagnés d'une courte instruction, et, à l'instar de l'Oratoire de Rome, on y faisait d'excellente musique. La Cour y venait, et il fallut bientôt penser à établir la Congrégation dans un local plus vaste. En effet, les vocations se multipliaient rapidement, et l'estime dans laquelle la nouvelle société était tenue par les personnages les plus recommandables, ne contribuait pas médiocrement à lui attirer un grand nombre d'excellents sujets.

Le célèbre P. Cotton, de la Compagnie de Jésus, disait que « l'Oratoire était nécessaire à l'Église, » et

1. On trouvera à l'appendice (n° I) le texte de ces passages si importants de la Bulle d'institution.

qu'il regardait « cet Institut comme une nouvelle « création qui manquait à la perfection de ce second « et divin univers. »

Quant à saint François de Sales, il ne laissait échapper aucune occasion de donner des témoignages publics du tendre intérêt qu'il portait au fondateur de l'Oratoire et à la société naissante. Il se plaisait à dire dans son aimable langage que « s'il pouvait choisir « d'être quelqu'un, il voudrait être M. de Bérulle; « qu'il eût volontiers quitté son état pour vivre sous « la conduite de ce grand homme, et qu'il n'y avait « rien de plus saint et de plus utile à l'Église de Dieu « que sa congrégation. »

En 1614, le collége de Dieppe fut occupé par les prêtres de l'Oratoire [1], et, en quelques années, des maisons de la Congrégation furent successivement établies dans un grand nombre de villes de France [2].

En 1619, une fraction considérable de la Congrégation des Doctrinaires, fondée en 1592 par César de Bus, demanda à être unie à l'Oratoire, parce qu'on avait

1. Archives de l'Empire, M. M. 623. p. 23. C'est aussi l'année où, dans l'intérieur de la communauté, le nom de *Père* fut substitué à celui de *Monsieur*, qu'on s'était donné jusqu'alors. « M. de Bérulle, dit le *Journal domestique*, avait même voulu, pour étouffer la vanité qui suit les grands noms, que chacun de nous, supprimant celui de sa famille, ne se fût appelé que de son nom de baptême; et, pour donner l'exemple, il s'est fait appeler pendant quelque temps le P. Pierre; mais cela n'a pu passer en usage. » (Archives de l'Empire, M. M., 623. p. 25.)

2. Autant que j'ai pu suivre l'ordre chronologique des fondations à

voulu changer les constitutions primitives de la société en y introduisant des vœux. Cette union donna à l'Oratoire neuf maisons en Provence. Bientôt même, la réputation de sainteté du P. de Bérulle franchissant

l'aide du *Journal domestique* et des registres des conseils, elles se sont faites ainsi qu'il suit, du vivant du P. de Bérulle :

1614.

Dieppe.
La Rochelle.

1615.

Orléans.
N.-D. de Grâce, en Provence.
Tours.

1616.

Langres.
Lyon.
Luçon.

1617.

Rouen.
Montmorency.
Clermont.

1618.

Riom.
Nancy.
Troyes.
Nevers.
Rome (à St-Louis des Français).

1619.

Limoges.
Saumur (N.-D. des Ardilliers).
Notre-Dame de Grace en Forez.
Toulouse.
Annexion des maisons de Provence (Aix, Arles, Frontignan, Pezenas, Maleval, Pertuis, La Ciotat, Brignoles-les-Cavaillon.)
Angers.

1620.

Joyeuse.
Amiens.

1622.

Caen.

1623.

N.-D. des Vertus, près Paris.
Vendôme.
Bourges.
Dijon.

1624.

Salins.
Châlons-sur-Saône.
Niort.
Montbrison.
Le Mans.
Saumur (collége de la ville).
Beaune.

1625.

Nantes.
Toulon.

1626.

Valognes.

1627.

Effiat.

1628.

Péronne.
Pont-Saint-Esprit.
Condom.

1629.

Boulogne.

les frontières, de nouvelles colonies d'Oratoriens furent envoyées à Louvain, à Madrid, en Savoie et à Rome où le Pape Paul V, d'accord avec Louis XIV, leur confia l'église de Saint-Louis des Français.

Au nombre des établissements les plus considérables qui datent de cette première période, il faut compter le célèbre séminaire de Saint-Magloire établi à Paris au faubourg Saint-Jacques en 1624[1]; on n'en saurait mieux faire l'éloge qu'en rappelant ces paroles de Bossuet. « Allez à cette maison où reposent les « os du grand saint Magloire; là dans l'air le plus pur « et le plus serein de la ville, un nombre infini d'ec- « clésiastiques respirent un air encore plus pur de la « discipline cléricale, ils se répandent dans les diocè- « ses et portent partout l'esprit de l'Église. » (Oraison funèbre du P. Bourgoing.)

La même année, une mission politique de la plus haute importance allait ouvrir à l'Oratoire, mais pour quelques années seulement, les portes de l'hérétique Angleterre, et donner un champ plus vaste au zèle du P. de Bérulle et de ses disciples.

Quand un projet de mariage entre Henriette de France et le Prince de Galles eut été convenu entre

1. Il faut se rappeler qu'à cette époque il n'y avait pas encore de séminaires en France. Le séminaire de Saint-Magloire se composait de sujets envoyés des divers diocèses de France. Ils faisaient leurs études théologiques en suivant les leçons de la Sorbonne, et se formaient à la piété et à l'esprit ecclésiastique dans l'intérieur du séminaire.

les deux cours, Louis XIII confia au Supérieur de l'Oratoire la mission délicate d'aller demander à Rome les dispenses nécessaires. Le P. de Bérulle partit au mois d'août 1624, accompagné du P. du Faur [1], passa par Bologne et par Lorette et arrivé le 13 septembre à Rome, y demeura trois mois et demi pour négocier cette grande affaire. Les Cardinaux et la Prélature Romaine opposaient de très-graves difficultés à la demande du Roi de France. Le P. de Bérulle sut heureusement en triompher. La vénération dont il avait été bien vite l'objet dans Rome n'avait pas peu contribué au succès de l'entreprise.

Tout entier d'ailleurs aux intérêts dont Louis XIII l'avait chargé, le P. de Bérulle ne sollicita rien pour sa Congrégation ; il poussa même le désintéressement jusqu'à s'abstenir d'en parler au Pape et aux Cardinaux. En dehors du temps réclamé par les négociations, on était toujours sûr de trouver le P. de Bérulle dans une des nombreuses églises de Rome ou dans quelque cimetière. Aussi, le Saint-Père lui-même ne cachait-il pas son admiration pour tant de piété jointe

1. « M. le marquis d'Andelot aurait bien voulu qu'il eût aussi emmené son fils, le confrère de Coligny, qui ne lui eût pas été inutile dans le voyage, ayant déjà fait celui d'Italie. Mais M. de Bérulle n'a pu se résoudre à y consentir, ne voulant pas donner lieu de dire qu'il cherche à se faire honneur parmi les Romains d'avoir des sujets d'une si haute qualité dans son corps, et faire parade en menant à sa suite le petit-fils de M. l'amiral de Chatillon. » (Mémoires manuscrits. Archives de l'Emp. M. M. 326.)

à une humilité si profonde, et, parlant de lui un jour au P. Bertin, Supérieur de Saint-Louis des Français, disait-il : « le P. de Bérulle n'est pas un homme, mais « un ange. »

De retour en France, avec les dispenses demandées, le P. de Bérulle reçut une nouvelle mission non moins importante et plus délicate encore. La nouvelle reine d'Angleterre avait été autorisée à emmener avec elle trente six chapelains catholiques. Douze d'entre eux étaient Oratoriens [1], et le P. de Bérulle, en sa qualité de confesseur d'Henriette, passa avec eux le détroit [2]. (Juin 1625.)

Cette mission fut de courte durée. Au bout de trois

1. Parmi eux se trouvaient le P. de Créqui, le P. de Harlay de Sancy, ancien ambassadeur de France à Constantinople, le P. de Morainvilliers, le savant P. Morin, le P. Robert Phillips.

2. « Le 2 juin 1625, notre R. P. supérieur-général nous a tous assemblés dans la sacristie, où il nous a dit que ni lui, ni ceux qu'il a choisis pour être de ce voyage ne sont pas les seuls qui doivent le faire ; que la Congrégation entière est intéressée à ce qui en fait le sujet ; que nous devons tous le suivre en esprit par nos vœux, notre zèle, notre charité, qu'il ne voit point d'autre différence entre ceux qui partent et ceux qui restent, sinon que ceux-là y auront plus de travaux extérieurs et seront tenus à plus d'édification et de retenue, mais que ceux-ci ne sont pas moins obligés d'attirer sur ce pays-là l'esprit de grâce et de vérité qui rende le travail de nos frères utiles ; que nous avons donc aussi notre part dans cette mission, et que dans ce sens, nous sommes tous également envoyés. En conséquence il nous a exhortés à faire, tous les jours, à cette intention, quelques prières à Jésus-Christ, à la sainte Vierge, à sainte Madeleine, aux saints anges. Ensuite il s'est mis à genoux, et a récité quelques antiennes propres à ces saints-là, puis il nous a tous embrassés et il est parti. » (Annales Mss.-MM., 623. p. 110).

mois le P. de Bérulle dut revenir en France, et malgré la disposition où il était de retourner auprès de la Reine, Louis XIII, qui avait besoin de ses services pour les affaires de l'État[1], ne voulut pas consentir à son départ.

Quant aux douze Oratoriens partis pour Londres en 1625, leur séjour se prolongea jusqu'au mois d'août 1626, mais au prix de mille difficultés. Le P. de Sancy, Supérieur de la Mission, avait souvent recours aux conseils et aux lumières du P. de Bérulle; et les lettres de ce dernier témoignent assez de ce que les Oratoriens eurent à souffrir dans l'accomplissement de leurs devoirs[2]. Les passions protestantes avaient vu dans le mariage du Roi une véritable invasion de l'Angleterre par le catholicisme ; aussi le renvoi des Pères de l'Oratoire fut-il décidé, et la Reine obtint à grand'peine de garder auprès d'elle le P. Phillips, Écossais de naissance.

Ces épreuves et cet échec n'étonnèrent ni ne découragèrent le P. de Bérulle; initié aux secrets de la vie surnaturelle, il savait déjà par une longue expérience combien « Dieu veut la croix et veut faire ses œuvres « dans la croix[3] »

1. Le P. de Bérulle se trouvait alors mêlé aux négociations très-compliquées relatives à la Valteline. (V. Tabaraud, t. I, p. 402 et suiv.)

2. Les originaux de ces lettres existent aux archives de l'Empire, ainsi que tous les papiers relatifs au mariage d'Henriette et à la mission des Pères de l'Oratoire.

3. Lettre à un Père de l'Oratoire en Angleterre, n° 147.

En France même, le rapide développement de l'Oratoire lui avait suscité de nombreux et puissants ennemis : et, tandis que les affaires des Carmélites étaient pour le P. de Bérulle la cause des peines les plus amères, sa qualité de supérieur de l'Oratoire lui valait à lui et aux siens de redoutables inimitiés. C'est ainsi par exemple qu'en 1613, Richer, syndic de Sorbonne, essaya de soulever une violente tempête contre la nouvelle Congrégation. Il proposa de dépouiller des priviléges du doctorat et d'exclure de la société de Sorbonne ceux de ses membres qui étaient entrés à l'Oratoire. Cette tentative hostile échoua; mais elle servit de prétexte au déchaînement des passions les plus violentes contre les Oratoriens. Cet orage coïncidait avec la translation de la Congrégation à la rue Saint-Honoré, et plus d'une fois les intrigues de ses ennemis furent assez puissantes pour faire suspendre les travaux de construction de la chapelle.

La patience, la douceur et la persévérance du P. de Bérulle triomphèrent de cette injuste opposition. Un arrêt du conseil d'État coupa court à toutes les difficultés en déclarant chapelle Royale cette célèbre église des Pères de l'Oratoire, qui, on le sait, est devenue depuis la Révolution, le principal temple protestant de Paris[1].

Des épreuves plus douloureuses encore étaient ré-

1. On doit penser s'il est douloureux pour nous de voir affectée à un tel usage cette église à laquelle notre vénéré fondateur n'avait pas

servées au P. de Bérulle. Je veux parler des luttes engagées de son vivant entre l'Oratoire et la Compagnie de Jésus. La solidarité qui unit les unes aux autres, à travers les siècles, les diverses générations des familles religieuses n'est pas telle qu'il faille à tout prix mutiler la vérité historique par un respect mal entendu pour la charité et pour la paix. Les célèbres querelles théologiques des Thomistes et des Scotistes ont plus d'une fois dégénéré en violences passionnées où les faiblesses de l'humanité ont eu plus de part que l'amour désintéressé de la science : la séculaire et si touchante fraternité des fils de saint Dominique et des disciples de saint François en est-elle aujourd'hui troublée? Et de même, qui de nous Jésuites ou Oratoriens du XIXe siècle, (s'il est permis de faire un rapprochement entre deux sociétés dont l'une n'est encore rien, tandis que l'autre, toujours fidèle à l'esprit apostolique de son fondateur, compte par milliers ses missionnaires, ses docteurs, ses théologiens et ses martyrs ;) qui de nous se soucierait de rallumer le feu des vieilles querelles parce que les uns et les autres se sont faits il y a deux cents ans une guerre très-active de pamphlets et de dénonciations?

Il y a eu dans les attaques dirigées contre l'Oratoire des préventions injustes; on n'en saurait douter quand on a entendu le langage intime du P. de Bérulle,

craint de travailler lui-même, « ne dédaignant pas de porter la hotte et echarger les manœuvres. » (Annales M SS, M M, 623, p. 32.)

épanchant sa douleur dans les confidences de l'amitié. Mais qu'il y ait eu dans les réponses une vivacité regrettable, et surtout, qu'à partir des développements du Jansénisme plusieurs Pères de l'Oratoire se soient tristement distingués par une animosité aveugle contre la Compagnie de Jésus, c'est ce que nous n'éprouvons aucune difficulté à reconnaître.

Heureusement, le passé a emporté avec lui ces traditions surannées d'antagonisme entre les ordres ou les congrégations religieuses. Les périls de la société moderne, les nécessités toujours croissantes de l'apostolat, un besoin plus vif d'unir pour la défense du christianisme tous les efforts et tous les dévoûments, rendront désormais impossible, nous l'espérons, le retour de ces scandaleuses dissensions. Autrefois, on a pu oublier pour les intérêts d'un corps particulier les intérêts généraux de l'Église ; on ne le pourrait plus aujourd'hui sans trahison et sans félonie. Plus que jamais, nous sommes engagés dans une vaste bataille ; et, quelque place qui nous soit assignée dans le corps d'armée, un seul drapeau doit rallier nos efforts et faire entre nous tous la plus compacte unité : l'étendard de Jésus-Christ porté par son vicaire sur la terre — cet homme qui, placé au sommet de la hiérarchie, doit ramener tous les hommes à Jésus-Christ, et par Jésus-Christ à Dieu[1].

1. *Omnia enim vestra sunt, sive Paulus, sive Apollo, sive Cephas, sive mundus, sive vita, sive mors, sive præsentia, sive futura : omnia*

En dépit de ces regrettables souvenirs, la vraie tradition restera pour nous dans les liens d'intime charité qui unirent le P. Cotton et le P. de Bérulle[1], et dans le cordial accueil que faisait, il y a treize ans, au rétablissement de l'Oratoire, l'illustre P. de Ravignan, le confident si charitable et si zélé de nos projets et de nos désirs.

Les progrès de l'Oratoire, l'heureux effet de ses enseignements et de ses exemples sur le renouvellement du sacerdoce, les services éminents rendus à l'État par le P. de Bérulle dans les négociations dont il avait été chargé auprès du Pape, de la Reine-Mère et de Gaston d'Orléans, et la courageuse et difficile mission qu'il avait remplie en Angleterre ; plus que tout cela encore, l'éclat de sa vertu et sa réputation de piété avaient depuis longtemps donné à Louis XIII la pensée d'obtenir le chapeau de cardinal pour le supérieur de l'Oratoire. Vainement l'humble prêtre, informé de cette intention, avait supplié le roi de n'en rien faire. Urbain VIII lui commanda sous peine de désobéissance

enim vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei. (I Cor. III, 22, 23.)

1. Le P. Le Jeune cite un témoignage bien frappant de l'estime que professaient pour le P. de Bérulle et pour son œuvre les membres les plus recommandables de la Compagnie de Jésus. « Le R. P. de Lacroix, de la Compagnie de Jésus, m'a dit autrefois à Caen, que lorsqu'il était au noviciat, leur maître des novices commandait à ceux qui étaient prêtres, quand ils n'avaient point d'autres obligations, de dire la messe en action de grâces des grands biens que Dieu avait faits à son Église par l'entremise de M. de Bérulle. »

d'accepter cette dignité, et elle lui fut conférée dans le Consistoire du 30 août 1627[1].

La barrette fut remise peu de temps après au nouveau cardinal par la Reine-Mère, d'après le cérémonial accoutumé : et le premier usage que le nouveau prélat fit de sa dignité fut, au retour de Saint-Germain, de servir lui-même les Pères de l'Oratoire au souper de la communauté[2].

Au reste, la lettre écrite par le cardinal de Bérulle au pape Urbain VIII pour le remercier de sa promotion, est la fidèle peinture des sentiments et des dispositions avec lesquels il avait reçu cette dignité :

Le changement que Votre Sainteté a voulu faire en moi le 30 août, lui disait-il, me remplit d'étonnement et non pas de contentement, et me donne grand sujet de crainte et non d'éjouissance. Par l'ordonnance de Votre Sainteté, je me vois en une condition qui m'accable et m'abîme, au lieu de m'élever, et me met dans des flots plus grands et

1. « Le courrier, en passant par Paris pour aller à Saint-Germain où est la cour, a laissé un billet adressé à notre R. P. Général, qui contient le sujet de sa dépêche. L'un de nos Pères était présent lorsque ce billet lui a été rendu. Il l'a vu se jeter aussitôt à genoux et se mettre en prière, au sortir de laquelle s'apercevant qu'il était troublé et affligé, il lui a dit : Qu'y a-t-il donc? vous paraissez tout ému. Les Anglais se sont-ils rendus maîtres du fort de l'île de Ré? — Non, a-t-il répondu, il n'y a rien de semblable, grâce à Dieu; et, sans s'expliquer davantage, il s'est remis en prières, où il est resté jusqu'au moment auquel le nonce du Pape est venu lui apporter la même nouvelle de la part de Sa Sainteté. » (10 septembre 1627. Ann. Mss. M M., 623, p. 123.)

2. Annales Mss., M M, 623, p. 126.

plus périlleux que ceux dont la main du Fils de Dieu a retiré saint Pierre lorsqu'il marchait sur les eaux avec lui. Et si je ne voyais et ne révérais le même Jésus-Christ en la personne de Votre Sainteté qui me commande de recevoir cette dignité, je croirais me devoir rendre plutôt à mon appréhension qu'à l'acceptation de cette charge ; car elle est environnée d'autant de péril que de grandeur, et je dois craindre l'un et fuir l'autre. Mais Votre Sainteté porte les oracles de Jésus-Christ en la terre, et je dois révérer en la personne d'Urbain VIII celui-là même qui affermit saint Pierre au milieu des eaux. Et écoutant la voix de Votre Sainteté j'écoute la voix de celui qui a dit : *Oves meæ vocem meam audiunt* (Joann., x, 16).

... Je ne veux pas considérer cette dignité nouvelle des yeux dont le monde la regarde. En ce sens, mon devoir et ma profession m'en éloignent; et je ne pourrais pas rendre grâces à Votre Sainteté de m'y avoir appelé, sans offenser la sincérité et la vérité que je dois à Votre Sainteté même.

Puisque vous me commandez de l'accepter, je la regarde et la reçois comme une liaison nouvelle à l'Église de Dieu, à Jésus-Christ qui en est le chef, à Votre Sainteté qui en tient le lieu en la terre ; et à son Église, de dépendre de vous, de qui Dieu veut que l'univers dépende en la chose du monde la plus sainte, la plus auguste et la plus importante, qui est le salut.

Je la reçois en ces pensées, et je rends grâces à Votre Sainteté d'avoir daigné me lier de nouveaux liens avec le Fils de Dieu, qui s'est joint à nous par sa personne divine et par notre nature humaine ; et offre à Votre Sainteté toute la soumission, obéissance et servitude que le moindre des prêtres doit à un si grand prêtre de l'Église de Dieu, et que le plus humble et le plus obligé de tous les cardi-

naux doit au Saint-Siége et à Votre Sainteté, de laquelle je suis, etc.

Tel l'Oratoire avait connu le P. de Bérulle avant sa promotion au Cardinalat, tel, après son élévation à cette dignité, il le vit jusqu'à la fin de ses jours, moins distingué de ses frères par la pourpre romaine que par les sentiments d'humble déférence dont il faisait profession envers tous; cachant la grandeur sous la bonté et la simplicité; éloignant de lui, quand les bienséances le lui permettaient, les honneurs attachés à son rang; obligeant les siens à l'appeler toujours « mon Père; » et dans les plus petits détails de la vie de communauté, fidèle à ses habitudes d'abaissement, de pauvreté et de mortification [1]. On pouvait voir à la maison de la rue Saint-Honoré l'éminentissime cardinal Pierre de Bérulle laver avec les frères servants la vaisselle de la communauté, ou bien accueillir au retour de leurs prédications les missionnaires de l'Oratoire pour « les débotter, leur laver les pieds et leur « rendre les offices de la plus humble charité [2]. »

En demandant pour le P. de Bérulle le chapeau de

1. « Quant au dedans il observe la même frugalité dans le boire et le manger qu'il faisait avant d'être cardinal ; la même mortification et la même pauvreté dans le coucher, n'ayant jamais qu'une simple paillasse. Il ne se sert pour s'asseoir que d'une chaise de paille et n'use d'autres viandes que de celles de la communauté. Il bannit tout cérémonial avec nous, et veut que dans le particulier nous lui donnions la simple qualité de père. » (Annales, Mss., M. M., 623, p. 126 et 127.)

2. P. Cloyseault, Mém. Mss.

cardinal, Louis XIII avait voulu récompenser l'homme dont les conseils désintéressés et l'intelligente médiation avaient déjà rendu de si grands services à la couronne. L'heureuse conclusion du mariage d'Henriette de France avec le prince de Galles, la réconciliation du roi avec la reine-mère, les bonnes et cordiales relations du Vatican avec le cabinet de Saint-Germain : tout cela était dû au crédit personnel dont jouissait le P. de Bérulle. Sa promotion au cardinalat fut donc accueillie avec faveur, et ne trouva que des approbateurs dans le monde même des courtisans. Un seul homme vit avec déplaisir cette élévation et cette popularité : déjà l'opinion désignait le cardinal de Bérulle comme le rival du cardinal de Richelieu. Le puissant ministre sembla partager le jugement du public, et à partir de ce moment il ne négligea rien pour enlever au supérieur de l'Oratoire la confiance du roi.

Le dessein de frapper un coup décisif sur la puissance protestante en France, en s'emparant de la Rochelle, était venu du cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu avait commencé par s'y opposer [1].

1. « Le cardinal de Richelieu craignait d'échouer devant une ville dont le port était ouvert aux Anglais, qui pouvaient à tout instant y jeter des secours, sans qu'on eût le moyen de les en empêcher. Il appréhendait d'ailleurs d'engager la France dans une guerre générale avec tous les princes protestants qui s'intéressaient au sort de cette ville. Ces considérations assez plausibles n'arrêtèrent pas le cardinal de Bérulle qui continua ses instances auprès du roi, et finit par le décider à l'entreprise du siége de la Rochelle. » (Tabaraud, II, p. 56.)

Quand l'entreprise eut réussi, Richelieu en confisqua l'honneur à son profit et en imposa si bien à l'opinion, grâce à l'humilité du cardinal de Bérulle, que, dans la plupart des historiens, le nom de ce dernier n'est même pas prononcé.

Mais le premier ministre ne s'est pas borné à reléguer dans l'ombre l'homme dont il redoutait le crédit et la vertu. Dans ses mémoires, il a cherché à le dénigrer et à jeter le ridicule sur ses vues politiques. Il affecte de n'y voir que les conceptions d'une piété exaltée et complétement inintelligente des intérêts de l'État. La vie du cardinal de Bérulle, la confiance dont il fut toujours honoré par Louis XIII, le succès des négociations difficiles dont il fut plus d'une fois chargé, sont, il nous semble, une réponse suffisante aux malveillantes insinuations du cardinal de Richelieu, de cet homme dont Montesquieu n'a pas craint de dire « que, « s'il n'avait pas eu le despotisme dans le cœur, il « l'aurait eu dans la tête [1]. »

Il est vrai du reste que, dans son action politique, le cardinal de Bérulle cherchait à discerner les vues de la Providence sur la marche du monde et à faire aux affaires humaines l'application des maximes de l'évangile. Par là, il nous apparaît comme un précurseur de Fénélon. Il appartient à cette école politique, hélas !

1. *Esprit des Lois*, l. V, ch. x. — Voir M. Nourrisson, *Le cardinal de Bérulle*, p. 235-250. Paris, Didier, 1856.

si peu nombreuse, qui fait passer les principes avant les intérêts, et rendrait à jamais impossibles parmi les hommes les révolutions violentes, en les prévenant sans cesse par ces révolutions pacifiques et glorieuses qui font avancer les sociétés dans le progrès par la seule puissance de la vérité mieux connue, et de la justice évangélique plus abondamment pratiquée.

Pendant que le cardinal de Bérulle était mêlé aux plus importantes affaires de la politique et de la diplomatie, il lui était donné d'être, en une certaine mesure, l'inspirateur d'un des plus grands mouvements philosophiques dont l'histoire ait gardé le souvenir. Assistant à une réunion qui avait lieu chez le nonce du Pape Bagni, et où un médecin, nommé Chandoux, exposait les principes d'une philosophie nouvelle, le P. de Bérulle découvrit le génie de Descartes à entendre ses objections. « Il lui fit dès « lors, dit Baillet, une obligation de conscience de « publier ses idées, sur ce qu'ayant reçu de Dieu une « force et une pénétration d'esprit avec des lumières « qu'il n'avait point accordées à d'autres, il lui ren- « drait un compte exact de l'emploi de ses talents, et « serait responsable devant le Juge souverain des « hommes du tort qu'il ferait au genre humain en « le privant du fruit de ses méditations. Il alla même « jusqu'à l'assurer qu'avec des intentions aussi pures « et une capacité d'esprit aussi vaste que celle qu'il « lui connaissait, Dieu ne manquerait pas de bénir

« son travail, et de le combler de tout le succès qu'il « en pouvait attendre[1]. »

Aussi Descartes « eut-il toujours beaucoup de vénération pour le mérite de Bérulle, beaucoup de déférence pour ses avis. Il le considérait, après Dieu, « comme le principal auteur de ses desseins et de sa « retraite hors de son pays[2]. »

Quelque temps après la prise de la Rochelle (1er novembre 1628), à laquelle il avait eu une part si considérable, le cardinal de Bérulle fut nommé conseiller d'État et, en l'absence du roi, président du conseil de régence[3]. Mais il ne devait pas survivre longtemps à ces nouveaux honneurs. Dans le cours de la même année 1628, il fut gravement malade pendant trois mois et, après quelque temps de répit, le mal reparut avec une nouvelle force au commencement de 1629. Quoiqu'il eût l'habitude de se confesser tous les jours, le cardinal de Bérulle voulut au mois d'avril faire une confession générale au P. de Condren. Sa piété, déjà si profonde et si tendre pour Jésus-Christ, l'unique objet de ses pensées et de ses affections, faisait tous les jours de nouveaux progrès dans son cœur; et le plus ardent désir du malade était de mourir en célébrant

1. Baillet, *Vie de Descartes*, l. II. ch. XIV; Nourrisson, p. 225.

2. *Id. ibid.*, l. III, ch. V. Nous verrons comment, plus tard, l'attachement des disciples du P. de Bérulle aux principes du cartésianisme devint, pour plusieurs d'entre eux, la source de véritables persécutions.

3. Annales manuscr. de l'Orat., arch. de l'Emp. M. M. 623, p. 136.

la sainte messe, de façon à pouvoir unir actuellement le sacrifice de sa vie au sacrifice de la divine hostie.

Cependant, malgré son état de langueur et de souffrance, il ne cessait de s'occuper des affaires de sa congrégation et de celles de l'État. Son dernier voyage eut lieu à la fin de septembre 1629; il allait à Fontainebleau pour conférer avec le Roi d'une mission dont on voulait le charger pour Gaston d'Orléans. Il revint à Paris le jeudi 27 septembre, en proie à une fièvre violente, fut obligé de passer la nuit au séminaire de Saint-Magloire, et ne put que le lendemain retourner à la maison de la rue Saint-Honoré.

Le lundi 1er octobre, il célébra encore la messe dans une chapelle haute, mais avec une peine incroyable; il en fut de même de l'office divin; en dépit de son état d'accablement, il tint à le réciter tout entier.

Le lendemain mardi 2, la faiblesse avait fait de nouveaux progrès; l'intrépide cardinal n'en voulut pas moins s'apprêter à célébrer les saints mystères; il se leva, s'habilla lui-même, et, après avoir revêtu les ornements sacrés, commença la messe votive de l'Incarnation devant un tableau où ce grand mystère était représenté.

Après l'Évangile, qu'il mit plus d'une demi-heure à dire à plusieurs reprises [1], il tomba une première fois, et à peine revenu à lui, malgré les instances des

1. Détails précieusement conservés dans le Journal manuscrit de l'Oratoire. Le jeune confrère qui servait la messe du cardinal de Bé-

Pères de la maison, remonta à l'autel. Comme il prononçait les paroles qui précèdent immédiatement la consécration *Hanc igitur oblationem*, il tomba encore, mais pour ne plus se relever [1].

Placé sur un fauteuil pour y recevoir le saint viatique, le moribond, pendant les préparatifs de la cérémonie, laissa échapper de son cœur tout consumé par l'amour de Jésus-Christ ce cri touchant : « Où est-« il? que je le voie, que je l'adore! que je le reçoive!»

Après avoir communié et reçu l'extrême-onction, il invoqua les noms de Jésus et de Marie sur l'Oratoire, comme sur une œuvre qui leur était particulièrement dédiée [2], et au bout de quelques instants, il expira, âgé de cinquante-quatre ans, sept mois et vingt-huit jours.

« Ainsi mourut en Jésus-Christ, dit un de ses « historiens, celui qui ne vécut que pour Jésus-« Christ. Ce fut le 2 octobre 1629 que s'éteignit cette « grande lumière de l'Église, et que Rome et la « France perdirent le modèle des prêtres et des car-« dinaux [3]. »

rulle, en ce jour mémorable du 2 octobre, était Charles Le Cointe, entré à l'Oratoire depuis quelques mois seulement.

1. Ann. Mss., Arch. de l'Empire M. M., 623, p. 141 et 142.

2. « Après cette cérémonie, un de nos Pères lui ayant demandé de bénir formellement la Congrégation, ce tendre père, en levant le bras, a dit : *Ego benedico eam : Jesus et Maria benedicant eam, et regant et gubernent!* » (Id. ib.)

3. Caraccioli. « Si nous voulions, dit Habert, abréger toute sa vie, il ne faudrait que dire en une parole : Il a aimé Jésus-Christ. »

Au moment même où le P. de Bérulle rendait le dernier soupir, un Père jésuite, alors en route pour la Flèche avec six jeunes gens, vit le défunt ravi en gloire. « L'Église, dit-il à ses compagnons de voyage, « vient de perdre un de ses plus saints docteurs, et « il faut célébrer une messe d'actions de grâces pour « remercier Dieu des grandes miséricordes qu'il lui « a faites[1]. » Le même jour, trois heures après le décès, il apparut à une Carmélite, la Mère Madeleine de Saint-Joseph[2]. Enfin on ne compta pas moins de quarante-cinq miracles opérés par l'intercession de ce grand serviteur de Dieu, ou par l'attouchement des objets qui lui avaient appartenu[3].

Aussi le P. Bourgoing, troisième supérieur général de l'Oratoire, n'étonna-t-il personne en France lorsque dix-neuf ans après, en 1648, il écrivit au pape Innocent X, au nom de la Congrégation, pour demander avec la canonisation de François de Sales, évêque de Genève, celle de Pierre de Bérulle, fondateur et premier supérieur général de l'Oratoire[4].

Le cœur du cardinal de Bérulle fut déposé chez les Carmélites de la rue d'Enfer, un bras fut donné à la maison d'institution de l'Oratoire. Le reste du corps,

1. Habert de Cérisy, *Vie du cardinal de Bérulle*, l. II, c. XVIII.
2. Habert, *ibid.*
3. Archives de l'Empire, carton M, 234.
4. Le P. Bourgoing demandait en même temps celle du P. Jean-Baptiste Gault, mort évêque de Marseille. On trouvera plus loin la vie de ce célèbre thaumaturge.

préservé pendant la Révolution des excès sacriléges qui profanèrent tant de tombeaux, et gardé pendant longtemps dans la maison d'une arrière-petite-nièce du cardinal, Madame de Puibusque-Bérulle, fut, quelques années avant le rétablissement de l'Oratoire, confié aux soins de la Compagnie de Saint-Sulpice. Les chairs ont été déposées dans la chapelle du Sacré-Cœur à Issy et les os dans la chapelle du séminaire de Paris.

Jusqu'à présent nous n'avions aucun titre pour rentrer en possession de ces précieux restes, puisque l'Église ne nous avait pas encore reconnus pour les fils et les héritiers du cardinal de Bérulle. D'ailleurs, les dépouilles mortelles de celui qui a tant contribué à la restauration de la piété sacerdotale en France pouvaient-elles être mieux gardées que par les dignes continuateurs de M. Olier, ce disciple si fidèle et cet ami si intime du second supérieur général de l'Oratoire?

Mais aujourd'hui, le Souverain Pontife ayant daigné nous rattacher directement et d'une manière canonique à la Congrégation dont nous avions déjà pris le nom et essayé de ressusciter l'esprit, nous pouvons déjà saluer le jour où, des mains vénérables de la Compagnie de Saint-Sulpice, les cendres du cardinal de Bérulle passeront aux nôtres pour dormir de nouveau à l'ombre d'une des églises de cet Oratoire qu'il a tant aimé.

CHAPITRE V

Le P. de Bérulle, écrivain.

On sait que le pape Urbain VIII avait appelé le P. de Bérulle l'*Apôtre du Verbe Incarné*. Cette parole n'est pas seulement un magnifique éloge décerné à la piété du fondateur de l'Oratoire; on y trouve encore, pour ainsi dire, le résumé substantiel de ses œuvres écrites; car on peut dire d'elles, comme de la vie entière de notre saint cardinal, qu'elles ont toutes pour but de faire connaître et aimer davantage Notre-Seigneur Jésus-Christ. On ne saurait vraiment leur donner de meilleure épigraphe que ces paroles si touchantes de saint Bernard : « Rien de ce que je lis n'a « de saveur pour moi, si je n'y trouve le nom de « Jésus [1]. » Ce n'est pas que le Père de Bérulle n'ait traité avec sa profondeur ordinaire toutes les ques-

1 *Si scribas, non sapit mihi, nisi legero ibi Jesum. Si disputes aut conferas, non sapit mihi, nisi sonuerit ibi Jesus.* (S. Bern. Serm. XV in Cantic., n° 6.)

tions de la théologie spéculative [1]; on a même pu dresser de ses ouvrages une table méthodique, selon l'ordre de la Somme de saint Thomas d'Aquin [2]. Cependant, c'est toujours dans leurs relations avec le mystère fondamental de l'Incarnation du Verbe que sont agités tous ces problèmes de la théologie; c'est toujours le dogme de l'Incarnation qui les éclaire, à peu près comme dans ce fameux tableau où le Corrége a représenté la naissance du Fils de Dieu, et où, dans les ténèbres de la nuit, la seule, mais éblouissante et divine lumière qui éclaire l'étable de Bethléem, vient tout entière de l'Enfant Jésus [3].

On en peut dire autant des Opuscules de piété et des Lettres spirituelles du cardinal. C'est toujours aux incompréhensibles abaissements du Dieu fait homme que l'éminent directeur va demander le secret des conseils les plus élevés et les plus pratiques, des consolations les plus efficaces, des encouragements les plus persuasifs.

Les ouvrages du P. de Bérulle expressément con-

1. Voici la liste complète des ouvrages du P. de Bérulle : 1° Discours sur la mission des Pasteurs ; 2° Discours sur le sacrifice de la messe ; 3° Discours sur la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ; 4° Traité de l'abnégation intérieure ; 5° Les grandeurs de Jésus ; 6° Les élévations à Jésus et à Marie ; 7° La Vie de Jésus ; 8° Les élévations sur sainte Madeleine ; 9° Mémorial pour la direction des supérieurs ; 10° Écrits et opuscules de piété ; 11° Lettres spirituelles ; 12° Lettres diverses.

2. Cette table se trouve à la fin de l'édition des Œuvres du cardinal de Bérulle donnée par M. Migne.

3. Galerie de Dresde.

sacrés à exposer et à méditer ce mystère dont les profondeurs ravissaient d'enthousiasme l'apôtre saint Paul, sont : 1° *Les Discours de l'État et des Grandeurs de Jésus* au nombre de douze [1]; 2° *La vie de Jésus*; 3° *Les Élévations à Jésus-Christ sur la conduite de son esprit et de sa grâce vers sainte Madeleine*. Ce dernier écrit fut composé pour Henriette de France, lorsqu'elle quitta la cour de Louis XIII pour se rendre en Angleterre.

Nous ne ferons pas ici l'analyse de ces ouvrages. Ils se prêtent peu, d'ailleurs, à un tel travail. En effet, outre les considérations empruntées à la théologie la plus haute, les termes de l'école y sont prodigués sans mesure, et à part un certain nombre de passages où l'éloquence s'élève jusqu'au sublime, un style diffus embarrasse souvent le lecteur par la multiplicité des expressions, l'interminable longueur des périodes, et la monotonie des répétitions. On est plus d'une fois tenté de penser que l'auteur a écrit uniquement pour lui-même, sans se préoccuper du public. Souvent les mêmes expressions d'admiration et d'amour se rencontrent dans la même page, dans le même alinéa, dans la même ligne, parce que le cœur

1. Une édition séparée de cet ouvrage vient d'être donnée par M. l'abbé Olivier Piquand, aumônier du lycée d'Angoulême. (Paris, chez Siffre, 1, rue du Jardinet, 1865). Nous profitons de cette occasion pour féliciter l'éditeur de la piété avec laquelle il a respecté le texte et jusqu'à l'orthographe de notre vénéré Père. Cette édition est en même temps un chef-d'œuvre de typographie.

de l'écrivain, tout plein d'un si grand sujet, ne peut se lasser de l'exalter et de l'adorer [1].

La langue du cardinal de Bérulle n'est pas gracieuse et imagée comme celle de saint François de Sales : elle n'a pas non plus la précision, la sobriété et la force de celle de Bossuet. Elle ne manque cependant ni d'ampleur ni de majesté, et par ces caractères, elle est digne du grand siècle. Elle sert pour ainsi dire de préparation et de prélude à cette prose inimitable que devaient bientôt immortaliser les noms de Descartes, de Pascal, de Bossuet et de Fénelon.

Nous venons de nommer l'évêque de Meaux. Plus d'une fois, en lisant ses *Élévations sur les mystères*,

1. Je crains que cette appréciation du style et de *la manière* de notre illustre fondateur ne paraisse trop sévère. Il faut donc que je donne au moins un exemple, en affirmant simplement que chaque page des œuvres du cardinal en pourrait fournir de semblables. Je l'emprunte au 10e discours des Grandeurs de Jésus « Jésus est Dieu ; Fils de Dieu : car ces choses sont distinctes; puisque le Père est Dieu, et n'est pas Fils de Dieu ; puisque le Fils est Dieu et n'est pas Père; et puisque le Saint-Esprit est Dieu et n'est pas Fils de Dieu ; car Jésus est le Fils unique de Dieu, comme nous dirons ensuite. Il est Dieu en son essence ; il est Fils en sa personne; et ce nom de Fils est un nom égalant en sa qualité le nom de Père dans l'éternité. Et cette filiation ne dit rien de moins, ains dit chose égale à la Paternité de son Père. O vie procédante, mais vie coéternelle et coessentielle à son Père ! vie émanée ! mais aussi vie immanente en son Père! Car il dit à son Père : je suis et vis en vous, et vous êtes et vivez en moi. Vie, plénitude de vie ; car il lui dit ailleurs, et lors même qu'on lui va ravir la vie : « *Omnia tua mea sunt* (Joann., XVII, 10). Vie inséparable de lui. Car nul ne lui peut ravir cette divinité, comme le Père même ne veut et ne peut ne la lui point donner, le produisant par la nécessité heureuse et par la fécondité puissante de sa nature. »

et particulièrement celles des premières semaines, nous nous sommes rappelé certaines pages du P. de Bérulle. Bossuet avait certainement lu les Traités des *Grandeurs de Jésus*, de la *Vie de Jésus* et les opuscules du pieux cardinal sur le mystère de l'Incarnation. Ce serait une étude intéressante de poursuivre ce rapprochement dans le détail. On arriverait alors à cette conclusion qui marque à la fois les analogies et les dissemblances de ces deux auteurs : faites vivre Bossuet un demi-siècle plus tôt, et il eût peut-être écrit comme le cardinal de Bérulle; et si celui-ci avait eu à son service une langue plus assouplie et mieux disciplinée, qui sait s'il n'aurait pas, lui aussi, marqué sa place parmi les classiques du XVIIe siècle?

Qu'on lise par exemple cette page empruntée au premier discours du traité sur la mission des Pasteurs. Pierre de Bérulle s'adresse aux réformés et les apostrophe en ces termes :

Messieurs, il y a environ quatre-vingts ans que l'Église dans laquelle vous vivez n'était point au monde ; que les souverains de la chrétienté n'en connaissaient ni les agents, ni les assemblées, ni les synodes ; que la terre n'avait point ouï sa voix et ne savait en quelle langue elle parlait ou priait, et que le ciel, ouvert il y a plus de 1600 ans, n'avait point encore reçu les prémices de ses labeurs, ni donné de couronnes à ses combats.

Au contraire, l'Église catholique, apostolique et romaine que vous combattez, prenait sa source et origine des apôtres envoyés par tout le monde, se trouvait aussi

visiblement étendue en unité de foi par tous les lieux de la terre; son nom était connu et révéré en tous les coins de l'univers; sa piété adorait en tout lieu le vrai Dieu en esprit et en vérité; son zèle et sa voix publiaient partout le Sauveur et son Évangile... C'est Jésus même qui a bâti cette Église; elle n'est pas l'œuvre ni d'un homme, ni d'un ange, mais d'un Homme-Dieu. Il l'a douée de force, même contre les enfers; il lui a promis durée contre la tyrannie des siècles... Elle va partout; partout elle se fait connaître et entendre. Dès sa naissance, elle est visible et parlante : elle n'est jamais muette et invisible. Sa parole. ses souffrances, ses miracles la font voir et admirer par tout le monde, et le monde n'a point un plus digne sujet de ses histoires.

Ne semble-t-il pas que vous venez de lire un fragment de *l'Histoire des Variations?* Écoutez aussi avec quelle liberté apostolique l'humble supérieur de l'Oratoire, dédiant à Louis XIII son *Livre des Grandeurs de Jésus*, rappelle au monarque les grâces dont Dieu l'a comblé et la redoutable responsabilité attachée au rang suprême. Vous trouverez là en même temps Bossuet et Bourdaloue :

Aimez, servez et adorez celui qui vous a tiré du néant pour vous donner l'être; de la poussière de la terre pour vous faire homme; et du commun d'entre les hommes pour vous élever par-dessus les hommes... Mais Dieu, qui se montre grand à son peuple en la grandeur des Rois, se montre grand aux Rois en la sévérité qu'il exerce sur eux, pour les tenir en crainte de la justice, et par cette rigueur

réprimer l'excès de leurs délices et l'abus de leur puissance. Je me perds quand je lis en l'Écriture que le premier roi d'Israël, roi donné de Dieu à son peuple, roi choisi de Dieu même, est réprouvé de Dieu pour imprimer une terreur aux Rois dans leurs délices et dans la jouissance de leur grandeur. Et cet effroi s'augmente quand je le vois réprouvé de Dieu pour une chose si petite en apparence, comme pour n'avoir eu patience d'attendre quelque peu de temps le prophète qui tardait... Si à cette aune sont mesurés les Rois et s'ils sont traités à cette rigueur, et selon cet exemple du premier d'entre eux, que feront-ils ? que deviendront-ils ? et que répondront à Dieu les Rois qui se noient dans les délices, qui suivent leurs passions, et veulent que leurs peuples les suivent?... qui croient que leur grandeur consiste à pouvoir et à faire tout ce qu'on veut, au lieu que la vraie grandeur est à vouloir ce qu'on doit ?... Ainsi Dieu veut que les Rois règnent pour lui et non pour eux. Dieu veut régner par eux comme par les plus nobles instruments de sa gloire, ou veut régner sur eux, faisant paraître sa grandeur en leur abaissement et son ire en leur châtiment, suivant cet oracle de l'Écriture : *Potentes potenter tormenta patientur* (Sap. VI, 7).

Enfin, dans ces conseils adressés par Marie de Médicis à la nouvelle reine d'Angleterre, sa fille, et rédigés sur sa demande par le P. de Bérulle, ne croit-on pas entendre le sage et pieux instituteur du duc de Bourgogne?

Ma fille, souvenez-vous toujours que vous êtes fille de l'Église. C'est la première et plus grande dignité que vous ayez. Toutes les autres viennent de la terre, et ne passent

point cette vie. Celle-ci, qui vient du ciel, vous élève au ciel. Rendez donc grâces à Dieu de vous avoir faite chrétienne et catholique. Ce titre vous est acquis par le sang précieux de son Fils unique. Ayez soin de le conserver, quand ce devrait être au prix de votre sang. N'écoutez jamais rien de contraire à la foi que vous professez. C'est à l'Église à parler pour vous. Elle a assez de lumières pour vous éclairer et de force pour vous défendre. Persévérez dans votre fidélité pour elle et dans la simplicité de votre foi. Montrez-vous fille du grand saint Louis, qui est allé mourir pour la foi dans les pays étrangers. Fréquentez les sacrements; et, pour le faire avec fruit, faites des œuvres dignes de la foi que vous professez... Ayez soin de protéger auprès du Roi votre mari les catholiques anglais. Soyez à leur égard une Esther suscitée de Dieu pour le salut de son peuple. Ils sont depuis plusieurs années dans la souffrance, et ils souffrent pour la religion, double titre qui doit vous les rendre recommandables. N'oubliez pas non plus les autres pauvres Anglais. Quoiqu'ils soient d'une autre religion que vous, vous êtes leur Reine; vous les devez assister et édifier, et par cette voie, les disposer doucement à sortir de l'erreur.

Outre les opuscules de piété qui sont au nombre de 203 et dont la plupart traitent des divers mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ, on a recueilli et publié plus de 250 lettres du cardinal de Bérulle. La moitié environ de ces lettres ont été adressées à des religieuses Carmélites, et la plupart des autres à des Supérieurs ou à des Pères de l'Oratoire. Il y aurait encore là matière à un rapprochement intéressant entre le

cardinal de Bérulle, et saint François de Sales, Bossuet et Fénelon. Ce qu'il y a de commun entre ces grands personnages, c'est la touchante sollicitude avec laquelle ils font part de leurs lumières et de la sagesse même de Dieu aux âmes qui les consultent. Quoi de plus admirable par exemple, que Bossuet s'interrompant entre deux chapitres de *la Connaissance de Dieu* pour répondre aux scrupules d'une humble religieuse? Quelle onction, quelle sagesse, quelle autorité dans ses lettres de direction! Mais le grand évêque sait le prix des âmes; et, dans cette vie si remplie, il ne ménage pas le temps que réclament de lui les besoins, les inquiétudes et jusqu'aux scrupules de ces âmes si chères. C'est ce que saint François de Sales avait fait pour Madame de Chantal; c'est ce que le P. de Bérulle fait aussi pour les filles de sainte Thérèse, et pour ses propres enfants, les prêtres de l'Oratoire. « Nous devons, écrit-il à une Carmélite, pour-« voir aux besoins de chacune d'entre vous comme « si Dieu ne nous avait chargé que de cette âme au « monde. »

La lettre suivante écrite à une autre Carmélite aux approches de l'Avent, ne semble-t-elle pas échappée de la plume du saint évêque de Genève?

Voyez un temps saint qui s'approche, le temps de l'avénement de Jésus au monde. C'est le printemps de l'univers auquel fleurit la fleur des fleurs, Jésus de Nazareth, qui s'appelle dans ses Écritures, la fleur des champs et le

lis des vallées. C'est le temps le plus délicieux des âmes intérieures liées à Jésus et à Marie.

Dans les autres lettres, c'est toujours cette même vigoureuse piété qui convie les âmes éprouvées à s'unir étroitement aux abaissements, aux humiliations, aux souffrances de Jésus-Christ, et à « révérer ces « voies dures et sévères qu'il a voulu porter de la « part de son Père éternel en sa vie sur la terre. »

En un mot, c'est toujours et partout le Verbe Incarné que son apôtre ne cesse de présenter aux chrétiens comme le modèle achevé de toutes les vertus. Comme saint Paul, le P. de Bérulle avait fait profession de « ne rien savoir que Jésus, et Jésus crucifié. « *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos nisi* « *Jesum Christum, et hunc crucifixum* [1]. »

Ce caractère dont sont marquées les œuvres écrites du P. de Bérulle est bien plus visible encore dans cette œuvre vivante de l'Oratoire, qu'il prit tant de peine à former à l'image du Verbe fait chair, et qu'il eut tant de joie à consacrer au sacerdoce éternel du Fils de Dieu.

1. I Cor. II, 2.

CHAPITRE VI

Caractère, but, esprit de la nouvelle Congrégation.

Nous avons déjà dit quelles pensées avaient présidé à la fondation de l'Oratoire de Jésus; à quels besoins il répondait dans la société et dans l'Église de France au commencement du XVIIe siècle; et avec quelle faveur, malgré des obstacles redoutables et de violentes persécutions, il avait été accueilli.

Il faut maintenant étudier de plus près le caractère, le but et l'esprit de la nouvelle Congrégation.

L'idée fondamentale sur laquelle le P. de Bérulle insiste fréquemment dans ses écrits, et dont les développements ont formé toute la tradition oratorienne au XVIIe et au XVIIIe siècle, c'est la relation étroite de cette nouvelle Congrégation avec le sacerdoce; c'est son intime union avec le Verbe Incarné, considéré surtout comme prêtre, c'est-à-dire comme adorateur du Père et comme médiateur entre Dieu et les hommes.

Par une conception dont la grandeur éclate d'elle-

même, le P. de Bérulle compare le sacerdoce aux divers ordres religieux fondés au sein de l'Église dans la suite des temps. Ceux-ci ont eu pour fondateurs des hommes, et se sont spécialement voués à la profession permanente de telle ou telle des perfections évangéliques « qui de la pauvreté, comme les capucins; « qui de la solitude comme les Chartreux; qui de l'o- « béissance comme les Jésuites[1]. »

Quant au sacerdoce, c'est l'ordre fondé par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même; il est le premier, le plus essentiel et le plus nécessaire à l'Église, puisque l'état de prêtrise est non-seulement « un état saint et « sacré en son institution, un office divin en son usage « et ministère; mais encore, l'origine de toute la sain- « teté qui doit être en l'Église de Dieu[2]. » Aussi toutes les vertus et perfections évangéliques doivent-elles être réunies dans cet ordre, par la force de son union à Jésus-Christ. Il n'a pas, comme les autres familles religieuses, à faire élection particulière d'une de ces perfections, pour s'y livrer spécialement[3]. Sa vocation

1. L'esprit de la Congrég. de l'Or. de Jésus, et les devoirs de ceux qui y sont appelés. Œuvres du card. de Bérulle. Éd. Migne, col. 1270.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.* Ces mêmes pensées sont développées dans le livre des *Grandeurs de Jésus* : « O Jésus, je vous requiers que notre vie, notre état, notre différence en la terre et au ciel soit dérivée de vous et de votre humanité sacrée ; et qu'en cette dévotion spéciale au mystère de l'Incarnation, soit notre vie et notre état, notre esprit et notre différence particulière entre les autres sociétés saintes et honorables qui sont en votre Église, et qui semblent avoir voulu saintement parta-

et son devoir est de les embrasser et de les pratiquer toutes avec un égal zèle et un égal amour.

Dans les commencements, et avant même l'établissement des ordres religieux, l'ordre sacerdotal dont Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même est l'instituteur, avait dans sa plénitude l'esprit de sa sublime vocation, et, avec toute la perfection dont des hommes peuvent être capables, reproduisait en lui-même les vertus de l'Homme-Dieu.

Lors, la sainteté résidait au clergé comme en son fort et abattait les idoles et les impiétés de la terre. Lors, le clergé, composé des prélats et des prêtres, ne respirait que choses saintes, ne traitait que de choses saintes, laissant les choses profanes aux profanes. Lors, le clergé portait hautement gravées en soi-même l'autorité de Dieu, la sainteté de Dieu, la lumière de Dieu, trois beaux fleurons de la couronne sacerdotale, joints ensemble par le conseil de Dieu sur ses oints, sur ses prêtres et sur son Église, tellement que les premiers prêtres étaient et les saints, et les docteurs de l'Église, Dieu conservant en un même

ger la robe que vous avez laissée, montant en la croix, en partageant entre elles la variété de vos vertus et perfections, par lesquelles elles vous servent en la terre; les unes ayant choisi la pénitence, les autres la solitude, d'autres l'obéissance pour marque, pour objet et pour exercice principal de leur institution. Car les honorant toutes comme nous devons, nous choisissons pour notre marque et notre différence principale cette particulière piété et dévotion vers vous et vers votre humanité sacrée ; vers votre vie, votre croix, votre esprit ; vers votre gloire, vos grandeurs, vos états, et généralement vers tous vos mystères, ayant désir et dessein de renouveler notre amour, notre appartenance, et notre servitude vers vous. (*Grandeurs de Jésus.*

ordre autorité, sainteté et doctrine, et unissant ces trois perfections en l'ordre sacerdotal, en l'honneur et imitation de la sainte Trinité, où nous adorons l'autorité du Père, la lumière du Fils, et la sainteté du Saint-Esprit, divinement liés en unité d'essence[1].

Mais cette perfection sacerdotale, si essentielle aux progrès de l'Église, à la manifestation de Jésus-Christ et au salut des âmes, ne s'est pas toujours maintenue à la hauteur où l'avait établie le Fils de Dieu. Il y a eu çà et là, parmi les hommes chargés de garder ce dépôt sacré de honteuses prévarications.

Les hérétiques ont pris occasion de ces défaillances partielles pour déchirer la tunique sans couture du Christ, et pour briser l'unité de son Église. Emportés par l'orgueil et séduits par leurs propres conceptions, ils ont rompu là où il fallait seulement redresser; sous prétexte de réformer, ils ont détruit. Pendant ce temps, l'Église, toujours assistée, suivant les promesses divines, des lumières et de la sagesse de son invisible Époux, poursuivait sans relâche la correction des abus et le retour à l'idéal de la perfection primitive.

Dans le siècle même où avait éclaté la révolte de Luther et de Calvin, les immortels travaux du concile de Trente avaient posé les bases de la véritable réforme, et l'Église, comptant sur Dieu et sur les prodiges de sa droite, n'attendait plus que des hommes

1. Œuvres du cardinal de Bérulle. Lettre 136, à un Père de l'Oratoire. (De la Prêtrise et de la Congrég. de l'Orat.)

d'humilité et de zèle pour être les exécuteurs providentiels de tant de sages décrets promulgués dans cette assemblée. Elle ne les attendit pas longtemps.

Dans la pensée du P. de Bérulle, la mission de l'Oratoire devait être de s'inspirer du concile de Trente, et de travailler à rétablir l'ordre sacerdotal dans la plénitude de sainteté sans laquelle il est inhabile à remplir sa divine tâche.

L'Oratoire est donc une congrégation dont le but est de tendre à la perfection du sacerdoce.

Sans doute, c'est l'obligation stricte de tout prêtre, en vertu de son ordination, de travailler sans relâche à la perfection propre à son état. Mais n'est-il pas visible qu'une congrégation rend ce travail à la fois plus facile et plus efficace en coordonnant des efforts jusqu'alors isolés, et en assurant à chacun de ses membres la charitable coopération de tous les autres? Tel est le but que se propose d'atteindre l'Oratoire. Il fait de l'obligation de tendre à la perfection sacerdotale le caractère dominant de sa constitution, l'esprit de ses œuvres, l'unité vivante de toutes ses fonctions et de tous ses ministères, et il offre à tout prêtre, sérieusement désireux de se maintenir toujours à la hauteur de son saint état, le secours inappréciable de la vie commune.

Car la vie commune et sociale est presque essentielle à l'état ecclésiastique, pour se perfectionner en lui-même et en ses exercices; la solitude étant non-seulement nui-

sible aux infirmes, mais aussi à ceux qui ont besoin de beaucoup de choses pour leurs fonctions et pour procurer le salut du prochain, les privant de plusieurs secours et moyens qui se trouvent dans une communauté réglée, en laquelle ils se rendent plus capables par la communication de leurs labeurs, plus à la main du peuple qui les trouve tous en même temps, au même lieu, disposés à toute heure à servir Dieu dans les fonctions ecclésiastiques, et dans les œuvres de la charité où leur assistance est requise.

Et, outre que cette vie commune apporte à ceux qui y sont associés, cette facilité de se perfectionner en eux et en leur sacré ministère, elle donne moyen à ceux que Dieu appelle à la perfection chrétienne pour y parvenir, ayant une congrégation à la conduite de laquelle ils se soumettent, et en laquelle ils peuvent éviter les empêchements de la piété et du fruit de leurs bonnes actions, étant aidés par la société, par les exemples, les conférences et plusieurs autres secours d'iceux qui conspirent à même dessein, toutes lesquelles choses manquent à ceux qui vivent en particulier[1].

Les ordres religieux proprement dits conduisent leurs sujets à la perfection par le moyen des vœux; dans la pensée du P. de Bérulle, l'ordre sacerdotal ne devait pas tendre à une perfection moins élevée. Le prêtre, il est vrai, n'a point, par le seul fait de sa consécration, placé d'avance tous les actes de sa vie sous le joug de ces vœux solennels[2] qui suffisent par eux-

1. P. de Bérulle. *Préface des Règlements de l'Oratoire de Jésus.*

2. A l'exception toutefois du vœu de chasteté. Encore ce vœu n'est-il pas exprimé explicitement; il est renfermé dans quelque chose de

mêmes, d'après la théologie, pour établir l'homme dans un état de perfection [1]. Le prêtre de l'Oratoire, en particulier, n'ajoute rien aux obligations communes à tout le sacerdoce, et s'il s'impose la pratique fervente et assidue de l'obéissance, de la mortification et des autres conseils évangéliques, c'est au nom de cette consécration totale de l'homme à Jésus-Christ qui fait toute l'essence du sacerdoce. En un mot, le fond de la vie oratorienne, c'est un appel sans cesse renouvelé à la bonne volonté et au don spontané de soi-même, pour réaliser dans leur perfection toutes les vertus dont le prêtre doit être le modèle. Il suffit, d'ailleurs, pour faire connaître le véritable esprit de l'Oratoire, de rappeler ces paroles si souvent citées de Bossuet, dans l'oraison funèbre du P. Bourgoing :

L'amour immense de Pierre de Bérulle pour l'Église lui inspira le dessein de former une compagnie à laquelle il n'a point voulu donner d'autre esprit que l'esprit même de l'Église, ni d'autres règles que ses canons, ni d'autres supérieurs que ses évêques, ni d'autres liens que sa charité, ni d'autres vœux solennels que ceux du baptême et du sacerdoce.

Là, une sainte liberté fait un saint engagement [2]. On

plus grand que lui, à savoir la consécration totale de l'homme à Dieu dans son âme et dans son corps.

1. *Religiosi se voto astringunt ad hoc quod a rebus sæcularibus se abstineant, quibus licite uti poterant, ad hoc quod liberius Deo vacent : in quo consistit perfectio præsentis vitæ.* (S. Th., 2ª 2ª, CLXXXIV, a. 5).

2. Au reste, c'est toujours ainsi que la liberté oratorienne a été com-

obéit sans dépendre, on gouverne sans commander; toute l'autorité est dans la douceur, et le respect s'entretient sans le secours de la crainte. La charité qui bannit la crainte opère un si grand miracle, et sans autre joug qu'elle-même, elle sait, non-seulement captiver, mais encore anéantir la volonté propre.

Cet idéal de perfection proposé aux prêtres de l'Oratoire, et dont la vie commune devait leur faciliter la pratique, nous le trouvons tracé par le P. de Bérulle lui-même dans la *Préface des règlements de l'Oratoire.*

Comme tous ceux qui vivent en cette Société et Congrégation par la conduite de leur état sont obligés à toute la perfection ci-dessus proposée, aussi leur vie doit être parfaite, assujettie, réglée, sociale, édifiante et laborieuse.

Parfaite en ses intentions ; ne recherchant que Dieu et non soi-même ; ne prétendant que le ciel et non la terre ; ne se réservant aucun droit qu'à posséder Jésus et appartenir à lui et à sa très-sainte Mère; négligeant tous les autres droits comme s'ils n'existaient pas, et ne les conservant que pour l'intérêt de Jésus et de sa Mère ;

Vie *sujette* en ses fonctions et exercices, n'agissant et ne s'employant que par la volonté d'autrui ;

Vie *réglée et exacte* en l'observance des règlements ;

prise. J'extrais des actes de visite de 1783 et 1784 la parole suivante du P. de Balagny : « Dans notre corps, la liberté ne consiste pas à prendre de nos règles et de nos usages ce qui nous plaît et à rejeter ce qui déplaît; mais à vouloir et à faire librement ce qu'on doit, « *quasi liberi.* » (I Pet., II, 16) (Arch. de l'Emp., carton M. 231.)

les suivant par un esprit d'amour envers Dieu et non par contrainte ;

Vie *sociale* en humilité et douceur d'esprit, et en support charitable d'autrui, *alter alterius onera portate... Non quæ sua sunt singuli considerantes;*

Vie *édifiante* du prochain par modestie, humilité d'esprit, et conversation exemplaire;

Vie *laborieuse* en l'extérieur, en ses exercices et occupations contre l'oisiveté et l'inutilité;

Vie *intérieure* et élevée à Dieu[1].

Et pour montrer comment le principe de cette vie ne réside pas dans les vœux de la religion, mais dans l'union à Jésus-Christ par la consécration sacerdotale, le fondateur de l'Oratoire ajoute :

Auxquelles sortes de vies les prêtres sont conviés par la vie du Fils de Dieu, laquelle ils doivent exprimer en eux-mêmes ; car il nous faut être et vivre en Jésus, puisque nous ne subsistons qu'en lui devant la face de Dieu.

La vie *parfaite* regarde et adore sa vie divine.

La vie *sujette*, sa vie assujettie aux bassesses de notre humanité et de tous les états et degrés de cette humanité jusqu'à l'enfance, la souffrance et la mort.

La vie *réglée* regarde et adore sa vie réglée selon les heures et les moments ordonnés par le vouloir du Père et par le cours même de la nature.

La vie *sociale*, sa vie avec les apôtres, la sainte Vierge et saint Joseph.

1. Préface des règlements de l'Oratoire. Œuvres du cardinal de Bérulle. Éd. Migne, col. 1626.

La vie *édifiante et laborieuse*, sa vie exemplaire au milieu de la terre, ses labeurs et sa croix.

Le lien véritable de cette congrégation est la charité ; et le dessein formé de tous ceux qui y sont appelés de tendre généralement à la perfection de la vie évangélique, et par aucun vœu solennel. C'est pourquoi leur vie, qui doit être singulière intérieurement, est commune extérieurement, et leur conduite regarde beaucoup plus la piété, et est bien plus liée à Jésus, à son Église, à ses devoirs, à ses conseils sur les âmes et à son sacerdoce, qu'elle ne regarde et n'est liée aux cérémonies et observations extérieures, desquelles toutefois elle ne doit pas manquer, mais bien les avoir accommodées à la vie commune en l'extérieur [1].

Une autre conséquence de la liaison de l'Oratoire à Jésus-Christ, envisagé comme souverain prêtre, et ce n'est pas la moins considérable, c'est la multiplicité des œuvres et des ministères dans lesquels cette congrégation fait profession de servir l'Église.

Ainsi, tandis que, parmi les ordres religieux, les uns se vouent plus spécialement à la prédication, les autres à l'enseignement, d'autres à la solitude et à la vie contemplative, l'Oratoire n'exclut aucun des devoirs qui peuvent convenir à la vocation du prêtre. D'où il suit que tout prêtre, pourvu qu'il aspire à la perfection du sacerdoce, peut et doit trouver sa place et son emploi dans l'Oratoire, quelles que soient ses préférences et ses aptitudes.

1. Préface des règlements. *Id. ib.*

C'est ce qu'explique fort clairement le P. Amelote, dans la Vie du P. de Condren :

Etes-vous capable des grandes études? La congrégation de l'Oratoire vous donnera du repos, des livres et des chaires même pour enseigner. Aimez-vous la retraite? Elle a des maisons de silence et de solitude. Vous sentez-vous porté à la pénitence? Vous trouverez chez elle des exemples de l'abstinence des Chartreux. Le zèle de la maison de Dieu vous dévore-t-il le cœur? Elle vous donnera le choix des missions et des cures. Aimez-vous le chant et les cérémonies? Elle vous donnera un ministère de chantre dans un chapitre. Enfin sa charité fait qu'elle est toutes sortes de communautés et cependant elle ne ressemble à aucune, parce qu'elle n'est point détachée des Évêques et qu'elle est liée à tous les supérieurs naturels [1].

Tel est donc l'esprit de l'Oratoire : pour but la perfection du sacerdoce ; pour principe et pour moyen, la charité ; rien par vœu, tout par amour ; rien de profane et de séculier, tout par rapport à Jésus-Christ, à l'Église et au sacerdoce.

Faisons connaître maintenant, en l'esquissant à grands traits, le mécanisme de sa constitution et de ses règlements.

1. La vie du P. de Condren, par le P. Amelote (II P., ch. VIII, p. 109)

CHAPITRE VII

Constitutions de l'Oratoire.

La Constitution Oratorienne repose tout entière sur ce principe que la Congrégation elle-même est « la « source et la raison suprême de l'exercice de l'auto- « rité. » C'est à elle de nommer ses officiers et de composer ses règlements. Investie par les Bulles Pontificales d'un véritable droit de contrôle, elle examine, pour la juger, l'administration des supérieurs, ratifie ou abroge leurs mesures, et à l'exception des points fondamentaux sanctionnés par le Saint-Siége, demeure toujours dans une entière liberté de décider et de faire ce qu'elle estime importer le plus au bien général de la communauté [1].

1. « La puissance et autorité suprême et entière de la Congrégation réside dans le corps de la Congrégation dûment assemblée, à laquelle le Général même demeure soumis et est obligé de suivre la pluralité des suffrages en toutes choses, sa voix néanmoins comptée pour deux. » (1re ass., sess. 5e. Résolution votée sur la demande du P. de Condren.) « Le Général peut, pour un temps, donner des ordres et mandements qui seront suivis jusqu'à la prochaine assemblée, en laquelle lesdits ordres et mandements étant proposés, il sera au pouvoir de ladite assemblée de les faire passer en lois et constitutions stables, ou en ordonner autrement. » (1er ass., sess. 9e).

Mais la congrégation tout entière ne saurait exercer directement et par elle-même ces importantes prérogatives[1]. Elle délègue donc le gouvernement et l'administration au Supérieur et aux assistants nommés par elle, mais elle se réserve le droit d'examiner leur gestion : et elle exerce ce droit par le moyen des assemblées générales, périodiquement convoquées tous les trois ans, et auxquelles seules il appartient d'élire les officiers de la congrégation et de faire des règlements valables pour toujours[2].

Les assemblées générales jouent donc un rôle considérable dans le mécanisme de cette constitution qu'il est si intéressant d'étudier à la lumière du siècle où elle a été rédigée et mise en vigueur. C'est dans le premier tiers du XVIIe siècle, lorsque partout le pouvoir devient plus centralisateur, l'exercice de l'autorité plus immédiat, la part des inférieurs plus petite ; lorsque le système de Richelieu prélude à celui de Louis XIV ; à la veille du jour où la France, éblouie de gloire, pardonnera au Grand Roi d'oser dire : « l'État, c'est moi ; » au commencement de cette longue période de cent soixante-quinze ans, durant laquelle la représentation nationale des états généraux sera totale-

1. « Il serait à désirer, si c'était chose possible, que tous les sujets de la Congrégation s'assemblassent de temps en temps aux pieds du Fils de Dieu.... » (Discours du P. de Condren dans la 3e session de la 1re assemblée).

2. 1re Assemblée, sessions 7e, 8e, 9e, 10e, 11e.

ment suspendue et où, depuis ceux de 1614 jusqu'à ceux de 1789, il ne sera plus permis à la France de faire entendre sa voix à ceux qui la gouvernent, ni de protester contre les guerres fatales où on l'entraîne, ni de se plaindre des impôts dont on l'écrase, ni d'arrêter par le contrôle de ses représentants la dilapidation de ses finances ; c'est en ce temps que les fondateurs de l'Oratoire lui donnent une constitution où se trouvent si scrupuleusement ménagés les droits de tous, où les supérieurs ont le devoir de s'enquérir de l'opinion des inférieurs, où l'autorité enfin est appelée à rendre un compte périodique de ses actes et à se dessaisir de son pouvoir en présence d'un pouvoir plus haut, qui est celui de la Congrégation elle-même représentée par ses députés.

On s'étonnerait moins de voir cette part considérable faite à la liberté, s'il s'agissait d'un de ces ordres religieux fondés au moyen âge et contemporains d'une époque à laquelle le système moderne de la centralisation administrative était inconnu. Ce régime des assemblées et des élections était alors en pleine vigueur au sein des monastères d'hommes et de femmes, bien longtemps avant que la pensée vînt de l'introduire dans la société civile[1] ; et tel publiciste

1. Après avoir analysé les constitutions données par saint Dominique aux frères Prêcheurs, le P. Lacordaire ajoute : « Voilà les constitutions qu'un chrétien du XIIIe siècle donnait à d'autres chrétiens, et assurément, toutes les chartes modernes comparées à celle-la, paraî-

qui croit faire œuvre d'érudition et de bon goût en dénonçant tous les jours aux amis de la liberté et du progrès les instincts et les allures despotiques de l'Église, serait fort surpris, en lisant les constitutions de l'ordre de Cîteaux ou de l'ordre de Saint-Dominique, de trouver derrière ces cloîtres tant calomniés autant de petites cités administrées par des magistrats de leur choix, et sachant allier à l'obéissance la plus héroïque, l'exercice le plus noble de la vraie et saine liberté.

Mais, à l'époque dont nous parlons, les tendances qui se manifestaient au sein de la société civile commençaient aussi à se montrer dans les congrégations religieuses nouvellement instituées. A ce point de vue, les ordres fondés au XVIe et au XVIIe siècle, diffèrent très-notablement des grands ordres monastiques du moyen âge. On y sent prévaloir le principe de l'autorité. Sans doute, le pouvoir, devenu plus fort, peut exercer une action plus vigoureuse sur les diverses œuvres entreprises par la congrégation; mais, tandis que le gouvernement se concentre aux mains d'un plus petit nombre, le contrôle des inférieurs sur l'administration générale de la communauté devient presque nul.

traient étrangement despotiques. Des milliers d'hommes, dispersés par toute la terre, ont vécu six cents ans sous ce régime, unis et pacifiques, les plus laborieux, les plus obéissants, les plus libres des hommes. » (Mémoire pour le rétablissement des Frères Prêcheurs, ch. II).

Née sous le règne de Louis XIII et en pleine vigueur pendant la longue période où l'absolutisme monarchique atteignit son apogée, la Constitution de l'Oratoire semble donc un véritable anachronisme. On dirait que ses fondateurs ont devancé par leur haute intelligence l'esprit des temps et la marche des idées. En cela, encore, saint Philippe de Néri avait servi de modèle au cardinal de Bérulle et au P. de Condren. Dans l'Oratoire d'Italie, le gouvernement de la Congrégation s'exerce presque en famille ; et nous avons vu par quel heureux mélange de liberté et de charité saint Philippe avait tempéré l'exercice d'ailleurs nécessaire du pouvoir. L'extension rapide et considérable prise par l'Oratoire de France ne permettait pas de s'en tenir à ces formes très-simples et toutes primitives. Il fallait nécessairement un gouvernement plus compliqué et plus fort, mais il reposait sur le même principe.

Parlons d'abord des assemblées générales, puisqu'il faut remonter jusqu'à elles pour trouver le fondement légitime de l'autorité dont sont investis les supérieurs.

Les assemblées devaient se tenir tous les trois ans. Elles se composaient des députés de la Congrégation, nés ou élus[1]. Étaient députés nés aux assemblées le supérieur général et les Pères appelés à divers titres à participer le plus directement à son administration.

1. 1re ass., sess. 5e, et 3e ass., sess. 16e.

Les autres députés étaient envoyés à l'assemblée par l'élection de leurs confrères, et cette élection se faisait dans les conditions suivantes : pour être *électeur*, c'est-à-dire, en employant le langage même de nos anciennes constitutions, pour jouir de la voix *active*, il fallait être prêtre, et avoir trois ans et trois mois de réception dans la Congrégation.

Pour être *éligible* c'est-à-dire pour jouir de la voix *passive*, il fallait avoir sept ans de réception accomplis et cinq ans de prêtrise. La proportion des députés aux électeurs était de un à douze [1].

Pendant leur tenue, les assemblées générales régulièrement constituées et présidées par le supérieur général, sont investies de l'omnipotence législative et exécutive [2].

Précédées d'une messe solennelle du Saint-Esprit, les assemblées sont, pendant toute la durée de leurs travaux, assistées des prières les plus ferventes et des exercices les plus propres à attirer sur toutes leurs délibérations les lumières de Dieu. Dans ce but, cinq messes sont dites chaque jour aux intentions suivantes :

La première, en l'honneur de la très-sainte Trinité ;

La deuxième, en l'honneur du Saint-Esprit;

1. 1re ass., sess. 6e.

2. Brefs d'Innocent X, 19 novembre 1654, et d'Alexandre VII, 1er juin 1656. Voir aussi le recueil des règlements, I, 99, II, 638, et le recueil des dix premières assemblées, pag. 28-30.

La troisième, en l'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de son incarnation, de ses mystères et particulièrement de son sacerdoce ;

La quatrième, en l'honneur de la sainte Vierge ;

La cinquième, pour demander pardon des fautes commises pendant le cours de l'assemblée.

Enfin, chaque soir, après la prière, on tire le Saint-Sacrement du tabernacle, on le place au milieu des cierges allumés, et quatre députés en surplis l'adorent pendant un quart d'heure au nom de tous leurs confrères [1].

Au commencement de chaque session, les principes essentiels de la perfection chrétienne et sacerdotale sont rappelés à tous les membres de l'assemblée soit par une exhortation de piété faite par le président, soit par la lecture de quelques pages empruntées aux œuvres du cardinal de Bérulle ou de quelqu'un des anciens Pères de la Congrégation.

Une fois ces précautions prises pour bannir des travaux de l'assemblée l'esprit de contention et les vues humaines, les députés se consacrent tout entier à leur grande mission.

Un de leurs premiers actes, après la vérification des pouvoirs [2], est de nommer, par voie de scrutin et à la pluralité des suffrages, trois consultants et un

1. Recueil des sept premières assemblées, ch. II, pag. 37-39.

2. « Les procurations des députés ayant toutes été trouvées en bonne forme. » (2e ass., sess. 2e.)

secrétaire [1]. Ici déjà se manifeste l'intention du législateur d'assurer aux délibérations la plus grande liberté possible. En effet, à l'exception du supérieur général qui est président-né de la réunion, aucun autre officier de la congrégation ne peut être nommé consultant. Cette exclusion est fondée tout entière sur le rôle des consultants, et voici en quoi il consiste [2].

Ils ont pour mission d'examiner les propositions faites par les députés et remises par écrit entre leurs mains. Le premier consultant fait un rapport public sur ces propositions et conclut soit à leur prise en considération, soit à leur rejet [3].

Cependant les propositions écartées par les consultants n'étaient pas condamnées sans appel. La délicatesse du législateur leur avait ménagé un jour de grâce; car, vers les dernières sessions, leurs auteurs avaient la faculté de les présenter de nouveau à l'assemblée, qui en décidait souverainement [4].

1. Recueil des sept premières assemblées, ch. III.

2. 2e ass., sess. 3e, 7e ass., sess. 5e.

3. Le premier consultant s'appelait, à cause de cela, *Proposant*. (Rec. des règlements, II, 646.)

4. « Pour la satisfaction d'un chacun, qui peut proposer ce que bon lui semble. » (Rec. des règlements, II, 647 et 667.)

On lit aussi dans les Actes de la 16e assemblée, 4e session, que « les Pères consultants n'ayant point encore reçu de mémoires qui leur fournissent de la matière pour faire quelque proposition à l'assemblée, on a donné liberté aux particuliers d'en faire, comme il s'est toujours pratiqué dans les assemblées précédentes. Ce que plusieurs ont fait sur beaucoup de matières différentes. » (Actes de la 16e ass., p. 9-16.)

Mais pourquoi les consultants sont-ils nécessairement choisis en dehors des Pères qui participent à l'administration du supérieur géneral et forment le conseil de la Congrégation? Parce que les propositions déposées par les particuliers peuvent amener l'assemblée à discuter et à censurer quelqu'un des actes de cette administration : et si les membres du conseil étaient consultants, ils se trouveraient être en même temps juges et parties, et rien n'entraverait davantage la liberté des députés[1].

Pour assurer encore plus de garanties à cette liberté sans laquelle l'assemblée perdrait son véritable caractère, toutes les fois qu'on discute un des actes de l'administration, le supérieur général et ses assistants doivent se retirer. Dans ce cas, la présidence appartient au premier consultant[2].

Alors même qu'aucun député n'aurait soumis à l'examen les actes du supérieur général, celui-ci s'absente ordinairement une fois, et les députés sont invités par le premier consultant à s'expliquer en toute liberté sur la manière dont la congrégation est gouvernée[3].

Saisis des propositions particulières par l'intermédiaire du premier consultant, les députés de l'assemblée doivent délibérer sur chacune d'elles et ont la

1. Recueil des sept premières assemblées, ch. III.
2. *Ibid.*
3. 5e assemblée, sur la proposition du P. Bourgoing, sup. gén.

faculté de donner un avis motivé [1]. En cas de partage égal des voix, celle du président (supérieur général ou premier consultant) est prépondérante [2]. Mais le président doit toujours opiner le dernier, pour ne pas peser sur l'opinion des députés, et afin d'écarter des délibérations toute apparence de contrainte [3].

On substitue le vote par scrutin au vote par mains levées pour les élections, pour la discussion des actes du supérieur général et des assistants et pour toutes les affaires importantes [4].

Afin de faciliter et d'accélérer l'étude des questions soumises à l'assemblée, celle-ci nomme dans son sein des commissions spéciales, dont les rapports servent de matière aux délibérations générales [5].

Les élections des officiers de la Congrégation ont lieu à la fin des sessions, quand toutes les propositions ont été examinées et toutes les affaires expédiées. On y procède dans l'ordre suivant :

1° Le supérieur général (quand il y a lieu.)

2° Les assistants.

3° Les visiteurs.

4° Le procureur général.

1. Recueil des règlements, II, 661.

2. Recueil des règlements, II, 662. Ce privilége ne s'appliquait point aux élections des officiers de la Congrégation.

3. Recueil des règlements, IIe p., ch. XI, a. 3.

4. Recueil des règlements, II, 662, et, en général, du reste, toutes les fois qu'un seul député le demande.

5. Recueil des règlements, II, 654.

5° Le secrétaire général et son adjoint[1].

A la fin de la dernière session les actes dressés par le secrétaire, étaient lus publiquement et signés par tous les députés. Le supérieur général adressait à l'assemblée une dernière exhortation de piété, et lui donnait sa bénédiction[2]; puis on procédait à la signature des Actes, après quoi, l'assemblée se trouvant légitimement dissoute, le gouvernement de la Congrégation était remis aux officiers élus par elle[3].

Il faut dire quelques mots des attributions de chacun de ces officiers.

Parlons d'abord du supérieur général. Dans l'Oratoire de saint Philippe de Néri la durée de cette charge était limitée à trois ans. Du vivant du cardinal de Bérulle, l'Oratoire n'avait rien statué sur ce point. La première assemblée, tenue en 1631 sous le généralat du P. de Condren, décida que « pour honorer l'éter- « nité du sacerdoce de Jésus-Christ » auquel l'Oratoire était spécialement voué, la durée de la supériorité générale serait à vie[4]. La Congrégation des évêques et réguliers[5] confirma cette disposition par

1. Recueil des règlements, II, 677 et 678.

2. Recueil des sept premières assemblées, ch. II.

3. *Item quod universæ Congregationis regimen, cessante Capitulo generali, penes Præpositum generalem ex consilio assistentium hujusmodi, remaneat.* (Bref d'Innocent X, 19 nov. 1654.)

4. 1re Assemblée, session 8e.

5. Congrégation de cardinaux chargée d'examiner les affaires qui concernent l'Épiscopat et les Ordres religieux.

un décret du 29 novembre 1647, et il fut mis par la sixième assemblée (1648) au nombre des statuts déclarés « stables, inviolables, perpétuels et comme fondamentaux[1]. »

Le supérieur général a le pouvoir de faire des statuts ayant force de loi jusqu'à la prochaine assemblée générale, à laquelle il appartient de les ratifier, de les modifier, ou de les abroger.

Il est, nous l'avons dit, président né et légitime des assemblées.

Auprès de lui, élus aussi par l'assemblée générale, mais seulement pour trois ans, se trouvent les trois assistants. Ils forment, avec le secrétaire, le conseil du supérieur général et participent à tous les actes de son administration.

Pour être validement élus, les assistants doivent avoir réuni la moitié des voix plus une.

Ils sont pour trois ans en charge, et peuvent être réélus pour trois autres années, mais une fois seulement. Ils ne doivent point être éloignés de la personne du supérieur général par des fonctions incom-

1. Les conditions pour l'éligibilité à la charge de supérieur général n'ont pas toujours été les mêmes, et l'on doit ici distinguer deux périodes. Dans la première (jusqu'en 1661) le candidat élu doit avoir au moins trente-trois ans d'âge, sept ans de réception dans la Congrégation et cinq ans de prêtrise. Il suffit qu'il obtienne la majorité absolue des suffrages, c'est-à-dire la moitié des voix plus une. La 10e assemblée, tenue en 1661, décida que l'élu devrait avoir quarante ans d'âge, dix ans de Congrégation et réunir les deux tiers des suffrages.

patibles avec leur présence régulière au conseil, et sont, nous l'avons vu, députés-nés aux assemblées [1].

Le secrétaire général de la Congrégation (ou son adjoint) assiste aux délibérations du conseil, en écrit le résumé, et les notifie aux maisons et aux sujets qu'elles concernent [2].

Enfin, les développements rapides de l'ancien Oratoire avaient obligé les assemblées à nommer plusieurs visiteurs et un procureur-général.

Les visiteurs prenaient rang immédiatement après les assistants. Ils avaient pour charge de visiter tous les ans les maisons de la Congrégation comprises dans leur département respectif, et de consigner sur un registre spécial le résultat de leurs observations [3]. Élus pour trois ans, ils pouvaient être nommés pour un autre triennat, mais non au delà. Ils étaient également députés-nés aux assemblées [4].

1. Recueil des règlements, II, 726, 728, 733, 735. Recueil et résumé des dix premières assemblées, p. 28, 53, 58.

2. Le secrétaire général et son adjoint doivent, après leur élection, promettre publiquement la fidélité et le secret (Recueil des règlements, II, 778). Le détail suivant de la tenue des conseils est bien propre à faire connaître l'esprit de l'Oratoire : « S'il arrive quelquefois que les résolutions qu'on aurait prises eussent quelque air de dureté, ou les suspend huit jours pour recommander l'affaire à Dieu, et en délibérer de nouveau après ce temps, afin de ne rien faire dont on eût lieu de se repentir. » (Exposé de l'état de la Congrégation de l'Oratoire. 1re p., ch. XXIIe. Archives de l'Empire, m. m., 628.)

3. L'ancien Oratoire était divisé en trois provinces ou départements dont les chefs-lieux étaient Paris, Lyon et Aix.

4. Recueil des sept premières assemblées, ch. VIIe.

Le procureur général centralisait la direction et la surveillance des affaires temporelles de toutes les maisons de la Congrégation. Député-né aux assemblées, il était élu pour trois ans, mais pouvait être indéfiniment confirmé dans l'exercice de sa charge[1].

Par cette rapide esquisse, on peut juger de la sagesse des vues qui avaient présidé à la constitution de l'Oratoire.

Ses législateurs semblaient avoir voulu se rapprocher le plus possible de l'idéal tracé par le Sauveur lui-même à ses apôtres : « Vous savez que parmi les « Gentils, ceux qui paraissent être les premiers do- « minent les autres, et que les chefs sont les maîtres « de leurs sujets.

« Il n'en sera pas de même parmi vous. Et quicon- « que parmi vous voudra devenir le plus grand sera « le serviteur des autres, et quiconque voudra être le « premier parmi vous, sera l'esclave de tous.

« Car le Fils de l'Homme n'est pas venu pour être « servi, mais pour servir et donner son âme en « rançon[2]. »

Dans cette constitution, en effet, les divers éléments se trouvaient combinés dans les plus exactes proportions et se faisaient mutuellement équilibre. L'autorité y était forte, mais tempérée par cet esprit de charité

1. *Ibid.*, ch. VI.
2. Marc., X, 42-45.

dont le P. de Bérulle, après saint Philippe de Néri, avait voulu faire le caractère dominant de l'Oratoire. La liberté y était grande, mais limitée par les règles les plus sages; et elle trouvait son contre-poids nécessaire dans cet esprit de renoncement que le prêtre de l'Oratoire doit porter dans tous ses actes, non en vertu des vœux religieux, mais par suite de son sacerdoce et de son union intime avec Jésus-Christ, l'éternel modèle de l'obéissance et de l'abnégation.

Nous sera-t-il permis, pour terminer cet exposé un peu aride du mécanisme de nos anciennes constitutions, d'emprunter à un illustre docteur de l'Église un rapprochement plein d'une gracieuse poésie? Dans son livre de *l'Œuvre des six jours*, saint Ambroise s'est plu à décrire dans son style si suave et si fleuri les mœurs des êtres divers que la puissance créatrice a fait sortir du néant. En pénétrant avec le pieux docteur dans l'intérieur d'une ruche d'abeilles, nous avons relevé çà et là, dans la constitution de ce petit peuple ailé, plus d'un trait d'analogie avec celle dont nous venons de tracer l'esquisse [1].

Le principe fondamental de la ruche, c'est que les loi sont les mêmes pour tous les membres de la cité, et do

1. Hic enim reipublicæ usus est leges omnibus esse commune atque observari eas devotione communi. Uno omnes teneri vincul non alteri jus esse, quod alius sibi intelligat non licere; sed qu liceat, licere omnibus; et quod non liceat, omnibus non licere. Es etiam communem reverentiam patrum, quorum consilio respublica g

vent être de la part de tous l'objet d'un égal respect. Là, point de privilèges ; ce qui est permis, ce qui est défendu, c'est pour tous que cela est défendu ou permis. C'est aussi de la part de tous une égale déférence pour les anciens qui gouvernent l'État ; et, comme une même demeure réunit tous les citoyens, une même vocation, les mêmes devoirs, un même dessein unissent aussi toutes les volontés.

Ce sont les abeilles elles-mêmes qui se choisissent leur reine ; et quoique dépendant de son autorité, elles sont libres. Car elles ont la prérogative de l'élection, et elles y joignent celle du dévoûment le plus tendre et le plus fidèle : et si elles font autour d'elle un cortége si nombreux, c'est qu'en cette reine elles chérissent le pouvoir dont elles l'ont revêtue. Quant à la reine, quoiqu'elle ait un aiguillon, elle ne s'en sert point pour punir ; et dans la ruche, celle-là exerce le pouvoir avec le plus de douceur qui a le plus d'autorité pour châtier. Du reste, ce sont les abeilles désobéissantes qui sont les premières à se punir, en se blessant elles-mêmes de leur aiguillon. — Aussi

bernetur, commune omnibus urbis domicilium, commune conversationis officium, unum præscriptum omnibus, unum esse consilium.

Ipsæ (apes) sibi regem ordinant ; et licet positæ sub rege, sunt tamen liberæ. Nam et prærogativam judicii tenent, et fidæ devotionis affectum, quia et tanquam a se substitutum diligunt, et tanto honorant examine.... Rex etsi habet aculeum, tamen eo non utitur ad vindicandum. Sunt enim leges naturæ non scriptæ litteris sed impressæ moribus : ut leniores sint ad puniendum, qui maxima potestate potiuntur. Sed et apes illæ quæ non obtemperaverint legibus regis pænitenti condemnatione se mulctant ; ut immoriantur aculei sui vulnere. Nulli sic Regem tanta quanta apes reverentia devotionis observant, ut nullæ e domibus exire audeant, non in aliquos prodire pastus, nisi rex fuerit primo egressus, et volatus sibi vindicaverit principatum. (S. Ambr. Hexaemeron. L. v, c. 21).

peut-on dire qu'aucun peuple au monde n'environne son souverain de tant de respect et de dévoûment. Pas une abeille ne sort de la ruche et ne sort pour la pâture que la reine elle-même n'ait usé de sa prérogative et donné le signal en s'élançant la première.

Puisse l'Oratoire, puisse toute communauté religieuse être toujours semblable à cette ruche si sagement ordonnée, où le concours de tous les dévoûments, et l'union intime des volontés, accomplissent sans cesse ce travail merveilleux de la sanctification, destiné à nourrir les âmes et à embaumer le monde d'une odeur de suavité !

CHAPITRE VIII

Règlements de l'Oratoire et avec quelles dispositions il les faut observer.

Les constitutions d'une congrégation ne suffisent pas à donner la connaissance intime et complète de sa vie. Il faut nécessairement y ajouter l'étude des règles de détail appelées à guider les membres de la société dans l'accomplissement de leurs devoirs quotidiens.

Cette étude nous révélera dans les fondateurs de l'Oratoire un grand esprit de sagesse avec une profonde expérience de la vie commune; elle nous donnera en même temps l'idée la plus haute de leur piété et de leur esprit sacerdotal.

A l'Oratoire, le temps était partagé et employé à peu près comme dans les autres communautés, depuis quatre heures du matin, heure du lever, jusqu'au coucher, fixé à neuf heures du soir.

Une heure d'oraison le matin préparait le prêtre de l'Oratoire aux exercices et aux travaux de la journée[1].

1. Pendant l'année d'institution ou de noviciat, il y a le soir une autre demi-heure d'oraison.

Dans le noviciat, ou institution, le temps se partageait entre la récitation en commun d'une partie de l'office divin, l'étude de l'Écriture Sainte [1] et du catéchisme du Concile de Trente, la lecture de la vie des Saints ou d'autres ouvrages de piété [2], deux demi-heures d'exercice corporel, l'une dans la matinée et l'autre dans l'après-midi, la promenade dans le jardin quand le temps le permettait, et la conversation à la suite des repas [3].

Dans les autres maisons, le travail, l'enseignement, l'assiduité au confessionnal et les autres fonctions du saint ministère, employaient avec la prière les moments trop courts et trop rapidement écoulés de cette journée de dix-sept heures.

En dehors des règlements, mais au nombre des usages établis par le P. de Bérulle, se trouvaient certaines austérités pratiquées pendant le cours de l'année, et destinées à honorer plus spécialement les vigiles des fêtes de Notre-Seigneur et de certaines fêtes de la Sainte Vierge ou des Saints [4] ; l'habitude de garder le silence tous les jeudis et vendredis au soir « afin d'ho-« norer la séparation et retraite du Fils de Dieu d'avec « la Sainte Vierge et ses apôtres, et le silence du même

1. On devait en apprendre tous les jours quelques versets par cœur.

2. Le *Mémorial de Grenade* est un des livres recommandés.

3. Règlements de la Congrégation de l'Oratoire. Œuvres du cardinal de Bérulle.

4. Pour le détail, voir le Recueil des Règlements.

« Fils de Dieu en la nuit douloureuse de sa passion[1]: « et encore tous les jours de jeûne, et quand le Saint-« Sacrement était exposé[2]; » et enfin un exercice particulier appelé *l'humiliation* et qui se faisait en commun tous les vendredis en sortant des litanies du soir[3].

Chaque prêtre de l'Oratoire devait dire tous les mois huit messes aux intentions suivantes qui témoignent bien haut de la piété, de la charité et de la grandeur d'âme du P. de Bérulle :

1° pour l'accomplissement des désirs de Jésus ;

2° pour l'accomplissement des désirs de la Sainte Vierge ;

3° pour l'Église Universelle ;

4° pour l'Église de France ;

5° pour la Congrégation ;

6° pour le R. P. Général ;

7° pour tous les bienfaiteurs et fondateurs de la Congrégation ;

8° pour les bienfaiteurs et fondateurs de la maison où l'on résidait[4].

1. Voir le Recueil des Règlements.

2. Plus tard, on ajouta à ces jours de silence le 2 octobre, pour honorer la mémoire du cardinal de Bérulle.

3. Règlements.

4. Règlements. Les étudiants en théologie qui n'étaient pas encore prêtres (on les appelait *confrères*) et les frères servants devaient, chaque mois, dire un chapelet et faire une communion pour chacune de ces intentions.

Les membres défunts de la Congrégation étaient très-particulièrement recommandés aux suffrages des survivants. Chaque prêtre devait dire à leur intention trois messes, avec vêpres et un nocturne de l'office des morts [1].

Mais si on veut se faire une juste idée de la piété dont les supérieurs de l'Oratoire avaient voulu faire la marque distinctive de cette congrégation, il faut lire les recommandations spirituelles ajoutées par eux en forme de commentaire à chacune de ces observances.

Par-dessus tout, le prêtre de l'Oratoire doit se rappeler sans cesse que :

Le devoir et l'esprit de cette institution, c'est un honneur et un amour spécial à Jésus-Christ, en tant qu'il est prêtre éternellement, et même l'auteur et l'instituteur de la prêtrise [2].

D'où il suit que :

Pour ne pas rabaisser l'état de notre institution, nous devons reconnaître Jésus en qualité de notre instituteur et principal patron de notre vie.

Nous devons encore rendre à Jésus-Christ, selon cette pensée, tout ce que les ordres religieux rendent de respect et de soumission à leurs instituteurs, et en une manière bien plus haute et plus parfaite.... Aussi, pour que cette congrégation tire de Jésus seul toute sa vie, sa forme

1. Règlements.

2. L'esprit de l'Oratoire de Jésus et les devoirs de ceux qui y sont appelés. (Œuvres du cardinal de Bérulle.)

et sa perfection, elle fera profession de ne reconnaître jamais aucun autre pour patron principal ni instituteur que Jésus-Christ, sans toutefois manquer en rien de l'obéissance et observance des choses qui seront commandées de sa part, en son nom et en l'autorité qui lui est subalterne.

Cette dévotion spéciale envers Jésus-Christ, souverain prêtre, considéré comme instituteur de la Prêtrise et véritable supérieur de l'Oratoire, implique les dispositions suivantes :

Une grande union d'esprit à l'esprit de Jésus, auquel il nous faut vivre en l'intérieur et par lequel il nous faut opérer en l'extérieur;

Un grand zèle de son honneur, qui doit être le but de notre vie;

Une abnégation du monde et de nous-mêmes, qui est la croix qu'il nous faut porter pour sa gloire;

Une imitation parfaite de sa vie et de ses mœurs;

Une assidue coopération à ses œuvres et à ses desseins; considérant que l'ordre de la nature se peut bien conserver sans notre travail, mais non l'ordre de la grâce qui nous est commis;

Un grand respect et service à son Église:

Une propagation de son état et de son royaume en terre;

Bref, faire en sorte que nous ayons une plénitude de lui, ne regardant et ne recherchant que lui, et une non-estime de tout le reste; et qu'il nous soit dès à présent tout en tout par la grâce, comme il sera éternellement tout en tous par la gloire[1].

1. *Ibid.*, col. 1271.

Cette liaison au sacerdoce de Jésus-Christ doit être le fond de toutes les dispositions intérieures avec lesquelles l'oratorien observera son règlement et s'acquittera de ses devoirs.

Ainsi, en s'éveillant, il honorera le Verbe de Dieu « entrant par l'Incarnation dans l'usage de la vie hu- « maine, ou sortant du tombeau, pour posséder une « vie éloignée de la ressemblance de la chair du pé- « ché et conforme à la gloire et à la sainteté de son « Père. »

En s'habillant, il élèvera son cœur à Jésus-Christ dont il a été revêtu par le baptême; sa soutane sera pour lui la toison de l'Agneau de Dieu; elle ne lui représentera pas seulement la tunique sans couture; elle l'avertira encore « d'enfermer autant Jésus-Christ « en son âme que son corps est enclos dans le vête- « ment. »

L'exercice fondamental de la vie oratorienne, celui même qui donne son nom à la congrégation [1], c'est l'oraison, c'est la prière d'esprit et de cœur ayant pour but de faire adhérer l'âme à Dieu [2], et de lui donner une étroite participation à la vie divine.

La première grande action de la journée oratorienne sera donc l'oraison, durant au moins une heure. Le sujet le plus ordinaire de cet exercice sera la vie du

1. Ut eumdem Jesum Christum pro nobis in oratione positum et pernoctantem venerentur (Bulle de 1613).

2. Mihi autem adhærere Deo bonum est. (Ps. 72, v. 28).

Fils de Dieu, laquelle, « pendant qu'il était sur la « terre, était le sujet de l'entretien et de l'occupation « ordinaire de sa très-sainte Mère et des Apôtres [1]. »

Type idéal de l'absolue perfection, modèle achevé de toutes les vertus, mais surtout des vertus sans lesquelles un prêtre ne saurait avoir l'esprit de son état, Notre-Seigneur Jésus-Christ doit être pour le prêtre de l'Oratoire la source inépuisable des pensées et des affections les plus propres à former et à développer la sainteté sacerdotale [2]. De la méditation quotidienne des actions et des paroles du Verbe incarné sortiront comme d'eux-mêmes les actes suivants :

1° *D'adoration*, car toutes les actions du Fils de Dieu sont divines et subsistantes en la personne du Verbe ; et aussi elles méritent adoration ;

2° *De donation* de nous-mêmes ; car Jésus-Christ nous a acquis à soi par chacune de ses actions qui étaient d'un prix infini, si bien que, faisant oraison sur quelque

1. « Chacun de nous considérera que l'oraison doit être un des principaux, plus ordinaires et plus familiers exercices d'un prêtre et lequel même nous est représenté par le nom de l'Oratoire que nous portons. » (Divers enseignements pour la manière de vivre et de converser des prêtres de l'Oratoire. Œuvres du cardinal de Bérulle.)

« Sans l'oraison du matin, il est du tout impossible de conserver le vrai esprit de l'Oratoire et même d'une piété commune. Le relâchement dans l'oraison est l'unique cause de tous les désordres, du déchet de l'esprit et de la grâce de sa vocation. » (Lettre du P. Bourgoing, du 7 novembre 1632. Manuscrits de N.-D. des Ardilliers, conservés aux archives de la préfecture de Maine-et-Loire.)

2. Summum igitur studium nostrum sit in vita Jesu Christi meditari. (Im. I, 1).

action, pensée ou parole de sa vie, nous devons nous donner à lui tout autant qu'il nous a acquis par cette action;

3° *D'actions de grâces* de ce qu'étant venu sur la terre pour nous, sa vie, ses actions ont toutes été faites pour nous;

4° *D'amour*. S'il a fait toutes ses actions par amour pour vous, vous y devez répondre par votre amour. Donnez-le-lui donc, et renoncez à celui de toutes les choses de la terre, pour aimer uniquement Jésus-Christ, qui l'a si dignement mérité;

5° *De zèle*. Nous devons avoir un grand zèle que Jésus-Christ soit connu de tout le monde; que sa vie et ses actions ne soient pas ignorées et qu'elles aient effet dans les âmes;

6° *De demande*. Les actions du Fils de Dieu sont des sources de grâces. Il faut donc recourir à lui dans ses actions pour faire les nôtres. »

A ces actes s'ajouteront tous ceux dont l'inspiration sera donnée pendant cette heure précieuse de recueillement et de solitude; et l'on ne sortira de cet exercice « qu'après s'être offert à Jésus-Christ comme « un pauvre pécheur, lui avoir demandé pardon des « fautes commises, l'avoir remercié des grâces re- « çues, et l'avoir humblement prié qu'il nous fasse « la grâce de retenir et de pratiquer ce que l'on a « trouvé de plus remarquable [1]. »

Une pieuse et touchante recommandation, bien

1. Règlements. Ed. Migne, col. 1641.

digne du cœur apostolique du cardinal de Bérulle, c'est « que les demandes en l'oraison soient univer-
« selles et en disposition générale de charité. Si vous
« demandez, par exemple, quelque vertu, deman-
« dez-la non-seulement pour vous, mais pour votre
« prochain, pour la communauté, pour toute l'Église.
« Car nous devons rechercher la gloire de Dieu uni-
« versellement. »

Grandes et fortes paroles destinées à rappeler sans sans cesse au prêtre qu'il est essentiellement et par état l'homme de tous, et qu'il doit avoir des prières pour tous les hommes [1], comme pour tous, il doit avoir un cœur plein de sollicitude, de zèle et de charité.

Tout plein de ses mesquines conceptions, le mondain ne voit dans les exercices de la vie sacerdotale que l'aliment d'une piété égoïste, uniquement préoccupée d'elle-même. Mais, dans les idées de Dieu, qui sont l'éternelle vérité, si le prêtre travaille avec une persévérance infatigable à se rapprocher de jour en jour de la sainteté, c'est afin d'être plus puissant pour sanctifier les autres [2]. Loin de se renfermer dans la sphère exclusive d'une piété toute person-

1. Obsecro igitur primum omnium fieri obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones pro omnibus hominibus. Hoc enim bonum est et acceptum coram Salvatore nostro Deo, qui omnes homines vult salvos fieri et ad agnitionem veritatis venire (I, Tim., II, 1, 3, 4).

2. Pro eis ego sanctifico me ipsum (Joann., XVII, 19).

nelle, son cœur se dilate et se fait aussi grand que le monde, parce que le monde tout entier lui a été confié avec ses misères, ses ignorances, ses douleurs et ses larmes, et l'âme vraiment sacerdotale doit suffire à tout cela sans jamais se lasser et sans s'épuiser jamais[1] !

D'ailleurs, en recommandant à l'Oratorien cette dilatation d'esprit et de cœur dans le saint exercice de l'oraison, l'auteur des Règlements indique un secret à peu près infaillible pour éviter la distraction, la fatigue, la routine, l'ennui, écueils auxquels viennent se briser si facilement les volontés médiocres. Si vous vous sentez envahi par cette funeste tiédeur, si l'esprit de prière devient languissant et menace de s'éteindre, vous le rallumerez dans l'universalité de la charité de Jésus-Christ. Prêtre, vous vous direz que de votre oraison peut dépendre le salut d'une âme ou le salut d'un peuple; qu'il s'agit d'arracher telle âme à une tentation et telle autre au désespoir; de faire tomber ici l'empire du démon et là de faire avancer le règne de Dieu; devant ces considérations, la charité de Jésus-Christ vous pressera de nouveau, et, pour opérer ce bien dont vous avez le désir, vous vous élancerez avec ferveur jusqu'à ce cœur de Jésus de qui l'on peut tout obtenir, puisqu'il a promis de tout donner.

Immédiatement après l'oraison, les règlements

1. Cf. S. Jean Chrysostome, *De Sacerdotio*, L. VI, n° 4.

conseillent de placer un examen, appelé *examen de prévoyance.*

Dieu nous ayant donné la mémoire au regard du passé et prévoyance au regard de l'avenir, il nous faut faire usage pour l'aimer et pour le servir de la mémoire et de la prévoyance, puisqu'il nous est commandé d'aimer et de servir Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos puissances.

Cet examen que l'on doit faire le matin à l'issue de l'oraison, est une prévoyance de l'âme sur la journée, afin de voir comme elle la pourra mieux passer que les autres, apportant ainsi de jour en jour quelque amendement à sa vie. (Règlements.)

S'il est une action dans laquelle le prêtre doive s'unir à Jésus-Christ, c'est le saint sacrifice de la messe. Là, en effet, il cesse absolument d'être lui-même pour tenir véritablement la place du Sauveur du monde, parler en son nom, opérer avec sa puissance, et perpétuer, en le renouvelant, le sacrifice auguste du Calvaire. L'ardente piété dont le P. de Bérulle fut consumé durant toute sa vie, et jusque dans les défaillances de la mort, à l'égard de l'Eucharistie, était le meilleur modèle qui pût être offert aux prêtres de l'Oratoire pour célébrer la sainte messe, et aux jeunes confrères pour s'en appliquer les fruits par la communion. Tous portaient soit à l'autel, soit à la sainte table, le souvenir des belles et touchantes paroles dont leur fondateur s'était servi pour amollir le cœur des hérétiques, lorsqu'il leur avait parlé du mystère

où la charité de Jésus-Christ pour les hommes a été jusqu'aux dernières limites d'elle-même [1].

Les âmes saintes qui ont la mort en désir et la vie en tolérance, et qui vivent en la terre comme en un exil et bannissement sont consolées en l'Eucharistie :

1° De ce qu'elles peuvent croître en l'amour de Dieu par la divine vertu de la manne céleste, — un grand privilége qui ne convient qu'à la terre ;

2° De ce qu'elles ont le Fils de Dieu, leur Roi et leur Sauveur, présent corporellement au milieu d'elles ;

3° De ce qu'il a mis en leurs mains un divin moyen de lui rendre, et à Dieu son Père, un hommage vraiment digne de son infinie majesté.

C'est la manne de notre désert;

C'est l'agneau du passage de notre exil ;

C'est le pain de notre voyage et quarantaine jusqu'à la montagne d'Horeb ;

C'est la victime de notre propitiation ;

C'est notre hostie de louanges; c'est notre sacrifice d'actions de grâces et d'impétration, et le prix par lequel nous obtenons tout du Père [2].

Après la célébration de la sainte messe, commence pour l'Oratorien la journée de travail :

Hors les heures de conversation commune et ordinaire, le reste doit être occupé en retraite, études, prières ou charité. *Redimentes tempus* (Eph., V. 16).

Le temps est un captif que le Fils de Dieu a racheté

1. Quum dilexisset suos qui erant in mundo, *in finem* dilexit eos (Joann., XIII, 1).

2. P. de Bérulle. Œuvres de controverse, Disc. v. De l'Eucharistie.

pour nous, et pour nous faire acquérir en icelui rien moins que Dieu même. Les prêtres y sont plus obligés encore que les autres, car ils se doivent employer pour l'acquisition de l'éternité, non-seulement pour eux, mais aussi pour autrui [1].

Pendant le noviciat ou institution, une place était faite dans le règlement quotidien au travail corporel « non pas tant pour la santé, quoique cela soit utile, « que pour se rendre conformes au Fils de Dieu qui « a quelquefois travaillé et fait exercice [2]. »

Avant de commencer ce travail, chacun devait avoir soin de le rapporter à l'exercice et « labeur du Fils de « Dieu sur la terre, et lui demander la grâce de l'ac- « complir à son honneur et gloire. »

Pendant le travail, il était recommandé de ne s'y pas donner avec entraînement et de se réserver assez de liberté d'esprit pour s'élever souvent à Dieu et s'occuper de lui :

A l'imitation des saints Pères du désert si éminents en sainteté, lesquels passaient tous les jours en travail extérieur, les uns à faire de la natte, les autres des paniers, ayant toujours l'esprit élevé à Dieu et le cœur rempli de lui [3].

Quant au travail intellectuel, quel qu'il fût, il reposait sur cette maxime fondamentale consacrée par la

1. Œuvres du cardinal de Bérulle. Lettre 170.
2. Règlements.
3. Règlements.

bulle d'institution : la science ne doit pas être recherchée pour elle-même, mais pour ses applications à l'avancement du règne de Dieu et au bien spirituel des âmes : *non tam circa scientiam quam circa usum scientiæ*[1].

A partir de ce principe, la manière d'étudier est admirablement développée dans un écrit spécial[2] adressé par le P. de Bérulle aux membres de la congrégation, sur le bon usage de l'esprit et de la science, avec ces paroles de l'Écriture pour texte : *Deus scientiarum Dominus est et ipsi præparantur cogitationes* (II Reg. II, 3).

Le pieux fondateur de l'Oratoire commente d'abord ce titre de *Seigneur des sciences* que Dieu a daigné prendre.

Ne passez pas légèrement, dit-il, cette parole dictée par le Saint-Esprit. C'est un titre d'honneur que Dieu se donne à soi-même, et un droit qu'il veut prendre sur vos esprits. Ne violez pas ce droit ; ne ravissez pas à Dieu cette sienne qualité, vous rendant propriétaires de votre esprit, de votre fonction et de votre science.

Comment l'homme, et surtout le chrétien pourrait-il s'enfler de sa science, s'il veut considérer bien attentivement ce qu'il est à l'égard de Dieu?

Dieu est esprit et esprit infini ; il précède tous esprits par son éternité ; il les surpasse tous par son infinité ; il

1. Bulle de Paul V, 1613.
2. Œuvres de piété, CLXXXII.

les contient tous par son immensité ; il les doit tous régir par sa puissance [1].

C'est donc un véritable sacrilége de s'attribuer l'honneur de ses pensées et le mérite de ses conceptions, car si l'homme tout entier appartient à Dieu, son créateur et son premier principe, à plus forte raison encore son esprit, « que Dieu a tiré du plus profond « et intime de soi-même, comme le souffle procède « de l'intérieur de celui qui souffle. *Insufflavit in « faciem ejus spiraculum vitæ.* »

Par le mystère de l'Incarnation, Dieu a voulu contracter avec cette âme intelligente et capable de connaître une liaison plus étroite. En nous donnant son Fils unique, en nous élevant à la dignité de cohéritiers de Jésus-Christ, il s'est déclaré notre Père, et nous a commandé de l'appeler ainsi et de recourir à lui en cette qualité :

Et saint Paul le nomme de ce beau nom de *Père des esprits* (Heb., XII, 9), et un apôtre (Jac., I, 17) de *Père des lumières*, pour nous faire entendre qu'il n'est pas seulement principe, pour donner être aux esprits, aux lumières vives et intelligentes, mais qu'il leur donne sa propre vie, ce qui est propre au Père.

D'ailleurs, quelle doit être la destinée suprême de cette pensée et de cette intelligence unies à Dieu à tant de titres ? De vivre éternellement de la vie de

1. *Ibid.*, col. 1237.

Dieu, qui est la vie de l'esprit. Que faisons-nous donc, lorsque nous vivons ici-bas en nous-mêmes, au lieu de vivre en Dieu?

De nous glorifier en la connaissance de si petites choses, et de n'être pas ravis en la vue, en l'espérance et en l'attente de choses si grandes? Que sommes-nous? Que savons-nous? Nous sommes un peu de poussière et nous savons quelque chose des langues et des sciences humaines, et cela encore combien obscurément! combien faiblement! Et quand tout cela serait en sa perfection, qu'est-ce au regard de la langue et de la science des anges.... et au regard de celle de Dieu? Nous sommes appelés à choses plus grandes; nous sommes appelés à connaître non ce monde, mais l'auteur du monde, et à vivre en lui et de lui une vie sans fin. Grande est notre dignité de vivre de la vie de Dieu, et d'avoir pour notre félicité la félicité de Dieu même! C'est notre vie et notre vie pour jamais; ne nous contentons de rien moins[1].

Plus loin, le P. de Bérulle prémunit les Pères de l'Oratoire contre les défauts auxquels sont le plus exposés les hommes d'étude et de science : la présomption, l'arrogance, la témérité, la vanité. Il leur rappelle que tout l'usage de leur science doit être d'aimer Dieu et de le servir dans les âmes, et il leur remet en mémoire ces belles paroles de saint Bernard : « les uns savent pour savoir, et c'est curiosité; « les autres savent pour devenir célèbres, et c'est va- « nité; d'autres enfin savent pour édifier, et c'est

1. Col. 1241.

« charité : *Alii sciunt ut sciant, et est curiositas; alii* « *sciunt ut sciantur, et est vanitas; alii sciunt ut ædi-* « *ficent, et est caritas* (Serm. 36 in Cant.) [1]. »

Aussi était-il spécialement recommandé aux supérieurs des colléges et maisons d'études de veiller avec un très-grand soin à l'observation exacte des règlements concernant l'oraison, la fréquence des sacrements, l'abnégation intérieure et extérieure, les conférences spirituelles et les pratiques d'humilité [2].

C'était enfin contre l'entraînement d'une activité trop naturelle, et pour retremper sans cesse dans la présence de Dieu le travail de l'esprit, qu'on habituait l'oratorien, pendant son noviciat, à produire souvent des actes d'adoration envers Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'hommage envers la très-sainte Vierge [3].

Deux moments dans la journée réunissaient la communauté pour reposer par une honnête récréation les esprits fatigués du travail. Le règlement renferme des conseils pleins d'élévation et de piété sur les dispositions avec lesquelles on doit se rendre à *la conversation*.

La première intention qu'il y faut porter, « c'est « d'honorer les conversations que le Fils de Dieu a « eues sur la terre avec sa sainte Mère, saint Joseph, « les apôtres et les hommes. » C'est pour cela qu'en

1. Col. 1241.
2. Col. 1245.
3. Col. 1244. Voir à l'Appendice (n° II) le détail de ces actes.

sortant du repas, et immédiatement avant la conversation, on va prier quelques instants devant le Très-Saint-Sacrement, et on dit en entrant dans la chapelle : *Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis;* pour rappeler la demeure et la conversation de Jésus-Christ parmi les hommes.

La seconde intention est d'entretenir la charité et l'affection spirituelle des uns et des autres « car pour « l'entretenir, il est besoin de quelque société, de « quelque entrevue et familière conversation. » On aura donc grand soin d'entretenir la charité « en « l'honneur de ce que Notre-Seigneur dans ses con- « versations réconciliait les âmes à Dieu. »

Enfin la troisième intention sera de prendre un peu de relâche et de repos ; car Notre-Seigneur a permis aux apôtres quelque repos après leur travail de prédication : *Requiescite pusillum* (Marc VI, 31).

Pour éviter les défauts auxquels cet exercice serait le plus exposé, « il sera bon de considérer que Notre- « Seigneur préside en la conversation, puisque, sui- « vant sa promesse, là où deux ou trois sont assem- « blés en son nom, il est au milieu d'eux. »

Si on est véritablement attentif à cette présence du Verbe incarné, on observera sans peine les règles données par saint Paul aux conversations des chrétiens : *quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, quæcumque bonæ famæ* (Phil., IV, 8).

Pour occuper saintement les récréations, c'était un pieux usage de l'Oratoire d'examiner en commun quelques textes de l'Écriture. Cela ne devait point être fait en forme d'argumentation scolastique, avec préparation, travail et contention d'esprit, « ce qui eût été contraire à la récréation. » Il suffisait que, sur une parole de l'Écriture proposée par un des Pères, chacun dît simplement et sans effort les pensées édifiantes qui lui viendraient à l'esprit[1].

Cette association de la parole de Dieu aux paroles humaines avait pour but d'élever celles-ci, et de les rendre plus dignes de personnes qui avaient l'honneur d'être consacrées à Jésus-Christ par trois divers titres. « 1° par le baptême, en tant que chrétiens; « 2° par l'ordre, en tant que prêtres; 3° par une spé- « ciale profession de piété en tant que prêtres de « l'Oratoire. »

Un exercice particulier de mortification et de pénitence réunissait la communauté tous les vendredis au soir dans l'oratoire de chaque maison. C'était l'exercice de l'*humiliation* destiné à « honorer les hu- « miliations de Notre-Seigneur dans les différents « états et mystères de sa vie et principalement en « celles de sa passion[2]. »

Tel est, dans son ensemble et dans ses détails principaux, le règlement dont la piété du P. de Bérulle dota

1. Règlements, col. 1659 et 1660.
2. Voir à l'Appendice (n° III) le formulaire de cet exercice.

l'Oratoire. Le P. de Condren y ajouta plutôt des explications que des dispositions nouvelles. Les assemblées triennales eurent moins pour mission de le modifier que de le faire respecter. Il fut pendant près de deux siècles le fondement de la vie spirituelle dans l'Oratoire : et quand deux illustres disciples des P. de Bérulle et de Condren établirent, l'un la société de la Mission, l'autre la Compagnie de Saint-Sulpice, ils empruntèrent à l'Oratoire les règles principales destinées à faire fleurir la piété et le véritable esprit sacerdotal dans leurs Congrégations.

CHAPITRE IX

Mémorial de direction pour les supérieurs. Tableau d'une maison de l'Oratoire.

Les règles toutes seules sont la lettre morte. C'est surtout l'exemple des supérieurs qui les rend esprit et vie, en inspirant aux inférieurs par leurs paroles et par leurs actes, l'amour de la perfection.

Le P. de Bérulle l'avait compris; et non content d'être lui-même le commentaire vivant des règles qu'il avait établies, il composa pour les supérieurs un écrit où il résuma avec l'élévation ordinaire de sa pensée et de son style les principaux devoirs de leur charge [1].

Nous savons par la préface de cet écrit qu'il fut composé au jour de la Pentecôte de l'année 1624, au moment où le P. de Bérulle se disposait à accompagner Henriette de France en Angleterre [2].

Mes Pères, était-il dit dans la lettre d'envoi de ce mémorial de direction, la grâce de Jésus-Christ Notre-Sei-

1. Mémorial de quelques points servant à la direction des supérieurs, en la Congrégation de l'Oratoire de Jésus.
2. Lettre d'envoi du mémorial.

gneur soit avec vous pour jamais. Une des œuvres de Dieu en nos jours est cette petite congrégation qu'il lui a plu établir en son Église, à laquelle il a daigné nous appeler tous, non pour être oiseux, mais pour être ouvriers travaillant en sa vigne; non pour être attachés à nos intérêts, mais pour être attachés à sa croix; non pour être appliqués à choses basses et petites, mais pour être occupés à sa gloire; non pour servir à nos desseins, mais pour servir à ses conseils, et nous rendre instruments de ses œuvres en la terre.

Que nous sommes coupables, si nous anéantissons, si nous négligeons, si nous diminuons même tant soit peu chose si grande, si puissante et si divine!

Pensons-y bien et pensons-y souvent, mes Pères; car c'est le dessein de Dieu en ce sien œuvre, et ce doit être le nôtre de nous faire saints par le saint des saints; et par son esprit nous rendre propres à sanctifier les autres, par notre exemple et par nos labeurs. Et c'est à quoi nous devons tous travailler fidèlement et persévéramment, y employant nos soins, nos vœux et nos prières, et, en un mot, tout l'usage de l'esprit de nature et de grâce qu'il lui a plu nous donner.

Un chacun de nous le doit faire, bien que diversement; c'est-à-dire chacun selon sa portée et selon la part qui lui est donnée en cet œuvre; les uns en priant, les autres en travaillant; les uns en dirigeant prudemment, et les autres recevant humblement la direction; car bien régir et être bien régi est un don singulier de Dieu; et est un don d'un même esprit de Dieu, qui donnant aux uns la prudence et aux autres la docilité, aux uns l'autorité et aux autres l'obéissance, donne souvent une pareille grâce aux âmes et aux conditions différentes, et même quelquefois donne une grâce plus abondante et

plus élevée à ceux qui sont régis que non pas à ceux qui régissent; et ce, par un conseil secret qui nous doit tous tenir en humilité et en respect mutuel les uns envers les autres; les uns révérant la grâce cachée en ceux qui leur sont inférieurs, et les autres déférant à l'autorité de Dieu résidante en leurs supérieurs. Et eux tous sont aussi humblement et divinement liés et subordonnés les uns aux autres, par l'efficacité d'un même esprit, qui est toujours le même en la diversité des âmes, des dons et des opérations.

Le Mémorial pour la direction des supérieurs de l'Oratoire se compose de trente-trois chapitres. L'auteur n'a pas consacré moins de la 1re moitié de son ouvrage (ch. 1-18) à bien faire connaître l'esprit de l'Oratoire. Il y montre comment cette congrégation est vouée par état à la perfection du sacerdoce, et, à cause de cela, particulièrement liée au Verbe de Dieu, devenu dans le mystère de son Incarnation, le souverain prêtre de son Père, et le vrai médiateur entre Dieu et les hommes. Après ces considérations générales, il expose dans la 2e partie (ch. 18-33) les vertus et qualités dont les supérieurs doivent être doués pour s'acquitter saintement de leurs fonctions.

Résumons succinctement chacune de ces parties.

Une âme, c'est un monde, mais un monde bien plus précieux aux yeux de Dieu que tout l'ensemble des choses créées. Si la raison toute seule suffit à nous donner de l'âme une idée si haute, que n'y ajouteront pas les lumières de la Révélation chrétienne, nous

montrant en chaque âme un membre du corps spirituel et mystique de Jésus-Christ, membre racheté de son sang, nourri de sa substance, vivant de son esprit, et, par la Sainte Eucharistie, uni non-seulement à l'esprit, mais au corps propre et naturel du divin Maître? (ch. 1-5.)

Il suit de là que le gouvernement des âmes se réfère à une fin sublime, éternelle et surnaturelle;

Qu'une chose si haute ne doit avoir rien de moins que l'esprit, la grâce et l'assistance de Dieu pour son principe et pour sa conduite; que la prudence et dextérité naturelle, bien que très-utile, ne suffit pas à cette entreprise, et qu'outre l'intention pure et élevée, outre la vertu, la prudence et les bonnes qualités qu'on doit supposer, il est besoin d'un don surnaturel que saint Paul semble nommer entre les dons du Saint-Esprit *opitulationes*, *gubernationes* (ch. VI).

Tous les travaux et tous les mouvements du ministère sacerdotal aboutissent à faire naître Jésus-Christ dans les cœurs. Mais, s'il en est ainsi, quel art et quelle industrie ne faudra-t-il pas pour une chose si grande? Et qui sera le docteur de cette science et le directeur de cet ouvrage, sinon le Saint-Esprit? Le principal de cet art sera donc d'invoquer l'Esprit-Saint et de dépendre de lui; aussi, tandis que les autres arts et sciences sont fondés « sur la propre suffisance, » l'art divin d'instruire les âmes et de les régir dans les voies intérieures pour y former Jésus-Christ

a pour fondement nécessaire l'humilité. *Super quem requiescet spiritus meus, nisi super humilem et trementem sermones meos?* (Isaïe, LVI, 2.)

Il suit encore de là que cet art est une science non de mémoire, mais d'esprit; non d'étude mais d'oraison; non de discours, mais de pratique; non de contention, mais d'humilité; non de spéculation, mais d'amour, et d'amour de Jésus qui s'est livré et s'est abandonné, s'est oublié et s'est épuisé soi-même pour le salut des âmes (ch. 7-11).

Cette science, fille de l'oraison, doit être proprement la science des prêtres de l'Oratoire; elle est une partie essentielle de l'esprit de cette Congrégation, puisque ses membres font profession spéciale d'adhérer à Jésus-Christ, de dépendre en tout de sa direction et de chercher par-dessus toute chose à procurer son honneur et sa gloire.

Aussi, pour faire des progrès en cette science, les prêtres, mais surtout les prêtres de l'Oratoire, et, d'une manière encore plus éminente, les supérieurs des maisons de l'Oratoire, doivent-ils s'exercer beaucoup « en la contemplation, et en ce haut et digne « exercice du don de piété, l'un des dons du Saint-« Esprit, et le don duquel les prêtres doivent faire « profession singulière, et plus que d'aucune chose « du monde. »

A ces dispositions générales et communes à tous les prêtres de l'Oratoire, les supérieurs en doivent ajouter de spéciales à cause de leurs fonctions. Ces dernières

sont l'objet de la seconde partie du mémorial de direction.

Les devoirs des supérieurs sont ramenés à cinq chefs principaux :

1° Ce qu'ils doivent à Dieu ;

2° Ce qu'ils se doivent à eux-mêmes ;

3° Ce qu'ils doivent au prochain ;

4° Ce qu'ils doivent à leur charge ;

5° Enfin, ce qu'ils doivent à Jésus-Christ Notre-Seigneur, « le sang duquel nous appliquons, l'esprit duquel nous donnons, en la puissance duquel nous « agissons, et pour la gloire duquel nous travaillons. »

Le supérieur s'élèvera souvent à Dieu comme Père des esprits, des lumières et des miséricordes, pour obtenir sa grâce, son esprit et sa lumière. Il se placera surtout dans une étroite dépendance de ce pouvoir « qui enclôt, qui régit et qui bénit toute au- « tre puissance. » Il s'efforcera par là de n'agir que comme instrument et instrument de Dieu « ce qui dit « en deux paroles choses grandes » (ch. 19).

A l'égard de lui-même, les dispositions du supérieur doivent consister :

1° en abnégation vers les choses humaines ; 2° en élévation vers les choses divines ; 3° en patience vers les choses d'autrui ; 4° en tolérance vers sa charge, comme vers une croix que l'on supporte et que l'on porte sans goût et sans sentiment ; 5° et généralement en un soin continuel d'observer pour soi et de faire observer par autrui

ces avertissements de l'Apôtre : *Si spiritu vivimus, spiritu et ambulemus* (Gal. v, 25), n'ayant aucun usage et action volontaire en la terre que par l'esprit de Dieu (ch. 20).

Envers le prochain, le supérieur sera tout en charité, en patience, en bénignité, en sollicitude, en édification. Il se rappellera souvent ces textes de saint Paul qu'il devra lire une fois la semaine et pratiquer plusieurs fois le jour. *Charitas patiens est, benigna est... non quærit quæ sua sunt... Omnia suffert, omnia sperat, omnia sustinet* (I Cor. XIII, 17). *Qui præest, in sollicitudine* (Rom. XIV, 8); *Bonus odor Christi sumus* (II Cor. II, 15). En vertu de ces dernières paroles, il faut non-seulement répandre la bonne odeur de Jésus-Christ, mais être cette bonne odeur elle-même :

Ce qui suppose une très-grande perfection et une présence, vie et plénitude de Jésus en l'âme qui la remplit, la pénètre, la vivifie, et répand par elle, comme par une chose qui lui est conjointe, la sainte odeur de sa présence, sainteté et vertu divine (ch. XXI).

A l'égard de sa charge, le supérieur doit bien plus y voir et y sentir la volonté de Dieu pour y adhérer, « que le fardeau pour s'en ennuyer; l'honneur pour « s'en élever, l'autorité pour dominer » (ch. 27).

L'exercice des fonctions de supérieur est un mélange continuel d'autorité et de charité; et la première ne doit jamais aller sans la seconde; ou, à parler plus exactement, car c'est le propre esprit de

l'Oratoire, la première n'est que le point de départ et la seconde est le terme, le repos et le séjour.

Le supérieur quitte la première et la délaisse; il tend vers l'autre et il y demeure. Il commandera donc fort peu, mais induira surtout les inférieurs à bien faire par exemple, par prière, par amour à leur devoir : se rappelant sans cesse qu'il n'a pas autorité pour avoir autorité, mais simplement pour la charité; et que cette autorité, procédant de celui qui est tout ensemble et l'agneau et le souverain, doit avoir plus de douceur et d'humilité que de puissance, plus de patience que de force (ch. XXII).

Fondée sur l'humilité, l'autorité du supérieur ne dédaignera aucun des détails attachés à sa charge. « D'ailleurs tout ce qui regarde Dieu est grand, et il « n'y a rien de petit en la maison de Dieu. » Et quand le Fils de Dieu a voulu s'incarner, il ne s'est pas seulement uni à l'âme de l'homme mais aussi à son corps : « sa bonté et sa bénignité n'ayant rien « dédaigné de nos bassesses dans la gloire de ce très- « haut mystère » (ch. 23).

Le supérieur consacrera donc chaque année un temps exprès à vaquer par lui-même aux plus humbles emplois et même aux plus rebutants offices de la maison, et il aura soin de tout :

Des esprits et des corps, de l'intérieur et de l'extérieur, du général et du particulier, du dedans et du dehors, de tous les lieux et offices de la maison, de la santé, de la netteté, de la propreté du corps humain et de la commu-

nauté. Enfin, il aura l'œil ouvert sur tout, et une prudence étendue et appliquée à tout (ch. XXII).

Fondée sur la charité, l'autorité du supérieur s'exercera de la manière suivante au sujet des fautes commises par les inférieurs.

1° Il s'humiliera dans les fautes d'autrui, se souvenant qu'il en ferait de plus grandes, si Dieu le délaissait à soi-même.

2° Il s'imputera devant Dieu les fautes des autres, auxquelles il a pu avoir quelque part par son défaut de conduite, d'exemple et de charité.

3° Il considérera que Dieu le veut exercer et perfectionner par les manquements des autres.

4° Il aura soin de prévoir et prévenir les défauts par sa prudence, en prévenant les occasions; de les supporter par sa patience; de les couvrir par son exemple; de les amender par sa charité; de les corriger par sa parole, mais en esprit de douceur *in spiritu lenitatis* (Gal. VI, 1) et non en esprit d'autorité; car il doit se donner garde du faux zèle qui se glisse quelquefois dans l'esprit des supérieurs, et doit s'habituer à la douceur et patience, en l'honneur et imitation du Fils de Dieu, supportant un si long temps en son école la bassesse et grossièreté de ses apôtres (ch. 25).

La réunion nécessaire de qualités si diverses impose aux supérieurs, plus étroitement qu'aux autres prêtres de l'Oratoire, l'obligation de vivre dans un profond recueillement et une continuelle attention à la présence de Dieu.

Il faut faire en l'esprit de Dieu les œuvres de Dieu; faire

en lumière les œuvres de lumière; faire en grâce les œuvres de grâce; et ne pas suivre la nature et les ténèbres de l'esprit humain.

Il faut imiter Dieu qui, créant le monde, commença par la lumière pour faire toutes ses œuvres en lumière, et a voulu même les reconnaître et comme les examiner jour à jour, comme il est dit en la Genèse; et, selon cet exemple, il faut voir et revoir ses actions, non pour se contenter ou les estimer, mais pour les régler selon les maximes de la perfection, et les desseins de Jésus-Christ sur nous. Il faut souvent se recueillir, et presque d'heure en heure, pour acquérir une sainte habitude de vivre et d'opérer comme en la présence de Dieu.

Et outre les exercices ordinaires, il sera bon de prendre chaque jour un peu de temps pour se reconnaître et s'examiner en qualité de supérieur et voir en quoi on peut perfectionner et soi-même et les autres.

Et comme l'oraison est une des sources principales où le prêtre de l'Oratoire doit être fidèle à puiser l'esprit du sacerdoce et de toutes les vertus propres à ce saint état, le supérieur « sera particulièrement exact « en l'oraison : car il doit former et animer les autres « en cet exercice et recevoir lumière et grâce pour « les y aider.

C'est dans l'oraison qu'il trouvera le secret d'être le modèle vivant de la communauté.

Car les mœurs doivent être une image vive de Jésus, une expression de sa vie et de ses comportements sur la terre, et une instruction parlante dans la maison et d'autant plus parlante que l'exemple est plus efficace que la

parole ; et il doit cet exemple même avec intérêt[1], car il doit éclairer les autres en se consumant comme le flambeau, ce disait Avila, un des grands personnages de notre siècle.

Enfin, le supérieur ajoutera à toutes ces saintes dispositions un dévoûment sans bornes et tout spécial à Notre-Seigneur Jésus-Christ dont il représente l'autorité dans la maison. Ce dévoûment aura pour devises ces deux paroles des saintes Écritures : la demande de l'Oraison dominicale : *adveniat regnum tuum*, et ce cri d'amour par lequel saint Jean termine le livre de l'Apocalypse : *veni, Domine Jesu* (Apoc. XXII, 20). Ces paroles, sans cesse méditées et souvent répétées du fond du cœur, doivent mettre les supérieurs des maisons de l'Oratoire dans un ardent désir de l'avénement de Jésus et de son règne (ch. 32).

Tel est, en résumé, l'idéal que le P. de Bérulle propose aux supérieurs de l'Oratoire dans le gouvernement d'eux-mêmes et de la Congrégation : tel est l'ensemble des dispositions surnaturelles dont ils doivent être remplis pour exercer dignement et utilement leur ministère.

Ce *Mémorial* jette, il me semble, une vive lumière sur la vie intérieure de la Congrégation. Il complète et commente les règles en montrant l'esprit dans lequel tout doit être fait à l'Oratoire. Là où les supérieurs étaient pénétrés de cet esprit et où les infé-

1. C'est-à-dire avec usure.

rieurs étaient fidèles à ces règles, je n'ai pas de peine à me figurer l'élévation, la beauté, la paix, la sérénité profonde de cette vie sacerdotale partagée entre la prière, l'étude et les labeurs du ministère apostolique. Je comprends la grandeur des conceptions du P. de Bérulle et je m'explique comment, dans la ferveur primitive de l'institut, cet appel constant à la charité et à l'amour de Jésus-Christ; cette ineffable substitution de l'humilité et de la douceur à l'autorité; cette fidélité à s'inspirer des idées, des sentiments et des volontés du divin Sauveur; comment enfin cet enthousiasme sans cesse entretenu pour le progrès de son règne dans les âmes ont pu permettre à un oratorien du XVIIe siècle, sans s'écarter de la vérité, de tracer le tableau suivant d'une maison de l'Oratoire.

Ces pages sont si belles, et elles occupent dans la tradition oratorienne une place si considérable que je leur dois de les citer tout entières; elles seront la vraie conclusion de cette étude sur les règles et sur l'esprit de l'Oratoire, en nous montrant cet esprit agissant dans les hommes et les règles mises en œuvre dans les maisons[1].

1. Dans les actes de visite de la maison de N.-D. des Ardilliers (année 1684) le P. de la Mirande avait appliqué à l'Oratoire le portrait idéal d'une congrégation fervente tracé par saint Vincent Ferrier. « Ce saint, dans le dernier chapitre de son traité de la vie spirituelle, déclare que Dieu lui a fait voir en esprit une communauté d'ecclésiastiques qui devaient un jour s'assembler, et qui ont de grands rapports

Proche de la solitude d'Aminte [1], il y avait une communauté d'ecclésiastiques vertueux et savants qui ne sont liés les uns avec les autres que par la charité et par l'union d'un même dessein qu'ils ont de conspirer ensemble au service de l'Église. Cependant, lorsqu'ils se sont une fois unis pour l'exécution de l'œuvre de Dieu auquel ils travaillent, ils se croient obligés de demeurer unis, aussi bien que ceux qui ont prêté l'épaule pour soutenir un fardeau doivent faire ferme pour ne pas causer par leur retraite l'accablement de leurs compagnons..... Il n'y a pas de compagnie dans l'Église qui étudie plus son esprit et qui tâche de suivre avec plus de fidélité ses maximes. Ceux qui la composent sont studieux. Ils vivent dans un grand éloignement du monde et dans un grand mépris de ce qu'on y appelle grand et agréable. Ils n'ont de commerce qu'avec leurs livres qui font leur plaisir. Partout ailleurs que dans leurs exercices de piété et dans leurs études, ils sont dans un état violent, et aussitôt que l'obstacle qui les en détachait est ôté, ils retournent ou à leur église ou dans leurs cabinets comme dans leur propre centre.

Aminte était très-étroitement lié avec ces ecclésiastiques. Il en avait dit tant de bien à son ami Théodose, que celui-ci le pria de les lui faire connaître.

Un prêtre de cette maison, ami d'Aminte, parut... Après

avec ceux que notre très-honoré Père a eu dessein d'assembler dans la Congrégation. Il appelle cette communauté *mysticum ordinem ecclesiasticorum, statum pauperrimorum, simplicissimorum et mansuetorum, humilium et subjectorum, charitate ardentissimâ sibi conjunctorum, nihil cogitantium aut loquentium nisi solum Jesum Christum.* »

1. Aminte et Théodose sont les deux personnages fictifs de cet entretien.

les premiers compliments : « Sur quels principes (lui demanda Aminte) roule la conduite de votre compagnie? — Notre politique, dit ce bon ecclésiastique, est de n'en avoir point, et il n'y a rien de plus éloigné de notre esprit que d'établir et d'affermir cette maison par des moyens humains. Nous ne nous unissons point ensemble pour faire un corps qui éclate et qui se fasse distinguer d'avec les autres membres de l'Église. Nous joignons seulement nos forces, nos études et nos prières pour faire les uns avec les autres ce que nous ne pourrions faire que très-difficilement étant séparés. Ainsi il nous importe peu que notre corps subsiste, pourvu que l'Église triomphe; et si, en combattant pour elle, nous étions tous défaits, sans qu'il en restât un seul, nos espérances et nos souhaits seraient parfaitement accomplis.

Ce sont les sentiments que nous devons avoir, car je vous représente notre compagnie selon ce qu'elle devrait être par rapport à l'esprit que Dieu a inspiré à nos premiers Pères. Leur grande maxime a été qu'on ne doit agir que pour l'éternité.

. . . . Comme nous ne subsistons que par la piété, le premier soin de celui qu'on choisit pour nous gouverner est de l'entretenir parmi nous. Le saint homme dont Dieu s'est servi pour jeter les premiers fondements de cette maison nous a laissé plusieurs mémoires qui font connaître de quel esprit il était animé, et quel est celui qu'il a inspiré à ses enfants. Toute sa doctrine se réduit à n'agir que par l'esprit de Jésus-Christ, qu'il soit le principe de nos actions, que nous soyons étroitement unis avec lui par une imitation fidèle de ses vertus.

. . . . Il a établi des exercices propres pour nous lier à Jésus-Christ et à la très-sainte Trinité. Il a destiné des temps et des jours à l'adoration de chaque mystère, comme

le vendredi pour honorer la Passion, et il nous a enseigné par plusieurs écrits comment nous pouvons faire toutes nos actions dans les dispositions de Jésus-Christ adorant son Père. Il nous a obligés d'honorer d'une manière particulière les saints qui ont un rapport spécial avec Jésus-Christ, et parce que personne sur la terre n'a été plus étroitement lié avec lui que sa sainte Mère qui l'a porté dans ses chastes entrailles, il nous a ordonné que, comme Marie avait été inséparable de son Fils, qu'elle l'avait suivi jusqu'au pied de la croix, que l'on ne la séparât pas du culte que nous rendons à Jésus-Christ, qu'elle eût ses fêtes et ses dévotions parmi nous selon les règles de l'Église.

Voilà, Messieurs, quel est l'esprit de cette maison qui vient de Jésus-Christ et qui porte à Jésus-Christ. Nos règlements sont en petit nombre. Ils ne sont faits que pour entretenir l'uniformité parmi nous. Comme notre esprit est celui de Jésus-Christ, les pensées, les maximes de Jésus-Christ qui sont dans l'Évangile sont notre règle. Ainsi la lecture de ce divin livre nous est fort recommandée. Nous le devons porter avec nous comme la relique la plus précieuse et la marque la plus belle de notre religion. Nous en devons lire un chapitre tous les jours à genoux et tête nue. On instruit ceux qui entrent parmi nous à regarder l'Évangile, qui nous peint la vie de Jésus-Christ et nous rapporte ses actions et ses paroles, comme le modèle sur lequel nous devons nous former en exprimant dans nos mœurs et dans nos conversations ce que nous y voyons.

Nous avons beaucoup d'estime pour les ordres religieux, pour leur esprit de pénitence, de retraite; et si nous ne nous assujettissons pas à toutes leurs règles saintes qui les mettent dans une heureuse nécessité de pratiquer l'É-

vangile, ce n'est pas que nous n'ayons l'idée de ces règles qu'en doivent avoir tous les chrétiens. L'Église est une armée où il doit y avoir différents corps. Étant prêtres et par conséquent obligés de servir le public en la manière que le faisaient les Apôtres et les Disciples de Notre-Seigneur, nous tâchons de suivre leur exemple et de pratiquer comme eux l'Évangile avec une sainte liberté. Si nous ne faisons donc point les trois vœux de religion, de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, nous tâchons de les pratiquer.

L'obéissance qui se pratique ici surprend ceux qui ont peine de comprendre que des personnes libres se soumettent si facilement aux ordres d'un Supérieur qui n'a point d'autre pouvoir sur elles que celui qu'elles leur donnent. Mais celui de l'amour est bien grand ; et tout homme qui obéit par un principe de piété se rend à ce qu'on lui ordonne avec une exactitude qui n'est pas commune. Outre cela, ce n'est point à des hommes qu'on nous oblige d'obéir. Les Supérieurs ont soin de nous mettre devant les yeux les règles ecclésiastiques ; nous les étudions, comme les religieux la règle de leur patriarche. Or il n'y a rien qui ne soit réglé dans les Conciles, dans les Synodes, dans les Bulles des Papes. Ainsi chacun suit ces règles qu'il connaît, et il n'a aucune répugnance à s'assujettir à des ordonnances qu'il ne pourrait rejeter, sans se révolter contre l'Église.

Pour cloître, on nous donne l'amour de la solitude. C'est une infamie chez nous d'aimer le monde, de sortir de la maison lorsque nous n'y sommes point contraints par la charité. Nous ne mangeons que rarement hors de notre maison. C'est une maxime que nous tâchons de suivre de ne faire aucune action humaine devant les hommes, comme sont celles de boire, de manger, de jouer, de rire ;

de sorte que le peuple ne nous puisse voir qu'à l'autel et dans l'exercice de notre ministère. Cette solitude n'est ni difficile, ni pénible. Nous aimons la vérité; les jours ne suffisent point pour la consulter autant de temps que nous le souhaiterions; ou, pour mieux dire, on ne s'ennuie jamais de la douceur qu'il y a de l'étudier.

On a toujours eu cet amour pour les lettres dans cette maison. Ceux qui l'ont gouvernée ont tâché de l'entretenir... L'on ne nous propose pas la science comme une fin, mais comme un moyen, et l'on nous apprend que c'est seulement pour en faire usage qu'on doit la rechercher.

Quand il se trouve quelque esprit pénétrant et étendu qui a un rare génie pour les sciences, on le décharge de toute autre affaire; et l'on ne croit pas qu'il puisse rendre de services plus utiles à l'Église qu'en étudiant. Il est important qu'il y ait des personnes consommées dans les sciences pour résoudre les difficultés de ceux qui commencent d'étudier, et aux décisions de qui on puisse se fier et s'arrêter, qui soient prêts à combattre de vive voix ou par écrit contre les hérétiques. On nous laisse suivre les attraits particuliers que nous avons pour certaines études; mais la grande étude est de la discipline de l'Église, des Écritures, des Conciles et des Pères. On nous donne beaucoup d'amour pour la vérité : l'on ne nous oblige point dans nos études particulières de nous attacher à aucun sentiment et de ne voir que ce qui peut nous entêter de ce sentiment. On croit que c'est aveugler un esprit; au moins que c'est lui ôter la liberté de voir.

...Nous avons le dernier mépris pour ceux qui veulent s'élever au-dessus des autres, qui donnent tout à leur humeur, et qui ne craignent point d'être incommodes. La charité est en honneur parmi nous....

Il n'y a rien qui nous soit plus opposé qu'un certain es-

prit de dissipation et de dérèglement qui sent l'écolier ou le soldat, ce qui est opposé à l'esprit de Dieu, qui fait toutes choses avec poids et avec mesure. Aussi l'on ne souffre point ceux qui aiment le désordre. Nous vivons ici avec une grande liberté, mais on n'y aime pas le libertinage, ni qu'on fasse ressembler notre maison à une place publique ou à un corps-de-garde. On veut que tout soit en ordre, sans confusion, qu'on parle avec retenue. Nous avons des heures de silence et en toutes choses nous tâchons de suivre les règles que nous ont données les Pères et les Conciles qui sont descendus dans le détail et ont fait des lois pour tout, pour les habits des clercs, pour leurs meubles, leurs occupations touchant la modestie, la manière de parler, de converser et d'agir. On nous fait apprendre ces règles par cœur.

.... Nous sommes dévoués au service de l'Église; ainsi nous en embrassons tous les emplois. Pour nous y préparer, on nous envoie dans une maison que nous avons à la campagne à quelques lieues d'ici, destinée pour les premiers exercices de piété. Là, pendant une année, on s'applique à nous vider de l'esprit du monde et de ses maximes, et on nous tourne vers Dieu, afin que nous ne regardions que lui le reste de notre vie. On nous fait lire l'Évangile qui est notre grande règle; et on nous avertit d'exprimer chaque jour dans nos mœurs les vérités que nous y lisons, ainsi que les peintres dans les académies expriment avec le crayon les traits du modèle qui leur est proposé. On nous exerce à l'oraison, à la prière. On nous forme aux cérémonies de l'Église, au chant, et en général on nous donne des dispositions pour tous les emplois ecclésiastiques.

.... Tout homme qui a de la piété est reçu avec joie dans la compagnie. Il ne peut nous être inutile. Entre tant de

différents emplois que nous avons, quelqu'un lui conviendra.

.... Dieu, dans ces derniers siècles, a porté les Saints à multiplier les communautés ecclésiastiques et religieuses, où l'on peut marcher sûrement dans la voie que l'Évangile nous trace! Que de périls on évite dans une communauté!.... La mort ne dépend guères plus de notre choix que la naissance; mais enfin, celui qui a de la foi, autant qu'il le peut, choisit un lieu où il lui sera plus facile de bien mourir[1]. C'est le moment le plus important. Le bonheur ou le malheur en dépendent. Il faut envisager sans cesse ce moment. Au lieu que les gens du monde ne pensent qu'à vivre commodément, ne pensez qu'à bien mourir et réglez par cette pensée toutes les résolutions que vous prendrez[2].

1. Le grand Turenne aurait voulu se retirer à la maison de l'Institution de l'Oratoire pour s'y préparer à la mort. « Le P. Mascaron le dit à son oraison funèbre et M. des Roziers, son intendant et son confident, qui s'y retira lui-même, le confirma. Larrey fait même honneur aux Pères de l'Oratoire de la conversion de ce grand homme. Deux Pères de l'Oratoire l'accompagnèrent dans ses deux dernières campagnes, et un troisième, le P. de Chevigné, fut chargé de conduire son corps en France. » (Registres manuscrits, année 1675, fol. 88. Archives m. m., 624.)

2. Le P. Lamy. Entretiens sur les sciences, 5e entretien.

CHAPITRE X

Vie du P. Charles de Condren jusqu'à son élection à la supériorité générale de l'Oratoire.

1588 — 1629

Un homme fut appelé par la Providence à tenir une grande place dans l'histoire des commencements de l'Oratoire, et à mettre sur la Congrégation naissante l'empreinte originale et profonde de son génie et de sa piété. Aussi, ne saurait-on séparer du nom de Pierre de Bérulle celui de Charles de Condren, son disciple et son premier successeur dans la charge de supérieur général de l'Oratoire.

Charles de Condren naquit le 15 décembre 1588, au château de Vauxbuin, près de Soissons. En le portant dans son sein, sa mère l'avait déjà consacré à Dieu, mais plus tard son père le destina à la carrière des armes[1]; et Charles déploya dans les exercices prépa-

1. Quand Charles de Condren était tout enfant, son père craignant que les premières caresses et les chansons des femmes fussent capables de lui amollir le courage, ne voulait jamais qu'il fût porté que par des hommes, et le plus souvent par des soldats. (Le P. Amelote. Vie du P. de Condren, ch. IV, 1re p.)

ratoires à ce rude métier une vaillance et une énergie dont Henri IV fut un jour le témoin et l'admirateur. C'était une de ces âmes privilégiées en qui la grâce et la nature conspirent pour faire de grandes choses. Les dons de l'intelligence ne lui avaient pas été départis avec moins de libéralité que ceux du cœur et de la volonté. Une mémoire prodigieuse lui permettait, tout enfant encore, et avant d'avoir été appliqué à l'étude du grec, de réciter sans se tromper plus de cent vers d'Homère, pour les avoir lus une seule fois[1]; son jugement, à la fois rapide et sûr, était tellement précoce, que dès l'âge de deux ans et demi, Charles se rendait compte de ses actions, et n'avait pas attendu un âge plus avancé pour se donner à Dieu[2]. Si nous joignons à ces qualités naturelles l'amour instinctif de la vérité, l'horreur des fautes les plus légères, un sentiment très-vif de la toute-puissance et de la sainteté de Dieu, un attrait particulier vers tout ce qui dans le christianisme rappelait le sacrifice et l'expiation[3]; nous aurons une idée des grâces que la Providence avait

1. Amelote, 1re p., ch. VII. Le P. Amelote applique plus loin au P. de Condren ce que saint Augustin avait dit de lui-même : *Ingenium per doctrinas agile* (Conf. IV, ch. XVI, n° 4). Le P. Amelote a écrit cette Vie du P. de Condren avant de faire partie de l'Oratoire. Il n'y entra qu'en 1650. Ce Père, qui avait été élevé par le P. de Condren, avait appris, sous ce grand homme, les maximes les plus saintes de la religion, et il en parlait avec beaucoup d'élévation et de piété. (Arch. de l'Emp., M. M., 623, p. 395.)

2. Témoignage du P. de Condren lui-même. (Amelote, 1re p., ch, V).

3. Amelote, 1re p., ch. VIII.

accordées avec tant de libéralité à Charles de Condren, et dont l'étonnant assemblage faisait de lui, dès l'âge de douze ans, une âme prédestinée à un grand rôle dans l'Église.

Quand les études de l'enfant furent achevées[1], son père se disposa à l'envoyer à l'armée. Il avait l'intention de le faire servir d'abord à Calais sous les ordres de Devic, un des officiers les plus estimés du temps, puis en Hollande, où la discipline militaire était en sa plus grande vigueur. Charles dont « l'unique ambition était de travailler pour Dieu dans l'Église,» demanda au moins comme une grâce d'aller en Hongrie pour y combattre les Turcs, et y faire servir le métier des armes à la gloire de Dieu et à la défense de la religion.

Une maladie soudaine et grave vint trancher tout d'un coup cette difficulté et rendre à Charles la liberté de sa vocation. Naguères si courroucé contre un fils dont les pensées pieuses se refusaient à la recherche de tout avancement temporel, M. de Condren se trouva frappé au cœur par le danger auquel cet enfant bien-

1. En même temps que ses études littéraires, Charles avait commencé en secret à étudier la théologie. « Pour n'être pas surpris sur la Somme de saint Thomas et sur les livres de saint Augustin, il en cachait des volumes sous le même bras sous lequel il portait son arquebuse à la campagne, et comme son père ne voulait voir entre ses mains que des armes ou des instruments de mathématiques, il avait vidé à demi la paillasse de son lit, pour en faire sa bibliothèque, et il donnait ordre que personne ne fît sa chambre qu'un laquais allemand qui lui était fort fidèle. » (Amelote, 1re p., ch. XI.)

aimé fut bientôt réduit. En peu de jours, la maladie avait fait les progrès les plus redoutables et les médecins ne voyaient aucune ressource. Tout d'un coup, le malade obéissant à une inspiration intérieure, fait dire à son père que, « puisqu'il est dans un état où il « ne peut éviter de le rendre à Dieu pour jamais, il « le supplie de vouloir bien devenir lui-même son sa- « crificateur, ajoutant que si son père lui permet de « se faire prêtre, Dieu aussi lui accordera la vie. »

Ce langage étrange, sortant des lèvres d'un mourant, et une forte impression de la grâce de Dieu triomphèrent enfin de M. de Condren ; son consentement fut donné, et sur-le-champ une amélioration sensible se produisit dans l'état du malade. Quelques jours après, il quittait le lit ; mais il ne voulut reparaître au milieu des vivants qu'avec les livrées de Celui qu'il avait obtenu de prendre pour l'unique part de son héritage. Il revêtit donc la soutane, et aussitôt après sa guérison, il commença à suivre à la Sorbonne les leçons de deux docteurs illustres du temps, Duval et Philippe de Gamache [1].

Il termina ses études théologiques à l'âge de vingt-trois ans, et, suivant les usages de la Sorbonne, il fut appelé à professer publiquement la philosophie au collége du Plessis. L'écolier si pieux et si accompli, qui avait fait

1. Le P. Amelote fait un magnifique éloge de ces deux docteurs, dont il est souvent question dans les documents du temps. (1re p., ch. xv.)

jusqu'à ce jour la joie et l'orgueil de ses maîtres, était devenu à son tour pour les jeunes étudiants comme un foyer de science et le modèle des vertus les plus achevées[1].

Son amour pour l'humilité et pour la pauvreté l'avait porté à renoncer à son droit d'aînesse et à sa part de patrimoine. Il consentit seulement à recevoir une pension de son père à titre d'aumône; et, comme cette pension était loin de suffire aux misères innombrables dont il se faisait le consolateur et le soutien, on le vit vendre les uns après les autres les livres de sa riche bibliothèque, pour venir au secours des pauvres. « Il vaut mieux, disait-il, faire jeûner la curio-« siosité de l'esprit que de laisser manquer de pain « les membres souffrants du Sauveur[2]. »

Après cette année d'enseignement et de vie publique, Charles voulut se disposer à son ordination par une séparation entière du monde. Il se retira à la campagne dans une solitude profonde, pendant un an entier, méditant sur la grandeur du sacerdoce, sur les obligations attachées à ce saint état et, pardessus tout, sur la plus glorieuse et la plus redouta-

1. Pendant ses études en Sorbonne, Charles de Condren souffrit d'une affection qui ferait entre saint Philippe de Néri et lui une touchante affinité. Laissons parler un de ses anciens historiens. « Il était travaillé d'une palpitation de cœur qui lui avait jeté hors de leur place les côtes qui sont sous les mamelles et lui avait causé une éminence visible sur la poitrine. » (Le P. Cloyseault. Vie mss.)

2. *Ibid.*

ble des prérogatives du prêtre : le pouvoir de consacrer le corps et le sang de Jésus-Christ et de continuer à l'autel l'immolation du Calvaire.

Il fut promu au sacerdoce le 17 septembre 1614, et, après une nouvelle retraite de vingt et un jours, célébra sa première messe dans l'endroit solitaire où il avait passé l'année[1].

Il prit ensuite en Sorbonne le grade de docteur en théologie, et se hâta de partir pour Soissons afin de se présenter à son évêque, Mgr Jérôme Hennequin. Tout plein de l'esprit du sacerdoce, il pensait ne pouvoir agir plus efficacement dans l'Église que s'il agissait par obéissance ; et, mettant de côté toute considération humaine, il était prêt à consacrer sa vie au ministère le plus humble et le plus laborieux du diocèse. Mais, peu habitué à un tel désintéressement et à une humilité si sincère, l'évêque de Soissons ne voulut point se départir à l'égard de Charles de Condren des usages qui prévalaient alors dans l'Église[2], il le reçut avec beaucoup d'égards, mais se borna à accueillir par des compliments ses offres de services et ses protestations d'obéissance. Le jeune prêtre dut se retirer sans avoir pu convaincre le prélat que son unique

1. Archives de l'Empire, m. m. 623, p. 207. Le P. Cloyseault. Vie mss.

2. Il faut se rappeler qu'à cette époque les jeunes gens de famille n'entraient guère dans l'Église que pour se faire pourvoir de riches bénéfices. C'est une des raisons du discrédit profond où était tombé le sacerdoce au commencement du XVIIe siècle, avant la grande réforme

désir était de vivre dans le travail et dans l'obscurité, loin des distinctions et des honneurs auxquels sa naissance pouvait le faire prétendre. Charles de Condren revint donc à Paris, et tout en continuant ses travaux théologiques, sut donner libre carrière à son zèle. Plusieurs stations, prêchées avec fruit dans les diverses paroisses de la capitale[1], et surtout des missions faites dans les villages et les hameaux pour évangéliser les pauvres, témoignèrent à la fois de son talent pour la parole et de la sainte ardeur dont il était consumé pour le salut des âmes.

Toutefois, le besoin de recueillement et de solitude semblait devenir de plus en plus le caractère distinctif de sa piété : et, comme le P. de Bérulle dont il allait être bientôt le disciple, le confident et l'ami, il pensa sérieusement à entrer dans un ordre religieux. L'amour de la pauvreté le portait vers l'ordre de Saint-François. La vie toute angélique des Chartreux, uniquement occupés de contempler les grandeurs de Dieu et de chanter ses louanges, le ravissait d'admiration et d'enthousiasme[2]. Mais la Providence avait sur lui d'autres vues. Le P. de Bérulle, qui avait

qui eut pour instruments les Pères de Bérulle et de Condren, saint Vincent de Paul et M. Olier.

1. Parmi les églises dans lesquelles le P. de Condren se fit entendre, le P. Amelote cite Saint-Nicolas du Chardonnet, Saint-Honoré, Saint-Médard.

2. Amelote, 1re p., ch. XXXVI.

souvent entendu parler de l'abbé de Condren, faisait prier et priait beaucoup lui-même pour obtenir de Dieu un sujet si éminent. Ces prières, auxquelles le supérieur de l'Oratoire avait intéressé toutes les Carmélites de France et un grand nombre d'âmes pieuses[1], duraient depuis trois ans, lorsque l'abbé de Condren sentit la nécessité de prendre un parti définitif sur sa vocation. Dans ce dessein, il alla faire une retraite à l'Oratoire et obtint la faveur d'avoir le P. de Bérulle lui-même pour guide spirituel.

Les commencements de cette retraite furent pénibles. Ténèbres, aridités, désolations intérieures, abandon apparent, toutes ces épreuves à la fois servirent de matière, pendant les premiers jours, aux combats et à la patience du généreux athlète. Soutenu par l'expérience de son directeur, il ne fléchit pas, mais à l'exemple du divin Maître, pria d'autant plus qu'il recevait de la prière moins de lumières et de consolations *factus in agonia prolixius orabat*. Au bout de huit jours, la lumière se fit, et la paix inonda son âme, — lumière surabondante, et paix profonde. Dieu avait daigné parler à son serviteur. Les gémissements et les supplications de cette âme si pure et si détachée d'elle-même avaient trouvé grâce devant lui. Charles de Condren entra au noviciat de l'Oratoire le 17 juin 1617 et prit l'habit de la congrégation le 25

1. *Id.*, 2e p., ch. I.

novembre suivant[1]. « Il était bien juste, dit son « principal historien, que celui à qui Dieu avait « donné un esprit universel de toutes les grâces, fût « mis de sa main en cette congrégation, de laquelle « il voulait faire un sommaire de toute la sainteté, de « toute la piété, de la science, du zèle et du travail de « toutes les autres communautés[2]. » Après avoir exercé le saint ministère à la maison de la rue Saint-Honoré pendant une année ou un peu plus, le P. de Condren reçut du P. de Bérulle les marques les plus éclatantes de confiance. En effet, il fut choisi par le général de l'Oratoire pour établir des maisons de la congrégation à Nevers (1618), à Langres (1619) et à Poitiers (1621). Mais bientôt il fut

1. Je trouve cet événement mentionné avec détails dans un précieux manuscrit conservé aux archives de l'Empire : « 17 juin 1617. M. Charles de Condren, docteur de la maison et société de Sorbonne, s'est présenté pour être admis au nombre des nôtres, et a été reçu avec une extrême joie par notre fondateur, qui avait fait faire des prières pour demander à Dieu qu'il inspirât à ce grand homme d'entrer dans notre congrégation. Il est né à Vaubuin, près de Soissons, le 15 décembre 1588. M. son père est gouverneur du château royal de Monceaux. Il a pris l'habit le 25 novembre suivant. » (Mémoires pour servir au *Journal historique*. Archives de l'Empire, papiers de l'Oratoire, m. m. 626).

Quelque temps après, le P. de Bérulle écrivait à un Père de l'Oratoire : « Il a plu à Dieu de nous donner M. de Condren, qui est de très-grande considération et un des rares esprits que j'aie connus. Il est doué de grande humilité, douceur et modestie. Je vous prie d'en louer N. S. Jésus-Christ et sa très-sainte Mère. »

Le même P. de Bérulle dit à d'autres Pères de l'Oratoire « que M. de Condren avait eu l'esprit de la Congrégation de l'Oratoire dès le berceau. » (Le P. Cloyseault, Vie mss.)

2. Amelote, 2e p., ch. VIII.

rappelé à Paris. Le séminaire de Saint-Magloire destiné à préparer aux fonctions du saint ministère des ecclésiastiques appartenant aux divers diocèses de France, venait d'être fondé au faubourg Saint-Jacques, et confié à la direction des Pères de l'Oratoire. Le P. de Bérulle ne crut pouvoir mieux servir en même temps les intérêts du clergé de France et ceux de l'Oratoire qu'en appelant le Père de Condren à diriger ce séminaire [1].

De cruelles épreuves intérieures assaillirent bientôt le jeune supérieur de Saint-Magloire. Elles achevèrent de développer en lui l'humilité, le détachement, l'esprit de sacrifice et d'union aux souffrances de Jésus-Christ. L'obscurité, la sécheresse, une sorte de vide absolu succédèrent tout d'un coup à la lumière, à la joie et au sentiment de la présence de Dieu. Cette science à la fois infuse et acquise qui faisait du P. de Condren un théologien consommé [2] et un éminent prédicateur fut enveloppée de ténèbres épaisses. L'intelligence même semblait frappée d'une sorte de paralysie. Le P. de Condren cherchait une idée pendant des heures et des jours, et l'idée rebelle ne se laissait point saisir [3]. Il fallait cependant donner des instructions aux ecclésiastiques du séminaire, prêcher tous les

1. Amelote, 2e p., ch. IX et X.

2. « Personne ne fut plus théologien que lui. » (Caraccioli. Vie du P. de C., p. 78.)

3. Amelote, 2e p., ch. XI et XII.

dimanches dans la chapelle, conférer tous les jours soit avec des hérétiques pour les éclairer, soit avec des âmes abattues ou troublées pour les relever ou les consoler. Vainement il avait sollicité du P. de Bérulle d'être, pendant cette pénible épreuve, déchargé du fardeau de la prédication ; le P. de Bérulle n'avait pu consentir à priver son disciple du profit qui devait résulter pour lui de cet état d'anéantissement et de mort spirituelle ; il ne l'avait dispensé d'aucun de ses devoirs ordinaires.

« Alors, dit le P. de Condren lui-même[1], je montais « en chaire, mais c'était avec une telle obscurité d'es- « prit que je ne savais par où commencer ; et lorsque « Dieu m'avait donné une pensée, je ne voyais rien « qui la dût suivre, ni même, après avoir dit une « parole, je ne savais pas celle que j'y devais ajouter. »

Aussi, lorsqu'il se disposait à prêcher, il s'offrait à Dieu pour être couvert de confusion devant le public. Jamais d'ailleurs le moindre embarras ni la plus légère hésitation ne trahirent cet état d'obscurité et cette agonie intérieure des facultés intellectuelles. Au contraire, la mort semblait produire la vie ; au dedans, ce n'étaient qu'aridités et ténèbres ; au dehors, cette parole allait porter dans toutes les âmes la lumière et la force d'en haut.

Le P. de Condren soutint cette épreuve comme les

1. Amelote, p. 135.

saints le savent faire : heureux d'être humilié pourvu que Dieu en tirât sa gloire, et, dans les abîmes de néant et d'impuissance où il se sentait plongé, admirablement uni à Jésus-Christ, à ses abaissements, à sa servitude volontaire, à son état d'hostie, à son crucifiement et à sa sépulture.

D'autres peines plus dures encore s'ajoutèrent aux précédentes : l'ange de Satan qui avait souffleté saint Paul, troublé saint Antoine dans son désert, et éprouvé tant de saintes âmes, n'épargna pas le P. de Condren[1]. Celui-ci s'offrit encore à Dieu pour souffrir patiemment un genre de persécution d'autant plus insupportable pour lui qu'il avait une plus haute idée de la pureté infinie de Dieu et de la perfection exigée par l'état du christianisme et par celui du sacerdoce. Du reste, les vents contraires des tentations, en soufflant avec violence sur une âme si humble et si détachée d'elle-même, y affermirent, au lieu de l'ébranler, l'édifice intérieur de la sainteté. Si le grain de blé est jeté en terre pour y mourir, ce n'est que pour un temps. Quand l'hiver est fini, l'épi sort de terre et monte vers le ciel en portant avec lui les espérances d'une riche moisson.

Quand le P. de Condren eut traversé en véritable disciple de Jésus-Christ, cette nuit épaisse et cet état de mort spirituelle, Dieu, content de son serviteur,

1. Amelote, ch. XIII.

fit un signe, et, sans rien lui enlever de son humilité et de son ardent amour pour l'état d'hostie, lui rendit la sérénité de son visage et la joie de sa présence. Ici se placent, dans la vie du P. de Condren, d'admirables et touchants épisodes de son action sur les âmes. On vit bien alors à quel prix Dieu met pour ses prêtres, la fécondité de leur ministère. Ces mois d'épreuves extraordinaires et de désolation intérieure n'avaient fait qu'ajouter aux lumières du P. de Condren, et à son merveilleux discernement des voies de Dieu sur les âmes. Dans cette seule année, grâce à la charité la plus tendre unie à la science la plus solide, le P. de Condren eut la consolation de ramener dans le sein de l'Église catholique plus de soixante hérétiques. C'est encore pendant son séjour à Saint-Magloire qu'il tira plusieurs personnes de peines étranges, et leur enseigna le secret des vertus les plus consommées[1].

En 1625, le P. de Condren fut appelé du séminaire de Saint-Magloire à la maison mère de la rue Saint-Honoré, et personne ne fut étonné de voir le P. de Bérulle prendre pour directeur de sa conscience le jeune prêtre, auquel à son entrée dans la Congréga-

1. Nous mentionnerons entre autres une pauvre servante de Picardie du nom de Barbe, mademoiselle de la Roche et Pierre Bertaud. Sous la direction du P. de Condren, Barbe s'était offerte à Dieu, comme une victime permanente, pour souffrir dans son corps et dans son âme en union avec la passion de N. S. Jésus-Christ et aux mêmes intentions

tion, il avait rendu ce témoignage si précieux dans sa bouche « qu'il avait eu l'esprit de l'Oratoire dès le berceau. » « La Congrégation de l'Oratoire, disait-il « encore, obéit à son général, mais ce général obéit « au P. de Condren [1]. » « Ce grand cardinal, dit le « P. Amelote, honorait tellement la vertu du P. de « Condren que lorsqu'il passait devant sa chambre, « il se jetait à terre pour baiser les vestiges de ses « pas. De sorte qu'il serait malaisé à dire quelle était « la plus grande, ou l'humilité de l'un qui respectait « avec tant d'abaissement les dons de Dieu, ou la « sainteté de l'autre qu'un si éminent personnage « estimait digne de tant de respects [2].

Peu de temps après (1627), à la demande de la reine-mère, le cardinal de Bérulle désigna le P. de Condren pour confesseur de Monsieur, duc d'Orléans, frère du

que lui. Le P. de Condren allait une fois par an à Compiègne pour la voir.

Mademoiselle de la Roche était au témoignage du P. de Condren une des âmes les plus élevées qui se pûssent rencontrer. Elle mourut en prononçant une parole dont son directeur ne se lassait point dans la suite d'admirer la profondeur et la sainteté. « Je me sépare, dit-elle au moment de rendre le dernier soupir, de l'être présent, et je me retire dans l'Être inconnu de Dieu. »

Quant à Pierre Bertaud, il avait commencé par être libraire à Paris. C'était un de ces hommes rares à qui Dieu donne des missions extraordinaires comme leurs vertus. Sa mort, digne de sa vie, fut environnée des grâces les plus éclatantes. Je renonce à regret à en transcrire ici la relation complète qu'il faut lire dans le P. Amelote. (Vie du P. de Condren, 2e p., ch. XXIV.)

1. Cloyseault. Vie manuscrite.

2. 2e P., ch. XV.

roi. Sortir de sa chère obscurité, accepter un emploi éclatant, être obligé par sa charge d'aller à la cour : il est difficile d'exprimer l'étendue du sacrifice que le P. de Bérulle imposait par tout cela au P. de Condren. Mais celui-ci était trop pénétré de l'esprit de l'Oratoire pour se dérober à une mission qu'un prêtre ne devait pas refuser. Ce qui aurait pu être pour d'autres l'objet d'une ambition puérile ou coupable fut pour lui la matière d'un exercice héroïque d'obéissance et de renoncement [1]. Il se rendit au double vœu de son supérieur et de la reine, et accepta la charge difficile de diriger le jeune prince dont les passions turbulentes furent si souvent exploitées par les ennemis du cardinal de Richelieu, au détriment de la paix du royaume.

Partagé entre ces nouveaux devoirs et la conduite des âmes qui venaient à l'Église de Saint-Magloire, chercher lumière dans leurs doutes, certitude dans leurs anxiétés, consolation dans leurs angoisses, le P. de Condren travaillait de plus en plus à former en

1. « La première fois que le duc d'Orléans se rendit à l'Oratoire, pour se préparer à la fête de la Pentecôte, quoique le P. de Condren ne sût pas encore que ce fût lui nommément qui devait être son confesseur, sur le soupçon qu'il en avait, il sortit soudain de sa chambre et s'alla si bien cacher qu'il ne fut pas possible de le trouver pendant fort longtemps. Alors Monsieur, jeune et vif, de s'impatienter, et M. de Bérulle de son côté de se donner bien des mouvements pour ne pas tomber en confusion devant Son Altesse. On le déterra enfin blotti dans un coin, pâle et tremblant, qui priait Dieu de tout son cœur d'éloigner de lui ce fardeau. » (Batterel. Mémoires manuscrits.)

lui l'image parfaite de Jésus-Christ, sacrificateur et victime. Le temps n'était pas éloigné où Dieu allait se servir de lui pour continuer l'œuvre toute sacerdotale à laquelle le P. de Bérulle avait consacré sa vie, et pour étendre, bien au delà de l'Oratoire, cette réforme du clergé qui avait été la plus constante préoccupations de l'illustre cardinal.

Après de nombreuses incartades, Gaston d'Orléans, pour échapper à la colère de Louis XIII et à la vengeance du cardinal-ministre, s'était retiré à la cour du duc de Lorraine. Le P. de Condren parut le seul homme capable de déterminer le prince à revenir en France et à faire sa soumission au roi. C'était en 1629. Le P. de Condren partit pour Nancy; et il avait déjà conduit à bonne fin une partie de cette importante négociation en décidant Gaston à rentrer dans son apanage, lorsqu'on apprit la mort prématurée du cardinal de Bérulle et le vide immense fait par cet événement dans la Congrégation naissante de l'Oratoire (2 octobre 1629).

CHAPITRE XI

Généralat du P. de Condren.

1629 — 1641

S'il faut en croire les anciennes annales de l'Oratoire, les Pères de la maison de Paris redoutaient une intervention de la cour, c'est-à-dire de Richelieu, dans l'élection du second supérieur général[1]. Aussi ne voulurent-ils pas laisser au cardinal-ministre le temps de s'ingérer dans une affaire de si grave conséquence pour l'avenir de la Congrégation, et ils résolurent de procéder à l'élection sans avoir convoqué les députés des maisons de province. Fort illégale en soi, cette mesure semblait autorisée par les circonstances. D'ailleurs, le P. de Bérulle était mort sans laisser de constitutions, et rien n'était encore réglé sur le mode d'élection des supérieurs.

Le P. de Condren fut des premiers à signaler à ses confrères de Paris le danger qui pouvait résulter de

1. Batterel. Mémoires manuscrits. Vie du P. de Condren.

l'espèce de dictature dont s'emparait la maison Saint-Honoré. « Je vous écris en grande hâte, disait-il au « P. Gibieuf, supérieur de Paris, par l'occasion de ce « courrier, pour vous supplier de considérer si vous ne « mettez point la Congrégation en péril de schisme, « faisant l'élection sans le consentement des autres « maisons, particulièrement de celles de Provence, de « Comté (de Bourgogne) et de Flandres, qui néan- « moins doivent se soumettre, et auxquelles il me « semble qu'il ne faut pas donner sujet de divi- « sion. L'unité dans un corps est une grâce qui ho- « nore l'unité de Dieu et celle de son Église et l'en « rend plus participant, et en cela plus agréable à sa « divine majesté[1]. »

Or, tandis que le courrier de Nancy apportait à Paris cette lettre datée du 28 octobre, voici ce qui se passait à l'Oratoire de la rue Saint-Honoré.

Le 27 octobre, les Pères de cette maison s'étaient réunis et sur la proposition du P. Gibieuf, avaient fixé au lundi 29 l'élection d'un supérieur général[2]. Quarante-six prêtres, ayant tous au moins trois ans et trois mois de réception, se réunirent en effet le 29 au matin, et, après avoir récité le *Veni Creator*, procédèrent à cette élection. Deux tours de scrutin n'ame-

1. Lettre au P. Gibieuf, 28 octobre 1629. Citée dans les Mém. Mss. du P. Batterel.

2. Tous ces détails sont empruntés aux annales manuscrites de l'Oratoire. Archives de l'Empire M. M. 623, p. 147.

nèrent aucun résultat, à cause du partage des voix. Le P. Bourgoing proposa alors de remettre l'élection à ceux qui avaient dix ans de réception. L'assemblée fut ainsi réduite à 28 membres, mais il ne se trouva encore personne qui réunît le nombre de voix suffisantes pour être élu. Enfin, le 30, les Pères de Harlay de Sancy et Gibieuf, dont les noms avaient obtenu le plus de voix la veille, ayant déclaré qu'ils n'accepteraient pas, le Père Charles de Condren se trouva élu, et le P. Bourgoing, premier assistant, notifia aussitôt cet événement à toutes les maisons de la Congrégation par une lettre dans laquelle il traçait du nouveau supérieur général le portrait suivant :

« Il a plu à Dieu regarder du Ciel et assister cette « vigne que sa droite a plantée[1], et consoler notre « Congrégation désolée et destituée de chef et de père, « en lui suscitant un Élisée sur lequel repose l'esprit « de notre premier Élie, à savoir le R. P. de Condren, « docteur en théologie, à présent confesseur de Mon- « sieur, élu supérieur général, personne de laquelle « la conversation est toute angélique, les dispositions « saintes, les pensées lumineuses, les grâces éminen- « tes, les vertus très-rares, si bien que nous pouvons « dire : *Mortuus est pater et quasi non mortuus ; reli- « quit enim similem sibi post se*[2]. »

1. C'est précisément, on se le rappelle, la parole de l'Écriture que Baronius avait dite lorsque saint Philippe de Néri eut rendu le dernier soupir.

2. Citée dans les Mém. Mss. du P. Batterel.

Le P. de Condren eût voulu pouvoir se soustraire au fardeau que lui imposait cette élection. Sa vénération pour le P. de Bérulle, son dévoûment aux intérêts de l'Oratoire, sa profonde humilité, tout se réunissait pour lui faire redouter de succéder à un si grand homme et à un prêtre si accompli. Il crut cependant devoir déférer, au moins provisoirement, aux vœux de ses confrères et, quelques jours après avoir reçu l'avis officiel de sa nomination, il leur écrivit de Nancy, où le retenaient encore les affaires de la cour avec le duc d'Orléans, pour leur annoncer son acceptation :

Si je m'arrêtais simplement à mes obligations envers vous, leur disait-il, j'aurais à m'accuser d'avoir trop tardé de répondre à votre lettre. Mais, quand je viens à penser à l'importance du sujet, j'espère que vous trouverez bon avec moi que j'aie pris quelques jours pour me convertir à Dieu, chercher son conseil et me résoudre avec lui sur l'affaire présente.

J'ai eu à combattre ma raison en plusieurs points avant de pouvoir me résigner à votre élection. L'expérience de mon incapacité et de mes infirmités, l'inclination présente que Dieu me donne à la retraite, à laquelle je m'étais particulièrement disposé depuis le décès de notre très-révérend Père, ayant l'intention (sous le bon plaisir de la Congrégation) de passer le reste de ma vie aux pieds du Fils de Dieu ; l'amour même que je ressens en mon âme pour la Congrégation, tout en moi me portait à lui désirer un autre supérieur. Je vous le dis en toute sincérité, cette dernière considération a été pour moi la plus difficile à

vaincre . . . . . .
. . . . . .
J'ai bien des sujets de craindre; mais je ne désespérerai pas de l'assistance de Dieu. Je me glorifierai en mes infirmités, afin que sa vertu abonde en moi et y paraisse seule. Ma joie sera de n'être rien, afin que Jésus-Christ vous soit tout. Je le supplie donc de vous être tout. Je m'abandonne à sa puissance avec l'espérance que celui qui a commencé achèvera, puisque je me vois dans la nécessité et dans l'obligation de m'abandonner à votre élection . . . . . .
Ce me sera toujours une grande joie de souffrir quelque chose pour qui que ce soit de vous, « *sed et si immolor* « *supra sacrificium et obsequium fidei vestræ*, *gaudeo et* « *congratulor omnibus vobis; idipsum autem et vos gau-* « *dete et congratulamini mihi.* » (Phil. II, 17, 18). Je me donne tout à Dieu pour vous et tout à vous pour Dieu. Je veux que cette lettre vous demeure pour porter témoignage contre moi, si je venais à y manquer; comme Moïse voulut que la loi fût mise dans un côté de l'Arche, en témoignage contre les infidélités du peuple[1]. (Deut. XXXI.)

Un des premiers actes de l'administration du P. de Condren, en même temps qu'un des plus importants, fut la convocation d'une assemblée générale. Jusque alors, c'est-à-dire depuis dix-huit ans, l'Oratoire avait surtout vécu d'usages et d'un petit nombre de règles rédigées par le P. de Bérulle en vue des cas les plus pressants. Avant de donner à ces règles et à ces usages

1. Recueil des lettres du P. de Condren.

le caractère de constitutions définitives, il avait sagement attendu la confirmation de l'expérience.

Au moment où le Père de Condren fut élu, la Congrégation avait pris assez de développements pour qu'il devînt urgent de préciser et de consacrer ces premières traditions. Il tardait d'ailleurs au nouveau supérieur général de s'entourer des conseils et des lumières de ses confrères. Il voulait par là rester fidèle à cet esprit de famille qui avait été jusque alors un des caractères distinctifs de la nouvelle Congrégation, et l'un des plus heureux emprunts de l'Oratoire de France à l'Oratoire de saint Philippe de Néri.

Cette première assemblée se tint à la maison mère de la rue Saint-Honoré, du 1er au 21 août 1631.

L'Oratoire comptait en cette année 1631, c'est-à-dire vingt ans après sa fondation, 71 maisons. L'élection s'était faite à raison d'un député par dix prêtres. L'assemblée se composait en tout de cinquante-cinq membres. Elle fut ouverte par un discours du P. de Condren. Il fit voir combien il était nécessaire à la Congrégation de se maintenir fortement dans son esprit primitif : car Dieu venait de lui enlever celui qui était « comme une arche vivante dans laquelle « les Pères de l'Oratoire devaient rechercher les vo- « lontés de Dieu sur eux, et comme l'oracle duquel « la Congrégation recevait ses lois et sa conduite. « Depuis qu'elle était privée d'un guide si sage et si « saint, n'ayant plus que la mémoire de ses actions

« et de ses paroles, et la communion de la grâce qui « lui avait été donnée pour en faire part à ses en- « fants, il avait paru désirable, » ajoutait le nouveau supérieur, « de nous voir tous ensemble, afin de « recueillir entre nous qui avons eu le bien de le « voir et de l'entendre, ce qui nous peut rester de « ses enseignements et de ses exemples, nous réunir « et confirmer en son esprit, et exprimer dans le « corps de la Congrégation, autant qu'il plaira à « Dieu de nous en rendre dignes, la vive image de sa « vie et de ses vertus[1]. »

Après avoir vérifié les pouvoirs des députés, l'assemblée se déclara légitimement constituée, régla l'ordre de ses travaux, détermina les pratiques pieuses à observer pendant toute la durée de la réunion, élut les trois consultants et autres officiers de l'assemblée[2], et, dès la troisième session[3], procéda à l'examen des questions qu'elle avait à traiter.

Sur la demande du P. de Condren, elle commença par déclarer, d'un commun consentement, « que notre « très-honoré Père et fondateur, Mgr le cardinal de « Bérulle, serait tenu pour supérieur perpétuel de la « Congrégation, et ses successeurs en la charge de

1. Actes de la 1re assemblée, 1631, 1re session.

2. Voir plus haut, ch. VI, en quoi consistent les attributions des consultants.

3. Synonyme de *séance* dans le langage officiel de nos anciennes assemblées.

« général comme personnes qui la doivent conduire « sous lui et par son esprit, et faire garder son ins- « titut selon ses intentions interprétées par l'assem- « blée, en lui déférant toute l'autorité et dignité de « la charge[1]. »

Lecture publique fut ensuite faite de la bulle d'institution de l'Oratoire donnée par le Pape Paul V en 1613. Rien n'était plus propre à remettre en lumière et à rappeler à chacun les principes essentiels sur lesquels l'autorité suprême du Saint-Siége avait voulu établir la nouvelle Congrégation.

Au nombre des résolutions les plus importantes qui furent alors adoptées, il faut mentionner les suivantes :

1° L'assemblée déclara que la Congrégation ayant été principalement choisie de Dieu et établie pour honorer le sacerdoce du Fils de Dieu, son état était purement ecclésiastique ; qu'elle devait demeurer dans l'institution de la prêtrise, comme Notre-Seigneur l'a donnée à son Église, sans addition ni diminution ; et que jamais, pour quelque raison que ce fût, les sujets ne pourraient être obligés à aucuns vœux ni solennels ni simples (4e session).

2° Sur la proposition même du P. de Condren, il fut résolu que la puissance et autorité suprême de la Congrégation résiderait dans le corps de la Congré-

1. 1re Assemblée, 3e session, mardi 5 août 1631.

gation dûment assemblée, à laquelle le général même demeurerait soumis, et obligé de suivre la pluralité des suffrages en toutes choses, sa voix néanmoins étant comptée pour deux (5e session).

3° Il fut réglé que, pour honorer la perpétuité du sacerdoce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la charge de supérieur général serait à vie (8e session).

D'autres résolutions relatives à la triennalité des assemblées, au mode d'élection des députés, aux conditions requises pour la voix active et la voix passive, à la nomination du supérieur général et des autres officiers[1], à l'observance exacte des règlements donnés par le P. de Bérulle, enfin à la solution d'un certain nombre d'affaires de circonstance, remplirent les autres sessions de l'assemblée.

Dans la sixième, le P. de Condren, voyant l'autorité légitimement constituée au sein de la Congrégation, exprima le désir où il était « de faire une humiliation « publique devant l'assemblée, pour lui demander « pardon des manquements qu'il croyait avoir com- « mis en sa charge depuis qu'il avait plu à Dieu de « lui donner le gouvernement de la Congrégation. » Il ajouta que « la connaissance qu'il avait de ses in- « firmités et de plusieurs raisons inconnues à l'as- « semblée, l'obligeant de se juger incapable de ladite

1. Sur tous ces points, voir le chapitre VIe, où il est traité de la constitution de l'Oratoire.

« charge, il suppliait ladite assemblée d'agréer sa dé-
« mission, et de faire présentement choix d'un prési-
« dent en sa place.

Le P. de Condren accompagna cette déclaration de
« plusieurs autres paroles et actions d'humilité si
« grandes et si extrêmes que la Compagnie en étant
« tout émue et troublée se jeta à ses pieds, et le sup-
« plia de ne point passer outre. »

Alors, sur la proposition du premier consultant, le P. François Bourgoing, l'assemblée procédant par acclamation déclara « qu'elle approuvait, confirmait et
« ratifiait l'élection ci-devant faite en la maison de
« Paris de la personne du R. P. Charles de Condren
« en la charge de supérieur général de la Congréga-
« tion de l'Oratoire de Jésus-Christ Notre-Seigneur;
« et en tant que besoin serait, faisait présentement
« nouvelle élection de lui, le déclarant, avouant et
« reconnaissant supérieur-général de ladite Congré-
« gation, et légitime successeur de défunt notre très-
« honoré Père Mgr le cardinal de Bérulle, bien légi-
« timement et canoniquement élu.

Les actes ajoutent : « Ce qui a été par lui accepté,
« après un long refus, à la très-instante prière de l'as-
« semblée. »

Cette première assemblée doit être considérée comme la plus importante de toutes. Elle fixait les traditions; elle changeait en constitutions définitives de simples usages; elle sanctionnait, de l'autorité d'une

Congrégation qui comptait en ce moment plus de cinq cents membres, l'œuvre établie vingt ans auparavant par le P. de Bérulle. Enfin elle résume parfaitement pour nous l'esprit et les intentions du fondateur de l'Oratoire, et, en même temps, elle porte l'empreinte profonde des idées et de la haute sainteté du P. de Condren. Aussi restera-t-elle pendant un siècle et demi comme la pierre angulaire de la Congrégation, et, par la forme en même temps que par le fond de ses travaux, le type de toutes les assemblées triennales tenues avec la plus grande régularité depuis cette époque jusqu'à la dispersion de la Communauté.

Suivant une maxime favorite du P. de Condren, l'Oratoire ne devait avoir de vie et d'action que dans une étroite et continuelle dépendance de l'Église. « La Congrégation, disait-il, doit toujours se tenir au « rang de servante de l'Église. L'Église n'est pas faite « pour elle, c'est elle qui est instituée pour l'Église, « et nous devons être prêts à nous refondre dans tout « le corps des fidèles, quand nous aurons accompli « notre ministère[1].

Animé de cet esprit, l'Oratoire professait une souveraine obéissance à l'égard des Évêques. « Notre « Congrégation, disait le P. de Condren, est telle-

1. C'est évidemment de cette belle parole que s'est inspiré le P. Lamy dans les pages que nous avons citées plus haut. (ch. IX.)

« ment établie sous la main des Évêques qu'elle ne « peut travailler avec courage ni espérer la bénédic- « tion de Dieu sur son travail hors de cette liaison, « qu'elle regarde comme la source de son esprit et de « sa vie. A la vérité, puisque les Évêques sont les « pasteurs auxquels Dieu a donné son Église à régir, « et qu'ils l'ont épousée en la personne de Jésus- « Christ; puisqu'ils sont non-seulement l'image, mais « le sacrement de l'Époux céleste qui nous allie à « Dieu, et nous donne toute la fécondité que nous « pouvons espérer dans les œuvres de la grâce, nous « avons grand sujet de révérer en eux le Fils de Dieu, « et de lui adhérer par eux. Et cela d'autant plus que « notre société est fondée spécialement en l'amour et « en la grâce du sacerdoce de Jésus-Christ, et qu'elle « fait état d'en recueillir l'esprit sans y rien altérer. « Elle en veut dépendre, l'honorer, et l'aimer comme « un des principaux objets de son amour et la source « de son esprit en toutes ses fonctions[1]. »

Avec ces dispositions d'humilité, de désintéresse-

1. Amelote, 2e p., p. 294. Le P. de Condren fut plusieurs fois consulté par ceux qui étaient sous sa direction touchant les disputes du temps. Il répondit « que l'Église était sainte et infaillible en tous ses âges : qu'elle avait toujours été conduite par le Saint-Esprit, qu'elle l'était encore et qu'elle le serait toujours, et que nous devions l'écouter et lui obéir dans tous les siècles ; mais que l'obéissance que Dieu nous commande de lui rendre doit être rendue à l'Église présente du siècle dans lequel nous vivons, qui nous a baptisés, qui nous enseigne, qui nous conduit ; que c'est à elle à nous faire entendre ses premiers sentiments aussi bien que de nous exposer les saintes Écritures. » (Amelote, p. 296.)

ment et d'obéissance, et sous un supérieur animé de sentiments aussi purs, l'Oratoire ne pouvait manquer d'inspirer aux Évêques une confiance sans limites. Aussi les œuvres et les emplois de toute sorte venaient-ils en foule solliciter le zèle et le dévoûment des enfants du P. de Bérulle. Quoique très-nombreux, ils ne l'étaient pas assez pour suffire à tout : missions dans les villes et dans les campagnes, cures, colléges; les Évêques demandent à l'envi pour tous ces emplois les Pères de l'Oratoire. En même temps d'autres maisons étaient fondées pour devenir des asiles de silence et de paix, et permettre à de laborieux ouvriers de cultiver avec une sainte ardeur toutes les branches des sciences ecclésiastiques.

Les assemblées de 1634 et de 1638 furent encore tenues sous le généralat du P. de Condren[1]. Elles se donnèrent pour tâche principale de maintenir avec fermeté dans toutes les maisons de l'Oratoire l'observation exacte des décrets de la première assemblée et des règlements du cardinal de Bérulle.

Le dernier jour de l'assemblée de 1634 fut marqué par un incident qui mit encore davantage en relief l'humilité du P. de Condren.

1. Celle de 1634 se tint, comme la première, à la maison de la rue Saint-Honoré, du 8 septembre au 2 octobre. Celle de 1638 se réunit à Notre-Dame des Ardilliers, à Saumur, en Anjou, au mois de mai. Ce sont probablement les événements de la guerre qui empêchèrent de la tenir en 1637, comme le voulaient les constitutions.

Le 2 octobre, jour anniversaire de la mort du cardinal de Bérulle, à la session du matin, le P. de Condren ne vint point à l'assemblée, et l'évêque de Saint-Malo, Mgr Achille de Harlay de Sancy, premier assistant honoraire, fut prié de présider à sa place[1]. Le secrétaire de l'assemblée lui présenta une lettre cachetée portant cette suscription de la main du P. de Condren : « A mes très-révérends Pères, mes révé-« rends Pères, congrégés en l'assemblée générale de « l'Oratoire de Jésus. » Sur la proposition du P. Morin, premier consultant, l'assemblée déclara tout d'une voix que cette lettre ne serait point ouverte, « de crainte d'y trouver chose qui ne serait ni agréa-« ble, ni utile à la Congrégation, comme serait la « démission ou l'éloignement du Révérend Père, » et qu'en outre « elle employait toute l'autorité qu'elle « avait sur lui, et à laquelle il s'était lui-même sou-« mis en la première assemblée générale pour le « convier et obliger à la continuation de ladite charge « de supérieur général[2]. »

Pendant cette délibération, le P. de Condren s'était rendu chez un ami, avait emprunté des chevaux et s'était dirigé par des chemins détournés vers une maison de l'Oratoire dont il n'avait laissé l'indication à personne[3]. Son dessein était d'attendre dans

1. Archives de l'Empire, M. M. 623, p. 175.
2. Actes de la 2e assemblée (1634), session 36e.
3. P. Amelote, 2e p., ch. XXXV, 2e p., p. 256.

cette retraite l'élection du nouveau supérieur général. Il aurait alors été se jeter à ses pieds, et, dans le cas où on lui eût fait la grâce de le souffrir dans l'Oratoire, il aurait demandé à être envoyé dans un des colléges de la Congrégation, pour y professer une basse classe.

Il fallut trois jours aux Pères de l'assemblée pour découvrir le lieu de sa retraite et lui notifier la résolution prise à l'unanimité de le maintenir jusqu'à sa mort dans la charge de supérieur général de l'Oratoire.

Il obéit avec simplicité, revint au milieu des siens pour changer leur douleur en une sainte allégresse; et reprit avec courage le fardeau dont il s'était jugé indigne.

Dans l'assemblée de 1638, il eût fait une nouvelle tentative pour obtenir de passer le reste de ses jours dans l'obscurité et l'obéissance, si, d'une part, le cardinal de Richelieu, instruit par lui-même de son dessein, ne l'eût menacé d'un archevêché en cas de démission; et si, de l'autre, son confesseur à qui il voulut faire une confession générale avant de mettre son projet à exécution, ne l'eût obligé, sous peine de refus d'absolution, à y renoncer entièrement[1].

Force fut donc au P. de Condren de se résigner à mourir supérieur général de la Congrégation dont il

1. Batterel, Mém. Mss. P. Amelote, 2e p., ch. xxxv.

s'estimait le moindre et le plus indigne sujet. Il se dévoua à la servir en la gouvernant. Mais toute sa vie, il considéra sa charge « comme une servitude « générale qui l'obligeait à être à ses inférieurs plus « qu'à lui-même, et à porter leurs croix[1]. »

Cet homme, si plein de l'esprit de Jésus-Christ, n'avait d'autre souci que de faire régner ce même esprit dans toutes les âmes soumises à sa conduite. Aussi, n'était-ce pas suivant ses propres pensées qu'il dirigeait la Congrégation; il était uniquement occupé de suivre les pensées du Fils de Dieu manifestées dans l'Évangile, méditées dans le recueillement, fécondées par l'oraison, « tâchant toujours à faire, « nous dit son vieil historien, que Jésus-Christ fût « général en sa place[2]. » Après les pensées divines, il consultait souvent les intentions du cardinal de Bérulle, son prédécesseur, afin d'agir toujours dans une étroite correspondance avec le fondateur de la Congrégation, et d'imiter à son égard la conduite tenue à l'égard de Jésus-Christ par les apôtres, lesquels étaient « obligés de suivre ce qu'ils avaient « entendu sur la montagne, et non pas leurs propres « idées[3]. »

Pour se conformer davantage à la manière dont la

1. Lettre du P. de Condren à une personne de qualité en réponse aux félicitations qu'elle lui avait adressées sur son élection.

2. P. Amelote, 2e p., ch. XXVII. — P. Batterel, Mém. Mss.

3. *Ibid.*

Providence gouverne le monde, « il cherchait sans « cesse à faire faire le bien, comme Dieu même, par « amour et par plaisir[1]. Il proposait doucement les choses qu'il désirait des personnes, et leur demandait de prier elles-mêmes sur les ouvertures qu'il leur avait données, « afin que l'on se trouvât plutôt « convaincu en son âme, de la part de Dieu, que par « le commandement du supérieur[2].

« Il ne suffit pas, disait-il, de concevoir les bons « desseins, ni de connaître ce qui serait excellent à « pratiquer. Je dois peser les esprits et considérer « s'ils sont capables de ce que j'aurais à leur dire. « C'était ainsi que le Fils de Dieu se conduisait avec « ses disciples. Il ne leur proposait pas toutes sortes « de vérités : il mesurait ses propositions à leur « portée[3]. »

Il était d'ailleurs profondément convaincu, que « les œuvres de Dieu se font ordinairement mieux « par les personnes qu'il y dispose, et dans les- « quelles il met sa grâce, son esprit, ses attraits, sa « volonté, que par celles qui n'ont pour l'œuvre « qu'elles entreprennent que la volonté d'autrui[4]. »

Ce serait ici le lieu de recueillir les témoignages contemporains sur ce qu'on pourrait appeler l'esprit

1. P. Batterel, Mém. Mss.
2. P. Amelote, 2e p., ch. XXVII.
3. *Ibid.*
4. Lettres du P. de Condren. Édition donnée par M. l'abbé Pin, p. 200.

du P. de Condren. Mais ce serait un livre tout entier à écrire, et quelques pages ne sauraient suffire à donner une idée complète des lumières surnaturelles dont ce saint prêtre était rempli [1].

Chez lui, comme chez le P. de Bérulle, une théologie sublime sert de fondement à la piété, et ramène

1. On a recueilli et publié du P. de Condren :

1° Six traités ou discours de controverse et de morale.

2° Nouvelle méthode pour apprendre avec facilité les principes de la langue latine. (La 1re édition, qui est de 1642, reçut du cardinal de Richelieu l'approbation la plus éclatante. C'est pour les élèves du collége de Juilly que le P. de Condren avait composé cette méthode.)

3° L'idée du sacerdoce et du sacrifice de Jésus-Christ (L'authenticité de ce livre a été plus d'une fois mise en doute par les critiques. Je crois qu'on peut s'en rapporter sur cette question au témoignage du P. Batterel qui avait collationné l'édition de 1677 (Paris, Coignard) avec le manuscrit original, conservé dans les archives de la maison d'institution de l'Oratoire. D'après lui, la seconde partie de ce livre seule serait du P. de Condren ; et encore, en aurait-on retouché le style. « La 1re partie, où il est traité du sacerdoce, est d'un autre Père de l'Oratoire dont on ne sait pas le nom, et Quesnel s'avoue l'auteur des deux dernières. » (P. Batterel. Vie Mss. du P. de Condren.)

4° Recueil de ses discours et de ses lettres. (La 1re édition parut en 1642, à Paris, chez Vitray, Huré et Jost.) Le P. Batterel a eu sous les yeux pour son travail la 5e édition publiée en 1664, à Paris, chez Léonard. M. l'abbé Pin, du diocèse de Marseille, auteur d'une *Vie du P. de Condren*, a donné une nouvelle édition de ses *Lettres*. Paris, 1857.

Du temps du P. Batterel, c'est-à-dire vers 1740, on gardait encore, à la bibliothèque de la maison Saint-Honoré, les manuscrits suivants du P. de Condren :

1° Petit traité des sacrements; 2° Recueil de diverses pièces des entretiens du P. de Condren. (Ce manuscrit était resté longtemps entre les mains du cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, « qui en avait marqué tous les beaux endroits d'un coup de crayon ; » 3° Recueil des sermons et conférences du P. de Condren sur les mystères de N. S. Jésus-Christ et de la très-sainte Vierge; 4° La voie de la grâce d'une

toujours aux principes les plus élevés les obligations de la vie chrétienne et sacerdotale.

L'infinie sainteté de Dieu, à envisager non-seulement comme le modèle et la cause exemplaire de la vertu chrétienne, mais aussi, pour l'âme déjà dégagée de l'attache aux choses sensibles, comme l'unique principe de la joie la plus profonde et de l'amour le plus désintéressé[1]; la fidélité à se désapproprier de soi-même[2] autant que le comportent les infirmités de notre condition présente, et à laisser à Dieu le soin des choses, pour se réserver seulement celui de les faire ou de les souffrir à sa gloire, et cela, non avec tristesse, mais avec joie, dans l'esprit de Dieu[3]; l'attention à se remplir de Jésus-Christ, pour vivre dans une perpétuelle communion à ses dispositions, à ses sentiments, à ses volontés, à ses états, en un mot « pour lui faire place en tout, et le laisser être en « nous, ce que nous voudrions y être nous-mêmes[4], » tels sont les principes fondamentaux auxquels le P. de Condren ramène toute l'économie de la vie spirituelle.

A ces maximes générales, le P. de Condren en joi-

âme bien chrétienne. Enfin, dans ses *Vies manuscrites des Pères de l'Oratoire*, le P. Cloyseault a fait suivre la vie du P. de Condren d'un recueil choisi de ses principales maximes.

1. Lettre 2e. (Édition Pin.)
2. Lettre 5e.
3. Lettre 2e.
4. Lettre 5e.

gnait d'autres particulières au sacerdoce. On a vu déjà quelle haute idée il avait de ce saint état, et comment, dès sa jeunesse, un des attraits dominants de sa piété l'avait toujours porté à considérer le prêtre, à l'image de Jésus-Christ, comme victime volontaire s'immolant elle-même pour glorifier Dieu et pour sauver les âmes.

Être prêtre! en employant le langage d'un disciple du P. de Condren, écho fidèle des pensées de son maître, « c'est exercer un ministère qui renferme si né« cessairement les divines perfections dans ses offices, « qu'il est impossible qu'un prêtre fasse le prêtre, « que Dieu ne soit et n'agisse plus puissamment en « lui, qu'il ne fait jamais en aucune de ses œuvres. « Aussi qui dit la prêtrise, dit quelque chose d'in« fini[1]. »

Être prêtre! c'est « se séparer de tout usage profane « et même purement séculier pour servir à l'autel de « Dieu, pour donner sa science au monde, pour y « faire ses œuvres, pour y établir son règne, et par« dessus tout cela, pour produire Jésus-Christ, le com« muniquer aux peuples et le faire vivre dans les « âmes[2]. »

Être prêtre, c'est se retirer perpétuellement du monde pour vivre en Dieu par le recueillement et

1. P. Amelote. Vie du P. de Condren, 1re p., ch. IX.
2. P. de Condren. Lettre 6e.

par la prière, et, en même temps, c'est « en quelque « sorte sortir de Dieu, comme Jésus-Christ en est sorti, « pour s'appliquer aux choses humaines, écouter les « pécheurs, apprendre leur langage, et faire toutes « ces choses en sainteté et dans l'esprit même de Notre-« Seigneur[1]. »

Mais, entré à l'Oratoire trois ans seulement après avoir reçu le sacerdoce, le P. de Condren ne sait pas séparer la Congrégation à laquelle il appartient de ce grand ministère de la prêtrise dont elle cherche à réaliser la perfection.

Qu'est-ce donc pour lui que l'Oratoire?

« C'est un lieu d'exercice de piété, de vertu et de « travail pour Jésus-Christ, dans lequel on doit le « suivre portant sa croix[2]; »

C'est une congrégation s'appliquant par une profession ouverte à acquérir les vertus du sacerdoce, et offrant des secours particuliers à tout prêtre désireux de vivre suivant la sainteté de son état[3];

C'est une société de prêtres intimement liés à Jésus-Christ et ajoutant « à la dévotion commune que le « peuple chrétien porte au Sauveur la révérence et « l'honneur particulier que les ordres rendent à « leurs patrons et fondateurs, puisqu'il est le fonda-« teur et le patron des prêtres, et qu'il a institué l'or-

1. P. de Condren. Lettre 6e.
2. Lettre 40e.
3. Lettre 26e.

« dre sacerdotal, qui doit purifier les autres de tout « péché, les instruire et les perfectionner en les rem- « plissant de lui[1]. »

On a pu dire du P. de Condren que « la vie de Jésus- « Christ lui était comme tournée en nature[2] » et en effet, il avait sur toutes choses les pensées et les affections mêmes de ce divin Sauveur.

Hostie perpétuellement immolée pour la gloire de Dieu et pour le bien du prochain, « il ne souffrait pas « qu'il y eût en lui une parole ou une pensée qui ne « tendît au sacrifice[3]. »

Il aimait et cherchait à faire aimer l'Église comme Jésus-Christ lui-même l'avait aimée; c'est-à-dire de cette charité « qu'il appelait ravissante, parce qu'elle « avait transporté le Fils de Dieu jusqu'à le faire sor- « tir de sa gloire. » Aussi, voulait-il qu'elle fût aimée par tous les prêtres avec le même zèle et avec la même ardeur.

Mais c'était l'Église tout entière qui était l'objet de cette affection et de ce dévoûment. L'esprit de corps et les vues particulières faisaient horreur au P. de Condren. Il eût regardé comme un crime d'aimer et d'estimer sa communauté pour elle-même; comme un crime plus grand encore d'oublier pour elle le reste de l'Église, en vue de laquelle seule elle existait. C'était

1. Lettre 26e.
2. P. Amelote, 2e p., ch. XXXIII.
3. *Ibid.*, ch. XXXII.

bien « cet esprit universel » si fort recommandé par le P. de Bérulle. Cet amour de l'Église s'étendait donc avec un désintéressement et un dévoûment sans bornes à tout ce qui constitue l'Eglise et à tout ce qu'elle renferme, le Pape, les Évêques, le clergé séculier, les ordres religieux, les fidèles enfin, membres de ce corps mystique dont Jésus-Christ lui-même est la tête.

« Mais sur toutes choses, nous dit le P. Amelote, il « avait des tendresses pour le Saint-Siége, et ses sen- « timents touchant l'avantage de ce faîte de l'Église, « étaient les plus rares et les plus nobles qui aient ja- « mais été publiés[1]. » C'était, nous dit encore son panégyriste[2], « l'homme du monde qui avait les plus « belles lumières sur les mystères de Jésus-Christ et « de son Eglise, c'est-à-dire, sur le Christ entier, le « chef et ses membres. »

Les dernières années de la vie du P. de Condren furent partagées entre des travaux bien divers ; car son élection à la supériorité générale de l'Oratoire ne l'avait pas déchargé de ses fonctions de confesseur de Monsieur[3].

1. P. Amelote, 2e p., ch. XXXII.

2. M. de Virazel, évêque de Saint Brieux. Or. fun. du P. de Condren.

3. Croirait-on qu'au milieu de tant de travaux divers, le P. de Condren avait encore su faire une place dans sa vie au culte des lettres anciennes? Il aimait surtout Cicéron dont il avait lu toutes les œuvres ; et il se proposait de les relire encore une fois sur la fin de sa vie. C'est ce que nous apprend le P. Thomassin dans sa préface des Dogmes

La réconciliation conclue en 1629 entre le Roi et son frère, au moment même de l'élection du P. de Condren, n'avait pas été de longue durée. Dès 1631, Gaston avait de nouveau rompu avec Richelieu, s'était retiré en Lorraine, y avait épousé contre l'ordre formel du Roi la princesse Marguerite, sœur du duc Charles, et avait été rejoindre la Reine mère à Bruxelles. On sait comment l'année suivante, Gaston se jeta sur la France par la Bourgogne, tandis que le duc de Montmorency prenait les armes pour lui en Languedoc, (juillet et août 1632). Quelque temps après, Montmorency, battu et pris par le maréchal de Schomberg à Castelnaudary (1er sept.), allait répandre sur l'échafaud de Toulouse le sang le plus noble de France après celui des Bourbons (30 oct. 1632). Gaston, abandonnant ceux qui avaient tout sacrifié pour lui, se retira pour la seconde fois en Belgique, jusqu'au moment où de

théologiques. Le passage est assez curieux pour être cité : « *Nec hic pigebit commemorasse quod olim vir ingenio, sanctimonia et doctrinæ sacræ cœlitus haustâ copiâ præstantissimus, Condrenus, gregis et ipse olim nostri Præpositus, dignus plane qui Berullio succederet; quod vir, inquam, ille mihi, dum humaniarum litterarum scholæ præessem, insusurravit nulli non jucundissimam et familiarem esse debere, nulli non fructuosissimam esse Ciceronis lectionem; addidit porro et eam se spem olim in eiau altere, perlegendi adhuc, antequam vita abiret, quidquid ille scripsisset. Erat autem tum Condrenus cœlo maturus, ut qui altero post anno vivere deserit. Erat illi citra dubium persuasum, mihique volebat esse, tanto plus aut minus profecisse viros litteratos, quanto plus aut minus illis sapuerit, illos delectaverit Cicero, sed et summum apicem naturalis de Deo theologiæ lectitandis ejus operibus adiri posse.* (Thomass., Dogm. théol., Præf. n° IX.)

vous ne me presseriez pas ; car ce que je fais vaut mieux que ce que vous voulez que je fasse. » Enfin, après avoir continué à me parler jusqu'à midi, il me dit alors : Frère Martin se fâcherait, remettons la suite à demain matin. Il alla donc dire la sainte messe. Je me retirai et ne l'ai jamais plus revu.

Le lendemain en effet, le P. de Condren, atteint d'une inflammation de poitrine, se mettait au lit pour ne plus se relever. En jetant par M. Olier et ses compagnons les fondements de l'œuvre des Séminaires, et par elle, d'une solide régénération du clergé de France, il consommait la mission pour laquelle Dieu l'avait envoyé en ce monde. *Opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam.* Il survécut huit jours seulement à cet entretien avec M. Du Ferrier[1].

Un peu avant de mourir, comme si Dieu eût voulu manifester la haute vertu de son serviteur en lui donnant sur l'avenir des lumières prophétiques, le P. de Condren prédit avec une surprenante précision les maux que le Jansénisme devait causer à l'Église. « Ce « qui me fait gémir, dit-il aux Pères de l'Oratoire « réunis pour la dernière fois autour de lui, c'est le

1. Nos annales manuscrites (Arch. de l'Emp. M. M., 623, p. 208) nous apprennent que Louis XIII avait voulu donner l'archevêché de Lyon au P. de Condren, et lui obtenir de Rome le chapeau de cardinal; mais on sait la belle réponse que le P. de Condren avait coutume de faire à toutes les offres de ce genre : « Je ne veux point, disait-il, « d'autre bénéfice pour toute ma vie que la croix de Jésus-Christ. » (P. Cloyseault, *Maximes spirit. du P. Condren.*)

« schisme que je prévois et qui paraîtra dans deux « ans. »

Puis il bénit sa congrégation en adressant à Notre-Seigneur Jésus-Christ cette belle prière : « Venez, « Seigneur Jésus, et vivez dans vos serviteurs, dans la « plénitude de votre force, et dominez sur la puissance « ennemie, vous qui vivez et régnez dans les siècles « des siècles[1]. »

De grandes angoisses achevèrent de purifier cette belle âme au milieu des dernières luttes de la vie contre la mort, et manifestèrent les admirables dispositions que Dieu avait mises en elle. Sa dernière parole, comme celle du Fils de Dieu, dont il avait si souvent honoré l'agonie, fut : « Mon Dieu, je remets mon « âme entre vos mains[2]. »

Ainsi mourut le 7 janvier 1641[3] le prêtre éminent dont saint Vincent de Paul se plaisait à dire : « qu'il ne

1. Vie de M. Olier, I, 274. Veni, Domine Jesu, et vive in famulis tuis, in plenitudine virtutis tuæ, et dominare adversæ potestati qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen. (Annales manuscr. M. M., 623, p. 208.)

2. « Comme on s'est aperçu qu'effrayé des jugements de Dieu, il souffrait dans son esprit des peines encore plus vives que celles du corps, quelqu'un s'est approché de lui pour l'exhorter à s'abandonner à la divine miséricorde : « Eh bien ! a-t-il dit d'un ton ferme, je m'y abandonne. » Et à l'instant il a rendu son âme au Seigneur. » (Ann. Mss. M. M., 623, p. 208.)

3. « Le 8 janvier, notre maison a député le R. P. Jean-Baptiste Gault, nommé à l'évêché de Marseille, et le P. Morin, pour aller annoncer au roi et à M. le cardinal de Richelieu, la perte que nous venons de faire. Sa Majesté leur a dit : « Le plus saint homme de mon royaume est

crédit, et autorisé parmi les peuples les désordres les plus affligeants. Cependant, cette grande mission de réforme ne fut accomplie par l'Oratoire que d'une manière indirecte. Dieu en réservait l'honneur à une autre Congrégation [1].

Plus tard, l'impartialité de l'histoire nous imposera le devoir pénible de révéler les tristes excès auxquels l'esprit de parti et un orgueilleux entêtement entraînèrent un trop grand nombre de membres de l'Oratoire; nous verrons alors combien la Providence fut miséricordieuse envers l'Église de France, en permettant que, du vivant même des PP. de Bérulle et de Condren, une sorte de violence fût faite à leurs désirs les plus chers, et en ne confiant pas directement à leur Congrégation l'œuvre si importante des séminaires. Nous devons du moins revendiquer pour ces deux grands hommes l'honneur d'avoir formé eux-mêmes les premiers instituteurs du clergé au XVIIe siècle [2].

Suivant une ancienne et touchante tradition, la première rencontre du P. de Bérulle et de saint Vincent de Paul aurait eu pour théâtre l'hôpital de la Charité, où, inconnus l'un à l'autre, ils visitaient les malades. L'Oratoire était fondé depuis peu de temps. Saint Vincent de Paul ayant le désir de vivre dans la retraite, demanda et obtint des Pères la faveur de demeurer

1. La compagnie de Saint-Sulpice.
2. M. Faillon. Vie de M. Olier. Préface, p. XVIII et XXII, et t. I, p. 124.

dans leur maison. Ce séjour dura deux ans, pendant lesquels le futur instituteur des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité se mit sous la direction spirituelle du P. de Bérulle. « Ce grand serviteur de Dieu, » dit Abelly, « qui avait un esprit des plus éclairés de « ce siècle, reconnut incontinent que Dieu appelait « Vincent à de grandes choses ; et l'on dit même qu'il « prévit dès lors et qu'il lui déclara que Dieu voulait « se servir de lui pour lui rendre un signalé service « dans son Église, et pour assembler à cet effet une « nouvelle communauté de bons prêtres qui travaille- « raient avec fruit et bénédiction [1]. »

Le P. de Bérulle vivait encore lorsque, dans une retraite d'ordination faite à Beauvais au mois de septembre 1628, saint Vincent de Paul jeta les fondements de ces exercices des ordinands [2] qui furent établis à Paris dès 1631, et se continuèrent depuis sans interruption jusqu'à l'établissement des séminaires [3].

Formé à l'école du P. de Bérulle et tout plein de cet esprit sacerdotal qui devait s'élever en lui jusqu'à

1. Berullius, velut futurorum, Deo sic donante, præscius, instituendæ postmodum sacræ congregationis missionum auctorem ac fundatorem præsalutavit Vincentium. (Lettre du R. P. de La Tour, 6e général de l'Oratoire, à Clément XI, pour solliciter la canonisation de saint Vincent de Paul.) Maynard I, 74.

2. C'est-à-dire les exercices destinés à préparer les jeunes ecclésiastiques à la réception des ordres.

3. Il faut encore mentionner, parmi les disciples du P. de Bérulle, M. Adrien Bourdoise, instituteur de la communauté de Saint-Nicolas,

la sainteté authentiquement reconnue et proclamée par l'Église, saint Vincent de Paul fut le premier directeur de l'abbé Olier[1]. Quand ce pieux ecclésiastique eut reçu le sous-diaconat, il se livra pendant un an aux missions des campagnes avant de recevoir le sacerdoce; et pour se préparer immédiatement à son ordination et à sa première messe, il se retira chez les prêtres de la Mission (1633). M. Olier resta encore dix-huit mois sous la direction de saint Vincent de Paul. Pouvait-il puiser à un foyer plus pur et plus ardent ces lumières qu'il devait bientôt mettre au service de la grande œuvre des séminaires? Cependant, par une permission particulière de Dieu, le vrai maître de M. Olier ne fut pas saint Vincent de Paul, mais le P. de Condren : le berceau de la Compagnie de Saint-Sulpice ne fut pas Saint-Lazare, mais l'Oratoire.

M. Olier était depuis longtemps déjà accablé de peines intérieures très-cruelles, et les avis de saint Vincent de Paul ne lui procuraient aucun soulage-

qui forma un grand nombre d'ecclésiastiques employés dans la suite à la direction des séminaires. « Il voulut, dit un ancien auteur, s'approcher de ce buisson ardent, et voir ce prodige de charité afin de participer à son ardeur et à sa lumière. Il demeura environ trois mois auprès des premiers prêtres de l'Oratoire, de ces hommes apostoliques destinés comme d'autres Noé à repeupler notre Église après le déluge de maux des siècles précédents ; et qui, en effet, ont été comme les premières de tant de saintes familles qui se sont élevées depuis dans ce royaume. »

1. Vie de M. Olier, I, p. 62.

ment. Il fit alors[1] une retraite durant laquelle Dieu daigna lui manifester sa volonté, mais d'une manière si forte et si claire, qu'après même la mort du P. de Condren, il n'en parlait qu'avec une vive émotion :

« O mon tout! dit-il, le tairai-je ce mot qui me « perce le cœur de reconnaissance, même à présent? « Pourrai-je le taire, source inépuisable de bonté, « miséricorde sans pareille? Lorsqu'en cette retraite « où j'étais encore affligé d'une faute que je croyais « m'avoir perdu, tout d'un coup une voix, comme « celle d'un maître puissant, me dit : Le P. de Con- « dren te mettra en paix. Ce qui eut tant d'efficace « que sur-le-champ je ressentis une paix et un calme « indicibles. La tempête qui semblait me devoir abî- « mer s'apaisa, et je n'en ai plus rien éprouvé de- « puis. »

Œuvre cachée et tout intérieure, la mission du P. de Condren à l'égard de M. Olier et de l'établissement des séminaires en France, n'en est pas moins une des parties les plus considérables de la vie du saint prêtre. En la passant sous silence, on mutilerait cette vie, on en ferait disparaître ce qui fut la plus féconde manifestation de la perfection sacerdotale à laquelle Dieu avait daigné l'élever. Lui-même ne craignait pas de déclarer que « sa principale vocation était cette « naissante société (de Saint-Sulpice) qui devait ré-

1. Au commencement de 1635.

« veiller le zèle du clergé et celui de la congrégation « de l'Oratoire[1]. »

Six prêtres consumés du désir de vivre dans toute la ferveur de la discipline ecclésiastique s'étaient placés sous la direction du P. de Condren. Outre M. Olier, c'étaient M. de Caulet, appelé l'abbé de Foix, M. du Ferrier, les deux frères Brandon et M. Amelote. Le P. de Condren commença par détourner M. Olier d'accepter un évêché. Vainement les instances les plus honorables et les plus pressantes furent-elles faites; en vain saint Vincent de Paul lui-même employa-t-il son crédit pour procurer à l'Église un prélat dont elle devait attendre de si grands biens. L'humble M. Olier ne voulut point se départir dans toute cette affaire des conseils de son directeur. Or, sans lui rien révéler de précis, le P. de Condren ne cessait de lui dire « que Dieu avait d'autres des- « seins sur lui, lesquels n'étaient pas si éclatants ni « si honorables que l'épiscopat, mais seraient plus « utiles à l'Église. »

Le P. de Condren s'attachait surtout à développer dans le cœur si bien disposé de son disciple un amour singulier pour Jésus-Christ dans le très-saint Sacrement[2], et une tendre dévotion envers Marie.

1. Cité dans la vie de M. Olier, I, p. 127.

2. Le P. de Condren avait établi une association de piété connue sous le nom de Compagnie du Saint-Sacrement. « Elle était composée, dit M. du Ferrier, d'ecclésiastiques et de laïques de toutes sortes de

Pendant plusieurs années, M. Olier et ses pieux compagnons s'employèrent avec un zèle admirable dans diverses missions, toujours dociles aux conseils du P. de Condren, mais sans savoir précisément en quoi consistaient ses vues. En 1639, M. Olier avait reçu du cardinal de Richelieu le brevet de coadjuteur de l'évêque de Châlons. Le P. de Condren le dissuada encore d'accepter, et toujours par le même motif: « Dieu a d'autres desseins sur vous, lui dit-il; ils ne « sont pas si éclatants ni si honorables, mais l'Église « en retirera plus de fruits. »

Cependant, le temps approchait où Dieu allait retirer à lui le second supérieur général de l'Oratoire. Dans le dernier entretien qu'il eut avec M. Olier (fin de décembre 1640), il l'exhorta très-particuliè-

conditions : prélats, abbés, prêtres, princes, conseillers d'État, présidents, marchands, bourgeois, qui se réunissaient chaque jeudi l'après-diner. Il y avait tant d'humilité et de charité parmi eux que c'était une image du premier esprit du christianisme, tellement que j'ai vu dans une séance les libéralités des particuliers de l'assemblée aller jusqu'à 50,000 écus. Quoiqu'elle ne fût composée que d'environ cent personnes, tous les affligés y trouvaient du secours, les faibles une protection assurée. » Il se fit dans toutes les grandes villes de semblables compagnies, en relation de charité et de services avec celles de la capitale. On y proposait une infinité de bonnes œuvres et de charités à faire. A peine le P. de Condren eut-il M. Olier sous sa conduite qu'il le fit entrer dans cette association afin d'exciter de plus en plus sa charité, sa religion et son zèle. (M. Faillon. Vie de M. Olier, I, p. 153.) N'y a-t-il pas une analogie singulière entre cette association de piété et de charité fondée au XVIIe siècle par le P. de Condren et l'œuvre des Conférences de Saint-Vincent de Paul?

1. Vie de M. Olier, I, p. 146.

rement à répandre partout la dévotion envers le très-saint Sacrement, et lui dit avant de le quitter : « *Prenez l'Enfant Jésus pour votre directeur.* »

Ce fut seulement quelques jours avant sa mort, dans une longue conversation avec M. du Ferrier, que le P. de Condren s'expliqua sur le grand dessein de la fondation des séminaires, en vue duquel il avait depuis huit ans groupé autour de lui et préparé à la sainteté ecclésiastique M. Olier et ses amis. Ce grave entretien, dans lequel on peut voir comme le testament spirituel du P. de Condren, renferme en même temps tout le plan de la future compagnie de Saint-Sulpice, et le point par où elle se rattache étroitement aux grandes conceptions du P. de Bérulle et de l'Oratoire sur l'esprit du sacerdoce.

Après avoir dit la sainte messe, dit M. du Ferrier dans ses Mémoires, je me rendis à huit heures du matin à la chambre du P. de Condren, où je trouvai M. de Renty qui se retira. Étant donc seuls, il commença à me parler; et après m'avoir montré que le fruit des missions, quoique excellent, se perd s'il n'est conservé par les ecclésiastiques, parce qu'il n'est que passager, il conclut qu'il fallait nécessairement travailler à en former dans l'Église, sans compter sur ceux qui sont déjà avancés en âge et promus aux ordres sans préparation, parce qu'il n'arrivait jamais qu'un mauvais prêtre se convertît. C'est donc, ajouta-t-il, une raison qui doit nous convaincre de la nécessité d'élever les jeunes gens dans l'esprit clérical, ce qui ne peut se faire que dans des séminaires, comme le

concile de Trente nous l'a saintement montré. Sur cela, je lui exposai des difficultés qu'on croyait alors insurmontables, et lui rappelai la persuasion où chacun était qu'inutilement on travaillait à établir des séminaires, après qu'on avait vu depuis plus de soixante ans que ceux de Toulouse, de Bordeaux, de Rouen, n'avaient pu réussir, nonobstant les soins des cardinaux de Joyeuse et de Sourdis.

Il me fit voir qu'on se trompait; qu'il n'y avait rien de plus aisé que d'en établir utilement, pourvu qu'on n'y reçût que des jeunes gens dont le jugement déjà formé pût faire juger, après les avoir éprouvés quelque temps, s'ils étaient appelés au service de l'autel. Il s'étendit beaucoup là-dessus, me donnant courage pour attendre le secours que Dieu donnerait indubitablement à cette œuvre.

Il ajouta même qu'il ne fallait point perdre de temps pour commencer, parce que l'esprit malin ne manquerait pas de faire naître des divisions et des troubles pour empêcher de former de bons ecclésiastiques (nous étions alors dans une grande tranquillité, et on ne parlait point encore de ces opinions qui ont jeté depuis la division, avec un dommage extrême, dans l'Église). Il m'avertit enfin de ne prendre aucun parti que celui du Pape, et d'éviter les combats de paroles et les contentions, selon la recommandation de saint Paul.

Dix heures sonnèrent, et frère Martin, qui était son assistant, vint l'avertir de dire la sainte messe; il lui dit d'attendre encore. Le frère revint à onze heures, et le pressa un peu : alors je fus surpris d'entendre le P. de Condren, cet homme si sage et si circonspect, lui faire cette réponse : « Mon Frère, si vous saviez ce que je fais,

vous ne me presseriez pas ; car ce que je fais vaut mieux que ce que vous voulez que je fasse. » Enfin, après avoir continué à me parler jusqu'à midi, il me dit alors : Frère Martin se fâcherait, remettons la suite à demain matin. Il alla donc dire la sainte messe. Je me retirai et ne l'ai jamais plus revu.

Le lendemain en effet, le P. de Condren, atteint d'une inflammation de poitrine, se mettait au lit pour ne plus se relever. En jetant par M. Olier et ses compagnons les fondements de l'œuvre des Séminaires, et par elle, d'une solide régénération du clergé de France, il consommait la mission pour laquelle Dieu l'avait envoyé en ce monde. *Opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam.* Il survécut huit jours seulement à cet entretien avec M. Du Ferrier[1].

Un peu avant de mourir, comme si Dieu eût voulu manifester la haute vertu de son serviteur en lui donnant sur l'avenir des lumières prophétiques, le P. de Condren prédit avec une surprenante précision les maux que le Jansénisme devait causer à l'Église. « Ce « qui me fait gémir, dit-il aux Pères de l'Oratoire « réunis pour la dernière fois autour de lui, c'est le

1. Nos annales manuscrites (Arch. de l'Emp. M. M., 623, p. 208) nous apprennent que Louis XIII avait voulu donner l'archevêché de Lyon au P. de Condren, et lui obtenir de Rome le chapeau de cardinal; mais on sait la belle réponse que le P. de Condren avait coutume de faire à toutes les offres de ce genre : « Je ne veux point, disait-il, « d'autre bénéfice pour toute ma vie que la croix de Jésus-Christ. » (P. Cloysenult, *Maximes spirit. du P. Condren.*)

« schisme que je prévois et qui paraîtra dans deux « ans. »

Puis il bénit sa congrégation en adressant à Notre-Seigneur Jésus-Christ cette belle prière : « Venez, « Seigneur Jésus, et vivez dans vos serviteurs, dans la « plénitude de votre force, et dominez sur la puissance « ennemie, vous qui vivez et régnez dans les siècles « des siècles[1]. »

De grandes angoisses achevèrent de purifier cette belle âme au milieu des dernières luttes de la vie contre la mort, et manifestèrent les admirables dispositions que Dieu avait mises en elle. Sa dernière parole, comme celle du Fils de Dieu, dont il avait si souvent honoré l'agonie, fut : « Mon Dieu, je remets mon « âme entre vos mains[2]. »

Ainsi mourut le 7 janvier 1641[3] le prêtre éminent dont saint Vincent de Paul se plaisait à dire : « qu'il ne

1. Vie de M. Olier, I, 274. Veni, Domine Jesu, et vive in famulis tuis, in plenitudine virtutis tuæ, et dominare adversæ potestati qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen. (Annales manuscr. M. M., 623, p. 208.)

2. « Comme on s'est aperçu qu'effrayé des jugements de Dieu, il souffrait dans son esprit des peines encore plus vives que celles du corps, quelqu'un s'est approché de lui pour l'exhorter à s'abandonner à la divine miséricorde : « Eh bien ! a-t-il dit d'un ton ferme, je m'y abandonne. » Et à l'instant il a rendu son âme au Seigneur. » (Ann. Mss. M. M., 623, p. 208.)

3. « Le 8 janvier, notre maison a député le R. P. Jean-Baptiste Gault, nommé à l'évêché de Marseille, et le P. Morin, pour aller annoncer au roi et à M. le cardinal de Richelieu, la perte que nous venons de faire. Sa Majesté leur a dit : « Le plus saint homme de mon royaume est

« s'était point trouvé un homme semblable à lui *non* « *est inventus similis illi;* à qui sainte Chantal avait décerné cet éloge que « si Dieu avait donné à l'Église « saint François de Sales pour instruire les hommes, « il semblait qu'il eût rendu le P. de Condren capable « d'instruire les anges; » l'homme enfin qui revit pour nous dans ce portrait, qu'en a tracé le plus digne de ses disciples, M. Olier.

Il n'était qu'une apparence et écorce de ce qu'il paraissait être, étant au-dedans tout un autre lui-même, étant vraiment l'intérieur de Jésus-Christ, et sa vie cachée; en sorte que c'était plutôt Jésus-Christ, vivant dans le P. de Condren que le P. de Condren vivant en lui-même. Il était comme une hostie de nos autels; au dehors, on voit les accidents et les apparences du pain, mais au-dedans, c'est Jésus-Christ. De même en était-il de ce grand serviteur de Notre-Seigneur, tant aimé de Dieu.

Notre-Seigneur, qui résidait en sa personne, le préparait à prêcher le christianisme, à renouveler la première pureté et piété de l'Église; et c'est ce que ce grand personnage a voulu faire dans le cœur de ses disciples pendant son séjour sur la terre qui a été inconnu comme le séjour de Notre-Seigneur dans le monde.

La divine Providence avait suscité ce grand homme, et l'avait donné à l'Église dans ce temps de renouvellement pour qu'il fût un modèle parfait de Notre-Seigneur Jésus-

« mort, et le plus désintéressé. Plus j'ai voulu l'attirer à la cour, plus « il s'en est éloigné. Il y aura ample matière pour une oraison fu- « nèbre, qu'il ne faudra manquer de faire. » (Ann. Mss., M. M., 623, p. 209.)

Christ, dans la conduite de sa vie; aussi, comme ce divin Maître, a-t-il éclairé ses disciples par ses entretiens. Son grand don était celui de la conversation, et il l'avait reçu de Dieu avec une si grande abondance, qu'il était quelquefois des quatorze heures entières à converser, mais si utilement que fort peu de personnes lui échappaient. Il en a retiré un grand nombre de l'hérésie. Il a converti quantité d'âmes; il en a éclairé une infinité; et celles qu'il n'a pas achevé d'instruire pendant l'infirmité de la chair, il les perfectionne maintenant qu'il est dans le ciel, agissant dans la vertu, la splendeur et l'efficace des Saints.... Je dis ceci avec reconnaissance à la divine Majesté, de m'avoir mis entre les mains de ce grand homme, un homme si divin, d'un homme tout apostolique, d'un homme qui était vraiment en son intérieur un autre Jésus-Christ[1].

Les historiens du P. de Condren rapportent que la nuit même qui suivit sa mort, il apparut revêtu de ses habits sacerdotaux et tout environné de gloire à un saint missionnaire de la compagnie de M. Olier, et,

1. Vie de M. Olier, I, 136. « Je confesse, dit un autre contemporain, « qu'entre les personnes spirituelles que j'ai fréquentées, je n'ai ja- « mais connu d'âme si pure. Son corps même participait à cette pu- « reté, attendu qu'on ne pouvait remarquer le plus léger défaut dans « ses actions et dans tous ses comportements extérieurs. Son âme était « si unie à Dieu par amour, qu'elle en était toute divinisée. Il me di- « sait un jour, touchant quelques affaires qu'il conduisait : « Ce ne « sont pas ici mes affaires, mais celles de Dieu; car, quant à moi, « je n'en ai plus d'autres que celles qui concernent son amour et son « service. » (Bernard, le pauvre prêtre, cité dans les Mém. mss du P. Batterel.) — Lamothe-Goulas, gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, fait aussi l'éloge du P. de Condren au chap. XVIIIe de ses

après lui avoir révélé le dessein de Dieu sur l'établissement des séminaires, il remonta au Ciel, en prononçant avec l'accent de l'admiration et d'un ravissement célestes ces paroles *Sanctus! Sanctus! Sanctus!*

Pendant plusieurs années, lorsque la Compagnie, à laquelle le P. de Condren semblait avoir légué son esprit et ses plus chères idées, eut été établie, M. Olier envoya tous les jours un de ses prêtres dans l'Église de l'Oratoire, pour y dire la sainte messe sur le tombeau du P. de Condren.

Les pensées de ce grand homme sur la fondation des Séminaires commencèrent à être réalisées peu de temps après sa mort, comme si pour imiter plus complétement Notre-Seigneur, il eût voulu faire par ses disciples plus que par lui-même ce qui avait été l'objet de ses plus constantes préoccupations. M. Olier et ses amis se réunirent à Vaugirard au mois de décembre 1641. Le séminaire s'ouvrit dans les premiers jours de janvier 1642. Quelques années après, la Compagnie de

Mémoires : « Sa conversation, dit-il, était douce et agréable; on ne s'en séparait que charmé. Il aimait à rire en conversation, et si ses discours alors ne portaient pas si droit à Dieu, ils détachaient toujours de la terre. Mais quand il tombait sur des matières de piété, il semblait avoir été instruit par les anges. Jamais la religion chrétienne ne fut si belle que dans sa bouche : il lui donnait des grâces à ravir les plus impies. Il parlait de ses mystères si hautement, qu'il les faisait admirer, et si clairement, qu'il n'y avait plus rien d'obscur, et qu'il réduisait ses auditeurs presque à l'état heureux où il m'a souvent protesté que Dieu l'avait mis, c'est-à-dire à n'avoir pas besoin de la foi, voyant distinctement toutes les merveilles de notre croyance. »

Saint-Sulpice ne pouvait suffire aux nombreuses demandes des Évêques et la réforme du clergé, si ardemment rêvée par les PP. de Bérulle et de Condren, s'accomplissait dans un grand nombre de diocèses. L'Oratoire fut loin, du reste, de demeurer étranger à ce grand mouvement. Tant qu'il resta fidèle à ses premières traditions, il fut un modèle vivant de la véritable discipline ecclésiastique ; mais, par la suite, trop absorbé par la direction des colléges, écueil fatal auquel il avait été se briser de trop bonne heure, malgré les précautions de son fondateur[1], il ne put seconder que de fort loin le mouvement de restauration si énergiquement entrepris par la compagnie de Saint-Sulpice, et si visiblement béni de Dieu, du vivant même de M. Olier.

Si l'on perdait de vue une des maximes fondamentales du P. de Condren « qu'il ne faut aimer la Congré- « gation à laquelle on appartient que relativement au

1. Le P. de Bérulle, craignant que le goût des lettres profanes ne détournât ses prêtres de la fin principale de son institut, avait inséré dans le projet de Bulle présenté au pape Paul V, une clause destinée à proscrire absolument la direction des colléges. « Ainsi, était-il dit, l'institution non de la jeunesse, comme aux RR. PP. Jésuites, *mais des prêtres seulement*, serait une des fonctions de cette Congrégation. » Cette clause fut omise dans la rédaction définitive. Lorsqu'en 1654, on fit le recueil des sept premières assemblées de l'Oratoire, on modifia de la manière suivante la pensée primitive du P. de Bérulle : « Ainsi l'institution des prêtres, ecclésiastiques et jeunes clercs destinés à l'Église, serait une *des principales fonctions* de cette Congrégation. » (Vie de M. Olier, I, 281.)

« corps tout entier de l'Église, » nous serions tentés de nous attrister en voyant fructifier en d'autres mains l'héritage si précieux des pensées et des desseins des deux premiers supérieurs généraux de l'Oratoire sur la rénovation de la sainteté ecclésiastique. Mais, si nous sommes fidèles à l'esprit de ces deux grands hommes, si nous sommes pénétrés de leur désintéressement et de leur dévoûment absolu aux intérêts de l'Église, nous bénirons Dieu d'avoir daigné se servir du P. de Condren pour fonder par M. Olier et par la Compagnie de Saint-Sulpice l'œuvre à laquelle l'Oratoire semblait avoir été prédestiné et dont toutefois le détournèrent les mystérieux desseins de la Providence.

Du reste, par une conséquence de ces mêmes desseins, Saint-Sulpice et l'Oratoire sont toujours demeurés unis par les liens les plus étroits, « étant les « uns et les autres, dit un de nos anciens annalistes, « les fils du même père, les héritiers du même esprit, « et pouvant dire avec vérité : *Filii sanctorum sumus*[1]. »

1. Le P. Cloyseault, cité par M. Faillon dans la *Vie de M. Olier*, tom. II, p. 563.

CHAPITRE XII

Résumé de l'histoire de l'Oratoire, depuis la mort du P. de Condren, jusqu'à la Révolution française.

1641 — 1792

Avant de résumer l'histoire de l'Oratoire de France, depuis la mort du P. de Condren jusqu'à la dispersion de la Congrégation (1641-1792), nous indiquerons la succession chronologique des supérieurs généraux.

Le P. de Bérulle avait gouverné la Congrégation depuis sa fondation, en 1611, jusqu'en 1629.

Le P. de Condren, élu en 1629, mourut au mois de janvier 1641.

Leurs successeurs furent :

Le P. François Bourgoing, élu en 1641, mort le 28 octobre 1662;

Le P. Jean-François Senault, élu en 1663, mort le 3 août 1672;

Le P. Abel-Louis de Sainte-Marthe, élu en 1672, démissionnaire en 1696 et mort le 8 avril 1697;

Le P. Pierre-François de la Tour, élu en 1696, mort le 13 février 1733;

Le P. Louis-Thomas de la Valette, élu en 1733, mort le 22 décembre 1772;

Le P. Denis-Louis de Muly, élu en 1773, mort le 9 juillet 1779;

Enfin, le P. Sauvé Moisset, élu en 1779, mort en 1790.

Le P. Bourgoing était né en 1585. Peu de temps après sa promotion au sacerdoce[1] il fut pourvu de la cure de Clichy, près de Paris. En 1611, il résigna sa paroisse à saint Vincent de Paul, et alla se joindre aux premiers compagnons du P. de Bérulle. « Il aspi-« rait sans cesse à la perfection du sacerdoce, et il ne « faut pas s'étonner si, ayant l'esprit tout rempli des « obligations de son ministère, il entra sans délibérer « dans le dessein glorieux de l'Oratoire de Jésus, aus-« sitôt qu'il vit paraître cette institution qui avait pour « son fondement le désir de la perfection sacerdo-« tale[2]. »

Prédicateur, théologien, administrateur, homme d'études et d'affaires, le P. Bourgoing contribua successivement à la fondation de plusieurs maisons[3], fut

1. Au témoignage du P. Cloyseault, le P. Bourgoing serait entré à l'Oratoire n'étant que diacre. Dans son oraison funèbre, Bossuet semble supposer qu'il était déjà prêtre.

2. Bossuet. (Or. fun. du P. Bourgoing, 1re p.)

3. Nantes, Dieppe, Rouen, Clermont et Riom.

pendant deux ans supérieur du scolasticat de Lyon (1619-1621), et régit pendant cinq autres années la paroisse de la Dalbade, à Toulouse (1621-1626). De là il fut envoyé en Belgique pour y établir, sous la direction de l'archevêque de Malines, plusieurs résidences de l'Oratoire, et entre autres celles de Louvain, de Maubeuge et de Mons. Dans tous ces emplois, le P. Bourgoing se montra par sa sagesse, son esprit de conduite et son éminente piété, le véritable disciple du P. de Bérulle. Élu premier assistant, en 1631, il fut, dix ans après, donné pour successeur au P. de Condren, et il faut dire avec Bossuet, renfermant dans une seule phrase l'éloge de ces deux généraux de l'Oratoire, que ce n'était pas une marque équivoque du mérite du P. Bourgoing, « d'avoir été appelé à un tel emploi, « après cet illustre Père Charles de Condren, dont le « nom inspire la piété ; dont la mémoire, toujours « fraîche et toujours récente, est douce à toute l'Eglise « comme une composition de parfums [1]. »

Sept assemblées générales furent tenues sous le généralat du P. Bourgoing, en comptant celle du mois de mai 1641, dans laquelle eut lieu son élection [2].

1. Or. fun. du P. Bourgoing. 1re p.

2. Les 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e et 10e. C'est quelques jours seulement avant l'élection du P. Bourgoing qu'entra à l'Oratoire « M. Jean de la Fontaine, âgé de 20 ans, de Château-Thierry, 27 avril 1641 (archives de l'Empire, M. M. 623, p. 212). Le confrère Jean de la Fontaine resta peu de temps au noviciat. Plus tard, il avouait à son ami Boileau « qu'il s'occupait plus volontiers à lire des poëtes que Rodriguez. » (Mémoires manuscrits.)

La part prise par le cardinal de Bérulle aux affaires générales du royaume, et les fonctions du P. de Condren auprès de Monsieur, frère du roi, n'avaient pas toujours permis aux premiers supérieurs généraux de l'Oratoire d'appliquer toute leur sollicitude à l'observance exacte des constitutions, des règlements et des usages de la Congrégation. En remplissant la charge de visiteur, le P. Bourgoing avait-il aperçu des symptômes de relâchement, et crut-il de son devoir de donner une attention spéciale à la régularité et à la discipline? Ou bien, suivant les inspirations d'un caractère naturellement austère, ne se souvint-il pas assez que le véritable esprit de l'Oratoire était de conduire par la charité, et non de contraindre par la rigueur? Quoi qu'il en soit, le généralat du P. Bourgoing porta l'empreinte de la sévérité. Les assemblées générales renouvelèrent ou sanctionnèrent les règles destinées à maintenir la ferveur dans toutes les maisons de la Congrégation; et, dévoré du zèle de la perfection ecclésiastique, le P. Bourgoing fit observer scrupuleusement par les siens ces canons de l'Eglise, si justement appelés par Bossuet « les règles mêmes de l'Ora- « toire [1]. »

Des conférences où se traitaient entre les Pères de l'Oratoire, outre les sujets de piété, les questions les plus importantes des sciences ecclésiastiques, et où

1. Bossuet. Or. fun. du P. Bourgoing. 1re p.

les jeunes prêtres étaient préparés avec soin à la prédication et aux autres fonctions du saint ministère[1]; des *Directoires*, rédigés avec soin sur chacune de ces parties fondamentales de la vie oratorienne; enfin, et par-dessus tout, la vigilance du supérieur général et des visiteurs à assurer dans chaque maison l'existence et le maintien de ces exercices, parurent aux quatrième, cinquième et sixième assemblées les moyens les plus propres à perpétuer dans l'Oratoire l'esprit de son institution.

Le même zèle pour la rénovation du clergé dictait les résolutions de la quatrième assemblée, relatives à la part que devait prendre l'Oratoire à cette œuvre si importante.

Une de nos plus grandes obligations, est-il dit dans les actes de cette assemblée, est de servir l'Église et lui obéir, honorant le Fils de Dieu en qualité d'Époux de l'Église. L'obéissance et les services que nous devons rendre à l'Église sont compris en l'extrait de notre bulle. Nous marquerons ici quelques moyens pour les pratiquer utilement.

Il y a deux sortes de missions, les unes vers le peuple, qui se font avec grand fruit et bénédiction, desquelles la continuation doit être grandement recommandée; les

1. Pendant son séjour en Belgique, le P. Bourgoing avait fait lui-même de semblables conférences aux ecclésiastiques du pays. Elles eurent le plus éclatant succès. Elles furent imprimées à Mons, en 1629, sous le titre de *Lignum vitæ*.

autres vers le clergé et l'ordre ecclésiastique, qui sont encore de plus grande nécessité et utilité[1].

Plusieurs moyens ont été proposés d'assister et de servir les ecclésiastiques :

1° Par l'instruction des cérémonies de l'Église, ès-basses et grandes messes et en tous les offices, qui font une partie du culte de la religion, et honorent Dieu souverainement, et ce serait une grande tentation de les mépriser ou négliger. Cela se peut faire en toutes nos maisons;

2° Par les retraites et exercices de ceux qui s'approchent des ordres sacrés, par ordre de NN. SS. les évêques;

3° Par des conférences spirituelles entre les ecclésiastiques;

4° Par des retraites spirituelles des curés et autres ecclésiastiques en nos maisons, ès-quelles ils doivent avoir libre accès pour ce sujet;

5° *Par des séminaires et institutions ecclésiastiques* formés pour la piété, pour les mœurs et pour l'usage de la science, *qui est le moyen le plus utile et important, et sans lequel tous les autres ne font l'œuvre qu'à demi*[2].

Le généralat du P. Bourgoing ne fut pas exempt d'épreuves. C'était le moment où les premières que-

1. Au nombre des œuvres qui font le plus d'honneur au généralat du P. Bourgoing, il faut mentionner le séminaire anglais de Notre-Dame des Vertus, destiné à recruter les missions anglaises. Le clergé catholique d'Angleterre écrivit à ce sujet une lettre de félicitations au Père Bourgoing (Londres, 11 août 1656). Le premier directeur de ce séminaire fut le P. Étienne Gough, docteur d'Oxford et ministre anglican converti, entré à l'Oratoire en 1651. (Vie manuscrite du Père Gough, fol. 2.)

2. Actes de la IVe assemblée (1641), p. 16 et 17.

relles du jansénisme semaient partout l'esprit de division. Nous n'avons pas à raconter ici en détail, la naissance et les développements « de cette hérésie dé« loyale, qui n'osa jamais attaquer l'Église en face, et « qui se cacha dans son sein comme un serpent[1]. »

Les PP. de Bérulle et de Condren avaient eu des relations avec Saint-Cyran, mais antérieurement à la naissance du jansénisme. A peine l'hérésie avait-elle commencé à formuler ses premières doctrines, que le P. de Condren en signalait les périls, et conjurait ses disciples, sur son lit de mort, de se mettre en garde contre le schisme naissant. Malgré les pressantes recommandations de ce saint prêtre, l'Oratoire ne sut pas échapper à la contagion, et les premiers symptômes du mal se manifestèrent à l'occasion des bulles et formulaires de foi des Papes Urbain VIII et Alexandre VII[2]. Le P. Bourgoing déploya un grand zèle contre les jansénistes, et il en fut loué dans une lettre adressée, après sa mort, au gouvernement de l'Oratoire, par ce dernier Pape[3].

A ces querelles théologiques se joignirent des dissensions intérieures occasionnées par le système suivant lequel le P. Bourgoing avait cru devoir gouverner

1. P. Lacordaire, 4e conférence.

2. Cependant sur 425 prêtres qui composaient la congrégation en 1657, près de 400 souscrivirent le formulaire dressé par le P. Bourgoing pour l'acceptation des décrets pontificaux. (Tabaraud, II, 232.)

3. Une copie de cette lettre se trouve aux archives de l'Empire. M. M., 628.

l'Oratoire. Ses confrères se plaignaient avec raison de n'y plus retrouver les traditions primitives; et un écrit du célèbre Père Jean Morin, publié à Orléans en 1654, avait dénoncé certains abus de pouvoir incompatibles avec les canons de l'Église, aussi bien qu'avec les anciens usages de la Congrégation.

Ces pénibles débats ne furent probablement pas sans influence sur les infirmités dont le P. Bourgoing fut accablé dans les dernières années de sa vie. Dès 1654, il avait été frappé d'une attaque d'apoplexie, bientôt suivie de paralysie. Il languit plusieurs années encore. Il était si faible de corps et d'esprit à l'assemblée de 1661, qu'il fut obligé d'en déléguer la présidence au P. Senault, son premier assistant. Il mourut l'année suivante, le 28 octobre 1662, à l'âge de soixante-dix-huit ans, après avoir gouverné l'Oratoire pendant vingt-un ans [1].

Quelque jugement que l'on porte sur sa manière de gouverner, on ne saurait lui refuser d'avoir toujours été le modèle vivant des vertus qu'il voulait faire pratiquer aux autres. Les Pères de l'Oratoire n'avaient qu'à regarder leur supérieur pour apprendre de lui à être assidus au « divin exercice de l'oraison, »

1. La maison d'institution ou de noviciat fut établie en 1658, au faubourg Saint-Michel. Cette fondation était due à la libéralité d'un pieux laïque, nommé M. Pinette, auquel, par reconnaissance, on accorda le privilége de nommer un député aux assemblées générales. (Archives de l'Empire, M. M., 623, p. 253.)

à travailler sans relâche pour les intérêts de l'Église, à dompter par la pénitence la délicatesse des sens et de la nature. Car, jusqu'à la fin de sa vie, on ne cessa de le voir « retrancher de son sommeil, malgré son « besoin ; endurer la rigueur du froid, malgré sa « vieillesse ; continuer ses jeûnes, malgré ses travaux ; « enfin, affliger son corps par toutes sortes d'austéri- « tés, malgré ses infirmités corporelles [1]. »

Le P. Jean-François Senault, premier assistant, fut élu dans la huitième assemblée (1663) pour succéder au P. Bourgoing. Peu de temps après, une lettre du pape Clément IX venait l'encourager à poursuivre l'œuvre si heureusement conduite par ses prédécesseurs, et lui envoyait pour l'Oratoire et pour lui les plus précieuses bénédictions du Saint-Siége [2].

On avait toujours remarqué dans le P. Senault, avec un rare talent pour la parole, une aptitude singulière pour le gouvernement. Supérieur pendant vingt-cinq ans dans les maisons d'Orléans, de Saint-Magloire et de Saint-Honoré, il n'avait cessé d'allier au

1. Bossuet. Or. fun. du P. Bourgoing. La vénération profonde dont le P. Bourgoing était pénétré pour le cardinal de Bérulle l'avait porté à rassembler tous les écrits, déjà imprimés ou manuscrits, du fondateur de l'Oratoire, et à en donner la première édition complète. Il en recommandait continuellement la lecture à tous ceux de la congrégation, et « il ne croyait pas, nous dit le P. Cloyseault, qu'on pût lire d'au- « teur qui imprimât plus efficacement la connaissance et l'amour de « Jésus-Christ dans les cœurs. »

2. Archives de l'Empire. M. M. 628.

soin des affaires l'exercice du zèle le plus apostolique. Sans essayer de le suivre dans le cours de son ministère, il suffit de dire qu'après avoir prêché pendant huit ans dans les plus grandes villes de province, il donna pendant trente années les stations de l'Avent et du Carême dans les diverses paroisses de Paris et à la cour[1].

Pendant les neuf années de sa supériorité générale, il s'appliqua tout particulièrement à effacer les impressions fâcheuses laissées par l'austère rudesse du P. Bourgoing. Son premier soin, immédiatement après son élection, fut d'entreprendre la visite de toutes les maisons de l'Oratoire. Cette tâche laborieuse fut accomplie avec tant de prudence, de douceur et d'humilité, qu'elle lui concilia tout d'abord la confiance et l'affection de tous ses confrères. « Il porta partout la « paix et la bénédiction, nous dit un de ses histo- « riens ; chacun était charmé de l'entendre et l'é- « coutait comme un oracle. Il n'y eut pas une mai- « son où il ne fît plusieurs conférences de piété avec « une onction et une grâce si extraordinaires, que « l'on croyait entendre un ange venu du ciel. Ses con- « versations n'étaient pas moins charmantes que ses « conférences. Il n'y parlait que des rares exemples « de vertu qu'il avait vu pratiquer à notre très-honoré

1. Nous apprécierons plus loin le P. Senault comme prédicateur. Voir 2e p., ch. 6.

« Père et Fondateur, ou des maximes saintes qu'il « avait ouïes du T. R. P. de Condren, ou de toutes les « actions héroïques de mortification et d'humilité de « nos premiers Pères dont il avait été témoin, ce qu'il « faisait avec tant de piété et de beauté d'esprit qu'il « inspirait à tous ceux qui l'écoutaient le désir de les « imiter[1]. »

Attentif à gagner les cœurs par sa bonté et ses prévenances, le P. Senault ne le fut pas moins à pacifier les esprits et à les préserver des extrémités violentes où les querelles du temps jetaient alors la plupart des théologiens. Les jansénistes ne voulaient s'en rapporter qu'à l'autorité de saint Augustin; leurs adversaires ne tenaient peut-être pas un compte suffisant de ce saint docteur, de peur de se laisser entraîner aux conséquences erronées que les sectaires tiraient de ses principes. Pour tenir entre ces écueils une voie sûre et ne pas cesser d'obéir en même temps à l'autorité du Saint-Siége et aux grands enseignements de la tradition, le P. Senault fit ordonner par la neuvième assemblée que les professeurs de théologie suivraient la doctrine de saint Augustin sur les questions de la grâce, mais conformément aux interprétations de saint Thomas, du concile de Trente et des constitutions des souverains pontifes. Il aimait à dire « que Jansénius et ses sectateurs ne seraient ja-

1. Le P. Cloyseault. Vie Mss.

« mais tombés dans l'égarement, s'ils n'avaient pas « quitté saint Thomas (comme interprète de la doc- « trine de saint Augustin) pour suivre leur propre « sens[1]. »

Les jansénistes avaient commencé par applaudir à la vigueur tout apostolique avec laquelle le P. Senault avait poursuivi en chaire la morale relâchée des casuistes ; mais, lorsque, dans l'affaire de la signature du formulaire, il se fut prononcé nettement et sans équivoque en faveur de la soumission due à l'autorité doctrinale du Saint-Siége, ils l'accusèrent de trahison, de lâcheté, de connivence avec les ennemis de la vérité et de la foi[2].

Le caractère conciliant du P. Senault, joint à un talent véritable pour l'administration, firent de son généralat une des périodes les plus florissantes de l'histoire de l'Oratoire. Trois nouvelles maisons (le collége de Provins et les séminaires de Montpellier et d'Agde) furent fondées par ses soins, et on a pu le louer « de n'avoir jamais rien entrepris qui n'eût réussi[3]. » Ses paroles et ses exemples tendaient sans cesse à ranimer chez tous ses confrères l'estime de leur vocation et le désir d'y correspondre avec une générosité sans bornes. Il avait formé le projet de composer des

1. Le P. Cloyseault. Vie Mss.
2. Herment. Histoire Man. du Jansénisme, 2e p.
3. L'abbé de Fromentières, plus tard évêque d'Aire. Oraison funèbre du P. Sénault.

discours de piété sur tous les règlements et exercices spirituels de la congrégation. Le temps lui manqua pour accomplir ce travail; et nous ne pouvons que nous associer aux regrets exprimés à ce sujet par le P. Cloyseault. Il est en effet hors de doute « qu'un tel « ouvrage aurait produit de grands biens et aurait « beaucoup contribué à conserver dans l'Oratoire son « premier esprit et sa première ferveur. »

A défaut de ce commentaire écrit, sa vie prêcha tous les jours le respect, l'amour et l'observance exacte des règlements de la Congrégation. On le voyait toujours le premier à tous les exercices, et réchauffant tous les autres des ardeurs de sa piété[1]. Malheureusement, le généralat du P. Senault fut de trop courte durée pour le bien de l'Oratoire. Ce supérieur si prudent et si doux fut enlevé aux siens au moment même où ils auraient eu le plus de besoin de sa sagesse. Il mourut le 3 août 1672, à l'âge de soixante et onze ans.

A partir de cette époque, les querelles doctrinales dont l'Église de France était agitée occupèrent une place de plus en plus considérable dans l'histoire intérieure de l'Oratoire. Quoi de plus triste que les vingt-quatre années de généralat du P. de Sainte-Marthe? (1672-1696.) Homme considérable par la naissance, par la science, par la piété, par le zèle à s'ac-

1. Fromentières. Or. fun.

quitter de tous les devoirs du sacerdoce, il aurait, suivant le mot célèbre d'un ancien, toujours été jugé digne de la première place, s'il ne l'avait occupée. L'inimitié personnelle de M. de Harlay, archevêque de Paris, contre le P. de Sainte-Marthe, et les sympathies dont celui-ci était accusé en faveur des jansénistes, furent cause des plus lamentables dissensions au sein de l'Oratoire. Mais la réputation si équivoque laissée par M. de Harlay n'enlève-t-elle pas tout crédit à l'opposition constante qu'il fit au général de l'Oratoire? Quant à l'accusation de jansénisme, on sait avec quelle facilité elle était alors prodiguée, et quel instrument redoutable elle était aux mains des hommes de parti. C'est cependant sous le gouvernement du P. de Sainte-Marthe que les Oratoriens les plus compromis dans l'hérésie durent quitter la congrégation[1]. De plus, si les mémoires du temps nous montrent le P. de Sainte-Marthe en relations avec les religieuses réfractaires de Port-Royal, c'est « pour les exhorter à communier plus souvent; » et, quant à l'article de la signature du formulaire, une de ces religieuses nous apprend « qu'il y en avait peu « qui y portassent plus que lui[2]. »

Les embarras intérieurs ne firent pas non plus défaut au général de l'Oratoire. En opposition ordinaire d'idées

1. Entre autres, en 1685, Quesnel et Duguet, professeurs à Saint-Magloire. (Archives de l'Empire. M. M. 624, folio 98.)
2. P. Batterel. Mém. mss.

avec ses assistants, il aurait eu besoin, pour faire prévaloir son autorité, d'être soutenu par l'archevêque de Paris ; c'est tout le contraire qui arriva ; et, grâce au régime du temps, M. de Harlay ayant su faire partager à Louis XIV ses préventions contre le P. de Sainte-Marthe, celui-ci fut à plusieurs reprises exilé dans les maisons de province de sa congrégation [1]. En 1690, on avait voulu, toujours à l'instigation de M. de Harlay, lui donner un quatrième assistant, afin de lui enlever son privilége de voix prépondérante dans le conseil. Cette tentative échoua, mais pour faire place à une mesure plus radicale, à laquelle les amis mêmes du P. de Sainte-Marthe ne tardèrent pas à se rallier. Il était urgent, en effet, de faire cesser à tout prix une situation intolérable, et le P. de Sainte-Marthe finit par le comprendre [2]. Le 20 juin 1696, il envoya

1. Voici le texte d'une des lettres de cachet envoyée au P. de Sainte-Marthe :

« Très-Révérend Père, quelques raisons particulières me faisant désirer que vous vous absentiez pour quelque temps de ma bonne ville, je vous écris cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous vous rendiez incessamment à votre maison de Saint-Paul, et que vous y demeuriez jusqu'à nouvel ordre. A quoi m'assurant que vous satisferez ponctuellement, je prie Dieu, très-révérend Père, qu'il vous ait en sa sainte garde.

Écrit à Versailles le 4e jour d'octobre 1690,

Signé : Louis,

2. Les premières ouvertures pour obtenir sa démission datent de 1692. En 1696, M. de Noailles qui venait de monter sur le siége archiépiscopal de Paris, M. Le Tellier, archevêque de Reims, et, dit-on, Bossuet, insistèrent de nouveau auprès de lui pour l'y décider et réussirent.

sa démission à M. de Noailles, archevêque de Paris, et eut l'humilité d'assister lui-même à l'assemblée où fut faite l'élection de son successeur, le P. de La Tour. Le P. de Sainte-Marthe survécut quelques mois seulement à sa retraite. Il mourut à Saint-Paul-aux-Bois, le 8 avril 1697, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

L'administration du P. de la Tour ne fut guères plus paisible[1]. Au commencement, le caractère conciliant du nouveau général suspendit un instant les tristes dissentiments qui avaient pendant plus de vingt années mis l'anarchie la plus complète dans le gouvernement de l'Oratoire; mais la promulgation de la Bulle Unigenitus (1711), en surexcitant au plus haut degré les passions jansénistes, vint susciter à l'Oratoire les difficultés les plus graves. C'était le temps d'ailleurs où, à l'exception des Jésuites et des Sulpiciens, tous les autres ordres religieux, Bénédictins de Saint-Maur, Génovéfains, Dominicains, Carmes déchaussés, Prémontrés, Capucins, Récollets, Lazaristes, Feuillants[2],

1. Au commencement de ce généralat, une nouvelle maison de l'Oratoire fut établie « au hameau du Roule, au-dessus du faubourg Saint-Honoré, avec un jardin de quinze arpents. » Le P. de La Tour y reçut à dîner le P. de La Chaise, jésuite, confesseur du roi, le 3 octobre 1701 (arch. de l'Emp., M. M., 623, p. 474 et 475). L'emplacement de cette maison est assez indiqué par la rue actuelle de l'Oratoire du Roule.

2. Fénelon. Mémoire adressé à Clément XI (1705). Ce Mémoire, rédigé en latin, est une des pièces les plus considérables de l'histoire du jansénisme, personne n'ayant jamais pu suspecter la haute impartialité et la droiture de jugement de l'Archevêque de Cambrai. (Fénelon. Œuvres complètes, Ed. Gaume, t. IV, p. 452 et suiv.)

entraînés par une sorte de vertige, ne craignaient pas d'entrer en lutte ouverte contre l'autorité du Saint-Siége et de sacrifier à quelques sectaires la paix de l'Église : étrange manière de défendre ce qu'ils croyaient être la vraie doctrine de Jésus-Christ!

Au commencement de cette nouvelle période de troubles, le P. de La Tour eut le malheur d'autoriser par son exemple la résistance à l'autorité du Saint-Père; et il proposa un des premiers d'appeler des décisions rendues par la Bulle *Unigenitus* à un concile général[1]. Toutefois, il ne persista pas jusqu'à la fin dans cette déplorable erreur; et à partir de 1720, il ne cessa d'exhorter ses confrères à obéir à la constitution. Ce fut aussi par ses conseils que le cardinal de Noailles, après s'être laissé entraîner par faiblesse dans la révolte janséniste, se décida à révoquer son appel et à recevoir la Bulle. Il amena encore d'autres Évêques réfractaires à se soumettre, et, par cette conduite, se rendit suspect au parti dont il avait un instant mérité la compromettante approbation. Ce changement fut attribué à la politique et à des vues humaines; pourquoi n'en ferait-on pas honneur à la réflexion, à la conscience sacerdotale, aux principes de la foi mieux compris et mieux appliqués? Ce qu'il y a de certain, et les historiens les plus favorables au jansénisme l'avouent, c'est que le P. de La Tour ne revint

1. Tabaraud, II, 286.

plus sur ses pas, une fois qu'il eut pris le parti de l'acceptation. Sa docilité trouva au sein de la congrégation moins d'imitateurs que sa révolte; il fallut aux approches de l'assemblée de 1729, procéder par lettres de cachet à l'exclusion des appelants. De là, les protestations les plus passionnées, les récriminations les plus injurieuses, et entre ceux que la charité devait unir, les plus douloureuses dissensions[1]. Le P. de La Tour mourut en 1733 avant d'avoir pu ramener la paix dans les esprits. Il léguait au P. de la Valette, son successeur, une tâche hérissée de difficultés.

Le P. de la Valette, élu en 1733, était entré à l'Oratoire en 1695. Successivement directeur de l'Institu-

1. Outre Quesnel, un des chefs les plus hardis de la secte janséniste, l'Oratoire avait encore eu le malheur de compter dans ses rangs Soanen, évêque de Senez, auteur d'une lettre pastorale dans laquelle il déclarait « l'Église près du naufrage » (1726). Cité pour ce fait devant le concile d'Embrun, il fut canoniquement déposé, et déclaré suspens de tout pouvoir épiscopal et sacerdotal. Soanen, par les ordres de Louis XV, se retira à l'abbaye de la Chaise-Dieu, dans le diocèse de Clermont. Il y fut de la part de Massillon, son ancien confrère de l'Oratoire, l'objet de la sollicitude la plus empressée et la plus courageuse. Massillon n'épargna rien pour faire rentrer Soanen dans la soumission due au Pasteur suprême. On trouvera plus loin, au chapitre consacré à Massillon, la lettre admirable que celui-ci écrivit en 1728 à l'ancien Évêque de Senez pour le décider à cesser une révolte scandaleuse. D'autres oratoriens prirent une part active aux scènes scandaleuses dont Paris fut le théâtre en 1732, à l'époque où la foule se pressait au cimetière Saint-Médard pour y voir les prétendus miracles opérés sur le tombeau du diacre Pâris. Plus tard, d'autres oratoriens, comme Valla, professeur au séminaire de Lyon, publièrent des manuels de théologie destinés à répandre dans la jeunesse ecclésiastique le venin des doctrines nouvelles.

tion de Paris, supérieur de la maison Saint-Honoré, et assistant, il avait dans tous ses emplois justifié la confiance de ses confrères par son zèle, sa piété et son dévoûment aux intérêts de la congrégation. Il avait hésité à accepter le généralat qu'il appelait *un ministère de confiance* parce qu'il n'avait pas obtenu la majorité suffisante dès le premier tour de scrutin. Ses répugnances cédèrent aux instances de M. de Vintimille, archevêque de Paris, prélat très-dévoué au Saint-Siége et en butte à cause de cela aux attaques les plus violentes du parti janséniste. Toutes les universités et tous les ordres religieux ou congrégations avaient été successivement invités à formuler leur acceptation de la Bulle *Unigenitus*. C'est dans l'assemblée générale de 1746 que l'Oratoire obéit à la double autorité du Saint-Siége et de la Cour. La vérité historique oblige à dire que pour arriver à ce résultat, on dut exclure de cette assemblée les plus fougueux partisans de l'appel. Cette mesure de rigueur mit le comble à leur mécontentement et les pamphlets contre la Bulle et ses acceptants se multiplièrent[1]. Peu à peu cependant, grâce à la sagesse du P. de la Valette, les esprits se calmèrent. D'ailleurs, lorsque le septième général de l'Oratoire mourut à l'âge de 95 ans (en 1772) d'autres questions plus formidables se montraient à

1. Viger. Mém. mss., où il appelle la constitution *Unigenitus* « une loi provisoire de police. »

l'horizon. L'incrédulité multipliait ses ravages dans les classes éclairées de la société; un malaise sourd commençait à se faire sentir partout; il était temps de mettre fin aux disputes qui duraient depuis plus d'un siècle, pour concentrer les forces de l'Église contre ses plus redoutables ennemis.

Malheureusement, ces querelles dogmatiques avaient affaibli au sein de l'Oratoire les vigoureuses traditions du premier siècle. Par une coïncidence dont la signification n'échappera à personne, on voit, pendant cette époque si agitée, les assemblées triennales obligées de rappeler perpétuellement les membres de la Congrégation à l'observation des règles et par-dessus tout à la pratique de l'oraison[1]. On n'en doit pas être surpris. Le Seigneur n'habite pas dans l'agitation, *Non in commotione Dominus* (III Reg., XIX). Emportés par l'esprit d'orgueil et de révolte, les amis de Quesnel, et plus tard ceux de Soanen, ne pouvaient plus ressembler à ces hommes recueillis, véritables anges de paix et de prière, qui avaient été trouvés dignes de travailler avec les PP. de Bérulle et de Condren à la fondation de l'Oratoire.

Les deux derniers supérieurs généraux de la congrégation furent le P. de Muly[2] (1773-1779) et le P.

1. Lettre du P. de Sainte-Marthe à ses assistants, 1686. Circulaires des supérieurs généraux et actes des assemblées.

2. Le P. de Muly avait été curé de Montmorency pendant quarante ans. Un de ses paroissiens, J.-J. Rousseau, disait qu'il n'avait connu

Moisset (1779-1790). Bientôt après, les décrets schismatiques de l'Assemblée législative sur la constitution civile du clergé, et la dissolution des congrégations enseignantes marquèrent la fin légale de l'existence de l'Oratoire[1].

Le dernier acte officiel de la Congrégation fut digne des plus beaux temps de son histoire, et il mérite d'être inscrit à côté de toutes les protestations courageuses opposées par l'Église de France aux persécutions de l'erreur et de la violence. Le 10 mai 1792, le P. Veuillet, procureur général, adressa au cardinal de Bernis, ambassadeur de France à Rome, une lettre destinée à être placée sous les yeux de Pie VI. Cette lettre doit être regardée comme le véritable testament de l'Oratoire.

Très-saint Père, disaient les signataires de ce document, au milieu de la tempête de persécution et de violence qui enveloppe en ce moment tous les ordres de l'Église de France, à la veille même de la dispersion de l'Oratoire, les supérieurs légitimes de notre Congrégation, les membres des maisons de Paris, prêtres et scolastiques, agissant au nom de la partie la plus saine et

dans sa vie que huit véritables chrétiens ; et il plaçait le P. de Muly en tête de ce petit nombre.

1. « Nous avons eu le malheur de perdre le P. Moisset il y a dix-huit mois ; et, dans ce prétendu règne de la liberté, nous n'avons pas la faculté de lui choisir un successeur. » (Lettre du P. Veuillet, proc. gén. de la Congrégation, au cardinal de Bernis, ambassadeur de France à Rome (10 mai 1792).

la plus nombreuse de la Compagnie, veulent, avant la dispersion et la déportation dont on les menace dans les différentes parties du monde, s'aller jeter ensemble aux pieds de Votre Sainteté, et levant les yeux vers le centre de l'unité catholique, comme vers le port assuré du salut, ils désirent renvoyer leur dernier souffle de vie au principe de qui l'Oratoire l'avait reçu[1].

Les signataires de la lettre désavouaient hautement, au nom de la Congrégation, ceux de ses membres qui avaient eu le malheur de se laisser séduire par l'esprit de nouveauté, de prêter serment à la constitution civile du clergé et de contrister tous les gens de bien par le scandale de leur défection. Le sacre des premiers Évêques constitutionnels ayant eu lieu dans l'Église de la rue Saint-Honoré, les ennemis de l'Oratoire avaient profité de cette circonstance pour calomnier la Congrégation et accuser son gouvernement d'être de connivence avec les novateurs et les intrus. Il n'était pas difficile de se disculper sur ce point. La cérémonie s'était faite dans cette église parce qu'il avait été impossible aux Pères de la maison de s'y opposer par la force ouverte; mais toute participation à cet acte sacrilége avait été immédiatement désavouée dans une lettre adressée aux vicaires généraux du diocèse, et l'autorité de l'Archevêque de Paris n'avait

1. Liceat nobis.... ad Sanctitatem Vestram communi voto confugere, ad centrum unitatis catholicæ velut ad tutissimam quamdam salutis stationem respicere, et ultimum quasi vitæ spiritum unde hausimus illic exhalare.

pas été un seul instant méconnue[1]. En outre, le curé de Saint-Germain l'Auxerrois ayant été obligé de céder son église à des prêtres assermentés, les Pères de l'Oratoire s'étaient empressés de mettre leur chapelle à sa disposition, et on avait vu s'y réunir, pour la célébration des offices et la fréquentation des sacrements, les fidèles restés en communion avec leur légitime pasteur.

La lettre se terminait par la protestation de la plus filiale obéissance et d'un inaltérable dévoûment à l'autorité et à la personne du successeur de Pierre. Ce document ne put être revêtu que de soixante signatures, à cause de l'impossibilité où étaient les Pères de Paris de communiquer avec les maisons de province, et l'ambassadeur de France le présenta lui-même au Souverain Pontife[2], dans le cabinet duquel il fut trouvé quelques années plus tard par un commissaire des armées républicaines[3].

1. Le jour où le sacre devait avoir lieu, la maison Saint-Honoré fut investie de grand matin par les troupes du général La Fayette. Tous les membres de la communauté se retirèrent à la maison d'Institution et y passèrent la journée.

2. Le Pape Pie VI fit répondre le 6 juin par le cardinal de Bernis qu'il avait été extrêmement satisfait de cette lettre. Il se disposait à y répondre. Les événements l'en empêchèrent.

3. Un document gardé aux archives de l'Empire nous donne l'état du personnel de l'Oratoire en 1790, deux ans avant sa dissolution. La Congrégation comptait alors 236 prêtres, 394 confrères et 121 frères servants, en tout 751 membres. Les maisons étaient au nombre de 70. (Carton m., 229). On trouvera à l'appendice, n° IV, une note sur ce que devinrent, pendant et après la révolution, les débris de l'Oratoire.

L'Oratoire expirant avait voulu exhaler son dernier soupir aux pieds mêmes du vicaire de Jésus-Christ.

Rome garda pendant plus de soixante-dix ans ce souffle de fidélité. Elle se réservait, à l'heure marquée par la Providence, de le renvoyer, avec une vie nouvelle, à cette antique Église de France, toujours si dévouée et si féconde, malgré les malheurs des temps.

A la protestation d'obéissance filiale, déposée aux pieds de Pie VI par l'Oratoire mourant, a répondu, après plus d'un demi-siècle, la voix de Pie IX. Elle est venue déposer sur l'Oratoire renaissant une bénédiction de confiance et d'encouragement, lui rendre avec son ancien nom les meilleurs souvenirs de son passé, et décerner par là un solennel hommage à la mémoire vénérée de ses fondateurs.

Si, après ce rapide exposé des faits, on veut remonter aux causes de la ruine de la congrégation de l'Oratoire, on en trouvera deux principales :

1° La tendance vainement combattue par les PP. de Bérulle et de Condren, et depuis eux prépondérante, à s'occuper de l'enseignement dans les colléges laïques. L'expulsion des Jésuites en 1762 avait paru un triomphe pour l'Oratoire, à cause de la rivalité des deux congrégations. Elle fut au contraire pour l'Oratoire le signal de la décadence [1]. La plupart des

1 Mémoires présentés par le gouvernement de l'Oratoire sur les causes de la décadence de la Congrégation, 1763, 1768, 1780 et 1785. (Archives de l'Empire.)

villes où les Jésuites avaient des colléges se hâtèrent, pour éviter la fermeture de ces établissements, de les offrir aux Pères de l'Oratoire. Pour satisfaire à ces demandes, ceux-ci durent se contenter d'envoyer dans les nouveaux colléges deux ou trois Pères, secondés par un certain nombre de jeunes professeurs, restant laïques, mais attachés à la congrégation en qualité d'associés. Cette dérogation à la constitution primitive de l'Oratoire fut trop brusque et trop radicale pour ne pas entraîner avec elle les plus funestes conséquences[1]. A ces laïques précipitamment admis au sein de la congrégation pour faire face aux besoins les plus pressants de l'enseignement, appartenaient la plupart des Oratoriens dont la conduite, au milieu des troubles de la Révolution française, fut si regrettable, et dont on fit retomber la responsabilité sur le sacerdoce[2].

Cette extension abusive, ce mélange de laïques si contraire au premier esprit de la congrégation, étaient autant de dissolvants dont l'autorité même des supé-

1. C'est ce qu'avait parfaitement compris le vénérable P. de la Valette, 7e général de l'Oratoire. Il aurait voulu que la Congrégation se bornât à diriger un très-petit nombre de colléges, sur le modèle du collége de Juilly dont l'Oratoire avait pris possession en 1639 et « où se trouvaient « réunies, disait-il, toutes les conditions désirables pour la bonne édu- « cation et la solide instruction de la jeunesse. » Nous renvoyons à l'appendice (n° v) une note concernant ce fameux collége, demeuré si justement célèbre dans les fastes de l'instruction publique en France.

2. Il faut citer entre autres Fouché, devenu, sous l'Empire, ministre de la police et duc d'Otrante.

rieurs généraux et des assemblées était impuissante à conjurer la pernicieuse action.

2° Plus encore que ces causes secondaires et tardives, le jansénisme mina sourdement les bases de l'édifice si solidement construit par le P. de Bérulle, et en précipita la ruine. Dieu, sans doute, le permit ainsi pour montrer la vanité et l'impuissance des succès humains, quand ils ne sont pas soutenus par ces bénédictions de l'Église, en dehors desquelles rien de solide ne se peut fonder.

Nous avons dit plus haut quel rôle avaient joué dans ces tristes débats plusieurs des Pères de l'Oratoire, fils dégénérés du saint prêtre que le pape Urbain VIII avait trouvé si digne de porter la pourpre romaine. Il suffit d'avoir exposé des faits aussi scandaleux pour les désavouer hautement, et pour repousser toute solidarité avec cet esprit de révolte et d'hérésie, au nom même des plus vénérables traditions de l'ancien Oratoire.

Il ne serait pas juste cependant, comme plusieurs historiens l'ont fait, d'envelopper la congrégation tout entière dans la condamnation sévère si justement méritée par quelques-uns de ses membres. Si les Pères de Sainte-Marthe et de La Tour ont pu être accusés de n'avoir pas déployé contre le jansénisme le zèle énergique du P. Bourgoing, on voit cependant, au milieu même des jours les plus troublés, les supérieurs généraux et les visiteurs fidèles à rappeler les

vrais principes et les saines doctrines dans le langage à la fois le plus élevé et le plus persuasif[1].

De même, il est certain que l'épiscopat français, à part quelques exceptions regrettables, demeura fidèlement uni au centre de l'unité catholique. En 1717, sur cent trente évêques, cent vingt-six avaient repoussé l'appel janséniste au futur concile; et, lorsqu'en 1790, l'Assemblée législative eut décrété la constitution civile imposée à l'Église de France, quatre évêques seulement, sur cent trente-cinq[2], adhérèrent à cet acte schismatique. Il n'est pas moins certain, d'autre part, que dans tout le cours du XVIIIe siècle, la congrégation de l'Oratoire continua à être employée dans un grand nombre de diocèses, à y tenir des colléges, à y diriger des séminaires[3], à y administrer des cures, à y prêcher des missions. Plusieurs maisons de l'Oratoire se trouvaient dans les diocèses des évêques les plus notoirement dévoués au Saint-Siége.

1. Recueil des lettres circulaires des RR. PP. généraux depuis 1641 jusqu'à 1790. (Archives m. m., 604.) — Actes de visite des maisons de l'Oratoire. (Archives m. m., 595-601.) — Registres des délibérations et ordres du conseil. (m. m., 580-589.) — Actes des assemblées générales. (Carton m., 217.)

2. Le cardinal de Brienne, archevêque de Sens, M. de Talleyrand, évêque d'Autun, M. Jarente, évêque d'Orléans et M. de Savines, évêque de Viviers.

3. Au plus fort même des querelles jansénistes, les Pères de l'Oratoire furent appelés à diriger les séminaires d'Arles en 1673, de Laon en 1674, de Soissons en 1675. (Archives m. m., 624, fol. 85.) Neuf autres séminaires furent encore confiés à l'Oratoire dans les dix premières années du généralat du P. de Sainte-Marthe. (Tabaraud, II, 262.)

En faisant appel aux services de l'Oratoire, ces prélats avaient jugé, et leur jugement sera celui de tout historien impartial, que la Compagnie ne pouvait être rendue responsable des excès de quelques-uns, et que les enfants du P. de Bérulle ne méritaient pas d'être tous confondus avec les opiniâtres sectateurs de Quesnel et les champions si passionnés des *Réflexions morales*.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE Ier

Biographies des Oratoriens les plus célèbres.
Le confrère Odet de Saint-Gilles.
Les PP. Metezeau, Le Jeune, Cabassut.

Il ne suffit pas d'avoir résumé sommairement l'histoire de la Congrégation jusqu'à l'époque de sa dispersion et de sa ruine. Pour compléter et animer ce tableau, il nous a paru convenable d'y ajouter quelques biographies. On montrera ainsi, d'une part, comment l'esprit des fondateurs se garda avec fidélité au sein de l'Oratoire, surtout pendant le premier siècle de son existence; et de l'autre, quels services éminents rendirent à l'Église, à la science et aux lettres, les disciples et les successeurs du cardinal de Bérulle. Mais ici le labeur devient immense, tant il embrasse

à la fois d'œuvres différentes et d'hommes dignes par leurs vertus de servir de modèles au sacerdoce. Aussi, dans l'impossibilité où nous sommes de faire revivre, dans toute son intégrité, cette longue génération de pieux et de savants prêtres, nous nous voyons réduit à choisir certaines physionomies en qui se personnifie le mieux cette imposante tradition de sainteté et de dévoûment, de vie cachée et de vie apostolique. Nous ne ferons en cela que suivre un conseil de l'Esprit-Saint, qui nous exhorte à étudier et à louer les grandes actions de nos pères, pour nous rendre plus capables de les imiter.

« Nous louerons, » est-il dit au commencement du livre de l'Ecclésiastique, « ces hommes pleins de « gloire et nos pères en leurs générations. Le Sei- « gneur, dès le commencement, a signalé sur eux sa « gloire et sa magnificence. Ils ont dominé, ces hommes « grands en vertu et ornés de prudence; et ils ont « obtenu par leurs prédications la dignité de pro- « phètes... Les peuples ont puisé dans leur prudence « de saintes paroles. Et ils ont été riches en vertus, « aimant la véritable beauté et vivant en paix en leurs « maisons. Ils ont été des hommes de miséricorde, et « leur piété n'a jamais défailli [1]. »

1. Laudemus viros gloriosos et parentes nostros in generatione sua. Multam gloriam fecit Dominus magnificentia sua a sæculo. Dominantes in potestatibus suis, homines magni virtute, et prudentia sua periti, nuntiantes in prophetis dignitatem prophetarum.... et virtute prudentiæ

Parmi les membres de l'Oratoire reçus dans la Congrégation du vivant même du P. de Bérulle, et formés directement à son école, nos anciens mémoires mentionnent comme ayant été particulièrement remplis de l'esprit de leur sainte vocation et ayant généreusement pratiqué les plus hautes maximes de la perfection ecclésiastique, les Pères Paul Metezeau, Jacques Gastaud, Jean Bence, Guillaume Gibieuf, Claude Bertin, les deux frères Eustache et Jean-Baptiste Gault, Charles Dorron, Jean Cabassut, Achille de Harlay de Sancy, Philippe-Emmanuel de Gondi, et Odet de Saint-Gilles.

Ce dernier mourut dix-huit mois après son entrée dans la Congrégation, n'étant encore que confrère [1]. Il avait, suivant la parole de l'Écriture, rempli en peu de jours une longue carrière et amassé sur ses jeunes années le profit et l'honneur de la vieillesse [2].

Appartenant à une famille noble, et envoyé à l'Université de Paris pour y faire ses études, Odet de Saint-Gilles s'était laissé entraîner par le torrent des mauvais exemples. Une visite faite par lui à l'un de ses cousins, reçu à l'Oratoire dès les commencements de la Con-

populis sanctissima verba.... Homines divites in virtute, pulchritudinis studium habentes : pacificantes in domibus suis.... Illi viri misericordiæ sunt, quorum pietates non defuerunt. (Eccli., XLIV, 1-10.)

1. Titre porté par les membres de l'Oratoire qui n'étaient pas encore prêtres.

2. Consummatus in brevi explevit tempora multa.... Ætas senectutis vita immaculata. (Eccle., IV.)

grégation, devint le point de départ de son retour à Dieu et de sa vocation. Il fit bientôt après une retraite de quinze jours, sous la direction du P. de Bérulle, et il se serait joint immédiatement aux premiers membres de la Congrégation, s'il n'avait dû retourner dans le monde pendant quelque temps encore, pour y payer ses dettes. Le P. de Bérulle abrégea ce délai : il acquitta le reste de ce qui était dû par Odet de Saint-Gilles, et celui-ci entra à l'Oratoire le mercredi des Cendres de l'an 1613.

A partir de cet heureux jour, rien ne put modérer l'ardeur du jeune confrère pour la prière et pour la pénitence. Il fallait souvent l'arracher de la chapelle pour le contraindre à prendre quelques heures de sommeil. Il obéissait sans retard; mais on lui entendait dire en gémissant : « Hélas! j'ai encore « tant de choses à demander, et je n'ai pas la moitié « de ce que Notre-Seigneur exige de moi! »

Quant à la pénitence, il en connaissait tous les secrets et en pratiquait toutes les œuvres avec un incroyable zèle. L'amour de Jésus crucifié s'était profondément imprimé dans son cœur, et, saintement avide de souffrances, il cherchait par tous les moyens à s'associer étroitement aux douleurs et aux ignominies de son maître. Le P. de Bérulle, confident et témoin de ces dispositions héroïques, disait souvent aux premiers Pères de l'Oratoire : « Les voies les plus « saintes et les plus élevées dont je me sens obligé,

« selon Dieu, de faire ouverture à notre confrère de « Saint-Gilles, lui sont faciles et si aplanies, qu'il « semble qu'elles soient pour lui un chemin battu. »

Odet de Saint-Gilles eut le bonheur de s'offrir à Dieu par l'éternelle consécration du sous-diaconat, avant de devenir, sous les coups de la mort, la première victime dont le cœur paternel du fondateur de l'Oratoire eut à faire le sacrifice; et, le 7 août 1614, âgé de vingt-deux ans, après avoir embaumé la communauté du parfum de ses vertus, il alla au ciel, pour être comme le précurseur, les prémices et l'ange tutélaire de tous ceux qui, après lui, auraient le bonheur de mourir au sein de l'Oratoire[1].

Le P. Paul Metezeau, un des premiers compagnons du P. de Bérulle, contribua singulièrement, par le succès de ses prédications, aux développements de l'Oratoire. Premier supérieur de la maison de Dieppe, puis de celle de Tours, il fut envoyé, en 1618, pour prêcher le Carême à la cathédrale de Toulouse.

1. *Ut nuntius operis ascenderet*
Et primitiæ
Et numen!

Je me suis permis d'appliquer au confrère Odet de Saint-Gilles ces paroles d'une admirable épitaphe composée dans des circonstances toutes semblables par le P. Lacordaire pour un des premiers compagnons de sa réforme de Saint-Dominique; on la lit à Rome, dans l'église de Sainte-Sabine, sur la tombe du frère Pierre Réquédat, mort en 1840.

Le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, l'ayant entendu pendant le cours de cette station, le retint immédiatement pour sa cathédrale, et annonça son arrivée aux membres de son chapitre par une lettre dans laquelle on lisait ces mots : *Mitto ad vos alterum Paulum in cathedra.* Nos anciens manuscrits nous apprennent que le parlement de Bordeaux changea plusieurs fois les heures de ses séances, afin de pouvoir assister aux sermons du P. Metezeau; et cette station du Carême fut marquée par d'éclatantes conversions[1].

Le P. Metezeau fut encore demandé à Toulouse, pour le Carême de 1622; à Lyon, en 1623; à Marseille, pour l'Avent de 1624; « ce qui valut à la Congrégation, « l'année suivante, la direction du collége de cette « ville, ainsi que de celui de Toulon, le bruit de ses « prédications s'étant répandu jusque-là. »

Fidèle disciple du P. de Bérulle, le P. Metezeau s'appliquait par-dessus tout à prêcher Jésus-Christ et à donner aux fidèles, avec la connaissance des mystères du Verbe incarné, l'amour de sa personne. Ce vaillant missionnaire mourut en 1632, à Calais, au milieu d'un Carême qu'il y était allé prêcher.

Pendant ce temps, un de ses confrères entré à l'Ora-

1. Lettre du P. de Bérulle au P. Metezeau.

toire trois ans après lui, se faisait à la fois, par la sainteté de sa vie et par l'énergie toute apostolique de sa parole, une place considérable dans l'histoire de l'éloquence religieuse du XVIIe siècle.

Né à Poligny en 1592, Jean Le Jeune était étudiant à l'université de Dôle, lorsque le P. de Bérulle se rendit dans cette ville pour y faire la visite des Carmélites. Il alla se présenter au fondateur de l'Oratoire, et sollicita de lui la faveur d'être admis dans sa Congrégation. A peine arrivé à Paris, il tomba malade d'une maladie contagieuse. Le P. de Bérulle voulut être lui-même son infirmier, « sans considérer qu'il « exposait le chef d'une Congrégation naissante pour « un de ses membres qui ne faisait que d'y entrer. « C'est que ce saint fondateur voyait en lui par avance « et par un esprit prophétique, ce qui est arrivé de- « puis. Aussi, en mourant, il le recommanda très- « particulièrement, prédisant que Dieu se servirait de « ce confrère pour de grandes choses dans l'Église [1]. »

A peine ordonné prêtre, le P. Le Jeune témoigna un zèle extraordinaire pour les missions, mais un zèle absolument pur de tout motif humain et de toute recherche d'amour-propre; car son goût était d'instruire les pauvres gens de la campagne et de prêcher dans les villages. S'il allait dans les grandes villes, c'était uniquement par obéissance et par une espèce

1. Le P. Cloysseault. Vie mss.

de contrainte et de nécessité. Frappé de cécité à l'âge de trente-cinq ans pendant le cours d'une mission qu'il prêchait à Rouen[1], il continua jusqu'à la fin de sa longue carrière à porter sur tous les points de la France l'infatigable ardeur de son apostolat. Il semblait avoir pris pour devise le *Væ mihi, si non evangelizavero* de saint Paul. Il resta désormais connu dans les annales de l'Église de France sous le nom du « Missionnaire aveugle. »

Il ne savait, dit un de ses biographes[2], ce que c'est que repos; il ne finissait une mission que pour en commencer une autre. La seule nécessité des pauvres peuples et l'incompatibilité de leurs moissons temporelles avec les moissons spirituelles de la mission auraient pu suspendre ses travaux perpétuels, et lui donner la liberté de respirer, s'il n'avait trouvé l'invention de faire toujours mission, allant aux lieux où les moissons sont plus reculées, comme dans les montagnes, pour se trouver ensuite à la fin des moissons dans les meilleurs pays.

Cet admirable missionnaire, dit un autre de ses biographes, ne regardait que Jésus-Christ, et ne pouvait souffrir qu'il fût ignoré de personne. Il pressait sans cesse, de vive voix et par écrit, ceux qui faisaient mission avec lui de s'appliquer à donner aux peuples la connaissance de Jésus. Il les conjurait les larmes aux

1. Il fut atteint de cette cruelle infirmité au milieu même d'un de ses sermons. Il ne fit rien connaître à son auditoire de ce qu'il venait d'éprouver, et termina son discours avec la plus admirable tranquillité d'âme.

2. Le P. Ruben, de l'Oratoire, Limoges 1674, p. 93.

yeux de ne rien épargner pour cela. Hélas! disait-il quelques jours avant sa mort, on ne peut pas être sauvé si on n'est brebis de Jésus-Christ. Or, il dit lui-même que ses brebis le connaissent; il le faut donc connaître pour être sauvé. Hélas! si on ne connaît pas Jésus-Christ, notre seul et unique médiateur, on est perdu. Faites-le bien connaître, aimer et servir. Car vous n'êtes chrétiens et prêtres que pour cela[1]. »

Le P. Le Jeune ne se contentait pas de prêcher Jésus-Christ par ses paroles, il le prêchait d'une manière encore bien plus vive par ses actions.

Combien de fois l'avons-nous vu plus travaillé de la faim des pauvres que de la sienne propre, et se réduire lui-même non-seulement à l'indigence, mais presque à l'extrémité pour le vivre et le vêtement, afin de pouvoir donner la nourriture et des habits à ceux qui en manquaient. Jusque dans sa dernière maladie, il trouvait des prétextes innocents pour se dispenser de prendre les soulagements et rafraîchissements que lui envoyaient ses supérieurs et donnait ordre qu'on les distribuât aux pauvres. J'ai en main des preuves authentiques qui m'apprennent que pendant la rigueur de l'hiver, travaillant à Saint-Junien, il fit coucher dans son lit des pauvres couverts d'ulcères[2].

Pour se pénétrer lui-même très-profondément des vérités qu'il se proposait d'annoncer, le P. Le Jeune se préparait à ses sermons par plusieurs heures d'oraison mentale. Souvent même on le voyait, la face

1. Le P. Cloyseault. Vie mss.
2. *Ibid.*

prosternée contre terre, verser des torrents de larmes pour demander à Dieu de répandre ses bénédictions sur sa parole.

D'effrayantes austérités accompagnaient chez le P. Le Jeune ces oraisons et ces larmes. Non content de souffrir avec une inaltérable patience les infirmités cruelles dont son corps était accablé, il avait des inventions merveilleuses pour se crucifier. Des jeûnes prolongés, l'usage continu de la haire, du cilice et des chaînes de fer, ce saint prêtre mettait tout en œuvre pour se réduire véritablement à l'état d'hostie et pour attirer sur les âmes, par ces redoutables expiations, les grâces les plus abondantes de conversion et de salut. Un autre saint prêtre, célèbre dans les annales de l'Oratoire pour sa vie d'oraison et de patience[1], voulut servir de guide au pauvre aveugle, et lui rendit pendant vingt-trois ans les offices de la charité la plus dévouée et la plus infatigable. Un quatrain composé par le P. Le Jeune a fait vivre dans l'Oratoire le souvenir des relations intimes établies entre ces deux hommes par la charité de Jésus-Christ.

N'est-ce pas une chose étrange
Et digne d'admiration,
De voir en l'Oratoire un ange
Conduire et servir un démon ?

1. *C'était* le P. Michel Le Tèvre, théologal de Sainte-Croix d'Orléans.

Le P. Le Jeune prêchait encore le carême en 1671, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il mourut le 19 août 1672, laissant non-seulement dans l'Oratoire, mais dans toute l'Église de France, la mémoire d'un saint apôtre et d'un homme en qui le travail de la grâce avait fait revivre l'esprit même de Jésus-Christ.

Les sermons du P. Le Jeune furent publiés de son vivant, et ils ont eu depuis un grand nombre d'éditions. Ils restèrent dans la Congrégation de l'Oratoire comme une sorte de modèle classique du véritable genre apostolique[1], et Massillon lui-même en recommandait la lecture aux jeunes Oratoriens.

Un critique de nos jours a apprécié le P. Le Jeune comme sermonnaire avec une sûreté et une délicatesse de jugement qui rappellent à ses anciens élèves ses intéressantes leçons de littérature française à l'École normale.

Le P. le Jeune, dit M. Jacquinet[2], excelle à donner sur chaque point du dogme ou de la morale un précis de doctrine puisé aux meilleures sources, substantiel et solide, autant que clair et facile à retenir. Il sait mettre à la portée des plus humbles esprits ce que la religion a de plus sublime ou de plus délicat par l'ordre habile et par la simplicité lumineuse de la leçon. Il a toute la science du docteur et du théologien, sans cesser de parler comme tout le monde. A peine relève-t-on quelques restes du

1. P. Lamy. Entretiens sur les sciences, 7e entretien.
2. Les prédicateurs au XVIIe siècle avant Bossuet, p. 241.

procédé scolastique dans sa langue tout usuelle et naturelle. Il abonde, comme saint François de Sales, en images familières, en comparaisons sensibles qu'il applique très-heureusement à son raisonnement ou à son idée, avec moins de grâce sans doute et de relief que l'évêque de Genève, mais avec un bon sens ingénu et populaire.

Quand, après cette longue vie de travail et de pénitence, le missionnaire aveugle fut appelé à s'aller reposer dans l'éternité, on put bien lui appliquer cette page si touchante et si gracieuse à la fois dans laquelle il avait décrit la confiance du juste au moment de la mort :

Le juste qui a tenu bon en la citadelle de son cœur, résistant généreusement aux attaques du démon, de la chair et du monde, est animé d'une sainte confiance quand Dieu l'appelle à son jugement, sachant que c'est pour le louer et le couronner de gloire en présence de ses anges. Voyez ces belles fleurs qui sont en notre jardin : elles aiment tant le soleil que lorsqu'il quitte notre hémisphère pour se faire voir aux antipodes, elles se tiennent toutes recueillies et renversées, la tête baissée, comme atteintes de mélancolie; mais il semble que le soleil rapporte en ses rayons la clef dorée pour les ouvrir de nouveau; car aussitôt qu'il remonte sur notre horizon et qu'il les mignarde de son œil favorable, elles se dénouent, se déboutonnent, ouvrent leur sein, étalent et épanouissent leurs richesses, comme pour lui donner le bonjour et lui témoigner le bien qu'elles recoivent de sa présence. Il en est de même des âmes prédestinées, pendant cette vie

qui est une nuit obscure ; quand leur soleil est absent ou plutôt couvert de nuages, elles se tiennent retirées, solitaires, séparées des compagnies, humiliées, mortifiées : *Mortui estis et vita vestra abscondita est in Christo;* mais à l'heure de la mort, quand leur bien-aimé Jésus les daigne visiter, elles se réjouissent, elles ouvrent et dilatent leur cœur, se tournent devers leur astre d'un visage gai et assuré, expérimentant la vérité de cette parole de l'apôtre saint Paul : *Cum Christus apparuerit, vita vestra, tunc et vos apparebitis cum ipso in gloria*[1].

Le P. Le Jeune a été dans l'Oratoire le type parfait de la vie active. Transportons-nous maintenant au sud de la France, dans cette province de l'Oratoire qui avait, jusqu'en 1619, suivi les règles de saint Philippe de Néri, et dont l'accession donna tout d'un coup neuf maisons à la Congrégation du P. de Bérulle. Nous trouverons dans un autre prêtre, éminent en science et en sainteté, le modèle de la vie cachée et ensevelie en Jésus-Christ.

Le P. Jean Cabassut naquit en 1605 dans la ville d'Aix. Après avoir achevé ses études classiques, il fit son droit, reçut le bonnet de docteur après une thèse très-brillante, et ne tarda pas à jeter un vif éclat dans la profession du barreau.

Le jeune avocat jouissait déjà d'une réputation justement méritée. Dieu lui fit alors la grâce de le dé-

1. Le P. Le Jeune. Sermon pour le vendredi de la 4e semaine de Carême.

goûter de toute gloire humaine et lui inspira le désir de ne plus s'occuper que des choses éternelles. Après avoir longtemps prié et réfléchi, il demanda à entrer dans l'Oratoire et fut reçu à la maison d'Aix le 7 mars 1626. Ordonné prêtre trois ans après, il fut envoyé à la maison de Pertuis où il put satisfaire l'attrait singulier que Dieu lui avait donné pour la retraite. Dans cette solitude, il résolut de s'appliquer à l'étude des saintes Écritures, et, sans le secours d'aucun maître, uniquement par le moyen des grammaires, il apprit l'hébreu, le chaldaïque, le syriaque et le grec moderne; il parlait même cette dernière langue avec une grande facilité. De plus, et comme pour se reposer de ces études si sérieuses, lisant dans ses promenades tantôt un livre italien et tantôt un livre espagnol, il apprit promptement ces deux langues.

« Les personnes qui ont de si rares talents, fait re-
« marquer notre ancien chroniqueur, sont ordinaire-
« ment grands parleurs, et prennent un plaisir sin-
« gulier à entretenir les autres de ce qu'ils savent.
« Car, selon l'ancien proverbe du poëte, ils croiraient
« ne rien savoir s'ils ne faisaient connaître à tout le
« monde ce qu'ils ont appris. Tout au contraire, le
« P. Cabassut aimait extrêmement le silence et se
« plaisait uniquement dans l'obscurité d'une vie
« cachée[1]. »

1. Le P. Cloyseault. Vie mss.

Bientôt nommé supérieur de cette petite résidence de Pertuis, le P. Cabassut eût aimé y passer tout le reste de sa vie ; la Providence en disposa autrement. Le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, prélat d'une éminente vertu, étant en tournée pastorale, s'arrêta à Pertuis, s'entretint avec le P. Cabassut, et conçut pour ce saint et savant prêtre la plus vive estime. Il obtint de ses supérieurs de le ramener à Aix auprès de lui, le choisit pour confesseur et prit ses conseils pour la direction des affaires de son diocèse. Peu de temps après, il l'emmenait avec lui à Rome pour le conclave où se fit l'élection d'Alexandre VII, et, grâce à l'assistance de cet habile théologien, le cardinal Grimaldi amena les autres cardinaux à son opinion sur les controverses du temps.

De retour à Aix avec le cardinal, le P. Cabassut reprit ses travaux accoutumés. Il consacrait tous les jours un temps considérable à la direction des âmes et donnait le reste de ses journées à ces grandes études bibliques et orientales pour lesquelles il avait à la fois tant d'attrait et d'aptitude. Il rendit à cette époque un service signalé aux Religieux de la Merci et au Patriarche d'Alexandrie, en traduisant en grec moderne, pour toutes les églises du Patriarcat, l'office de saint Pierre de Nolasque, fondateur de cet ordre.

Cette vaste érudition jointe à tant de piété le rendait particulièrement propre à la controverse avec les héré-

tiques. Il ne voulait, disait-il, pour les convaincre que leurs différentes bibles; et, comme il avait une très-heureuse mémoire, lorsqu'ils lui présentaient quelque difficulté ou quelque passage de l'Écriture dont ils abusaient pour appuyer leurs sentiments, il leur rapportait toutes les différentes éditions de leurs Bibles sur ces matières, les obligeant ainsi à avouer qu'ils avaient varié plusieurs fois dans leur créance sur ces articles[1].

Humble, détaché de lui-même, avide d'oubli et de silence comme les autres le sont d'éclat et de bruit, le P. Cabassut fit voir dans une occasion remarquable combien était sincère la basse opinion qu'il avait de sa personne et de ses œuvres. Il venait d'achever son livre sur le Droit Canon[2], et une personne de sa connaissance s'était chargée de le porter à un libraire de Lyon pour le faire imprimer. Le manuscrit fut perdu

1. Le P. Cloyseault.

2. Juris Canonici theoria et praxis.... Les assemblées de 1675 et de 1684, sur la demande du P. de Sainte-Marthe, remercièrent le P. Cabassut de l'honneur qu'il avait fait à la Congrégation par cet ouvrage. On a encore du P. Cabassut une sorte de *compendium* des conciles, sous ce titre : *Notitia conciliorum sanctæ Ecclesiæ*. La 1re édition est de 1668 (Lyon). La seconde, notablement améliorée, parut deux ans après. Dans la troisième, qui est de 1680, « l'auteur, par les conseils du cardinal Grimaldi, fit entrer tous les traits de l'histoire et de la discipline ecclésiastique qui pouvaient éclaircir la matière des conciles, en sorte que son ouvrage pût tenir lieu d'un synodique complet et universel à ceux qui n'avaient ni le moyen de se donner, ni le loisir d'étudier le vaste corps des conciles. » (Batterel, Mém. mss.)

en route, et malgré toutes les recherches on ne put réussir à le retrouver. En apprenant cette fâcheuse nouvelle, le P. Cabassut se contenta de dire, « puis-« que Dieu a permis que le livre se perdît, c'est une « marque qu'il ne veut pas qu'on l'imprime ; je se-« rais fâché de faire la moindre chose contre sa vo-« lonté. »

Cette patience et cette résignation de la part d'un auteur paraîtront sans doute bien extraordinaires ; moins peut-être cependant que le courage avec lequel il entreprit de refaire ce livre pour obéir au cardinal Grimaldi. Dieu, du reste, le récompensa de tant d'abnégation et de persévérance ; le P. Cabassut avoua depuis qu'il devait à cet accident d'avoir ajouté à son livre beaucoup de choses utiles qui ne se trouvaient pas dans la première rédaction.

Avec la direction des âmes et l'étude, la plus chère occupation du P. Cabassut était l'oraison. C'était, nous dit le P. Cloyseault, sa nourriture, sa force et sa vie. Il y trouvait tant de goût qu'il en faisait toutes ses délices. Mais de toutes les sortes d'oraisons enseignées par les auteurs mystiques, il pratiquait surtout celle de la présence de Dieu. Il y acquit une très-grande facilité et il disait un jour à un ami : je n'ai « qu'à faire réflexion à cette parole : *O mon aimable* « *Jésus*, pour m'entretenir toute une matinée en union « avec lui. »

Le P. Cabassut prolongea cette vie de travail et de

prière jusqu'à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il mourut le 15 septembre 1685, laissant au monde la réputation d'un savant du premier ordre, et à sa Congrégation le souvenir plus précieux encore d'une vie passée tout entière dans l'exercice des plus solides vertus.

CHAPITRE II

Biographies des Oratoriens les plus célèbres. Les PP. Eustache et J.-B. Gault.

Le P. Cabassut était encore supérieur de la maison de Pertuis, lorsqu'un de ses confrères de l'Oratoire, le P. Jean-Baptiste Gault, fut appelé à monter sur le siége épiscopal de Marseille. Il l'occupa moins de six mois, et y déploya une sainteté si grande qu'aujourd'hui encore, après plus de deux siècles, il est l'objet de la vénération et de la confiance des habitants de cette illustre cité[1].

L'histoire de Jean-Baptiste Gault est intimement mêlée à celle de son frère aîné, Eustache Gault, qui fut appelé comme lui-même, avant lui, au siége de Marseille et préconisé à Rome, mais qui mourut avant son sacre. Nous ne les séparerons donc pas dans

1. L'année dernière M. l'abbé Ricard, chanoine honoraire de Carcassonne, et rédacteur de la *Semaine liturgique de Marseille*, a publié une biographie de Mgr J.-B. Gault beaucoup plus complète que le présent chapitre. Nous y renvoyons ceux de nos lecteurs qui voudront connaître dans tous ses détails la vie si pleine du grand serviteur de Dieu. (Paris, 1864, chez Victor Palmé, éditeur.)

ce récit : *Quod Deus conjunxit homo non separet*[1]. D'ailleurs, en résumant à l'aide de nos anciens manuscrits ces deux biographies, nous recueillerons encore plus d'un détail précieux sur le P. de Bérulle et sur les premières années de l'Oratoire. Nous verrons en même temps dans les relations si touchantes des deux frères une belle application du principe de saint Thomas « que la grâce ne détruit pas la nature, mais « qu'elle l'élève, l'illumine et la perfectionne. »

Eustache et Jean-Baptiste Gault étaient de Tours, et naquirent, le premier en 1591, et le second en 1595. Les deux frères commencèrent leurs études dans leur ville natale, puis furent envoyés à Lyon.

Eustache, avant même d'avoir achevé ses études, avait été mis dans une maison de commerce pour se préparer à diriger les affaires de son père; mais il ne se sentait aucun goût pour le négoce, et au bout de quelque temps, il quitta le comptoir pour aller faire un voyage en Italie, tandis que Jean-Baptiste poursuivait ses études d'humanités au collége des Jésuites de Lyon.

Après deux ans d'absence, Eustache revenu à Lyon y fit sa rhétorique avec son frère; puis ils allèrent tous deux apprendre la philosophie au collége de la Flèche; et presque décidés alors à embrasser tous les deux l'état ecclésiastique, ils obtinrent de leurs pa-

1. Matth, XIX, 6.

rents la permission de venir étudier la théologie en Sorbonne, sous la direction des fameux docteurs Duval et de Gamaches.

Nous voyons ensuite les « deux inséparables frères[1] » partir ensemble pour Rome. Ils y firent un séjour de dix-huit mois, durant lequel Jean-Baptiste soutint avec beaucoup d'éclat plusieurs thèses théologiques. Au lieu de revenir en France par la voie maritime, ils prirent le chemin du nord de l'Italie et visitèrent la Suisse et une partie de l'Allemagne.

Sur ces entrefaites, leur père était mort laissant des affaires un peu embarrassées. Leur mère, femme d'une grande vertu et d'une rare énergie, ne voulut pas sacrifier à des intérêts temporels la double vocation de ses enfants dont elle avait été la confidente ; à force d'activité, d'intelligence et de soins, elle mit un ordre suffisant dans les affaires de sa maison, et eut la générosité « non-seulement de se priver de ses « deux enfants, mais de conduire elle-même sa « double victime à l'autel en les suivant à Paris et en « les présentant elle-même au P. de Bérulle[2]. »

Les deux frères entrèrent à l'Oratoire le 10 juin 1618, et prirent la robe le 23, vigile de Saint-Jean-Baptiste. Comme ils avaient déjà achevé leurs études théologiques[3], il ne tardèrent pas à être ordonnés prêtres, et

1. Mém. mss.
2. *Ibid.*
3. Pendant son noviciat, Jean-Baptiste Gault se livrait à des austé-

furent envoyés tous les deux à Troyes. Eustache, âgé seulement de vingt-neuf ans, mais « homme de tête, « d'un caractère mûr et judicieux, fertile en expé- « dients et plein d'intelligence[1], » avait été nommé par le P. de Bérulle supérieur de cette nouvelle fondation. Son frère Jean-Baptiste lui avait été adjoint, et ils furent suivis « de leur bonne mère, qui, pour « l'amour d'eux, alla demeurer à Troyes[2]. »

De Troyes, le P. de Bérulle les envoya à Dijon, puis à Langres et à Mâcon, et, en 1623, en Espagne, pour préparer à Madrid une fondation de l'Oratoire que diverses circonstances firent ajourner[3].

Depuis leur retour en France jusqu'à la mort du cardinal de Bérulle, les deux frères furent employés dans diverses villes de France, soit à faire des missions, soit à régir des maisons de l'Oratoire.

A la première assemblée générale, tenue en 1631, le P. Eustache fut nommé assistant, et le P. de Con-

rités dont le P. de Bérulle dut plus d'une fois modérer l'excès. « Je vous écrivis un mot il y a quelque temps, lui disait-il dans une de ses lettres, par lequel je vous recommandais expressément le soin de votre santé. Je vous le réitère encore maintenant, et vous prie de me mander si vous l'avez reçu et si vous en accomplissez le contenu. Je vous prie de ne rien omettre de ce qui peut avancer et affermir votre santé, et de ne rien faire du tout de ce qui la peut tant soit peu endommager. » (Citée par M. l'abbé Ricard, p. 11.)

1. Marchetti. *Vie de J.-B. Gault.*

2. Mém. mss.

3. Cette fondation fut faite plus tard. Ce fut la maison de Saint-Louis des Français à Madrid.

dren se reposa entièrement sur lui du soin de régler les colléges et d'en diriger les études[1]. A la suite d'un carême prêché à Bordeaux, le cardinal de Sourdis, archevêque de cette ville, le chargea de la direction de son séminaire, tandis que Jean-Baptiste était appelé par le même prélat à la direction de la paroisse de Sainte-Eulalie (1634).

Le P. Jean-Baptiste fit à son insu dans sa cure l'apprentissage de l'épiscopat. Il entrait dans les derniers besoins de ses paroissiens; les pauvres, les affligés, les malades trouvaient en lui un père; et, dévoré de zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes, il se faisait tout à tous. Quand on voulait lui persuader de se décharger sur son vicaire d'une partie de son travail, il répondait agréablement que « comme on n'entrait point au ciel par procureur, « mais qu'il le fallait gagner personnellement, c'était « aussi en personne et non par procureur, qu'il « fallait remplir les fonctions qui nous le faisaient « mériter[2]. »

Le cardinal de Sourdis s'était entretenu plus d'une fois avec le cardinal de Richelieu du mérite des deux frères; aussi M. de Loménie, évêque de Marseille, étant venu à mourir, Eustache Gault fut nommé à ce siége par le cardinal ministre. La première pensée

1. Lettre circulaire du P. de Condren à tous les régents, août 1631.
2. Marchetti.

d'Eustache fut de refuser, et il aurait persisté dans son éloignement pour cette haute dignité, si Jean-Baptiste ne lui eût fait craindre qu'en résistant à une élection pour laquelle il n'avait pas fait la moindre démarche, il ne s'opposât aux desseins de la Providence.

En attendant l'expédition de ses bulles, Eustache, pour déférer aux désirs du cardinal de Sourdis, entreprit la visite du diocèse de Bordeaux. C'est dans le cours de ce travail qu'il tomba malade, et, après six mois de souffrances, au moment même où ses bulles arrivaient de Rome, il rendit le dernier soupir à Bazas, entre les bras de son frère bien-aimé.

Cette mort ne fut pas seulement remarquable par les dispositions de patience et de foi avec lesquelles Eustache se soumit aux décrets de la divine Providence. Elle fut encore environnée de circonstances qu'il est impossible de passer sous silence. Tous les jours, Jean-Baptiste célébrait la messe dans la chambre de son frère, le confessait et lui donnait la sainte communion. L'avant-veille de sa mort, le malade, s'adressant à celui qui avait toujours été son meilleur ami et en qui il trouvait, au milieu de ses souffrances, le consolateur le plus tendre et le plus éclairé, lui adressa ces belles paroles : « Je ne crains point la mort « et c'est en quoi je ne puis assez admirer la grandeur « de la religion chrétienne, de nous donner la force « de mépriser ce que le monde a de plus terrible. Car

« quelle consolation n'est-ce pas pour un chrétien « d'espérer qu'en mourant il ira jouir de son Dieu ! « Ah ! mon frère, je prie Dieu qu'il nous délivre « bientôt de ce siècle pervers ! Que faisons-nous ici « davantage ? » Puis, s'arrêtant un peu et demeurant quelques moments les yeux attachés sur son crucifix, il ajouta : « Mon frère, vous ne tarderez pas à me « suivre : vous serez évêque après moi ; je ne serai « pas sacré dans ce monde, mais je souhaite bien de « l'être dans l'autre. »

Eustache mourut le 13 mars 1640 à l'âge de quarante-neuf ans : peu de mois après, sa prédiction était accomplie, et Jean-Baptiste son frère recevait du cardinal de Richelieu le brevet de sa nomination à ce même siége de Marseille, que la mort de son frère laissait vacant.

Dans l'intervalle qui s'écoula entre son élection et son sacre, nous le voyons successivement prêcher une laborieuse mission dans le diocèse de Soissons, assister à la quatrième assemblée générale de l'Oratoire, tenue en 1641 pour donner un successeur au P. de Condren, et y remplir les fonctions de premier consultant, enfin faire à N.-D. des Ardilliers une retraite pour y méditer à fond sur les devoirs de l'épiscopat.

Ses bulles arrivèrent en 1642. En apprenant cette nouvelle, J.-B. Gault se retira dans sa chambre, se prosterna le visage contre terre, demeura longtemps à prier dans cette posture, et, en se relevant, s'adressa

à lui-même ces simples et fortes paroles : « Dieu soit loué ! me voilà beaucoup chargé ! mais courage, il faut travailler ! »

Il se rendit aussitôt à Paris, fit une nouvelle retraite de dix jours et fut sacré dans la chapelle du séminaire de Saint-Magloire, le dimanche 5 octobre 1642, par Mgr Le Bouthillier, archevêque de Tours, assisté des évêques de Vannes et de Boulogne. Pendant toute la cérémonie, il ne cessa de verser d'abondantes larmes et de s'offrir en victime à Jésus-Christ pour son cher troupeau de Marseille. L'holocauste fut accepté : l'épiscopat de Mgr Gault n'eut en effet d'autre caractère que celui d'une rapide et généreuse immolation.

Arrivé à Aix le 5 janvier 1643, il voulut descendre à la maison de l'Oratoire et servit ses confrères à table. Le jour même de l'Epiphanie, il entrait dans son diocèse, et, à la vue de sa ville épiscopale, on l'entendit s'écrier avec un profond accent de piété : « Voilà le « théâtre de ma gloire ou de ma damnation ; Dieu, « par sa miséricorde me fasse la grâce d'y travailler « fidèlement, pour son honneur et pour le salut des « âmes [1] ! »

Après avoir passé une semaine entière à Aubagne, le nouveau prélat, voulant échapper à la pompe d'une réception officielle, entra à Marseille sans s'être fait annoncer. Il alla tout d'abord honorer la châsse de

1. Le P. Cloyseault. *Vie mss.*

[illegible]

« par les saints Pères la substance du souverain sacer-
« doce[1], » le soutenait beaucoup. Il s'en faisait lire tous les jours de longs passages, l'écoutait avec un profond recueillement et y ajoutait toujours de très-saintes réflexions. Il aimait particulièrement la lecture des Psaumes. Ces chants sacrés et prophétiques lui inspiraient une excellente méthode d'oraison; dès qu'il en avait lu quelques versets, son cœur, tout rempli des mouvements et des affections de l'Esprit-Saint, produisait à l'occasion de ces divines paroles des actes de louange, d'oblation et d'amour. Il avait coutume de se servir de cette méthode en disant son bréviaire, « à la récitation duquel il employait bien
« quelquefois trois heures, l'intelligence qu'il avait
« de l'Écriture et surtout des psaumes lui fournissant
« mille belles pensées pour élever son esprit à Dieu. »
Il disait qu'il avait appris cette sorte d'oraison « du
« grand cardinal de Bérulle et du R. P. de Condren,
« hommes vraiment divins et incomparables[2]. »

De cette continuelle méditation des textes sacrés naissait chez le saint évêque de Marseille une grande facilité à improviser ses instructions pastorales. La forme en était toujours d'une simplicité apostolique, mais elles étaient pénétrées d'une onction à laquelle les âmes ne savaient pas résister.

1. Le P. Cloyseault. *Vie mss.*
2. *Id. ibid.*

Il y avait alors à Marseille un grand nombre de forçats. Enchaînés sur les galères, ces malheureux étaient privés de tout secours spirituel, et s'affaissaient misérablement dans la corruption et le désespoir. Touché jusqu'au fond du cœur d'une si lamentable situation, Mgr Gault résolut de faire donner une mission sur les galères. Il fit choix pour cette œuvre de quelques prêtres de la Congrégation de la mission, et alla travailler comme le plus humble d'entre eux au milieu de ces misérables. Après leur avoir adressé une exhortation générale, il allait s'asseoir auprès de ceux qu'il savait le plus endurcis, et « il leur parlait « avec tant de douceur, il les embrassait avec tant de « charité, il les pressait avec des raisons si fortes, il « souffrait leurs brutalités avec tant de patience, il « supportait toutes les incommodités des galères avec « tant de joie sur le visage, qu'enfin il les gagna tous « et les porta à la pénitence [1]. » D'un lieu de malédiction, il fit un lieu de prières ; là où auparavant on n'entendait le nom de Dieu que dans des blasphèmes exécrables, on entendit chaque soir et chaque matin les litanies de Jésus et de la sainte Vierge ; les captifs, qui étaient encore plus esclaves du démon que du prince, devinrent libres de la liberté des enfants de Dieu ; des pécheurs qui murmuraient contre leur peine devinrent des pénitents qui commencèrent à la

1. Le P. Cloyseault.

bénir, enfin l'amour de Dieu pénétra partout où l'on ne voyait auparavant que l'image de sa justice [1].

Tout plein d'ailleurs de l'esprit et des sentiments de son divin Maître, J.-B. Gault, en travaillant à la rédemption spirituelle des forçats, n'oubliait pas leurs souffrances physiques. Le régime auquel étaient soumis ces infortunés était effroyable. Le charitable évêque donna tous ses soins pour presser les travaux de l'hôpital dont la première pensée était due à la généreuse initiative de Philippe Emmanuel de Gondy, d'abord général des galères de France, puis prêtre de l'Oratoire.

L'évêque de Marseille se portait d'autant plus volontiers à assister les pauvres forçats en toutes manières, qu'il s'y croyait appelé de Dieu par une vocation particulière. Il pensait aux forçats comme saint François Xavier pensait aux Indiens, et il se préparait à la conquête des galères comme celui-là se préparait à la conquête des Indes [2]. Il était convaincu que Dieu demandait cela de lui; car, un jour qu'il célébrait la messe à Tours, ayant une forte pensée de refuser son évêché, il lui sembla ouïr une voix intérieure qui lui criait : « Et que deviendront mes esclaves? »

Le 5 mai 1643, Mgr Gault écrivait à un Père de l'Oratoire de Paris la lettre suivante :

1. *Id. ibid.*
2. *Id. ibid.*

J'ai commencé il a un mois et demi la mission dans les galères ; il ne se peut dire quels fruits cette mission a faits contre toute espérance, combien de cœurs endurcis ont été touchés, qui étaient résolus de ne se point confesser, plusieurs ayant passé dix, quinze et vingt ans en cet état déplorable, opiniâtrés à ne point changer de dispositions que quand ils changeraient de condition, et seraient hors des fers. Mais enfin la parole de Dieu a fait voir sa force ; la grâce est demeurée victorieuse du péché et du diable, et la providence de Dieu a tellement paru qu'en même temps que nous avons eu besoin de confesseurs et de prédicateurs italiens, il lui a plu nous en envoyer plusieurs capables même de parler et de traiter avec les Turcs esclaves, dont il y en a quelques-uns disposés à se convertir [1]. J'ai aussi donné l'absolution à plusieurs forçats hérétiques. Vous voyez ces pauvres gens tout autres qu'ils n'étaient auparavant, résolus de ne plus offenser Dieu et de porter leur mal en patience, qui est la chose que je prétendais, et de prier Dieu tous les jours, le soir et le matin. Nous y établissons une demi-heure de lecture spirituelle les dimanches et les fêtes, jours qu'ils ne travaillent pas.

Les labeurs de cette rude mission n'empêchaient pas Jean-Baptiste Gault de s'occuper comme à l'ordinaire des pauvres et des ignorants de la ville ; il les catéchisait, il les consolait, il les visitait. Il donnait aussi à son clergé les marques de la sollicitude la plus

1. Un de ces Turcs disait « qu'une Église qui avait un si saint évêque ne pouvait être que sainte, et, par conséquent, la véritable. » (Le P. Cloysseault. *Vie mss.*)

tendre et la plus éclairée. Vrai disciple du cardinal de Bérulle, et tout rempli de ses maximes sur la grandeur du sacerdoce, l'évêque de Marseille n'avait qu'à se rappeler les leçons d'un tel instituteur pour parler dignement des obligations de l'état ecclésiastique. Quel commentaire d'ailleurs à de tels discours, que cette vie si parfaitement consacrée à Dieu et aux âmes, et comment J. B. Gault n'aurait-il pas ravi à l'amour de la sainteté ces prêtres dont il était à tout moment le guide et le modèle?

Ce grand prélat se préparait à faire la visite complète de tout son diocèse et à instruire les habitants des campagnes, quand l'amour qu'il portait aux forçats lui inspira le désir d'achever l'œuvre de leur salut en leur administrant le sacrement de confirmation. Il retourna donc sur les galères et acheva de s'épuiser en quelques jours. Il avait d'ailleurs tenu à cumuler avec ses grandes fatigues une observation stricte du jeûne quadragésimal, et, malgré la délicatesse de son tempérament, n'avait voulu s'accorder sur ce point aucune dispense.

Le mardi d'avant l'Ascension, après avoir dit la messe sur les galères et confirmé plus de 150 forçats, quand il rentra au palais épiscopal il fut obligé de se mettre au lit. Les paroles de son frère Eustache mourant n'étaient jamais sorties de sa mémoire. Il ne se fit donc aucune illusion sur la gravité de son mal « Je tiens pour certain, disait-il à M. de Bausset,

« prévôt de sa cathédrale, que je mourrai de cette « maladie. Je suis résigné à la volonté de Dieu. Je « suis disposé et vois ce que feu mon frère me dit en « mourant être véritable. Mon frère, me dit-il, ne « vous attristez point, vous ne tarderez pas après « moi ; nous nous verrons en peu de temps ensemble « devant Dieu [1]. »

Pendant toute la durée de la maladie, une messe était célébrée tous les jours dans la chambre du prélat ; un des ecclésiastiques de sa mission récitait tout haut auprès de lui l'office divin ; et plusieurs fois dans le jour, il se faisait lire quelques chapitres du Nouveau Testament, et particulièrement les dernières paroles et la dernière prière de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

1. Une autre fois, il dit ces belles paroles : « Si je considère mes intérêts, dans l'état où je me trouve, la mort me paraît plus avantageuse que la vie. Car je suis sûr d'avoir au ciel mes meilleurs amis. J'y retrouverai mon père, ma mère, le cardinal de Bérulle, le bon Père de Condren et plusieurs autres personnes que j'ai beaucoup aimées sur la terre. On s'imagine souvent que la plus longue vie est la meilleure ; je n'en crois rien. La plus grande grâce que la miséricorde de Dieu pourrait me faire serait de m'appeler à lui, maintenant que je crois avoir encore quelque ferveur et quelque zèle pour le servir. Plus tard, je craindrais que ce zèle ne diminuât dans mille occasions de relâchement trop fréquentes dans le commerce avec le monde, et le soin excessif de ma santé où je pourrais tomber avec l'âge. Mais je laisse tout cela à Dieu, et je lui dis volontiers avec un de ses plus grands serviteurs (saint Martin) : *Domine, si adhuc populo tuo sum necessarius, non recuso laborem.* Car ce n'est pas le travail que je redoutais quand je ne voulais pas de l'épiscopat, mais bien les honneurs et les dignités. Notre-Seigneur fera donc de moi ce qu'il voudra. Je m'abandonne entièrement à sa volonté et à sa conduite. » (Cité par M. l'abbé Ricard, p. 72.)

d'Eustache fut de refuser, et il aurait persisté dans son éloignement pour cette haute dignité, si Jean-Baptiste ne lui eût fait craindre qu'en résistant à une élection pour laquelle il n'avait pas fait la moindre démarche, il ne s'opposât aux desseins de la Providence.

En attendant l'expédition de ses bulles, Eustache, pour déférer aux désirs du cardinal de Sourdis, entreprit la visite du diocèse de Bordeaux. C'est dans le cours de ce travail qu'il tomba malade, et, après six mois de souffrances, au moment même où ses bulles arrivaient de Rome, il rendit le dernier soupir à Bazas, entre les bras de son frère bien-aimé.

Cette mort ne fut pas seulement remarquable par les dispositions de patience et de foi avec lesquelles Eustache se soumit aux décrets de la divine Providence. Elle fut encore environnée de circonstances qu'il est impossible de passer sous silence. Tous les jours, Jean-Baptiste célébrait la messe dans la chambre de son frère, le confessait et lui donnait la sainte communion. L'avant-veille de sa mort, le malade, s'adressant à celui qui avait toujours été son meilleur ami et en qui il trouvait, au milieu de ses souffrances, le consolateur le plus tendre et le plus éclairé, lui adressa ces belles paroles : « Je ne crains point la mort « et c'est en quoi je ne puis assez admirer la grandeur « de la religion chrétienne, de nous donner la force « de mépriser ce que le monde a de plus terrible. Car

« quelle consolation n'est-ce pas pour un chrétien « d'espérer qu'en mourant il ira jouir de son Dieu ! « Ah ! mon frère, je prie Dieu qu'il nous délivre « bientôt de ce siècle pervers ! Que faisons-nous ici « davantage ? » Puis, s'arrêtant un peu et demeurant quelques moments les yeux attachés sur son crucifix, il ajouta : « Mon frère, vous ne tarderez pas à me « suivre : vous serez évêque après moi ; je ne serai « pas sacré dans ce monde, mais je souhaite bien de « l'être dans l'autre. »

Eustache mourut le 13 mars 1640 à l'âge de quarante-neuf ans : peu de mois après, sa prédiction était accomplie, et Jean-Baptiste son frère recevait du cardinal de Richelieu le brevet de sa nomination à ce même siége de Marseille, que la mort de son frère laissait vacant.

Dans l'intervalle qui s'écoula entre son élection et son sacre, nous le voyons successivement prêcher une laborieuse mission dans le diocèse de Soissons, assister à la quatrième assemblée générale de l'Oratoire, tenue en 1641 pour donner un successeur au P. de Condren, et y remplir les fonctions de premier consultant, enfin faire à N.-D. des Ardilliers une retraite pour y méditer à fond sur les devoirs de l'épiscopat.

Ses bulles arrivèrent en 1642. En apprenant cette nouvelle, J.-B. Gault se retira dans sa chambre, se prosterna le visage contre terre, demeura longtemps à prier dans cette posture, et, en se relevant, s'adressa

à lui-même ces simples et fortes paroles : « Dieu soit loué ! me voilà beaucoup chargé ! mais courage, il faut travailler ! »

Il se rendit aussitôt à Paris, fit une nouvelle retraite de dix jours et fut sacré dans la chapelle du séminaire de Saint-Magloire, le dimanche 5 octobre 1642, par Mgr Le Bouthillier, archevêque de Tours, assisté des évêques de Vannes et de Boulogne. Pendant toute la cérémonie, il ne cessa de verser d'abondantes larmes et de s'offrir en victime à Jésus-Christ pour son cher troupeau de Marseille. L'holocauste fut accepté : l'épiscopat de Mgr Gault n'eut en effet d'autre caractère que celui d'une rapide et généreuse immolation.

Arrivé à Aix le 5 janvier 1643, il voulut descendre à la maison de l'Oratoire et servit ses confrères à table. Le jour même de l'Epiphanie, il entrait dans son diocèse, et, à la vue de sa ville épiscopale, on l'entendit s'écrier avec un profond accent de piété : « Voilà le « théâtre de ma gloire ou de ma damnation ; Dieu, « par sa miséricorde me fasse la grâce d'y travailler « fidèlement, pour son honneur et pour le salut des « âmes [1] ! »

Après avoir passé une semaine entière à Aubagne, le nouveau prélat, voulant échapper à la pompe d'une réception officielle, entra à Marseille sans s'être fait annoncer. Il alla tout d'abord honorer la châsse de

1. Le P. Cloyseault. *Vie mss.*

saint Lazare, et, après avoir fait avertir ses diocésains de sa présence, il monta en chaire, et, dans un premier discours plein de simplicité, d'onction et de force, il commenta l'évangile des noces de Cana. Il montra qu'étant évêque il avait contracté un véritable mariage avec son église de Marseille, que Notre-Seigneur la lui avait donnée pour épouse, et qu'il ne voulait plus vivre ou mourir que pour elle.

Après la visite de sa ville épiscopale, il se donna tout entier aux œuvres de l'apostolat et de la charité. Les pauvres, les affligés, les prisonniers et les malades ne tardèrent pas à savoir par une douce expérience quel pasteur et quel père la miséricordieuse Providence leur avait envoyé. Pour suffire à ses aumônes, il lui fallut bientôt vendre sa vaisselle et son carrosse, et comme, épuisé par les premiers efforts de son zèle, il entendait son médecin lui conseiller de se retirer dans la seigneurie d'Aubagne, fief dépendant de l'évêché de Marseille, afin d'y respirer un air plus pur; il lui fit cette belle réponse : « Dieu ne m'a pas fait « baron d'Aubagne, mais évêque de Marseille; il a « daigné m'y appeler, et il faut que j'y meure; » puis, comme le médecin insistait et soutenait que de ce train il ne serait pas longtemps évêque de Marseille : « Je le serai, répliqua-t-il, autant qu'il plaira à « Dieu. »

La lecture de l'Écriture sainte, « qui est la vraie « lecture des évêques et qui pour ce sujet est appelée

« par les saints Pères la substance du souverain sacer-
« doce[1], » le soutenait beaucoup. Il s'en faisait lire tous les jours de longs passages, l'écoutait avec un profond recueillement et y ajoutait toujours de très-saintes réflexions. Il aimait particulièrement la lecture des Psaumes. Ces chants sacrés et prophétiques lui inspiraient une excellente méthode d'oraison; dès qu'il en avait lu quelques versets, son cœur, tout rempli des mouvements et des affections de l'Esprit-Saint, produisait à l'occasion de ces divines paroles des actes de louange, d'oblation et d'amour. Il avait coutume de se servir de cette méthode en disant son bréviaire, « à la récitation duquel il employait bien « quelquefois trois heures, l'intelligence qu'il avait « de l'Écriture et surtout des psaumes lui fournissant « mille belles pensées pour élever son esprit à Dieu. » Il disait qu'il avait appris cette sorte d'oraison « du « grand cardinal de Bérulle et du R. P. de Condren, « hommes vraiment divins et incomparables[2]. »

De cette continuelle méditation des textes sacrés naissait chez le saint évêque de Marseille une grande facilité à improviser ses instructions pastorales. La forme en était toujours d'une simplicité apostolique, mais elles étaient pénétrées d'une onction à laquelle les âmes ne savaient pas résister.

1. Le P. Cloyseault. *Vie mss.*
2. *Id. ibid.*

Il y avait alors à Marseille un grand nombre de forçats. Enchaînés sur les galères, ces malheureux étaient privés de tout secours spirituel, et s'affaissaient misérablement dans la corruption et le désespoir. Touché jusqu'au fond du cœur d'une si lamentable situation, Mgr Gault résolut de faire donner une mission sur les galères. Il fit choix pour cette œuvre de quelques prêtres de la Congrégation de la mission, et alla travailler comme le plus humble d'entre eux au milieu de ces misérables. Après leur avoir adressé une exhortation générale, il allait s'asseoir auprès de ceux qu'il savait le plus endurcis, et « il leur parlait « avec tant de douceur, il les embrassait avec tant de « charité, il les pressait avec des raisons si fortes, il « souffrait leurs brutalités avec tant de patience, il « supportait toutes les incommodités des galères avec « tant de joie sur le visage, qu'enfin il les gagna tous « et les porta à la pénitence [1]. » D'un lieu de malédiction, il fit un lieu de prières ; là où auparavant on n'entendait le nom de Dieu que dans des blasphèmes exécrables, on entendit chaque soir et chaque matin les litanies de Jésus et de la sainte Vierge ; les captifs, qui étaient encore plus esclaves du démon que du prince, devinrent libres de la liberté des enfants de Dieu ; des pécheurs qui murmuraient contre leur peine devinrent des pénitents qui commencèrent à la

1. Le P. Cloyseault.

bénir, enfin l'amour de Dieu pénétra partout où l'on ne voyait auparavant que l'image de sa justice [1].

Tout plein d'ailleurs de l'esprit et des sentiments de son divin Maître, J.-B. Gault, en travaillant à la rédemption spirituelle des forçats, n'oubliait pas leurs souffrances physiques. Le régime auquel étaient soumis ces infortunés était effroyable. Le charitable évêque donna tous ses soins pour presser les travaux de l'hôpital dont la première pensée était due à la généreuse initiative de Philippe Emmanuel de Gondy, d'abord général des galères de France, puis prêtre de l'Oratoire.

L'évêque de Marseille se portait d'autant plus volontiers à assister les pauvres forçats en toutes manières, qu'il s'y croyait appelé de Dieu par une vocation particulière. Il pensait aux forçats comme saint François Xavier pensait aux Indiens, et il se préparait à la conquête des galères comme celui-là se préparait à la conquête des Indes [2]. Il était convaincu que Dieu demandait cela de lui; car, un jour qu'il célébrait la messe à Tours, ayant une forte pensée de refuser son évêché, il lui sembla ouïr une voix intérieure qui lui criait : « Et que deviendront mes esclaves? »

Le 5 mai 1643, Mgr Gault écrivait à un Père de l'Oratoire de Paris la lettre suivante :

1. *Id. ibid.*
2. *Id. ibid.*

J'ai commencé il a un mois et demi la mission dans les galères ; il ne se peut dire quels fruits cette mission a faits contre toute espérance, combien de cœurs endurcis ont été touchés, qui étaient résolus de ne se point confesser, plusieurs ayant passé dix, quinze et vingt ans en cet état déplorable, opiniâtrés à ne point changer de dispositions que quand ils changeraient de condition, et seraient hors des fers. Mais enfin la parole de Dieu a fait voir sa force ; la grâce est demeurée victorieuse du péché et du diable, et la providence de Dieu a tellement paru qu'en même temps que nous avons eu besoin de confesseurs et de prédicateurs italiens, il lui a plu nous en envoyer plusieurs capables même de parler et de traiter avec les Turcs esclaves, dont il y en a quelques-uns disposés à se convertir[1]. J'ai aussi donné l'absolution à plusieurs forçats hérétiques. Vous voyez ces pauvres gens tout autres qu'ils n'étaient auparavant, résolus de ne plus offenser Dieu et de porter leur mal en patience, qui est la chose que je prétendais, et de prier Dieu tous les jours, le soir et le matin. Nous y établissons une demi-heure de lecture spirituelle les dimanches et les fêtes, jours qu'ils ne travaillent pas.

Les labeurs de cette rude mission n'empêchaient pas Jean-Baptiste Gault de s'occuper comme à l'ordinaire des pauvres et des ignorants de la ville ; il les catéchisait, il les consolait, il les visitait. Il donnait aussi à son clergé les marques de la sollicitude la plus

1. Un de ces Turcs disait « qu'une Église qui avait un si saint évêque ne pouvait être que sainte, et, par conséquent, la véritable. » (Le P. Cloyseault. *Vie mss.*)

tendre et la plus éclairée. Vrai disciple du cardinal de Bérulle, et tout rempli de ses maximes sur la grandeur du sacerdoce, l'évêque de Marseille n'avait qu'à se rappeler les leçons d'un tel instituteur pour parler dignement des obligations de l'état ecclésiastique. Quel commentaire d'ailleurs à de tels discours, que cette vie si parfaitement consacrée à Dieu et aux âmes, et comment J. B. Gault n'aurait-il pas ravi à l'amour de la sainteté ces prêtres dont il était à tout moment le guide et le modèle?

Ce grand prélat se préparait à faire la visite complète de tout son diocèse et à instruire les habitants des campagnes, quand l'amour qu'il portait aux forçats lui inspira le désir d'achever l'œuvre de leur salut en leur administrant le sacrement de confirmation. Il retourna donc sur les galères et acheva de s'épuiser en quelques jours. Il avait d'ailleurs tenu à cumuler avec ses grandes fatigues une observation stricte du jeûne quadragésimal, et, malgré la délicatesse de son tempérament, n'avait voulu s'accorder sur ce point aucune dispense.

Le mardi d'avant l'Ascension, après avoir dit la messe sur les galères et confirmé plus de 150 forçats, quand il rentra au palais épiscopal il fut obligé de se mettre au lit. Les paroles de son frère Eustache mourant n'étaient jamais sorties de sa mémoire. Il ne se fit donc aucune illusion sur la gravité de son mal « Je tiens pour certain, disait-il à M. de Bausset,

« prévôt de sa cathédrale, que je mourrai de cette « maladie. Je suis résigné à la volonté de Dieu. Je « suis disposé et vois ce que feu mon frère me dit en « mourant être véritable. Mon frère, me dit-il, ne « vous attristez point, vous ne tarderez pas après « moi ; nous nous verrons en peu de temps ensemble « devant Dieu [1]. »

Pendant toute la durée de la maladie, une messe était célébrée tous les jours dans la chambre du prélat ; un des ecclésiastiques de sa mission récitait tout haut auprès de lui l'office divin ; et plusieurs fois dans le jour, il se faisait lire quelques chapitres du Nouveau Testament, et particulièrement les dernières paroles et la dernière prière de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

1. Une autre fois, il dit ces belles paroles : « Si je considère mes intérêts, dans l'état où je me trouve, la mort me paraît plus avantageuse que la vie. Car je suis sûr d'avoir au ciel mes meilleurs amis. J'y retrouverai mon père, ma mère, le cardinal de Bérulle, le bon Père de Condren et plusieurs autres personnes que j'ai beaucoup aimées sur la terre. On s'imagine souvent que la plus longue vie est la meilleure ; je n'en crois rien. La plus grande grâce que la miséricorde de Dieu pourrait me faire serait de m'appeler à lui, maintenant que je crois avoir encore quelque ferveur et quelque zèle pour le servir. Plus tard, je craindrais que ce zèle ne diminuât dans mille occasions de relâchement trop fréquentes dans le commerce avec le monde, et le soin excessif de ma santé où je pourrais tomber avec l'âge. Mais je laisse tout cela à Dieu, et je lui dis volontiers avec un de ses plus grands serviteurs (saint Martin) : *Domine, si adhuc populo tuo sum necessarius, non recuso laborem.* Car ce n'est pas le travail que je redoutais quand je ne voulais pas de l'épiscopat, mais bien les honneurs et les dignités. Notre-Seigneur fera donc de moi ce qu'il voudra. Je m'abandonne entièrement à sa volonté et à sa conduite. » (Cité par M. l'abbé Ricard, p. 72.)

Cette âme si forte et si pénitente était en même temps très-sensible aux charmes de la musique sacrée. Tous les soirs, le maître de chapelle de la cathédrale de Marseille et les enfants de chœur venaient chanter à la porte de la chambre du malade l'hymne *Veni Creator ;* lui-même le répétait de son lit avec une grande union d'esprit à Dieu ; ensuite il faisait entrer ces enfants, les remerciait et leur donnait sa bénédiction.

Après avoir fait une confession générale, l'homme de Dieu demanda à recevoir le saint Viatique. On le lui apporta solennellement, et quand il se fut entretenu longtemps avec Notre-Seigneur, voulant bénir son peuple et jusqu'au dernier moment l'exhorter à la piété, il donna ordre d'ouvrir sa chambre à tout le monde, et il bénit avec effusion tout ceux qui venaient voir auprès de lui comment meurent les saints.

Un trait de cette mort est particulièrement précieux pour nous. Mgr J.-B. Gault n'avait jamais cessé de se regarder comme membre de la Congrégation de l'Oratoire. Jusqu'au dernier moment de sa vie, il voulut être entouré des Pères de la maison de Marseille et il témoigna à leur supérieur, le P. Étienne Gérard, qu'une de ses plus grandes consolations était de mourir entre leurs bras [1]. Il le pria encore de ne le

1. Pour recevoir le saint Viatique, il voulut revêtir le rochet du car-

point abandonner jusqu'au dernier soupir, et il lui demanda de lui lire les Élévations du P. de Bérulle sur le mystère de l'Incarnation, puis le récit de la Passion de Notre-Seigneur dans l'Évangile de saint Luc et le 17e chapitre de l'Évangile de saint Jean.

Enfin, le samedi 23 mai, veille de la Pentecôte, environ sur les quatre heures du matin, il prononça les paroles suivantes, les dernières de sa vie : « Seigneur, « je vous rends honneur et hommage de ma vie, et, « comme vous avez remis votre âme entre les mains « de votre Père, je vous rends la mienne entre vos « bras. Et vous, mon bon ange gardien, je vous la « remets, et vous supplie de la présenter à mon Jésus, « afin qu'il daigne la recevoir. » — Et d'un ton plus élevé : « C'en est fait, c'est à ce coup. — Il y va tout « de bon : *Veni, Domine Jesu ; veni, Domine Jesu. Mo-* « *riatur anima mea morte justorum.* » Puis il perdit la parole, et après deux heures d'agonie, il expira à quarante-neuf ans, au même âge que son frère, ayant passé vingt-sept ans dans la Congrégation de l'Oratoire, et cinq mois seulement dans l'épiscopat.

Dès le lendemain, 24 mai, jour de la Pentecôte, Dieu manifestait la sainteté de son serviteur par des signes extraordinaires. Après avoir été embaumé, le

dinal de Bérulle dont les Pères de la maison de Paris lui avaient fait présent le jour de son sacre. Pendant tout le reste de son agonie, il eut sous les yeux un médaillon représentant d'un côté le mystère de l'Incarnation et de l'autre le portrait du cardinal de Bérulle.

corps du prélat avait été exposé dans une des chapelles de la cathédrale et, pendant dix-sept jours, on vint de toutes les parties de la Provence pour payer un dernier tribut de reconnaissance et de piété à l'illustre évêque de Marseille ; on accourait aussi pour assister aux prodiges de guérison qu'opérait instantanément le contact de ses bienheureuses dépouilles. Des aveugles recouvraient la vue, des paralytiques le mouvement, des boiteux l'usage de leurs membres, des sourds-muets de naissance la parole et l'ouïe.

Les évêques réunis à Marseille pour la cérémonie des funérailles partageaient l'empressement général ; ils voulaient tous posséder quelque objet qui eût été à l'usage de l'homme de Dieu ; ils tenaient à célébrer le saint Sacrifice auprès de son cercueil après s'être revêtus de ses ornements pontificaux, enfin ils s'associaient complétement aux sentiments de la population marseillaise. Le domestique du saint prélat était devenu lui-même comme une sorte de relique vivante, parce qu'il avait eu le privilége de soigner son maître et de le tenir souvent dans ses bras ; les évêques convoqués aux obsèques ne voulurent pas quitter Marseille sans avoir eu le bonheur d'embrasser ce bon et fidèle serviteur. Mais ce n'étaient pas seulement les corps qui guérissaient au contact du défunt : des pécheurs endurcis se mêlaient à la foule, venaient par curiosité contempler à leur tour les traits du défunt, et ne sortaient pas de la cathédrale sans être revenus

à Dieu et avoir donné les signes du repentir le plus éclatant.

Le jour des funérailles, il fallut que les capitaines de quartier et les gentilshommes du cortége missent l'épée à la main pour s'opposer à une tentative audacieuse. Le bruit s'étant répandu dans le peuple qu'on devait transporter loin du diocèse le corps de Mgr Gault, et le soustraire ainsi à la vénération de son troupeau, plus de trois mille personnes s'étaient apostées sur la place de Lenche et à ses aboutissants pour s'emparer du cercueil et garder ainsi à la cité de Marseille ce précieux trésor.

Après les funérailles, et quand le corps eut été déposé dans le caveau réservé aux évêques du diocèse, les miracles continuèrent, et, de deux cents guérisons extraordinaires environ, on en fit constater juridiquement vingt-trois.

Des faits si éclatants et si authentiques, vérifiés avec soin par l'autorité ecclésiastique [1], allaient servir de base à une série de négociations avec le Saint-Siége. Une lettre de Louis XIV au pape Urbain VIII, en date du 17 février 1644, fut bientôt suivie d'une supplique envoyée à Rome par l'assemblée du clergé de France, pour demander au Saint-Père, la béatification de l'évêque de Marseille [2].

1. Sous la surveillance du légat d'Avignon.

2. M. l'abbé Ricard a cité intégralement ces importants documents (pages 96 et 97).

Quels obstacles s'opposèrent à la réalisation de ces vœux et à un décret qui eût été à la fois si honorable pour la France, pour l'épiscopat et pour la Congrégation de l'Oratoire ? On ne saurait trop le dire. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis plus de deux siècles, la mémoire de J.-B. Gault n'a cessé d'être en grande vénération dans la ville de Marseille. Il y a neuf ans, en 1856, des travaux de démolition faits dans l'ancienne cathédrale de Marseille mirent à découvert le cercueil de Mgr Gault. Mgr de Mazenod profita de cette circonstance pour rappeler à ses diocésains les vertus de son prédécesseur et les signes éclatants dont sa mort avait été suivie. Il voulut faire lui-même la translation solennelle du corps du saint prélat, et Marseille vit plus de cent mille personnes se presser autour de ce triomphe pacifique et glorieux [1].

Depuis ce jour, les fidèles vont toujours prier avec confiance au tombeau du saint évêque placé provisoirement dans une des chapelles de l'église Saint-Martin. Il a fallu toute la fermeté et toute la vigilance de Mgr de Mazenod, et de son vénéré successeur sur le siége de Marseille, pour empêcher cette confiance populaire de décerner à Mgr Gault les honneurs publics et extérieurs qui font l'apanage exclusif des saints déjà canonisés. Mais le siècle qui a vu placer sur les autels sainte Germaine Cousin, l'humble bergère de

1. Mgr de Mazenod, mandement pour le carême de 1856. Voir aussi l'Histoire de l'Église de Marseille, par Mgr de Belzunce.

Toulouse, et le pauvre mendiant Labre, s'achèvera-t-il avant qu'une démarche unanime de l'épiscopat français et les vœux ardents des peuples de Provence, secondés par les humbles prières des fils et des successeurs du P. de Bérulle, aient obtenu du Pasteur suprême l'autorisation de rendre l'hommage de la prière et du culte public au prêtre de l'Oratoire, mort en odeur de sainteté sur le siége de Marseille?

Voilà quelques-uns des prêtres admirables donnés à l'Église de France par l'Oratoire sous les généralats des P. de Bérulle et de Condren. Ces hommes de Dieu ne sont-ils pas bien à leur place dans ce siècle, grand à tant de titres, et qui restera si justement glorieux dans les annales de l'Église pour les œuvres dont il a été rempli? Comment leur mémoire ne nous rendrait-elle pas chère et vénérable cette tradition oratorienne, qui fournit à saint Vincent de Paul et à M. Olier de si hautes maximes avec de si magnanimes exemples? Et peut-on s'étonner si, dans toutes les villes où avaient vécu, prêché, enseigné les disciples du P. de Bérulle, on retrouve encore aujourd'hui leur souvenir environné de tant de reconnaissance et de vénération?

Il faut maintenant essayer de rendre compte des services rendus par l'Oratoire à la théologie, à la phi-

losophie, à l'exégèse, à l'histoire et aux autres sciences ecclésiastiques.

Ici se présentent à nous les noms des Pères Morin, Lamy, Le Cointe, Le Long, Malebranche, Thomassin et Houbigant. Je résumerai brièvement les travaux immortels de ces grands hommes, et j'essayerai de montrer ce qu'ils firent aux XVIIe et XVIIIe siècles pour les progrès de la critique et de la science.

CHAPITRE III

Biographies des Oratoriens les plus célèbres. Les PP. Morin, Lamy, Le Cointe, Le Long.

La critique, dont on fait tant de bruit autour de nous, était née longtemps avant ceux qui l'arborent si fièrement aujourd'hui comme un drapeau dans leurs attaques contre le christianisme. Les diverses théories de la critique, et Dieu sait s'il y en a! peuvent paraître relativement modernes; mais la critique, prise au vrai sens du mot, date du jour où il y alla des intérêts les plus sacrés des hommes de s'assurer de l'intégrité et de l'authenticité des saintes Écritures. Le premier copiste qui, entre les variantes de divers manuscrits, se décida pour une d'elles de préférence aux autres, fit de la critique; et à cet égard l'Église catholique en a été depuis ses origines, on peut le dire, la plus grande comme la plus sûre école. Tertullien, Origène, saint Jérôme, ces deux derniers surtout, donnèrent un grand soin à la critique littérale des manuscrits de la sainte Écriture; leurs travaux servirent pendant longtemps de guides aux écoles du moyen

âge ; et la création de chaires de langues orientales dans les universités, surtout au temps de la renaissance, excita le zèle des érudits en ouvrant à leurs recherches un champ plus vaste, et en introduisant des éléments nouveaux dans la science des textes sacrés [1].

En tout cas, au XVIIe siècle, c'est au P. Jean Morin que revient l'honneur d'avoir le premier essayé une théorie générale de la critique biblique, et posé, sinon toujours résolu, les graves problèmes soumis par cette science aux spéculations de l'esprit humain.

Né à Blois en 1591, au sein du calvinisme, Jean Morin étudia à Leyde la philosophie, la théologie, le grec et l'hébreu, et à son retour en France, les langues orientales, l'Écriture sainte, les conciles et les Pères. Les violentes disputes des arminiens et des gomaristes lui avaient, dès son séjour en Hollande, inspiré des doutes sur l'autorité d'une Église si divisée en elle-même. Quelques conférences avec le savant cardinal du Perron achevèrent de le convaincre ; il abjura le protestantisme, et en 1618 demanda à être reçu à l'Oratoire. D'abord supérieur du collége d'Angers, puis envoyé en Angleterre en 1625 avec Henriette de France, il fut rappelé à la maison Saint-Ho-

1. Encyclopédie de la théologie catholique, article *Critique*, par Welte.

noré, où il passa le reste de sa vie, uniquement occupé de ses vastes travaux [1]. Après avoir publié en 1626 un ouvrage sur l'origine des Églises patriarcales et primatiales, et en 1630, une « Histoire de la déli- « vrance de l'Église chrétienne par l'empereur Cons- « tantin, et de la grandeur et souveraineté temporelle « donnée à l'Église Romaine par les rois de France, » il donna en 1628, à la demande de l'assemblée du clergé de France, une nouvelle édition de la Bible des Septante. Trois ans après, en 1631, il publia le premier résultat de ses recherches sur la langue des Samaritains qu'il avait apprise sans le secours d'aucun maître; et, dans ce livre, intitulé *Exercitationes ecclesiasticæ in utrumque Samaritanorum Pentateuchum* (Paris 1631), il traitait de la religion, des mœurs, des sectes des anciens Hébreux, et prouvait l'identité des deux exemplaires du Pentateuque samaritain [2] avec les manuscrits cités par Eusèbe et par saint Jérôme.

Deux ans après, en 1633, il donnait la première partie de son grand ouvrage de critique biblique, achevé seulement peu de temps avant sa mort, et dont la seconde partie fut imprimée par les soins du P. Fronton, chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Le seul titre

1. Il fut élu assistant dans l'assemblée de 1634.

2. L'exemplaire rapporté de Constantinople par le P. de Harlay de Sancy, et l'exemplaire donné au P. Morin par Pietro della Valle.

de ce livre fait assez connaître l'importance des questions qu'y traite l'auteur[1].

La réputation du P. Morin, si justement méritée par les travaux considérables dont il venait d'enrichir la science, était parvenue jusqu'au pape Urbain VIII, alors occupé d'un projet de réunion entre l'Église grecque et l'Église latine. Ce pape désira faire profiter des lumières d'un si savant homme, la commission de théologiens chargée de cette difficile et importante mission. Le P. Morin vint à Rome, et fut logé dans le palais du cardinal Barberini. Tous les membres de la commission étaient disposés à regarder comme nulles les ordinations des Églises orientales, parce qu'on n'y suivait pas les mêmes rites que dans l'Église latine. Mais le P. Morin fit voir par les raisons les plus solides « qu'il ne fallait pas juger des cérémonies et des rites « anciens de l'Église d'Orient par la pratique présente

1. Consignatio fœderis seu Exercitationum biblicarum de Hebræi Græcique textus sinceritate libri duo, quorum *prior* in Græcos sacri textus codices inquirit, vulgatam Ecclesiæ versionem antiquissimis codicibus Græcis conformem esse docet, germanæ LXX interpretum editionis dignoscendæ et illius cum Vulgata conciliandæ methodum tradit, ejusdemque divinam integritatem ex Judæorum traditionibus confirmat; *posterior* explicat quidquid Judæi in Hebræi textus criticen hactenus elaborarunt; Talmudis utriusque, paraphrasium chaldaicarum, Midraschim et omnium librorum quos jactant antiquissimos ætatem examinat; portentosam apud eos historiæ ignorantiam aperit; Massorethanum opus universum recenset; unde et quando occasionem accentuum versuum et punctorum vocalium textui sacro inscribendorum sumpserunt; hinc primum apud eos ortos esse grammaticos; varias enarrat sacri textus recensiones a Judæis factas, etc.

« de l'Église Romaine, ni par la doctrine qu'on enseigait communément dans la théologie scolastique; « qu'il était à propos de consulter les Pères qui en « avaient écrit avant le schisme de Photius, et de s'en « rapporter à ce qu'ils en avaient dit dans leurs livres; « qu'autrement on s'exposait à condamner les anciens « Pères de l'Église d'Orient, s'il se trouvait que les « Grecs se servissent des mêmes rites qu'eux dans « leurs ordinations et dans l'administration des autres sacrements[1]. » Le sentiment du P. Morin fut approuvé de tout le monde, et plut tout particulièrement au cardinal Barberini et au savant Léon Allatius, bibliothécaire du Pape. Les recherches faites par le P. Morin pour cette controverse lui fournirent les matériaux de son livre *De sacris ordinationibus* qui fut imprimé à Paris en 1653. Son séjour à Rome fut de courte durée; au bout de neuf mois, le cardinal de Richelieu le fit rappeler en France, et avec une infatigable activité le P. Morin reprit ses travaux. En 1645, il inséra dans la fameuse Polyglotte de Le Jay le Pentateuque samaritain dont il donna deux textes, l'un en caractères samaritains et en langue hébraïque, l'autre en langue et en caractères samaritains, avec une version latine de sa façon, accompagnée d'une préface où il rendait compte de son travail. Enfin il compléta ses études sur les langues orientales, en publiant en

1. Le P. Cloyseault. *Vies mss.*

de ce livre fait assez connaître l'importance des questions qu'y traite l'auteur[1].

La réputation du P. Morin, si justement méritée par les travaux considérables dont il venait d'enrichir la science, était parvenue jusqu'au pape Urbain VIII, alors occupé d'un projet de réunion entre l'Église grecque et l'Église latine. Ce pape désira faire profiter des lumières d'un si savant homme, la commission de théologiens chargée de cette difficile et importante mission. Le P. Morin vint à Rome, et fut logé dans le palais du cardinal Barberini. Tous les membres de la commission étaient disposés à regarder comme nulles les ordinations des Églises orientales, parce qu'on n'y suivait pas les mêmes rites que dans l'Église latine. Mais le P. Morin fit voir par les raisons les plus solides « qu'il ne fallait pas juger des cérémonies et des rites « anciens de l'Église d'Orient par la pratique présente

1. Consignatio fœderis seu Exercitationum biblicarum de Hebræi Græcique textus sinceritate libri duo, quorum *prior* in Græcos sacri textus codices inquirit, vulgatam Ecclesiæ versionem antiquissimis codicibus Græcis conformem esse docet, germanæ LXX interpretum editionis dignoscendæ et illius cum Vulgata conciliandæ methodum tradit, ejusdemque divinam integritatem ex Judæorum traditionibus confirmat; *posterior* explicat quidquid Judæi in Hebræi textus criticen hactenus elaborarunt; Talmudis utriusque, paraphrasium chaldaicarum, Midraschim et omnium librorum quos jactant antiquissimos ætatem examinat; portentosam apud eos historiæ ignorantiam aperit; Massorethorum opus universum recenset; unde et quando occasionem accentuum versuum et punctorum vocalium textui sacro inscribendorum sumpserunt; hinc primum apud eos ortos esse grammaticos; varias enarrat sacri textus recensiones a Judæis factas, etc.

« de l'Église Romaine, ni par la doctrine qu'on enseigait communément dans la théologie scolastique; « qu'il était à propos de consulter les Pères qui en « avaient écrit avant le schisme de Photius, et de s'en « rapporter à ce qu'ils en avaient dit dans leurs livres; « qu'autrement on s'exposait à condamner les anciens « Pères de l'Église d'Orient, s'il se trouvait que les « Grecs se servissent des mêmes rites qu'eux dans « leurs ordinations et dans l'administration des autres sacrements[1]. » Le sentiment du P. Morin fut approuvé de tout le monde, et plut tout particulièrement au cardinal Barberini et au savant Léon Allatius, bibliothécaire du Pape. Les recherches faites par le P. Morin pour cette controverse lui fournirent les matériaux de son livre *De sacris ordinationibus* qui fut imprimé à Paris en 1653. Son séjour à Rome fut de courte durée; au bout de neuf mois, le cardinal de Richelieu le fit rappeler en France, et avec une infatigable activité le P. Morin reprit ses travaux. En 1645, il inséra dans la fameuse Polyglotte de Le Jay le Pentateuque samaritain dont il donna deux textes, l'un en caractères samaritains et en langue hébraïque, l'autre en langue et en caractères samaritains, avec une version latine de sa façon, accompagnée d'une préface où il rendait compte de son travail. Enfin il compléta ses études sur les langues orientales, en publiant en

1. Le P. Cloyseault. *Vies mss.*

1657 les *Opuscula Hebræo-Samaritana* qui contiennent une grammaire et un lexique samaritains.

La vaste érudition du P. Morin ne le préservait pas toujours du paradoxe; de là ses violentes polémiques avec les orientalistes contemporains; et, peut-être aussi, ce regret qu'il exprima, dit-on, d'avoir « donné « tant de temps à la science des rabbins[1]. » Ces publications si longues et si laborieuses sur les sources mêmes de la critique biblique étaient loin cependant d'épuiser sa prodigieuse facilité. Orientaliste du premier ordre, il fut en même temps un théologien consommé[2], et les ouvrages de théologie positive dont il est l'auteur suffiraient seuls à lui assigner une place considérable dans les fastes ecclésiastiques du XVIIe siècle. Le plus important de ces ouvrages est son *Traité de la pénitence* auquel il travailla pendant trente ans[3]. Ce traité fut suivi quatre ans après de celui des Ordinations[4], et à sa mort, arrivée en 1659,

1. Le P. Cloyseault. *Vie mss.*

2. Il s'était acquis tant d'estime parmi le clergé de France, nous dit le P. Cloyseault, que les prélats assemblés prenaient ordinairement ses avis sur les matières les plus importantes, les plus obscures et les plus difficiles (*Vie mss.*).

3. Commentarius historicus de disciplina in administratione Sacramenti pœnitentiæ, tredecim primis seculis in Ecclesia occidentali et hucusque in orientali observata in decem libros districtus. Paris, 1651. Il y avait joint une Dissertation sur l'expiation des catéchumènes, dont les censeurs refusèrent d'autoriser la publication.

4. Commentarius de sacris Ecclesiæ ordinationibus secundum antiquos et recentiores Latinos, Græcos, Syros et Babylonicos, etc.

il laissait d'autres ouvrages manuscrits. En 1703, un de ses confrères de l'Oratoire publia en un volume ceux qui étaient relatifs à l'expiation des catéchumènes, à la confirmation, à la contrition et à l'attrition. Déjà, en 1682, Richard Simon avait fait imprimer à Londres, sous le titre de *Antiquitates Ecclesiæ orientalis*, la correspondance du P. Morin avec plusieurs savants contemporains sur différents points d'antiquité ecclésiastique [1].

Cet homme dont la science était presque universelle était en même temps un modèle d'humilité et de simplicité. Il étudiait beaucoup, mais priait encore davantage, et au milieu même des controverses les plus ardentes, ne se départit jamais d'un esprit de modération et de douceur que ses adversaires eux-mêmes étaient les premiers à louer. Sa conversion au catholicisme lui avait aliéné ses plus proches parents; et ils n'avaient jamais consenti à un rapprochement avec lui. La seule vengeance que le P. Morin voulut tirer d'eux fut de leur léguer son patrimoine et de leur laisser ainsi le double témoignage de son désintéressement et de sa charité.

1. « Le P. Morin avait entretenu, pendant toute sa vie, un commerce de lettres avec tous les grands hommes de son siècle, de France, d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne, de Flandre, de Hollande, de Suisse et même d'Orient, non-seulement catholiques, mais protestants et juifs qui le consultaient souvent. » (Le P. Cloyseault. *Vie mss.*) Allatius nommait le P. Morin « l'homme très-docte et auquel l'antiquité est très-obligée. » (*Id. ibid.*)

Un autre oratorien, le P. Bernard Lamy sut comme le P. Morin mener de front plusieurs études dont une seule eût suffi a remplir la vie d'un homme laborieux. Sciences exactes, philosophie, littérature, exégèse et critique de l'Écriture sainte, le P. Lamy fit de toutes ces branches des connaissances humaines autant de moyens puissants de servir la religion.

Il naquit au Mans en 1640 et fit ses études dans le collége oratorien de cette ville, sous la direction du P. Mascaron qui devait devenir plus tard évêque de Tulle. Il entra à l'Oratoire à l'âge de dix-huit ans, et on l'envoya professer les belles-lettres à Vendôme, à Juilly, puis la philosophie à Saumur et à Angers. Là, ses opinions cartésiennes soulevèrent contre lui l'opposition des disciples d'Aristote[1]. Le Gouvernement s'en mêla, et comme le roi avait fait défense, « pour « de bonnes raisons, d'enseigner les sentiments de « M. Descartes, » une lettre de cachet vint en 1675 apprendre au P. Lamy qu'on ne s'affranchissait pas impunément du péripatétisme officiel[2]. Envoyé à Gre-

1. On accusait encore le P. Lamy d'avoir enseigné dans son cours une *politique* dont le régime absolu du temps devait fort peu s'accommoder. On lui prêtait enfin, sur l'essence de l'étendue, des opinions qui paraissaient incompatibles avec le dogme de la présence réelle.

2. Dans un travail publié récemment (*l'Oratoire et le Cartésianisme en Anjou*), M. le docteur Dumont a raconté en détail les persécutions infligées aux Cartésiens et en particulier au P. Lamy. On trouvera dans ce travail des recherches curieuses et une intéressante analyse des nombreux documents conservés dans les archives de la préfecture à Angers. Mais, tout en remerciant l'auteur des vœux qu'il

noble, le P. Lamy fut bientôt choisi par le cardinal Le Camus, évêque du diocèse, comme vicaire-général, et professeur de théologie au séminaire[1]. C'est pendant son séjour dans cette ville, en 1684, qu'il eut le bonheur de ramener à la véritable foi et au giron de l'Église, le ministre protestant Vignes.

En 1686, le P. Lamy fut rappelé à Paris où il séjourna jusqu'en 1689. Enfin, les vingt-six dernières années de sa vie se passèrent dans la maison de l'Oratoire de Rouen, où il mourut le 29 janvier 1715. « Il « était, nous disent nos anciens manuscrits, humble, « modeste, pieux, obligeant, sans façon et sans vanité, « uniquement occupé de Dieu et de ses études, en- « tièrement détaché des biens et des honneurs de ce « monde, fort attaché à sa vocation et ayant pour la « Congrégation de l'Oratoire une estime et une affec- « tion singulières. »

La liste des ouvrages du P. Lamy est à elle seule toute une encyclopédie. La voici dans l'ordre chronologique.

1. De l'art de parler (Paris, 1670), traité de rhé-

forme pour la prospérité du nouvel Oratoire, nous croyons devoir protester contre certains éloges décernés à l'ancien, précisément sur les points où celui-ci a eu le malheur de s'écarter des enseignements et des exemples des Pères de Bérulle et de Condren.

1. Le cardinal Le Camus écrivait, le 5 mai 1676, au P. de Sainte-Marthe : « Le P. Lamy est un trésor. C'est un homme sage, réglé, exact et très-capable pour les séminaires. Il ne faut pas le laisser inutile. Tout le monde en est édifié dans ces quartiers. » (Mém. mss.)

torique traduit au XVIIIe siècle en italien, en anglais et en allemand[1].

2. Nouvelles réflexions sur l'art poétique (1678).

3. Traité de mécanique, et de l'équilibre des solides et des liqueurs (1679).

4. Traité de la grandeur en général, qui comprend l'arithmétique, l'algèbre, l'analyse (1680), livre composé par l'auteur tandis qu'il faisait à pied le voyage de Grenoble à Paris.

5. Entretiens sur les sciences (1683), composés pour l'instruction des jeunes gens de la Congrégation de l'Oratoire[2].

6. Éléments de géométrie (1684).

7. *Apparatus ad Biblia sacra* (1687), étendu et publié de nouveau à Lyon en 1696 sous ce titre : *Apparatus Biblicus, sive manuductio ad sacram Scripturam tum clarius, tum facilius intelligendam.* C'est de tous les ouvrages donnés par le P. Lamy sur l'Écriture celui qui lui coûta le plus de travail. Mais le succès répondit aux soins de l'auteur. On en fit immédiatement plusieurs traductions. La plus recherchée fut celle de l'abbé Boyer, chanoine de Montbrison. Elle parut pour

1. Ouvrage loué par Bayle, dans sa *République des Lettres;* par Mascaron, par Baillet, par Dupin (Bibliothèque des écrivains ecclésiastiques du XVIIe siècle), et par Malebranche qui l'appelle « un livre accompli. » Voir encore le *Journal de Trévoux* de novembre 1701.

2. D'où sont extraites les belles pages citées dans la 1re partie, à la fin du chapitre IX.

la première fois en 1699. Une seconde édition, donnée en 1709, fut revue et augmentée par l'auteur.

8. Démonstration de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne (1688), étendue un peu plus tard et publiée en cinq volumes in-12.

9. *Harmonia sive concordia quatuor Evangelistarum;* et, à l'occasion des polémiques soulevées par ce livre : *Commentarius in harmoniam sive concordiam quatuor Evangelistarum*, avec l'*Apparatus chronologicus et geographicus ad harmoniam* (1699). Le premier volume de cet ouvrage témoigne d'une grande érudition rabbinique, et d'une profonde connaissance des anciens usages des Juifs ; le second renferme des détails curieux et savants sur l'histoire du Nouveau Testament. « Ce livre, nous dit le P. Batterel dans ses Mémoires « manuscrits, fit beaucoup de bruit parmi les savants, « lui en mit à dos un grand nombre, l'exerça pendant « dix ans par de longues contestations ; et, qui pis est, « l'obligea de quitter Paris et d'aller résider à Rouen. « Oser donner au public une concorde des Évangiles « après celle de M. Arnauld, et différente de celle de « ce docteur qu'il redresse en divers endroits, était « en soi un dessein qu'il pouvait bien prévoir qu'il « ne serait pas goûté des disciples et des amis de ce « docteur ; mais le P. Lamy s'avisa encore d'y soute- « nir trois opinions singulières : 1° sur la dernière « pâque légale ; il prétend que Jésus-Christ ne la fit « pas avec ses apôtres la veille de sa passion, parce

« qu'en effet elle ne devait se faire et ne se fit en effet « par les Juifs que le vendredi, jour de la mort de « Notre-Seigneur ; 2° sur les deux emprisonnements « qu'il suppose avoir été faits de saint Jean, le pre- « mier par ordre du sanhédrin, le second par ordre « d'Hérode, quoique l'Évangile ne parle que d'un seul; « 3° en ne faisant qu'une seule et même personne de « Marie-Madeleine, de Marie, sœur de Lazare, et de la « femme pécheresse de l'Évangile. » Richard Simon, assure qu'à raison de son sentiment sur la pâque, l'ouvrage courut grand risque d'être censuré par M. de Harlay, archevêque de Paris. Mais plusieurs docteurs de Sorbonne ayant remontré qu'il ne s'agissait là que d'un point de critique, on ne poussa pas l'affaire plus loin. Bossuet aurait été au nombre des défenseurs du P. Lamy. Il fallut néanmoins que le P. Lamy quittât Saint-Magloire et le séjour de Paris. C'est le 17 juin 1689 que lui fut expédié par le P. de Sainte-Marthe l'ordre de se rendre à Rouen, où il passa le reste sa vie. Un de ses premiers soins, en arrivant dans cette ville, fut d'écrire une apologie de son livre sur les points qui avaient été attaqués. Il l'adressa en forme de lettre à l'un des assistants de la Congrégation, le P. Fourré. Il lui fallut encore répondre aux observations de Lenain de Tillemont, du P. Hardouin, d'un de ses confrères de l'Oratoire, le P. Mauduit, et de M. Witasse, docteur et professeur de Sorbonne. (Voir le *Journal des Savants* (1696 et 1697.)

10. Traité de perspective (1701).

11. *De Tabernaculo fœderis, de sancta civitate Jerusalem et de templo ejus* (publié seulement cinq ans après la mort de l'auteur (1720). Ce grand ouvrage, orné de très-belles planches, avait coûté au P. Lamy trente années de travail et beaucoup de dépenses; pour le composer, il avait dû se mettre en rapport avec les savants de tous les ordres et avec les plus habiles artistes. Il eut la patience de le copier jusqu'à trois fois de sa propre main, quoiqu'il contienne plus de 1360 colonnes in-folio. Aussi le regarde-t-on comme l'ouvrage le plus complet, le plus curieux et le plus exact qui ait été fait sur ce sujet.

Cette simple énumération permet de se faire une idée de la vaste étendue des connaissances du P. Lamy. Elle justifie bien l'appréciation faite de lui par un de nos anciens annalistes. « Le P. Lamy sut accorder les « amusements des belles-lettres avec l'étude des lan- « gues savantes; les méditations profondes des mathé- « matiques avec les épines de la critique, la philoso- « phie naturelle avec la morale chrétienne, les arts « libéraux avec l'Écriture sainte, la connaissance des « rabbins et celle de la théologie. »

Les PP. Morin et Lamy s'étaient surtout occupés d'études bibliques; les PP. Le Cointe et Le Long portèrent dans le champ de l'histoire une infatigable ardeur de travail, et la science la plus vaste et la plus sûre.

Un autre oratorien, le P. Bernard Lamy sut comme le P. Morin mener de front plusieurs études dont une seule eût suffi a remplir la vie d'un homme laborieux. Sciences exactes, philosophie, littérature, exégèse et critique de l'Écriture sainte, le P. Lamy fit de toutes ces branches des connaissances humaines autant de moyens puissants de servir la religion.

Il naquit au Mans en 1640 et fit ses études dans le collége oratorien de cette ville, sous la direction du P. Mascaron qui devait devenir plus tard évêque de Tulle. Il entra à l'Oratoire à l'âge de dix-huit ans, et on l'envoya professer les belles-lettres à Vendôme, à Juilly, puis la philosophie à Saumur et à Angers. Là, ses opinions cartésiennes soulevèrent contre lui l'opposition des disciples d'Aristote[1]. Le Gouvernement s'en mêla, et comme le roi avait fait défense, « pour « de bonnes raisons, d'enseigner les sentiments de « M. Descartes, » une lettre de cachet vint en 1675 apprendre au P. Lamy qu'on ne s'affranchissait pas impunément du péripatétisme officiel[2]. Envoyé à Gre-

1. On accusait encore le P. Lamy d'avoir enseigné dans son cours une *politique* dont le régime absolu du temps devait fort peu s'accommoder. On lui prêtait enfin, sur l'essence de l'étendue, des opinions qui paraissaient incompatibles avec le dogme de la présence réelle.

2. Dans un travail publié récemment (l'*Oratoire et le Cartésianisme en Anjou*), M. le docteur Dumont a raconté en détail les persécutions infligées aux Cartésiens et en particulier au P. Lamy. On trouvera dans ce travail des recherches curieuses et une intéressante analyse des nombreux documents conservés dans les archives de la préfecture à Angers. Mais, tout en remerciant l'auteur des vœux qu'il

de l'Europe par la guerre de trente ans, ne fut pas médiocrement surpris de trouver dans le P. Le Cointe un homme très-versé dans l'histoire des divers États de l'Europe, et des divers traités conclus entre eux. Connaissance précise des circonstances, des clauses, des dates de ces traités, i avait tout admirablement présent à la mémoire; et il portait sur tous les événements politiques des jugements pleins de sens et de maturité. M. Servien comprit bien vite de quel secours lui pourrait être le P. Le Cointe; et, pendant toute la durée des négociations, il ne cessa de le consulter sur les questions les plus importantes [1].

Pendant son séjour à Munster, le P. Le Cointe ne fut pas seulement en relations avec M. Servien. Les autres plénipotentiaires ne montraient pas moins d'empressement à converser avec lui, et il s'y lia d'une amitié particulière avec le nonce Fabio Chigi, devenu pape plus tard sous le nom d'Alexandre VII. Au témoignage du *Journal des Savants* [2], le P. Le Cointe travailla à préparer les préliminaires de la paix et rassembla la plupart des mémoires et documents pour le fameux traité de Westphalie.

Quand le P. Le Cointe eut été appelé par ses su-

1. Le P. Le Cointe rédigea un journal de ce voyage. La narration commence au 20 octobre 1643 et se continue jusqu'au 16 juillet 1645. Nous en avons eu le manuscrit entre les mains. (Bibliothèque impériale.)

2. 1681.

périeurs à la maison de Saint-Magloire, il résolut d'exécuter un projet dont il avait fait part au nonce Chigi, et en vue duquel il avait déjà réuni de nombreux matériaux ; c'était d'écrire *les Annales Ecclésiastiques de France*. Grâce au crédit de Colbert, l'auteur obtint pour l'impression de ce vaste ouvrage les presses de l'Imprimerie royale. Le 1er volume parut en 1665 et le 8e et dernier en 1683, deux ans après la mort du P. Le Cointe. Ces huit volumes renferment un espace de 428 ans, de 417 à 845. C'est un livre d'une rare érudition. On y trouve les actes des rois, les fondations des églises et des monastères, les vies des évêques et des abbés, l'histoire des conciles et des synodes, des lettres, des chartes, et une infinité de monuments concernant les antiquités ecclésiastiques. L'ouvrage est enrichi de savantes dissertations sur différents points de critique et de recherches curieuses[1].

Le P. Le Cointe laissait encore plusieurs autres ouvrages manuscrits[2]; aucun d'eux n'a été publié.

Rien de plus exact et de plus rangé que la vie de ce saint prêtre. Il fut jusqu'à la fin un modèle de ponctualité, de piété, de douceur et de modestie. En commerce de lettres avec la plupart des hommes illustres de l'Europe, il aimait par-dessus tout le silence et la

1. Biographie universelle.

2. Entre autres des mémoires pour servir à l'histoire de Marseille et de la Provence.

paix de sa cellule, et ne sortait guère que pour consulter quelques manuscrits dans les bibliothèques. Lorsqu'on lui apporta le saint Viatique, le supérieur de la maison Saint-Honoré l'exhorta, selon la coutume, à demander pardon, avant de communier, à ceux qu'il croirait avoir offensés. Le P. Le Cointe répondit : « Si j'ai offensé quelqu'un, ce que je ne crois « pas avoir jamais fait de propos délibéré, je lui en « demande humblement pardon ; mais j'ai toujours « honoré la Congrégation comme ma bonne mère. » Quelques instants après, faisant allusion à son grand souvenir du 2 octobre 1629, il ajouta : « Je voudrais « mourir à l'autel, comme notre très-honoré Père ; « mais j'espère que mon lit me servira d'autel pour « mon sacrifice, et qu'étant uni à celui de Jésus-« Christ mourant sur la croix, il sera agréable à « Dieu[1]. » Le P. Le Cointe avait soixante-dix ans quand il mourut (10 janvier 1681)[2].

Un autre savant historien devait être bientôt son successeur dans la direction de la bibliothèque de

1. Le P. Cloyseault. *Vie mss.*

2. En 1659, Colbert avait obtenu du cardinal Mazarin qu'une pension serait servie au P. Le Cointe, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à la couronne dans les négociations de Westphalie. Lorsque Colbert fut devenu ministre, il fit augmenter, par Louis XIV, le chiffre de cette pension, ce que le roi accorda très-volontiers, en joignant à ce bienfait les paroles les plus flatteuses. (Batterel. Mém. mss.)

l'Oratoire et son émule dans les travaux d'érudition.

Jacques Le Long était né à Paris en 1665, et avait été envoyé fort jeune à Malte pour y être élevé comme clerc dans le couvent des chevaliers de Saint Jean. A la suite d'une maladie épidémique qui décima les habitants de cette île, Jacques Le Long revint en France (1676), se livra à l'étude avec ardeur, et s'étant lié avec quelques savants oratoriens, demanda en 1686 à entrer dans leur Congrégation : il avait alors vingt et un ans. Ordonné prêtre en 1689, il fut envoyé, à la suite d'une grave maladie, au séminaire de Notre-Dame des Vertus, où il put se livrer à son aise à l'étude des langues anciennes et modernes, des sources de l'histoire de France, de la philologie et de la bibliographie. En 1699, ses supérieurs l'appelèrent à Paris et lui confièrent, nous l'avons dit, la direction de la bibliothèque de l'Oratoire Saint-Honoré. C'était une des bibliothèques les plus remarquables de Paris ; et elle était particulièrent riche en manuscrits orientaux[1].

A la connaissance des langues orientales, de l'hébreu et de ses différents dialectes, le P. Le Long joignait celle de plusieurs langues modernes, telles que l'italien, l'espagnol, le portugais et l'anglais. Sa pas-

1. Rapportés de Constantinople et donnés à l'Oratoire par M. de Harlay de Sancy, entré depuis dans la Congrégation et mort évêque de Saint-Malo. Ces manuscrits sont à la Bibliothèque impériale.

sion pour l'étude était inconcevable, et la délicatesse scrupuleuse de son érudition, dont se raillait quelquefois doucement son confrère et ami le P. Malebranche, exigeait souvent de lui les plus laborieuses recherches, au sujet des détails en apparence les plus minimes. Mais le P. Le Long n'était pas de ces historiens qui créent l'histoire dans leur imagination, et se font gloire de « solliciter doucement les textes, » pour les amener bon gré mal gré à s'ajuster à des systèmes préconçus. Il appartenait à cette forte et consciencieuse école qui met au-dessus de tout les droits de la vérité, et la veut tout entière jusque dans les plus petites choses. C'est à cette vie si complétement ensevelie dans la piété et dans le travail, que nous devons les chefs-d'œuvre d'érudition, de patience et de critique laissés par le P. Le Long.

Son principal ouvrage, vraiment digne d'être mis à côté de ceux du P. de Morin et du P. Lamy, est sa *Bibliothèque sacrée*[1]. Ce livre, si utile pour l'étude de la Bible, parut d'abord à Paris, 1709, en 2 volumes in-8°, et ne contenait que les éditions et les versions de l'Écriture sainte. Une édition allemande de

1. En voici le titre complet : « Bibliotheca sacra in binos syllabos distincta, quæ 1° omnes sive textus sacri sive versionum ejusdem quavis lingua expressarum editiones, nec non præstantiores mss. Codices, cum notis historicis et criticis ; 2° omnia eorum opera, quovis idiomate conscripta qui hucusque in S. Scripturam quidpiam ediderunt, et grammaticas et lexica linguarum præsertim Orientalium, quæ ad illustrandas sacras paginas aliquid adjumenti conferre possunt, continet. »

la Bibliothèque sacrée, augmentée de tout ce que l'érudition germanique avait pu ajouter aux recherches du consciencieux historien, fut donnée en cette même année par le savant professeur Borner, de Leipzig[1].

Le P. Le Long, de son côté, complétait son œuvre en y ajoutant la bibliographie de tous les écrits concernant l'étude de la Bible et préparait sa seconde édition. Elle ne fut publiée que deux ans après sa mort, par les soins de son confrère le P. Desmolets. La dernière édition *emendata, suppleta et continuata*, est celle de Masch. (Halle, 1778-1790. 4 vol. in-4°.)

Parmi les autres ouvrages du P. Le Long, un des plus célèbres et des plus universellement consultés, est sa *Bibliothèque historique de la France*, contenant le catalogue des ouvrages imprimés et manuscrits qui traitent de l'histoire de ce royaume ou qui y ont rapport, avec des notes critiques et historiques. (Paris, 1719, in-folio.) L'objet de cet ouvrage est d'indiquer dans un ordre méthodique l'usage qu'on doit faire des grandes collections concernant l'histoire de France et de faciliter le travail de ceux qui entreprennent de l'écrire[2].

Cet homme infatigable avait entrepris un recueil des historiens de la France, beaucoup plus ample que

1. Encyclopédie de la théologie catholique. Article de Seback.
2. Biographie universelle.

celui de Du Chesne; il se proposait d'en faire imprimer deux ou trois volumes par année; mais il ne put achever ce travail qui avait abrégé ses jours. Toutefois, les matériaux étaient rassemblés pour les premières livraisons, et il ne lui restait plus qu'à les collationner avec les manuscrits et les imprimés, pour les publier avec des notes critiques, chronologiques et géographiques. Ce grand travail a été repris par les Bénédictins de Saint-Maur, et, depuis la Révolution, continué par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Le P. Le Long mourut le 13 août 1721, âgé seulement de cinquante-six ans. « Un riche héritage lui avait per-« mis de concilier deux passions qui s'allient difficile-« ment ensemble: l'amour des livres et une inépuisable « libéralité à l'égard des pauvres[1]. » En enrichissant la bibliothèque de l'Oratoire et en se livrant à ses immenses travaux, il fut le serviteur laborieux de la vérité; en aimant les membres souffrants de Jésus-Christ, et en les secourant de ses nombreuses aumônes, il avait été le digne ministre de la religion de charité *Misericordia et veritas obviaverunt sibi.*

1. Mém. mss.

« qu'en effet elle ne devait se faire et ne se fit en effet « par les Juifs que le vendredi, jour de la mort de « Notre-Seigneur; 2° sur les deux emprisonnements « qu'il suppose avoir été faits de saint Jean, le pre- « mier par ordre du sanhédrin, le second par ordre « d'Hérode, quoique l'Évangile ne parle que d'un seul; « 3° en ne faisant qu'une seule et même personne de « Marie-Madeleine, de Marie, sœur de Lazare, et de la « femme pécheresse de l'Évangile. » Richard Simon, assure qu'à raison de son sentiment sur la pâque, l'ouvrage courut grand risque d'être censuré par M. de Harlay, archevêque de Paris. Mais plusieurs docteurs de Sorbonne ayant remontré qu'il ne s'agissait là que d'un point de critique, on ne poussa pas l'affaire plus loin. Bossuet aurait été au nombre des défenseurs du P. Lamy. Il fallut néanmoins que le P. Lamy quittât Saint-Magloire et le séjour de Paris. C'est le 17 juin 1689 que lui fut expédié par le P. de Sainte-Marthe l'ordre de se rendre à Rouen, où il passa le reste sa vie. Un de ses premiers soins, en arrivant dans cette ville, fut d'écrire une apologie de son livre sur les points qui avaient été attaqués. Il l'adressa en forme de lettre à l'un des assistants de la Congrégation, le P. Fourré. Il lui fallut encore répondre aux observations de Lenain de Tillemont, du P. Hardouin, d'un de ses confrères de l'Oratoire, le P. Mauduit, et de M. Witasse, docteur et professeur de Sorbonne. (Voir le *Journal des Savants* (1696 et 1697.)

10. Traité de perspective (1701).

11. *De Tabernaculo fœderis, de sancta civitate Jerusalem et de templo ejus* (publié seulement cinq ans après la mort de l'auteur (1720). Ce grand ouvrage, orné de très-belles planches, avait coûté au P. Lamy trente années de travail et beaucoup de dépenses; pour le composer, il avait dû se mettre en rapport avec les savants de tous les ordres et avec les plus habiles artistes. Il eut la patience de le copier jusqu'à trois fois de sa propre main, quoiqu'il contienne plus de 1360 colonnes in-folio. Aussi le regarde-t-on comme l'ouvrage le plus complet, le plus curieux et le plus exact qui ait été fait sur ce sujet.

Cette simple énumération permet de se faire une idée de la vaste étendue des connaissances du P. Lamy. Elle justifie bien l'appréciation faite de lui par un de nos anciens annalistes. « Le P. Lamy sut accorder les « amusements des belles-lettres avec l'étude des lan- « gues savantes; les méditations profondes des mathé- « matiques avec les épines de la critique, la philoso- « phie naturelle avec la morale chrétienne, les arts « libéraux avec l'Écriture sainte, la connaissance des « rabbins et celle de la théologie. »

Les PP. Morin et Lamy s'étaient surtout occupés d'études bibliques; les PP. Le Cointe et Le Long portèrent dans le champ de l'histoire une infatigable ardeur de travail, et la science la plus vaste et la plus sûre.

Charles Le Cointe, né à Troyes en 1611, était à l'Oratoire depuis moins de sept mois lorsque, le 2 octobre 1629, il eut l'honneur de servir une messe dont le souvenir devait être à jamais cher à la Congrégation. C'était la dernière messe du cardinal de Bérulle, celle dans laquelle ce grand serviteur de Dieu unit le sacrifice de sa propre vie à celui de la divine Victime. Cette scène si solennelle et si émouvante avait fait une forte impression sur le jeune confrère, alors âgé de dix-huit ans, et pendant toute sa vie il aimait à rappeler ce souvenir de son éducation cléricale. Après avoir enseigné les humanités pendant plusieurs années[1], le P. Le Cointe obtint du P. Bourgoing l'autorisation de se livrer plus exclusivement aux études historiques pour lesquelles il se sentait un goût très-prononcé, et bientôt, une circonstance inattendue vint mettre en relief la science du jeune prêtre.

On était en 1643, et les négociations de la paix de Westphalie allaient s'ouvrir à Munster. M. Servien devait y représenter la France. Avant de partir, il alla demander au P. Bourgoing un de ses prêtres pour servir d'aumônier à l'ambassadrice et au personnel de l'ambassade pendant la durée des conférences. Le P. Le Cointe fut désigné. Pendant ce long trajet, M. Servien conversant avec les personnes de sa maison sur les graves questions politiques soulevées au sein

1. A Condom, à Nantes et à Angers.

de l'Europe par la guerre de trente ans, ne fut pas médiocrement surpris de trouver dans le P. Le Cointe un homme très-versé dans l'histoire des divers États de l'Europe, et des divers traités conclus entre eux. Connaissance précise des circonstances, des clauses, des dates de ces traités, i avait tout admirablement présent à la mémoire; et il portait sur tous les événements politiques des jugements pleins de sens et de maturité. M. Servien comprit bien vite de quel secours lui pourrait être le P. Le Cointe; et, pendant toute la durée des négociations, il ne cessa de le consulter sur les questions les plus importantes [1].

Pendant son séjour à Munster, le P. Le Cointe ne fut pas seulement en relations avec M. Servien. Les autres plénipotentiaires ne montraient pas moins d'empressement à converser avec lui, et il s'y lia d'une amitié particulière avec le nonce Fabio Chigi, devenu pape plus tard sous le nom d'Alexandre VII. Au témoignage du *Journal des Savants* [2], le P. Le Cointe travailla à préparer les préliminaires de la paix et rassembla la plupart des mémoires et documents pour le fameux traité de Westphalie.

Quand le P. Le Cointe eut été appelé par ses su-

1. Le P. Le Cointe rédigea un journal de ce voyage. La narration commence au 20 octobre 1643 et se continue jusqu'au 16 juillet 1645. Nous en avons eu le manuscrit entre les mains. (Bibliothèque impériale.)

2. 1681.

périeurs à la maison de Saint-Magloire, il résolut d'exécuter un projet dont il avait fait part au nonce Chigi, et en vue duquel il avait déjà réuni de nombreux matériaux ; c'était d'écrire *les Annales Ecclésiastiques de France*. Grâce au crédit de Colbert, l'auteur obtint pour l'impression de ce vaste ouvrage les presses de l'Imprimerie royale. Le 1er volume parut en 1665 et le 8e et dernier en 1683, deux ans après la mort du P. Le Cointe. Ces huit volumes renferment un espace de 428 ans, de 417 à 845. C'est un livre d'une rare érudition. On y trouve les actes des rois, les fondations des églises et des monastères, les vies des évêques et des abbés, l'histoire des conciles et des synodes, des lettres, des chartes, et une infinité de monuments concernant les antiquités ecclésiastiques. L'ouvrage est enrichi de savantes dissertations sur différents points de critique et de recherches curieuses[1].

Le P. Le Cointe laissait encore plusieurs autres ouvrages manuscrits[2]; aucun d'eux n'a été publié.

Rien de plus exact et de plus rangé que la vie de ce saint prêtre. Il fut jusqu'à la fin un modèle de ponctualité, de piété, de douceur et de modestie. En commerce de lettres avec la plupart des hommes illustres de l'Europe, il aimait par-dessus tout le silence et la

1. Biographie universelle.

2. Entre autres des mémoires pour servir à l'histoire de Marseille et de la Provence.

paix de sa cellule, et ne sortait guère que pour consulter quelques manuscrits dans les bibliothèques. Lorsqu'on lui apporta le saint Viatique, le supérieur de la maison Saint-Honoré l'exhorta, selon la coutume, à demander pardon, avant de communier, à ceux qu'il croirait avoir offensés. Le P. Le Cointe répondit : « Si j'ai offensé quelqu'un, ce que je ne crois « pas avoir jamais fait de propos délibéré, je lui en « demande humblement pardon; mais j'ai toujours « honoré la Congrégation comme ma bonne mère. » Quelques instants après, faisant allusion à son grand souvenir du 2 octobre 1629, il ajouta : « Je voudrais « mourir à l'autel, comme notre très-honoré Père; « mais j'espère que mon lit me servira d'autel pour « mon sacrifice, et qu'étant uni à celui de Jésus-« Christ mourant sur la croix, il sera agréable à « Dieu[1]. » Le P. Le Cointe avait soixante-dix ans quand il mourut (10 janvier 1681)[2].

Un autre savant historien devait être bientôt son successeur dans la direction de la bibliothèque de

1. Le P. Cloyseault. *Vie mss.*

2. En 1659, Colbert avait obtenu du cardinal Mazarin qu'une pension serait servie au P. Le Cointe, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à la couronne dans les négociations de Westphalie. Lorsque Colbert fut devenu ministre, il fit augmenter, par Louis XIV, le chiffre de cette pension, ce que le roi accorda très-volontiers, en joignant à ce bienfait les paroles les plus flatteuses. (Batterel. Mém. mss.)

l'Oratoire et son émule dans les travaux d'érudition.

Jacques Le Long était né à Paris en 1665, et avait été envoyé fort jeune à Malte pour y être élevé comme clerc dans le couvent des chevaliers de Saint Jean. A la suite d'une maladie épidémique qui décima les habitants de cette île, Jacques Le Long revint en France (1676), se livra à l'étude avec ardeur, et s'étant lié avec quelques savants oratoriens, demanda en 1686 à entrer dans leur Congrégation : il avait alors vingt et un ans. Ordonné prêtre en 1689, il fut envoyé, à la suite d'une grave maladie, au séminaire de Notre-Dame des Vertus, où il put se livrer à son aise à l'étude des langues anciennes et modernes, des sources de l'histoire de France, de la philologie et de la bibliographie. En 1699, ses supérieurs l'appelèrent à Paris et lui confièrent, nous l'avons dit, la direction de la bibliothèque de l'Oratoire Saint-Honoré. C'était une des bibliothèques les plus remarquables de Paris ; et elle était particulièrent riche en manuscrits orientaux[1].

A la connaissance des langues orientales, de l'hébreu et de ses différents dialectes, le P. Le Long joignait celle de plusieurs langues modernes, telles que l'italien, l'espagnol, le portugais et l'anglais. Sa pas-

1. Rapportés de Constantinople et donnés à l'Oratoire par M. de Harlay de Sancy, entré depuis dans la Congrégation et mort évêque de Saint-Malo. Ces manuscrits sont à la Bibliothèque impériale.

sion pour l'étude était inconcevable, et la délicatesse scrupuleuse de son érudition, dont se raillait quelquefois doucement son confrère et ami le P. Malebranche, exigeait souvent de lui les plus laborieuses recherches, au sujet des détails en apparence les plus minimes. Mais le P. Le Long n'était pas de ces historiens qui créent l'histoire dans leur imagination, et se font gloire de « solliciter doucement les textes, » pour les amener bon gré mal gré à s'ajuster à des systèmes préconçus. Il appartenait à cette forte et consciencieuse école qui met au-dessus de tout les droits de la vérité, et la veut tout entière jusque dans les plus petites choses. C'est à cette vie si complétement ensevelie dans la piété et dans le travail, que nous devons les chefs-d'œuvre d'érudition, de patience et de critique laissés par le P. Le Long.

Son principal ouvrage, vraiment digne d'être mis à côté de ceux du P. de Morin et du P. Lamy, est sa *Bibliothèque sacrée*[1]. Ce livre, si utile pour l'étude de la Bible, parut d'abord à Paris, 1709, en 2 volumes in-8°, et ne contenait que les éditions et les versions de l'Écriture sainte. Une édition allemande de

1. En voici le titre complet : « Bibliotheca sacra in binos syllabos distincta, quæ 1° omnes sive textus sacri sive versionum ejusdem quavis lingua expressarum editiones, nec non præstantiores mss. Codices, cum notis historicis et criticis ; 2° omnia eorum opera, quovis idiomate conscripta qui hucusque in S. Scripturam quidpiam ediderunt, et grammaticas et lexica linguarum præsertim Orientalium, quæ ad illustrandas sacras paginas aliquid adjumenti conferre possunt, continet. »

la Bibliothèque sacrée, augmentée de tout ce que l'érudition germanique avait pu ajouter aux recherches du consciencieux historien, fut donnée en cette même année par le savant professeur Borner, de Leipzig[1].

Le P. Le Long, de son côté, complétait son œuvre en y ajoutant la bibliographie de tous les écrits concernant l'étude de la Bible et préparait sa seconde édition. Elle ne fut publiée que deux ans après sa mort, par les soins de son confrère le P. Desmolets. La dernière édition *emendata, suppleta et continuata*, est celle de Masch. (Halle, 1778-1790. 4 vol. in-4°.)

Parmi les autres ouvrages du P. Le Long, un des plus célèbres et des plus universellement consultés, est sa *Bibliothèque historique de la France*, contenant le catalogue des ouvrages imprimés et manuscrits qui traitent de l'histoire de ce royaume ou qui y ont rapport, avec des notes critiques et historiques. (Paris, 1719, in-folio.) L'objet de cet ouvrage est d'indiquer dans un ordre méthodique l'usage qu'on doit faire des grandes collections concernant l'histoire de France et de faciliter le travail de ceux qui entreprennent de l'écrire[2].

Cet homme infatigable avait entrepris un recueil des historiens de la France, beaucoup plus ample que

1. Encyclopédie de la théologie catholique. Article de Seback.
2. Biographie universelle.

celui de Du Chesne; il se proposait d'en faire imprimer deux ou trois volumes par année; mais il ne put achever ce travail qui avait abrégé ses jours. Toutefois, les matériaux étaient rassemblés pour les premières livraisons, et il ne lui restait plus qu'à les collationner avec les manuscrits et les imprimés, pour les publier avec des notes critiques, chronologiques et géographiques. Ce grand travail a été repris par les Bénédictins de Saint-Maur, et, depuis la Révolution, continué par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Le P. Le Long mourut le 13 août 1721, âgé seulement de cinquante-six ans. « Un riche héritage lui avait permis de concilier deux passions qui s'allient difficilement ensemble : l'amour des livres et une inépuisable « libéralité à l'égard des pauvres[1]. » En enrichissant la bibliothèque de l'Oratoire et en se livrant à ses immenses travaux, il fut le serviteur laborieux de la vérité; en aimant les membres souffrants de Jésus-Christ, et en les secourant de ses nombreuses aumônes, il avait été le digne ministre de la religion de charité *Misericordia et veritas obviaverunt sibi.*

1. Mém. mss.

CHAPITRE IV

Biographies des Oratoriens les plus célèbres.

Le P. Malebranche.

C'était bien la charité, ce principe essentiel de la vie oratorienne, qui avait uni si étroitement des hommes de caractère, de génie et de goût aussi différents que le P. Le Long et son illustre confrère et contemporain le P. Malebranche.

Il ne saurait entrer dans ma pensée d'entreprendre une étude complète sur ce grand philosophe, ni même de résumer les travaux bibliographiques et critiques dont ses œuvres ont été l'objet. Si un jour la France, sensible au reproche que lui a adressé Joseph de Maistre, « de n'être pas assez fière de son Malebran- « che, » accueillait avec faveur et voulait seconder notre dessein d'élever à ce grand génie un monument digne de lui, en donnant une édition complète de ses œuvres, nous voudrions faire une étude approfondie des idées, du style et de la vie de l'illustre Oratorien.

Ici, nous nous bornerons à quelques indications et à un petit nombre de détails biographiques[1].

Nicolas Malebranche était Parisien. Né le 6 août, en 1638, jour de la Transfiguration, il fit ses premières études sans quitter la maison paternelle, à cause de la faiblesse de son tempérament. Arrivé à la classe de philosophie, il put suivre les cours du collége de la Marche, et, immédiatement après, étudier la théologie en Sorbonne. A l'âge de vingt-deux ans, il demanda à être admis dans la Congrégation de l'Oratoire, encore gouvernée par le P. Bourgoing. On ne trouva pas tout d'abord la voie dans laquelle le jeune confrère était appelé par la Providence à servir le plus utilement l'Église. Le P. Le Cointe, aux soins duquel il avait été confié, commença par lui faire lire les ouvrages chronologiques du P. Petau, afin de fixer dans sa mémoire les principales époques de l'histoire[2]. Après ces préliminaires, le P. Malebranche s'adonna

1. Outre les nombreux documents manuscrits que nous possédons sur Malebranche, je me suis servi pour ce chapitre de l'*Étude sur Malebranche* publiée récemment par M. l'abbé Blampignon (1 vol in-8° Paris, Douniol 1862). On trouvera dans ce livre une critique approfondie, judicieuse et fine des œuvres de notre grand philosophe. Nous avons cru un instant, grâce aux précieuses indications d'un savant et saint prêtre dont l'humilité ne nous permettrait pas de révéler ici le nom, pouvoir enfin trouver l'introuvable travail du P. André sur Malebranche. Il a fallu bientôt renoncer à cet espoir. M. Blampignon, qui cite, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Troyes, un fragment de cette précieuse biographie sera peut-être plus heureux que nous.

2. Adry. *Vie mss. de Malebranche*, § 2.

à l'étude de l'histoire ecclésiastique, et lut en grec Eusèbe, Socrate, Sozomène, Théodoret. Mais l'étude de l'histoire n'avait guère d'attrait pour lui; il oubliait les faits et les dates au fur et à mesure qu'il avançait; aussi, plus tard, quand il eut trouvé le secret de sa véritable vocation, aimait-il à se railler avec une douce amabilité de l'érudition historique et de toutes les connaissances qui s'y rapportent. « J'aime « mieux, disait-il, que les livres qui contiennent ces « sciences soient dans notre bibliothèque que dans « ma tête. » Et un jour, conversant avec plusieurs de ses confrères, et peut-être avec les Pères Le Cointe et Le Long : « Adam, leur demanda-t-il finement, en « faisant allusion à une opinion théologique soutenue « dans les écoles, Adam avait-il la science infuse par- « faite ? — Oui, sans doute, lui répondirent ses inter- « locuteurs. — Cependant, répliqua-t-il, Adam ne « savait point l'histoire ni la chronologie. »

A ce premier essai en succéda un second presque aussi infructueux. Le fameux Richard Simon était encore à l'Oratoire[1] quand le P. Malebranche y entra. A cette nouvelle école, celui-ci dut apprendre l'hébreu, lire les critiques, consulter les rabbins, parcourir le Thargum et la Paraphrase chaldaïque. Mais l'étude des mots lui convenait encore moins que celle des faits. Le P. Malebranche n'en acquit pas moins par là

1. Il en sortit en 1678.

une connaissance peu commune de l'hébreu et du syriaque. Acheter par ces rudes travaux, si antipathiques à la nature de son esprit, la faculté et le bonheur de lire les saintes Écritures dans le texte original, ce n'était certes pas avoir perdu son temps.

En 1664, le P. Malebranche, alors âgé de vingt-six ans, entre un jour chez un libraire de la rue Saint-Jacques et y achète le *Traité de l'homme* de Descartes. Il n'avait encore lu aucun ouvrage de ce philosophe, et n'avait entendu prononcer son nom que dans les objections de son cours de philosophie.

La lecture de ce livre fut pour Malebranche la révélation de son génie propre et de sa véritable vocation. Il lut ce traité avec tant d'empressement et d'enthousiasme, qu'à plusieurs reprises il dut s'interrompre, à cause des violents battements de cœur qu'il ressentait.

Les autres ouvrages de Descartes furent bien vite achetés, et le P. Malebranche passa près de quatre ans à les méditer, mais de cette méditation libre, personnelle et originale qui, suivant l'heureux mot de Fontenelle, « rencontre, bien plus qu'elle ne suit, la pensée « et les systèmes auxquels elle s'applique. »

Dieu destinait Malebranche à jeter un immortel éclat sur la philosophie d'un grand siècle, du siècle même qui vit successivement fleurir Descartes, Pascal, Newton, Leibniz, Bossuet, Fénelon, Clarke, noms à jamais illustres, entre lesquels la postérité a justement assigné à Malebranche lui-même une place

d'honneur. Mais la philosophie n'était pas pour lui cette science isolée et abstraite, discréditée au commencement de notre siècle sous le nom d'idéologie. Il la comprenait comme l'ont comprise les grands génies de tous les temps, et surtout comme on la comprenait au XVIIe siècle, c'est-à-dire à la fois comme la science de l'homme, de Dieu et de la nature. Il y joignit l'étude des mathématiques, dont il poussa la connaissance fort loin, et son ami le marquis de l'Hôpital étant sur le point de publier son livre *Des infiniment petits*, il se chargea d'en tracer les figures[1]. Un de ses biographes fait remarquer que, lorsque cette géométrie sublime des infiniment petits, fruit du génie et des veilles des Newton et des Leibniz, commença à paraître, Malebranche, comprenant sans peine les avantages sans nombre qu'on en pouvait tirer, ne cessait d'en recommander l'étude à tous ceux qui s'adressaient à lui pour être dirigés dans la recherche de la vérité.

Il avait beaucoup de goût pour la mécanique, et il était souvent consulté par d'habiles ouvriers et par des inventeurs de machines. Il en trouvait sur-le-champ les défauts et donnait d'excellentes vues pour les perfectionner et même pour en inventer de nouvelles. Il était d'ailleurs doué d'une grande adresse manuelle. Il savait travailler à la taille des verres, à

1. Adry, § 4.

la serrurerie, au tour; et, s'il avait eu plus de forces et de santé, il aurait pu donner des choses curieuses en ce genre.

Il avait étudié à fond l'anatomie, et y avait acquis des connaissances peu communes. Il regardait cette science comme étant d'un grand secours même pour la philosophie morale [1].

L'étude des insectes l'attirait particulièrement, et ces petits animaux faisaient souvent l'objet de ses méditations. « On méprise ordinairement les insectes, « dit-il dans une de ses lettres; néanmoins, je n'ai « jamais rien étudié des choses naturelles qui m'ait « donné une plus grande idée de la sagesse de Dieu. » De même, il connaissait assez bien les plantes, et il avait formé un herbier considérable. Enfin, il avait de la chimie et de l'astronomie les notions générales suffisantes pour l'intelligence des grands problèmes de philosophie qui pouvaient demander le concours de ces deux sciences.

Quant à la médecine, il en était fort peu partisan. Selon lui, un homme, à trente ans, devait connaître assez son tempérament pour éviter de lui-même ce qu'il savait lui être nuisible et prendre ce qui lui était convenable. Pour lui, tout son régime, quand il était souffrant, consistait à boire beaucoup d'eau. Il

1. Voir son petit traité d'optique à la suite de la *Recherche de la vérité*.

prétendait que, quand dans l'économie du corps humain «l'hydraulique était en bon état,» tout allait bien.

Malebranche avait trente ans quand, après de longues méditations, il commença à écrire la *Recherche de la vérité*. Le premier volume, qui contenait les traités des sens, de l'imagination et de l'esprit pur, lui demanda cinq ans de travail (1668-1673). Il fut imprimé en 1674. M. Pirot, docteur et professeur de Sorbonne, l'avait trouvé entaché de cartésianisme et avait refusé de lui donner son approbation. L'abbé d'Aligre, fils du garde des sceaux et ami de l'auteur, fit examiner le livre par l'historien Mézeray, et le privilége d'approbation fut accordé *gratis*. L'assemblée de l'Oratoire, réunie en 1675, arrêta qu'on adresserait des remercîments au P. Malebranche pour l'honneur que son ouvrage faisait à la Congrégation.

En effet, la *Recherche de la vérité* fut reçue avec un enthousiasme sans exemple. Elle fut bientôt traduite en latin, en anglais, en grec moderne et, dit-on, en chinois. Les éditions se multiplièrent rapidement, et presque toujours avec des additions notables.

Le principe indiqué plutôt que développé dans la *Recherche de la vérité*, « que tout doit tendre au christianisme, » avait frappé un des hommes les plus considérables de ce temps, l'ami et le correspondant de Fénelon, le duc de Chevreuse. Il avait aussi remarqué dans ce livre des endroits de la plus grande beauté sur la religion et sur la morale. Il pressa donc

le P. Malebranche, son ami, de les détacher et d'en former un ouvrage à part, pour faire une impression plus grande et les rendre par là plus utiles. Le P. Malebranche se rendit à ce vœu, et publia, en 1677, les *Conversations chrétiennes*. Ce livre, ayant paru sans nom d'auteur, fut, pendant quelques années, attribué à l'abbé Cordemoy, et le P. Malebranche ne se mit pas beaucoup en peine de détromper le public.

La même année (1677), il donna des Méditations sur l'humilité et sur la pénitence, avec des considérations de piété pour tous les jours de la semaine. Au mois de mai 1679, Malebranche avait eu avec le grand Arnauld une conférence chez le marquis de Roussy, en compagnie de Quesnel et du comte de Tréville, pour discuter la question de la grâce, au sujet de laquelle il n'était point d'accord avec le célèbre docteur de Port-Royal. Au témoignage de Fontenelle, on se sépara avec assez de mécontentement réciproque, et la guerre fut comme déclarée. Au mois d'août de la même année, le P. Malebranche publiait son *Traité de la nature et de la grâce*, qui devint pour lui l'occasion d'une polémique très-ardente et très-pénible. Il n'avait pas seulement à combattre Arnauld et ses amis; car Bossuet, après avoir achevé la lecture du nouveau livre, avait, dit-on, écrit sur la couverture cette sentence sévère : *Pulchra, nova, falsa.* Le 16 juillet 1681, l'évêque de Meaux, écrivant à M. l'abbé Nicaise, chanoine de la Sainte-Chapelle, à Dijon, lui

disait : « Pour le livre *De la nature et de la grâce*, de « l'auteur de la *Recherche de la vérité*, je n'en ai pas été « satisfait, et je crois que l'auteur le réformera ; car il « est modeste, et ses intentions sont très-pures. Mais il « me semble qu'il n'a pas fait toutes les lectures néces- « saires pour écrire de la grâce, ni assez considéré « tous les principes qui servent à décider cette ma- « tière[1]. »

La polémique de Malebranche et d'Arnauld dura jusqu'à la mort de ce dernier, arrivée en 1694. Dès 1690, le traité *De la nature et de la grâce* avait été mis à l'index. On a justement accusé les deux adversaires d'avoir trop souvent, dans cette querelle, franchi les bornes de la modération et oublié les droits imprescriptibles de la charité. Cependant, quoique forcé par les circonstances de lutter par écrit contre plusieurs hommes considérables de son temps, Malebranche avait un génie essentiellement antipathique à la controverse. Habitué surtout à se nourrir de méditation et à contempler la vérité dans le silence, il était mal à son aise quand il lui fallait descendre dans l'arène des disputes philosophiques et théologiques. Ce n'est pas que l'esprit, l'à-propos, la vivacité lui fissent défaut ; il n'avait peut-être qu'à un trop haut degré ces qualités du polémiste, et on a pu sans exagération mettre plusieurs endroits de ses réponses à M. Ar-

1. Bossuet. *Lettres*. (Éd. Gaume, t. X, p. 661.)

nauld en parallèle avec les Provinciales. Mais il n'avait pas cette souplesse qui permet d'entrer dans les pensées des autres, et cette méthode rigoureuse qui fait trouver le faible de leurs raisonnements. Il se contentait de reproduire ses propres arguments sous des formes nouvelles, et il accusait trop souvent ses contradicteurs de ne pas le comprendre.

Au milieu même des labeurs de cette polémique, le P. Malebranche, persévérant dans la voie plus calme où son véritable génie l'engageait, écrivit les huit premières Méditations chrétiennes, augmentées de douze autres en 1682. Ces méditations eurent un très-grand succès, et elles le méritaient assurément par l'élévation de la pensée et la beauté achevée de la forme. L'âme, avide de connaître la vérité, y consulte le Verbe éternel, et celui-ci daigne lui répondre et l'instruire. « On peut assurer, dit Fontenelle, que le « dialogue a une noblesse digne autant qu'il est pos- « sible d'un tel interlocuteur. L'art de l'auteur, ou « plutôt la disposition naturelle où il se trouvait, a « su y répandre un certain sombre auguste et majes- « tueux, propre à tenir les sens et l'imagination dans « le silence, et la raison dans l'attention et le respect. »

Suivant Malebranche, les principes de la vraie métaphysique renferment dans leurs conséquences toutes les données de la morale. Il voulut composer lui-même un *Traité de morale* (1684) uniquement fondé sur ces principes.

La morale, dit le P. Adry, y est traitée d'une manière neuve, et on peut assurer qu'on n'a jamais vu aucun livre de philosophie qui montrât si fortement l'union de tous les esprits avec la Divinité, et l'obligation où ils sont d'aimer et de craindre cet Être infini. « On est surpris et peut-être fâché, dit finement « Fontenelle, de se voir conduit par la seule philoso- « phie aux plus rigoureuses obligations du Christia- « nisme; on croit communément pouvoir être philo- « sophe à meilleur marché. »

Malebranche conserva la forme du dialogue dans ses *Entretiens sur la métaphysique*, donnés en 1688. Il y reprenait toutes les matières qui lui avaient été contestées par Arnauld, mais en les dégageant des formes de la dispute.

Reçu membre honoraire de l'Académie des sciences en 1699, Malebranche publia cette même année une nouvelle édition de son *Traité des lois de la communication du mouvement*. Enfin, ses derniers ouvrages furent son *Entretien entre un philosophe chrétien et un philosophe chinois* (1708) et ses *Réflexions sur la prémotion physique*, qui parurent l'année même de sa mort, en 1715.

Dans l'intervalle de ces diverses publications, Malebranche avait eu à lutter contre le cartésien Régis, contre le bénédictin dom François Lami, contre le P. Tournemine, jésuite, et contre M. Boursier. Parfois, comme l'atteste sa correspondance, le dégoût le

prenait de ces querelles publiques, dont les résultats contribuent ordinairement si peu aux progrès de la science. « Je vous avoue, disait-il à un ami, en 1684, « que l'opposition que je trouve à la vérité me dégoûte « fort d'écrire, et qu'il y a longtemps que je désire le « repos et la pratique de la vertu [1]. »

Il avait même formé la résolution, quand il aurait terminé sa polémique contre le grand Arnauld, de supporter en silence toutes les autres attaques; mais ses amis avaient des pensées différentes, et leurs conseils l'entraînèrent plus d'une fois encore, contre ses goûts, dans l'arène des discussions philosophiques.

Il avait en outre une correspondance scientifique fort étendue avec Leibniz, Mairans, le prince de Condé, le célèbre Anglais Burnett, et d'autres savants ou personnages considérables [2].

Ces occupations si nombreuses n'étaient cependant qu'un détail dans la vie de ce grand philosophe. L'unité de cette longue et laborieuse existence doit être cherchée tout entière dans l'amour profond du P. Malebranche pour la méditation. Que ce soit le roi d'Angleterre Jacques II qui se rende exprès à l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, pour avoir l'honneur de s'entretenir avec l'auteur de la *Recherche de la vérité;* ou bien le prince de Condé, le vainqueur de Rocroy, qui

1. L'abbé Blampignon. Corresp. inéd., p. 11.
2. Adry, p. 40, 41.

attire et garde quelques jours à son château de Chantilly l'illustre méditatif[1], quand le P. Malebranche aura charmé ses interlocuteurs par la vivacité et l'élévation de son esprit, il aimera toujours à rentrer dans sa chambre, à s'isoler le plus possible des objets extérieurs, et à se mettre par la prière et par la réflexion en commerce avec l'éternelle et invisible Vérité.

Il s'ennuie souvent dans l'inutile dissipation des conversations ordinaires : il ne s'ennuie jamais seul[2] : c'est que, comme le philosophe ancien, il n'est jamais moins seul que lorsqu'il est séparé du commerce des hommes ; car alors il est plus libre de converser avec Dieu et de goûter le bonheur de sa présence. Il aurait pu inscrire sur sa cellule l'aimable et profond jeu de mots de saint Augustin : *O beata solitudo ! o sola beatitudo !*

Pour travailler, les livres lui sont d'un médiocre secours. Ne porte-t-il pas tout avec lui, et ne lui suffit-il pas de la présence et de la pensée de Dieu ? Aussi, en dehors des saintes Écritures, et particulièrement du Nouveau Testament[3], il lira toujours

1. On sait que Malebranche ne fut pas étranger à la conversion du prince de Condé. « M. le Prince, disait-il dans une lettre du 18 août 1683, est un esprit vif, pénétrant, net et que je crois ferme dans la vérité lorsqu'il la connaît : mais il veut voir clair. »

2. Témoignage d'un de ses biographes.

3. Nous avons le bonheur de posséder à l'Oratoire, grâce à la bienveillante générosité du savant M. Le Hir, de Saint-Sulpice, l'exemplaire

moins à mesure qu'avec les années grandira son amour pour la méditation et la solitude. Un jour même lui échappera cette piquante épigramme contre les faiseurs de livres : « Il y a peu ou point de livres « qui me plaisent. Si l'on faisait tous les ans un petit « volume in-douze qui me contentât, je serais satis- « fait des savants. Quand je n'avais que vingt-cinq « ans, j'entendais ce que je lisais dans les livres; « mais à présent, je n'y entends plus rien dans la « plupart [1]. »

Voici donc le P. Malebranche retiré dans sa cellule. Il a fermé les volets pour intercepter la lumière [2], et, suivant le conseil de l'*Imitation*, il a appelé à lui « son bien-aimé Jésus [3], » pour converser avec lui, et apprendre de sa sagesse infinie les secrets de la vérité et de la vertu. Dans ce silence et dans cette paix, il

grec du N. T. dont se servait le P. Malebranche. C'est une fort jolie édition hollandaise, reliée avec luxe, avec la devise de l'Oratoire : Jesus, Maria. On lit sur la 1re page le nom de Malebranche écrit de sa propre main.

1. Lettres inédites, publiées par M. l'abbé Blampignon.

2. Voir tout le préambule du 1er entretien sur la Métaphysique. Un savant Allemand, qui a traduit en latin la *Recherche de la vérité*, fait à ce sujet une remarque pleine de finesse. « Pendant ses méditations philosophiques, il fermait les fenêtres de son cabinet et rêvait ainsi dans l'obscurité, de sorte qu'on pouvait lui appliquer la devise : *Post tenebras lux.* » Berlin, janvier 1716.

3. Claude super te ostium tuum et voca ad te Jesum dilectum tuum. Mane cum eo in cella tua, quia non invenies alibi tantam pacem. (*De Im. Chr.*, L. I, c. xx, n° 8.)

adresse au Verbe de Dieu, à l'éternel Illuminateur, cette belle invocation :

O Jésus, ma lumière et ma vie, nourrissez-moi de votre substance ; faites-moi part de ce pain céleste qui donne aux esprits la force et la santé. Je ne puis vivre pour vous si je ne vis de vous. Je ne serai jamais animé de votre esprit, si je ne suis éclairé de votre lumière, et si je ne suis étroitement uni à vous, je ne serai jamais parfaitement raisonnable[1].

D'autres fois, peut-être dans un de ces moments de fatigue qu'amenaient nécessairement avec elles les bruyantes polémiques, le philosophe semble se repentir d'avoir donné trop de temps et d'attention à des questions de pure science, ou, comme ses critiques eussent pu dire, à des systèmes de pure imagination. Alors il demandera à Dieu, dans un langage digne de Platon, de l'introduire de plus en plus dans la connaissance des vérités dont l'âme sera appelée à se nourrir pendant l'éternité :

Mon unique Maître, je ne veux plus vous consulter que sur les vérités qui me sont nécessaires pour me conduire à la possession des vrais biens. Le temps est court, la mort approche, et je dois entrer dans l'éternité tel que je l'aurai mérité. La pensée de la mort change toutes mes vues et rompt tous mes desseins. Tout disparaît ou change

1. 3e Méditation chrétienne, n° 1.

de face lorsque je pense à l'éternité. Sciences abstraites, quelque éclatantes et sublimes que vous soyez, vous n'êtes que vanité. Je vous abandonne. Je veux étudier la religion et la morale ; je veux travailler à ma perfection et à mon bonheur et laisser là cette dure occupation que Dieu a donnée aux enfants des hommes dont il est écrit que ceux qui les accumulent, au lieu de se rendre sages et heureux, ne font qu'augmenter leurs travaux et leurs inquiétudes[1].

Vrai disciple du P. de Bérulle, le P. Malebranche trouvait le fondement assuré de la vraie philosophie dans la piété. « Il était, nous dit un de ses biographes, un exemple vivant de toutes les vertus chrétiennes[2]. » Partout, dans ses lectures, dans ses travaux, dans ses prières, il cherchait Jésus-Christ et demeurait fidèle à tout rapporter à ce divin Sauveur.

Le respect qu'il avait pour les choses saintes l'empêchait de regarder comme au-dessous de lui les moindres fonctions du service divin. Les Pères de l'Oratoire aimaient à se rappeler qu'à leur église de la rue Saint-Honoré, les fonctions de maître des cérémonies étaient remplies par le P. Malebranche. Il portait dans le détail de ces fonctions un grand esprit de religion et une foi très-vive, et il prouvait par là que la science la plus exacte des rubriques de l'Église n'est point incompatible avec la méditation des vérités

1. 9e Méditation.
2. Le P. Cloyseault. *Vie mss.*

les plus abstraites de la philosophie ou des problèmes les plus difficiles des mathématiques[1].

L'humilité du P. Malebranche nous a dérobé sur son compte beaucoup de détails biographiques, dont son exact et consciencieux ami, le P. Le Long, aurait voulu conserver le souvenir. Il était aussi attentif à se cacher à lui-même son propre mérite, que les autres étaient empressés à lui témoigner leur admiration et à l'environner de leurs hommages[2]. Fontenelle raconte qu'il n'arrivait presque point de savants étrangers à Paris qui ne vinssent le visiter, tant sa réputation s'était répandue au loin. Pendant deux ans, lord Quadrington, mort vice-roi de la Jamaïque, vint passer deux ou trois heures avec lui, tous les matins, pour étudier à fond la philosophie du célèbre oratorien[3]. Plusieurs princes allemands firent même

1. Francisque Bouillier. *Histoire du Cartésianisme*, t. II, p. 28.

2. « Cet homme, si profond et si élevé dans ses écrits, était, dans la conversation, d'une simplicité d'enfant, ouvert, ingénu, modeste, humble, familier, ne s'apercevant ni de son mérite, ni de sa réputation, regardant l'estime qu'on lui témoignait comme une pure faveur, supportant avec bonté les défauts de ses amis, écoutant leurs moindres difficultés avec patience. Son bel endroit, c'est qu'il était en sa personne tel qu'il paraît dans ses ouvrages : même douceur, même politesse, même vertu, même religion. » (Lettre du P. André au P. Le Long.) Quant à son désintéressement, la lettre suivante, écrite par lui le 23 février 1703, en donnera une idée : « A l'égard des affaires que me laisse la mort de mon frère, je ne sais point de meilleur expédient pour m'en délivrer que de renoncer à sa succession. J'ai assez de viatique pour le chemin qui me reste à faire. »

3. Adry, folio 40.

exprès le voyage de Paris pour voir le P. Malebranche « avec si peu d'affaires, » ajoute le contemporain auquel nous devons la connaissance de ce fait, « qu'aussitôt après s'être entretenus avec celui dont « ils avaient admiré les écrits, ils s'en retournaient « dans leur pays. » On sait enfin ce mot d'un officier anglais qui, fait prisonnier de guerre, se consolait de son malheur par la pensée qu'emmené à Paris, « il y pourrait voir Louis XIV et Malebranche[1]. »

Malgré une complexion très-délicate, le P. Malebranche prolongea jusqu'en 1715 sa frêle existence. Tombé gravement malade le 18 juin de cette année, il eut à supporter pendant quatre mois de cruelles douleurs au milieu desquelles il déploya une patience inaltérable et une profonde piété. Dans la nuit du 13 au 14 octobre, le malade s'étant paisiblement endormi et respirant avec aisance, le frère qui le soignait s'endormit aussi. Lorsqu'il se réveilla, vers quatre heures, et qu'il s'approcha du P. Malebranche pour écouter sa respiration, il n'entendit plus rien. Dieu avait rappelé à lui, dans la soixante-dix-septième année de son âge et la cinquante-cinquième année de son entrée à l'Oratoire, la même année que Fénélon, six semaines après Louis XIV, le penseur original et profond qui occupe un rang si élevé dans

1. Fontenelle.

l'histoire de la philosophie[1]. Ils étaient enfin exaucés ces ardents désirs qu'avait exprimés un jour, dans une de ses plus belles méditations, ce véritable disciple du Verbe incarné :

O Jésus, quand sera-ce que j'aurai enfin libre accès au Saint des saints et que je verrai à découvert vos sacrés mystères? Quand sera-ce que, lavé dans le sang de l'Agneau, plein de confiance et de joie, je serai en la présence du Dieu vivant, tout environné de ses splendeurs et de sa gloire? Je me nourris jour et nuit de mes larmes, quand je pense à la grandeur de mes espérances, quand je pense que j'entrerai un jour dans la maison de Dieu et que j'y verrai son tabernacle. O céleste Jérusalem! comment peut-on vivre content et chanter des cantiques de réjouissance dans le lieu de son exil? Peut-on se repaître des corps et se réjouir à la vue des objets sensibles, lorsqu'on s'attend à voir des beautés intelligibles dignes de la majesté de Dieu même; lorsqu'on espère de se nourrir de la substance du Verbe éternel, et de boire éternellement au torrent de voluptés et de délices[2]?

Les systèmes particuliers dus à la riche et féconde imagination de Malebranche ont passé avec lui; son explication des rapports de l'âme et du corps par les

1. On conserve au collége de Juilly un beau portrait de Malebranche, dont une copie a été placée au musée de Versailles. « Un front élevé, des yeux bleus et sereins, mais perçants, annoncent le méditatif, tandis que des lèvres fines, malignement serrées et prêtes à sourire, semblent indiquer un moraliste et un observateur impitoyable à l'égard de l'humaine nature. » (L'abbé Blampignon, p. 2.)

2. 19e Méditation.

causes occasionnelles, son paralogisme sur l'existence du monde matériel ont partagé le sort des tourbillons de Descartes et de l'harmonie préétablie de Leibniz. Quant à sa théorie des idées, si elle a des parties contestables dont la critique a eu raison de faire justice, elle a aussi des côtés par où elle révèle le grand métaphysicien. La vraie et saine philosophie se fera toujours honneur de ces pages où, sans cesser d'être original, Malebranche reprend, pour les mettre dans une admirable lumière, les théories de Platon et de saint Augustin sur ces principes éternellement vrais et éternellement subsistants en Dieu, qui sont le fond commun de toutes nos connaissances, et comme la substance même dont se nourrit toute raison. Aussi bien, ce qui demeurera toujours de la philosophie de Malebranche, c'est ce souffle puissant qui transporte la pensée au delà des étroits horizons de ce monde visible; c'est cet instinct de l'infini et de l'éternel qui se retrouve jusque dans ses erreurs; c'est cette admirable alliance de la foi et de la raison, se soutenant l'une l'autre dans leur élévation vers Dieu [1]. « Avec « ce style classique qui fait entrer les vérités dans

1. Lettre du P. André au P. Le Long sur la mort de Malebranche. (Blampignon, p. 36.) « A l'exemple de saint Augustin, son héros et celui de tous les bons philosophes, il a, si j'ose m'exprimer ainsi, christianisé la philosophie. Dans ses écrits, tout mène à Dieu comme à sa fin unique.... la force extraordinaire de son esprit ne lui sert que pour abattre le cœur humain aux pieds de son Créateur. »

« l'esprit humain, il a rendu à la philosophie l'im-
« mortel service de montrer, mieux qu'aucun autre
« homme avant lui, la présence de Dieu dans la rai-
« son [1]. » Malebranche est la plus haute expression de la métaphysique au commencement du siècle qui a vu se préparer et s'accomplir, dans les saturnales de l'Encyclopédie et des livres d'Holbach et d'Helvétius, la ruine de la vraie philosophie ; c'est le plus sublime représentant du spiritualisme chrétien, précédant de quelques années seulement les adversaires les plus acharnés de la foi, et les adeptes les plus éhontés du matérialisme. Il est du grand siècle, car il en a la majesté, la noblesse, le style ; mais on dirait en même temps qu'il tend la main aux âges nouveaux, à ceux qui répareront les ruines faites par le XVIIIe siècle.

En effet, lorsque cent ans après sa mort, s'élèveront dans notre antique Sorbonne les premières protestations de la philosophie spiritualiste contre l'empirisme de Condillac et le sensualisme matérialiste du XVIIIe siècle ; lorsque, se frayant courageusement une route à travers ces déplorables systèmes, l'école moderne voudra renouer la chaîne des vraies traditions philosophiques, avant d'étudier Bossuet, Leibniz, Descartes, elle ira d'abord s'inspirer du génie si pur et si élevé du P. Malebranche.

1. Le P. Gratry, *Connaissance de Dieu*, t. II, ch. VII.

CHAPITRE V

Biographies des Oratoriens les plus célèbres.

Le P. Thomassin.

Si le caractère distinctif de Malebranche est l'originalité et la hardiesse de la pensée avec un injuste mépris pour l'érudition, son illustre confrère, le P. Thomassin, va nous montrer un ensemble de qualités moins éclatantes sans doute, mais plus solides et tout aussi profondes. Malebranche, beaucoup plus philosophe que théologien, procède presque toujours par voie d'intuition personnelle. Sa seule pensée lui suffit pour le mettre en commerce avec les idées divines, et il ne tient nul compte des conceptions d'autrui : elles l'embarrassent plus qu'elles ne l'aident dans la recherche et dans la conquête de la vérité. Le P. Thomassin, théologien incomparable, est en même temps un philosophe et un érudit. Loin de s'isoler de la tradition des siècles, il excelle à la connaître, à la résu-

mer et à s'en servir au profit de ses conceptions théologiques. Si, par la puissance de son imagination et l'éclat de son style, Malebranche doit être compté parmi les grands écrivains du XVIIe siècle, Thomassin a gardé et gardera toujours dans les écoles une autorité incontestable, comme le représentant de la philosophie la plus haute et en même temps comme un des interprètes les plus éloquents de la théologie.

Louis Thomassin naquit à Aix en Provence, le 28 août 1619, d'une ancienne famille originaire de Bourgogne, qui avait donné à la magistrature jusqu'à vingt présidents et conseillers [1].

« Dès son enfance, dit un de ses biographes, on « connut tout ce qu'il devait être un jour. A un génie « élevé et fort au-dessus de son âge, il joignait une « sagesse prématurée et un heureux penchant à la « vertu : en sorte que l'on peut dire de lui qu'il fut « dès sa jeunesse le même qu'il a été toute sa vie ; je « veux dire qu'on a admiré en lui dans tous les temps « de sa vie sa sagesse, son inclination pour l'étude, « l'étendue de ses connaissances et cette égalité d'âme « que rien ne fut capable de troubler. »

Il fit ses premières études au collége de Marseille sous la direction des Pères de l'Oratoire, et Dieu se

1. J'emprunte plusieurs de ces détails au livre de mon confrère, le P. Lescœur, de l'Oratoire, sur la Théodicée de Thomassin. (1 vol. in-8°, Paris, chez Douniol.)

servit de cette circonstance pour déterminer sa vocation. A peine âgé de 14 ans, Thomassin demanda à entrer à la maison d'institution d'Aix et à commencer son noviciat. Il devait passer près de 63 ans dans la Congrégation, pour en être la lumière par sa science, et y servir d'exemple par sa piété, sa régularité et ses vertus sacerdotales.

« Dans un si long espace de temps, dit le P. Cloy-
« seault, on n'a jamais remarqué le moindre relâche-
« ment dans sa conduite. Toujours la même régula-
« rité que dans la première année de son institution.
« Il y a grande apparence qu'il est entré dans l'Ora-
« toire avec l'innocence baptismale, et il n'y en a pas
« moins qu'il l'a conservée jusqu'au tombeau [1]. »

Successivement professeur de grammaire, d'humanités, de rhétorique, de philosophie et de mathématiques dans les colléges de Pezenas, de Vendôme, de Troyes, de Marseille et de Juilly, il trouvait encore assez de temps, entre ses classes ordinaires, pour donner à ses écoliers une teinture du blason, de la géographie, de l'histoire et leur apprendre les éléments de l'italien et de l'espagnol.

Son esprit vif et pénétrant ne pouvait traiter une matière qu'il n'y fît de nouvelles découvertes. De tous les différents sentiments des philosophes, ceux de Platon lui plurent davantage, tant à cause de leur subtilité

1. *Vie mss.*

que parce qu'il les trouva plus conformes à la doctrine des premiers Pères de l'Église[1].

Il avait à peine trente ans lorsqu'il fut chargé de l'enseignement de la théologie à Saumur. Cette ville renfermait alors un grand nombre de protestants. Ils vinrent en foule aux conférences données par le P. Thomassin; et, frappé de l'admirable érudition déployée par le jeune professeur, un de leurs plus célèbres ministres, Ladmirault, déclarait « que l'Église « romaine avait opposé à Saumur, dans le P. Tho- « massin, une digue puissante aux progrès de la Ré- « forme. »

En 1654, le P. Bourgoing, supérieur général de l'Oratoire, appela le P. Thomassin, alors âgé de trente-cinq ans, à professer la théologie au séminaire de Saint-Magloire. Outre son enseignement ordinaire, le P. Thomassin se chargea d'un autre travail dont les fruits devaient être très-considérables. « Pourquoi, « avait-il dit, ne pourrait-on pas établir à Paris ce que « saint Charles avait fait à Milan? Pourquoi ne pour- « rait-on pas y faire des conférences sur l'histoire « ecclésiastique comme Baronius avait fait à Rome? « Il entreprit donc d'en faire dans le séminaire de « Saint-Magloire; et Dieu lui donna un si grand succès « que, depuis ce temps, la science de l'histoire eccié- « siastique et de la théologie positive est devenue fort

1. Le P. Cloyseault. *Vie mss.*

« commune dans l'université florissante de cette « grande ville[1]. »

Ces conférences durèrent quatorze ans; elles étaient assidûment suivies par plusieurs prédicateurs en renom et le P. Mascaron, devenu depuis évêque de Tulle, ne faisait pas difficulté de publier que, « s'il « avait jamais rendu quelque service à l'Église par ses « prédications, il en avait, après Dieu, toute l'obliga- « tion au P. Thomassin[2]. »

Après ces quatorze années d'enseignement public de la théologie, le P. Thomassin consacra les vingt-sept dernières années de sa vie à composer ses nombreux ouvrages.

En 1667, il avait déjà publié vingt dissertations sur les Conciles; l'auteur y soutenait des opinions opposées à celles qui dominaient presque exclusivement en France sous le nom de doctrines gallicanes. Le Parlement s'en émut; l'assemblée du Clergé de 1670 allait être saisie d'une dénonciation en règle : il fallut céder devant l'orage, et le P. Thomassin dut consentir à ce que l'on retirât de la circulation ses savantes dissertations.

Dans ses *Mémoires sur la grâce*, publiés en 1668, le P. Thomassin essaya de concilier les opinions si agitées alors sur ces matières. Après avoir d'abord

1. Le P. Cloysenult. *Vie mss.*
2. *Id., ib.*

compté au nombre des défenseurs de Jansénius, il n'avait pas tardé à être ramené par des études plus profondes aux saines doctrines[1].

De 1673 à 1684 parut en trois vol. in-8 son traité *De la discipline ancienne et moderne de l'Église*[2], qu'il traduisit en latin pour en étendre davantage la circulation. Cet ouvrage lui acquit une telle réputation que, pour l'attirer à Rome, le pape lui fit offrir le poste de sous-bibliothécaire au Vatican, avec l'intention de l'élever plus tard à la dignité de cardinal. Louis XIV, consulté sur ce projet, répondit « qu'un tel sujet ne « devait pas sortir du royaume. »

Mais le grand monument élevé par Thomassin à la gloire de la religion et de la philosophie, c'est son ouvrage sur les *Dogmes théologiques*.

Le P. Petau venait de publier son livre des Dogmes. Il avait écrit leur histoire suivant les règles de l'érudition la plus étendue et la plus exacte. Le P. Thomassin se proposa, non pas de refaire sur le même plan ce que le savant jésuite avait si bien exécuté, mais, en joignant la méthode philosophique à la méthode historique, de pénétrer par la méditation dans la connaissance intime de ces mêmes dogmes[3].

1. Le P. Lescœur, p. 34.
2. Imprimé à la demande de M. de Péréfixe, archevêque de Paris. (Le P. Cloyseault. *Vie mss.*)
3. Dans sa préface, le P. Thomassin nous apprend qu'il composa cet ouvrage à la demande du P. Bourgoing.

« Le premier, dit le P. Cloyseault, a eu la gloire de « traiter cette matière importante en excellent histo- « rien, et le second d'avoir pénétré heureusement « dans ce que les mystères ont de plus caché et de « plus sublime, surtout à l'égard de l'Incarnation, où « l'on ne peut voir, sans être ébloui, les rapports, les « convenances, les desseins, les vues et les autres « merveilles qu'il y découvre. »

« Je ne sache pas de livre, dit le P. Gratry, où la pensée originale soit plus unie à la pensée d'autrui, où l'intuition du génie soit plus parfaitement soutenue de la puissance de la tradition, du poids de l'autorité; et quand Thomassin dit : « Ainsi l'ont décrété les Patriciens de la pensée et les Pères de la Religion; » quand ensuite il proclame ces décrets tout lumineux de la lumière de son exposition, on voit qu'il est lui-même un de ces Patriciens et de ces Pères, votant avec les autres, et développant son vote d'une voix qui se fait écouter après les plus illustres[1]. »

Chargé vers le même temps par l'Oratoire de composer une suite de méthodes pour l'enseignement des colléges, Thomassin fit paraître successivement :

1° La Méthode d'étudier et d'enseigner chrétiennement et solidement les poëtes (3 vol. in-8, 1695)[2];

1. Le P. Gratry. *Connaissance de Dieu*, t. II, p. 2.

2. Le P. Thomassin a encore écrit des traités sur les jeûnes, l'office divin, le négoce et l'usure, l'usage des biens temporels, l'unité de l'Église, la vérité et le mensonge. Un traité sur l'homicide et le larcin

2° La Méthode d'étudier et d'enseigner la philosophie ;

3° Enfin, la Méthode pour étudier et enseigner les histoires profanes, publiée l'année même de sa mort.

Le dernier grand ouvrage de Thomassin est une Méthode d'étudier et d'enseigner la grammaire et les langues par rapport à l'Écriture sainte et à la langue hébraïque. Cet ouvrage, travaillé à nouveau et refondu, devint plus tard un immense dictionnaire hébreu qui parut sous ce titre : *Glossarium universale Hebraicum, quo ad Hebraicæ linguæ fontes linguæ et dialecti pene omnes revocantur.*

Au milieu de ces immenses travaux et de l'estime universelle dont ils étaient l'objet, le P. Thomassin était un modèle d'humilité. Se dévouer dans le silence de la retraite aux intérêts de la vérité, préparer à la

est resté manuscrit, ainsi que ses conférences sur l'histoire Ecclésiastique. Le dernier de ses ouvrages qui aient été publiés est un Traité dogmatique et historique des édits et autres moyens dont on s'est servi pour établir et maintenir l'unité de l'Église, 2 vol. in-4°, 1703, ouvrage composé à l'occasion de la révocation de l'édit de Nantes. — La bibliothèque de Saint-Magloire gardait un manuscrit des *Remarques sur les Conciles*, en 3 vol. in-folio ; d'autres *Remarques* sur les décrétales de Grégoire IX ; un Traité des libertés de l'Église gallicane ; enfin, des remarques sur plusieurs ouvrages de saint Augustin et en particulier sur ses Confessions. (Biographie universelle.) Du vivant même du P. Thomassin, l'étude de ses œuvres était recommandée aux scolastiques de la Congrégation. (Voir une lettre circulaire du P. Abel de Sainte-Marthe, 30 juin 1684. Archives de l'Empire, M M. 628.)

religion la matière de ses plus éclatants triomphes, mais en restant lui-même dans l'obscurité, tels étaient les vœux les plus chers du savant Oratorien. Il s'était réjoui quand l'opposition de Louis XIV était venue l'arrêter sur le chemin des honneurs ecclésiastiques. S'il l'avait pu, il eût aimé demeurer toute sa vie au rang des frères servants de la Congrégation[1]; en tout cas, il préférait la conversation des plus jeunes confrères à celles des personnages illustres qui se pressaient à Saint-Magloire pour avoir l'honneur de s'entretenir avec lui[2]. Sa vie était un modèle de régularité et d'ordre. Jamais il ne permit à l'étude de prendre la place des œuvres de piété et de charité. Il ne travaillait jamais plus de sept heures par jour, et jamais la nuit, ni après ses repas. Le reste du temps était donné à la prière et à l'observance des règlements de la Congrégation.

Non content de disposer par lui-même en faveur des pauvres de presque tout ce qu'il possédait, il avait spécialement autorisé la personne qui était chargée de sa bourse « à le voler sans scrupule[3] » toutes les fois qu'elle trouverait quelque infortune à secourir.

Une cruelle épreuve devait achever de purifier ce

1. Le P. Cloyseault. *Vie mss.*

2. Une grande dame désirait très-vivement converser avec le P. Thomassin. A force d'instances, on décida le Père à lui aller faire une visite, mais à la condition expresse que ce serait la première et la dernière : et rien ne put le faire manquer à sa résolution.

3. Anc. mss.

saint prêtre, cet infatigable ouvrier de l'éternelle vérité. A la suite du travail prodigieux auquel il s'était livré pour son Glossaire de la Langue hébraïque, il s'affaissa tout d'un coup, tomba presque complétement en enfance, et fut obligé de garder le lit. Il languit pendant trois ans dans ce pitoyable état, édifiant toute la communauté par sa patience et sa résignation parfaite à la volonté de Dieu, et il s'éteignit le 24 décembre 1695, à l'âge de soixante-seize ans.

« L'innocence de sa vie, a dit un de ses contemporains, ne lui laissait voir que le bien dans tout ce qu'il regardait, dans les livres, dans les auteurs, dans les personnes, dans les communautés et dans les ordres[1]. »

En effet, le principe fondamental de la méthode de Thomassin, c'est ce haut et bienveillant éclectisme au nom duquel il cherche dans toute la tradition philosophique et théologique les fragments épars de la vérité, pour les réunir et en former un puissant et magnifique ensemble. « Nul, dit le P. Gratry, n'a jamais « travaillé davantage au rapprochement de toutes les « vérités, à l'illumination réciproque de chaque ordre « de choses par tous les autres. Reprendre l'ensemble « de l'esprit humain ; en parcourir, en comparer la « sphère totale ; retrouver, en se plaçant au centre de « cette sphère, son unité perdue et ses harmonies

1. Charles Perrault. *Les hommes illustres.*

« oubliées; faire descendre du point central la lu-
« mière universelle du Verbe, ou la vérité catholique,
« dans tous les cercles et sur tous les points de la
« sphère; créer l'encyclopédie véritable et l'appliquer
« à l'éducation des esprits : c'était son but. » Comme Malebranche, disciple docile et recueilli du Verbe éternel, Thomassin le considère à la fois comme l'universel illuminateur de toute raison, et comme l'universel rédempteur de toute âme. Le Christ vient en tout temps *Christus venit semper!* Il a éclairé ceux-là mêmes qui ne l'ont ni connu ni professé explicitement; parce qu'en dehors du Verbe ou de l'intelligence divine, il n'y a ni lumière, ni vérité : toute vérité, quelle qu'elle soit et où qu'elle se trouve, appartient au christianisme. Pour lui, comme pour Tertullien, toute vérité est le témoignage de l'âme naturellement chrétienne[1]. Aussi n'éprouve-t-il aucune peine à convier au banquet universel de la vraie et saine philosophie quiconque a cherché la vérité avec droiture et sincérité. Mais, dans la longue chaîne des traditions philosophiques, il aimera particulièrement Platon et son école[2].

Si cette vaste et intelligente méthode avait un dé-

1. Testimonium animæ naturaliter christianæ.

2. Je ne puis que renvoyer ici, pour les développements, au livre déjà cité du P. Lescœur (voir particulièrement le ch. IX), et aux pages que le P. Gratry a consacrées à Thomassin dans le deuxième volume de *la Connaissance de Dieu*.

faut, ce serait celui même de sa qualité dominante. Peut-être en effet, le P. Thomassin est-il trop bon, trop indulgent, trop charitable à l'égard de certaines écoles philosophiques auxquelles il pardonne beaucoup, parce qu'elles se sont inspirées de Platon. En tout cas, un souffle puissant et vraiment original anime ces vastes compositions où un regard superficiel pourrait tout d'abord être tenté de ne voir que les patientes compilations d'un érudit.

Quant à la théologie rationnelle, je ne sais si elle a jamais trouvé un interprète plus profond, plus ingénieux et plus éloquent. Les harmonies admirables de l'ordre surnaturel avec l'ordre naturel, des dogmes révélés avec la raison et de nos mystères les uns avec les autres ; cet argument si fécond et si persuasif des *convenances*, que l'apôtre saint Paul avait le premier produit[1], et d'où le patient travail des docteurs devait faire jaillir des flots de lumière sur toute l'économie du christianisme ; la manifeste unité du plan divin prouvée par les rapports intimes qui rapprochent et unissent, sans les confondre, le domaine de la foi et le domaine de la raison : en un mot, ce procédé magnifique de démonstration évangélique inauguré par les Pères des premiers siècles, et devenu plus nécessaire que jamais aux âges modernes, si nous voulons ramener à l'intelligence et à l'amour de la vérité révélée

1. Talis *decebat* ut nobis esset pontifex. (Heb. VII, 26.)

tant d'esprits égarés : voilà ce qui rendra immortelle la méthode du P. Thomassin; voilà par où il se recommandera toujours à l'attention la plus sérieuse de quiconque voudra de nos jours méditer les problèmes de la théologie, non plus seulement pour les argumentations de l'École, mais pour l'apologie vivante de la foi, et pour la libre conquête des âmes.

CHAPITRE VI

Biographies des Oratoriens les plus célèbres.

Mascaron et Massillon.

Il faudrait ajouter bien d'autres portraits à cette galerie des hommes illustres de l'Oratoire. Je devrai cependant me borner, pour la fin du XVIIe siècle et pour le XVIIIe, déjà si magnifiquement inauguré par le P. Lamy et par Malebranche, à faire connaître sommairement la vie et les œuvres de Mascaron, de Massillon et du P. Houbigant.

Depuis le P. Métézeau, un des cinq premiers compagnons du P. de Bérulle, l'Oratoire n'avait jamais cessé de fournir aux chaires des principales villes de France et aux missions des campagnes des prédicateurs zélés, instruits, éloquents. Plusieurs d'entre eux sont encore demeurés dignes d'attention, même quand on les étudie au milieu de leurs contemporains, et qu'au nombre de ces contemporains se trouvent Bourdaloue et Bossuet.

Le P. Sénault était déjà célèbre comme prédica-

teur, longtemps avant d'être appelé à la charge de supérieur général de l'Oratoire. Voltaire le compte parmi « les premiers restaurateurs de la chaire chré-« tienne. »

Pendant plusieurs années, le P. Sénault avait été chargé à Saint-Magloire du cours d'éloquence sacrée. « De son enseignement sortirent presque à la fois le « P. Le Boux, si célèbre à la veille des débuts de Bos-« suet, et même en face de Bossuet grandissant; le « fameux P. Mascaron, populaire en son temps par « ses défauts autant que par ses qualités, subtil, enflé, « mais grave et fier, avec des éclairs d'admirable élo-« quence; les Pères Hubert et de la Roche, sermon-« naires habiles, moralistes sévères et hardis, sous « leur constante élégance de langage; l'aimable Fro-« mentières, vrai précurseur de Massillon dans l'Ora-« toire, par sa méthode insinuante, son abondance « persuasive, sa douce fluidité[1]. »

De tels élèves, formés sous la direction d'un tel maître, ne justifient-ils pas, du moins en partie, l'éloge tracé par Fromentières du P. Sénault :

Les prédicateurs qui ont eu depuis vingt ans le plus

1. M. Jacquinet. *Les prédicateurs au* XVII*e siècle avant Bossuet*, p. 197. On trouve encore dans les annales manuscrites de l'Oratoire les noms de quelques autres prédicateurs qui jouirent dans leur temps d'une certaine célébrité. Le P. Gabriel-Marseille Le Blanc, né en 1613, entré à l'Oratoire en 1634, commença par être professeur pendant plusieurs années. Il fit ses débuts dans la prédication à Or-

de réputation, disait-il[1], n'ont-ils pas été ses disciples? Avouons-le, puisqu'il est vrai, *de plenitudine ejus nos omnes accepimus*, nous avons tous reçu de sa plénitude : moi, proportionnément à ma faiblesse ; mais ces grands hommes, qui vous ont charmés, et que leur mérite a élevés aux dignités de l'Église, avec abondance ; et, à voir

léans, sous la direction du P. Sénault, et depuis, il fut presque continuellement appliqué au ministère de la parole, tant dans les églises de Paris qu'en province. Un poëte latin du temps a fait son éloge dans les vers suivants :

. . . . . .
Dum patriam docto, Blance, lepore trahis,
Insinuatque animis pia dum facundia numen,
Et famæ applaudunt Gallica templa tuæ.

« C'était un homme, dit un ancien nécrologe de la Congrégation, d'une taille très-avantageuse, très-bien fait de corps, dont la grâce et la bonne mine inspiraient tout à la fois du respect et de la vénération pour sa personne. Ces dehors étaient soutenus par beaucoup d'esprit, un sens droit, un jugement mûr et solide, une mémoire prodigieuse ; avec cela, grand homme de bien, plein de religion et de christianisme. Aussi a-t-il excellé en tout. » Le P. Le Blanc vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, et mourut à Lyon le 20 mars 1703.

Un autre prédicateur de l'Oratoire, le P. Vincent Lesnez, a eu l'honneur d'être entendu et apprécié par madame de Sévigné. Voici ce qu'elle écrit à sa fille le 26 mai 1672 : « Je fus hier au service de M. le chancelier Séguier à l'Oratoire. Ce sont les peintres, les sculpteurs, les musiciens et les orateurs qui en ont fait la dépense, en un mot les quatre arts libéraux. C'était la plus belle décoration qu'on puisse imaginer.... J'étais auprès de M. de Tulle (Mascaron) et de M. Colbert. Il est venu un jeune Père de l'Oratoire pour faire l'oraison funèbre. J'ai dit à M. de Tulle de le faire descendre et de monter à sa place, et que rien ne pouvait soutenir la beauté du spectacle et la perfection de la musique que la force de son éloquence. Ma bonne, ce jeune homme a commencé en tremblant ; tout le monde tremblait aussi. Il a débuté par

1. Fromentières, oraison funèbre du P. Sénault.

enfin le grand nombre de prédicateurs qu'il a formés, ne dirait-on pas que Dieu avait établi ce prêtre en notre siècle, comme autrefois Jérémie dans le sien, pour être le maître et le capitaine de tout homme qui devait prophétiser, *Dedit te Dominus sacerdotem, ut sis dux in domo Domini super virum prophetantem.*

un accent provençal. Il est de Marseille. Il s'appelle Lesnez. Mais en sortant de son trouble il est entré dans un chemin lumineux. Il a si bien établi son discours; il a donné au défunt des louanges si mesurées, et il a passé tous les endroits délicats avec tant d'adresse; il a si bien mis dans son jour tout ce qui pouvait être admiré; il a fait des traits d'éloquence et des coups de maître si à propos et de si bonne grâce que tout le monde, je dis tout le monde sans exception, s'en est récrié, et chacun était charmé d'une action si parfaite et si achevée.... Nous le voulions nommer le chevalier Mascaron, mais je crois qu'il surpassera son aîné. » Après avoir accompagné Mascaron à Tulle et être demeuré quelque temps dans cette ville, le P. Lesnez revint à Paris et donna au séminaire de Saint-Magloire des conférences sur l'Écriture sainte qui eurent le plus grand succès. Il mourut à Aix, dans la force de l'âge et du talent, le 28 mars 1677, à quarante-cinq ans.

Guillaume Le Boux avait commencé par être domestique au collége oratorien de Saumur. On ne tarda pas à découvrir en lui des dispositions remarquables pour l'étude. Il put suivre gratuitement les classes du collége et fut admis à la maison d'Institution en 1638. Son talent pour la parole se manifesta avant même sa promotion au sacerdoce. Il fut appelé à prêcher devant Louis XIV et Anne d'Autriche, le jour de la Pentecôte 1654; et on le retint aussitôt à la chapelle Royale pour l'Avent de 1654, celui de 1656, et le carême de 1657. Duguet, dans des mémoires manuscrits, a tracé du P. Le Boux le portrait suivant : « Il avait un merveilleux talent pour la chaire; il parlait avec une grâce et une naïveté charmante. Son éloquence n'était point d'un caractère sublime et d'une grande élévation. Tout était chez lui dans le naturel. Il disait des choses assez communes; mais la manière dont il les tournait et les débitait, attachait infiniment. Souvent, il prenait les manières faciles et l'air aisé de la conversation : et cela, joint à un bel extérieur, persuadait et charmait l'auditeur. Sa manière de composer était assez particulière et convenait parfaitement à cet air naturel qui ré-

Jules Mascaron, fils d'un célèbre avocat au parlement d'Aix, était né à Marseille en 1634. Après de brillantes études au collége des Oratoriens de cette ville, il demanda à entrer dans leur congrégation et y fut reçu en 1650. Il chancela un instant dans sa vocation, et sortit de l'Oratoire après sa philosophie, pour aller étudier le droit à Aix. Mais il ne tarda pas à se repentir de cette démarche inconsidérée, obtint de rentrer, et fut bientôt envoyé au collége du Mans pour y professer la rhétorique. C'est à Saumur, en 1663, que commencèrent ses succès de prédicateur. On fut obligé de dresser des échafaudages supplémentaires dans la grande église de Saint-Pierre. Les hérétiques s'y portèrent en foule, et on distingua parmi eux le père de madame Dacier, Tanneguy Le Fèvre, lequel se plaisait à appliquer à Mascaron le jugement de Pline sur un orateur de son temps : *Præmiatur apte*,

gnait dans ses sermons. Il prenait un texte, faisait une division, et méditait un peu sa matière sans rien écrire ; ensuite il montait en chaire et se livrait à son heureuse facilité et à la beauté de son imagination ; et au sortir de la chaire, lorsque ses esprits étaient encore émus par l'action, il écrivait ses sermons. La raison qu'il donnait de cette pratique était que son imagination se trouvait si froide et si ingrate lorsqu'il était renfermé dans son cabinet, qu'elle refusait de le servir, et qu'elle ne lui fournissait rien ; mais qu'il lui fallait le spectacle de l'auditoire pour l'animer, les idées se présentant alors en abondance, et se sentant tout d'un coup devenir un homme nouveau. » La réputation du P. Le Boux et les succès qu'il avait obtenus à la cour le firent élever à l'épiscopat. Il fut nommé au siége d'Acqs en 1652, puis transféré à Mâcon en 1665 et enfin à Périgueux en 1666. Il mourut dans cette dernière ville en 1693.

narrat aperte, ornat excelse; postremo docet, delectat, afficit.

Le P. Mascaron fut ensuite appelé à Aix, à Marseille, à Nantes, et enfin à Paris où ses dominicales de l'année 1666 firent accourir la foule à l'église de la rue Saint-Honoré. Bientôt la cour voulut l'entendre, et il y prêcha l'avent de 1666, le carême de 1667, l'avent de 1668, le carême de 1669 et l'avent de 1670. Au milieu de ces triomphes continus, Mascaron sut se souvenir qu'il était apôtre et que sa mission avait pour but de convertir les âmes. Mais son auditoire n'était pas de ceux auxquels on peut dire la vérité toute simple et sans ménagements; dans l'intérêt même de son ministère, l'orateur devait moins l'imposer que la faire accepter. L'exorde suivant de son sermon sur la parole de Dieu, montrera comment il savait concilier des exigences si diverses :

Les grands et les rois de la terre entendent rarement la vérité. Comme on veut les convertir et non pas les aigrir, et que la même Écriture qui nous ordonne d'annoncer la vérité devant les princes de la terre, nous commande aussi de les ménager; que Nathan ayant à faire connaître à David son adultère et son homicide, prit des biais et des chemins par où Dieu le mena; tout cela fait que la vérité ne se montre à eux qu'avec un ménagement dont il faut que les grands s'aperçoivent.... Mais, si le respect que j'ai pour vous fait que je ne vous dis la vérité que sous des enveloppes, que je vous la mets dans des jours plus enfoncés, il faut que vous ayez plus de péné-

tration que je n'ai de hardiesse; que vous entendiez plus que je ne vous dis; et que vous compreniez que ne vous disant rien, je ne laisse pas de vous dire ce que vous ne voudriez pas qu'on vous dît. — C'est-à-dire, Messieurs, qu'il en est de la parole de Dieu à l'égard des grands comme d'une fenêtre qu'on leur ouvre; la vue ne s'arrête pas à l'objet le plus proche que cette fenêtre leur présente; elle va plus loin et se porte à l'extrémité de l'horizon; de même il faut, Messieurs, que les grands entendent plus de choses qu'on ne leur en dit, en voient plus qu'on ne leur en montre, en découvrent plus qu'on ne leur en présente. Que si, avec tous ces soins, toutes ces précautions et tous ces ménagements la vérité ne peut plaire, craignez, Messieurs, que cette parole ne vous soit ôtée....

Malgré la modération de ce langage, quelques courtisans essayèrent de décrier Mascaron et de le perdre dans l'esprit de Louis XIV. Ce prince leur ferma la bouche par ces nobles et chrétiennes paroles : « Le « prédicateur a fait son devoir; c'est à nous à faire le « nôtre. »

Quelque temps après, l'évêché de Tulle étant devenu vacant, Louis XIV y nomma Mascaron, qui, avant de quitter Paris, prêcha encore à la cour le carême de 1671.

L'oraison funèbre de Turenne, prononcée en 1675, est généralement regardée comme le chef-d'œuvre oratoire de Mascaron. « Quand il prononça son dis- « cours, écrit madame de Sévigné à sa fille, il n'y eut « qu'un cri d'admiration... Il me semble n'avoir ja-

« mais rien vu de si beau que cette pièce d'éloquence.
« On dit que l'abbé Fléchier veut le surpasser; mais
« je l'en défie. Il pourra parler d'un héros; mais ce
« ne sera pas de Turenne. Et voilà ce qu'a fait Mgr. de
« Tulle, et divinement, à mon gré. »

Le jugement du public ne confirma pas celui de madame de Sévigné, et malgré le défi qui lui en avait été porté, Fléchier surpassa l'évêque de Tulle.

En 1679, Mascaron fut transféré de Tulle à Agen, reçut le titre de prédicateur du Roi et prêcha à la cour l'avent de cette même année. Son compliment au Roi, le jour de la Toussaint, fut très-remarqué et était digne de l'être, pour la fermeté des pensées et l'élévation du langage.

Si la gloire des saints n'était pas plus difficile à acquérir que celle des héros, je ne craindrais point de dire que le ciel ne coûterait à Votre Majesté ni effort, ni violence...

Mais, Sire, il faut qu'il en coûte bien davantage à Votre Majesté pour se vaincre elle-même que pour vaincre tant de nations. Pour être le plus grand des hommes, il n'est pas besoin de sortir des bornes de l'humanité; mais pour être le dernier des saints, il faut être plus qu'homme, il faut être plus que héros, et s'élever par des efforts surnaturels à cette région supérieure des vérités chrétiennes que l'amour-propre rejette, que la vanité dédaigne et que la raison même ne connaît pas . . . . . .

Quel doit donc être le fruit de tant de miracles de guerre qui ont produit le miracle de la paix? Le voici, Sire,

marqué par le doigt de Dieu dans ces belles paroles : *Vacate et videte quoniam ego sum Deus.* Reposez-vous, grand Roi ; employez ce glorieux repos à considérer que le Seigneur est votre Dieu, que c'est à lui que vous devez vos victoires et la paix, et que, quand il ne mériterait pas tout votre amour et vos respects par sa grandeur, il mériterait toute votre reconnaissance par ses bienfaits. En effet, Sire, il importerait peu devant Dieu que la paix cédât à la guerre, si la paix devait être encore plus criminelle par les délices et par l'oubli du Seigneur que la guerre ne l'est ordinairement par les violences et par les désordres. C'est durant cette paix que Votre Majesté doit s'appliquer à faire régner Dieu sur vos peuples et sur vous-même et à lui sacrifier des ennemis invisibles plus dangereux et plus opiniâtres que tous ceux que vous venez de vaincre. La terre, Sire, a eu des applaudissements et des fêtes pour célébrer les victoires publiques de Votre Majesté ; elle a des arcs de triomphe et des inscriptions pour en laisser des monuments à la postérité la plus reculée; mais, pour les victoires secrètes qu'elle remportera sur elle-même et sur toutes ses passions, les anges et les saints méritent seuls d'en chanter les cantiques devant le trône de l'Agneau. Dieu lui-même dresse l'appareil du triomphe par la gloire immortelle qu'il a préparée à Votre Majesté et que je lui souhaite, etc.

Louis XIV éprouvait tant de satisfaction à entendre Mascaron, qu'il l'invita encore à prêcher devant lui l'avent de 1683, le carême de 1684, et enfin l'avent de 1694.

Sauf ces occasions dans lesquelles il ne pouvait se dispenser d'obéir aux appels du prince, Mascaron con-

sacrait tout son temps à l'administration de son diocèse. Il signala son passage à Agen par la fondation d'un séminaire et celle d'un hôpital, et mourut dans sa ville épiscopale le 16 novembre 1703. Il avait toujours conservé avec l'Oratoire les liens les plus intimes, et ne cessait de protester que si l'épiscopat l'avait éloigné de la Congrégation sa mère par la résidence, il ne l'en avait jamais séparé[1].

Dans son Traité des études, Rollin a comparé Mascaron, non-seulement à Fléchier, ce qui n'a rien de surprenant, mais encore à Bossuet, ce qui est faire un trop grand honneur à l'évêque de Tulle et d'Agen[2]. De nos jours, ce parallèle ne serait plus toléré, et c'est tout au plus si l'on pourrait se permettre de comparer Mascaron avec Massillon, oratorien, prédicateur et évêque comme lui.

Jean-Baptiste Massillon, né à Hyères en Provence en 1663, fit ses premières études au collége de cette ville, dirigé par les oratoriens. Encore enfant, il aimait à réunir autour de lui ses jeunes camarades et il leur redisait d'un ton vif ce qu'il avait entendu prêcher à

1. Lettre adressée à l'assemblée générale de 1696.

2. « M. Mascaron a en même temps beaucoup d'élégance et beaucoup de noblesse; mais il est, ce me semble, moins orné que l'un (Fléchier), moins sublime que l'autre (Bossuet). L'art se montre chez lui avec moins d'ostentation que dans le premier, ce qui est un grand art; peut-être aussi la nature est-elle moins riche et moins hardie que dans le second. » (Traité des études, t. II.)

l'église. Il entra à l'institution de l'Oratoire en 1681 et y fit sa théologie sous le P. de Quiqueran de Beaujeu, depuis évêque de Castres.

Après avoir longuement étudié les sermons du P. Le Jeune, Massillon s'essaya à la prédication. Ses débuts furent goûtés de tout le monde, sauf de lui seul. En 1689, il écrivait au P. de Sainte-Marthe, son supérieur général, pour lui dire que comme son talent et son inclination l'éloignaient de la chaire, il espérait mieux réussir dans l'enseignement de la philosophie ou de la théologie[1]. Ses supérieurs n'en crurent pas ce jugement dicté par une modestie excessive ; ils le firent prêcher, et d'éclatants succès justifièrent leurs prévisions. Massillon voulut se dérober aux clameurs de l'admiration publique et échapper aux séductions de l'orgueil en allant s'ensevelir dans le silence et dans la retraite. Il se retira donc au monastère de Sept-Fonds et y prit l'habit des Trappistes. Mais quelque temps après, le P. abbé du monastère ayant reçu un mandement du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, chargea le jeune novice de répondre à ce prélat. Cette réponse charma le cardinal ; il fallut lui en nommer l'auteur; et, sur ses instances, Massillon fut rendu à l'Oratoire. On le voit alors professer les belles-lettres et la théologie à Pézenas, à Montbrison et à Vienne en Dauphiné, jusqu'en 1696,

1. Lettre du 17 août 1689. Dans ses œuvres complètes, XIV, p. 53.

époque à laquelle il fut appelé à Paris pour diriger le séminaire de Saint-Magloire. C'est là qu'il fit ses premières conférences sur les devoirs de la vie ecclésiastique. On sent déjà comme un souffle de l'esprit épiscopal dans ces discours aussi remarquables par l'autorité de la parole que par la solidité de la doctrine. Après avoir prêché le carême à Montpellier en 1698, Massillon fut désigné pour celui de 1699 dans l'église de l'Oratoire. Le succès de cette station fut complet et le P. Massillon fut immédiatement invité à prêcher à Notre-Dame. Le P. Bourdaloue faisait partie de l'auditoire, et comme quelques-uns de ses confrères lui demandaient ce qu'il pensait du prédicateur, il répondit avec autant d'esprit que d'humilité : *Hunc oportet crescere, me autem minui*[1].

Pendant l'Avent de cette même année 1699, Massillon fut désigné pour prêcher à Versailles devant la cour. Louis XIV lui adressa un jour ce compliment : « Mon père, j'ai entendu plusieurs grands orateurs, « j'en ai été content : pour vous, toutes les fois que « je vous entends, je suis très-mécontent de moi-« même[2]. »

1. Massillon ne demeura point en reste avec le célèbre Jésuite. « On coupe les bourses à vos sermons, lui disait un jour un courtisan. Oui, répartit Massillon, mais le P. Bourdaloue les fait rendre. »

2. Massillon parlait avec beaucoup d'autorité ; son maintien était noble, il ne faisait presque point de gestes. Il avait une voix flexible et sonore, et surtout un œil éloquent. Son exclamation favorite : Grand Dieu ! qui revient si souvent dans ses discours partait du fond du

En grandissant dans cette carrière où l'avaient accueilli dès le début les plus éclatantes manifestations de l'opinion, Massillon voyait disparaître les uns après les autres les grands maîtres de l'éloquence sacrée. Bossuet et Bourdaloue meurent en 1704; Fléchier, déjà au-dessous d'eux, en 1710; lorsque, à son tour, Louis XIV eut été rejoindre dans la tombe tous ceux dont le génie et la fortune avaient tant contribué à sa propre gloire (1715), Massillon seul put oser entreprendre de prononcer l'oraison funèbre du grand Roi. Ce discours, d'ailleurs médiocre, restera cependant célèbre dans les fastes de l'éloquence par le trait sublime qui lui sert de début. L'orateur avait pris pour texte ces paroles de Salomon dans l'Ecclésiaste : *Ecce magnus effectus sum* (Eccl., I, 16). Il prononça d'abord lentement ces paroles et se recueillit, puis il promena ses regards autour de l'enceinte funèbre; enfin, les ramenant sur le catafalque élevé au milieu du temple, il s'écria : « Dieu seul est grand, mes frères! »

Le P. Massillon fut nommé en 1717 par le Régent à l'évêché de Clermont et chargé de prêcher devant Louis XV, alors âgé de sept ans, la station du carême.

C'est en cette occasion que Massillon prêcha les dix

cœur. Un personnage distingué qui avait eu l'inestimable bonheur d'être du nombre de ses auditeurs disait que Massillon employait alors un accent particulier, accompagné d'un regard très-vif vers le ciel et d'un geste si expressif qu'il produisait toujours la plus profonde impression sur l'auditoire.

sermons connus depuis sous le nom de Petit-Carême, exaltés jusqu'aux nues par Voltaire et d'Alembert, jugés avec plus de sévérité par l'abbé Maury (*Essai sur l'Éloquence de la chaire*) et par Chateaubriand (*Génie du Christ.*, 3e p. l. IV, ch. 3), enfin réduits de nos jours à leur juste valeur littéraire et théologique par des juges appartenant à des camps fort opposés [1].

On a eu tort en effet de représenter le Petit-Carême de Massillon [2] comme son chef-d'œuvre et plusieurs des sermons de ses grandes stations sont incontestablement supérieurs aux discours du Petit-Carême.

Après avoir été sacré par le cardinal de Fleury, Massillon fut tout entier aux devoirs de la charge pastorale et devint un des modèles de l'épiscopat par son assiduité à remplir ses fonctions et à s'occuper du bien spirituel de son clergé et de ses ouailles.

Sa conduite au milieu des troubles soulevés dans l'Église de France par l'acceptation de la Bulle Unigenitus fut digne d'un fidèle disciple des Pères de Bérulle et de Condren. On trouve, il est vrai, dans le fameux sermon *sur le petit nombre des élus* comme un écho des sombres et désolantes doctrines du jansénisme. Cependant c'est bien mal connaître Mas-

1. Nisard. *Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1857. Sainte-Beuve. *Causeries du lundi*, t. IX, p. 27. Le P. Cahours. *Études religieuses, historiques et littéraires*, 1863, p. 55 et suiv.

2. Comme on a tort, selon nous, de ne faire connaître Bossuet à nos écoliers que par ses oraisons funèbres. Ce n'est point par ce genre que l'on peut apprécier la véritable éloquence de la chaire.

sillon que de l'accuser, comme n'ont pas craint de le faire certains écrivains catholiques, obéissant à des préventions injustes, d'avoir eu des sympathies pour cette secte. C'est lui qui, écrivant à M. de Tourouvre, évêque de Rhodez, au sujet de ces malheureuses querelles, lui disait ces belles paroles : « quel parti « prendre pour des évêques qui aiment la paix et « la vérité ? Il n'y a point à délibérer. Il faut prendre « le parti qui n'est point parti, c'est-à-dire précisé- « ment celui de l'Église. » C'est lui qui adressait à Soanen, évêque déposé de Senez, cette lettre admirable que l'Oratoire a le droit de revendiquer comme un héritage glorieux, pour l'opposer à ceux qui ne le jugent que par les souvenirs suspects de Séguenot, de Quesnel, et de quelques autres réfractaires :

Il est triste, Monseigneur, de souffrir, et de souffrir en vain. Le plaisir que vous trouvez dans vos peines n'en justifie point le motif ; vous savez que l'erreur a toujours eu ses martyrs, comme la vérité. Plus votre terme approche, plus vous devez examiner devant Dieu, si vous ne prenez point le change ; s'il est possible que l'Église ait canonisé l'erreur, et que vous seul, avec un petit nombre d'adhérents, soyez le défenseur de la vérité..... Vous affligez l'Église par votre injuste séparation. Vous calomniez vos confrères ; vous nous regardez tous comme des déserteurs de la vérité, comme des évêques livrés à la cour et disposés à tout sacrifier pour une misérable fortune.... Je suis assurément le plus faible et le plus imparfait de mes confrères ; mais je vous déclare devant

Dieu que c'est l'amour de l'Église et de sa doctrine tout seul, qui me retient dans l'union avec le pape et tous mes confrères; que je croirais être hors de l'Église, si j'en étais séparé; et que je perdrais plutôt mille vies, que de rompre les liens sacrés qui font toute ma sûreté et toute ma consolation.

Je demande tous les jours à Dieu, Monseigneur, qu'il vous mette dans les mêmes dispositions. Dépouillons-nous de toutes les complaisances inséparables de la singularité; regardons comme un piége que nous tend l'orgueil le désir souvent caché à nous-mêmes de nous donner en spectacle. Il est terrible d'être tout seul de son côté, et d'avoir contre soi tout ce qui porte un nom d'autorité dans l'Église. Cette solitude, loin de flatter l'amour-propre, doit alarmer la foi. Il faut, pour être tranquille dans cet état, pouvoir parvenir à se persuader qu'on est seul plus éclairé ou plus sincère que tout l'univers ensemble, et penser, comme les Pharisiens, qu'on n'est pas fait comme le reste des hommes [1].

En arrivant à Clermont, Massillon avait trouvé tout en feu. Pour lui, uni au Saint-Siége par les liens d'une déférence toute filiale, il s'employa tout entier à pacifier les esprits [2], et à rendre incontestables, par la douce influence de la charité, les droits de la vérité. « Mon diocèse, que j'ai trouvé plein de « troubles en y entrant, écrivait-il le 19 nov. 1724, est

1. Cette lettre est de 1728. (Massillon. Œuvres complètes, t. XIV, page 57.)

2. Il se plaisait à rassembler des Oratoriens et des Jésuites à sa maison de campagne et à leur voir jouer ensemble une partie d'échecs. Il les exhortait à ne se jamais faire de guerre plus sérieuse.

« aujourd'hui le plus paisible du royaume. » Et il ajoutait : « Je l'attribue moins à mes soins qu'à une « protection particulière de Dieu sur cette grande « Église, et à celle de tous les saints évêques qui « l'ont gouvernée, et dont je suis le successeur in- « digne [1]. »

Véritable père de son peuple, Massillon eut le courage d'adresser au cardinal de Fleury une lettre dans laquelle il s'élevait avec force contre la guerre de 1741 [2]. Il écrivit une autre fois au même ministre pour solliciter une diminution d'impôts en faveur des populations de l'Auvergne, en proie alors à une effroyable misère :

C'est un fait certain, disait le courageux évêque, que dans tout le reste de la France il n'y a pas de peuple plus pauvre et plus misérable que celui-ci. Il l'est au point que les nègres de nos colonies sont infiniment plus heureux ; car, en travaillant, ils sont nourris et habillés, eux, leurs femmes et leurs enfants. Au lieu que nos paysans les plus laborieux du royaume ne peuvent, dans le travail

1. Œuvres complètes, XIV, 54. Massillon ajoutait dans la même lettre une réflexion bien profonde et qui jette une vive lumière sur la transition si lamentable de la foi du XVIIe siècle à l'impiété du XVIIIe. « Une des grandes plaies que le Jansénisme ait faites à l'Église, c'est, à mon avis, d'avoir mis dans la bouche des femmes et des simples laïques, les plus relevés et les plus incompréhensibles mystères et d'en avoir fait un sujet de conversation et de dispute. C'est ce qui a répandu l'irréligion : il n'y a pas loin pour les laïques de la dispute au doute, et du doute à l'incrédulité. »

2. C'est d'Alembert qui atteste ce fait. Nous n'avons pu retrouver cette lettre.

le plus opiniâtre, avoir du pain pour eux et pour leur famille, et payer leurs subsides. S'il s'est trouvé dans cette province des intendants qui aient pu parler un autre langage, ils ont sacrifié la vérité et leur conscience à une misérable fortune [1].

De continuelles aumônes épuisaient, au fur et à mesure qu'il les recevait, les revenus de son siége, et sa charité lui avait tellement gagné les cœurs que lorsqu'il paraissait dans les rues de Clermont, le peuple se prosternait autour de lui en criant : « Vive notre père ! »

Massillon avait fait son entrée solennelle dans son diocèse en 1721. Modèle des prélats résidents, il n'en sortit qu'une fois pour aller prononcer à Saint-Denis l'oraison funèbre de la Duchesse d'Orléans, mère du Régent. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans lorsqu'il mourut à Clermont d'une attaque d'apoplexie en 1742.

Jusqu'à la fin de sa vie, Massillon était resté attaché par les liens les plus intimes à la Congrégation où s'était formée sa jeunesse sacerdotale et où il avait demeuré vingt-six ans avant d'être promu à l'épiscopat. « Je dois tout à l'Oratoire, aimait-il à répéter à « ses amis, et je n'oublierai jamais les obligations « que j'ai à la Congrégation [2]. »

1. Œuvres complètes, t. XIV, p. 71.
2. Œuvres complètes, t. XIV, p. 116.

Massillon fut le dernier héritier des grandes traditions du XVIIe siècle. Après lui, la chaire chrétienne ne vit plus que des orateurs du second et du troisième ordre. Non-seulement le talent baissa, mais le genre lui-même fut altéré. La plupart des prédicateurs de la seconde moitié du XVIIIe siècle tournèrent leurs discours vers les matières philosophiques. Le cardinal Maury a fort justement caractérisé cette révolution: « Les grands sujets de cette solide instruction chré-« tienne, si bien indiqués par l'Église dans l'ordre « annuel et la distribution des évangiles : ces sujets « si importants, si féconds, si riches pour l'éloquence... « ces sujets magnifiques furent plus ou moins mis à « l'écart.... On ne put sanctifier la philosophie; on « sécularisa pour ainsi dire la religion.

« L'ancienne et belle manière des grands maîtres « qui avaient créé une école si révérée et si illustre, « fut remplacée par le bel esprit, par le philosophisme, « par le mauvais goût, par le jargon de la métaphysi-« que, par la manie de réduire toute la morale à la « bienfaisance.... Ce n'était plus l'Évangile, ce n'était « plus de la véritable éloquence [1].

1. Maury. *Essai sur l'éloquence de la chaire.*

CHAPITRE VII

Biographies des Oratoriens les plus célèbres.

Le P. Houbigant.

Digne continuateur des Morin, des Le Long, des Lamy, le P. Houbigant remplit presque à lui seul, par sa vie si longue et si laborieuse, le dernier siècle de la Congrégation. Né en 1686, mort en 1783 à l'âge de plus de quatre-vingt-dix-sept ans, ce savant homme a laissé dans l'histoire générale de l'érudition et de la critique un nom trop considérable pour être passé sous silence[1].

Charles-François Houbigant naquit à Paris, fit ses humanités au collége des Quatre-Nations, sa rhétorique à Louis-le-Grand, sa philosophie à Juilly et entra à l'Oratoire en 1704, sous le généralat du P. de La

1. Le fameux Richard Simon, contre lequel Bossuet a dirigé sa *Défense de la tradition et des saints Pères*, compte assurément parmi les hommes qui ont fait faire les plus grands progrès à l'exégèse et à l'herméneutique sacrée au XVIIe siècle. Mais, comme il est sorti de la Congrégation, nous n'avons pu lui donner une place dans les biographies des savants oratoriens. On trouvera à l'appendice (n° VI), une notice sur sa vie et sur ses travaux.

Tour. Après avoir professé les belles-lettres à Juilly, la rhétorique à Marseille et la philosophie à Soissons, il fut nommé supérieur du collége de Vendôme. En 1722, le P. de La Tour l'appela à Paris, dans le dessein de lui confier les conférences de saint Magloire qui jusqu'alors n'avaient été faites que par des hommes d'un rare mérite. Ces conférences étaient publiques : elles avaient pour objet la discussion et l'éclaircissement des points les plus importants de l'antiquité et de la discipline ecclésiastiques.

Pour s'y préparer, le P. Houbigant se retira près de Paris, à Notre-Dame des Vertus, espèce de séminaire où, après avoir exercé les fonctions de l'enseignement dans les colléges, les Oratoriens se disposaient à la prédication et aux autres travaux du saint ministère.

L'excès du travail lui causa une maladie dangereuse. Il en guérit, mais pour rester complétement sourd jusqu'à la fin de sa vie. Dès lors, il se consacra tout entier aux grands travaux de l'érudition sacrée.

Dès 1732, il publia les *Racines de la langue hébraïque* en vers techniques, dans le genre des Racines grecques de Port-Royal. Il fit précéder cet ouvrage d'une savante préface dans laquelle il démontrait contre les deux Buxtorf la nouveauté, l'inutilité et les inconvénients des points-voyelles.

Déjà, il avait commencé à s'occuper d'une nouvelle édition de la Bible revue sur les textes originaux et sur les anciennes versions. En 1746, il fit paraître en

deux volumes in-4° les prolégomènes de cette édition. Son but est de prouver qu'il s'est glissé des fautes dans le texte original, mais il a soin de faire observer que les variantes n'intéressent en rien la pureté du dogme et de la morale. Il ajoute à ces observations des règles pour corriger ces fautes et se déterminer entre les diverses leçons. Le P. Berthier, dans le journal de Trévoux, fit le plus grand éloge de ces prolégomènes et des règles de critique si clairement exposées par le P. Houbigant.

Les mêmes principes furent reproduits peu de temps après dans les *Conférences de Metz*, formant six dialogues dont les interlocuteurs sont un juif, un protestant et deux docteurs de Sorbonne.

Ces publications furent suivies en 1743 d'un Psautier hébreu où les corrections qu'il proposait étaient insérées dans le texte même; et en 1746, d'une nouvelle traduction latine des Psaumes, mise en colonnes parallèles à la traduction de la vulgate.

Enfin, en 1753, après plus de vingt ans de travail, parut en quatre volumes in-folio la grande édition de la *Bible*. Rien n'avait été négligé pour faire de cet ouvrage un chef-d'œuvre typographique. Les caractères en avaient été fondus exprès par Fournier le jeune, aux frais de la Congrégation de l'Oratoire qui avait consacré quarante mille livres à cette magnifique publication. L'ouvrage est imprimé sur deux colonnes, l'une en hébreu sans points-voyelles, l'autre en latin.

Les corrections sont mises en forme de table à la fin de chaque volume. Dans le *Pentateuque* les différences que donne le texte samaritain sont à la marge. La traduction latine, faite sur le texte corrigé, est imprimée en beaux caractères italiques pour les livres écrits en hébreu, et en caractères romains pour ceux dont il ne nous reste plus que le grec ou qui n'ont été composés que dans cette langue. A la fin de chaque chapitre se trouvent des notes critiques destinées à justifier les changements faits dans le texte et dans la version; outre les prolégomènes réimprimés au commencement du premier volume, l'auteur ajouta des préfaces à la tête de plusieurs livres de l'Écriture, soit pour aplanir les difficultés que soulèvent les chronologies différentes, concilier celle du texte hébreu avec celle de la version des Septante, et toutes les deux avec la chronologie profane, soit pour bien faire comprendre l'esprit du livre, soit enfin pour en justifier l'authenticité.

Ce magnifique travail ne tarda pas à être apprécié en France et à l'étranger comme il méritait de l'être. L'année même de sa publication, le P. de la Valette, alors général de l'Oratoire, en envoya deux exemplaires à Rome. L'un était destiné au cardinal Passionei, savant et riche bibliophile qui avait été longtemps nonce en France, et qui ne négligeait aucune occasion d'enrichir ses collections; l'autre fut offert au pape Benoît XIV par ce même cardinal Passionei.

« Toute mon éloquence, écrivait quelques mois « après le cardinal au P. de La Valette, ne saurait « jamais arriver à pouvoir vous exprimer l'enchante- « ment où se trouva Sa Sainteté à la vue d'un si bel « ouvrage; combien elle en loua l'auteur, et les expres- « sions dont elle se servit pour témoigner ses senti- « ments de reconnaissance et sa satisfaction de l'at- « tention que vous avez eue de lui présenter un « exemplaire d'un ouvrage si digne d'orner une bi- « bliothèque[1]. » Benoît XIV ne se contenta point de faire remercier le P. Houbigant; au mois de juillet 1754, il donna ordre de lui faire remettre de sa part deux médailles d'or frappées expressément pour lui à la monnaie pontificale.

Pour suppléer au défaut de l'ouïe, et n'être pas privé de tout commerce avec ses confrères, le P. Houbigant avait inventé un langage artificiel au moyen de quelques signes de convention; et si l'on trouvait quelquefois de l'embarras dans cette manière de converser avec lui, on en était bien vite dédommagé par l'agrément de son esprit et par la multitude de ses connaissances.

Le P. Houbigant était en correspondance avec un grand nombre de savants français, anglais et allemands. Plusieurs hébraïsants anglais et entre autres,

1. Correspondance du cardinal Passionei avec le P. de La Valette. (Arch. de l'Emp. M, 215.)

l'évêque Lowth rendirent hommage à ses découvertes. En France, le docteur Hooke, l'abbé Guénée, le P. Berthier, jésuite, l'abbé Ladvocat, professeur d'hébreu à la Sorbonne, avaient pour lui la plus grande estime; et le chancelier d'Aguesseau, à qui la langue hébraïque n'était point étrangère, avait prié le P. Houbigant de lui faire passer les feuilles de son ouvrage à mesure qu'on les imprimait. Il est vrai qu'en Allemagne, le système du P. Houbigant souleva une vive opposition de la part des hébraïsants élevés à l'école de Buxtorf; mais M. Bahrdt, savant professeur de Leipzig, qui ne partageait pas ces préventions, recueillit en deux volumes in-4° les prolégomènes, les préfaces et les notes de la *Bible* du P. Houbigant, et les fit imprimer à l'usage de ses élèves, en les leur recommandant comme un des ouvrages les plus propres à les introduire dans l'intelligence des Livres saints [1].

1. Outre les ouvrages déjà indiqués, le P. Houbigant publia : 1°, en 1764, un examen du Psautier français des révérends Pères Capucins ; 2° la traduction des pensées de Forbes sur la religion naturelle et révélée ; 3° celle des sermons du docteur Sherlock, évêque de Londres. Il laissa en manuscrit : 1° une grammaire hébraïque écrite en latin, et qui aurait été imprimée, comme le dit l'auteur dans ses prolégomènes, *si typographi parisienses ut pecuniæ, ita et laudis cupidi essent* ; 2° une manière d'étudier et d'enseigner les humanités, ouvrage composé pour les jeunes gens de l'Oratoire et que l'auteur interrompit en apprenant la publication du Traité des études de Rollin; 3° une traduction de l'ouvrage d'Origène contre Celse. Le manuscrit en fut égaré par l'abbé Chevreuil, censeur royal, perte d'autant plus regrettable que cette traduction était enrichie de notes savantes. 4° Une vie du cardinal de Bérulle dont le P. Tabaraud avoue avoir beaucoup profité ; 5° une tra-

Quelques années avant sa mort, le P. Houbigant fit une chute qui eut pour conséquence d'affaiblir considérablement l'usage de ses facultés intellectuelles. Mais, dans les moments où l'affaissement du caractère et de la volonté trahissait le plus en lui cet état de caducité et d'enfance, il suffisait de lui montrer un livre pour le ramener au moins momentanément, à quelque usage de la raison.

Il mourut en 1783, à la maison de la rue Saint-Honoré. Il est sans doute un des derniers Pères de l'Oratoire qui aient reçu la sépulture dans les caveaux de cette église. Douze ans après, les fureurs révolutionnaires devaient la dévaster, et les restes du P. Houbigant furent jetés à la voirie et indignement profanés avec les cendres du P. de Condren et de tant d'autres prêtres vénérables qui attendaient là le jour de la résurrection, « après avoir fidèlement servi le Seigneur « dans la patience, dans les tribulations, dans les tra- « vaux, dans les veilles, dans les jeûnes, dans la chas- « teté, dans la science, dans la longanimité, dans la « douceur, dans l'Esprit saint, dans la vraie charité [1]. »

duction française du texte latin de la grande Bible, et une traduction du Nouveau Testament, accompagnées toutes deux de notes ; 6° une dissertation critique sur la venue d'Élie ; enfin, 7° des remarques sur le livre de M. Astruc, intitulé : *Conjectures sur la Genèse.*

1. In omnibus exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros, in multa patientia, in tribulationibus, in necessitatibus, in angustiis, in laboribus, in vigiliis, in jejuniis, in castitate, in scientia, in longanimitate, in suavitate, in Spiritu sancto, in caritate non ficta. (II, Cor VI, 6).

Cette histoire biographique de l'ancien Oratoire est loin, je l'ai déjà dit, d'être complète, et beaucoup d'autres noms mériteraient d'être ajoutés aux précédents. Il me semble du moins avoir fait connaître, comme je me l'étais proposé, ceux de nos pères dont la vie et les œuvres sont le commentaire le plus instructif des règles et de l'esprit de la Congrégation.

En bénissant l'Institut fondé par Pierre de Bérulle en 1611, les papes Paul V, Urbain VIII, Innocent X, avaient voulu donner à l'Église un congrégation qui fît des intérêts du sacerdoce ses plus chers intérêts, et qui, en préparant dans une vie de recueillement et d'oraison des missionnaires, des théologiens, des professeurs, des savants, des curés, des chanoines, des évêques, eût toujours pour suprême ambition de multiplier par-dessus tout le nombre des saints prêtres.

Ont-ils répondu aux vues du Saint-Siége et à celles du pieux cardinal, leur instituteur et leur père, les prêtres dont nous venons de rappeler le souvenir, et tant d'autres, dont les noms ont été ensevelis par eux-mêmes dans le bienheureux oubli de la vie cachée?

Continuellement nourris, par l'oraison, de la substance même de la divine vérité, leur unique passion était de communiquer avec abondance aux âmes cette vérité et cette vie d'en haut. Les uns ont consumé leur longue existence dans les travaux obscurs et si méritoires du confessionnal; d'autres, apôtres infatigables, ont répandu avec une parole embrasée la

connaissance et l'amour de Jésus-Christ. Quelques membres de cette nombreuse famille, élevés à la charge et aux honneurs de l'épiscopat, n'ont pas été trouvés au-dessous d'une vocation qui exige rigoureusement la perfection du sacerdoce, puisqu'elle en renferme la plénitude et en possède la fécondité. D'autres, dignes émules de ces moines intrépides aux travaux desquels l'Europe doit d'avoir échappé à la barbarie, ont voué à la science ecclésiastique et particulièrement à l'étude des lettres sacrées, les longs et précieux loisirs d'une vie de retraite; et, fécondant toujours le travail par la prière, ils ont élevé à l'honneur de la religion d'indestructibles monuments. Plusieurs ont égalé par l'austérité de leur vie et la rigueur de leurs pénitences, les anachorètes des premiers siècles. Tous enfin, dans la diversité de leurs fonctions et de leurs ministères, se sont par-dessus tout appliqués à être de vrais prêtres de Jésus-Christ.

Ce tableau, je le sais, n'est pas sans ombres, et l'Oratoire, je l'ai déjà dit, a traversé des crises malheureuses. A côté des vrais prêtres, uniquement remplis du zèle de la gloire de Dieu et fidèles à respecter dans l'autorité de l'Église l'autorité même de Jésus-Christ, il s'est trouvé des hommes obstinés, opiniâtres, attachés à leurs sentiments particuliers aux dépens de la vérité, et entraînés par l'orgueil et par l'esprit du temps dans de coupables révoltes contre le Pasteur suprême.

Par leurs fautes mêmes, ceux-là ont rompu avec les

vraies traditions de leurs pères. Ils ont pu porter le nom de l'Oratoire; il n'en ont point eu l'esprit ni la grâce, et ils n'en ont pas fait les œuvres. L'insultante approbation que leur ont décernée les ennemis de l'Église n'a fait que devancer, en la préparant, la justice de la postérité; quant à l'Église, aussi impartiale que ferme, elle a su faire un équitable discernement entre les vrais fils du P. de Bérulle et les interpolateurs de son œuvre. Pour ceux-ci elle a eu, suivant les circonstances, des paroles de condamnation ou de miséricorde; pour les premiers, elle n'a jamais eu et elle n'aura jamais que des paroles de louange et de bénédiction.

Comme Salomon, par ses désordres, avait pu attirer sur le peuple juif des châtiments et des épreuves, sans pouvoir cependant tarir jusqu'au fond la source inépuisable des libéralités divines, les excès du Jansénisme ont certainement contribué à éloigner de l'Oratoire, pour un temps considérable, ces dons de la grâce d'en haut sans lesquels il n'y a ni fécondité ni vie. Et toutefois, Dieu n'a point oublié sa miséricorde ; il n'a point anéanti son ouvrage ; il n'a pas voulu retrancher par la racine la postérité de son élu, ni arracher de la terre la race de ce pieux cardinal et de ces saints prêtres qui l'avaient tant aimé et si fidèlement servi [1].

1. Deus autem non derelinquet misericordiam suam et non corrum-

Soixante ans de dispersion et de silence semblaient avoir anéanti pour jamais l'œuvre sortie en 1551 du cœur embrasé de saint Philippe de Néri et transplantée en France par le zèle du P. de Bérulle.

Mais Dieu a fait un signe : il a inspiré à quelques pauvres prêtres la pensée de placer leur vie et leurs travaux sous la protection du nom et des règles de l'Oratoire ; et, comme pour les éprouver, il les a laissés pendant douze ans faire effort dans le silence, et lutter contre mille obstacles, pour retrouver les traditions de leurs pères, et les approprier aux besoins des temps nouveaux.

Cela fait, une grande voix a parlé, la voix de celui qu'on ne peut écouter sans écouter Jésus-Christ, et à qui tout pouvoir a été donné, soit pour arracher et pour détruire, soit pour édifier et pour ressusciter[1].

Au commencement de ce siècle, la plupart des ordres religieux et des anciennes congrégations étaient dans l'Église de France, comme ces ossements desséchés qu'une vision prophétique avait montrés un jour au prophète Ézéchiel. Le prophète, obéissant à la voix du Seigneur, avait soufflé sur ces os arides; et voici qu'à ce souffle tout s'ébranla; et les os s'approchèrent des os, et les nerfs et les chairs les vinrent

pet, nec delebit opera sua, neque perdet a stirpe nepotes electi sui ; et semen ejus qui diligit Dominum non corrumpet. (Eccli. XLVII, 24.)

1. Jer., I, 10.

couvrir de nouveau, et l'esprit étant rentré en eux, ces morts se dressèrent sur leurs pieds pour former une armée innombrable[1].

Combien de résurrections déjà opérées au sein de notre Église de France par le souffle puissant du Prophète qui siége à Rome, et qui a, lui aussi, « l'esprit « des quatre vents[2], » parce que son pouvoir œcuménique s'étend au monde entier, pour aller porter dans toutes les directions la vérité et la vie de Dieu !

Il a prophétisé sur les ossements arides, et la vie a repris en eux, et, à la grande terreur des ennemis de Jésus-Christ irrités de l'inutilité de leur haine et de la faiblesse de leur force, ces morts se sont dressés sur leurs pieds pour former de nouveau les rangs d'une armée imposante !

Fils de saint Benoît, de saint Bernard, de saint Norbert et de saint Bruno ; milices apostoliques et pénitentes de saint Dominique, de saint François et du Carmel ; ordres plus modernes de saint Ignace de Loyola et de saint Alphonse de Liguori : à la voix du Vicaire de Jésus-Christ, tous ces vaillants soldats de la perfection évangélique, bannis du sol de notre France par la haine clairvoyante des ennemis du

1. Et prophetavi sicut præceperat mihi : factus est autem sonitus, prophetante me, et ecce commotio ; et accesserunt ossa ad ossa, unumquodque ad juncturam suam, steteruntque super pedes suos exercitus grandis nimis valde. (Ezech. XXXVII.)

2. A quatuor ventis spiritus. (Ezech. XXXVII, 9.)

christianisme, sont revenus les uns après les autres. Dociles à l'appel de Dieu et comptant sur la justice de leurs concitoyens, ils ont repris leur place dans la magnifique armée de l'Église.

Qu'étions-nous, pour mériter d'entendre un semblable appel et pour avoir part à cette grâce de résurrection? Et cependant Pie IX a parlé, et une postérité a été rendue à « ces hommes considérables en science « et en piété qui s'étaient autrefois enrôlés les pre- « miers dans les rangs de l'Oratoire[1]. »

Il me reste à dire quel usage, avec la grâce de Dieu, nous comptons faire de la vie qui nous est rendue, et comment nous voulons essayer de répondre à l'appel réparateur du Vicaire de Jésus-Christ.

1. Ce sont les termes mêmes du décret rendu le 22 mars 1864 pour le rétablissement canonique de l'Oratoire.

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE Ier

L'Oratoire moderne.
Considérations générales sur son rétablissement.

On a vu dans la première partie de ce livre comment, en fondant l'Oratoire en Italie et en France, saint Philippe de Néri, au milieu du XVIe siècle, et le P. de Bérulle, dans les premières années du XVIIe, avaient doté l'Église d'une milice à la fois ancienne et nouvelle.

En effet, quoi de plus ancien dans l'Église que le sacerdoce, institué par Jésus-Christ lui-même? Or l'Oratoire est une Congrégation établie sur le modèle du collége des Apôtres. Elle se compose de prêtres unis ensemble par les seuls liens de la charité et du zèle, et voués par-dessus tout aux devoirs fondamentaux

de la vie sacerdotale : *nos autem orationi et ministerio verbi instantes erimus* (Act., VI, 4).

Et toutefois, cette forme de communauté, d'où sont exclus les vœux solennels de religion, et dont toutes les observances reposent uniquement sur la vocation, l'esprit et les œuvres du sacerdoce, n'était-elle pas une sorte d'innovation dans l'Église?

Dieu ne fait rien en vain, et son esprit, qui souffle où il veut, a toujours dicté aux âmes dociles à ses inspirations les desseins les plus propres à faire avancer ici-bas le règne de Jésus-Christ. Toutes les œuvres sorties depuis dix-huit cents ans de ces inspirations d'en haut ont toujours été marquées d'un caractère providentiel d'opportunité; et, quand on les étudie dans la lumière de l'histoire, on les voit en harmonie avec les nécessités des siècles où elles ont pris naissance.

« Pourquoi ne savez-vous pas discerner les signes des temps? » C'était le reproche que Notre-Seigneur Jésus-Christ adressait aux scribes et aux princes de la Synagogue[1]. Il gémissait de les voir fixés par une sorte d'immobilité fatale dans le formalisme tout extérieur d'une loi dont ils avaient perdu le vrai sens, et sacrifiant à une lettre morte l'esprit vivant de l'ère nouvelle inaugurée par l'Évangile.

Les saints n'ont jamais mérité ce reproche. Ils sont

1. Faciem cœli dijudicare nostis, signa autem temporum quare non ijudicatis (Matth., XVI, 4).

déjà de l'éternité par leur mépris pour le spectacle mobile de ce monde et pour les misérables préoccupations de l'orgueil et de la cupidité; mais, placés sur cette terre pour y défendre les intérêts sacrés de la cause de Dieu, ils savent étudier dans la prière les signes de leur temps; ils se recueillent pour les connaître; ils s'appliquent constamment à les discerner. Aussi, pas une de leurs paroles, pas une de leurs démarches ne sera perdue. L'immobilité pharisaïque avait frappé de stérilité toute la science et le zèle d'ailleurs si âpre de la Synagogue; l'intelligence surnaturelle des temps sera pour toute la suite des siècles un des dons les plus admirables de Dieu à ses saints, une des manifestations les plus éclatantes de sa présence dans son Église, le secret de cette merveilleuse fécondité qui multiplie sans relâche les grandes pensées, les grands dévoûments, les grandes œuvres, et ne laisse sans satisfaction aucun des besoins du monde.

S'il en est ainsi, ne serait-il pas consolant de penser qu'il y a entre la constitution de l'Oratoire et le caractère des temps nouveaux au milieu desquels il prit naissance une sorte d'affinité providentielle? Y aurait-il témérité à dire que le saint qui le premier conçut en Italie cette forme de Congrégation, et les prêtres éminents qui l'établirent et la popularisèrent en France, ont été les instruments d'un dessein particulier de Dieu sur les temps modernes?

Au fond, nous l'avons montré, l'Oratoire n'est pas autre chose qu'une association libre dans la charité, dans la prière et dans le zèle apostolique.

Or, tandis que les grands ordres monastiques revivent pour rappeler à une société avide de jouir et incapable de se contraindre, les lois de la pénitence, du renoncement, de la mortification, l'Oratoire, sans laisser de côté ces principes essentiels de toute vie chrétienne et sacerdotale, n'aurait-il pas, en raison même de son origine, de sa constitution et de son esprit, une mission particulière à remplir? Si ses fondateurs ont été vraiment inspirés de Dieu, comme on n'en saurait douter, ont-ils pu ne pas mettre cette mission en harmonie avec les besoins les plus pressants de l'Église?

Que se passe-t-il autour de nous depuis quatre-vingts ans? Où en est-on de cette grande crise dans laquelle le XVIe siècle précipita la société européenne? On a commencé par attaquer la tradition au nom de l'Écriture; on en est venu bientôt à combattre la foi au nom de la raison, et la grâce au nom de la nature; de nos jours, c'est en invoquant la liberté, ses droits imprescriptibles, son incontestable grandeur qu'on s'efforce d'ameuter les peuples contre l'Église. Attaque formidable! Perfide et insidieuse séduction! Elle a été pour beaucoup dans les derniers complots dirigés contre le catholicisme et contre le Souverain-Pontife. C'est l'argument le plus populaire

dont se puissent servir aujourd'hui les ennemis de l'Église. Mille fois reproduit et mille fois réfuté, il n'a pas encore vieilli sous la plume de nos adversaires : ils sont toujours sûrs d'être écoutés lorsque, au nom de la liberté et du progrès, ils attaquent et calomnient l'Église, ses enseignements, ses dogmes, sa hiérarchie, sa discipline, son action sur les âmes, et jusqu'à ses œuvres de zèle et de charité.

Or, un demi-siècle après la fondation de l'Oratoire par saint Philippe de Néri, cette congrégation pénètre en France ; elle y est accueillie avec faveur ; elle s'y propage avec rapidité ; — en France, c'est-à-dire dans celui de tous les pays de l'Europe où les passions révolutionnaires devaient trouver le foyer le plus ardent, et les instruments de propagande les plus actifs.

Encore une fois, n'est-il pas permis de voir dans ces coïncidences historiques l'expression d'un dessein de la Providence ? Si d'ailleurs, après plus de soixante ans d'interruption, l'autorité suprême de l'Église s'est décidée à encourager de nouveau l'Oratoire et à le rétablir canoniquement dans cette France où, à côté des inspirations les plus chrétiennes, fermentent sans cesse les haines les plus injustes contre la religion, ce dessein ne devient-il pas encore plus manifeste ? Ne serait-ce donc point une force de plus pour l'Église, engagée dans cette mêlée confuse de tant de passions et de tant de malentendus, que de confier quelques-

uns de ses intérêts les plus chers à une milice toute sacerdotale, dont le mot de ralliement est charité, c'est-à-dire liberté chrétienne dans la foi, dans l'espérance, dans l'amour de Dieu et dans le dévoûment au prochain? N'y aurait-il pas là, pour ainsi dire, comme une démonstration vivante de l'alliance intime où la véritable Église de Jésus-Christ se trouve être avec la droite et saine liberté?

Nous irons même plus loin, et nous ne craindrons pas de dire que la restauration d'une congrégation telle que l'Oratoire peut être considérée comme une réponse péremptoire aux attaques passionnées dont la vie religieuse est l'objet de la part des enfants perdus de l'incrédulité. Quels sophismes grossiers, quelles malsaines inventions n'ont pas été mis en œuvre en ces derniers temps pour discréditer un genre de vie où toute la tradition de l'Église nous avait appris à chercher et à trouver l'idéal de la perfection chrétienne! Quelle guerre furieuse déclarée à ces ordres monastiques où le secours des vœux vient en aide à la faiblesse individuelle, et réalise dans chaque détail de la vie des prodiges d'humilité, d'obéissance, et en même temps de dévoûment et de force! Mais surtout, quelles insinuations perfides et quels arguments déclamatoires contre cette prétendue confiscation de la liberté qui ferait derrière les cloîtres tant de victimes, vouées par le fanatisme à la plus dure et à la plus humiliante des servitudes!

Or, ces vœux perpétuels, déclarés attentatoires à l'indépendance et à la dignité humaines, nous ne les trouvons pas dans la constitution de l'Oratoire. Saint Philippe de Néri, les papes Grégoire XIII et Paul V, le cardinal de Bérulle et le P. de Condren se sont trouvés d'accord pour instituer « une forme de com-« munauté d'où les vœux sont bannis. » — Voilà donc les droits de la liberté humaine dûment réservés : là, encore une fois, ni grilles, ni clôtures, ni verroux. Et cependant, ce besoin de vivre en communauté, pour pratiquer ensemble certains devoirs, est tellement inhérent à notre nature (en même temps qu'il est conforme aux plus hautes inspirations de l'Évangile), qu'il suffit de la liberté toute seule pour voir se relever ces pieux asiles, à l'abri desquels on pratiquera librement, sans vœux, précisément ce que les vœux ont pour but d'obtenir de notre faiblesse et de notre inconstance.

Ce n'est pas tout. Non-seulement, par le seul fait de son existence, une congrégation telle que l'Oratoire est une réponse victorieuse aux violentes attaques des adversaires de la vie commune ; mais, si l'on veut y faire attention, cette même existence n'est que l'application d'un principe dont les plus ardents de nos contradicteurs font souvent le plus étrange abus. Je veux parler du principe d'association. Assurément ce principe est loin d'être nouveau ; les commencements mêmes de l'Église chrétienne ne sont pas autre

chose qu'une association libre dans la charité[1]; et, depuis les premiers monastères établis dans les déserts brûlants de la Thébaïde jusqu'à la congrégation la plus récemment fondée, l'Église a toujours tiré un merveilleux parti de cet instinct qui porte les hommes animés des mêmes intentions à se grouper ensemble pour atteindre un but commun par des moyens plus sûrs.

Mais, depuis quelque temps, la génération contemporaine, trop oublieuse du passé, s'est emparée de ce principe de l'association, et, l'appliquant à tout, a voulu en dénier l'usage et le droit à l'Église, qui la première en avait donné l'exemple. Littérature, industrie, commerce, exploitations agricoles, perfectionnements politiques ou scientifiques, ne peut-on pas dire que tout a été placé sous le régime de l'association? Dès lors, comment trouver étrange ou mauvais que des prêtres dociles aux plus hautes inspirations de l'Évangile, s'associent librement, pour accomplir avec plus de perfection les devoirs de leur état, et pour devenir plus capables, en mettant en commun les résultats de leurs études, de lutter avec succès contre l'ignorance et la fausse science?

Par ce côté encore, la constitution de l'Oratoire ne se trouve-t-elle pas en harmonie avec le caractère, les besoins et les exigences de notre temps?

1. Omnes qui credebant erant pariter, et habebant omnia communia (Act. Ap., II, 44).

Qu'il nous soit permis enfin d'indiquer une dernière raison en faveur du rétablissement d'une semblable communauté. Cette raison n'a peut-être pas la valeur de celles qui précèdent ; elle n'est cependant pas sans importance. On sait qu'en fondant l'ordre de la Visitation, saint François de Sales s'était préoccupé des femmes à qui leur santé délicate fermait l'entrée des ordres austères. Le pieux et doux évêque gémissait de voir tant « de timides colombes » auxquelles l'âpreté de ces règles semblait interdire à tout jamais les inappréciables avantages de la vie commune. « Qu'il serait à souhaiter, avait dit un jour le saint « évêque à la mère de Blonay, que, dans toutes les « villes du monde, il y eût un monastère de la Visi- « tation pour servir de refuge aux filles et aux veuves « *de bon cœur et de petite complexion.*[1] » Et, dans le siècle même où saint Philippe de Néri avait fondé l'Oratoire, l'évêque de Genève établissait cette Visitation où tant de ferveur, de renoncement, d'esprit de sacrifice se trouve concilié avec les plus charitables ménagements pour les santés faibles et les tempéraments délicats. Un dessein, empreint d'une prévoyance si profonde et d'une si intelligente bonté, ne vient-il pas manifestement du souffle de l'Esprit divin ? Depuis bientôt deux siècles, combien de pauvres

1. *Vie de la mère de Blonay*, par Charles-Auguste de Sales, évêque et prince de Genève, p. 152 (Paris, 1655).

femmes, de faibles jeunes filles, auxquelles leur santé eût à tout jamais interdit ou le soin des malades ou les rigueurs de la pénitence, ont dû à saint François de Sales de trouver leur place à ce virginal banquet des noces de l'Agneau, offert à toutes les âmes avides de la perfection ?

Ce que l'Ordre de la Visitation a fait si providentiellement pour les femmes, pourquoi l'Oratoire ne le ferait-il pas pour les hommes, pour les prêtres ? C'est une chétive ambition, dira-t-on, que de chercher la vie parfaite dans une règle d'où sont absentes les austérités des grands ordres religieux. Mais pourtant, si par là on répond à un dessein miséricordieux du divin Maître, le dessein de faciliter l'accomplissement des obligations de la vie ecclésiastique à ceux mêmes en qui les infirmités corporelles trahissent trop souvent les ardents désirs de l'âme, estimera-t-on que ce soit peu de chose ? Que de prêtres, à qui leur santé interdirait absolument l'admission dans un Ordre rigoureux ; allons même plus loin, et ne craignons pas de dire toute notre pensée, que de prêtres, à qui Dieu n'inspire pas d'ajouter aux engagements sacrés de leur sacerdoce ceux des vœux de religion, et qui toutefois, sentant vivement le besoin d'une règle, d'une direction, d'un soutien, seraient heureux de s'associer avec d'autres prêtres, pour partager avec eux les avantages incomparables de la vie commune !

L'Oratoire est cet asile ouvert à tant de bonnes volontés servies par des organes infirmes, et à ces âmes qu'épouvantent des vœux perpétuels, si toutefois elles ne reculent pas devant une servitude volontaire, qu'elles seront libres de briser tous les jours, et où tous les jours elles se replongeront avec délices!

Que, par là, l'Oratoire n'ait droit qu'à la dernière place dans la nombreuse famille des Ordres et des Congrégations religieuses, ce n'est pas nous qui voulons y contredire; mais si, tout en restant à cette dernière place, l'Oratoire multiplie dans l'Église le nombre des prêtres fervents et zélés, alors même que ces prêtres ne pourraient entrer en comparaison avec les vaillants fils de saint François d'Assise, de saint Dominique, de saint Ignace, de saint Alphonse de Liguori, l'Oratoire n'aura-t-il pas rempli une grande mission, et fait une œuvre bénie de Celui qui a donné de si tendres témoignages de sa charité aux faibles et aux petits?

Ce que nous venons de dire de l'esprit général de l'Oratoire, il faut le dire aussi des divers travaux auxquels il veut s'appliquer.

Que faut-il en effet aujourd'hui à la société catholique, attaquée de toutes parts avec un acharnement qui rappelle les temps les plus tristes des éternelles luttes de l'erreur contre la vérité?

Il lui faut un clergé irréprochable dans sa discipline, tout pénétré de l'esprit apostolique, et préparé

de bonne heure aux difficultés et aux périls de son ministère. Il lui faut, contre les entreprises audacieuses de la science anti chrétienne, une légion de travailleurs dévoués, infatigables, interrogeant sans cesse, comme la sentinelle de l'antique Israël, tous les points de l'horizon[1], et toujours prêts à faire rentrer dans le silence toute erreur, toute calomnie, tout préjugé, tout malentendu, de quelque nom qu'ils se couvrent, de quelque prestige qu'ils s'environnent. Et ce travail de défense ou de restauration au profit de la vérité doit être fait dans toutes les directions où s'exerce l'activité de l'esprit humain, puisqu'il n'en est pas une seule où l'on ne soit exposé aujourd'hui à rencontrer la négation réfléchie et systématique des grands principes de la foi.

Mais il ne s'agit pas seulement de combattre, il est encore nécessaire d'édifier. Néhémias et ses compagnons avaient l'épée d'une main pour repousser les ennemis du peuple de Dieu, et la truelle de l'autre pour relever les murs de Jérusalem. *Una manu sua faciebat opus, et altera tenebat gladium*[2]. Il ne suffit pas en effet de défendre pied à pied le terrain envahi par la science incrédule, il s'agit encore d'étendre au loin les progrès du royaume de Dieu, et de gagner les intelligences et les cœurs à une connaissance plus ap-

1. Custos, quid de nocte? (Isaï, XXI, 11.)
2. II Esdr., IV, 17.

profondie et à une imitation plus parfaite de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Enfin, au milieu de tout ce travail intellectuel et scientifique, il faut toujours avoir en vue les âmes; les âmes à instruire, à guérir, à sauver : voilà le but suprême. Aussi bien, l'Église n'en a-t-elle jamais eu d'autre. Voilà ce qu'elle a toujours voulu, et c'est ce qu'elle voudra toujours, dans tous les temps, sous tous les régimes, avec toutes les formes de société.

Mais, pour instruire, guérir, sauver les âmes, il faut les aimer de l'amour surnaturel de la charité, c'est-à-dire discerner, à travers leurs difformités et leurs vices, l'immortelle beauté de ces images où Dieu lui-même a gravé sa ressemblance, et se rappeler sans cesse l'inappréciable valeur de ce que le Sauveur n'a pas craint de payer de tout son sang. Née au cœur même de Jésus-Christ, la charité a toujours eu pour caractère « d'être patiente, bonne, désintéressée; de ne connaître ni le découragement, ni l'irritation ; et, soutenue par une ferme foi et une invincible espérance, de tout supporter et de tout souffrir (I Cor., XIII). » Aujourd'hui, plus que jamais, ces qualités sont nécessaires à notre apostolat, appelé à traiter tous les jours avec un siècle malade, soupçonneux, défiant, irritable, toujours prêt à penser le mal de nous et à nous juger avec défaveur. Repousser ce malade par l'anathème et le maudire, sans avoir cherché à le comprendre et à le guérir, ce serait trahir les intérêts

les plus sacrés de notre ministère, en nous montrant plus sensibles à nos injures qu'à la cause immortelle de la vérité et au bien de ces âmes.

Nous n'attendrons pas non plus pour aller au secours de nos frères qu'ils aient récité notre symbole. Dans l'ordre théologique, la charité suit la foi dont elle est l'épanouissement et le fruit; dans l'ordre pratique, et surtout de nos jours, la génération de la foi est souvent due à l'apostolat de la charité. Quand le bon Samaritain, passant sur la route de Jérusalem à Jéricho, y rencontre ce malheureux Juif, couvert de blessures, baigné dans son sang, à demi mort, il oublie des divisions séculaires; et, avant de se pencher sur le blessé pour verser sur ses plaies l'huile et le vin, il ne lui demande point de maudire le temple de Jérusalem pour glorifier celui de Garizim; il voit uniquement en lui un frère en Abraham, et il le traite comme tel.

Le bon Samaritain, c'est Jésus-Christ, c'est l'Église. Voilà le véritable esprit de l'Église catholique, esprit universel, dilaté par la charité, et se faisant tout à tous pour gagner tous les hommes à l'Évangile et à la vie éternelle[1].

1. Nam, cum liber essem ex omnibus, omnium me servum feci, ut plures lucrifacerem. Et factus sum Judæis tanquam Judæus, ut Judæos lucrarer; iis qui sub lege sunt, quasi sub lege essem (cum ipse non essem sub lege), ut eos qui sub lege erant, lucrifacerem; iis qui sine lege erant; tanquam sine lege essem (cum sine lege Dei non essem; sed in lege essem Christi) ut lucrifacerem eos qui sine lege erant.

Voulons-nous faire du bien à notre siècle? Embrassons par la charité tous les maux de ces pauvres hommes, nos contemporains et nos frères, dépouillés par les sophistes du trésor de leur foi, et blessés si profondément par leurs propres passions. Allons à eux, en nous souvenant avec l'apôtre « qu'en Jésus-« Christ il n'y a plus ni Grec, ni Gentil, ni Scythe, ni « barbare, ni esclave, ni homme libre[1], » mais seulement des âmes à sauver, en les conquérant à la foi; des cœurs malades et blessés à guérir, en y faisant rentrer la vie surnaturelle et divine. Ces pensées sont toutes renfermées dans la devise donnée par saint Philippe de Néri à ses disciples, et fidèlement transmise à notre respect et à notre imitation par le cardinal de Bérulle : tout faire en esprit de charité, *omnia vestra in charitate fiant.*

Ce sont ces pensées qui réunirent ceux d'entre nous à qui Dieu donna la mission de reprendre l'œuvre si longtemps interrompue de l'Oratoire, et c'est précisément à cause de cela qu'ils firent choix de cette œuvre, et qu'ils en reprirent le nom.

Mais il importe de montrer avec plus de détails, d'une part, comment l'Oratoire, relevé en 1852 et

Factus sum infirmis infirmus, ut infirmos lucrifacerem. Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos (I Cor. IX, 19-22).

1. Ubi non est Gentilis et Judæus, circumcisio et præputium, barbarus et scytha, servus et liber, sed omnia et in omnibus Christus (Coloss. III, 11).

canoniquement approuvé par le Saint-Siége en 1864, se rattache à l'Oratoire fondé par le P. de Bérulle ; et de l'autre, comment, par les œuvres auxquelles il se propose de travailler, il croit sa vocation en harmonie avec les plus grands besoins religieux et intellectuels de ce temps.

CHAPITRE II

Rétablissement de l'Oratoire en 1852. Son approbation canonique en 1864.

Je ne veux pas retracer longuement l'humble histoire de nos débuts; il suffira de les rappeler en quelques lignes. Après avoir longtemps médité sur le rétablissement de l'Oratoire, pris les conseils les plus autorisés, et reçu directement de Rome un encouragement et une première bénédiction, nous nous réunîmes au nombre de six; et, le 16 août 1852, au presbytère de Saint-Roch, à Paris, nous reprenions ce nom d'Oratoriens que depuis soixante ans, la France ne connaissait plus.

Il nous fallut bien des efforts durant les premières années pour nous remettre en possession de l'histoire et des traditions de nos Pères. La tâche était hérissée de difficultés : car, après soixante ans d'interruption, il ne restait plus en France aucun prêtre de

l'ancien institut, personne par conséquent pour nous guider dans ce travail de restauration. Durant cette période laborieuse, l'Oratoire fut surtout pour nous une grande espérance par cela même qu'il était un grand souvenir. Nous connaissions peu et mal l'histoire de ses fondateurs et de ses hommes les plus illustres; nous étions moins familiers encore avec le mécanisme des constitutions et le détail des règles. Tous ces trésors si précieux pour nous dormaient encore dans les rayons des bibliothèques ou dans les cartons des archives de l'État.

Il nous a donc fallu reconquérir laborieusement, et pour ainsi dire un à un, chacun des éléments qui avaient autrefois composé l'Oratoire du cardinal de Bérulle. Nous avons du reste été singulièrement aidés dans cette tâche par la popularité dont l'Oratoire avait joui aux siècles précédents. Il avait autrefois couvert la France de ses maisons; et il n'est presque pas une ville importante, où le nom d'une église, d'une rue, d'un collége, d'un hospice, d'un musée ne rappelle l'existence des anciens disciples du P. de Bérulle. Nous avons patiemment consulté dans les archives de ces villes les papiers qui avaient appartenu à ces maisons de l'Oratoire; nous avons surtout examiné avec le plus grand soin tous les manuscrits gardés aux archives générales de l'Empire, confronté les uns avec les autres les nombreux exemplaires des Règlements, enfin commenté

par l'étude des biographies ces documents muets par eux-mêmes.

Neuf années s'écoulèrent dans ce premier et obscur labeur; mais notre peine ne fut pas perdue : nous avions retrouvé nos traditions. Les ouvriers appliqués à fouiller sans relâche dans le sol italien, mettent au jour non pas seulement des débris de colonnes, des chapiteaux brisés, des statues mutilées, mais des maisons entières, des rues, ou, comme à Pompéi et à Ostie, des cités avec leurs monuments, leurs cirques, leurs forums; — nous aussi nous avions fini par reconstituer dans son ensemble cette cité pacifique et studieuse bâtie il y a plus de deux siècles par le P. de Bérulle : nous pouvions mettre sous nos yeux, pour l'imiter, un modèle vivant.

Au mois d'août 1861, une première assemblée générale composée de tous les Pères de la Congrégation ratifiait les résultats de ce travail, et reprenait les constitutions primitives données à l'Oratoire par ses fondateurs. Quelque temps après, ces mêmes constitutions, accompagnées d'une esquisse générale des œuvres auxquelles nous nous proposions de nous appliquer, étaient envoyées à Rome; et, le 22 mars 1864, un décret de la Congrégation des évêques et réguliers approuvait solennellement notre tentative de restauration, en nous reconnaissant au nom de l'Église pour les légitimes héritiers des anciens Oratoriens de France. Il faut citer tex-

tuellement le préambule de ce décret, si important pour nous[1].

« Au commencement du XVIIe siècle, l'éminent car-
« dinal de Bérulle fonda en France une pieuse con-
« grégation de prêtres, à laquelle il donna le nom d'O-
« ratoire de Jésus-Christ Notre-Seigneur, et que le
« Saint-Siége favorisa de nombreuses grâces et d'im-
« portants priviléges. En effet, cette pieuse congréga-
« tion fut approuvée par la bulle *Sacrosanctæ ro-*
« *manæ Ecclesiæ*, donnée le 10 mai 1613 par Sa
« Sainteté le Pape Paul V; et, le 19 novembre 1654,
« le bref *Ex romani Pontificis providentia*, expédié
« par Sa Sainteté le Pape Innocent X, confirma de
« l'autorité apostolique les constitutions de l'Ora-
« toire.

« Dans ses commencements, cette congrégation
« rendit les plus grands services à la chrétienté; mais,
« à la fin du XVIIIe siècle, les troubles lamentables
« qui agitèrent la France, la renversèrent de fond

1. DECRETUM.

Initio sæculi decimi septimi ortum habuit in Galliis, curante eminentissimo cardinale de Berulle, pia presbyterorum congregatio ab oratorio Domini Nostri Jesu Christi nuncupata, quæ pluribus apostolicis gratiis et favoribus aucta et decorata fuit. Nam SS. Paulus V piam hanc congregationem per Bullam, cujus initium *Sacrosanctæ Romanæ Ecclesiæ*, die decima maii 1613 approbavit, ejusdemque constitutionibus, postea litteris a S. S. Innocentio X in forma brevis incipientis *Ex romani pontificis providentia* die decima nona novembris 1654 expeditis, apostolica pariter approbatio accessit.

In primordiis suis memorata presbyterorum congregatio maxim

« en comble et la dispersèrent complétement. Enfin,
« elle a été dans ces derniers temps rétablie sous le
« titre d'Oratoire de Jésus-Christ Notre-Seigneur
« et de Marie-Immaculée, par le prêtre Louis-Pierre
« Pététot.

« L'œuvre heureusement entreprise par lui *ayant*
« *la même fin que l'ancienne Congrégation de l'Ora-*
« *toire*, lui et ses compagnons se sont proposé de
« marcher sur les traces et d'*imiter avec une pieuse ar-*
« *deur les exemples des hommes considérables en science*

Christianæ Reipublicæ attulit emolumenta ; ast, sæculo decimo octavo exeunte, ob luctuosissimas Galliarum perturbationes eversa penitus et dissoluta fuit, donec postremis hisce temporibus eamdem sub titulo ORATORII DOMINI NOSTRI JESU CHRISTI ET IMMACULATÆ VIRGINIS MARIÆ restituit presbyter Aloysius Petrus Petetot, qui quidem consilii sui feliciter a se suscepti eum sibi finem statuit, in quem pristinæ Congregationis ratio spectabat, ut novi nimirum socii vestigiis insistentes, et exempla æmulantes virorum doctrina et pietate præstantium, qui primi Congregationi nomen dederant, B. Petri cathedræ fideliter adstricti ac obsequenter subjecti, sacri ministerii officiis et clericorum institutioni sese devoverent.

Prænominatus sacerdos Petetot enunciatæ piæ Congregationis nunc superior generalis tres jam pias domos erexit, ac nuper in Urbem veniens a SS^mo Domino Nostro Pio Papa IX suppliciter postulavit ut piam dictam congregationem denuo, uti supra, a se excitatam, tanquam a primæva originem suam ducentem, quam cardinalis de Berulle instituit, approbare dignaretur.

Sanctitas Sua, attentis litteris commendatitiis quamplurium Galliarum Antistitum, in audientia habita ab infrascripto Domino Pro-Secretario sacræ Congregationis episcoporum et regularium die 26^a februarii anni 1864, piam prædictam Congregationem denuo erectam, titulum ORATORII DOMINI NOSTRI JESU CHRISTI AC IMMACULATÆ VIRGINIS MARIÆ præ se ferentem, sub regimine moderatoris Generalis, salva ordinariorum jurisdictione, ad præscriptum sacrorum canonum et apostolicarum

« *et en piété qui s'étaient autrefois enrôlés les premiers* « *dans les rangs de cette Congrégation ;* et, attachés « à la chaire de saint Pierre par un dévoûment tout « filial, ils veulent se consacrer aux œuvres du saint « ministère et s'appliquer à la formation des ecclésias- « tiques.

« Après avoir déjà fondé trois maisons[1], le R. P. Pé- « tétot, supérieur général de cette congrégation de « l'Oratoire, est venu récemment dans la Ville Éter- « nelle, et a humblement supplié S. S. le Pape Pie IX « de vouloir bien approuver la congrégation rétablie « par lui, et la reconnaître comme l'héritière de celle « qu'avait fondée le cardinal de Bérulle.

« Sa Sainteté, ayant égard aux lettres de recom- « mandation données au supérieur de l'Oratoire par « un grand nombre d'évêques de France, a bien voulu, « dans une audience accordée le 26 février 1864 au « pro-secrétaire de la congrégation des évêques et « réguliers, approuver la susdite congrégation sous le « titre d'ORATOIRE DE JÉSUS-CHRIST NOTRE-SEIGNEUR

constitutionum tanquam a veteri supra memorata Congregatione Oratorii Domini Nostri Jesu Christi profectam approbavit et confirmavit.... prout præsentis Decreti tenore approbat atque confirmat.

Datum Romæ ex secretaria S. Congregationis episcoporum et regularium, die 22ª martii 1864.

A. Card. QUAGLIA, præfectus,
Stanislaus SVEGLIATI, pro-secretarius.

1. A Paris, à Saint-Lô et à Tours, auxquelles il faut ajouter la paroisse et le pèlerinage de Notre-Dame de Cléry, confiés à l'Oratoire par Mgr l'évêque d'Orléans, depuis le mois de septembre 1863.

« ET DE MARIE-IMMACULÉE ; et, la soumettant au gou-
« vernement d'un supérieur général, à la réserve de
« tous droits et juridiction des Ordinaires, conformé-
« ment aux saints canons et aux constitutions aposto-
« liques, *la reconnaître et la confirmer comme étant*
« *la continuation de l'ancienne congrégation de l'Ora-*
« *toire sus-mentionnée.* »

On le voit, en nous proposant pour modèles « les « hommes considérables en science et en piété, qui « s'étaient autrefois enrôlés les premiers dans les « rangs de la Congrégation, » le Saint-Siége nous a encouragés de la manière la plus formelle à faire revivre l'esprit des fondateurs de l'Oratoire, et à devenir leurs émules dans les travaux où ces grands hommes avaient eu l'insigne honneur de bien mériter de Dieu et de l'Église.

L'autorité du successeur de saint Pierre ne pouvait répondre avec une bonté plus paternelle à nos vœux les plus ardents ; et il n'appartenait à personne de nous tracer plus sûrement la route à suivre pour continuer, après une si longue interruption, l'œuvre de l'ancien Oratoire [1].

1. Une seconde assemblée générale, tenue à Tours au mois d'août 1864, suivant les formes prescrites par les constitutions de l'Oratoire, a ratifié de nouveau les mesures adoptées par l'assemblée de 1861. Aux termes du décret, les actes de nos assemblées triennales doivent être envoyés à Rome et soumis à l'approbation de la Congrégation des évêques et réguliers.

Ce document est donc précieux pour nous à plus d'un titre. Non-seulement il renferme l'institution canonique de notre congrégation, et approuve officiellement son existence au nom de l'Église; mais de plus, il nous permet de faire connaître nos desseins autrement que par de vagues indications. Avant lui, nos pensées sur l'Oratoire étaient simplement l'expression de nos vœux. Avec lui, ces vœux revêtus de la sanction du Vicaire de Jésus-Christ, deviennent le terrain solide sur lequel nous pouvons avec confiance relever l'antique édifice de nos Pères. Ce qu'avaient fait Grégoire XIII pour saint Philippe de Néri, Paul V et Innocent X pour Pierre de Bérulle et ses premiers disciples, Pie IX, au milieu des immenses sollicitudes dont il est pressé de toutes parts, a daigné le faire pour nous. A travers nos chétives personnes et la faiblesse de nos premiers essais, il a vu la grandeur possible de notre œuvre, et les immenses services que rendrait à l'Église la Congrégation fondée par ces grands hommes si, de nouveau encouragée, bénie, fortifiée par lui, elle se dévouait aux besoins actuels de la société et des âmes.

Il nous est donc facile maintenant de dire ce que nous avons voulu faire en rétablissant l'Oratoire, et quels caractères nous avons prétendu lui donner.

CHAPITRE III

Esprit, but, constitutions du nouvel Oratoire.

Comme l'Oratoire de Rome, fondé en 1551 par saint Philippe de Néri, comme celui de France établi par le P. de Bérulle en 1611, l'Oratoire actuel est essentiellement une congrégation sacerdotale. Il ne se compose que de prêtres ou de clercs aspirant à la prêtrise; il ne connaît et n'admet d'autres vœux que les vœux du sacerdoce; et la charité seule unit ses membres les uns avec les autres pour en former une même famille.

Placé par le P. de Bérulle, et, de nos jours, par Pie IX sous le double patronage de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la sainte Vierge sa mère, l'Oratoire fait profession d'honorer très spécialement Notre-Seigneur Jésus-Christ « en tant qu'il est prêtre éternellement « et même l'auteur et l'instituteur de la prêtrise[1], »

1. Le P. de Bérulle. *L'Esprit de l'Oratoire :* « L'étroite union à Jésus-Christ et à sa très-sainte Mère doit être l'âme de notre vie comme elle est l'âme de notre Congrégation. » (Lettre du P. Bourgoing, 1632.) Je regrette de ne pouvoir citer encore une très-belle lettre du P. de La Tour, du 25 déc. 1696.

et sa sainte mère, comme ayant eu, par sa glorieuse maternité, une part directe au sacerdoce de son Fils et à son double état de sacrificateur et de victime.

Avant même que la croyance générale de l'Église à l'Immaculée Conception eût été définie comme vérité de foi, entre tous les mystères honorés par les fidèles dans la vie de la glorieuse Vierge Marie, l'Oratoire avait voulu professer un culte spécial à l'égard de ce privilége singulier de la mère de Dieu. Le Saint Père en avait eu le premier la pensée[1]. Il l'a confirmée en ajoutant à l'ancien vocable d'Oratoire de Jésus celui de Marie Immaculée.

Unis ensemble par des règles communes, un même esprit, et un égal désir d'imiter le Verbe incarné, les prêtres de l'Oratoire trouvent dans leur association les moyens les plus propres à les rapprocher sans cesse de cet idéal de la sainteté sacerdotale. Là, par l'heureuse contagion de l'exemple, par les

1. Lorsque le R. P. Pététot, encore curé de Saint-Roch, alla à Rome, au mois de juin 1852, pour demander l'autorisation de relever l'Oratoire, S. S. le Pape Pie IX, en accordant sa bénédiction à cet essai, exprima le désir de le voir placé sous la protection de la Conception immaculée de la sainte Vierge. Du reste, nous nous approprions sans réserve les paroles suivantes dites par un de nos anciens Pères : « On nous a avertis, en entrant dans l'Oratoire, que nous ne séparions point dans notre culte, dans nos hommages et dans notre dévotion Jésus-Christ de la sainte Vierge. Nous y sommes obligés par fidélité et par reconnaissance.... puisque chaque maison de l'Oratoire appartient à Marie comme à Jésus, et que ceux qui, à la faveur de l'étoile, y sont

encouragements des égaux, par les conseils et les exhortations des supérieurs, chacun, malgré ses faiblesses et ses infirmités personnelles, est fort de la force de tous ses frères. Si tous sont fidèles à leur vocation; si tous pratiquent généreusement une libre obéissance à l'égard du petit nombre de règles données à la Communauté par la sagesse de ses fondateurs, ils seront pour l'Église, actuellement engagée dans de si grandes luttes, d'utiles auxiliaires et de vaillants soldats. Comme la phalange macédonienne formait de tous les côtés une invincible muraille de fer, et se faisait par sa cohésion et par sa masse un chemin au travers des rangs ennemis, cette légion de prêtres, de toutes parts munie du bouclier de la foi et du glaive de l'oraison[1], pourra résister à tous les chocs, et garder intact au milieu de ses rangs le dépôt sacré de la doctrine révélée.

L'esprit de cette congrégation étant tout sacerdotal, il en résulte qu'elle a une liaison nécessaire avec toute la hiérarchie de l'Église.

Si Jésus-Christ est l'instituteur du sacerdoce, le plus haut représentant de ce sacerdoce sur la terre,

venus pour adorer Jésus, y ont trouvé Marie avec lui » *intrantes domum invenerunt puerum cum Maria matre ejus.* (Le P. de la Mirande dans les actes de visite de N.-D. des Ardilliers, 1683.)

1. In omnibus sumentes scutum fidei,... et galeam salutis,... et gladium spiritus (quod est verbum Dei) per omnem orationem (Eph., VI, 16-18).

c'est le vicaire de Jésus-Christ, c'est le successeur de saint Pierre, c'est cet Évêque des Évêques qui, du Siége de Rome, est appelé à régir l'Église universelle.

En 1551, c'était dans la ville même à jamais consacrée par le martyre et la suprématie spirituelle du Prince des Apôtres que saint Philippe de Néri jetait les fondements de l'Oratoire. En 1611, quand le P. de Bérulle introduisait en France cette même Congrégation, il exposait dans un mémoire remis aux cardinaux Lancelotti et Milini comment, en vertu même de son esprit et de sa vocation, l'Oratoire de France devait avoir une adhérence particulière d'obéissance, de vénération et d'amour à l'égard du Saint-Siége[1].

Les mêmes pensées et le même zèle animaient le P. de Condren, ce prêtre si dévoué à l'Église, et nous avons dejà cité ce témoignage de son plus ancien historien : « Sur toutes choses, il avait des tendresses « pour le Saint-Siége, et ses sentiments touchant « l'avantage de ce faîte de l'Église étaient les plus « rares et les plus nobles qui aient jamais été pu- « bliés[2]. »

1. Hoc institutum... cujus scopus est non ut cujusque diæcesis clerus proprio duntaxat episcopo, sed quantum res patitur et, Deo adjuvante, operatur, universum Galliæ clerum Sanctæ Sedi tenacius jungat et uniat... Nos quam tentamus ac, Deo favente, speramus illam singularem et arctiorem totius cleri Galliæ a Sancta Sede Apostolica dependentiam. (Archives de l'Empire. Carton M. 230.) Une copie de cet important document a été remise par nous entre les mains de S. S. le Pap Pie IX.

2. P. Amelote, 2e p., ch. XXXII.

Heureuse la Congrégation de l'Oratoire, si elle était toujours demeurée fidèle à ces principes, formulés d'une manière si nette par son fondateur, aux origines mêmes de son œuvre! Nous n'avons pas dissimulé comment, dans la suite des temps, au contact des passions si violemment soulevées par les débats du Jansénisme, ces principes s'étaient altérés pour faire place à des vues plus étroites, où ne se retrouve plus la pensée originale. C'est à cette pensée primitive que l'Oratoire contemporain déclare hautement vouloir se rattacher.

Mais l'Oratoire ne fait pas de vœux et ne prétend à aucune exemption. Ordre purement sacerdotal, son privilége est de n'avoir point de priviléges; et, son esprit étant simplement celui de l'Église, après avoir placé sous la sanction du Saint-Siége son gouvernement intérieur et le maintien de ses constitutions, il regarde comme essentiel à son état et il fait profession de dépendre en tout des Évêques, pour l'exercice de ses fonctions et pour l'application de ses membres aux travaux du saint ministère[1].

Les Évêques ont été établis d'institution divine

1. Constans igitur et liberalis adest hujus Congregationis sacerdotum cum Episcopis unio.... unam fere cum episcopo familiam componentes... ut hujus Congregationis corpus immediate Sanctæ Sedi Apostolicæ subjiciatur, et unaquæque particularis congregatio circa functiones ecclesiasticas speciali obedientia episcopis astringatur. (Mémoire précité.)

pour régir l'Église de Dieu[1], en union avec l'Évêque des Évêques. A eux, avec la coopération du clergé du second ordre, de nourrir de vérité et de justice les troupeaux particuliers confiés à leurs soins. Juges de la doctrine dans leur union avec le Pape et avec tout le corps épiscopal, ils ont, dans l'étendue de leurs diocèses respectifs, le pouvoir principal de lier et de délier, de rompre aux peuples le pain de la parole, d'administrer les sacrements qui rendent et augmentent la vie de la grâce. Par conséquent, travailler en dehors de la mission légitime donnée par l'Évêque, ce n'est pas être pasteur, mais mercenaire.

Comment l'Oratoire « qui n'a d'autres règles que « les canons de l'Église, et d'autres vœux solennels « que ceux du sacerdoce (Bossuet), » ne compterait-il pas au nombre de ses obligations les plus sacrées sa dépendance vis-à-vis du corps épiscopal ?

Il se compose de prêtres. Or, au jour de son ordination, le prêtre s'engage solennellement à obéir à son Évêque, et non-seulement à lui obéir, mais à le respecter[2].

« Quiconque, dit Bossuet, aime l'Église, doit aimer « l'unité ; et quiconque aime l'unité, doit avoir une « adhérence immuable à tout l'ordre épiscopal, dans « lequel et par lequel le mystère de l'unité se con-

1. Act. Apost. xx, 28.

2. Promittisne mihi obedientiam et reverentiam ? — Promitto. (Pontif. Rom.)

« somme. Je dis à tout l'ordre épiscopal : au Pape, « chef de cet ordre et de l'Église universelle ; aux « Évêques, chefs des pasteurs des églises particu- « lières. Tel est l'esprit de l'Église ; tel est principale- « ment le devoir des prêtres, qui sont établis de Dieu « pour être coopérateurs de l'épiscopat. Le cardinal « de Bérulle, plein de l'esprit de l'Église et du sacer- « doce, n'a formé sa Congrégation que dans la vue « de ce dessein[1]. »

Cette profession d'obéissance et de dévoûment à l'égard de l'Épiscopat, dans un temps où « l'autorité « des Évêques est plus que jamais nécessaire pour « assurer l'unité et l'intégrité de la doctrine catho- « lique[2], » a pour conséquence directe de faire de tous les prêtres de l'Oratoire les auxiliaires du clergé paroissial. « Nous devons l'assistance, est-il dit dans « nos anciens directoires, aux curés, prêtres et géné- « ralement à tout l'état ecclésiastique. — Qu'on s'offre

1. Bossuet. Or. fun. du P. Bourgoing, 2e point. Voici ce qui est dit à cet égard dans le Mémoire latin que nous avons déjà cité : « Episcopis in confessionibus audiendis, verbi divini prædicationibus, exhortationibus domesticis et familiaribus, rudioribus catechizandis et aliis hujus generis functionibus semper præsto erunt; et id, non solum in domibus Congregrationis, sed quocumque ab iis mittentur. (Mémoire remis par le P. de Bérulle aux cardinaux Lancelotti et Milini. Archives de l'Emp. M. 230.)

2. Hisce asperrimis temporibus, quibus sacrorum Antistitum auctoritas, si unquam alias, ad unitatem et integritatem catholicæ doctrinæ custodiendam, vel maxime est necessaria. (Pie IX, Bref du 21 décembre 1863.)

« aux Évêques, curés et prêtres, est-il dit encore « ailleurs; qu'on témoigne publiquement que c'est « notre vocation, et qu'on tâche, aux occasions, à en « faire usage. » Et ces règles de conduite sont résumées dans cette belle parole, que le nouvel Oratoire est fier d'emprunter à l'ancien, et où se trouve admirablement exprimé l'esprit de la Congrégation : « *Avoir « un esprit universel de l'Église et non limité*[1]. »

Quelle est grande aux regards de la foi, quoique peut-être elle soit bien cachée aux yeux des hommes, la mission des pasteurs des âmes! Mais aussi, comme leur responsabilité est redoutable! Que de difficultés de toute sorte entravent souvent leur ministère! Comme ils ont besoin d'être aidés et soutenus, pour ne pas se décourager dans l'isolement où ils se trouvent, et en présence des obstacles contre lesquels ils ont à lutter sans cesse! Comment donc une Congrégation de prêtres, véritablement animés de l'esprit de Jésus-Christ, ne se ferait-elle pas une obligation sacrée d'alléger le fardeau de ces vaillants ouvriers, et de les aider à recueillir, dans le champ du père de famille, de plus abondantes moissons? Or, c'est là ce que la constitution de l'Oratoire lui permet admirablement de faire. L'état de cette Congrégation est tout sacerdotal; ses membres, comme les prêtres du clergé paroissial, sont soumis en tout à la juridiction

1. Arch. de l'Emp., M. 225.

des Évêques; ils peuvent être appliqués à tous les genres de ministère : ici, dans les petits séminaires, préparer de loin les jeunes gens à l'état clérical; là, dans les grands séminaires, former plus immédiatement les futurs ministres des autels; plus tard, retrouver leurs anciens élèves, soit comme curés, si des paroisses sont confiées à la Congrégation par les Évêques, soit comme prédicateurs de retraites ecclésiastiques; les maisons de l'Oratoire sont toujours ouvertes aux prêtres qui veulent, par quelques jours de recueillement et de solitude, y retremper leurs forces; en un mot, le prêtre de l'Oratoire est en contact continuel avec ses confrères du clergé paroissial; il aide ceux d'entre eux, à qui Dieu en donne le goût et l'inspiration, à vivre autant que possible d'une vie commune, en proposant à leur bonne volonté des exercices spirituels, des prières, des lectures, des conférences, qui sont autant de remèdes efficaces à cet isolement fatal où s'épuisent et s'usent trop souvent les volontés les plus énergiques. Et les Évêques n'ont point à craindre que cette action s'exerce au détriment de leur autorité, puisque, encore une fois, un des devoirs les plus essentiels de la Congrégation est l'obéissance aux Evêques, et qu'en cherchant à ranimer perpétuellement dans le cœur de tous les prêtres le zèle de la perfection sacerdotale, on rend assurément aux Évêques et à l'Église tout entière le plus éminent des services.

L'esprit d'une congrégation en détermine toujours les règles, et celles-ci ont uniquement pour but de rendre les membres de la communauté capables de répondre dignement à leur vocation. On a vu comment les fondateurs de l'Oratoire, et après eux, les assemblées triennales, investies par le Saint-Siége du pouvoir législatif, avaient toujours ramené le détail des constitutions et des règlements aux principes essentiels de la vie sacerdotale. L'Oratoire restauré au XIXe siècle ne s'est pas borné à reprendre le nom et l'esprit général de l'ancienne Congrégation du P. de Bérulle. A part quelques modifications commandées par le changement des temps, il a remis en vigueur, pour lui obéir, cette ancienne constitution[1] où se trouvent si bien associées, comme le disait naguère un grand évêque « le développement spontané de l'in-« telligence avec le respect des droits de l'autorité, la « discipline avec un certain abandon, et le devoir « avec le plaisir de le pratiquer sans ostentation « comme sans contrainte[2].

1. Le lecteur n'aura donc qu'à se reporter aux chapitres VI, VII, VIII et IX de la 1re partie pour connaître nos constitutions et nos règles.

2. Mgr Pavy, évêque d'Alger, parlant de l'ancien Oratoire dans un discours prononcé à la distribution des prix du collége de Juilly, le 3 août 1847. Ce prélat ajoutait, semblant ainsi prophétiser une résurrection qui était encore le secret de Dieu : « Volontiers, Messieurs, et malgré la différence des temps, je graverais sur le frontispice du nouveau Juilly la forte et libre devise que répétaient avec orgueil les vétérans de l'ancien : « Entre qui peut, sort qui veut. » Ceux qui vous

Mais, sans revenir sur le mécanisme déjà exposé de ces constitutions et de ces règles, nous ne saurions trop insister sur le principe fondamental auquel se rapportent tous les détails de la vie oratorienne. Oui, si comme l'a dit le P. de Bérulle, et comme on n'en saurait douter, l'oraison est « un des principaux, plus « ordinaires et plus familiers exercices d'un prêtre; » si c'est de l'oraison que l'ancienne Congrégation se faisait gloire de tirer à la fois son nom et son esprit, on comprend combien cette partie de nos traditions doit nous être chère entre toutes les autres. Aussi, tant que le nouvel Oratoire sera fidèle à sa vocation, qui est de tout faire pour honorer et pour imiter le sacerdoce de Jésus-Christ, l'oraison y sera considérée comme la vie même de toutes les œuvres.

Assurément, c'est le devoir de tout chrétien de prier, et, suivant la parole du Sauveur, de prier sans relâche[1]. C'est encore plus étroitement le devoir du prêtre, médiateur obligé entre Dieu et les hommes, et voué par état à la fonction sublime de recomman-

devancèrent, Messieurs, couverts maintenant de palmes plus glorieuses encore que celles dont nous sommes aujourd'hui les distributeurs, ne reviennent-ils pas à certains jours saluer ces murs sacrés, redemander de frais souvenirs à ces ombrages séculaires, et rêver (*ce ne sera pas toujours un rêve*) la restauration, sur une base profondément catholique, de ce puissant Oratoire dont quelques jours orageux et quelques noms trop justement suspects ne sauraient faire oublier ni les longs services acceptés par l'Église, ni la vieille gloire immortalisée par Bossuet. »

1. Luc., XVIII, 1.

der sans cesse au Tout-Puissant les besoins de ses frères. Mais, si l'oratorien a l'intelligence du nom qu'il porte et de la mission à laquelle il est appelé, l'oraison sera l'âme de ses travaux, la trame de ses divers exercices, le point d'appui constant de tous ses efforts, son rafraîchissement au milieu des ardeurs de la lutte, son repos après la fatigue, les tribulations et les épreuves de l'apostolat. Envisagé dans les lumières de la foi, cet exercice prendra même de plus grandes proportions. L'oraison ne sera pas seulement le glaive de ceux qui combattent, l'éloquence de ceux qui prêchent, la sagesse et la profondeur de ceux qui écrivent ; elle sera tout cela à la fois, et plus encore, pour ceux qui ne pourraient ni écrire, ni prêcher, ni enseigner, ni combattre. Les infirmités du corps ont-elles trahi votre courage, et avez-vous dû laisser à vos frères l'honneur et la joie de s'épuiser en travaux pour l'amour de Jésus-Christ? Consolez-vous de n'être plus le compagnon de leurs luttes : si vous savez prier; si, du fond de votre silence et de votre inaction apparente, vous êtes toujours, à l'exemple du divin modèle de votre sacerdoce, intercédant pour les innombrables besoins de l'Église et des âmes[1] ; si, à défaut de vos œuvres, vous offrez à Dieu vos souffrances et l'humiliation de votre vie cachée ; en un mot, si vous êtes un homme de prière, vous avez votre

1. Semper vivens ad interpellandum pro nobis (Heb., VII, 25).

place dans la Congrégation qui fait de l'oraison le plus essentiel de ses devoirs, le plus précieux de ses priviléges, et comme la substance de sa vie. A ce titre, vous pouvez encore être un des membres les plus utiles de l'Oratoire. Par vous, il gardera fidèlement son esprit; par vous, il demeurera inviolablement attaché à ses règles; par vous, il rappellera au monde, si oublieux de cette vérité capitale, que la prière est la plus grande puissance laissée à notre faiblesse, et, entre les mains de l'homme de foi, l'arme invincible qui remporte ici-bas les éclatantes victoires de la vérité et de la justice sur le mensonge et sur le mal.

Par une conséquence directe des principes précédemment exposés, et pour demeurer fidèles, suivant les termes du décret de 1864, aux exemples des fondateurs de l'Oratoire, il n'est pas d'œuvre sacerdotale qui ne puisse être une œuvre oratorienne. C'est ainsi que l'Oratoire, par la féconde simplicité de son institution, se trouvera être en même temps, suivant la parole si juste du P. Amelote, «toutes sortes de communautés. » Sous la direction du Saint-Siége et des évêques, il devra faire face à toutes les nécessités de l'Église, avoir des soldats pour toutes ses causes, des armes pour tous ses combats, des ouvriers pour toutes ses entreprises, des apôtres et des missionnaires pour toutes ses conquêtes. Grâce à ce caractère si compré-

hensible de sa vocation, l'Oratoire pourra ouvrir ses rangs à toutes les aptitudes particulières : à une seule condition toutefois, c'est qu'à travers la multiplicité des œuvres et des ministères, chaque membre de la communauté aura toujours en vue de tendre sans relâche à la perfection du sacerdoce[1].

Cependant, au nombre des services que l'Église a le droit d'attendre de ses prêtres, il en est dont la pensée a principalement déterminé la restauration de l'Oratoire. Il convient donc d'en parler plus explicitement pour mieux indiquer notre but, en faisant remarquer toutefois que, si, en vue des nécessités pressantes de notre temps, nous avons cru devoir faire un choix et avoir des préférences, ces préférences ne sont point absolues; que ce choix n'a rien d'exclusif; et que l'Oratoire n'en demeurera pas moins prêt à toute œuvre sacerdotale, quelle qu'elle soit, quand la confiance et l'appel des évêques la lui auront désignée.

Après avoir donné ces explications nécessaires, nous essayerons de dire quelles sont les œuvres auxquelles l'Oratoire de Jésus et de Marie Immaculée se propose plus particulièrement d'appliquer le zèle de ses membres.

1. Quorum principale ac præcipuum sit perfectioni status sacerdotalis totaliter incumbere, singulasque actiones ordini sacerdotali proprie et essentialiter convenientes amplecti. (Bulle de Paul V, 10 mai 1613.)

CHAPITRE IV

L'éducation ecclésiastique.

Lorsque l'Oratoire fut établi en France, au commencement du XVIIe siècle, la situation du clergé était déplorable. Un demi-siècle de guerres civiles et religieuses avait rompu les liens essentiels de la discipline[1]; le recrutement du sacerdoce s'opérait la plupart du temps sans aucune garantie de science ou de piété; les Évêques les plus pieux et les mieux intentionnés, mal secondés par d'indignes coopérateurs, voyaient avec douleur les plus tristes scandales affliger leurs diocèses, autoriser les calomnies du protestantisme,

1. Quum clericorum major pars.... otiosi et inutiles remaneant.... episcopi non solum non adjuti, sed a plurimorum clericorum malitia oppugnati vivant.... (Mémoire adressé par le P. de Bérulle aux cardinaux Milini et Lancellotti). Voir sur ce point les lamentables détails donnés par Abelly, dans *la Vie de saint Vincent de Paul*, L. I, ch. 23e. « Le dessein qu'on a eu dans l'établissement de l'Oratoire a été de relever la prêtrise et l'ordre ecclésiastique de l'étrange mépris où la dépravation des mœurs et l'ignorance des ministres sacrés l'avait réduit. » (*Exposé de l'état de la Congrégation de l'Oratoire.* Cahier manuscrit in-12. Archives de l'Empire M. M., 628.)

et causer la perte des âmes. Les conciles provinciaux tenus à la fin du XVIe siècle avaient essayé de remédier à ces abus; mais la plus essentielle des réformes demeurait encore à faire. Il fallait pourvoir par un système sérieux d'éducation à la rénovation des ministres du sanctuaire. Ce point si grave n'avait pas échappé à la sollicitude des Pères du Concile de Trente. Ils avaient, dans leur vingt-troisième session, cherché les remèdes à la plaie douloureuse dont l'Église était affligée, et c'est dans cette session qu'ils posèrent le principe de l'institution des Séminaires. Il y avait là le germe d'une de ces grandes et pacifiques révolutions destinées à suffire au progrès de plusieurs siècles : c'était la véritable réforme instamment réclamée par les besoins du temps, et dont les révoltes de l'hérésie n'avaient été qu'une parodie criminelle et stérile.

Le Concile de Trente avait du premier coup résolu la question dans toute son étendue. Jusqu'alors, on n'exigeait guères d'autre préparation aux saints ordres que l'étude de la théologie et une retraite de quelques jours. Mais un système suivi d'éducation, propre à former les jeunes clercs à l'esprit ecclésiastique et aux vertus fondamentales de leur état, et cela, non pas seulement pendant quelques jours, mais pendant des années : voilà ce dont le Concile de Trente eut la pensée de doter l'Église, en la ramenant par là aux meilleures traditions de son passé. Bossuet le disait plus

tard dans son grave et magnifique langage. « La pré-
« paration pour le sacerdoce n'est pas, comme plu-
« sieurs pensent, une application de quelques jours,
« mais une étude de toute la vie. Ce n'est pas un sou-
« dain effort de l'esprit pour se retirer du vice; mais
« une longue habitude de s'en abstenir; ce n'est pas
« une dévotion fervente seulement par sa nouveauté;
« mais affermie et enracinée par un grand usage[1]. »

Les Séminaires, ou établissements destinés à recevoir dès l'âge de douze ans les jeunes gens que leur piété et leurs bonnes dispositions feraient estimer propres au service des autels, telle fut l'institution au moyen de laquelle le Concile de Trente voulut assurer à l'Église un sacerdoce vigoureux, pur, savant, et tout plein de l'esprit de Dieu.

Chaque diocèse devait être pourvu d'un établissement de ce genre, placé sous la surveillance spéciale de l'Évêque[2]. On recommandait d'y faire entrer surtout les enfants pauvres distingués par leur aptitude à la vie ecclésiastique et à la science sacrée, mais sans exclure les enfants riches[3]. L'Église avait trop long-

1. Oraison funèbre du P. Bourgoing, 1re P.

2. Sancta Synodus statuit ut singulæ cathedrales Ecclesiæ.... certum puerorum numerum in collegio ad hoc prope Ecclesias.... ab Episcopo eligendo, alere ac religiose educare et ecclesiasticis disciplinis instituere teneantur.... In hoc vero collegio recipiantur qui ad minimum duodecim annos nati sint... et quorum indoles et voluntas spem afferat eos ecclesiasticis ministeriis perpetuo inservituros. (Conc. Trid. Sess. 23a.)

3. Pauperum autem filios præcipue eligi vult, nec tamen ditiorum

temps souffert de la superbe indolence et des mœurs équivoques de ces cadets de grande famille, jetés par des calculs tout mondains dans le saint ministère, pour y chercher uniquement les délices et les honneurs, sans souci des devoirs de leur état et du salut des âmes. D'ailleurs les pauvres ont toujours été la portion privilégiée du troupeau de Jésus-Christ : dans leurs rangs, l'Église espérait trouver des caractères énergiques, préparés par les privations à une vie pénitente et aux fonctions les plus dures du ministère pastoral.

Voilà ce que l'Eglise faisait à l'aurore de ces temps nouveaux où elle avait tant d'intérêt à se retremper au plus profond de ses origines, et à se rappeler que les premiers missionnaires de son Evangile n'avaient pas été des fils de princes et des hommes de naissance, mais les obscurs bateliers du lac de Génésareth. Mais elle n'était ni moins sage, ni moins soucieuse des intérêts du royaume de Dieu lorsque, en manifestant sa prédilection pour les pauvres, elle se gardait bien de rebuter les nobles et les riches. C'était un grand malheur sans doute de voir le sanctuaire encombré de sujets ambitieux et indignes qui cherchaient à se dédommager par les dignités ecclésiastiques de ces honneurs du monde dont on faisait la part exclusive

excludit, modo suo sumptu alantur, et studium præ se ferant Deo et Ecclesiæ inserviendi (Ib. ib.).

de leurs aînés. Mais c'est un autre malheur, lorsque le service des autels est fui et comme méprisé par ceux qui joignent à des noms illustres l'avantage d'une grande éducation; lorsque les classes élevées refusent de payer au sanctuaire leur tribut de désintéressement et d'humilité; lorsque les lévites se recrutent *exclusivement* parmi ceux qui dans la société civile n'auraient pu prétendre qu'à la dernière place.

Revêtus de la soutane, et déjà séparés par la tonsure de la jeunesse séculière, ces enfants devaient être formés à la grammaire, au chant, aux belles lettres, à l'étude des livres saints et des discours des Pères, à l'administration des sacrements et à toutes les cérémonies de l'Eglise[1]. Chacun de ces établissements était vraiment une pépinière, ou suivant le mot qui a prévalu et qui demeurera désormais consacré, un *séminaire* des ministres de Dieu[2].

Ce devait être la tâche de chaque Eglise particulière de faire sortir de ce germe si fécond tout ce qui s'y

1. Ut vero in eadem disciplina commodius instituantur, tonsura statim atque habitu clericali semper utentur; grammatices, cantus, computi ecclesiastici, aliarumque bonarum artium disciplinam discent; sacram Scripturam, libros ecclesiasticos, homilias Sanctorum atque sacramentorum tradendorum, maxime quæ ad confessiones audiendas videbuntur opportuna, et rituum ac cæremoniarum formas ediscent. (Conc. Trid. Sess. 23ª.)

2. Ita ut hoc collegium Dei ministrorum perpetuum *seminarium* sit. (Conc. Trid. Sess. 25ª.)

trouvait renfermé [1]. Il y fallut de longues années, car l'œuvre de l'éducation du clergé étant alors tout entière à faire, il était impossible aux Evêques de réaliser immédiatement et dans toute leur étendue les vues si hautes et si saintes du Concile.

Pendant longtemps les nécessités urgentes du service paroissial dans chaque diocèse empêchèrent les Evêques de fonder ces établissements. Ils étaient comme enfermés dans un cercle vicieux dont un coup de Providence pouvait seul les faire sortir. D'une part on ne devait pas espérer d'avoir de bons prêtres tant que les séminaires ne seraient pas fondés; et de l'autre, comment confier l'éducation première des futurs ministres du sanctuaire à des prêtres dont souvent la science était nulle, et les mœurs aussi suspectes que la piété [2]? Ne semblait-il pas qu'une congrégation pût seule mener à bonne fin une œuvre si nécessaire, en inspirant à un certain nombre d'hommes dévorés du zèle de la maison de Dieu assez d'abnégation pour s'y consacrer tout entiers?

Que l'Oratoire, par l'esprit même de son institu-

1. Voir les décrets des conciles provinciaux de Rouen 1581, de Bordeaux 1582, de Reims et de Tours 1583, de Bordeaux 1584, d'Aix 1585, de Toulouse 1590 et les résolutions de l'assemblée du clergé de France tenue à Meaux en 1579.

2. « Depuis quatre-vingts ans que le Concile de Trente avait ordonné l'érection des séminaires, on n'avait point encore vu en France les fruits d'une institution si ardemment désirée, malgré les nombreuses ordonnances rendues sur ce sujet par divers conciles (Vie de M. Olier, I, 361).

tion eût mission particulière pour aider à la réalisation de cette grande pensée, cela ne fait point de doute. L'opposition marquée du P. de Bérulle à la direction des colléges proprement dits[1]; les vœux ardents du P. de Condren pour l'établissement des séminaires en France; les tentatives faites sous le généralat du P. Bourgoing pour décider les évêques à confier à l'Oratoire la formation des sujets de leurs diocèses[2]; les recommandations plus d'une fois renouvelées à cet égard par les assemblées générales : tout montre combien, au sein de l'Oratoire naissant, on s'était préoccupé de cette grave question de l'éducation du clergé.

J'ai dit plus haut, et je n'ai point à répéter, comment, malgré tant de circonstances favorables et le rapide développement de l'institut du P. de Bérulle, les secrets desseins de la Providence réservaient à la compagnie de Saint-Sulpice et à la con-

1. Il les avait formellement exclus dans le mémoire latin adressé aux cardinaux Milini et Lancelotti « *his exceptis* (*functionibus*) *quæ litterarum instructioni adhærent.* »

2. *Illustrissimis et reverendissimis D. D. Archiepiscopis et Episcopis exemplar seminarii sive institutionis ecelesiasticæ sub ipsorum auctoritate et directione Congregationis Oratorii Jesu Christi D. N.* Lutetiæ Parisiorum 1643. Tel est le titre d'un programme latin rédigé en 1643 et envoyé aux évêques de France relativement à la tenue des séminaires diocésains. (Arch. de l'Empire M. M., 628, fol. 41.) « Sa compagnie, dit Bossuet en parlant du P. Bourgoing, lui doit le dessein d'avoir des institutions ecclésiastiques pour y former de saints prêtres.» (Oraison funèbre, 2e P.)

grégation de Saint-Vincent de Paul l'honneur insigne de travailler directement à cette grande réforme [1].

Cependant l'œuvre des séminaires était trop vaste en elle-même pour que les deux congrégations y pussent suffire. Même après l'établissement des prêtres de la mission par Saint-Vincent de Paul et de la Compagnie de Saint-Sulpice par M. Olier, une partie, et non la moins importante, des vœux exprimés par le Concile de Trente dut attendre longtemps encore une réalisation. Il y avait de grands séminaires pour préparer immédiatement les jeunes ecclésiastiques à la réception des saints ordres : il n'y avait pas de petits séminaires pour garantir des périls si nettement signalés par les Pères du Concile les enfants qui manifestaient déjà une vocation [2], et pour leur faire faire les études préparatoires à la théologie.

Ce que le XVIIe siècle n'avait pas fait, on ne pouvait guères l'attendre du XVIIIe. Les parlements n'avaient jamais laissé publier par l'Épiscopat français tous les canons disciplinaires du concile de Trente. En outre, les querelles du jansénisme, en divisant l'Église, empêchaient les évêques d'entreprendre une œuvre si labo-

1. Voir plus haut, 1re P., ch. XI.

2. Quum adolescentium ætas, nisi recte instituatur, prona sit ad mundi voluptates sequendas; et nisi a teneris annis ad pietatem et religionem informetur, antequam vitiorum habitus totos homines possident, nunquam perfecte ac sine maximo ac singulari propemodum Dei omnipotentis auxilio in disciplina ecclesiastica perseveret, sancta Synodus statuit, etc. (Conc. Trid. Sess. 23^a.)

rieuse, si difficile, pour laquelle il eût été si nécessaire d'avoir le concours de toutes les bonnes volontés.

Sur ces entrefaites, la révolution éclata, détruisit toutes les anciennes fondations ecclésiastiques, et, par la confiscation en masse des biens du clergé, rendit pour longtemps impossible, même après la restauration du culte, la fondation des petits séminaires.

Ce fut donc au milieu des plus grandes difficultés et sans ressources régulières, qu'après avoir pourvu aux besoins les plus impérieux de leurs églises désolées, les évêques de France purent essayer d'assurer par l'établissement des petits séminaires le recrutement de leur clergé. Quels obstacles leur suscitèrent pendant longtemps les mesquines jalousies du pouvoir, l'indifférence du public, l'irrégularité et l'insuffisance des revenus diocésains, on le devine assez ; et on ne saurait trop admirer la fermeté et la persévérance que durent déployer ces zélés pasteurs dans des circonstances si défavorables, pour ne pas renoncer à une œuvre dont l'Église attendait en vain l'accomplissement depuis plus de deux siècles et demi.

Cependant des encouragements puissants et des appuis inattendus leur venaient parfois en aide.

Il faut, disait le grave Portalis, que la jeunesse destinée à la cléricature soit nourrie dès l'âge le plus tendre à l'ombre du sanctuaire, qu'elle y croisse dans la

piété, qu'elle soit disposée par la prière et de religieuses habitudes à cette vie de sacrifice et d'abnégation qui doit être la sienne; qu'elle soit enseignée par les pieux exemples autant que par les leçons des maîtres.

Pour cela, il faut des écoles spéciales, toutes spéciales, tout ecclésiastiques.

Ces écoles, ce sont les petits séminaires; les petits séminaires qui sont la condition nécessaire de l'existence des grands séminaires, comme les grands séminaires sont la condition nécessaire de l'existence du sacerdoce; les petits séminaires qui sont la pépinière des élèves destinés à recruter les grands séminaires d'où sortent les prêtres.

Plus tard, à un moment où l'Église n'était guères en faveur, et où les adversaires du gouvernement ne se trouvaient d'accord avec lui que pour la traverser dans ses meilleurs desseins, la haute impartialité de plusieurs hommes d'État mettait hardiment de côté toutes les divergences de religion et de parti pour se prononcer avec force en faveur des petits séminaires catholiques.

Si l'établissement des écoles secondaires ecclésiastiques préparatoires, disait M. Guizot, est reconnu nécessaire au recrutement du clergé, à la propagation des croyances et de l'influence religieuses, je dis que ces écoles, quand bien même elles auraient été à d'autres époques une institution peu nécessaire, seraient aujourd'hui d'une nécessité pressante ; qu'il y a là une institution que non-seulement il faut laisser naître d'elle-même, mais à laquelle les sociétés et les pouvoirs publics doivent prêter leur oui. Je maintiens donc en principe comme bonne, utile,

nécessaire à la société actuelle et d'une très-heureuse influence, l'existence des écoles secondaires ecclésiastiques[1].

Les exhortations et les encouragements du chef suprême de l'Église ne pouvaient pas manquer aux évêques dans une entreprise dont le succès importait si fort au bien des âmes. Au milieu même des épreuves de son exil, et quand son cœur magnanime était abreuvé d'amertume par l'ingratitude des hommes, Pie IX se préoccupait de cette grave question. Son regard, surnaturellement éclairé, apercevait sans doute plus d'un rapport intime entre l'état du clergé et les agitations tumultueuses des esprits : donner à l'Église des prêtres selon le cœur de Jésus-Christ, n'était-ce pas le moyen le plus efficace de tarir la source des passions révolutionnaires, de faire rentrer l'ordre dans le monde, et le monde dans la paix? « Vénérables Frères, disait le Souverain Pontife, dans son Encyclique du 8 décembre 1849, adressée à tous les évêques du monde catholique, « Nous vous recommandons par-dessus tout l'instruction et l'éducation des

1. Cité dans l'*Ami de la Religion*, t. CXLIII, p. 313 et suiv. A ces témoignages si explicites, il faut encore joindre ceux de M. Saint-Marc Girardin et de M. Thiers. Le premier disait, en 1837, « l'État même ne peut se passer de ces écoles ; car il ne peut pas se passer de prêtres, et il est reconnu que pour former des prêtres, il faut des écoles particulières. Ces écoles sont donc une des nécessités de la société. » Et M. Thiers, en 1844 : « On comprend que pour une fonction aussi spéciale dans la société que celle du sacerdoce, on accorde une éducation spéciale. C'est dans ce but que les petits séminaires ont été institués. » (*Ib. ib.*)

« jeunes clercs ; car il n'y a presque pas d'autre « moyen de préparer à l'Église de dignes ministres « qu'en les choisissant parmi ceux dont la jeunesse et « la première enfance elle-même auront été soigneu- « sement préparées aux devoirs sacrés du sacerdoce[1]. « Qu'ils soient initiés sous vos yeux à l'étude des let- « tres, à la pratique des fortes et saintes disciplines. « Augmentez, s'il le faut, le nombre de ces institutions « pieuses ; placez-y des maîtres et des directeurs « excellents et capables ; et que là, comme de jeunes « plantes croissant dans l'enceinte des tabernacles du « Seigneur, ces jeunes clercs soient constamment « formés à l'innocence des mœurs, à la religion, à la « modestie et à l'esprit ecclésiastique[2]. »

Quatre ans après, l'Évêque des évêques, tournant les yeux vers cette partie de son troupeau qui lui a donné si souvent tant de consolations mêlées de tant d'angoisses, adressait une encyclique spéciale aux archevêques et évêques de France. Il les félicitait de leur zèle pour l'établissement des petits séminaires, et les encourageait de nouveau à former à toutes les

1. Commendatam in primis volumus Fraternitatibus vestris instructionem et educationem minorum clericorum, quandoquidem idonei Ecclesiæ ministri vix aliter haberi possunt quam ex illis qui ab adolescentia et prima ipsa ætate ad sacra eadem officia rite informati fuerint.

2. Atque inibi, tanquam novellæ plantationes succrescentes in circuitu tabernaculi Domini, ad vitæ innocentiam, religionem, modestiam et ecclesiasticum spiritum conformentur. (Litt. Encycl. S. S. D. D. Pie IX, Gaet, 8 dec. 1849.)

vertus ecclésiastiques et particulièrement à l'*humilité sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu*, les jeunes clercs élevés dans ces maisons[1].

Il faut citer quelques fragments de cet acte si important de l'autorité pontificale. Ils révèlent bien les sollicitudes d'un grand Pape pour un des intérêts les plus pressants de l'Église.

« Ces jeunes clercs seront formés aux lettres « humaines et aux sciences, particulièrement aux « sciences sacrées. On les rendra capables de parler « et d'écrire avec élégance[2]. Ils étudieront l'art de « l'éloquence dans les ouvrages les plus achevés des « Saints Pères, et dans les plus illustres auteurs « païens préalablement expurgés de toute tâche[3]. On « les appliquera surtout à une connaissance exacte « et solide des sciences théologiques, de l'histoire « de l'Église et du droit canon, en se servant pour « cette dernière science des auteurs approuvés par « le Siége Apostolique. De la sorte, cet illustre « clergé de France qui a donné à l'Église tant d'hom- « mes recommandables par leur génie, leur piété, « leur science, leur esprit ecclésiastique et un filial

1. Pergite, ut facitis, nihil unquam intentatum relinquere ut adolescentes clerici in vestris seminariis ad omnem virtutem, pietatem et ecclesiasticum spiritum mature fingantur, *ut in humilitate crescant, sine qua nunquam possumus placere Deo.* (Litt. Encycl. ad Arch. et Episc. Galliæ, 21 mart. 1853.)

2. Ut non solum germanam dicendi scribendique elegantiam.

3. Tum ex clarissimis ethnicis scriptoribus ab omni labe purgatis.

trouvait renfermé [1]. Il y fallut de longues années, car l'œuvre de l'éducation du clergé étant alors tout entière à faire, il était impossible aux Evêques de réaliser immédiatement et dans toute leur étendue les vues si hautes et si saintes du Concile.

Pendant longtemps les nécessités urgentes du service paroissial dans chaque diocèse empêchèrent les Evêques de fonder ces établissements. Ils étaient comme enfermés dans un cercle vicieux dont un coup de Providence pouvait seul les faire sortir. D'une part on ne devait pas espérer d'avoir de bons prêtres tant que les séminaires ne seraient pas fondés ; et de l'autre, comment confier l'éducation première des futurs ministres du sanctuaire à des prêtres dont souvent la science était nulle, et les mœurs aussi suspectes que la piété [2] ? Ne semblait-il pas qu'une congrégation pût seule mener à bonne fin une œuvre si nécessaire, en inspirant à un certain nombre d'hommes dévorés du zèle de la maison de Dieu assez d'abnégation pour s'y consacrer tout entiers ?

Que l'Oratoire, par l'esprit même de son institu-

1. Voir les décrets des conciles provinciaux de Rouen 1581, de Bordeaux 1582, de Reims et de Tours 1583, de Bordeaux 1584, d'Aix 1585, de Toulouse 1590 et les résolutions de l'assemblée du clergé de France tenue à Meaux en 1579.

2. « Depuis quatre-vingts ans que le Concile de Trente avait ordonné l'érection des séminaires, on n'avait point encore vu en France les fruits d'une institution si ardemment désirée, malgré les nombreuses ordonnances rendues sur ce sujet par divers conciles (Vie de M. Olier, I, 361).

tion eût mission particulière pour aider à la réalisation de cette grande pensée, cela ne fait point de doute. L'opposition marquée du P. de Bérulle à la direction des colléges proprement dits[1]; les vœux ardents du P. de Condren pour l'établissement des séminaires en France; les tentatives faites sous le généralat du P. Bourgoing pour décider les évêques à confier à l'Oratoire la formation des sujets de leurs diocèses[2]; les recommandations plus d'une fois renouvelées à cet égard par les assemblées générales : tout montre combien, au sein de l'Oratoire naissant, on s'était préoccupé de cette grave question de l'éducation du clergé.

J'ai dit plus haut, et je n'ai point à répéter, comment, malgré tant de circonstances favorables et le rapide développement de l'institut du P. de Bérulle, les secrets desseins de la Providence réservaient à la compagnie de Saint-Sulpice et à la con-

1. Il les avait formellement exclus dans le mémoire latin adressé aux cardinaux Milini et Lancelotti « *his exceptis (functionibus) quæ litterarum instructioni adhærent.* »

2. *Illustrissimis et reverendissimis D. D. Archiepiscopis et Episcopis exemplar seminarii sive institutionis ecclesiasticæ sub ipsorum auctoritate et directione Congregationis Oratorii Jesu Christi D. N.* Lutetiæ Parisiorum 1643. Tel est le titre d'un programme latin rédigé en 1643 et envoyé aux évêques de France relativement à la tenue des séminaires diocésains. (Arch. de l'Empire M. M., 628, fol. 41.) « Sa compagnie, dit Bossuet en parlant du P. Bourgoing, lui doit le dessein d'avoir des institutions ecclésiastiques pour y former de saints prêtres. » (Oraison funèbre, 2e P.)

grégation de Saint-Vincent de Paul l'honneur insigne de travailler directement à cette grande réforme [1].

Cependant l'œuvre des séminaires était trop vaste en elle-même pour que les deux congrégations y pussent suffire. Même après l'établissement des prêtres de la mission par Saint-Vincent de Paul et de la Compagnie de Saint-Sulpice par M. Olier, une partie, et non la moins importante, des vœux exprimés par le Concile de Trente dut attendre longtemps encore une réalisation. Il y avait de grands séminaires pour préparer immédiatement les jeunes ecclésiastiques à la réception des saints ordres : il n'y avait pas de petits séminaires pour garantir des périls si nettement signalés par les Pères du Concile les enfants qui manifestaient déjà une vocation [2], et pour leur faire faire les études préparatoires à la théologie.

Ce que le XVIIe siècle n'avait pas fait, on ne pouvait guères l'attendre du XVIIIe. Les parlements n'avaient jamais laissé publier par l'Épiscopat français tous les canons disciplinaires du concile de Trente. En outre, les querelles du jansénisme, en divisant l'Église, empêchaient les évêques d'entreprendre une œuvre si labo-

1. Voir plus haut, 1re P., ch. XI.

2. Quum adolescentium ætas, nisi recte instituatur, prona sit ad mundi voluptates sequendas; et nisi a teneris annis ad pietatem et religionem informetur, antequam vitiorum habitus totos homines possident, nunquam perfecte ac sine maximo ac singulari propemodum Dei omnipotentis auxilio in disciplina ecclesiastica perseveret, sancta Synodus statuit, etc. (Conc. Trid. Sess. 23^a.)

rieuse, si difficile, pour laquelle il eût été si nécessaire d'avoir le concours de toutes les bonnes volontés.

Sur ces entrefaites, la révolution éclata, détruisit toutes les anciennes fondations ecclésiastiques, et, par la confiscation en masse des biens du clergé, rendit pour longtemps impossible, même après la restauration du culte, la fondation des petits séminaires.

Ce fut donc au milieu des plus grandes difficultés et sans ressources régulières, qu'après avoir pourvu aux besoins les plus impérieux de leurs églises désolées, les évêques de France purent essayer d'assurer par l'établissement des petits séminaires le recrutement de leur clergé. Quels obstacles leur suscitèrent pendant longtemps les mesquines jalousies du pouvoir, l'indifférence du public, l'irrégularité et l'insuffisance des revenus diocésains, on le devine assez ; et on ne saurait trop admirer la fermeté et la persévérance que durent déployer ces zélés pasteurs dans des circonstances si défavorables, pour ne pas renoncer à une œuvre dont l'Église attendait en vain l'accomplissement depuis plus de deux siècles et demi.

Cependant des encouragements puissants et des appuis inattendus leur venaient parfois en aide.

Il faut, disait le grave Portalis, que la jeunesse destinée à la cléricature soit nourrie dès l'âge le plus tendre à l'ombre du sanctuaire, qu'elle y croisse dans la

piété, qu'elle soit disposée par la prière et de religieuses habitudes à cette vie de sacrifice et d'abnégation qui doit être la sienne; qu'elle soit enseignée par les pieux exemples autant que par les leçons des maîtres.

Pour cela, il faut des écoles spéciales, toutes spéciales, tout ecclésiastiques.

Ces écoles, ce sont les petits séminaires; les petits séminaires qui sont la condition nécessaire de l'existence des grands séminaires, comme les grands séminaires sont la condition nécessaire de l'existence du sacerdoce; les petits séminaires qui sont la pépinière des élèves destinés à recruter les grands séminaires d'où sortent les prêtres.

Plus tard, à un moment où l'Église n'était guères en faveur, et où les adversaires du gouvernement ne se trouvaient d'accord avec lui que pour la traverser dans ses meilleurs desseins, la haute impartialité de plusieurs hommes d'État mettait hardiment de côté toutes les divergences de religion et de parti pour se prononcer avec force en faveur des petits séminaires catholiques.

Si l'établissement des écoles secondaires ecclésiastiques préparatoires, disait M. Guizot, est reconnu nécessaire au recrutement du clergé, à la propagation des croyances et de l'influence religieuses, je dis que ces écoles, quand bien même elles auraient été à d'autres époques une institution peu nécessaire, seraient aujourd'hui d'une nécessité pressante ; qu'il y a là une institution que non-seulement il faut laisser naître d'elle-même, mais à laquelle les sociétés et les pouvoirs publics doivent prêter leur appui. Je maintiens donc en principe comme bonne, utile,

nécessaire à la société actuelle et d'une très-heureuse influence, l'existence des écoles secondaires ecclésiastiques[1].

Les exhortations et les encouragements du chef suprême de l'Église ne pouvaient pas manquer aux évêques dans une entreprise dont le succès importait si fort au bien des âmes. Au milieu même des épreuves de son exil, et quand son cœur magnanime était abreuvé d'amertume par l'ingratitude des hommes, Pie IX se préoccupait de cette grave question. Son regard, surnaturellement éclairé, apercevait sans doute plus d'un rapport intime entre l'état du clergé et les agitations tumultueuses des esprits : donner à l'Église des prêtres selon le cœur de Jésus-Christ, n'était-ce pas le moyen le plus efficace de tarir la source des passions révolutionnaires, de faire rentrer l'ordre dans le monde, et le monde dans la paix? « Vénérables Frères, disait le Souverain Pontife, dans son Encyclique du 8 décembre 1849, adressée à tous les évêques du monde catholique, « Nous vous recommandons par-dessus tout l'instruction et l'éducation des

1. Cité dans l'*Ami de la Religion*, t. CXLIII, p. 313 et suiv. A ces témoignages si explicites, il faut encore joindre ceux de M. Saint-Marc Girardin et de M. Thiers. Le premier disait, en 1837, « l'État même ne peut se passer de ces écoles ; car il ne peut pas se passer de prêtres, et il est reconnu que pour former des prêtres, il faut des écoles particulières. Ces écoles sont donc une des nécessités de la société. » Et M. Thiers, en 1844 : « On comprend que pour une fonction aussi spéciale dans la société que celle du sacerdoce, on accorde une éducation spéciale. C'est dans ce but que les petits séminaires ont été institués. » (*Ib. ib.*)

« jeunes clercs ; car il n'y a presque pas
« moyen de préparer à l'Église de dignes m
« qu'en les choisissant parmi ceux dont la jeu
« la première enfance elle-même auront été s
« sement préparées aux devoirs sacrés du sace
« Qu'ils soient initiés sous vos yeux à l'étude
« tres, à la pratique des fortes et saintes disc
« Augmentez, s'il le faut, le nombre de ces insti
« pieuses ; placez-y des maîtres et des dir
« excellents et capables ; et que là, comme de
« plantes croissant dans l'enceinte des taberna
« Seigneur, ces jeunes clercs soient consta
« formés à l'innocence des mœurs, à la religi
« modestie et à l'esprit ecclésiastique[2]. »

Quatre ans après, l'Évêque des évêques, tour
yeux vers cette partie de son troupeau qui lui a
si souvent tant de consolations mêlées de tar
goisses, adressait une encyclique spéciale aux
vêques et évêques de France. Il les félicitait
zèle pour l'établissement des petits séminai
les encourageait de nouveau à former à to

1. Commendatam in primis volumus Fraternitatibus vestri
tionem et educationem minorum clericorum, quandoquide
Ecclesiæ ministri vix aliter haberi possunt quam ex illis qui
lescentia et prima ipsa ætate ad sacra eadem officia rite
fuerint.

2. Atque inibi, tanquam novellæ plantationes succrescent
cuitu tabernaculi Domini, ad vitæ innocentiam, religionem, n
et ecclesiasticum spiritum conformentur. (Litt. Encycl. S.
Pie IX, Gaet, 8 dec. 1849.)

enseignement en chaire, notre direction au confessionnal, nos rapports quotidiens avec les malades et avec les pauvres, nos conversations avec les savants, tout, et jusqu'aux plus petits détails de notre maintien, de nos gestes, de notre extérieur.

En effet, le siècle, si souvent sceptique lorsqu'il est mis en face de nos dogmes, n'a plus de doutes ni d'hésitations quand il s'agit de la vertu, de la dignité du prêtre. Sévère à l'excès, comme s'il avait encore les instincts profonds de la foi dont il a oublié les pratiques, il ne se résigne pas à ne trouver dans le prêtre qu'un homme ordinaire. Ici, les à peu près, si j'ose ainsi parler, ne lui suffisent plus; par une contradiction étrange, renfermant d'ailleurs en elle les plus utiles enseignements, il semble d'autant plus jaloux de la grandeur du prêtre qu'il accepte moins le caractère surnaturel de sa mission. C'est bien ici le lieu de répéter avec Mgr l'Évêque d'Orléans que « des cœurs « vulgaires, des caractères faibles, des esprits abattus, « une éducation commune » ne suffisent plus à la tâche imposée au clergé par la situation générale des esprits; et que, pour être à la hauteur de sa mission, le plus humble prêtre « *doit être né grand ou le devenir.* »

C'est aux éducateurs du clergé, dans les petits et les grands séminaires, à préparer aujourd'hui cette grandeur de l'âme et cette élévation du caractère chez les jeunes gens qui se destinent au sanctuaire. D'une part, il faut sans cesse retremper leur courage, provo-

« dévoûment au Saint-Siége, comptera tous les jours « en plus grand nombre des ouvriers habiles et zélés « dont les vertus et la science vous aideront puissam- « ment à cultiver la vigne du Seigneur, à combattre « les ennemis de la foi, à confirmer dans notre sainte « religion les fidèles de France et à étendre par des « expéditions sacrées cette religion divine chez les « nations lointaines et infidèles, comme l'a fait jus- « qu'à présent ce même clergé, à la souveraine gloire « de son nom, pour le bien de la religion et au grand « profit des âmes[1]. »

Après la voix du Saint-Père, il faudrait faire entendre celles des Évêques, ou réunis en Conciles ou séparés. Pas un des Conciles provinciaux tenus en France de 1849 à 1853 n'a omis de traiter avec le plus grand soin cette question fondamentale de la première éducation du clergé : Pour résumer les vœux formés par ces Conciles au sujet de la tenue des petits séminaires, il suffit de citer ces paroles d'un Pontife dont la Providence avait fait un admirable éducateur du clergé

1. Ita porro illustris iste Galliæ clerus qui tot viris ingenio, pietate, doctrina, ecclesiastico spiritu ac singulari in hanc apostolicam sedem obsequio spectatis refulget, magis in dies abundabit gnavis et industriis operariis qui virtutum ornatu præstantes, ac salutaris scientiæ præsidio muniti, valeant in tempore auxiliariam vobis in Dominica vinea excolenda operam præbere, eos qui contradicunt arguere, ac non solum Galliæ fideles in sanctissima nostra religione confirmare, verum etiam illam apud longinquas et infideles nationes sacris expeditionibus propagare, quemadmodum clerus idem summa cum sui nominis laude, religionis bono, et animarum salute hactenus peragendum curavit.

travailler au salut de leurs âmes, il nous faut évidemment chercher ailleurs le prestige de cette autorité sans laquelle notre parole demeurerait stérile et notre ministère sans action.

Certes, malgré quelques défaillances partielles et momentanées, on peut dire que l'Église envisagée dans toute la suite de son histoire, s'est toujours faite toute à tous pour gagner tous les hommes à Jésus-Christ. Elle a trouvé dans l'admirable mécanisme de sa constitution et dans l'inépuisable charité de son cœur le secret de se proportionner aux nécessités de tous les temps. Toujours la même par le fond identique de son dogme et par les principes généraux de sa discipline, elle a été cependant tour à tour, et suivant les vicissitudes des siècles, l'Église persécutée et cachée des catacombes, l'Église victorieuse et honorée sous les Constantin et les Charlemagne, l'Église féodale et chevaleresque au temps des croisades, l'Église des glorieuses luttes de la controverse au temps de la réforme. Mais, en ce moment, au lendemain d'une révolution qui a détruit dans presque toute l'Europe l'ancienne organisation de l'Église, et jeté les peuples, sans frein et sans guide, dans les voies d'un avenir inconnu, n'est-il pas évident que le sacerdoce a de nouveaux devoirs à remplir, et que les nécessités de l'époque actuelle imposent à tout prêtre vraiment digne de sa mission des obligations plus hautes que jamais?

CHAPITRE V

L'éducation ecclésiastique.

(Suite.)

Nous traversons une époque agitée en sens divers par les plus violentes passions. Le rôle du prêtre dans la société était autrefois accepté sans défiance, et l'Église exerçait sur les consciences un empire sans contrôle. Aujourd'hui, tout est mis en question, tout est matière à critique et à doute ; tout, et principalement les droits, l'enseignement et la hiérarchie de l'Église. Le plus humble curé de village est contredit par de prétendus esprits forts, et beaucoup tiennent pour nulle l'autorité de son ministère. On a trop répété aux hommes de notre temps qu'ils n'avaient point de supérieurs, mais seulement des égaux; ils n'acceptent pas plus la supériorité du sanctuaire que celle du blason ou de la fortune.

S'il en est ainsi, et si, malgré tant de préjugés qui éloignent de nous nos contemporains, nous ne voulons cependant pas renoncer à leur faire du bien et à

travailler au salut de leurs âmes, il nous faut évidemment chercher ailleurs le prestige de cette autorité sans laquelle notre parole demeurerait stérile et notre ministère sans action.

Certes, malgré quelques défaillances partielles et momentanées, on peut dire que l'Église envisagée dans toute la suite de son histoire, s'est toujours faite toute à tous pour gagner tous les hommes à Jésus-Christ. Elle a trouvé dans l'admirable mécanisme de sa constitution et dans l'inépuisable charité de son cœur le secret de se proportionner aux nécessités de tous les temps. Toujours la même par le fond identique de son dogme et par les principes généraux de sa discipline, elle a été cependant tour à tour, et suivant les vicissitudes des siècles, l'Église persécutée et cachée des catacombes, l'Église victorieuse et honorée sous les Constantin et les Charlemagne, l'Église féodale et chevaleresque au temps des croisades, l'Église des glorieuses luttes de la controverse au temps de la réforme. Mais, en ce moment, au lendemain d'une révolution qui a détruit dans presque toute l'Europe l'ancienne organisation de l'Église, et jeté les peuples, sans frein et sans guide, dans les voies d'un avenir inconnu, n'est-il pas évident que le sacerdoce a de nouveaux devoirs à remplir, et que les nécessités de l'époque actuelle imposent à tout prêtre vraiment digne de sa mission des obligations plus hautes que jamais?

En tout temps, en tout lieu, sous tous les régimes, le prêtre doit être avant tout un homme d'oraison, de désintéressement, de sacrifice. Il est appelé à être aux yeux des peuples la vivante interprétation de l'Évangile; et l'Evangile est venu apporter à tous les siècles, sans exception, les préceptes de la sagesse et de la justice. Les devoirs du sacerdoce ont donc un fond commun, indépendant du changement des mœurs et des révolutions des sociétés. Aussi bien, sont-ce toujours les pages éternelles de l'Evangile et les monuments les plus antiques de la tradition qui constituent les bases de l'éducation spirituelle des jeunes clercs. Les conditions du ministère apostolique n'ont pas varié depuis le temps où Pierre et André, Jacques et Jean quittaient leurs filets pour devenir pêcheurs d'hommes, et les règles de la perfection ecclésiastique n'ont pas cessé d'être cherchées dans ces Pères et dans ces Conciles des premiers siècles, où l'on respire ce qu'il y a de plus vigoureux et de plus pur dans l'essence même du Christianisme.

Mais si le prêtre doit toujours être et avant tout l'homme de l'éternité, comme représentant de Dieu, il doit être aussi l'homme du temps, parce que sa mission est d'éclairer et de guérir les hommes de son temps. Si Notre-Seigneur Jésus-Christ s'était incarné seulement de nos jours, et s'il avait choisi pour se faire homme un autre pays que la Judée, un autre peuple que le peuple juif, il eût certainement pris le

costume et parlé la langue de la nation au sein de laquelle il se serait manifesté; de même, si nous voulons être compris de nos contemporains, et faire arriver à leurs âmes la parole du salut éternel, sachons parler leur langue. Ils en ont effacé le mot si usité autrefois de privilége, et c'est seulement sur la base du droit commun qu'ils acceptent de négocier avec nous la grande affaire de leur salut. Ils ne viennent plus les premiers à nous; serions-nous vraiment les prêtres de Jésus-Christ s'il nous répugnait d'aller à eux, d'accepter de bonne foi les formes actuelles du régime des sociétés, et d'acheter à ce prix le droit de faire du bien à tant d'esprits malades et à tant de cœurs troublés?

Mais cette intelligence des temps, cette science délicate de se faire tout à tous sans cesser jamais d'être soi, c'est-à-dire d'être prêtre; cette obligation de se mêler aux mouvements du siècle pour les surveiller ou les contenir, sans devenir un homme du siècle; cette connaissance précise des passions, des erreurs, en un mot, de toutes les maladies intellectuelles ou morales du temps, sans laquelle notre ministère n'aurait d'action que sur les âmes fidèles, et serait impuissant à reconquérir tant de brebis perdues : ce sont là aujourd'hui autant d'éléments indispensables de l'éducation cléricale. De nos jours, on modifie les exercices des soldats dans certaines armes spéciales, à cause des changements introduits dans la nature de

ces armes ou dans les règles générales de la tactique. Les prêtres, soldats de Jésus-Christ, ne remporteront de victoire sur les passions et les faiblesses contemporaines que s'ils se munissent d'armes appropriées à la nouvelle guerre qui leur est faite. C'est ainsi qu'aujourd'hui à l'esprit de prière, à l'habitude du sacrifice, aux vues les plus pures de la foi, doivent se mêler sans cesse, dans l'éducation des futurs ministres du sanctuaire, l'intelligence des besoins de leur temps.

Voir dans le saint ministère une fonction tranquille, grâce à laquelle on pourra passer ses jours en paix : si jamais il a fallu prémunir les jeunes clercs contre cette illusion de la paresse ou de l'inexpérience, c'est bien de nos jours. Directeur dans un petit séminaire, toutes les fois que nous parlions à nos jeunes gens des devoirs du sacerdoce, c'était pour leur en montrer le côté militant et apostolique; c'était pour leur en représenter au vif les sacrifices et les périls. Nous leur faisions voir le prêtre de nos jours jeté souvent au milieu de populations hostiles à sa parole, défiantes à l'égard de sa personne, impitoyables pour ses faiblesses, et incapables d'être ramenées au giron de l'Église autrement que par l'ascendant du caractère uni à un dévoûment infatigable et à la plus tendre charité. Des combats de tous les jours et de toutes les heures nous attendent. Nous devons avoir mille fois raison pour être crus ou même tolérés, et il faut que tout en nous ait raison :

notre enseignement en chaire, notre direction au confessionnal, nos rapports quotidiens avec les malades et avec les pauvres, nos conversations avec les savants, tout, et jusqu'aux plus petits détails de notre maintien, de nos gestes, de notre extérieur.

En effet, le siècle, si souvent sceptique lorsqu'il est mis en face de nos dogmes, n'a plus de doutes ni d'hésitations quand il s'agit de la vertu, de la dignité du prêtre. Sévère à l'excès, comme s'il avait encore les instincts profonds de la foi dont il a oublié les pratiques, il ne se résigne pas à ne trouver dans le prêtre qu'un homme ordinaire. Ici, les à peu près, si j'ose ainsi parler, ne lui suffisent plus; par une contradiction étrange, renfermant d'ailleurs en elle les plus utiles enseignements, il semble d'autant plus jaloux de la grandeur du prêtre qu'il accepte moins le caractère surnaturel de sa mission. C'est bien ici le lieu de répéter avec Mgr l'Évêque d'Orléans que « des cœurs « vulgaires, des caractères faibles, des esprits abattus, « une éducation commune » ne suffisent plus à la tâche imposée au clergé par la situation générale des esprits; et que, pour être à la hauteur de sa mission, le plus humble prêtre « *doit être né grand ou le devenir.* »

C'est aux éducateurs du clergé, dans les petits et les grands séminaires, à préparer aujourd'hui cette grandeur de l'âme et cette élévation du caractère chez les jeunes gens qui se destinent au sanctuaire. D'une part, il faut sans cesse retremper leur courage, provo-

quer leur esprit de foi et de sacrifice, en faire à tout prix des hommes apostoliques, c'est-à-dire humbles, charitables, toujours prêts à se donner eux-mêmes; de l'autre, il faut leur montrer sous ses véritables couleurs la société au milieu de laquelle ils seront appelés à exercer leur ministère; il faut leur en dire les périls en même temps que les ressources; les côtés misérables et aussi les grandes parties, pour leur apprendre de bonne heure à ne se jamais décourager des uns, et à devenir saintement habiles dans l'art de profiter des autres; en un mot, en faire, en raison même des difficultés de l'époque, des prêtres utiles à l'Église, des coopérateurs intelligents de Celui qui a daigné s'appeler lui-même « le Roi immortel des « siècles. »

Au nom de ses anciennes traditions, et pour demeurer fidèle à l'esprit des Pères de Bérulle et de Condren, le nouvel Oratoire a inscrit au nombre des œuvres dont il s'occuperait plus particulièrement à l'appel et sous le contrôle des évêques, l'éducation du clergé dans les séminaires. Il commence par les petits, mais sans exclure les autres, puisque, nous l'avons dit, le propre de la Congrégation est de comprendre toutes les œuvres sacerdotales, et de ne professer d'exclusion pour aucune. Il essaye par là de répondre, au moins en partie, aux vœux tant de fois exprimés par l'Église. Il associe humblement ses efforts à ceux de tant de congrégations qui s'occupaient déjà avec

succès de cette mission si importante. On lui a plus d'une fois attribué par méprise la pensée unique et exclusive de ne s'occuper que des petits séminaires et de consacrer à leur direction tous ses membres et toutes ses forces. Cette prétention n'a jamais été la sienne; elle eût donné à croire qu'avant la reconstitution de l'Oratoire personne en France ne s'occupait des petits séminaires[1]. Si, en fait, nous avons débuté par cette œuvre, c'est qu'elle s'est offerte la première à nous. D'ailleurs le champ est si vaste, la moisson à recueillir si abondante, qu'à côté des nombreux ouvriers qu'employaient déjà dans ces établissements Nos Seigneurs les Évêques, il y avait encore place pour nous, les derniers venus.

Mais, si grande qu'elle soit, et quoiqu'elle dépasse de beaucoup nos forces et nos ressources, la direction des séminaires n'a pas le droit d'absorber exclusivement toute l'activité de la Congrégation. A côté de cette œuvre, il en est d'autres non moins nécessaires à l'Église dans le temps où nous sommes, et pour lesquelles nous trouvons aussi dans les traditions de l'ancien Oratoire les modèles les plus achevés.

1. Parmi les congrégations qui se dévouent à cette œuvre, nous mentionnerons les Jésuites, les Maristes, les Eudistes, les Lazaristes, les Oblats de Marie immaculée, les prêtres de la congrégation de Picpus, etc. Il serait d'ailleurs injuste de passer sous silence tant de petits séminaires où les futurs ministres du sanctuaire sont préparés avec tant d'intelligence et de zèle aux devoirs de la vie sacerdotale par les prêtres mêmes du diocèse.

CHAPITRE VI

Les travaux du saint Ministère.

Les devoirs du sacerdoce ouvrent un vaste champ au zèle des prêtres de Jésus-Christ. Il y a là matière à des travaux également importants, mais divers, lesquels, suivant les grâces départies à chacun, peuvent être réunis ou séparés. Tel aura plus d'attrait pour la direction des âmes au confessionnal, tel pour l'exposition de la vérité et la réforme des mœurs par la prédication; ou bien, ces diverses parties du ministère sacerdotal, combinées dans l'unité d'une même vie, seront jointes à la charge pastorale; ou bien encore, par une liaison plus étroite avec les origines de l'Église et avec les moyens dont il plut à Dieu de se servir pour propager le Christianisme, ces diverses fonctions, mêlées aux périls du ministère le plus héroïque, seront remplies par le missionnaire au sein des peuples infidèles ou hérétiques. L'Oratoire approuve et embrasse toutes ces manières de servir Dieu et l'Église; confesseurs, prédicateurs,

curés, missionnaires, tous peuvent être enfants de la Congrégation. C'était l'esprit de nos pères; et avec la grâce de Dieu, nous nous proposons d'y demeurer fidèles. Retrancher une seule des branches de cet arbre aux rameaux puissants, à la séve toute divine, que Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même a greffé sur son propre sacerdoce, ce serait, nous ne saurions trop le répéter, porter atteinte au principe fondamental de la vie oratorienne. Elle est vouée par état au sacerdoce de Jésus-Christ; rien de ce qui touche à ce sacerdoce et à son plein exercice, ne saurait lui être étranger.

Mais, si les travaux du ministère apostolique sont toujours dans leur fond identiques à eux-mêmes, il n'est pas moins vrai que les circonstances de temps, de lieu et d'habitudes peuvent, en une certaine mesure, modifier leurs manifestations extérieures. L'Évangile que l'on prêche au XIXe siècle est bien le même que celui du XIIe; mais on ne le prêche pas de la même manière; un sermon italien, contemporain d'un sermon anglais et exposant les mêmes vérités, en différera pourtant par la composition, par le mouvement, par le style. On pourrait faire les mêmes réflexions sur la charge pastorale : les devoirs essentiels de cette charge ne varient pas; mais, suivant les époques ou les pays, le gouvernement de la paroisse comportera telles ou telles œuvres, ou bien donnera à quelques-unes la prédominance sur les autres. Une paroisse catholique à Londres et une paroisse de Rome sont

deux choses à la fois absolument identiques et absolument distinctes. Chaque famille religieuse marque aussi d'une empreinte particulière les œuvres auxquelles elle s'applique. Il y a dans chaque ordre des traditions de prédication, d'étude, d'apostolat, qui pour n'être pas écrites expressément comme les règles, se gardent et ne se transmettent pas avec moins de fidélité. C'est la variété dans l'unité; c'est, dans l'immuable, la spontanéité, la vie et le mouvement. L'Oratoire, lui aussi, a eu ses traditions, et nous devons essayer de les faire plus amplement connaître. Parlons d'abord de la prédication et du caractère profondément apostolique dont elle a toujours été marquée au sein de l'Oratoire.

Les alternatives les plus étranges d'emphase et de bassesse, d'enflure ambitieuse et de plate trivialité, le mauvais goût, l'abus des citations empruntées aux auteurs profanes; tel était au XVIe siècle, et même au commencement du XVIIe, le triste et misérable appareil sous lequel on étouffait la parole de Dieu. Les chaires étaient souvent transformées en tréteaux et les prédicateurs de l'Évangile en baladins prétentieux, uniquement occupés de traduire des pensées étranges en un langage plus étrange encore[1].

1. Ici encore je renvoie pour les détails à l'excellent livre de M. Jacquinet, *Les prédicateurs au* XVIIe *siècle avant Bossuet.*

Dès les commencements de l'Oratoire, le P. de Bérulle rappela à ses véritables principes la fonction redoutable d'annoncer la parole de Dieu. Pour le fond, la prière préparatoire[1], la méditation de l'Écriture-Sainte, l'étude constante des Pères et des Théologiens[2]; pour la forme, la simplicité, la noblesse, l'élévation, et cette éloquence forte et vraie qui est l'écho fidèle des grandes pensées : tel redevint, grâce aux enseignements et aux exemples de l'Oratoire, le caractère de la prédication évangélique. « Sur toutes « choses, dit un ancien biographe du P. de Bérulle[3], « il conjurait les prédicateurs de ne jamais rien dire « en chaire que ce qui pouvait édifier le peuple et d'é- « viter le mauvais goût de son temps et les basses plai- « santeries, qui n'étaient propres qu'à faire rire en un « lieu où il est bien plus nécessaire de faire pleu- « rer. »

« Je vous prie, écrivait-il à un Père de l'Oratoire en

1. Il est recommandé aux prédicateurs de la Congrégation « de faire leur oraison sur le sujet qu'ils doivent prêcher, pour attirer la bénédiction de Dieu sur leurs paroles. » (Exposé de l'état de la Congrégation de l'Oratoire, 2e p., ch. XXIIe. Arch. de l'Emp. M. M. 628.)

2. « Le P. de Bérulle lisait souvent les Pères de l'Église pendant qu'il mangeait. Quelqu'un le voyant ainsi occupé, lui demanda si cette lecture ne l'incommodait pas. Il lui répondit que s'il était dans un parterre parsemé de fleurs, il pourrait bien en cueillir en mangeant; qu'ainsi il pouvait bien recueillir les belles fleurs qui étaient dans les écrits de ces Pères en même temps que la nécessité l'obligeait de prendre quelque nourriture. » (*Vie manuscrite.*)

3. Le P. Cloyseault. *Vie mss.*

« l'envoyant prêcher le Carême à Toulouse, vous dis-
« poser à rendre service à Jésus-Christ Notre-Seigneur.
« C'est son office que vous devez faire envers ce peu-
« ple. Il le faut accomplir par son esprit et en sa grâce,
« laquelle on doit rechercher avec humilité et oraison,
« plus que par étude; encore que je vous exhorte d'y
« employer le temps nécessaire pour prêcher solide-
« ment et utilement; mais la première disposition est
« celle de la charité et de l'oraison, et la seconde celle
« de la science. »

Après le P. de Bérulle, le P. Le Jeune, au nom de sa longue expérience des missions, avait aussi résumé en quelques pages les conseils qu'il estimait les plus propres à former les jeunes Oratoriens à la prédication. Ces conseils, insérés en tête du recueil de ses sermons, ne sauraient trop être médités. Ce ne sont pas là les leçons d'une vaine et froide rhétorique : c'est l'art de parler aux âmes pour les ressusciter, exposé avec la simplicité et la force d'un homme tout apostolique. On pourrait justement comparer ces pages à un traité de stratégie écrit par un capitaine consommé dans l'art de la guerre, ou, suivant la comparaison même du P. Le Jeune, à un traité de navigation composé par un marin qui aurait fait plusieurs fois le tour du monde[1]. Ce n'est pour ainsi dire qu'un commen-

1. « Les vieux pilotes donnent quelquefois de bons avis aux jeunes, non pas qu'ils aient toujours plus d'esprit ou de prudence que les

taire des paroles de l'Apôtre, faisant en deux lignes la définition de la prédication évangélique : *Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione Spiritus et virtutis* (I Cor., II, 4).

Recueillons, pour en faire la règle vivante du ministère de la parole au sein de l'Oratoire, quelques-unes des maximes de ce grand missionnaire.

Le premier avis que je vous donne pour bien prêcher, c'est de bien prier Dieu; le second, c'est de bien prier Dieu; le troisième, le quatrième et le dixième, c'est de bien prier Dieu.

... Ayez pour unique fin en vos sermons la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Lisez et relisez assiduement l'Écriture sainte. Vous n'entrerez en chaire que pour prêcher la parole de Dieu, comme ferait Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont vous tenez la place; il en faut donc bannir toutes sortes de fables, et autres sciences profanes. Un seul passage de la sainte Bible a plus de force sur l'esprit des chrétiens que cent raisonnements humains; ne craignez donc pas de la prêcher toute pure. Si vous y voulez ajouter quelque chose, les livres qu'il me semble que vous devez lire principalement, sont saint Augustin, saint Chrysostôme, la Somme de saint Thomas, la Vie des Saints.

En chaque sermon que vous composez, regardez toujours quel profit en pourra retirer un artisan, une servante; mais surtout, faites en sorte qu'il n'y ait personne qui n'en puisse retirer quelque profit; car peut-être telle per-

jeunes, mais parce qu'ils ont plus d'expérience. (Le P. Le Jeune. *Avis aux jeunes prédicateurs.*)

sonne s'y pourra rencontrer qui n'a assisté et qui n'assistera en toute l'année à aucun autre sermon qu'au vôtre, et qui pourra s'y convertir, si vous lui parlez.

L'éloquence, la propriété et l'emphase des paroles servent à persuader; mais je ne vous puis conseiller de prêcher par périodes carrées et d'user de pensées ou de pointes trop étudiées. Le Fils de Dieu ne prêchait point comme cela.

Quand vous parlez contre les hérétiques, que ce soit avec respect, compassion, tendresse et témoignage d'affection, leur accordant tout ce que vous pourrez, sans intéresser la vérité. Abstenez-vous des injures, des invectives et des paroles qui ressentent le mépris[1].

De ces fortes et graves leçons sortit un genre de prédication tout apostolique, où, à côté de la connaissance approfondie de l'Écriture et des Pères, la grande éloquence sut bientôt se faire sa place : témoins, nous l'avons vu, entre tant d'autres, et pour ne pas sortir de l'Oratoire, les PP. Senault, Le Blanc, Lesnez, Le Boux, Hubert, de la Roche, Mascaron, et enfin Massillon. Fidèlement mises en pratique par les premiers missionnaires de l'Oratoire, elles restèrent au sein de la Congrégation comme les règles de la vraie prédication. Plus tard, quand le temps et l'expérience eurent confirmé cette tradition vénérable, un Père de l'Oratoire la réduisit en maximes positives.

1. Le P. Le Jeune. *Avis aux jeunes prédicateurs*, passim.

Le petit livre du P. Gaichiez[1], appelé au XVIIIe siècle, le *Manuel des prédicateurs*, fut d'abord attribué à Massillon. La solidité et la justesse des pensées, la noblesse et l'éclat du style autorisaient cette supposition si honorable. Il est précieux pour nous de trouver dans ce livre les règles fondamentales de la prédication apostolique, telles que les pratiquèrent, en y joignant toute la puissance du génie, les grands orateurs du siècle de Louis XIV. On me permettra encore d'en citer quelques-unes qui n'ont rien perdu de leur autorité et de leur à-propos.

La principale étude du prédicateur est celle de l'Écriture. Il doit en demander l'intelligence par la prière, et la mériter par sa bonne vie; la méditer ensuite, en développer les mystères, en éclaircir les difficultés, l'apprendre, s'il se peut, par cœur, s'en rendre le langage familier, en employer continuellement les expressions[2].

Saint Chrysostôme, saint Augustin, saint Grégoire et saint Bernard sont les grands maîtres des prédicateurs[3]. Il ne faut jamais se lasser de puiser dans ces sources. Un rhéteur, un sophiste débite ses imaginations, le prédicateur emploie les sentiments des Pères. La religion n'est pas son ouvrage : il la reçoit, il la transmet telle qu'il l'a reçue[4].

1. *Maximes sur le ministère de la chaire*, par le P. Gaichiez, de l'Oratoire.
2. 1re P., ch. IV, max. 22.
3. *Id. ibid.*, max. 30.
4. *Id. ibid.*, max. 31.

La qualité d'honnête homme ne suffit pas au prédicateur : il faut encore qu'il ait de la piété : c'est l'onction qui enseigne. Elle coule du sentiment intérieur des choses de Dieu. D'un cœur desséché il ne sort que des paroles mortes, privées de l'esprit de vie[1].

S'il se pouvait, le prédicateur ne devrait écrire que dans ces heureux moments où, par une étude faite en esprit de prière, le cœur se remplit d'onction. La source des expressions est alors sanctifiée. Dieu se sert de ces pieux ouvriers pour écrire sa loi dans les cœurs ; d'une autre main, les traits seraient défigurés[2].

Les talents les plus rares ne sont jamais mieux cultivés que par la prière. Les Pères, chargés d'affaires, priaient longtemps et prêchaient souvent[3].

Séparé du monde par la retraite, détaché de lui-même par l'humilité et par la mortification, élevé par la prière et la contemplation, le prédicateur fait ses délices de l'étude et de la pratique de la loi de Dieu[4]. Il prend à l'autel, auprès de Dieu, les intérêts du peuple pour soutenir ensuite dans la chaire et devant le peuple les intérêts de Dieu. C'est un ange qui, à l'aide de l'échelle mystérieuse, entretient un commerce continuel entre le ciel et la terre. Il embrasse en secret la croix, prêt à lui rendre en public, s'il est besoin, un témoignage de sang[5].

Partout le prédicateur doit s'attacher à faire connaître Jésus-Christ et à le faire aimer. C'est la religion de cette vie : tout s'y rapporte au Médiateur. On dit beaucoup de

1. Ch. v, max. 2.
2. Ch. v, max. 15.
3. *Id. ibid.*, max. 17.
4. *Id. ibid.*, max. 32.
5. *Id. ibid.*, max. 33.

choses de Dieu créateur, de sa providence, de sa bonté, de sa justice; mais on ne parle pas assez de Dieu rédempteur[1].

On présume trop de croire qu'on puisse être écouté sans ennui au delà du temps ordinaire. L'auditeur a sa mesure de patience; quand elle est donnée, il n'en faut plus exiger. Un vase plein ne reçoit plus rien : ce que vous y versez est perdu. On sort chagrin et fatigué d'un discours trop long comme d'un songe fâcheux[2].

Dans un sermon, il vaut mieux retrancher qu'ajouter, et tendre toujours à être court[3].

La noblesse des sentiments contribue plus à la véritable éloquence que la finesse des pensées. L'âme grande en est une source plus féconde que le bel esprit[4].

Le plus bel éloge du sermon est le silence pensif de l'auditeur qui se retire[5].

Pour toucher, il faut être touché. Le bois qui nous échauffe, se consume lui-même. Le faux ne saurait produire le pathétique. L'imagination ne parle pas le langage du cœur[6].

Aujourd'hui, il est de la dignité de la chaire d'y parler exactement, purement, noblement. Ce qu'on a bien pensé doit être heureusement exprimé. Un diamant mal enchâssé perd quelque chose de son prix[7].

Le prédicateur retranche les ornements qui éloignent de la fin qu'il se propose. Le laboureur arrache les fleurs

1. 2e P., ch. I, § 4, max. 11e
2. Le P., ch. VI, max. 18e.
3. *Id. ibid.*, max. 19.
4. Ch. X, max. 11.
5. *Ibid.*, max. 16.
6. *Id. ibid.*, max. 16.
7. Ch. XV, max. 2.

qui naissent dans ses blés; elles gâtent plus la moisson qu'elles ne l'embellissent. Le jardinier dépouille l'arbre des feuilles qui empêchent le fruit de mûrir[1].

Le style a ses bienséances comme les habits et les manières : on s'attend que le prédicateur parlera en homme de Dieu. Le sermon n'est pas une conversation de cercle; on y parle au peuple, et on y parle de Dieu[2].

On n'y hasarde pas les mots nouveaux; on n'y rappelle pas les mots surannés. La diction du prédicateur doit être comme sa vie, modeste, chaste, unie; assez simple pour être entendue, sans rien perdre de sa dignité[3].

L'ancienne Grèce faisait à tout propos allusion aux termes d'Homère, elle ne disait presque rien que par ses expressions. Tel est l'usage du prédicateur par rapport à l'Écriture sainte; il en emploie le langage non-seulement en autorité, mais encore en ornement[4].

De ce style consacré rejaillit sur tout le discours une majesté touchante et respectable qui inspire la religion. L'envoyé du ciel doit en parler la langue[5].

Ce n'est pas l'approbation publique, ni même le succès du sermon que Dieu couronne dans le prédicateur. C'est son travail, joint à la défiance de son talent et de ses forces[6].

Le succès des maximes du P. Gaichiez est une des preuves les plus décisives de l'heureuse révolution

1. Ch. xv, max. 8.
2. Ch. xvi, max. 27.
3. *Ibid.*, max. 28.
4. *Ibid.*, max. 32.
5. *Ibid.*, max. 33,
6. Ch. xxi, max. 1.

qui s'était accomplie dans le ministère de la prédication, depuis le temps où Pierre de Besse, le P. Gaspard Seguiran et Valadier[1], attiraient la foule à leurs sermons dans les premières années du XVIIe siècle.

C'était déjà beaucoup assurément d'avoir rompu avec le mauvais goût de la période précédente, et d'avoir ramené les prédicateurs à la simplicité apostolique, en leur rappelant les principes qui de tout temps ont constitué la véritable éloquence. Il convenait surtout à l'Oratoire d'insister très-particulièrement sur la nécessité imposée à quiconque veut être l'interprète de la parole évangélique d'aller demander sans cesse à la prière, à la méditation, à l'étude de l'Écriture et des Pères le secret de parler aux hommes des choses de Dieu[2]. En demeurant fidèle à ces

1. Voir dans M. Jacquinet l'analyse d'un sermon sur la Passion prononcé à Saint-Séverin en 1602 par Pierre de Besse. Notre-Seigneur Jésus-Christ y est comparé « à ce Scévola qui, pour mettre sa patrie en liberté et ôter la vie au tyran des enfers (appelez-le Porsenna, si vous voulez), ne craindra pas de mettre, non pas le bras seulement, mais tout le corps, dans les flammes d'une passion..., à ce Codrus, qui, pour rendre la paix non pas à la Grèce seulement, mais généralement à tout le monde, a changé d'habit, de Dieu se faisant homme, afin de mourir pour sa patrie. » (*Les prédicateurs au* XVIIe *siècle avant Bossuet*, p. 39 et suiv.)

2. « Dans le cours de vingt années, dit l'abbé Le Dieu en parlant de Bossuet, je ne l'ai jamais vu monter en chaire qu'après s'être prosterné en secret aux pieds de son crucifix, dans une humiliation profonde, pour demander les lumières du Saint-Esprit. Avec sa merveilleuse facilité, il ne mettait pas sa confiance en lui-même ; mais uniquement

maximes, on peut n'être pas un homme de génie, ni même un orateur remarquable; on sera toujours du moins un prédicateur convaincu, pieux, zélé ; on ne passera pas au milieu des hommes sans leur faire quelque bien[1].

Ces maximes sur l'éloquence de la chaire, empruntées à nos plus anciennes et à nos plus vénérables traditions nous paraissent parfaitement accommodées aux besoins du temps présent. Simplicité, onction, force : tels doivent être aujourd'hui, plus que jamais, les caractères de la parole apostolique. Depuis un demi-siècle, l'éloquence parlementaire a habitué les hommes de notre temps à la rigueur des raisonnements et à l'évidence des conclusions. Ils veulent qu'on aille droit au fait, sans les arrêter à ces longs préliminaires où se complaisait la rhétorique des siècles passés. De nos jours, ni l'orateur, ni l'auditoire n'ont assez de loisirs pour séjourner ainsi au vestibule du discours. Tout se presse, tout se hâte autour de nous : et quand nous pouvons fixer quelques ins-

dans la prière, d'où il tirait la force de ses puissantes paroles, et dans la sainte Écriture et l'Évangile, qui étaient le fondement solide de ses discours, où par ce moyen il répandait l'esprit de Dieu et l'onction. » (L'abbé Le Dieu. *Mémoires et journal sur la vie de Bossuet*, I, 1180.)

1. Dans l'ancien Oratoire on formait les jeunes confrères à la pratique du zèle apostolique et à la prédication en les envoyant « aux villages catéchiser les enfants et les pauvres. » (*Manuscrits de Notre-Dame des Ardilliers*, aux archives de la préfecture de Maine-et-Loire.) C'est également ce qui se fait dans notre scolasticat de Tours.

tants une attention distraite par tant d'autres préoccupations, nous devons à notre ministère et au bien des âmes de ne pas perdre des moments si courts et si précieux. Simplicité, précision, clarté, exposition nette et claire des doctrines, horreur de la phraséologie et de la vaine rhétorique : telles doivent être les qualités humaines de la parole divine.

Il y faut joindre aussi la force, parce que de nos jours la faiblesse des caractères et la mollesse des convictions sont peut-être les plus grands obstacles au règne de Dieu. Cette force, c'est à la méditation continuelle de l'Écriture sainte qu'il la faut demander. C'est là, dans ce livre sacré, que réside la force de Dieu. *Ibi abscondita est fortitudo ejus*[1]. C'est là qu'on apprend à mettre sa parole en harmonie avec la parole de celui qui « domine le tumulte des eaux de la mer, et qui brise les cèdres[2]. »

Mais, comme il est nécessaire aussi de se rappeler toujours le conseil si sage et si évangélique du P. Le Jeune, de joindre l'onction à la force, et la puissance de la charité à celle de la vérité! Ce que ce saint missionnaire disait pour les hérétiques du XVIIe siècle, il faut nous donner de garde de l'oublier pour ceux du XIXe. Ces hérétiques sont en grand nombre, et ils

1. Hab., III, 4.

2. Vox Domini super aquas : Deus majestatis intonuit ; Dominus super aquas multas. Vox Domini in virtute : vox Domini in magnificentia. Vox Domini confringentis cedros. (Ps. XXVIII, 3, 5.)

sont de toutes sortes. Il n'y a pas seulement les frères séparés qui ont brisé l'unité de l'Église en quittant la communion de Rome ; il y a la masse plus considérable encore de ceux qui ont rompu avec la foi chrétienne elle-même ; esprits égarés qui cherchent loin de l'Évangile les secrets de la sagesse pratique et la solution des problèmes difficiles de ce temps. Or, à chaque instant, les nécessités de notre ministère nous mettent à la fois en contact et en contradiction avec ces esprits, avec leurs livres, avec leurs doctrines ; et notre devoir est de les combattre, non-seulement pour empêcher la diffusion de l'erreur, le scandale des faibles, la perversion des ignorants ; mais aussi pour essayer de ramener à la vérité et à la justice les auteurs mêmes de ces systèmes étrangers ou opposés à la foi. Combattons-les donc, mais « avec la résolution de « voir dans tout ennemi un frère possible, un auxi- « liaire probable, si, sans le frapper du glaive, nous « l'environnons de lumière[1]. » Combattons-les, mais en leur faisant sentir par l'accent de nos paroles, que nous les aimons ; et par conséquent, parlons-leur, et parlons d'eux toujours « avec respect, compassion, « tendresse, témoignage d'affection, leur accordant « tout ce que nous pourrons sans intéresser la vérité. » (P. Le Jeune.) A ce prix, mais à ce prix seulement,

1. Le P. Gratry. *Discours sur la mission des prêtres de l'Oratoire*, page 268.

nous gagnerons les cœurs, nous réformerons les idées, nous ferons triompher nos convictions, et nous amènerons la raison égarée à confesser sa défaite aux pieds de Jésus-Christ, l'éternel ami des pauvres pécheurs.

Cet amour de la vérité et cet instinct profond des vrais besoins des âmes avaient inspiré aux supérieurs de l'Oratoire la pensée d'établir, parallèlement à la prédication ordinaire, un autre enseignement public de la vérité révélée ; je veux parler des conférences sur les diverses branches des sciences chrétiennes. Là, sans être astreint aux formes solennelles du sermon, avec plus de liberté et de simplicité, on exposait d'une manière suivie les principes de l'interprétation des livres saints, certaines questions de théologie spéculative ou pratique, ou encore les principales époques de l'histoire de l'Église. Du reste, ce n'était pas là une innovation, mais plutôt un retour aux usages du passé ; car, parmi les ouvrages des pères et des docteurs de l'Église, beaucoup ne sont que le résumé de conférences dans lesquelles ils instruisaient les fidèles, soit en commentant les livres sacrés, soit en expliquant en détail les mystères de la religion.

Si cette forme d'enseignement avait été nécessaire aux commencements de l'Église, et quand le christianisme naissant avait à lutter contre les anciennes philosophies [1], ne le redevenait-elle pas au XVIe siècle,

1. On sait quel éclat avait jeté au IIe et au IIIe siècle l'école catéché-

au moment où la réforme mettait en question les résultats depuis longtemps acquis à la science religieuse? Que de points à élucider et à justifier par l'étude des monuments originaux! Que d'erreurs dogmatiques ou historiques à redresser! Que d'interprétations inexactes et passionnées de la sainte Écriture à mettre en regard des commentaires de l'antiquité! Aux siècles de foi intègre et générale, la prédication pouvait se borner à la simple exposition des dogmes et à la réforme des mœurs; mais à partir du XVIe siècle, d'autres besoins tourmentaient les âmes. Il fallait raffermir sous les pas des fidèles le terrain un moment ébranlé des anciennes traditions; il était nécessaire de leur justifier scientifiquement leur foi.

De là, cette entreprise si originale et si intelligente dont saint Philippe de Néri fut le promoteur et Baronius l'instrument le plus illustre. Les conférences ou entretiens de l'Oratoire traitaient, sous forme de récit ou de simple exposition, soit l'histoire de l'Église, soit les points de dogme et de morale qu'on estimait le plus appropriés aux besoins présents de l'auditoire[1].

L'Oratoire de France ne pouvait demeurer étranger à ce mouvement. On se rappelle les succès que le Père de Bérulle, tout jeune encore, avait obtenus dans ses controverses avec les hérétiques. Il était simple qu'il

tique d'Alexandrie par les leçons de Pantène, de Clément d'Alexandrie d'Origène. (Voir Alzog. *Histoire de l'Église*, t. I, § 81.)

1. Voir plus haut, 1re partie, ch. 2.

pensât à perpétuer parmi ses disciples un ministère dont le but serait de protéger la foi contre les attaques de l'erreur, de même que la prédication ordinaire se propose pour fin de protéger les mœurs contre les séductions des passions.

Les conférences du P. Thomassin à Saumur et plus tard à Saint-Magloire, celles qui se faisaient annuellement dans la chapelle de la rue Saint-Honoré[1], prouvent l'importance qu'on attachait dans l'Oratoire à ce genre d'enseignement; à l'exemple des disciples de saint Philippe, ceux du cardinal de Bérulle excellèrent à mêler à l'exposition du dogme les conseils de la piété, et à faire de la vérité mieux connue le solide fondement d'une morale mieux pratiquée.

Or, cette forme d'enseignement n'est-elle pas particulièrement appropriée aux nécessités religieuses de notre époque? Les fidèles de nos jours, exposés au contact quotidien de l'erreur, soit par les relations de société, soit par la déplorable diffusion d'une presse antichrétienne, n'ont-ils pas besoin d'être à chaque instant raffermis dans leur foi? Ce ne sont plus seulement les questions controversées entre les hérétiques et l'Église qu'il faut mettre en lumière;

1. « Le R. P. Guibert *continue* de faire dans notre église des conférences sur l'Écriture sainte. On vient en foule l'entendre. » Juin 1697. Voir aussi aux années 1698 et 1699. En 1700, le même Père est chargé d'expliquer les actes des apôtres. (*Registres manuscrits*. Archives M. M. 623, p. 455.)

il s'agit bien plus encore de rétablir les fondements mêmes de la révélation, et d'armer les intelligences contre cette invasion du naturalisme qui, sous toutes les formes, cherche à se substituer partout aux principes de l'ordre surnaturel.

Quels services ne rendrait donc pas à la cause de la vérité une congrégation qui, sans négliger la forme ordinaire de la prédication, préparerait cependant ses sujets d'une manière spéciale à ce haut enseignement catéchétique dont l'école d'Alexandrie demeure encore le modèle le plus achevé? Et ceci peut se faire à tous les degrés. Qu'est-ce, en effet, que cette institution des *Catéchismes de persévévance*, qui, depuis trente ans, a produit de si admirables résultats partout où elle a été introduite, sinon la forme la plus élémentaire de cet enseignement religieux? Mais ne faudrait-il pas continuer cet enseignement sous une forme un peu plus élevée, à l'usage des jeunes gens de seize à vingt ans, pour les préparer à suivre avec fruit les conférences de nos grandes basiliques? Il n'est pas besoin d'insister pour montrer le bien inappréciable qui sortirait d'un semblable ministère, et combien il est conforme à l'esprit de saint Philippe de Néri.

La tâche, il est vrai, est si vaste, que tous les ouvriers évangéliques ont le droit et le devoir d'y concourir; mais, quand on a sans cesse devant les yeux la vie, les exemples, les œuvres de saint Philippe,

de Baronius, de Thomassin, n'y a-t-il pas là un héritage de famille à conserver, et comme une grâce de vocation à laquelle on doit rester fidèle? Oui, par l'intelligence qu'ils ont eue des besoins de leur temps, en plus d'un point semblable au nôtre, nos Pères nous convient à ce genre d'apostolat. Après avoir trouvé la vérité dans la prière et dans l'étude, l'oratorien, s'il a le don de la parole, se doit « de rendre compte à ses frères de leur foi et d leurs espérances [1]. »

En face des chaires d'où le mensonge et l'erreur haranguent la foule, l'Église dresse courageusement les siennes; elle invite ses ministres à y monter; elle leur donne pour mission de faire voir dans l'Écriture la parole authentique de Dieu; dans nos dogmes le plus magnifique accord de la raison avec la foi; dans l'histoire de l'Église enfin, ce que Pascal appelle avec tant de justesse et d'éloquence « l'histoire même de la vérité [2]. »

La prédication et la confession, ou jointes au gouvernement pastoral, ou séparées de la charge des âmes, ne forment qu'une partie des travaux du saint ministère. Il faut y ajouter les œuvres.

1. Parati semper ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de ea, quæ in vobis est, spe. (I Pet., I, 3.)
2. Pascal. *Pensées*, art. XXIV.

La visite des malades ou des prisonniers, le soin des pauvres, l'assistance des orphelins, en un mot, toutes les inspirations et toutes les sollicitudes de la charité catholique composent ce monde immense des œuvres où trouvent leur place toutes les formes du don de soi-même. Le prêtre étant essentiellement le représentant et le continuateur de Jésus-Christ, est aussi le centre d'où partent, pour rayonner dans tous les sens, ces manifestations de la charité chrétienne. Il les inspire, les règle, les contrôle, les anime, les proportionne aux besoins et aux souffrances des hommes, les ordonne et les relie entre elles, et provoque par ses exemples les dévoûments particuliers indispensables au soutien et à la perpétuité de ces œuvres.

Mais, au nombre de ces créations du zèle et de la miséricorde, il en est dont le prêtre ne saurait, sans préjudice pour des intérêts plus grands, s'occuper directement et dans le détail. Souvent, comme les apôtres, il devra subordonner ces œuvres aux devoirs essentiels de la prière et du ministère de la parole[1]. Il en est d'autres, au contraire, dont l'esprit et le but sont tellement en harmonie avec les devoirs fondamentaux du sacerdoce que le prêtre ne saurait en déléguer la direction à personne. Parmi ces œuvres, il

1. Non est æquum nos derelinquere verbum Dei, et ministrare mensis. Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus. (Act., VI, 2, 4.)

en est une que son origine doit nous rendre chère entre toutes les autres, et qui répond admirablement à une des grandes nécessités de notre temps.

Nous avons vu comment, à peine ordonné prêtre, saint Philippe avait surtout déployé son zèle à l'égard des jeunes gens de la société romaine [1]. Il les réunissait chez lui, conversait avec eux, présidait, ou même prenait part à leurs jeux, enfin, ne négligeait rien pour les arracher à l'influence des mauvaises compagnies, et pour les faire persévérer dans leurs bonnes résolutions. C'est pour eux qu'il institua les conférences spirituelles commencées en 1551 à Saint-Jérôme de la Charité, et destinées, en se développant, à donner naissance à l'Oratoire. Les jeunes gens de Rome formaient sa famille spirituelle; il les aimait comme un père, et on peut se faire une idée du bien immense opéré par ce ministère, si l'on se rappelle qu'il dura près d'un demi-siècle, et que saint Philippe put voir et former encore à la piété les enfants et les petits-enfants de ses premiers disciples.

Nous croyons aussi qu'en ce siècle, eu égard aux périls de toute sorte qui menacent nos jeunes étudiants dans nos grandes cités, ce serait s'appliquer à un ministère singulièrement fécond que de s'occuper spécialement de ces chers jeunes gens; de les attirer et de les grouper ensemble par l'attrait de réunions

1. Voir plus haut, 1re partie, ch. 2.

intéressantes; de donner une direction à leurs lectures et à leurs travaux; de veiller en même temps aux progrès de leur piété et à leur développement intellectuel; de les armer et de les aguerrir contre les séductions dont le monde les environne.

En même temps (car ce patronage s'allierait très-bien avec ce haut enseignement catéchétique dont il est parlé plus haut), on les rendrait capables par certaines études de philosophie, d'histoire et de théologie, de défendre eux-mêmes leur foi dans les mille rencontres où elle peut être attaquée; on les remplirait d'un immense enthousiasme pour les destinées immortelles de la vérité chrétienne, toujours combattue et toujours victorieuse; et, par tout cela, on préparerait en eux ces chrétiens intrépides que le siècle verrait plus tard faire honneur à toutes les situations de la vie sociale, et porter dans l'accomplissement de tous leurs devoirs, comme pères de famille, comme citoyens, comme magistrats, comme administrateurs, comme écrivains, l'indomptable résolution d'être avant tout les serviteurs de la vérité et les ouvriers de la justice. Encore une fois, c'est là une œuvre essentiellement oratorienne. Puisse le grand saint, dans le cœur duquel elle a pris naissance, nous aider à la faire, et allumer en nous, pour cette mission si importante, une étincelle du feu dont il a été consumé!

CHAPITRE VII

L'Apostolat de la science

On a pu le voir par les chapitres précédents, si nous nous sommes décidés à faire revivre les règles, les traditions et les œuvres de l'ancien Oratoire, ce n'est point par pur amour de l'antiquité. C'est qu'après y avoir mûrement réfléchi, nous avons trouvé ces œuvres et ces traditions en harmonie avec les nécessités les plus pressantes de l'Église et des âmes en ce temps. Nous avons essayé de le montrer déjà pour les diverses parties du ministère sacerdotal auxquelles nous désirerions plus spécialement nous consacrer. Il faut dire la même chose d'une autre grande mission dont il nous reste à parler, à savoir de la mission scientifique imposée au clergé, et surtout aux prêtres qui, n'étant pas appliqués aux travaux du ministère paroissial, ont plus de loisir pour méditer et pour étudier.

Combien, en ce siècle, il est nécessaire à la religion de voir se reconstituer au sein de l'Église ces foyers de science et de travail d'où avait jailli autrefois tant de lumière et de chaleur; combien, en particulier, il

importe à l'Oratoire, rétabli par le Saint-Siége, de demeurer fidèle en ce point capital à ses plus glorieux souvenirs : c'est ce qu'il ne nous semble pas difficile de démontrer.

Les luttes scientifiques de l'Église sont presque contemporaines de ses luttes apostoliques. Elle élevait à peine la voix pour prêcher au monde la vertu et la sagesse de Dieu dans l'infirmité et dans la folie de la croix qu'elle rencontrait en face d'elle la contradiction, le doute, l'incrédulité railleuse. On l'appelait à combattre sur le terrain de la philosophie, de la tradition et de l'histoire. Elle répondit à toutes ces provocations ; à Celse elle opposa Origène, à Arius Athanase, à Pélage Augustin, à l'armée innombrable des hérétiques l'innombrable légion des docteurs. Quand cette première période fut passée, la mission scientifique de l'Église ne fit que grandir et prendre plus d'importance. On peut même dire que, durant tout le moyen âge, l'Église fut l'unique foyer de la science, comme au milieu de ces temps troublés et durs, elle fut l'unique asile de la paix. Tandis que le monde était en proie à la force, et que la mission civilisatrice des apôtres de l'Évangile était à chaque instant compromise par la fougue et la violence des barbares du nord, il y avait dans cette Europe si bouleversée des cloîtres, et, derrière ces cloîtres, des hommes d'étude, des con-

templateurs, des amis désintéressés de l'invisible et immortelle vérité.

Ce fut encore l'Église qui couvrit l'Europe de ces universités si justement célèbres, où s'agitèrent tant de grandes questions, et où se fit avec tant de puissance et d'éclat l'éducation de la société chrétienne. C'est le temps des encyclopédies, ou, comme on disait alors, des *Sommes*. Les *Miroirs* de Vincent de Beauvais, l'*Opus majus* de Roger Bacon, les ouvrages de Pierre Lombard et d'Albert le Grand, et, par-dessus tout, l'immortelle Somme de saint Thomas d'Aquin, témoignent assez de la prodigieuse activité intellectuelle de cette époque. L'esprit humain n'ambitionne rien moins alors que d'embrasser l'universalité des sciences, mais en les illuminant toutes des splendeurs de la lumière incréée. Ces siècles ne connaissent point le triste et stérile isolement de la raison séparée de la foi ; toutes les facultés de l'âme se prêtent un fraternel concours ; et c'est bien de *tout* son cœur et de *toutes* ses forces, suivant le précepte de l'Évangile, que l'homme s'efforce de connaître, de louer et d'aimer Dieu dans ses œuvres.

Le XVIIIe siècle vint inaugurer pour l'Église une nouvelle période de luttes et poser le principe de ce divorce funeste entre la religion et la science qui devait bientôt devenir un des plus redoutables périls des temps modernes. On pourrait dire qu'à partir de ce moment, l'esprit humain, élevé par l'Église, et formé

par elle à la science, à la sagesse, à l'usage même de la liberté, imita ces enfants dont parle La Bruyère, « lesquels, drus et forts d'un bon lait, battent leur « nourrice. »

Pour combattre ces nouveaux adversaires, l'Église fit appel à ces travailleurs humbles, infatigables, disciplinés, à qui leur séparation d'avec le monde permettait de se consacrer tout entiers à l'étude et à la défense de la vérité. Baronius répond aux centuriateurs de Magdebourg ; les jésuites Bellarmin, Suarez, Petau, réfutent victorieusement les thèses historiques ou théologiques de l'hérésie ; les bénédictins se montrent, par l'importance de leurs travaux, les dignes héritiers de ces moines qui avaient sauvé l'Europe de la barbarie.

Dès lors, un des principaux devoirs de l'Église a été de repousser les attaques dirigées contre ses enseignements ; de préserver les âmes des séductions de l'erreur ; enfin, de rendre possible, par sa sagesse, une conciliation sans laquelle les sociétés chrétiennes compromettraient, au milieu de stériles débats, la grande œuvre de la civilisation du globe.

C'est au milieu des vicissitudes de cette lutte qu'il fut donné au monde d'être, pendant un siècle, témoin d'un admirable spectacle.

La Providence suscita dans le même temps des hommes puissants par le génie, par l'éloquence, par le style, par l'originalité des pensées et par l'élévation du caractère ; avec un éclat incomparable, ils person-

nifièrent l'unité de l'esprit humain dans toutes ses puissances, et la nécessaire alliance des sciences et des lettres avec les principes de la foi. Ce fut le siècle de Descartes, de Newton, de Képler, de Leibniz, de Malebranche, de Fénelon, de Bossuet, c'est-à-dire le siècle des plus importantes découvertes scientifiques, de la philosophie la plus haute, et de la plus magnifique littérature. L'antagonisme prétendu de la raison et de la foi, destiné à devenir plus tard l'axiôme fondamental d'une philosophie étroite et bâtarde, n'existait point pour ces fermes génies; et, prosternés aux pieds du Dieu de l'Évangile, sans croire pour cela renier ou rabaisser la raison, ils dominent de bien haut, dans cette humble posture, les orgueilleux pygmées qui s'estiment trop grands pour condescendre aux soumissions de la foi.

Ce siècle montra jusqu'où pouvait atteindre l'élan de l'esprit humain lorsqu'il met en œuvre toutes ses ressources et qu'il ne sacrifie pas aux exigences injustes de la raison les données d'un ordre supérieur. Il a pris dans l'histoire une place que lui peuvent envier les époques si fameuses désignées par les noms de Périclès et d'Auguste : il est et il restera absolument *le grand siècle.*

La contre-épreuve se fit d'ailleurs immédiatement après lui, et sans transition. Le XVIIIe siècle est l'époque de l'antagonisme le plus haineux contre le christianisme, il est en même temps celle de la décadence

la plus soudaine et la plus humiliante pour la philosophie. Quelle chute en effet de Descartes à Condillac, de Leibniz à Helvétius, et des œuvres immortelles de l'évêque de Meaux au dictionnaire philosophique de Voltaire[1] !

Cependant, il fut donné à ce siècle de remporter sur le christianisme une victoire qui semblait devoir être définitive. Las de raisonner contre lui avec des arguments et des épigrammes, les législateurs de 1793 employèrent la logique sans appel de la proscription et de l'échafaud. On croyait en avoir fini avec l'Église; on n'avait fait que retremper son immortelle jeunesse dans le sang de ses martyrs et lui rendre pour de nouveaux combats une nouvelle vigueur. Bientôt en effet, d'infatigables ouvriers reprirent l'œuvre interrompue par la violence. Le dernier siècle avait fini par les triomphes éhontés de l'athéisme, le siècle présent fut inauguré par la réouverture des églises et par un appel adressé au clergé pour tirer la France de ses ruines. L'enthousiasme avec lequel, quarante ans auparavant, on avait lu *la Profession de foi du vicaire savoyard* accueillit le *Génie du christianisme*. On avait vu de trop près ce que pouvait être une société sans religion; le Dieu de la crèche et du Calvaire fut ramené solennellement dans les temples profanés; les autels furent de

1. Voir sur ce contraste du XVIIIe avec le XVIIe siècle les *Sources* du P. Gratry, ch. VI, n° 3.

nouveau consacrés pour offrir la chair et le sang de la divine victime; les débris de l'épiscopat et du sacerdoce, décimés par le martyre, furent conjurés de venir se remettre à la tête de leurs troupeaux; ils reprirent le cours de ces enseignements, à la fois sublimes et populaires, seuls capables de rendre les hommes plus forts que leurs passions, et d'établir dans les sociétés le règne de l'ordre et de la justice. Mais ces ouvriers apostoliques avaient tout à faire à la fois. Ils étaient si peu nombreux, et le champ confié à leur sollicitude était si vaste! Il fallut avant tout pourvoir aux besoins les plus urgents du ministère des âmes, et attendre des temps meilleurs pour reprendre ces travaux d'érudition et cet apostolat de la science qui avaient fait l'honneur de l'Église dans la période précédente. D'ailleurs, les grands centres d'études ecclésiastiques avaient disparu avec les ordres religieux et les anciennes universités, et il n'y avait plus de loisirs pour la science dans la vie si continuellement laborieuse du prêtre de paroisse. Le catéchisme des enfants, le soin des malades, l'administration des sacrements : souvent la journée est trop courte pour suffire à tous ces devoirs; et, c'est sur le repos de la nuit que le pauvre prêtre, épuisé de fatigue, prend le temps de prier et de préparer ses instructions.

Autrefois, disait, il y a treize ans, un des membres les

pour frayer à l'humanité, parvenue à l'âge viril, la voie par laquelle elle marchera résolument vers le progrès : ce principe, c'est l'incompatibilité absolue et irréductible du surnaturel, principe fondamental des chrétiens, avec la science ou la critique, principe fondamental de la raison affranchie.

Ici, il est vrai, les disciples de la raison se rangent sous diverses bannières, et tous ne revendiquent pas dans la même mesure les droits de la science ; il y aurait même à mettre dans une catégorie à part les adversaires du Christianisme qui ne respectent plus les principes essentiels de la raison, et dont l'ambition serait, après avoir détruit l'ancienne théologie, de faire table rase de toutes les données philosophiques acceptées jusqu'alors par le sens commun de l'humanité. Les uns tiennent encore pour Dieu, pour la raison, pour ces axiômes premiers et éternels en dehors desquels il n'y a que contradiction, négation et ruine ; les autres, plus hardis et, peut-être à leur insu, plus logiques, enveloppent ces principes dans une proscription commune avec le christianisme. Pour eux, Dieu n'est pas moins surnaturel que Jésus-Christ, et par conséquent pas moins inconciliable avec les exigences souveraines de la critique. Ce n'est donc pas assez de supprimer les légendes, les mystères, les miracles ; la religion nouvelle de l'humanité, pour être vraiment scientifique, doit être une religion sans Dieu. On en faisait naguères le naïf et brutal aveu ; le

temps est venu « de guérir le monde de l'illusion du divin[1]; » et, comme on veut cependant tout concilier, et ne pas sacrifier complétement aux rigueurs de la science les instincts du cœur, on dotera l'humanité d'un athéisme mystique, aux formes vagues, aux couleurs changeantes, où les négations les plus froides seront enveloppées dans une poésie sentimentale et où les hymnes les plus lyriques cacheront la négation la plus outrageuse de Dieu.

Mais, le surnaturel étant éliminé comme antiscientifique, voici les conséquences qui suivent. Les savants des anciens âges s'étaient toujours préoccupés dans leurs recherches de concilier les résultats de leurs travaux avec les données dogmatiques de la religion. De là, suivant les novateurs, mille tâtonnements, mille obscurités, mille retards; et, pour la science, une servitude humiliante, rendant tout progrès impossible. Cet esclavage si funeste aux vrais développements de la science va enfin disparaître; et la critique, libre désormais dans ses efforts, pourra s'occuper de reconstituer la vérité par la science pure. Autrefois, l'esprit humain recevait de la théologie des majeures toutes faites, les subissait sans discussion, et en faisait le fondement ruineux de toutes les sciences particulières. Aujourd'hui, chacune de ces sciences se fera à elle-même sa majeure; ou, pour mieux dire,

1. M. Havet, *Revue des Deux-Mondes* du 1er août 1863.

pour frayer à l'humanité, parvenue à l'âge viril, la voie par laquelle elle marchera résolument vers le progrès : ce principe, c'est l'incompatibilité absolue et irréductible du surnaturel, principe fondamental des chrétiens, avec la science ou la critique, principe fondamental de la raison affranchie.

Ici, il est vrai, les disciples de la raison se rangent sous diverses bannières, et tous ne revendiquent pas dans la même mesure les droits de la science ; il y aurait même à mettre dans une catégorie à part les adversaires du Christianisme qui ne respectent plus les principes essentiels de la raison, et dont l'ambition serait, après avoir détruit l'ancienne théologie, de faire table rase de toutes les données philosophiques acceptées jusqu'alors par le sens commun de l'humanité. Les uns tiennent encore pour Dieu, pour la raison, pour ces axiômes premiers et éternels en dehors desquels il n'y a que contradiction, négation et ruine ; les autres, plus hardis et, peut-être à leur insu, plus logiques, enveloppent ces principes dans une proscription commune avec le christianisme. Pour eux, Dieu n'est pas moins surnaturel que Jésus-Christ, et par conséquent pas moins inconciliable avec les exigences souveraines de la critique. Ce n'est donc pas assez de supprimer les légendes, les mystères, les miracles ; la religion nouvelle de l'humanité, pour être vraiment scientifique, doit être une religion sans Dieu. On en faisait naguères le naïf et brutal aveu ; le

temps est venu « de guérir le monde de l'illusion du divin[1]; » et, comme on veut cependant tout concilier, et ne pas sacrifier complétement aux rigueurs de la science les instincts du cœur, on dotera l'humanité d'un athéisme mystique, aux formes vagues, aux couleurs changeantes, où les négations les plus froides seront enveloppées dans une poésie sentimentale et où les hymnes les plus lyriques cacheront la négation la plus outrageuse de Dieu.

Mais, le surnaturel étant éliminé comme anti-scientifique, voici les conséquences qui suivent. Les savants des anciens âges s'étaient toujours préoccupés dans leurs recherches de concilier les résultats de leurs travaux avec les données dogmatiques de la religion. De là, suivant les novateurs, mille tâtonnements, mille obscurités, mille retards; et, pour la science, une servitude humiliante, rendant tout progrès impossible. Cet esclavage si funeste aux vrais développements de la science va enfin disparaître; et la critique, libre désormais dans ses efforts, pourra s'occuper de reconstituer la vérité par la science pure. Autrefois, l'esprit humain recevait de la théologie des majeures toutes faites, les subissait sans discussion, et en faisait le fondement ruineux de toutes les sciences particulières. Aujourd'hui, chacune de ces sciences se fera à elle-même sa majeure; ou, pour mieux dire,

1. M. Havet, *Revue des Deux-Mondes* du 1er août 1863.

elle la trouvera dans cette formule universelle donnée par la critique aux temps nouveaux pour être la clef de toutes les énigmes et la solution de tous les problèmes : le surnaturel est en soi impossible et contradictoire. Il faut donc le bannir de toute connaissance humaine; c'est une encyclopédie à refaire pour l'humanité affranchie, « c'est une nouvelle institution « des intelligences à laquelle il faut travailler[1]. »

Ainsi, métaphysique, géologie, anatomie, grammaire comparée, histoire, littérature même, tout cela va être transformé par le *Novum Organum* du XIXe siècle; et, comme, pour une aussi gigantesque entreprise, ce n'est pas trop de toutes les forces de l'incrédulité contemporaine, elle groupe, discipline, organise ses travailleurs, afin de porter au christianisme un coup plus redoutable et plus décisif, et de lui substituer le majestueux et durable édifice d'une science complète ne s'appuyant que sur la raison, et satisfaisant à toutes ses exigences.

Qu'avons-nous fait, que faisons-nous, que pouvons et que devons-nous faire pour arrêter cette formidable invasion, et pour empêcher l'Europe d'être replongée dans une véritable barbarie intellectuelle ?

1. M. Littré.

CHAPITRE VIII

L'Apostolat de la science.

(Suite.)

L'Église n'avait point attendu cette nouvelle attaque pour exhorter ses ministres à se montrer les serviteurs de Dieu, non-seulement dans la patience et dans les tribulations, mais aussi « dans les travaux, dans « les veilles, dans la science, dans la parole de la vé- « rité, pour s'opposer aux injustes prétentions de la « science terrestre soulevée contre la science di- « vine[1]. »

Au premier anniversaire de son élection, l'auguste Pontife auquel Dieu a confié depuis bientôt vingt ans le gouvernement de l'Église, écrivait à tous les supérieurs généraux des Ordres réguliers, pour ranimer et développer au sein de ces familles religieuses l'amour de l'étude et le dévoûment à la science : « Comme

1. Exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros.... in laboribus, in vigiliis, in scientia, in verbo veritatis (II Cor. VI, 4, 7). Consilia destruentes et omnem altitudinem extollentem se adversus scientiam Dei (II Cor. X, 6).

« de tout temps, disait le Saint-Père, ce fut une des « gloires éclatantes et particulières des ordres reli- « gieux, de cultiver et de favoriser l'étude des lettres, « d'illustrer la science des choses divines et humaines « par tant de travaux et de savants ouvrages, nous « vous exhortons et vous pressons vivement d'apporter « le plus grand soin à prescrire, selon les règles de « votre ordre, un bon système d'études, et de vouloir « bien faire tous vos efforts pour que vos jeunes reli- « gieux s'appliquent constamment à l'étude des belles- « lettres, des sciences sérieuses et particulièrement « des sciences sacrées, de manière que, fortement « nourris des saines et bonnes doctrines, ils se ren- « dent capables de remplir religieusement et sage- « ment les fonctions particulières de leur emploi et « celles du ministère sacré[1]. »

De leur côté, les conciles provinciaux tenus en France il y a quinze ans traitèrent tous la question des études, et invitèrent les membres du clergé à ne pas rester étrangers au grand mouvement scientifique et littéraire de ce siècle. « Quelque vaste que soit la « science sacrée, disaient les Pères du concile de Pa- « ris, et bien qu'on puisse la regarder comme la mère « et la reine de toutes les autres sciences, les besoins

1. Encyclique du 17 juin 1847. Voir encore la Bulle de fondation du séminaire Pie. Le Pape y déclare « qu'aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire de défendre la cause de Dieu et de l'Église courageusement et savamment, *strenue scienterque.* »

« de notre temps, la direction imprimée aux esprits,
« la nécessité de les atteindre là où le courant du siè-
« cle les a entraînés, tout cela rend indispensables
« quelques modifications dans les études ecclésiasti-
« ques. Il faut qu'elles contiennent au moins les élé-
« ments des sciences profanes. Ces éléments étant
« très-répandus aujourd'hui, l'ignorance du clergé
« sur ce point nuirait à sa considération et à la juste
« influence qu'il doit exercer[1]. »

Assurément, cet appel des premiers pasteurs n'a pas retenti en vain, et ceux dont les lèvres ont été

1. Actes du concile de Paris, novembre 1849. L'illustre Balmès a écrit sur cette grave question de belles pages qu'on nous saura gré de rapporter ici :

« Les adversaires emploient différents moyens d'attaque, suivant les circonstances et les temps, et cela, non tant par préméditation et par système, que sous l'influence de l'esprit du siècle ; ils s'emparent de préférence des arguments les plus conformes à l'état intellectuel de leur époque.

« De ces considérations résulte l'indispensable nécessité pour le clergé catholique de posséder des connaissances qui soient au niveau de leur temps, afin que la cause de l'erreur ne possède pas des ressources qui manqueraient à celle de la vérité. Il faut que les ministres de la religion se pénètrent de l'importance et de la gravité de ce devoir ; il faut que tout en vivant séparés du siècle par la pureté de leur vie et l'austérité de leurs mœurs, ils ne demeurent pas immobiles au milieu du mouvement qui s'accomplit autour d'eux ; qu'ils gravent profondément dans leur esprit cette vérité, qu'il n'existe aucune opposition entre la lumière de l'intelligence et la droiture du cœur ; que la science n'est pas l'ennemie de la vertu, et que les ecclésiastiques peuvent avoir les yeux fixés sur la marche de l'époque sans se laisser entacher de la corruption qui trop souvent accompagne le progrès.

« L'homme chargé d'enseigner aux autres les plus importantes vérités ne doit rester étranger à aucune connaissance. Car, comme il est obligé

consacrées pour garder et répandre la vérité par la science n'ont pas été infidèles à leur mission. A remonter seulement à la polémique religieuse la plus récente, mais aussi la plus bruyante, quand la critique

d'offrir le modèle de toutes les vertus dans sa conduite, il est également obligé de tenir le sceptre de l'intelligence. Il faut avouer en effet que la réunion de la sainteté, de la science et du sacerdoce forme un tout si sublime, que les esprits même les plus incrédules en subissent tôt ou tard l'influence.

« Comme les membres du clergé, à raison même de leur institution, doivent vivre séparés du monde, surtout pendant le temps qu'ils sont élevés dans les séminaires, ils courent risque de s'habituer à des idées, à des sentiments, à des usages qui n'ont rien de commun avec ceux qui règnent dans la société. Cet inconvénient, qui naît de la nature même des choses, ne peut être corrigé que par un système d'instruction habilement combiné, qui, tout en faisant que la jeunesse cléricale se pénètre de l'esprit de l'Évangile, sur lequel elle doit régler sa vie, fasse aussi qu'elle connaisse l'esprit du siècle, pour pouvoir diriger avec succès ceux auxquels s'adressera son ministère.

« Quand la religion dominait complétement la société et la tenait sous sa tutelle, quand le clergé était dans l'État le premier de tous les ordres, exerçant sous diverses formes un pouvoir vraiment politique et gardant la prééminence dans les sciences et dans les lettres, l'élève du sanctuaire acquérait par là même jusqu'à un certain degré l'esprit de son siècle. La littérature, la philosophie et les autres enseignements supérieurs qu'il recevait dans son école étaient les mêmes que ceux des universités et des autres établissements publics. Mais aujourd'hui que la politique a fait divorce avec la religion, que le scepticisme s'est répandu dans la société, que les sciences ecclésiastiques sont dédaignées, et qu'on tient généralement en mépris tout ce qui sent les discussions de l'école, le jeune homme qui sort du séminaire où l'on n'avait tenu compte d'aucun de ces faits, se trouve au milieu d'un monde qu'il ne comprend pas et dont il n'est pas compris. Il rencontre des savants qui parlent une langue bien différente de celle des savants d'une autre époque, la seule que connaisse le nouveau venu. S'il attaque un adversaire, il part de principes que celui-ci n'admet pas ; s'il est attaqué et

a eu la prétention de terminer d'un coup le procès débattu depuis dix-huit siècles, en reléguant définitivement N.-S. Jésus-Christ à la première place parmi les plus sages des hommes, le clergé ne s'est pas contenté

qu'il ait à se défendre, il emploie des expressions sans doute très-savantes, mais dont la portée n'est pas saisie par l'interlocuteur qui les entend pour la première fois. De telle sorte qu'il peut fort bien arriver qu'un jeune homme de beaucoup de talent, d'une grande instruction, d'une science même rare, soit embarrassé par un ignorant; non certes parce qu'il est dépourvu d'armes excellentes, mais parce qu'il ne sait pas les manier à la manière du jour. Il est donc de la plus urgente nécessité que tous ceux qui prennent part à la direction des études dans les établissements ecclésiastiques, mettent en œuvre tous les moyens, pour que l'instruction et la science, sans rien perdre de leur exactitude et de leur solidité, sans rien contracter de cette légèreté et de cette indécision qui sont l'un des dangers de notre époque, soient cependant présentées au monde sous une forme qui les fasse accepter. Il n'est pas impossible, nous le répétons, de rendre accessible à l'esprit de notre temps la doctrine de saint Augustin, de saint Thomas, de Bellarmin, de Suarez et de Melchior Cano. Il faut pour cela que les idées, demeurant toujours les mêmes, revêtent une forme différente; que le raisonnement soit déduit selon de nouvelles méthodes; que les sources de l'argumentation, quand on doit en appeler à la raison naturelle, soient adoptées au goût de la science contemporaine. Ce goût est peut-être capricieux, léger, inférieur à celui des siècles précédents; mais qu'importe, nous ne pouvons le changer, c'est un fait; et tout en le désapprouvant, il est nécessaire de le connaître et d'agir suivant les conditions qu'il nous a faites. Protester contre ce fait, s'obstiner à le tenir comme non avenu, raisonner comme s'il n'existait pas, c'est lutter contre la force des choses, c'est se condamner à vivre dans l'isolement, c'est se priver d'un moyen d'action sur la société, c'est ne vouloir pas employer pour la défense de la religion des armes qui lui seraient extrêmement utiles; c'est oublier la conduite qu'ont suivie dans tous les temps les docteurs de l'Église, en appliquant à la science cette règle de l'Apôtre : se faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ.» (Balmès. *Mélanges religieux et philosophiques*. Traduction Bareille, t. I, p. 150.)

de gémir silencieusement du blasphème ; il a parlé, il a écrit, il a combattu ; et, avant même le jugement de la postérité, l'histoire contemporaine a déjà dit de quel côté étaient la véritable érudition, et la saine logique.

Loin de nous par conséquent de méconnaître tant de travaux recommandables accomplis depuis vingt ans au sein du clergé. A beaucoup de ces travaux, il faudrait appliquer les paroles que Mgr Sibour, de pieuse et douce mémoire, adressait à M. Hamon, curé de Saint-Sulpice, en le remerciant d'avoir écrit la Vie de saint François de Sales : « Je me réjouis beaucoup « quand je songe que tant d'occupations pastorales « n'ont pas pu vous détourner de ce travail. Vous au- « rez donné à l'Église un bon ouvrage et un bon « exemple[1]. »

Combien, en effet, parmi ces ouvrages, ont été le fruit de « ce rachat du temps » dont parle l'Apôtre[2], c'est-à-dire de ces lambeaux de minutes et d'heures,

1. Il n'y aurait pas seulement à citer ici des livres, mais des institutions. Ainsi l'école des Carmes, fondée par Mgr Affre, et encouragée avec tant de sollicitude par ses illustres successeurs, est véritablement, pour la France ecclésiastique, un centre de hautes et fortes études. Il faudrait parler aussi des revues périodiques où se traitent avec tant d'érudition, et sous une forme si littéraire, les grands problèmes de la théologie, de la philosophie et de l'histoire. Une des plus remarquables est assurément celle que les Pères Jésuites ont fondée il y a quelques années et dont la collection est déjà un monument considérable élevé à la science.

2. Redimentes tempus (Eph. v, 16).

dérobés à la hâte aux fonctions impérieuses du saint ministère, ou prises, aux dépens de la santé et du repos, sur les veilles de la nuit!

Cependant, sans rien oublier des services inappréciables rendus à la cause de la science sacrée, les plaintes exprimées par nos évêques sur l'état actuel des études ecclésiastiques en France n'en demeurent pas moins fondées. Il y a eu des efforts individuels, d'autant plus méritoires que souvent ils se sont produits au milieu des circonstances les plus défavorables; mais les grands centres de travail, de prière et d'étude n'ont pas encore été reconstitués, dans la mesure où les besoins du siècle les rendent nécessaires[1].

Si l'Oratoire est fidèle à ses traditions, il doit unir ses efforts à ceux des pieuses et savantes congrégations qui, depuis vingt ans surtout, ont cherché à répondre aux désirs du Saint-Siége et de l'Épiscopat, en rétablissant ces foyers intellectuels et scientifiques au sein de l'Église de France. Essayons de mettre en relief cette partie si importante de notre vocation.

Nous sommes prêtres, c'est-à-dire pères des âmes, chargés de pourvoir à leur salut. Or, nous l'avons dit, de nos jours on abuse indignement du faux prestige de la science pour égarer et pour perdre ces âmes

1. *Études religieuses, historiques et littéraires*, par les Pères de la Compagnie de Jésus. Articles du R. P. Bory (septembre et octobre 1863, et janvier 1864 ; du R. P. Matignon, mai et juin 1864).

si chères ; mille sophismes les menacent, mille préjugés les circonviennent, mille audacieux mensonges les trompent. Le moment n'est-il pas venu d'imiter les soldats de Gédéon, et, brisant les vases où sont contenus la lumière et le feu de nos lampes, d'élever bien haut ces flammes immortelles de la vérité, de faire retentir les trompettes sacrées, et de réveiller les âmes endormies[1] ?

Nous sommes prêtres, et nous vivons dans un temps où, pour arracher les âmes à Jésus-Christ, les séductions de la fausse science s'ajoutent à toutes les passions corrompues du cœur. A celles-ci, il faut opposer la sainteté et la pénitence ; à celles-là, l'ardente prière jointe à de profondes études. Un prêtre ignorant n'est pas moins déserteur des devoirs du sacerdoce et des intérêts sacrés des âmes qu'un prêtre vicieux ; le mot n'est pas de moi : il est du plus doux et du plus indulgent des saints. « Il n'y a pas grande différence, di-
« sait saint François de Sales aux prêtres de son
« clergé, entre l'ignorance et la malice, quoique l'i-
« gnorance soit plus à craindre, si vous considérez
« qu'elle n'offense pas seulement soi-même, mais
« passe jusques au mépris de l'état ecclésiastique :
« pour cela, mes très-chers frères, je vous conjure de
« vaquer sérieusement à l'étude ; *car la science à un*

1. Cumque.... hydrias confregissent, tenuerunt sinistris manibus lampades, et dextris sonantes tubas, clamaveruntque : Gladius Domini et Gedeonis (Judic. VII, 20).

« *prêtre, c'est le huitième sacrement de la hiérarchie de l'Église*, et son plus grand malheur est arrivé de « ce que l'Arche s'est trouvée en d'autres mains que « celle des Lévites : c'est par là que notre misérable « Genève nous a surpris[1]. »

Or, huitième sacrement de la hiérarchie de l'Église a été particulièrement confié aux prêtres qui, n'étant point astreints aux impérieux devoirs d'un ministre quotidien, ont par là plus de recueillement et de loisir. Aux pasteurs des paroisses de maintenir la vie chrétienne au sein du peuple fidèle; aux prêtres vivant en congrégation de défendre les postes avancés de la Cité sainte[2], et pour cela, « d'avoir toujours en « main les saints livres pour en chercher sans re- « lâche la lettre par l'étude, l'esprit par l'oraison, la « profondeur par la retraite, l'esprit par la pratique, « la fin par la charité à laquelle tout se termine et qu « est l'unique fin du christianisme[3].

Oui, la charité, c'est-à-dire l'amour de Dieu et l'amour des âmes; c'est-à-dire un désir ardent de dissiper les ténèbres de l'erreur et du mal; c'est-à-dire, une continuelle et sainte ardeur pour étendre ici-bas le règne de Jésus-Christ, de son Évangile, de sa vérité, de sa justice : telle doit être pour un prêtre la fin de

1. Œuvres de saint François de Sales. Paris, 1836, in-4°, t. II, p. 604.
2. Isaï, XXVI, 1.
3. Bossuet.

la science. C'était, on ne l'a point oublié, l'idéal que le Pape Paul V traçait aux disciples du cardinal de Bérulle, lorsqu'il les exhortait à s'appliquer à la science, non pour elle-même, mais pour le bien qu'elle permet d'accomplir[1].

Ce langage n'était, d'ailleurs, que l'écho fidèle de la tradition catholique. Ainsi, lorsque Clément d'Alexandrie conseille à son *gnostique*, c'est-à-dire à l'ami de la sagesse, d'étudier les sciences, les lettres, la géométrie, la musique même, le but suprême qu'il assigne a tout ce travail, c'est la garde et la défense de la foi[2]; tandis que les hérétiques et les impies se servent de la science contre l'Église, contre Jésus-Christ, contre Dieu, le sage chrétien s'en servira pour les âmes et pour Dieu[3].

Protéger et faire grandir la foi dans les âmes qui ont le bonheur de l'avoir fidèlement gardée; contribuer à la ramener dans celles qui ont eu le malheur de la perdre! Quelle mission plus grande et plus sainte! Et quel but plus élevé peut-on poursuivre? Mais, si ce sont les prestiges d'une fausse science qui ont égaré ces âmes, comment pourrez-vous les aborder et les saisir? En leur parlant le langage de la science vé-

1. Non circa scientiam, sed circa usum scientiæ (Bulle de 1613).

2. Οὕτω κἀνταῦθα χρηστομαθῆ φημι τὸν πάντα ἐπὶ τὴν ἀλήθειαν ἀναφέροντα· ὥστε καὶ ἀπὸ γεωμετρίας καὶ μουσικῆς, καὶ ἀπὸ γραμματικῆς καὶ φιλοσοφιας αὐτῆς, δρεπόμενον τὸ χρήσιμον ανεπιβούλευτον φυλάσσειν τὴν πίστιν. (Clem. Alex. Strom. l. I. c. IX.)

3. *Id. ibid.*, L. VI, ch. 10.

ritable. Disons-le donc avec saint Thomas d'Aquin, il est utile à l'Église qu'il y ait des ordres religieux voués à l'étude[1]. En effet l'étude n'est pas seulement une arme puissante contre les séductions de l'ennemi en fermant la porte à l'oisiveté ; mais encore elle donne à l'âme la clef des saintes Écritures, et elle est comme la moelle de la prédication, dont l'essence doit être, suivant une admirable parole du saint docteur, de ne donner aux autres que ce que l'on a vu et goûté soi-même dans la contemplation[2]. Par l'étude fidèlement rapportée à Dieu et au bien des âmes, un ordre religieux devient au milieu de l'Église comme une lampe ardente, qui éclaire le chemin par où passent les générations des hommes : d'où le docteur Angélique conclut que ceux-là tiennent le premier rang parmi les ordres religieux qui se consacrent à l'enseignement et à la prédication ; car c'est par là que leur vocation a le plus de ressemblance avec la perfection de l'état épiscopal : *Sic ergo summum gradum in religionibus tenent quæ ordinantur ad docendum et prædicandum, quæ et propinquissimæ sunt perfectioni episcoporum* (2ª 2ᵉ q. 188, a. 6).

L'importance de l'apostolat scientifique dans un siè-

1. Utrum sit instituenda religio ad studendum (2ª 2ᵉ Q. 188, a. 6).

2. Opus vitæ activæ est duplex. Unum quidem quod ex plenitudine contemplationis derivatur, sicut doctrina et prædicatio. Et hoc præfertur simplici contemplationi : sicut enim majus est illuminare quam lucere solum, ita majus est *contemplata aliis tradere* quam solum contemplari (2ª 2ᵉ Q. 188. a. 6).

cle où la science, suivant qu'elle est vraie ou fausse, décide du sort éternel d'un grand nombre d'âmes, ne saurait donc être mise en doute pour une congrégation dont l'esprit tout sacerdotal doit se référer constamment à la mission des apôtres : *Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus.*

Il nous reste à dire ce qu'il faut étudier et quels secours particuliers une communauté peut assurer à cette vie d'étude et à cet apostolat scientifique.

CHAPITRE IX

L'Apostolat de la science.

(Suite et fin.)

Dans les études sacerdotales, la première place appartient évidemment à la science sacrée. C'est la propre science des prêtres; sans elle, ils n'ont du sacerdoce que le nom et l'habit, ils n'en ont ni l'esprit, ni l'âme; elle doit être pour le prêtre de la nouvelle loi comme cet ornement que le cérémonial figuratif de la loi ancienne ordonnait au grand-prêtre de porter sur sa poitrine, et sur lequel se lisaient ces deux paroles : *Doctrine et vérité* [1]. La science sacrée, c'est tout un monde, et un monde infini ; car c'est à la fois la science de Dieu et de l'homme, de la nature et de la grâce, du temps et de l'éternité ; c'est la science qui implique toutes les sciences, car plus celles-ci se développent et gagnent en clarté et en certitude, plus

1. Pones autem in rationali judicii Doctrinam et Veritatem quæ erunt in pectore Aaron (Ex , XXVIII, 30).

intimes deviennent leurs concordances avec la science de Dieu. Cette science sacrée est encore admirable en ce qu'elle représente et renferme en elle l'ensemble et l'unité des plus sublimes efforts de l'esprit humain, depuis qu'il s'exerce sur les grands problèmes de Dieu et de l'âme. Laissons parler ici un de nos maîtres, dans un livre dont nous ne saurions trop recommander la méditation.

Tout ce que le père des hommes, sorti des mains de Dieu, et ses premiers enfants, ont livré à la mémoire du genre humain et à la tradition universelle ; tout ce que les prophètes et les vrais fils de Dieu dans tous les temps, ont pu voir et recevoir de Dieu ; tout ce que les apôtres du Christ, les martyrs et les Pères ont compris ; tout ce que les méditations des solitaires, qui n'aimèrent que la vérité, ont mystérieusement excité dans l'esprit humain ; tout ce que les grands ordres religieux travaillant en commun, comparant, débattant sans cesse leurs travaux, ont développé et précisé ; tout ce que les conciles généraux, les premières assemblées universelles qu'ait vues le monde, ont défini ; tout ce que les erreurs mises à jour, reconnues et jugées à leurs fruits, dans l'importante histoire des sectes, nous ont ôté d'incertitudes ; tout ce que les saints et les saintes, ces sources vives de pure lumière, ont inspiré sans écrire ni parler ; tout cela mis en un, voilà la théologie catholique. Les grandes œuvres philosophiques sont des œuvres de grandeur isolée ; l'œuvre théologique est un mouvement de totalité du vaste cœur et de l'immense esprit humain. De plus, s'il est vrai, comme on n'en peut douter, que là où les esprits s'unissent, là se trouve Dieu, il s'ensuit que la théologie catho-

lique est l'œuvre universelle et la voix unanime des hommes qui ont été unis entre eux et avec Dieu[1].

Mais, si l'étude de la théologie est toujours la propre science du prêtre, combien n'est-elle pas plus nécessaire à une époque où se discutent publiquement dans les mille organes de la presse, et le plus souvent avec tant d'ignorance et de préjugés, les plus graves problèmes de la religion? Combien surtout cette science, si haute par ses origines et si grande par sa fin, doit-elle être en honneur dans une congrégation qui fait profession de « n'avoir d'autre esprit que l'esprit de « l'Église, et d'autres règles que ses canons. » « La théo- « logie, écrivait autrefois un des supérieurs généraux « de l'Oratoire, est le fondement à mettre dans tous « les emplois de la Congrégation. Faites donc sentir, « ajoutait-il, la nécessité de cette étude; inspirez de « l'ardeur pour une science si divine; qu'elle fasse « l'occupation la plus douce de l'Oratoire[2]. »

Du reste, avec quelle puissance et avec quel éclat les sciences théologiques n'ont-elles pas été autrefois cultivées par nos pères! Nos dogmes étudiés en eux-mêmes et dans leur harmonie avec les grands instincts de l'âme humaine; les spéculations les plus hautes de la théologie mystique; la discipline de l'Église, ses

1. Le P. Gratry. *Les sources ou conseils pour la conduite de l'esprit*, ch. XIV.

2. Lettre du P. de La Tour au supérieur de la maison d'études de Notre-Dame des Ardilliers. (Arch. de Maine-et-Loire.)

lois, ses canons, son histoire exposés suivant toutes les règles de la critique la plus scrupuleuse et la plus exacte; l'étude originale de nos Livres saints et leur interprétation littérale et dogmatique : quelle partie de la science sacrée les fils de saint Philippe et ceux du P. de Bérulle ont-ils négligée? Ou, pour mieux dire, quelles ressources admirables n'ont-ils pas préparées aux défenseurs de la vérité dans ces immortels travaux où ira puiser longtemps encore l'érudition ecclésiastique? Baronius, Thomassin, Morin, Lamy, Le Long, Houbigant, quels hardis et infatigables travailleurs! Comme ils ont défriché et labouré profondément le champ immense de la théologie et de toutes les sciences qu'elle embrasse! Quels trésors ils y ont trouvés! Mais aussi quelle lourde tâche ils ont léguée à ceux qui devaient après eux porter le même nom, vivre sous les mêmes règles et s'imposer la mission difficile de continuer des traditions si glorieuses! Que d'efforts à faire pour marcher, même de très-loin, sur les traces de ces vaillants ouvriers! Et cependant, au XIXe siècle plus encore qu'au XVIIe, l'Église, attaquée de toutes parts, a besoin pour se défendre de théologiens, d'hébraïsants, de canonistes, d'historiens, tous formés à l'école de la science la plus sérieuse, et capables d'affronter sans témérité les combats auxquels on les provoque tous les jours!

Quant à l'esprit dans lequel doivent se faire ces grandes et fortes études, ce sera, comme à l'ancien Oratoire, l'alliance du respect pour la tradition avec

une sage indépendance à l'égard des divers systèmes. « Rien, dit Thomassin[1], ne serait plus opposé à l'esprit de l'Oratoire et aux maximes de ses fondateurs que l'obligation imposée à un de ses membres d'embrasser et de défendre telle ou telle opinion. Tout ce que l'Église catholique elle-même, en s'abstenant d'intervenir par ses définitions, a laissé libre, doit l'être également dans une Congrégation dont l'esprit est l'esprit même de l'Église, et dont les premiers membres, formés à l'une des plus fameuses écoles théologiques de la chrétienté, la Sorbonne, ont appris d'elle à respecter la liberté de la science et à ne jurer en aucun cas sur la parole d'autrui. »

1. Je citerai intégralement ce beau passage de Thomassin dont je me suis inspiré bien plus que je ne l'ai traduit. Thomassin écrit le latin avec beaucoup d'ampleur et d'éclat; mais il faudrait un long travail pour serrer de près son texte, et rendre en français toute l'originalité de son style :

« Nihil quod ab instituto nostro magis abhorreat. Qui primus nobis auctor et institutor præivit Berullius, qui illi merito successit Condrenus, qui duo primi sub hoc Præposito generali coaluere generales conventus, illi nos solemniter sanxere absolutos esse debere hujusmodi sive servitute, sive opinionum necessitate. Id nuperrimi quoque duo generales confirmavere conventus, quidquid in Ecclesia catholica liberum et arbitrarium, idipsum et apud nos fore; nos cleri alumnos, nos Sorbonicæ maxime scholæ admiratores, eadem opinandi et sentiendi libertate, eadem usuros modestia, nulli adstrictos parti, nullius in verba juratos. Hac opinionum libera et versatili licentia quæ uni se Ecclesiæ catholicæ, uni fidei orthodoxæ regulæ adstringi sinit, nihil ad pacem, nihil ad animorum concordiam alendam, nihil ad veritatem ubi latet adhuc explorandam, ubi caligat elucidandam, accommodatius est. Multa ad eum modum in dies e latebris in lucem eruuntur, magno sacræ etiam eruditionis et divinarum litterarum incremento. Inexhaustum est penu theologiæ Patrum. Hinc nova in dies effodiuntur obstrusa rerum

Le grand théologien ajoutait, et plût à Dieu que ces belles paroles eussent toujours été comprises et pratiquées :

« Cette liberté du choix et du changement des opinions qui ne s'enchaîne qu'à la seule Église catholique, à la seule foi orthodoxe, est un des moyens les plus efficaces d'entretenir la paix et la concorde entre les esprits, de découvrir la vérité lorsqu'elle est encore cachée, de la mettre en lumière là où elle est obscure. C'est grâce à elle que s'enrichit tous les jours de nouvelles découvertes le trésor de l'érudition et des lettres sacrées. La théologie des Pères est une mine qui n'est pas épuisée. Cette mine, il la faut creuser profondément pour en faire sortir ces richesses anciennes et nouvelles qui doivent faire briller d'un plus

elucidamenta, *nova et vetera*. Pauca ad fidei regulam pertinent, plurima ad ejus illustrationem. In illa consentimus omnes ; in his non raro dissonamus, aut dissonare nobis videmur. Verborum magis non nunquam quam rerum dissonantia est ; aut si rerum est discrepantia, non tam adversa sæpe quam diversa sunt quæ dicuntur. Frustula sunt unius et ejusdem veritatis, sibi unius et simplicissimæ, nobis multiplicis et opulentissimæ.... Ita disserenabuntur non tam dissensiones quam dissensionum forsan plures suspiciones, si veritatis studio accedat et charitatis atque unitatis amor. Latitudine charitatis, ut loquitur Augustinus, dilatabuntur et ingenii sinus. Veritatis enim infinitæ magnitudinis capiendæ sola par est charitatis amplitudo.

Non immerito igitur et præpositi et conventus generales nostri nulli nos voluere addictos, nisi catholicæ fidei et Ecclesiæ, cujus in sinu nulla non veritas aut patet, aut delitescit ; quæ delituit autem aliquandiu, subinde patescere rursus incipit, dum avitarum traditionum, conciliorum, Patrum monumenta excutiuntur, non ad fidem tantum, sed ad ea quæ fidei utcumque conjuncta videntur illuminanda. (Thomass. *Dogm. theol. Præf.*)

vif éclat nos mystères les plus cachés. Les vérités qui constituent essentiellement la règle de la foi sont en petit nombre, et sur ces points, tous les théologiens sont unanimes. Mais la partie de la science sacrée consacrée à l'explication et à l'élucidation de nos dogmes est immense, et c'est sur ce terrain que les théologiens sont ou paraissent souvent être en désaccord. Cependant ces dissidences portent plus souvent sur les mots que sur les choses, ou bien dans ce cas, il y a moins opposition de doctrines que diversité d'opinions. Ce sont comme les fragments divers d'une seule et même vérité, absolument une et simple en elle-même, tandis que, eu égard à nous, elle est multiple et renferme des richesses innombrables. Mais tous ces dissentiments ou ces apparences de dissentiments se dissipent devant le zèle de la vérité joint à l'amour de la charité et de l'unité. La dilatation de la charité, dit saint Augustin, dilate à son tour les facultés de l'esprit. En effet, la charité seule est assez vaste pour embrasser dans toute son étendue l'infinie vérité.

« C'est donc avec raison que nos supérieurs généraux et nos assemblées n'ont voulu nous enchaîner à aucune autre autorité, sinon à celle de la foi et de l'Église catholique, de cette Église dans le sein de laquelle toute vérité existe ou déjà manifestée, ou du moins à l'état latent; et, dans ce dernier cas, ne tarde pas à être mise au jour par l'étude des traditions, des conciles et des Pères, d'où jaillit tant de lumières, et pour la

démonstration de la foi, et pour l'éclaircissement des points qui touchent ou paraissent toucher plus ou moins directement à la foi. »

Mais, si la science sacrée tient le premier rang dans les travaux d'une congrégation telle que l'Oratoire, elle ne doit pas faire exclure les autres études. Nous avons cité plus haut les remarquables paroles des Pères du concile de Paris en 1849. « Les éléments des « sciences profanes étant très-répandus aujourd'hui, « l'ignorance du clergé sur ce point nuirait à sa con- « sidération et à la juste influence qu'il doit exercer. »

C'est ici d'ailleurs qu'il importe de bien comprendre le caractère universel de l'attaque dirigée de nos jours contre le christianisme. Nous l'avons dit, et il faut le répéter, on veut s'armer aujourd'hui contre lui de toutes les sciences particulières, et la prétention des adversaires est de construire une encyclopédie non-seulement étrangère à tout sentiment chrétien, mais opposée à toute pensée religieuse. Leur suprême ambition est de tout séculariser, comme ils le disent, tout, et même l'agonie, la mort et les funérailles de l'homme[1], de manière à bien constater que, sorti de la terre, il y rentre tout entier et que le monde s'est définitivement affranchi du joug de Dieu.

Laisserons-nous les ennemis monter par tous les

1. Tel est, on le sait, le but de la ténébreuse association des solidaires, fondée en Belgique il y a quelques années.

endroits à l'assaut de la cité sainte? Ces armes dont on se sert pour frapper à coups redoublés sur le christianisme et sur les principes mêmes de la religion naturelle, ne saurons-nous pas les ressaisir pour décider par un vigoureux effort la victoire de notre foi?

Ici encore nos pères nous doivent servir de modèles. Ils n'étaient pas seulement des théologiens et des hébraïsants consommés; ils étaient encore philosophes, humanistes, mathématiciens, hommes de lettres. La cellule de Malebranche était voisine de celle du P. Lamy; et, entre ses ouvrages sur les dogmes et la discipline de l'Église, Thomassin écrivait ses méthodes pour étudier chrétiennement les poëtes, les historiens et les philosophes : il y avait là, pour ainsi dire, comme une encyclopédie vivante de toutes les connaissances humaines; et tout cet immense travail, inspiré par l'amour de Jésus-Christ, n'avait qu'un but : contribuer aux progrès de son règne dans les âmes et dans le monde.

Que serait-il arrivé cependant si cette magnifique alliance de toutes les forces de l'esprit humain avait présidé jusqu'au bout aux travaux de l'Oratoire, comme elle avait été visiblement l'inspiration de tout le premier siècle de son histoire[1]? Nous l'avons plus d'une fois pensé, si les déplorables dissensions occa-

1. Le titre de la Bulle de 1613 renferme ces paroles significatives qui expriment parfaitement la mission apologétique de l'Oratoire : « *Ad restituendam augendamque fidem catholicam.* »

sionnées par le Jansénisme n'avaient pas paralysé les forces de la Congrégation, épuisé sa séve et détourné d'elle les bénédictions divines, les Diderot, les d'Alembert, les Voltaire, les Condorcet, n'eussent pas si aisément battu en brèche les assises mêmes du christianisme. L'Oratoire, fidèle à ses premières traditions de prière et d'étude, eût opposé, à cette levée en masse des préjugés, des erreurs et des passions antireligieuses, un ensemble de travaux où se fussent trouvées réunies et concentrées toutes les solutions de la foi et de la science catholiques.

Ce que l'Oratoire dégénéré de la fin du XVIIIe siècle n'a pas su faire contre la formidable attaque de l'incrédulité, pourquoi l'Oratoire, reconstitué au XIXe, n'essayerait-il pas de l'entreprendre? Pourquoi ne ferait-il pas appel pour cela à tous les dévoûments, en ouvrant ses rangs à quiconque, dans les heures silencieuses de la méditation et de l'étude, a senti son cœur rempli de douleur et a versé des larmes amères sur tant d'âmes arrachées pour jamais peut-être, par la métaphysique athée de nos jours, à Jésus-Christ, à Dieu, à la vie éternelle?

D'ailleurs, en travaillant à ramener tout à Jésus-Christ, suivant la parole de l'Apôtre[1], tout, et non pas seulement la théologie, mais la philosophie, les sciences naturelles, et surtout les sciences morales et so-

1. Instaurare omnia in Christo, quæ in cœlis et quæ in terra sunt, in ipso (Eph., I, 10).

ciales, ne ferait-on pas l'œuvre la plus évidemment exigée par les besoins et par les souffrances de ce siècle? C'est parce que de nos jours, on a voulu rendre compte de tout sans Dieu et sans Jésus-Christ; c'est parce qu'on a voulu s'en passer en politique, comme en littérature et en philosophie, que nous avons eu trop souvent le triste spectacle d'une philosophie sans grandeur, d'une littérature sans originalité, d'une politique sans principes. De là sont venus les scandales de la pensée dans les régions intellectuelles, et les scandales de la violence et de l'iniquité dans ce monde où s'agitent et se décident les destinées des nations. De là sont sortis tant de livres qu'on peut bien appeler la honte et le fléau du temps présent; et ce cruel mépris des petits et des faibles, qui renouvelle à la lumière du XIXe siècle les plus néfastes traditions de la politique païenne!

Par conséquent, les prêtres qui contribueront, par leurs prières et par leurs travaux, à ramener Jésus-Christ, sa lumière, son Évangile, sa justice, dans ces régions intellectuelles et sociales d'où l'ont chassé à la fois les efforts de l'impiété, et l'effroyable égoïsme du cœur humain, ceux-là travailleront à une œuvre bénie entre toutes. Ceux-là seront, comme le saint Pontife Onias le disait du prophète Jérémie, « les vrais amis de leurs frères et du peuple d'Israël[1]. »

1. Hic est fratrum amator et populi Israël : hic est qui multum orat pro populo et universa sancta civitate. (II Mach., XV, 14.)

Qu'ils fassent donc aussi suivant les paroles du Prophète, et qu'en priant beaucoup, ils prennent dans leurs mains, comme Judas Machabée, « le glaive d'or, « le glaive sacré, donné par Dieu lui-même, pour « vaincre les adversaires de son peuple ![1] »

Cet immense travail, on le pense bien, ne saurait être, ni dans l'attaque, ni dans la défense, l'œuvre d'un seul homme. Ici encore, les ennemis de Dieu et de son Christ nous enseignent par leur exemple combien il importe de ne pas isoler nos efforts. Eux savent s'unir pour conspirer plus efficacement contre le christianisme. Ils se tiennent constamment au courant des progrès du royaume de Dieu pour les combattre, des défaillances de ses défenseurs pour les surprendre, de leurs fautes pour en profiter. Jusques à quand les enfants de lumière seront-ils moins prudents et moins avisés que les enfants de ténèbres ? « Il « est temps, disait déjà Leibniz, que ceux qui ai- « ment la vérité travaillent avec plus de sûreté et « d'ensemble. » Et en effet, la charité n'unit pas seulement les cœurs; elle unit aussi les intelligences et centuple leurs forces pour la défense et la démonstration de la vérité. Faut-il rappeler tant de prodiges déjà accomplis au sein de l'Église par l'association intellectuelle ? et saint Thomas d'Aquin élevant l'immortel

1. Extendisse autem Jeremiam dextram, et dedisse Judæ gladium aureum, dicentem : « Accipe sanctum gladium, munus Dei, in quo dejicies adversarios populi mei Israel. » (II Mach., xv, 15, 16.)

édifice de sa Somme avec le concours d'autres Dominicains, toujours prêts à déchiffrer, à copier, à chercher pour lui, à écrire sous sa dictée ; et les prodigieux travaux accomplis depuis trois siècles par les Bénédictins et par les Jésuites[1], dus pour la plupart aux labeurs désintéressés de générations tout entières?

Un seul, il est vrai, a donné son nom à telle grande collection et en a répondu devant le public ; mais les autres, ouvriers volontairement obscurs, n'en ont pas moins été devant Dieu d'admirables apôtres de la science et d'intrépides champions de la vérité. Ainsi faisaient au moyen âge ces tribus anonymes d'architectes, de maçons, de charpentiers, de sculpteurs, de peintres, qui travaillaient pendant des siècles à élever nos magnifiques cathédrales. Eux sont morts, oubliés comme ils l'avaient voulu ; mais les chefs-d'œuvre de leur foi et de leur génie sont restés debout ; et dans le repos de la gloire, leurs âmes tressaillent de joie d'avoir fait de si beaux tabernacles au Dieu caché de l'Eucharistie, et de s'être à son exemple ensevelis dans le silence et dans l'ombre.

La puissance de l'association au service de la cause de Dieu semble même nous être indiquée dans un passage de la sainte Écriture. Les nations ennemies du vrai Dieu avaient vaincu Juda, désarmé Israël,

1. Bornons-nous à citer ici la collection des historiens de France de Dom Bouquet, les éditions des Pères données par les Bénédictins, et surtout le gigantesque travail des Bollandistes.

dépouillé Jérusalem. Cependant le Seigneur voulait délivrer les siens et confondre ses adversaires : c'est à un groupe d'ouvriers que, dans une célèbre vision prophétique, il confie cette mission, et il montre à Zacharie les quatre hommes dont les efforts réunis abattront les ennemis du pays de Juda[1].

Quel honneur et quelle joie pour nous si nous pouvions donner à l'Église, attaquée aujourd'hui avec tant d'acharnement, des légions d'ouvriers disciplinés, habiles dans le grand art de la prière et du recueillement, pénétrés des obligations sacrées du sacerdoce et prêts à tout souffrir pour la défense de la vérité! Oui, « travailler au triomphe intellectuel de la croix, « par l'ensemble des forces humaines bénies de Dieu; « prier, se recueillir pour recevoir quelque lumière « d'en haut, quelque bénédiction intellectuelle et « quelque initiation dans la science de la croix : tra- « vailler dans la lumière évangélique toutes les scien-

1. Et ostendit mihi dominus quatuor fabros. Et dixi : quid isti veniunt facere? Qui ait, dicens : hæc sunt cornua quæ ventilaverunt Judam per singulos viros, et nemo eorum levavit caput suum ; et venerunt isti deterrere ea, ut dejiciant cornua gentium quæ levaverunt cornu super terram Juda. (Zach., I, 20.) Il faut lire encore dans l'Ecclésiaste les versets 9, 10, 12 du ch. IV; et enfin les paroles de Notre-Seigneur en saint Matthieu : « Iterum dico vobis, si duo ex vobis consenserint super terram, de omni re quamcumque petierint, fiet illis a Patre meo, qui in cœlis est. Ubi enim duo, vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum (Matth., XVIII, 19, 20). » Ce texte ne s'applique pas seulement à la prière, mais à tout travail, à tout effort d'ensemble en vue du règne de Dieu.

« ces, surtout les sciences morales, et leur application « à la vie des peuples et à la solution de la grande « crise que traverse le genre humain ; se réunir pour « travailler plusieurs en un, afin de ramener à l'unité « toutes les branches de la science et toutes les direc- « tions de la pensée ; s'attacher avec zèle et respect à « la pureté, à la simplicité, à la clarté, et, si l'on peut, « à la beauté et à la dignité de la parole, afin de ré- « pandre partout la science chrétienne, fruit de la « foi, de la prière, du travail opiniâtre et de l'union ; « tel est le but[1]. » Ce but, c'est celui même que l'éternelle Sagesse a daigné assigner à l'homme, lorsqu'elle l'a créé pour disposer le globe entier dans l'équité et dans la justice, et lorsque, pour l'accomplissement de cette grande mission, elle lui a promis l'assistance de cette divine sagesse elle-même[2].

Les traditions les plus anciennes de l'Oratoire, les exemples de ses membres les plus illustres, l'intelligence de sa véritable vocation, tout lui fait un devoir de coopérer aux desseins de Dieu sur ce siècle et sur l'Église, en contribuant à défendre le christianisme, à étendre ses conquêtes et à faire cesser, à force de zèle et de charité, les déplorables malentendus qui

1. P. Gratry. *Discours sur le devoir intellectuel des chrétiens au* XIXe *siècle et sur la mission des prêtres de l'Oratoire.* Ce discours, qu'il aurait fallu pouvoir citer entièrement, se trouve à la fin du livre des *Sources.*

2. Et sapientia tua constituisti hominem, ut disponat orbem terrarum in æquitate et justitia.... Da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam.... ut mecum sit et mecum laboret (Sap., IX).

tiennent encore tant d'âmes éloignées des croyances et des pratiques de la foi catholique. Trop longtemps on a réussi à persuader aux hommes que nos doctrines empêchaient le monde de marcher en avant, et d'obéir à cette loi providentielle de l'ascension au nom de laquelle Dieu veut faire grandir et monter vers lui toute âme et toute société : *amice, ascende superius*. Il faut, en unissant « la probité de la science[1] » à toutes les ardeurs de l'apostolat, ramener le monde à l'Évangile, et pour cela convaincre nos contemporains qu'une seule doctrine ici-bas est capable de rendre les individus meilleurs et les sociétés plus heureuses : c'est la doctrine de Jésus-Christ, qui contient à la fois toute vérité, toute justice et toute liberté[2].

L'autorité suprême de l'Église vient de nous rendre le nom, les institutions, les règles, les exemples de nos pères. Le Souverain Pontife a bien voulu, en relevant l'Oratoire, oublier ses fautes, et ne se souvenir que de ses services. Cette insigne bienveillance du Vicaire de Jésus-Christ est pour nous un signe manifeste de la volonté de Dieu. Il y a donc, dans la constitution et dans l'esprit de l'Oratoire, des ressources dont l'Église peut utilement se servir. L'inspiration des saints

1. C'est un mot d'Ozanam. (*Œuvres complètes*, VII, p. 133.)
2. Si vos manseritis in sermone meo, vere discipuli eritis, et cognoscetis veritatem et veritas liberabit vos (Joann., VII, 31, 32).

prêtres auxquels notre Congrégation doit sa naissance peut donc encore être féconde et produire des œuvres vivantes, où l'on devra retrouver à la fois l'ardente charité de saint Philippe, la grande âme du cardinal de Bérulle, le zèle sacerdotal du P. de Condren, l'esprit de sacrifice de Jean-Baptiste Gault, le zèle apostolique des Le Jeune, des Senault et des Massillon, enfin cet amour de l'étude et ce dévoûment à la vérité qui rendent immortels les noms des Morin, des Lamy, des Malebranche et des Thomassin.

C'est avec cette bénédiction de Pie IX, et au nom de ces souvenirs encore vivants dans le cœur de l'Église, que nous avons entrepris de relever l'Oratoire. Ce qui doit désormais animer tous nos travaux et en faire l'unité vivante, c'est un vif désir de rendre à la société de notre temps tous les services que son état réclame, et par conséquent une disposition constante à entrer de plus en plus, d'esprit et de cœur, dans l'intelligence de ses besoins et dans la compassion de ses misères; c'est surtout, dans la confusion où se trouvent aujourd'hui tant de choses, l'inébranlable conviction que, si les prêtres le veulent, s'ils ont conscience de leur force, s'ils savent se liguer dans la prière, dans la pénitence, dans l'humilité, dans le travail, ils triompheront de l'erreur et du mal, et que cette victoire, remportée au nom et par la puissance de Jésus-Christ, établira dans le monde le règne de la vérité, de la justice et de la charité.

magis expedire dignoscitur, in dies per pia et spiritualia exercitia accrescant, et iis exercitiis devotæ ac Domino famulantes personæ, animarum suarum salutem, eodem Domino miserante, facilius consequi, cæterisque Christi fidelibus vitæ ac morum exemplo proficere valeant ad salutem.

§ 1. Sane exhibita nobis nuper pro parte venerabilis fratris nostri Henrici, Episcopi Parisiensis, ac charissimæ in Christo filiæ Mariæ, Francorum Reginæ, petitio continebat, quod aliàs cùm ipsa Maria Regina pio devotionis zelo ducta, ut aliquo devotionis suæ monumento immensarum gratiarum munera quibus eam bonorum omnium largitor optimus decoravit testari possit, disciplinam Ecclesiasticam, undique fere in Regno Franciæ hæresum bellorumque præteritorum injuriâ, tum in religione, tum etiam in moribus non parum depravatam ac corruptam, in primævum et pristinum suum statum, devotionisque et pietatis splendorem salubri aliqua ratione restitui plurimum desideret, et id reipsâ in consultatione cum viris gravibus et piis, ac præsertim cum D. Henrico Episcopo pluries habitâ, mature discussâ, utilius et fructuosius quam ex institutione alicujus *congregationis piorum sacerdotum, quorum studium et officium ad munus sacerdotale, juxta sanctum atque pium illius institutum debite exsequendum et adimplendum sit omnino directum*, instituendæ, exsequi posse non videatur; ipsaque Maria Regina unam devotam ac piorum ac probatæ vitæ sacerdotum, *quorum principale institutum singulas actiones ordini sacerdotali convenientes et essentiales amplecti existat*, congregationem in ipso Regno et præsertim in civitate Parisiensi, ubi illa non parum desiderari videtur, erigi et institui, curamque erectionis et institutionis hujusmodi dilecto filio Petro de Berulle presbytero Parisiensi,

cujus ministerium felici progressui et directioni ipsius Congregationis maxime profuturum esse in Domino confidit, per nos committi et demandari summopere desideret; pro parte eorumdem Henrici Episcopi et Mariæ Reginæ nobis fuit humiliter supplicatum quatenus Congregationem piorum ac probatæ vitæ sacerdotum perpetuo erigere et instituere, illiusque curam dicto Petro committere et demandare, ut præfertur, ac alias de Apostolicæ potestatis providentia consulere dignaremur.

§ 2. Nos igitur, quibus cura et sollicitudo cordi semper insidet fidem et religionem catholicam propagare, divinique cultus augmentum, et ut Christi fideles singuli per viam salutis in hoc sæculo gradientes, ad cœlestia Regna pervenire mereantur procurare, præsertim ubi catholicorum principum vota id exposcere, ac in Domino salubriter conspicimus expedire; *considerantes hujusmodi institutionem sacerdotes, aut personas ad sacerdotalem statum aspirantes, vel saltem eorum ministerio necessarias, ad Jesum Christum Dominum nostrum sacerdotalis dignitatis immediatum institutorem tangere et respicere, æquum maxime et rationi consentaneum judicamus, ut qui hujusmodi institutum aggrediuntur ultra communem fidelium devotionem speciali et particulari devotioni Jesu Christi Domini nostri addicantur, qui est sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech, et fons sacerdotii in Ecclesia Christiana.*

Hinc.... unam sub nomine ORATORII JESU CHRISTI DOMINI NOSTRI congregationem, in honorem orationum quas in diebus carnis suæ fudit, ut ii qui congregationem istam ingredientur eumdem Jesum Christum pro nobis in oratione positum et pernoctantem revereantur, atque etiam instituti ad quod vocati sunt moneantur, et præsertim semper hanc præcipuam omnibus communem et omni

tempore congruentem officii eorum partem, quæ in orationibus pro populo, ac in Dei laudibus celebrandis versatur, habeant, apostolica auctoritate, tenore præsentium perpetuo erigimus et instituimus.

§ 3. Dictumque Petrum in institutorem et præpositum generalem hujus piorum sacerdotum, *nulli antea religionis voto solemni addictorum*, necnon et aliorum ad presbyteratus ordinem promoveri cupientium, et reliquorum ad familiaria officia necessariorum congregationis Oratorii Jesu Christi Domini nostri nuncupandorum, *qui simul et in societate religiose vivere, et in humilitatis spiritu et piæ vitæ studiis Altissimo famulatum exhibere et impendere studeant, quorum principale ac præcipuum institutum sit perfectioni status sacerdotalis totaliter incumbere, singulasque actiones ordini sacerdotali proprie et essentialiter convenientes, sibi a locorum Ordinariis ubi stabilita fuerit præscribendas, et non alias, amplecti;* sacerdotum insuper aliorum ad sacros ordines aspirantium instructioni, *non circa scientiam, sed circa usum scientiæ*, ritus et mores proprie ecclesiasticos se addicere volentium. . . . . .

Datum Tusculi, anno a nativitate D. N. J.-C. 1613, sexto Idus maii.

N° 2, p. 127.

Actes intérieurs à produire chaque jour et prescrits par le règlement d'institution de l'Oratoire.

Exercer au moins trois fois le jour un acte spécial d'amour de Dieu ; comme le matin à l'issue de l'oraison,

durant le temps de la messe et quelque heure après midi.

Faire une oblation spéciale de soi-même, de sa vie, de son éternité et des actions de la journée présente.

Faire aussi trois actes, avec un soin spécial, envers Jésus-Christ Notre-Seigneur : le premier sera d'adoration, le second une entière et humble oblation de nous-mêmes, le troisième dressera notre intention pour rapporter à sa gloire notre vie, nos pensées, nos paroles et actions.

Exercer les mêmes actes à proportion envers la très-sainte Vierge, Mère de Dieu ; l'honorer singulièrement en sa dignité et grâce de Mère de Dieu, et en sa souveraineté qui y correspond : nous offrir à elle, afin qu'elle dispose de nous comme il lui plaira.... en l'honneur de la puissance qu'elle a eue sur le Fils de Dieu même qui a daigné s'assujettir à elle, se faisant son fils....

Ne laisser couler deux heures de temps sans s'élever vers Notre-Seigneur Jésus-Christ, par quelque acte d'amour et d'adoration formé exprès où on a le loisir.

Outre l'oblation générale, nous ne devrions rien faire d'important que nous ne l'offrions au Fils de Dieu et à la Vierge, en l'union et en l'honneur de leurs actions sur la terre, demandant grâce pour la faire comme d'une chose qui leur appartient.

Se souvenir de la modestie avec laquelle le Fils de Dieu faisait ses actions sur la terre, afin qu'en l'honneur et intention d'icelles, nous accomplissions nos actions avec humilité, modestie et tranquillité.

Lorsqu'on est appelé pour parler aux séculiers, offrir à Notre-Seigneur Jésus-Christ cette conversation en l'honneur de celle qu'il eut sur la terre avec les hommes, et le prier qu'il nous préserve de toute vanité d'esprit durant icelle.

Entrant et sortant de sa chambre, faire quelque petite

prière en son oratoire pour reprendre et conserver le recueillement de l'âme parmi les actions extérieures et domestiques.

Avant la lecture, faire quelque élévation de son esprit à Dieu, implorant sa grâce et sa miséricorde pour tirer fruit en son amour de ce dévot exercice.

Faire chaque jour deux fois l'examen de conscience, le premier à l'issue de sexte, auquel temps nous devons renouveler envers Jésus-Christ et sa très-sainte Mère la vertu que nous devons acquérir pendant la semaine, par hommage de quelque vertu semblable qui est en eux ; l'autre à l'issue de complies, auquel temps nous devons nous mettre devant le Seigneur comme criminels, avec la même disposition que si nous devions mourir à l'heure même et être jugés.

Nous devons chaque jour rendre un hommage particulier au mystère de l'Incarnation, comme aussi à la part que la sainte Vierge y a, et à cette intention, on pourra dire trois fois un *Ave Maria* ou quelque autre prière particulière.

Outre l'oblation que nous devons faire de notre sommeil, comme de toutes les parties de notre vie, à Jésus-Christ et à Marie comme à nos souverains, il sera bon, pour faire quelque compensation du long temps que nous sommes sans nous élever à Dieu durant le sommeil, de prier les saints, auxquels nous avons une dévotion particulière, d'aimer Dieu pour nous, afin que ne pouvant faire un acte d'amour par nous-mêmes, au moins nous lui rendions amour par autrui.

Nous ne devons aussi passer aucun jour sans rendre quelque honneur particulier à la passion du Fils de Dieu, et il serait besoin de faire tous les jours quelque mortification extérieure ou intérieure. Peut-être serait-il à propos de nous priver à chaque repas de quelque chose, soit en

qualité, soit en quantité, afin qu'en même temps que la nécessité nous oblige de rendre à la nature ce qu'elle désire, au même temps la piété envers le Fils de Dieu nous porte à lui rendre la reconnaissance dont nous lui sommes obligés. »

A ces actes, je joindrai une très-belle prière dont j'ai trouvé la formule dans un des cartons des archives de l'Empire. On la récitait avant la lecture du Nouveau Testament, dont on devait lire tous les jours un chapitre à genoux et tête nue.

Prière à faire avant la lecture du Nouveau Testament.

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez proféré de votre bouche sacrée les vérités divines qui sont contenues dans ce livre, donnez-moi, s'il vous plaît, les lumières qui me sont nécessaires pour l'état présent de mon âme ; et, puisque c'est à vous seul, divin Agneau, qui avez été immolé, qu'il appartient de rompre les sceaux dont ce livre de vie est scellé, daignez ouvrir mon esprit aux maximes et remplir mon cœur des vérités que votre Évangile enseigne. Faites par votre grâce que je ne cherche et ne trouve en les lisant que la science de devenir meilleur, plus fidèle à mes devoirs, plus agréable aux yeux de votre divine majesté ! Que votre sainte parole m'embrase du désir d'être du nombre de ces brebis que vous conduisez, de ces petits à qui vous vous manifestez, de ces enfants que vous bénissez, de ces pauvres à qui vous avez promis le royaume du ciel ! Que toute mon occupation soit enfin, ô mon Dieu, de méditer jour et nuit votre sainte loi, et que mon âme y puise cette eau vive qui rejaillit jusque

dans la vie éternelle. Ainsi soit-il ! (*Archives de l'Empire*, M. M., 587.)

N° 3, p. 129.

Cérémonial et formulaire de l'exercice de l'humiliation, pratiqué dans les maisons de l'Oratoire tous les vendredis au soir.

Voici comment on procédait à cet exercice.

Un Père, désigné par le supérieur, devait, au nom de la communauté dont il était en ce moment le représentant et le mandataire, s'accuser publiquement de quelques fautes, particulièrement des fautes extérieures et commises contre les règles, « comme contre le silence, la « ponctualité aux exercices; l'exactitude dans les em- « plois de la maison, la modestie et la charité envers le « prochain. »

« Dans cet exercice, dit le règlement, on ne doit pas « s'accuser des péchés secrets et intérieurs sans en de- « mander avis au R. P. Supérieur.

« Il faut n'être pas trop long dans ces sortes d'accusa- « tions, et ne pas dire des choses qui puissent exciter à « rire.

« L'on ne doit pas faire cet exercice avec répugnance, « mais en se souvenant que Jésus-Christ, qui est l'inno- « cence même, a bien voulu s'assujettir à la loi de la cir- « concisionqui était la marque des pécheurs, recevoir le « baptême de saint Jean et se trouver dans la foule des « pécheurs *confitentes peccata sua* (Matth., III, 6), comme

« disent les évangélistes. Il faut porter de bon cœur cette « confusion, si on en trouve quelqu'une, pour une infi- « nité de péchés que nous commettons tous les jours et « qui ne sont connus que de Dieu seul.

« L'on ne doit pas faire cette action par routine, et sim- « plement parce que les autres la font. Mais, en s'accu- « sant de ses fautes, il faut avoir un désir sincère de se « corriger et y travailler ensuite. »

Après cette accusation, le P. Supérieur imposait une pénitence, laquelle devait être faite par toute la communauté, représentée dans l'humiliation par celui qui s'était accusé publiquement. A la fin de l'exercice, chacun faisait choix d'une vertu pour la pratiquer plus particulièrement pendant la semaine.

Quant au formulaire dont on faisait usage, nous le transcrirons textuellement.

La communauté étant réunie, le P. Supérieur ou son remplaçant lisait à haute voix :

Premier point. — « Honorons aujourd'hui la passion « de Jésus-Christ Notre-Seigneur et en particulier propo- « sons-nous pour objet de cette humiliation son agonie, « et la tristesse de son âme au jardin des Oliviers (ou quel- « que autre circonstance de la Passion). » — Pause d'un *Miserere* ou environ.

Deuxième point. — « Examinons notre conscience sur « nos mauvaises habitudes, et sur les péchés et manque- « ments de cette semaine, contre notre vocation et contre « la vertu que nous nous sommes proposé d'acquérir. » — Pause.

Troisième point. — « Humilions-nous profondément « devant Notre-Seigneur pour honorer ses humiliations, « et demandons-lui pardon et une sincère contrition de « tous nos défauts. — Pause.

Quatrième point. — « Demandons à Notre-Seigneur un « grand désir de faire pénitence pour nos péchés, et pour « honorer ses souffrances, proposons-nous de faire au- « jourd'hui quelque exercice de mortification, et proster- « nons-nous intérieurement devant lui, et disons avec « componction le psaume *Miserere* ou cinq fois *Pater* et « *Ave* ou quelque autre chose. » — Pause.

Cinquième point. — « Faisons choix de quelque vertu « pour la pratiquer pendant la semaine prochaine, l'ho- « norant chaque jour en Jésus-Christ Notre-Seigneur; « appliquons-nous à déraciner le vice contraire à cette « vertu. » — Pause.

N° 4, p. 227.

Ce que devinrent pendant et après la Révolution les débris de l'Oratoire.

Lorsque la Congrégation eut été officiellement dissoute en 1792, plusieurs Oratoriens, réunis à Juilly, y continuèrent, comme particuliers, l'œuvre qu'ils ne pouvaient plus poursuivre comme membres d'une communauté. Des débris de la compagnie se forma alors une petite société qui fit revivre longtemps encore l'esprit intérieur de l'ancienne Congrégation. Les bâtiments du collége de Juilly, vendus comme bien national, avaient été achetés à vil prix par un M. Gibert qui les rendit aussitôt aux Oratoriens. Les études furent réorganisées par les Pères Prioteau, Crenière, Balland, Sonnet, Viel, Sombois, aidés de plusieurs jeunes confrères ou associés laïques qui avaient

fait leurs études à l'Oratoire, ou commencé leur noviciat avant la Révolution. Parmi ces derniers se trouvait le vénérable M. Lefèvre, professeur de rhétorique à Juilly pendant près d'un demi-siècle, mort à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, et de qui nous avons pu recueillir personnellement de précieux détails sur l'institution ou noviciat de l'Oratoire dont il avait suivi les exercices en 1789. Le bon vieillard avait éprouvé une grande joie, en voyant se relever la Congrégation à laquelle il avait un instant appartenu; et, quelques mois encore avant sa mort, il se plaisait à venir partager notre modeste repas de communauté et nos récréations. Un jour (il avait déjà plus de quatre-vingt-douze ans) il vint nous donner lui-même lecture d'une pièce de vers français que lui avait inspirés le livre de *la Connaissance de Dieu* du P. Gratry. Ce vénérable professeur a été pour ainsi dire l'anneau vivant qui a rattaché le nouvel Oratoire à l'ancien.

D'après une note manuscrite contenue dans un des cartons des archives de l'Empire, M. de Fontanes aurait eu la pensée de reconstituer l'Oratoire comme corps enseignant. C'était à l'époque où le jeune Jérôme Bonaparte, plus tard roi de Westphalie, faisait ses études à Juilly sous la direction des anciens Oratoriens. Si ce projet n'eut pas de suite, on peut affirmer que, dans l'organisation de l'Université en 1807, M. de Fontanes s'est beaucoup inspiré des méthodes d'enseignement de l'Oratoire.

Les derniers Pères de l'Oratoire moururent presque tous entre 1820 et 1825. Le P. Viel, qui traduisit Télémaque en vers latins, avait passé soixante ans à Juilly comme professeur de rhétorique et directeur : il mourut à quatre-vingt-six ans. Le P. Pruneau mourut à quatre-vingts ans, ayant professé pendant cinquante ans la seconde, la rhétorique et la philosophie. Ces Pères eurent l'honneur de

compter parmi leurs élèves M. de Bonald, le général Foy, l'amiral Duperré, enfin, la gloire du barreau moderne, M. Berryer[1].

N° 5, p. 229.

Notice sur le collége de Juilly.

Juilly était une ancienne abbaye de chanoines réguliers fondée vers 1182. Elle fut unie à l'Oratoire par une bulle d'Urbain VIII donnée en 1638, et enregistrée au Parlement en 1640. La prise de possession par les Pères de l'Oratoire date du 3 septembre 1639. Ce collége ne tarda pas à devenir l'école modèle de la Congrégation, et cette splendeur se soutint jusqu'à la fin. Un plan d'études nouveau, plus étendu et mieux combiné que celui qui était alors suivi dans les autres colléges, fut dressé pour cette maison par le savant P. Morin; et les hommes les plus éminents de la Congrégation y contribuèrent tous de leurs lumières et de leur expérience. Le P. de Condren avait composé de sa propre main des tables pour faciliter l'enseignement de la grammaire. L'histoire, la géographie, les mathématiques, la physique furent ajoutées aux autres enseignements en usage ailleurs. Chaque année le général de l'Oratoire venait visiter le collége de Juilly et examiner les élèves dans leurs classes. Lui-même présidait à la fin de l'année la distribution solennelle des prix.

Le collége portait avant la Révolution le nom d'*Académie royale de Juilly*, d'après les lettres patentes de Louis XIII; mais ce nom s'appliquait moins à l'ensemble

1. Le duc Pasquier avait aussi été élève du collége de Juilly.

de l'établissement qu'à une institution particulière fondée au sein même du collége. Les principaux élèves des hautes classes formaient entre eux une société absolument semblable dans ses statuts à l'Académie française. Il y avait un chancelier, un président, deux secrétaires et quatre officiers. Chaque mois cette Académie se réunissait en séance pour entendre des morceaux de vers ou de prose composés par ses membres. Chaque année, un prix était décerné par l'Académie elle-même à la plus remarquable de ces compositions. Les procès-verbaux des séances étaient exactement conservés dans un registre et signés par les officiers de la compagnie. Les académiciens portaient à leur habit un ruban rouge comme signe de leur dignité. Chaque membre admis dans cette société devait, à son entrée, prononcer un discours auquel le président répondait, en lui rappelant les devoirs attachés à sa nouvelle dignité, et l'obligation pour lui de se distinguer dans le collége par une conduite sans reproche aussi bien que par un travail soutenu[1].

Plusieurs fois, les séances de l'Académie eurent l'honneur d'être présidées par Bossuet, lorsqu'il s'arrêtait à Juilly, situé, comme on le sait, dans le diocèse de Meaux.

Nous avons dit dans la note précédente comment s'était réorganisé le collége, après la dissolution légale de l'Oratoire. La société formée par les Oratoriens garda la direction de Juilly jusqu'en 1828, époque à laquelle la maison passa entre les mains de MM. de Scorbiac et de Salinis. En 1840, le collége fut cédé à M. l'abbé Bautain qui, avec le concours de M. l'abbé Carl a administré le collége pendant vingt-cinq ans. En 1865, après la retraite de

1. *Notice manuscrite sur Juilly*. par une religieuse de la communauté de Saint-Louis.

M. Bautain, une nouvelle société composée d'anciens élèves du collége s'est constituée, et a délégué la direction de cet important établissement à M. l'abbé Maricourt, docteur en théologie, ancien chapelain de Sainte-Geneviève et de Saint-Louis-des-Français, et, depuis plusieurs années, professeur de philosophie dans la maison. Tout se réunit pour garantir à la nouvelle société un avenir fécond. L'ancienne Académie royale de Louis XIII, que MM. de Scorbiac et de Salinis avaient maintenue sous le nom de Conférence des hautes études, va être, au nom des souvenirs de l'Oratoire, toujours vivants dans cette pieuse et savante maison, rétablie sur ses anciennes bases. « L'élection par « le suffrage de ses membres sera la règle ordinaire de « son recrutement. Toutes les questions les plus hautes « de littérature, d'histoire, de philosophie, d'économie « sociale pourront y être traitées. Les anciens élèves se- « ront invités à y venir apporter le fruit de leurs études. « Chaque travail sera, après sa lecture, l'objet d'une dis- « cussion orale; et, à la fin de chaque année scolaire, des « récompenses spéciales seront décernées à ceux de ces « travaux que les élèves eux-mêmes en auront jugés di- « gnes[1]. » On ne saurait assurément ouvrir à l'œuvre si importante de l'éducation de la jeunesse des horizons plus vastes : et on ne peut s'empêcher de souhaiter un complet succès à une entreprise qui promet à notre pays des générations élevées dans les principes les plus solides de la foi, et préparées par de fortes et consciencieuses études à tous les services que la société réclamera d'elles un jour.

1. Discours prononcé, le 1er août 1865, par M. Hamel, délégué du conseil d'administration.

N° 6, p. 137.

Richard Simon.

Richard Simon naquit à Dieppe le 14 mai 1638. En sortant du collége, il entra à l'Oratoire, qu'il quitta une première fois, en 1656, pour retourner dans sa famille. Privé des moyens de continuer ses études, il allait y renoncer, lorsque l'abbé de la Roque, official de Rouen, s'intéressa à lui et l'envoya terminer sa théologie à Paris. On le voit quelque temps après (1662) rentrer à l'Oratoire et se livrer avec ardeur à l'étude du latin, du grec, de l'hébreu, du chaldaïque, de l'arabe et de la langue rabbinique. Le supérieur de la maison (le P. Bertad), qui avait remarqué en lui une aptitude particulière pour la philologie et pour l'exégèse, lui en avait facilité les moyens, en le dispensant de certains exercices communs. Cette exemption, bien qu'elle eût été approuvée par le P. Sénault, alors général de la Congrégation, fit des jaloux; et Richard Simon, qui voulait avant tout vivre tranquille et n'être pas troublé dans ses travaux, eut la pensée de quitter de nouveau l'Oratoire pour entrer chez les Jésuites. On parvint cependant à le retenir; et, après avoir enseigné pendant quelque temps à Juilly, il put se livrer en toute liberté à ses grands travaux de critique et d'exégèse. Mais, à peine eut-il publié ses premiers ouvrages, que les inimitiés de toutes sortes vinrent fondre sur lui et abreuvèrent d'amertumes tout le reste de sa vie. Il dut même quitter définitivement l'Oratoire en 1678, et il se retira à Dieppe. Il y mourut en 1712, après avoir reçu les derniers sacrements d'une manière fort édifiante. Quelque temps aupa-

ravant, à la suite du découragement profond où il était tombé, il avait, à l'insu de ses amis les plus intimes, brûlé les manuscrits et les trésors littéraires qu'il avait accumulés pour de nouveaux travaux.

Les principaux ouvrages de Richard Simon sont : 1° l'*Histoire critique du Vieux Testament*, publiée en 1685; 2° l'*Histoire critique du Nouveau Testament*, publiée en 1689; 3° l'*Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament* (1693, Rotterdam). C'est le premier de ces ouvrages qui lui attira de si vifs reproches de la part de Bossuet (*Défense de la Tradition et des saints Pères*).

Le mérite incontestable de Richard Simon, dit le docteur Reithmayer, de Munich, c'est d'avoir introduit une manière neuve de traiter la science de l'exégèse; il peut être regardé « comme le fondateur de l'introduction histo-
« rico-critique dans le bon comme dans le mauvais sens.
« Son histoire critique du Nouveau Testament est devenue
« une mine, et, sous le rapport de la forme, un modèle
« pour tous ceux qui l'ont suivi. »

Pour compléter cette appréciation de la vie et des travaux de Richard Simon, j'emprunterai au P. de Valroger les lignes qui suivent : « Son caractère contribua encore
« plus aux agitations de sa vie que les témérités de sa cri-
« tique. Vaniteux, hautain, jaloux, paradoxal, opiniâtre
« et querelleur, il déplora trop tard l'abus qu'il avait fait
« de ses puissantes facultés et de son immense érudition.
« Comme il arrive d'ordinaire, on remarqua ses erreurs
« et ses bruyantes disputes beaucoup plus que ses mérites
« véritables. C'est ce qui explique sa mauvaise renommée
« et l'oubli où tombèrent ses meilleurs travaux. Les pro-
« testants et les jansénistes, fort maltraités par lui, s'uni-
« rent à Bossuet pour le combattre, chacun à leur point

« de vue. L'attention publique resta par suite concentrée « sur les parties dangereuses de ses ouvrages. Le temps « est venu, ce semble, de faire dans ses doctrines le triage « du vrai et du faux. C'est ce qu'a entrepris le savant doc- « teur Reithmayer. Les éloges qu'il donne à Richard « Simon peuvent du reste se concilier avec les reproches « que Bossuet lui adressa ; les uns, en effet, n'ont pas le « même objet que les autres. Ce que les théologiens or- « thodoxes de l'Allemagne admirent unanimement chez « cet habile critique, est tout à fait distinct des erreurs « déplorables qui ont compromis la partie saine et féconde « de ses œuvres. » (Le P. de Valroger, *Introduction historique et critique aux livres du Nouveau Testament*, I, p. 20 et 21.)

FIN.

TABLE

Introduction. V

PREMIERE PARTIE.

I. Conséquences religieuses de la Réforme du XVIe siècle. 1

II. Saint Philippe de Néri et l'Oratoire d'Italie. (1515—1595.) 8

III. Vie de Pierre de Bérulle, depuis sa naissance jusqu'à la fondation de l'Oratoire de France. (1575-1611.) 29

IV. Fondation de l'Oratoire de France. Suite et fin de la vie du P. de Bérulle. (1611-1629). 38

V. Le P. de Bérulle, écrivain. 73

VI. Caractère, but, esprit de la nouvelle Congrégation. 83

VII. Constitutions de l'Oratoire. 94

ravant, à la suite du découragement profond où il était tombé, il avait, à l'insu de ses amis les plus intimes, brûlé les manuscrits et les trésors littéraires qu'il avait accumulés pour de nouveaux travaux.

Les principaux ouvrages de Richard Simon sont : 1° l'*Histoire critique du Vieux Testament*, publiée en 1685; 2° l'*Histoire critique du Nouveau Testament*, publiée en 1689; 3° l'*Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament* (1693, Rotterdam). C'est le premier de ces ouvrages qui lui attira de si vifs reproches de la part de Bossuet (*Défense de la Tradition et des saints Pères*).

Le mérite incontestable de Richard Simon, dit le docteur Reithmayer, de Munich, c'est d'avoir introduit une manière neuve de traiter la science de l'exégèse; il peut être regardé « comme le fondateur de l'introduction histo-
« rico-critique dans le bon comme dans le mauvais sens.
« Son histoire critique du Nouveau Testament est devenue
« une mine, et, sous le rapport de la forme, un modèle
« pour tous ceux qui l'ont suivi. »

Pour compléter cette appréciation de la vie et des travaux de Richard Simon, j'emprunterai au P. de Valroger les lignes qui suivent : « Son caractère contribua encore
« plus aux agitations de sa vie que les témérités de sa cri-
« tique. Vaniteux, hautain, jaloux, paradoxal, opiniâtre
« et querelleur, il déplora trop tard l'abus qu'il avait fait
« de ses puissantes facultés et de son immense érudition.
« Comme il arrive d'ordinaire, on remarqua ses erreurs
« et ses bruyantes disputes beaucoup plus que ses mérites
« véritables. C'est ce qui explique sa mauvaise renommée
« et l'oubli où tombèrent ses meilleurs travaux. Les pro-
« testants et les jansénistes, fort maltraités par lui, s'uni-
« rent à Bossuet pour le combattre, chacun à leur point

II. Rétablissement de l'Oratoire en 1852. Son approbation canonique en 1864. 377
III. Esprit, but, constitutions du nouvel Oratoire. . . 385
IV. L'éducation ecclésiastique. 399
V. L'éducation ecclésiastique (suite et fin). 414
VI. Les travaux du saint Ministère. 422
VII. L'Apostolat de la science. 445
VIII. L'Apostolat de la science (suite). 457
IX. L'Apostolat de la science (suite et fin). 469

Appendice. 487

FIN DE LA TABLE.

ERRATUM

Page 187, *au lieu de :* deserit, *lire :* desierit.

PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

ANCIENNE MAISON CHARLES DOUNIOL

JULES GERVAIS

LIBRAIRE-ÉDITEUR.

29, rue de Tournon, à Paris

Commission pour les livres des autres librairies et les abonnements aux journaux

Envois franco *aux prix des Catalogues*

EXTRAIT DU CATALOGUE

(FÉVRIER 1884)

A

ALET (R. P.). — **LE BIENHEUREUX CANISIUS**, ou l'apôtre de l'Allemagne au XVIe siècle, tableau de sa vie publique et de sa vie intime, tracé principalement d'après ses lettres et ses mémoires inédits. 1 vol. in-12 . . . . . 2 fr. 50

ALIX (l'abbé). — **VIE DE LA BIENHEUREUSE MARIANNE DE JÉSUS**, surnommée le *Lis de Quito*, traduite de l'italien du R. P. Boério, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-18 . . . 1 fr.

— **UNE ENFANT DE MARIE**, ou Vie d'une jeune personne. Relation authentique offerte aux jeunes personnes chrétiennes. 1 vol. in-18 avec vignette. . . . . 1 fr.

ANDOLO (Cte d'). — **ROME ET LES PAPES**, Études historiques, philosophiques, littéraires et artistiques, traduit par le vicomte de Richemont. 5 volumes in-8.. . . . . 40 fr.

ANNA MARIE. — **LE LYS D'ISRAEL**. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

— **LES SOEURS DES ANGES**. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr. 50

ANGOT (Albert). — **NOS RUINES**, 1 vol. in-12. . . . . 2 fr

APILLY (d'). — **LÉGENDES** des litanies de la Ste Vierge. 5 vol. in-12, prix, 10 fr. — Chaque volume, renfermant une série, se vend séparément. . . . . 2 fr.

— **LE LÉGENDAIRE DE LA VIERGE MARIE**, ouvrage approuvé par Mgr l'évêque de Beauvais. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr.

APOLLINAIRE (R. P.). — **LA VIGNE MYSTIQUE**, ou Traité de la Passion du Seigneur, traduit du latin. 1 vol. in-12. . . 3 fr.

ARNAULT (l'abbé). — **NOUVELLES MORALES DES FAUBOURGS DE PARIS**. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

ravant, à la suite du découragement profond où il était tombé, il avait, à l'insu de ses amis les plus intimes, brûlé les manuscrits et les trésors littéraires qu'il avait accumulés pour de nouveaux travaux.

Les principaux ouvrages de Richard Simon sont : 1° l'*Histoire critique du Vieux Testament*, publiée en 1685; 2° l'*Histoire critique du Nouveau Testament*, publiée en 1689; 3° l'*Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament* (1693, Rotterdam). C'est le premier de ces ouvrages qui lui attira de si vifs reproches de la part de Bossuet (*Défense de la Tradition et des saints Pères*).

Le mérite incontestable de Richard Simon, dit le docteur Reithmayer, de Munich, c'est d'avoir introduit une manière neuve de traiter la science de l'exégèse; il peut être regardé « comme le fondateur de l'introduction histo-
« rico-critique dans le bon comme dans le mauvais sens.
« Son histoire critique du Nouveau Testament est devenue
« une mine, et, sous le rapport de la forme, un modèle
« pour tous ceux qui l'ont suivi. »

Pour compléter cette appréciation de la vie et des travaux de Richard Simon, j'emprunterai au P. de Valroger les lignes qui suivent : « Son caractère contribua encore
« plus aux agitations de sa vie que les témérités de sa cri-
« tique. Vaniteux, hautain, jaloux, paradoxal, opiniâtre
« et querelleur, il déplora trop tard l'abus qu'il avait fait
« de ses puissantes facultés et de son immense érudition.
« Comme il arrive d'ordinaire, on remarqua ses erreurs
« et ses bruyantes disputes beaucoup plus que ses mérites
« véritables. C'est ce qui explique sa mauvaise renommée
« et l'oubli où tombèrent ses meilleurs travaux. Les pro-
« testants et les jansénistes, fort maltraités par lui, s'uni-
« rent à Bossuet pour le combattre, chacun à leur point

« de vue. L'attention publique resta par suite concentrée « sur les parties dangereuses de ses ouvrages. Le temps « est venu, ce semble, de faire dans ses doctrines le triage « du vrai et du faux. C'est ce qu'a entrepris le savant doc- « teur Reithmayer. Les éloges qu'il donne à Richard « Simon peuvent du reste se concilier avec les reproches « que Bossuet lui adressa ; les uns, en effet, n'ont pas le « même objet que les autres. Ce que les théologiens or- « thodoxes de l'Allemagne admirent unanimement chez « cet habile critique, est tout à fait distinct des erreurs « déplorables qui ont compromis la partie saine et féconde « de ses œuvres. » (Le P. de Valroger, *Introduction historique et critique aux livres du Nouveau Testament*, I, p. 20 et 21.)

FIN.

TABLE

Introduction. V

PREMIERE PARTIE.

I. Conséquences religieuses de la Réforme du XVIe siècle. 1

II. Saint Philippe de Néri et l'Oratoire d'Italie. (1515—1595.) 8

III. Vie de Pierre de Bérulle, depuis sa naissance jusqu'à la fondation de l'Oratoire de France. (1575-1611.) 29

IV. Fondation de l'Oratoire de France. Suite et fin de la vie du P. de Bérulle. (1611-1629). 38

V. Le P. de Bérulle, écrivain. 73

VI. Caractère, but, esprit de la nouvelle Congrégation. 83

VII. Constitutions de l'Oratoire. 94

VIII. Règlements de l'Oratoire et avec quelles dispositions il les faut observer. 109

IX. Mémorial de direction pour les supérieurs. Tableau d'une maison de l'Oratoire. 129

X. Vie du P. Charles de Condren jusqu'à son élection à la supériorité générale de l'Oratoire. (1588—1629). 148

XI. Généralat du P. de Condren. (1629-1641). . . . 164

XII. Résumé de l'histoire de l'Oratoire, depuis la mort du P. de Condren, jusqu'à la Révolution française. (1641-1792) 205

DEUXIÈME PARTIE.

I. Biographies des Oratoriens les plus célèbres. Le confrère Odet de Saint-Gilles, les PP. Metezeau, Le Jeune, Cabassut. 233

II. Les PP. Eustache et J.-B. Gault. 251

III. Les PP. Morin, Lamy, Le Cointe, Le Long. . . 273

IV. Le P. Malebranche. 294

V. Le P. Thomassin. 315

VI. Mascaron et Massillon. 328

VII. Le P. Houbigant. 347

TROISIÈME PARTIE.

I. L'Oratoire moderne. Considérations générales sur son rétablissement. 361

II. Rétablissement de l'Oratoire en 1852. Son approbation canonique en 1864. 377
III. Esprit, but, constitutions du nouvel Oratoire. . . 385
IV. L'éducation ecclésiastique. 399
V. L'éducation ecclésiastique (suite et fin). 414
VI. Les travaux du saint Ministère. 422
VII. L'Apostolat de la science. 445
VIII. L'Apostolat de la science (suite). 457
IX. L'Apostolat de la science (suite et fin). 469

Appendice. 487

FIN DE LA TABLE.

ERRATUM

Page 187, *au lieu de :* deserit, *lire :* desierit.

PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

ANCIENNE MAISON CHARLES DOUNIOL

JULES GERVAIS

LIBRAIRE-ÉDITEUR.

29, rue de Tournon, à Paris

Commission pour les livres des autres librairies et les abonnements aux journaux

Envois franco *aux prix des Catalogues*

EXTRAIT DU CATALOGUE

(FÉVRIER 1884)

A

ALET (R. P.). — LE BIENHEUREUX CANISIUS, ou l'apôtre de l'Allemagne au XVIe siècle, tableau de sa vie publique et de sa vie intime, tracé principalement d'après ses lettres et ses mémoires inédits. 1 vol. in-12 . . . . . 2 fr. 50

ALIX (l'abbé). — VIE DE LA BIENHEUREUSE MARIANNE DE JÉSUS, surnommée le *Lis de Quito*, traduite de l'italien du R. P. Boério, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-18 . . . 1 fr.

— UNE ENFANT DE MARIE, ou Vie d'une jeune personne. Relation authentique offerte aux jeunes personnes chrétiennes. 1 vol. in-18 avec vignette. . . . . 1 fr.

ANDOLO (Cte d'). — ROME ET LES PAPES, Études historiques, philosophiques, littéraires et artistiques, traduit par le vicomte de Richemont. 5 volumes in-8. . . . . 40 fr.

ANNA MARIE. — LE LYS D'ISRAEL. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

— LES SOEURS DES ANGES. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr. 50

ANGOT (Albert). — NOS RUINES, 1 vol. in-12. . . . . 2 fr

APILLY (d'). — LÉGENDES des litanies de la Ste Vierge. 5 vol. in-12, prix, 10 fr. — Chaque volume renfermant une série, se vend séparément. . . . . 2 fr.

— LE LÉGENDAIRE DE LA VIERGE MARIE, ouvrage approuvé par Mgr l'évêque de Beauvais. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr.

APOLLINAIRE (R. P.). — LA VIGNE MYSTIQUE, ou Traité de la Passion du Seigneur, traduit du latin. 1 vol. in-12. . . 3 fr.

ARNAULT (l'abbé). — NOUVELLES MORALES DES FAUBOURGS DE PARIS. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

ARNAULT (l'abbé). — **MANUEL DE L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINT-JOSEPH**, érigée dans l'église paroissiale de Saint Joseph, à Paris, précédé de la Vie du saint patron. 1 vol. in-18. 80 c.

— **L'ÉGLISE CATHOLIQUE IMAGE DE DIEU.** 1 vol. in-18. 1 fr.

AURIGNAC (d'). — **HISTOIRE DU BIENHEUREUX CANISIUS**, de la compagnie de Jésus, apôtre de l'Allemagne. 1 v. in-12. 3 f. 50

AUBINEAU (Léon). — **LES JÉSUITES AU BAGNE.** Toulon, Brest, Rochefort, Cayenne. 1 vol. in-12 . . . . . 2 fr. 50

— **NOTICE SUR M. DESGENETTES**, curé de Notre-Dame des Victoires. 1 vol. in-18 . . . . . 50 c.

— **PARAY-LE-MONIAL** et son monastère de la Visitation, la bienheureuse Marguerite-Marie et le Sacré-Cœur (5e édit.). 1 vol. in-18. . . . . 60 c.

AVESNES (d'). — **DEUX FRANCES** (les), radicaux et catholiques (1870). 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

— **FRANCE CHRÉTIENNE** (la) en 1870 (Extrait des deux Frances). 1 vol. in-12. . . . . 2 fr.

AVRILLON (R. P.). — **CONDUITE POUR LA PENTECOTE** et pour passer saintement les fêtes et octaves du Saint sacrement et de l'Assomption. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr.

AVIS SPIRITUELS (auteur des). — **AVIS SPIRITUELS** pour servir à la sanctification des âmes. (14e édit.). T. Ier. 1 v. in-18. 2 f. 50

— **AVIS SPIRITUELS AUX FEMMES CHRÉTIENNES QUI VIVENT DANS LE MONDE** (8e édition). Tome II. 1 vol. in-1 . . . . . 2 fr. 50

— **AVIS POUR LES AMES QUI ASPIRENT A LA PERFECTION** (2e édition). Tome III. 1 vol. in-18 . . . . 2 fr. 50

— **RÉFLEXIONS ET PRIÈRES** pour la sainte Communion. (14e édition). Tome Ier. 1 vol. in-18 . . . . . 3 fr. 25.

— **REFLEXIONS ET PRIÈRES** pour la sainte Communion. (4e édition). Tome II. 1 vol. in-18 . . . . . 3 fr. 25

— **VIE DE N.-S. JÉSUS-CHRIST**, méditée pour tous les jours de l'année, à l'usage des personnes qui communient fréquemment dans le monde. 2 volumes in-18. . . . . 6 fr.

— **UN AIDE DANS LA DOULEUR.** 1 vol. in-18 . . . 3 fr. 25

— **ABRÉGÉ DES MÉDITATIONS** du P. Fabius-Ambroise Spinola, S. J., traduit de l'italien . 1 vol. in-18. . . . . 3 fr. 25

— **RÉFLEXIONS SUR LA PASSION DE N.-S. JÉSUS-CHRIST** et prières pour le chemin de la croix. 2e édition. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.

— **COURTES** réflexions proposées aux chrétiens qui vivent dans le monde. 1 vol. in-32. . . . . 1 fr. 25

AVIS SPIRITUELS (auteur des) (*suite*). — **ENTRETIENS AVEC N.-S. POUR LES JOURS DE COMMUNION.** 1 v. in-32. 1 fr. 50
— **VISITES A JÉSUS HOSTIE.** 2 beaux vol. in-32 avec encadrement. . . . . 2 fr. 50
— **L'ÉVANGILE** proposé à ceux qui souffrent. 1 v. in-18. 3 f. 25
— **VIE DE LA MÈRE MARIE-MARGUERITE DES ANGES,** Van Valkesnissen, religieuse carmélite et fondatrice du Couvent d'Oirschot, dans le Brabant hollandais. 1 vol. in-8. . 6 fr.
— **MOIS DE SAINT-JOSEPH.** Le chrétien à l'école de Saint-Joseph, pendant le mois de mars. 1 vol. in-32 . . 1 fr. 25
— **MANUEL DE PRIÈRES** pour les associés de la communion réparatrice. 1 vol. in-18 . . . . . 1 fr. 25
— **DE BETHLÉEM AU TABERNACLE** ou comment Jésus nous aime. 1 vol. in-32. . . . . 1 fr. 50

B

BASSANVILLE (c^sse de). — **DE L'ÉDUCATION DES FEMMES.** Le monde, le chez soi, la famille, avec une préface de M. Alfred Nettement. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.
— **CONSEILS AUX ENFANTS DU PEUPLE,** ou le Bien et le Mal. 1 vol. in-18. . . . . 1 fr. 50
BARBEREY (de). — **SOUVENIRS** et correspondance du comte de Neuilly, dix années d'émigration. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.
BARDY (Marie). — **IDÉAL DU BONHEUR DANS LA VIE RELIGIEUSE,** 2e édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.
BARANTE (de). — **DE LA DÉCENTRALISATION EN 1829 ET EN 1833.** Etude précédée de : Quelques mots sur le projet de Nancy, par M. Robert de Nervo. 1 vol. in-12 . 2 fr. 50
BASTEROT (c^te de). — **LE LIBAN, LA GALILÉE ET ROME.** Journal d'un voyage en Orient et en Italie, de septembre 1867 à mai 1868. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50
BEAUNE (Joseph). — **DÉCRETS DU 29 MARS 1881** (les) et les lois sur l'enseignement. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.
BEAUNE (de). — **LES GRANDES PLAIES DE LA FRANCE,** comprenant : 1° le matérialisme ; 2° le châtiment ; 3° l'éducation. Chaque volume in-18, séparément. . . . . 60 c.
BÉJARRY (Amédée de). **SOUVENIRS VENDÉENS.** 1 vol. in-8. 4 fr.
BELINGAN (R. P. de). — **DE LA CONNAISSANCE** et de l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. 1 vol. in-32. . . . . 75 c.
BELLATI (R. P.). — **MÉTHODE** et puissance de la prière, traduit de l'italien par M. X. Lemaistre. 1 volume in-32. . . . . 60 c.
BÉNARD (l'abbé). — **ÉPITRES ET ÉVANGILES** des dimanches et fêtes de l'année. 5 vol. in-8 . . . . . 25 fr.
— **PASSION** (la) de Jésus-Christ et la Semaine sainte. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

BÉNARD (l'abbé). — **CARÊME.** Explications des épîtres et évangiles, suivies d'instruction pour tous les jours de la Sainte-Quarantaine. 3 vol. in-8° . . . . . 15 fr.

BÉNARD (l'abbé V.). — **FRÉDÉRIC II ET VOLTAIRE.** Étude complète et d'après les sources, des relations politiques et littéraires du roi de Prusse avec les philosophes français au XVIIIe siècle. 1 fort vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50

BERNARD (l'abbé). — **VIE DU VÉNÉRABLE DOM BARTHÉLEMY DES MARTYRS,** religieux de l'ordre de Saint-Dominique, archevêque de Brague, en Portugal; écrite par cinq auteurs dont le premier est le P. Louis de Grenade. Nouv. éd., revue, mise en ordre et augmentée. 1 fort v. in-8, avec portrait. 7 fr. 50

— **NI FANATIQUES NI LACHES,** lettre à M. l'abbé Michaud, vicaire démissionnaire de la Madeleine. 2e édition. 1 vol. in-12 . . . . . 2 fr.

BERNARD (l'abbé Eug.). — **LES VOYAGES DE SAINT JÉROME,** sa vie, ses œuvres, son influence. Ouvrage couronné, 2e édit. 1 vol. in-8 . . . . . 6 fr.

— **MÉDITATIONS DE Mme LOUISE DE FRANCE.** 1 vol. in-18. . . . . 2 fr.

BERGOUNIOUX. — **LE ROMAN D'UN CHRÉTIEN** au XIXe siècle. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.

BERTRAND (l'abbé J. B. A.). — **ETUDE PHILOSOPHIQUE SUR L'HOMME.** Son origine, sa nature, sa destinée, sa vie en société. 1 vol. in-8 . . . . . 6 fr. 50

BERTHIER (F.). — **L'ABBÉ SICARD,** célèbre instituteur des sourds-muets, précis historique sur sa vie, ses travaux, etc. 1 v. in-8. 6 fr.

BESSY (Léon). — **LES RUINES DE MON COUVENT,** nouvelles tirées de l'histoire contemporaine, suivies de *Mon cloître ou mes mémoires,* de sœur Adèle, traduit de l'espagnol sur la seule édition reconnue de l'auteur. 3 vol. in-12 . . . 7 fr. 50

BIRÉ (Edmond). — **VICTOR HUGO AVANT 1830.** 1 volume in-12. . . . . 4 fr.

BESANCENET. — **GAUDINOS ET Cie.** Conte de l'âge d'or. 1 volume in-12. . . . . 2 fr.

BLAMPIGNON (l'abbé). — **ÉTUDE SUR MALEBRANCHE,** d'après des documents manuscrits, suivie d'une correspondance inédite. 1 vol. in-8 . . . . . 5 fr.

BONNEFOY (l'abbé). — **LES ANGOISSES ET LES ESPÉRANCES DE LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE.** 1 vol. in-12 . . 3 fr.

— **ÉLÉVATION DE L'AME** dans les diverses situations de la vie. 1 vol. in-12 . . . . . 2 fr.

BONNIER. — **ABÉLARD ET SAINT BERNARD.** La philosophie et l'Église au XIIe siècle. 1 vol. in-18 . . . . . 1 fr. 25

BOISNARD (l'abbé). — **LE TOMBEAU DU SAUVEUR,** pèlerinage aux Saints-Lieux. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.

— **LES SANCTUAIRES DE MARIE,** pèlerinages divers. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.

BOSSUET. — **DOCTRINE SPIRITUELLE**, extraite de ses Œuvres, par un Père de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-12 . 2 fr. 50

— **LETTRES SPIRITUELLES**, extraites de ses Œuvres, avec *fac-simile*, par le R. P. de Montézon. 1 vol. in-12 . . 3 fr.

— **LA SAINTE VIERGE**, sermon sur les mystères et le culte de la Mère de Dieu, avec une préface par Louis Veuillot. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.

— **EXPOSITION DE LA DOCTRINE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE**, sur les matières de controverse. Nouvelle édition avec préface en forme d'appel aux protestants, par M. l'abbé Bernard, aumônier de l'École normale supérieure; magnifique édition en caractères elzéviriens. 1 vol. in-12 . . . 3 fr.

BOUCHARD. — **LA DOUBLE CHAINE**, ou les Deux captives d'Alger. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.

— **ANNETTE TAUDET**, ou les sorciers du Poitou au XIXe siècle, 1 vol. in-12 . . . . . 2 fr. 50

BOUCLON (de). — **CANOVA ET NAPOLÉON**. 1 vol. in-32 . . 50 c.

— **ÉLÉVATIONS** sur les douleurs de Marie, avec l'approbation de Mgr l'évêque d'Evreux. 2e édition. 1 vol. in-32. . 60 c.

BOUHOURS (R. P.). — **PAROLES TIRÉES DE LA SAINTE ÉCRITURE** ouvrage posthume. In-18 . . . . . 40 c.

BOULLET (Dr). **L'ÉDUCATION A NOTRE ÉPOQUE**, par un père de famille. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr. 50

BOUTAULD (R. P.). — **LA VIE CHRÉTIENNE AU MILIEU DU MONDE** ou Maximes de la sagesse divine, tirées des paroles de l'Écriture sainte. 4e édition, par le Père Carayon de la même Compagnie. 1 vol. in-18 . . . . . 2 fr.

— **MÉTHODE POUR CONVERSER AVEC DIEU**, 6e édition, publiée par le R. P. Carayon. In-32. . . . . 80 c.

BOURGEOIS. — **SOUVENIRS DU LUXEMBOURG**. 1 v. in-12. 1 fr. 25

BOURRET (l'abbé). — **L'ÉCOLE CHRÉTIENNE** de Séville, sous la monarchie des Visigoths, recherches pour servir à l'histoire de la civilisation chrétienne chez les barbares. 1 v. in-8. 2 fr.

BOYLESVE (R. P.). — **APPEL CONTRE L'ESPRIT DU SIÈCLE**, précédé d'un coup d'œil sur les principaux objets de l'enseignement. 2e édition. 1 vol. in-18. . . . . 50 c.

BROUARD. — **LE LIVRE DES CLASSES LABORIEUSES**, ou Manuel d'orthographe, de comptabilité, de correspondance et d'hygiène, avec un dictionnaire ou technologie pour quarante professions, suivi de notions de droit usuel, par Félix Soraste, avocat à la Cour de Paris. 1 vol. in-8e . . . 5 fr.

BROUILLON (R. P.). — **MISSION DE CHINE**. 1 vol. in-8 . . . 5 fr.

BRUNOY (Valéry de). — **LOIN DE SA MÈRE**. Journal d'une petite fille délaissée. 1 vol. in-12 . . . . . 2 fr. 50

C

CABALLERO (Fernand). — **CROISADE AU XIXe SIÈCLE.** Les dettes acquittées, traduite de l'espagnol, avec une introduction. Lettres écrites de Madrid pendant la campagne du Maroc, par Antoine de Latour. 1 vol. in-18 . . . . . 1 fr. 25

— **FLEURS DES CHAMPS**, nouvelles, exemples et légendes, traduits avec l'agrément et sous les yeux de l'auteur. 1 v. in-12. 1 fr. 50

CAHOURS (R. P.). — **BIBLIOTHÈQUE CRITIQUE DES POETES FRANÇAIS.** 3 vol. in-8 . . . . . 15 fr.

— **POÉSIES FRANÇAISES**, distribuées et annotées à la classe de seconde, poésies diverses, poésies lyriques. 1 v. in-12. 3 fr. 50

CALEMARD DE LAFAYETTE. — **VIE DE Mgr J. A. V. MORLHON**, évêque du Puy. 1 vol. in-12 . . . . . 6 fr

— LE MÊME. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr.

CAQUERAY (cte de). — **LE CREDO DE BOSSUET** mis en ordre sous les yeux de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. 3 v. in-12. 9 fr.

CARRIER (l'abbé). — **LA VRAIE RELIGION.** Étude psychologique et morale. 2 forts vol. in-12. . . . . 7 fr.

CARRON (l'abbé P.). — **SOUVENIRS DE SAINT-ANDRÉ-D'ANTIN**, ou Instructions prêchées à Saint-André-d'Antin et à la Madeleine. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr.

— **CONDUITE D'UNE DAME CHRÉTIENNE** pour vivre saintement dans le monde. 1 vol. in-32 . . . . . 1 fr. 25

— **LA RELIGION CATHOLIQUE** enseignée brièvement et simplement. 1 vol. in-18. . . . . 1 fr.

CARAYON (R. P.). — **MAXIMES DE SAINT IGNACE**, fondateur de la Compagnie de Jésus; avec les sentiments de saint François-Xavier. Nouvelle édition. 1 b. v. in-12. Edit. de luxe. 3 fr.

— LE MÊME. Edition ordinaire. 1 vol. in-18 . . . . . 1 fr. 50

CARNÉ (cte de). — **L'EUROPE ET LE SECOND EMPIRE.** 1 vol. in-12. 3 fr.

CAROT (J.). — **ALBUM ICONOBIOGRAPHIQUE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE MARIE**, beau vol. in-4 jésus, composé de 72 pages de texte, alternées de 36 belles lithographies de 25 centimètres sur 18, exécutées aux deux crayons, d'après une suite de dessins originaux. Prix broché . . . . 12 fr. Prix, relié toile, tranche dorée . . . . . 15 fr.

CAROU. — **LES AVENTURES D'UN PRÊTRE ET D'UN MARIN.** 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.

— **CONTROVERSES RELIGIEUSES** ou Solution rationnelle de tous les problèmes qui se rattachent à l'avenir de l'homme. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50

CATALAN. — **MIROIR DES SAGES ET DES FOUS.** 1 vol. in-12. 3 fr.

CASTAN (l'abbé). — **EXPOSITION DU MYSTÈRE DE LA SOUFFRANCE,** développement du livre de Job. Ouvrage dédié à Mgr l'Archevêque de Paris. 1 vol. in-12. . . . . 1 fr. 50

— **ÉLÉVATIONS SUR LA VIE DE LA MÈRE DE DIEU.** 1 vol. in-8 . . . . . 1 fr. 50

CAUPERT (l'abbé). — **DIEU ET L'HOMME** dans leurs rapports : 1° Moïse et la science moderne ; 2° Mythologues allemands ; 3° Magnétisme humain ; 4° Phrénologie, etc. 1 vol. in-8 . 4 fr

CAZALÈS (l'abbé de). — **NOS MAUX ET LEURS REMÈDES.** 1 vol. in-12. . . . . 2 fr. 50

CHALAMBERT (de). — **HISTOIRE DE LA LIGUE** sous les règnes de Henri III et de Henri IV, ou quinze années de l'Histoire de France. 2 vol. in-8 . . . . . 10 fr.

CHAPON (l'abbé). — **Mgr DUPANLOUP DEVANT LE SAINT-SIÈGE ET L'ÉPISCOPAT.** Recueil des hommages rendus par le souverain Pontife et les Évêques à sa personne et à sa mémoire, avec une Introduction par M. l'abbé Chapon, vicaire de la cathédrale d'Orléans. 1 vol. in-18. . 4 fr.

CHARBONNEL (l'abbé). — **VIE DE LA R. M. MARIE-MARGUERITE-DE-JÉSUS, GIBALIN DE VILLARD,** première supérieure de la plus ancienne maison du Verbe incarné, suivie d'une Notice sur la mère Marie-Hélène-de-Jésus, sa sœur, première supérieure à Lyon, approuvé par l'archevêque de Toulouse. 1 vol. in-12 . . . . . 2 fr, 50

CHAUVIGNÉ (de). — **PATIENCE ET GROGNARDON.** Comédie en un acte. 1 vol. in-18. . . . . 50 c.

— **LE BOUQUET DE FÊTE,** comédie en un acte, mêlée de chants, pour la fête d'un directeur. 1 vol. in-18. . 50 c.

CHEVALIER (R. P.). — **RECUEIL DE CANTIQUES EN L'HONNEUR DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS,** musique de J. Arnoud. In-8°. . . . . 6 fr.

— **RECUEIL DE CANTIQUES EN L'HONNEUR DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR ;** musique de J. Arnoud. In-8°. . . . . 6 fr.

CHON. — **UN MOIS EN ITALIE,** Gênes, Bologne, Florence, Pise, Rome, Naples, Venise, Milan, Turin et Mont-Cenis. 1 v. in-12. 4 fr.

CLAIR (R. P.). — **LE VRAI PORTRAIT** de Notre-Dame, tracé par saint François de Sales. Entretiens pour les fêtes de la Très-Sainte Vierge et le mois de Marie, recueillis dans les ouvrages du Bienheureux, 1 vol. in-32 . . . . . 80 c.

CLERC (l'abbé). — **EXPOSITION APOLOGÉTIQUE DU SYMBOLE DES APOTRES**, ou précis historique des conférences religieuses au lycée Saint-Louis, durant les années de 1853 et 1854. Ouvrage approuvé par Mgr Graveran, ancien évêque de Quimper. 1 vol. in-8 . . . . . 4 fr.

COGNAT (Abbé). — **MONSIEUR RENAN HIER ET AUJOURD'HUI.** In-8.. . . . . 3 fr.

— **LETTRES D'UN CURÉ A SES PAROISSIENS**, suivies des Lettres à M. Gambetta, par un membre du bas clergé. 1 vol. in-12. . . . . 4 fr.

COMBES (l'abbé). — **LA MISÉRICORDE DE MARIE**, ou Quinze raisons pour lesquelles Marie se constitue la mère et la protectrice des pécheurs qui veulent se repentir. 1 v. in-18. 20 c.

COOKE (R. P.). — **LA SAINTETÉ DANS LA JEUNESSE**, dédié à la princesse Marguerite d'Orléans, traduit de l'anglais par H. Greard. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

CORNUDET (Michel). — **JOURNAL DU SIÉGE DE PARIS** (18 septembre 1870, 29 janvier 1871). Impressions de chaque jour, état de l'opinion publique, faits militaires et politiques, actes officiels, proclamations du gouvernement de la défense nationale, dépêches de M. Gambetta, extraits de journaux, etc. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50

COSNAC (c^te de). — **RÉPUBLIQUE, SOCIALISME ET POUVOIR.** 2e édition. 1 vol. in-18 . . . . . 1 fr.

— **MIDAS**, le roi Midas a des oreilles d'âne, 1 v. in-12. . 2 fr.

COSTA. — **LE PURGATOIRE**, étude d'après le Dante. 1 vol. in-8. 6 fr.

COURCY (de). — **UN NOM.** 1 vol. in-12 . . . . . 2 fr. 50

— **ESQUISSES**, Histoires et nouvelles. 1 vol. in-12. . . 3 fr.

COURTADE (l'abbé). — **L'INSTRUCTION PRIMAIRE OBLIGATOIRE.** 1 vol. in-32 . . . . . 80 c.

CRASSET (R. P.). — **CONSIDÉRATIONS SUR LES PRINCIPALES ACTIONS DU CHRÉTIEN**, précédées du portrait de l'auteur et d'une Notice sur sa vie et ses vertus. 1 v. in-18. 1 fr. 50

— **MÉTHODE D'ORAISON**, avec une nouvelle forme de méditations pour toute sorte d'états. 1 vol. in-18 . . 1 fr. 50

— **DE L'INSTRUCTION DE LA JEUNESSE**, suivi de la paraphrase de l'Oraison dominicale, du même auteur, pour servir de préparation à la mort. 1 vol. in-32 . . . . . 60 c.

CRAVEN (Mme). — **LA MÈRE DE DIEU**, traduit de l'italien du R. P. Alphonse Capecelatro, de l'Oratoire de Saint-Philippe-de-Néri, avec une lettre du P. Gratry. 1 vol. in-18. . . 1 fr.

CROZAT (Abbé). — **ESSAI DES DROITS ET DES DEVOIRS** de la Famille et de l'Etat en matière d'enseignement et d'éducation. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

CURO. — **MOIS DE MARIE** des pensionnats et des écoles. Ouvrage ayant une lecture appropriée à l'âge des lecteurs, une histoire édifiante et une prière pour chaque jour du mois. 1 vol. in-32 . . . . . 50 c.

CROISET (R. P.). — **VIE DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE**, religieuse de la visitation Sainte-Marie, le mémoire de la bienheureuse, le décret de la béatification, avec une introduction par le P. Ch. Daniel. 1 vol. in-18 . . 1 fr. 50

D

DAMPIERRE (Mte de). — **LE PÈRE DE RAVIGNAN.** 1 vol. in-18. 20 c.

DANIEL (R. P.). — **DES ÉTUDES CLASSIQUES** dans la société chrétienne. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

— **ÉTUDES DE THÉOLOGIE, DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE.** 3 vol. in-8. . . . . 15 fr.

— **DEVOIR DU CHRÉTIEN** dans les jours d'épreuve et de combats. 1 vol. in-18. . . . . 80 c.

DARDY (Léopold). — **LÉGENDE DU SUD-OUEST DE L'AGENAIS**, sous les derniers Mérovingiens et Charlemagne. 1 volume in-12. . . . . 3 fr. 50

DARGELN. — **LES HARMONIES DE LA PRIÈRE**, suivies du Purgatoire de sainte Catherine de Gênes, avec préface de M. l'abbé Orsini et approbation de S. E. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux. 1 beau vol. grand in-8, 3e édit. . 5 fr.

DARU (Bne). — **ADOPTION, ÉDUCATION ET CORRECTION DES ENFANTS PAUVRES** abandonnés, orphelins ou vicieux. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

DAUMAS (l'abbé). — **LA LETTRE ET L'ESPRIT DE L'ÉVANGILE.** 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

DAX (cte de). — **GLORIA IN EXCELSIS DEO!** In-64 . . . . 25 c.

DELAPORTE (R. P.). — **IMITATION DE SAINT VINCENT DE PAUL**, ses maximes et ses exemples. Lectures pratiques pour le mois de juillet. Ouvrage approuvé par S. E. le cardinal archevêque de Bordeaux. 1 vol. in-18. 2e édition. . . . 2 fr.

— **BATAILLE** au bord du chemin. 2e édit. 1 vol. in-32 . 60 c.

— **ÉTUDE** sur l'itinéraire de l'âme à Dieu de saint Bonaventure. 1 vol. in-8 . . . . . 1 fr. 50

DELBET (Mme). — **CORRESPONDANCE D'UNE ÉLÈVE DU SACRÉ-COEUR.** 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.

DELMAS. — **L'ENFANT CHRÉTIEN**, édition pour les garçons. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.

— **LE MÊME**, pour les filles. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.

DEMANGE (abbé). — **ABUS DES PLAISIRS** dans l'éducation contemporaine. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

DESCHAMPS DU MANOIR (Mgr). — **HISTOIRE DU MONT SAINT-MICHEL** au péril de la mer et du Mont Tombelaine, avec un guide-livret du visiteur. 1 vol. in-12, 4e édit. . 3 fr.

DESLONCHAMPS (Mme). — **ALBUM DE LA GRAND'MÈRE**, dialogues mêlés d'histoires. 2 vol. in-12 . . . . . 5 fr.

DEPOISIER. — **DE L'ÉDUCATION.** Observations pratiques, précédées d'une lettre de Mgr l'évêque d'Orléans. 1 vol. in-12. 2 fr. 50

DOUHAIRE. — **LES CONTEURS RUSSES**, histoires et nouvelles tirées des meilleurs auteurs. 1 vol. in-12 . . . . . 3 .

DOURIF (l'abbé). — **RAPPORT DU DOGME ET DE LA MORALE.** 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

DRAPIER (l'abbé). — **TABLE MÉTHODIQUE DES ARTICLES DU CORRESPONDANT.** 1 vol. in-8 . . . . . 4 fr.

DROHOJOWSKA (Cte). — **L'HIVER A LA CAMPAGNE.** 1 v. in-12. 2 fr. 50

— **UNE SAISON A NICE**, Chambéry et Savoie 1 v. in-18. 1 fr.

— **LES CHRÉTIENS EN SYRIE.** 1 vol. in-16 . . . . 1 fr.

DUCLOS (l'abbé). — **HISTOIRE DE ROYAUMONT**, sa fondation, par saint Louis et son influence sur la France, avec dessins, vues et portraits. 2 beaux vol. in-8° . . . . . 15 fr.

DUCRET (l'abbé). — **SOUVENIRS D'UN PÈLERINAGE AUX SAINTS LIEUX.** 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.

DUMOULIN. — **CONSEILS A LA JEUNESSE.** Pensées, préceptes, maximes, histoires. Ouvrage dédié aux pères et aux mères de famille. 1 vol. in-8. . . . . 4 fr.

DUPANLOUP (Mgr). — **DE L'ÉDUCATION.** 3 vol. in-8° . . 22 fr. 50

— LE MÊME. 3 vol. in-12 . . . . . 10 fr. 50

— **DE LA HAUTE ÉDUCATION INTELLECTUELLE.** 3 vol. in-8° . . . . . 22 fr. 50

— LE MÊME. 3 vol. in-12. . . . . 10 fr. 50

— **L'OEUVRE PAR EXCELLENCE**, ou Entretiens sur le catéchisme. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

— **LA CHARITÉ CHRÉTIENNE** et ses œuvres. 1 v. in-8. 5 fr.

— **LA CHAPELLE SAINT-HYACINTHE**, souvenirs des catéchismes de la Madeleine. Instructions, homélies, sermons, etc. 2 vol. in-12 . . . . . 6 fr.

— **MÉTHODE GÉNÉRALE DE CATÉCHISME**, recueillie des ouvrages des Pères et des docteurs de l'Église et des catéchistes les plus célèbres depuis saint Augustin jusqu'à nos jours. 3 beaux vol. in-12 . . . . . 9 fr.

— **LETTRES SUR L'EDUCATION DES FILLES**, et sur les études qui conviennent aux femmes dans le monde. 1 vol. in-8° . . . . . 7 fr. 50

— LE MÊME. 1 vol. in-12 . . . . . 4 fr.

— **L'HISTOIRE, LA PHILOSOPHIE, LES SCIENCES.** 1 vol. in-8° . . . . . 7 fr. 50

— **CONFÉRENCES, AUX FEMMES CHRÉTIENNES**, 1 vol. in-8° . . . . . 7 fr. 50

DUPANLOUP (Mgr) (*suite*). — **L'ATHÉISME ET LE PÉRIL SOCIAL**, 7e édition, 1 vol. in-8° de 200 pages . . . . . 1 fr. 50

— **LE MARIAGE CHRÉTIEN.** 1 volume in-16, en caractères elzéviriens, avec gravures, encadré de vignettes en couleurs. 4 fr. Par la poste . . . . . 4 fr. 50

— **L'ENFANT.** 1 vol. in-16, caractères elzéviriens, encadré de vignettes en couleurs. 4 fr. Par la poste . . . . 4 fr. 50

— **LA FEMME STUDIEUSE.** 1 volume in-16, caractères elzéviriens, encadré de vignettes en couleurs. 4 f. Par la poste 4 f. 50

— **CONSEILS AUX JEUNES GENS SUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE.** 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.

— **CONSEILS AUX JEUNES GENS SUR L'ÉTUDE DE LA PHILOSOPHIE.** 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.

— **ENTRETIENS** sur la prédication populaire. 1 vol. in-8. 6 fr.

— **LE CATÉCHISME CHRÉTIEN**, ou un exposé de la Doctrine de Jésus-Christ offert aux hommes du monde, suivi d'un sommaire de toute la doctrine du Symbole, par Bossuet. In-8°, 10e édition . . . . . 2 fr. 50

— **LA SOUVERAINETÉ PONTIFICALE**, selon le droit catholique et le droit européen. 3e édition, 1 fort vol. in-12. 3 fr.

— **AVERTISSEMENT A LA JEUNESSE ET AUX PÈRES DE FAMILLE**, sur les attaques dirigées contre la Religion par quelques écrivains de nos jours. 1 vol. in-18. . . 1 fr.

— **LA CONVENTION DU 15 SEPTEMBRE ET L'ENCYCLIQUE DU 8 DÉCEMBRE.** 1 vol. in-8 . . . . . 1 fr. 25

— **ÉTUDE** sur la Franc-Maçonnerie. 3e édit. In-8°. . 1 fr. 50

DUPRAY. — **LE MATÉRIALISME CONTEMPORAIN**, ses doctrines malsaines et leurs funestes conséquences, démonstration de l'existence de Dieu. 1 vol. in-8 . . . . . 4 fr.

DUPUIS (l'abbé). — **BIBLE** dédiée aux écoles et aux familles. 1 vol. in-12. 2 fr. 50

DURAND DE LA GRANGÈRE (Mlle). — **MÉMORIAL DE FAMILLE.** 1 vol. in-16 . . . . . 3 fr.

E

EDGEDWORTH (Miss). — **MARIE** ou l'éducation d'une jeune fille jusqu'à douze ans, traduit de l'anglais par Marie-Françoise, corrigé dans le sens catholique et augmenté, avec approbation de Mgr l'évêque de Dijon. 1 vol. in-18. . . . . 1 fr. 50

EICHER (R. P.). — **LE COEUR**, études morales et chrétiennes. 1 vol. in-18 . . . . . 80 c.

ELISSALDE-CASTREMONT (d'). — **HISTOIRE DE L'INTRODUCTION DU CHRISTIANISME SUR LE CONTINENT RUSSE** et *Vie de sainte Olga*. 1 beau vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

ELTÉA (Mme d'). — **L'AUMONE SANS ARGENT.** 1 vol. in-12. 2 fr. 50

ERMITE DE SOMBREVAL. — **RELIGION ET PROGRÈS**, ou la Religion présentée comme condition et source du progrès. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.

F

FALAIZE (Mme). — **LEÇONS D'UNE MÈRE A SES ENFANTS SUR LA RELIGION.** 1 vol. in-12. . . . . 2 fr.

FALLOUX (cte de). — **ITINÉRAIRE DE TURIN A ROME.** 1 vol. in-12. 2 fr. 50

FAYET. — **LA VÉRITÉ PRATIQUE** sur l'instruction gratuite et obligatoire, ou la liberté de la famille sous l'autorité de l'Eglise et son asservissement sous la tyrannie de l'Etat. 1 vol. in-8 . . . . . 2 fr.

— **VÉRITE PRATIQUE** sur la lettre d'obédience et sur le brevet de capacité. 1 vol. in-8°. . . . . 1 fr. 25

FERET (l'abbé). — **UN CURÉ DE CHARENTON AU XVIIe SIÈCLE** 1 vol. in-18 . . . . . 1 fr. 50

FERRUCCI (Mme). — **VIE ET LETTRES DE ROSE FERRUCCI**, première traduction française, par M. de Toulza. 1 vol. in-12. 2 fr. 50

FÈVRE. — **LA MISSION DE LA BOURGEOISIE**, suivie d'Etudes sur le Gouvernement, le Clergé, la Noblesse et le Prolétariat. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr.

FODOR. — **LE CONSEILLER DE L'AME**, choix de lectures sur tous les sujets de religion et de morale. Ouvrage approuvé par Mgr l'évêque d'Arras. 3 vol. in-8 . . . . . 15 fr.

— **LE MÊME.** 3 vol. in-12 . . . . . 7 fr. 50

FOUET (l'abbé). — **VIE DE SAINT JOSEPH**, d'après Anne-Catherine Emmerich, avec l'approbation de Mgr l'évêque d'Évreux 1 vol. in-12. . . . . 2 fr. 50

— **IMITATION DE JÉSUS-CHRIST**, expliquée par elle-même, et exposée dans ses fleurs et ses fruits, avec traduction la plus conforme au texte. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.

FOUET (Abbé). — **DU SAINT-SACREMENT.** IVe livre de l'Imitation de Jésus-Christ. 1 vol. in-32. . . . . 1 fr.

FRANCŒUR. — **GUERRE DE LA PRUSSE CONTRE L'ÉGLISE CATHOLIQUE**, avec la complicité et pour le malheur de la France dans le passé et le présent. 1 vol. in-12 . . 5 fr.

FRAPPAZ (l'abbé). — **VIE DE L'ABBÉ NICOLLE**, vicaire général de Paris. 1 vol. in-12. . . . . 1 fr. 50

FRETTÉ. — **STATUE DE VOLTAIRE.** Qui la paiera ? In-8° . 1 fr. 35

FULLERTON. — **ROSE LEBLANC**, avec une préface de M. P. Douhaire. 1 vol. in-8 . . . . . 5 fr.

G

G. R. (Mme de). — **L'ÉDUCATION DES JEUNES FILLES** sous l'influence de la foi. — 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

GAGARIN (R. P.). — **CONVERSION D'UNE DAME RUSSE A LA FOI CATHOLIQUE**, racontée par elle-même. 1 v. in-12. 1 f. 50

GALLIFET (R. P. de). — **DE L'EXCELLENCE DE LA DÉVOTION AU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS**, 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.

GALITZIN (Pce), — **UN MISSIONNAIRE RUSSE EN AMÉRIQUE**, précédé d'une notice sur sa vie et ses vertus, traduit de l'anglais par le prince Augustin Galitzin. 1 vol. in-12 . 3 fr.

— **VIE ET LÉGENDE DE MONSIEUR SAINT FRANÇOIS.** 1 vol. in-12. . . . . 2. fr. 50

GALZAIN. — **ETUDE SUR ROME ET L'ANGLETERRE.** 1 vol. in-12 3 fr

GARAUD. — **UN MARI D'OCCASION.** Proverbe. 1 vol. in-18. . 50 c.

GARETS (des). — **VIE DU FRÈRE JÉROME**, sacristain de l'église d'Ars pendant la vie du Vénérable J.-M.-B Vianney. 1 vol. in-12° . . . . . 2 fr. 25

GAUMET (l'abbé). — **MÉDITATIONS** et considérations pratiques sur toutes les fêtes de la très-sainte Vierge, précédées d'une neuvaine sur l'Immaculée Conception, et suivies d'une autre neuvaine pour l'Assomption, *Ad majorem Dei et immaculatæ Virginis Mariæ gloriam.* 1 vol, in-12 . . . . . 2 fr.

GELINSKY. — **VIE DE LOUISE JACQUETTE BENABEN, VEUVE GELINSKY**, religieuse sous le nom de Saint-Charles, en la maison des orphelins des Basses-Alpes. 1 vol. in-12. 1 f. 50

GENTILI. — **L'ATHÉISME RÉFUTÉ PAR LA SCIENCE.** 1 volume in-12 . . . . . 3 fr.

GERDIL. — **VIE DU BIENHEUREUX ALEXANDRE SAULI**, de l'ordre des Bernabites. 1 vol. in-12 . . . . . 2 fr. 50

GERGERÈS. — **LA CHARITÉ POUR LES MORTS ET LA CONSOLATION DES VIVANTS.** 1 vol. in-18. . . . 2 fr. 50

GESLAIN. — **LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE EN PROVINCE**, portraits biographiques et littéraires, mouvements littéraires. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

GILLET (l'abbé). — **VÉNÉRABLE (la) LOUISE DE FRANCE**, fille de Louis XV, en religion, Mère Thérèse de Saint-Augustin; avec portrait et fac-simile. 1 vol. in-8°. . . . 7 fr. 50

GILLY. — SCIENCE DU LANGAGE. 1 vol. in-8°. . . . . 2 fr. 50

GIRARD (l'abbé).— LE MOIS DU TRÈS-SAINT SACREMENT, à l'usage du clergé. 1 vol. in-18. . . . . 1 fr. 50

— LE MOIS DU TRÈS-SAINT SACREMENT, du pieux fidèle. 1 vol. in-18. . . . . 1 fr 80

GONNELIEU (R. P. de).— DE LA PRÉSENCE DE DIEU qui renferme tous les principes de la vie intérieure. 1 vol. in-32. . 1 fr.

GOUILLOUD (R. P.).— VIE DE SAINT GERMAIN D'AUXERRE, par le prêtre Constance de Lyon, traduit du latin avec une étude sur le prêtre Constance et une introduction historique. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr.

GOURAUD (J.).— MÉMOIRES D'UNE PETITE FILLE. 1 v. in-12. 2 fr 50

— GENEVIÈVE OU L'ENFANT DE LA PROVIDENCE, traduit de l'anglais avec une préface. 1 vol. in-18.. . . 1 fr. 25

— MARIANNE AUBRY, ouvrage couronné par l'Académie française, avec préface de M. le Comte Franz de Champagny. 3e édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. 1 vol. in-18 . . . . . 1 fr. 25

— L'ÉDUCATION D'YVONNE. 1 vol. in-18 . . . . 1 fr. 50

— VACANCES D'YVONNE. 1 vol. in-12. . . . . 1 fr. 25

— CAUSERIES, NOUVELLES, MÉLANGES. 1 vol. in-12, 3 fr.

GOURAUD (Dr). — ESSAI CRITIQUE SUR BROUSSAIS et son école. 1 vol. in-18 . . . . . 1 fr.

GOURDAN (l'abbé). — LE BIEN ET LE MAL, ou pourquoi faut-il espérer encore? 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.

GRAND-BOULOGNE (de). — LES PETITS ENFANTS MALADES, conseiller médical des mères de famille. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

GRATRY (R. P.). — DE LA CONNAISSANCE DE DIEU. 2 v. in-12. 8 fr.

— DE LA CONNAISSANCE DE L'AME. 2 v. in-12. . . 8 fr.

— COMMENTAIRE SUR L'ÉVANGILE SELON SAINT MATHIEU. 2 vol. in-8° . . . . . 8 fr.

— LA MORALE ET LA LOI DE L'HISTOIRE. 2 v. in-8. 12 fr.

— LE MÊME. 2 vol. in-12 . . . . . 7 fr. 50

— DE LA LOGIQUE. 2 vol. in-8 . . . . . 12 fr.

— LE MÊME. 2 vol. in-12 . . . . . 7 fr. 50

— ÉTUDE SUR LA SOPHISTIQUE CONTEMPORAINE, ou lettre à M. Vacherot, avec la réponse de M. Vacherot et la réplique du P. Gratry. 1 vol. in-8 . . . . . 5 fr.

— LES SOURCES. 1 vol. in-18. . . . . 2 fr. 50

— LES SOURCES DE LA RÉGÉNÉRATION SOCIALE. 1 vol. in-18. . . . . 1 fr. 50

GRATRY (R. P.) (*suite*).

— **LETTRES SUR LA RELIGION.** 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.
— **LE MÊME.** 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.
— **LA PHILOSOPHIE DU CREDO.** 1 vol. in-8. . . . 8 fr.
— **LE MÊME.** 1 vol. in-12 . . . . . 2 fr. 50
— **LES SOPHISTES ET LA CRITIQUE.** 1 vol. in-8 . . 6 fr.
— **MÉDITATIONS INÉDITES.** 1 vol. in-12 . . . . . 4 fr.
— **SOUVENIRS DE MA JEUNESSE.** 1 vol. in-12 . . . 3 fr.
— **CRISE DE LA FOI.** Trois conférences philosophiques de Saint-Etienne-du-Mont, 1863. 1 vol. in-18 . . . 1 fr. 50
— **PETIT MANUEL DE CRITIQUE.** 1 vol. in-18 . . . 1 fr. 50
— **MOIS DE MARIE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.** 1 vol. in-18 . . . . . 2 fr. 50
— **HENRI PERREYVE.** Nouvelle édition augmentée des derniers jours de l'abbé Perreyre, par M. l'abbé E. Bernard. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

GRIL (l'abbé). — **SOUVENIRS D'UNE PREMIÈRE COMMUNION.** Allocution au jeune prince Czartoriski. 1 vol. in-12 . . 2 fr.

GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT. — **BOUQUETS DE FLEURS DE LA VIE DES SAINTS.** Fleurs de sainte Enfance. Ouvrage approuvé par NN. SS. les évêques de Poitiers, de Luçon. d'Angoulême. 2 vol. in-8, sans gravures . . . . 10 fr.
— **LE MÊME.** 2 vol. in-12, avec gravures . . . . . 8 fr.
— **LE MÊME.** 2 vol. in-12, sans gravures . . . . . 6 fr.

GROSMAIRE (l'abbé). — **FRAGMENTS DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.** 1 vol. in-12. . . . . 2 fr.

GUÉRIN (R. P.). — **DE LA COMPOSITION ORATOIRE,** principes et application. 2 vol. in-12. . . . . 5 fr.

GUIDÉE (R. P.). — **NOTICES HISTORIQUES** sur quelques membres de la Société des Pères du Sacré-Cœur et de la Compagnie de Jésus, pour faire suite à la vie du P. Varin. 2 vol. in-12. . 5 fr.
— **VIE DU R. P. JOSEPH VARIN,** religieux de la Compagnie de Jésus, ancien supérieur général des Pères du Sacré-Cœur en Allemagne et des Pères de la Foi en France. 2e édit., revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-12. 2 fr. 50
— **NOTICE HISTORIQUE** sur le frère Firmin Heigny, de la Compagnie de Jésus. (Extrait des Notices historiques des Pères du Sacré-Cœur.) In-18. . . . . 30 c.
— **NOTICE HISTORIQUE** sur le P. Leleu, de la Compagnie de Jésus. (Extrait des Notices historiques des Pères du Sacré-Cœur.) 1 vol. in-18 . . . . . 30 c.

GILLY. — SCIENCE DU LANGAGE. 1 vol. in-8°. . . . P. François
GIRARD (l'abbé).— LE MOIS DU TRÈS-SAINT SACR' décembre 1860.
du clergé. 1 vol. in-18. . . . . 2 fr. 50
— LE MOIS DU TRÈS-SAINT SACREMEN NT. 1 v. in-18. 1 fr.
1 vol. in-18. . . . . l'exposé au double
GONNELIEU (R. P. de).— DE LA PRÉSENCE D de la religion révélée.
tous les principes de la vie intérieure . . . . 12 fr.
GOUILLOUD (R. P.).— VIE DE SAINT GERM 1 vol. in-12. . 5 fr.
le prêtre Constance de Lyon, tradu s sceptiques, et en parti-
sur le prêtre Constance et une re le Ciel. 1 v. in-8. 5 fr.
1 vol. in-12. . . . . GNEUR RENDU, évêque
GOURAUD (J.).— MÉMOIRES D'UNE PETIT . . . . . 1 fr. 50
— GENEVIÈVE OU L'ENFANT D
de l'anglais avec une préface.
— MARIANNE AUBRY, ouvrage
çaise, avec préface de M.
3e édition, revue, corrigée
in-18 . . . . . .
— L'ÉDUCATION D'YVONN
— VACANCES D'YVONNE
— CAUSERIES, NOUVEL
GOURAUD (Dr). — ESSAI CRITI
1 vol. in-18 . . .
GOURDAN (l'abbé). — LE BIEN
rer encore? 1 vol.
GRAND-BOULOGNE (de). — I
seiller médical d
GRATRY (R. P.). — DE LA C
— DE LA CONNAI
— COMMENTAIRI
THIEU. 2 vo
— LA MORALE
— LE MÊME. 2 vo
— DE LA LOGI
— LE MÊME. 2 v
— ÉTUDE SUR
à M. Vac
que du P
— LES SOUR
— LES SOUI
in-18.

H

MARTYRS, tableau des trois premiers
chrétienne, traduit de l'allemand par
soin par l'abbé Goschler, chanoine
recteur du collége Stanislas. 2 volumes
. . . . . 5 fr.
DE L'ABBAYE ET DU COLLÉGE DE
me vue de la façade intérieure du collége,
de Condren. 1 vol. in-8° . . . 7 fr.
. . . . . 5 fr.
-12. . . . . .
ALLEMANDS DEPUIS LA GUERRE DE
3 fr. 50
— in-12. . . . . .
l'Allemagne et l'athéisme au XIXe siècle.
. . . . . 2 fr.

NDRIOT (Mgr). — **DISCOURS ET INSTRUCTIONS PASTORALES.** 2 vol. in-8. . . . . 10 fr. 50

— **LE VÉRITABLE ESPRIT DE L'ÉGLISE EN PRÉSENCE DES NOUVEAUX SYSTÈMES DANS L'ENSEIGNEMENT DES LETTRES.** 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

TOUR (de). — **DON MIGUEL DE MANARA,** sa vie, son discours sur la vérité, son testament, sa profession de foi. 1 volume in-18, ... 1 fr. 50

NDERAUT (l'abbé). — **UN PETIT ENFANT NOUS EST NÉ,** et un Fils nous a été donné, dédié aux mères chrétiennes. 1 vol. in-18. . . . . 30 c.

VIGNE (l'abbé). — **UN MOIS A NAZARETH,** ou la famille chrétienne, — Mois de Marie de 1862 à Notre-Dame-de-Lorette. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr. 50

— **EXERCICES EN L'HONNEUR DE LA SAINTE FACE** 1 vol. in-32 . . . . . 20 c.

VY (R. P.) — **CONFÉRENCES SUR LA THÉOLOGIE DE SAINT THOMAS D'AQUIN,** données dans la crypte de l'église Saint-Augustin, à Paris. 1 vol. in-12, augmenté d'une Lettre du R. P. Chocarne.. . . . . 3 fr. 50

BRET (l'abbé). — **LA DIVINITÉ DU CHRIST** dans l'histoire des origines chrétiennes ou réfutation des divers systèmes de l'incrédulité moderne par le simple exposé des faits. 2 vol. in-8 . . . . . 10 fr.

BURE (Léon). — **ÉTUDE** sur l'Allemagne nouvelle 1 v. in-8. 5 fr.

RIS-DUVAL (l'abbé). — **LETTRES SPIRITUELLES.** 1 volume in-12. . . . . 2 fr. 50

GUAY (Mme). — **VIE DE JÉSUS RACONTÉE PAR UNE MÈRE.** 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

NORMANT (Ch). — **COURS D'HISTOIRE** (questions historiques), IVe-IXe siècle, professé à la Faculté des lettres, de 1844 à 1846. Cette nouvelle édition a été revue, corrigée, complétée, annotée avec soin par le savant auteur. 2 volumes in-12. . . . . 8 fr.

— **DE LA DIVIN[illegible] CHRISTIANISME** dans ses rapports avec l'histoi[illegible] [illegible]ofessées à la Sorbonne. 1 volume in-8. . . . . 6 fr.

— **LES ASSOCIA[illegible] [illegible]EUSES** dans le catholicisme. 1 volume in-[illegible] . . . . . 2 fr.

NORMANT (Fr) — **DER[illegible] [illegible]NTS DE SYRIE.** Une persécution du Ch[illegible] [illegible]0. In-8.. . . . . 3 fr.

SAGE. — **LE LIVRE D[illegible]** [illegible] précis d'enseignements moraux sur [illegible] [illegible]e homme, 1 volume in-12 . . . . . 2 fr. 50

K

KREUSER. — **EXPLICATION DU TABLEAU DE L'IMMACULÉE CONCEPTION**, tirée de l'Ecriture sainte, traduite de l'allemand par Joséphine Turck. 1 vol. in-18. . . . 30 c.

L

LABAUME (de). — **MARIE**, nouvelle, 1 vol. in-12. . . . . 2 fr.

LACOINTA (Jules). **LE PÈRE LACORDAIRE A SORÈZE.** 1 volume in-12 . . . . . 3 fr. 50

LACOMBE (H. de). — **DÉBATS DE LA COMMISSION DE 1849.** Discussion parlementaire et loi de 1850, sur la liberté d'Enseignement. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr. 50

LAGRÈZE (de). — **HISTOIRE DE LOURDES.** Le Château, la Grotte. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

LACORDAIRE (R. P.). — **LETTRES A Mme LA COMTESSE EUDOXIE DE LA TOUR DU PIN.** 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

— **LE MÊME.** 1 vol in-12. . . . . 3 fr.

— **LETTRES A DES JEUNES GENS**, recueillies par l'abbé Perreyve 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

— **LE MÊME.** 1 vol. in-12 . . . . . 4 fr.

LAISNÉ DESHAYES. — **DU RÉGIME LÉGAL DES COMMUNAUTÉS EN FRANCE.** 1 vol. in-8. . . . . 2 fr. 50

LAMBERT (Bon de). — **ESSAI SUR LA TRANSMISSION DE L'AME.** 1 vol. in-18. . . . . 1 fr. 50

LA MORICIÈRE (Gl de). — **RAPPORT** sur les opérations de l'armée pontificale contre l'invasion piémontaise dans les Marches de l'Ombrie, accompagné de trois cartes fournies par M. de Chevigné, capitaine d'état-major et aide de camp du général. 1 vol. in-8 . . . . . 2 fr.

LANDEAU (l'abbé). — **SIX MOIS EN BAVIÈRE.** 1 vol. in-12. . 2 fr.

LANDON. — **LE SPIRITUALISME** dans la pensée, l'art et l'amour, essais philosophiques et littéraires. De la source de la pensée, l'art et l'amour, leur étude au moyen âge, au XVIIe et au XIXe siècle dans la philosophie et la littérature intime. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

LANDRIOT (Mgr). — **DISCOURS ET INSTRUCTIONS PASTORALES.** 2 vol. in-8. . . . . 10 fr. 50

— **LE VÉRITABLE ESPRIT DE L'ÉGLISE EN PRÉSENCE DES NOUVEAUX SYSTÈMES DANS L'ENSEIGNEMENT DES LETTRES.** 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

LATOUR (de). — **DON MIGUEL DE MANARA,** sa vie, son discours sur la vérité, son testament, sa profession de foi. 1 volume in-18, ... 1 fr. 50

LANDERAUT (l'abbé). — **UN PETIT ENFANT NOUS EST NÉ,** et un Fils nous a été donné, dédié aux mères chrétiennes. 1 vol. in-18. . . . . 30 c.

LAVIGNE (l'abbé). — **UN MOIS A NAZARETH,** ou la famille chrétienne, — Mois de Marie de 1862 à Notre-Dame-de-Lorette. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr. 50

— **EXERCICES EN L'HONNEUR DE LA SAINTE FACE** 1 vol. in-32 . . . . . 20 c.

LAVY (R. P.) — **CONFÉRENCES SUR LA THÉOLOGIE DE SAINT THOMAS D'AQUIN**, données dans la cryppte de l'église Saint-Augustin, à Paris. 1 vol. in-12, augmenté d'une Lettre du R. P. Chocarne.. . . . . 3 fr. 50

LE BRET (l'abbé). — **LA DIVINITÉ DU CHRIST** dans l'histoire des origines chrétiennes ou réfutation des divers systèmes de l'incrédulité moderne par le simple exposé des faits. 2 vol. in-8 . . . . . 10 fr.

LEFÉBURE (Léon). — **ÉTUDE** sur l'Allemagne nouvelle 1 v. in-8. 5 fr.

LEGRIS-DUVAL (l'abbé). — **LETTRES SPIRITUELLES.** 1 volume in-12. . . . . 2 fr. 50

LEGUAY (Mme). — **VIE DE JÉSUS RACONTÉE PAR UNE MÈRE.** 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

LENORMANT (Ch). — **COURS D'HISTOIRE** (questions historiques), IVe-IXe siècle, professé à la Faculté des lettres, de 1844 à 1846. Cette nouvelle édition a été revue, corrigée, complétée, annotée avec soin par le savant auteur. 2 volumes in-12. . . . . 8 fr.

— **DE LA DIVINITÉ DU CHRISTIANISME** dans ses rapports avec l'histoire. Leçons professées à la Sorbonne. 1 volume in-8. . . . . 6 fr.

— **LES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES** dans le catholicisme. 1 volume in-8 . . . . . 2 fr.

LENORMANT (Fr) — **DERNIERS ÉVÉNEMENTS DE SYRIE.** Une persécution du Christianisme en 1860. In-8.. . . . . 3 fr.

LE SAGE. — **LE LIVRE DES FAMILLES,** ou précis d'enseignements moraux sur les maximes de l'honnête homme, 1 volume in-12 . . . . . 2 fr. 50

LESCŒUR (R. P.). — **LA THÉODICÉE CHRÉTIENNE**, d'après les Pères de l'Église. 1 vol. in-8 . . . . . 4 fr.

— **LA PERSÉCUTION DE L'ÉGLISE** en Lithuanie, et particulièrement dans le diocèse de Vilna, traduction du polonais, revue et précédée d'une préface. 1 vol. in-18, . . 2 fr.

— **RÈGNE TEMPOREL DE JÉSUS-CHRIST**, Étude sur le *millénarisme*. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.

— **M. DE BISMARCK ET LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE EN ALLEMAGNE** in-8. . . . . 1 fr. 25

LÉZIART (Mlle de). — **IMPRESSIONS D'UNE SOLITAIRE EN ITALIE**. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

LIVONNIÈRE (de). — **PETITS ET GRANDS**, récit breton, avec préface par M. le comte de Falloux. 1 vol. in-18. . 1 fr. 25

— **DEUX FRÈRES**, récit breton. 1 vol. in-18. . . . 1 fr.

LOC-MARIA (comte de). — **RAISON DES FAITS**. 1 vol. in-18. . 1 fr.

M

MADAUNE (l'abbé de). — **IGNACE SPENCER ET LA RENAISSANCE DU CATHOLICISME EN ANGLETERRE**, 1823-1872, 1 vol. in-8° . . . . . 7 fr. 50

— LE MÊME. 1 vol. in-12 . . . . . 4 fr.

MADROL. — **LE PRÊTRE DEVANT LE SIÈCLE**. 1 vol. in-8 . 4 fr.

MAHON (l'abbé). — **LUCY MOOR**, nouvelle anglo-chinoise. 2 v. in-12. 4 fr.

MAHON DE MONAGHAN. — **ROME ET LA CIVILISATION**, influence de l'Eglise sur le développement intellectuel, matériel et moral du monde, d'après les historiens protestants et philosophes, précédées d'une lettre du P. Félix. 1 vol. in-12. 1 fr. 25

MALRAISON (Mme). — **LA MAISON BLANCHE**. 1 vol. in-12. 1 fr. 50

MAINTENON (Mme de). — **CHOIX D'ENTRETIENS ET DE LETTRES**, avec le portrait et fac-simile de l'auteur. 1 vol. in-16, en caractères elzéviriens. Ouvrage approuvé par NN. SS. les évêques de Versailles et d'Orléans . . . . . 3 fr.

MANNING (cardinal). **L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ MODERNE**, traduit de l'anglais par M. Lucien Henry, avec préface de M. Bernoville, in-18. . . . . 1 fr. 25

MANSION (R. P.). — **MANUEL DE PRONONCIATION**. 1 v. in-18. 80 c.

MARCEY (Mme de). — **LA FEMME CHRÉTIENNE** depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Études et conseils. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

MARIANNE (Mlle). — **LA BONNE CUISINE** pour tout le monde de la ville et de la campagne. 1 vol. in-18 . . . . . 30 c.

MARTIN (l'abbé Ch.). — **DE L'USAGE DES AUTEURS PROFANES DANS L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.** 1 vol. in-8 . 2 fr.

MARTIN (R. P.). — **VEILLE DE L'ÉTERNITÉ**, ou un jour de retraite 1 vol. in-32 . . . . . 80 c.

MARTY (l'abbé). — **LE PAPE PIE IX ET L'EMPEREUR NAPOLÉON III.** 1 vol. in-8 . . . . . 1 fr. 50

— **ŒUVRES INÉDITES DE L'ABBÉ MARTY**, membre de l'ancienne Sorbonne, professeur de philosophie au collége du Plessis à Paris, avant la Révolution, en dernier lieu vicaire général à Rodez. 1 vol. in-8 . . . . . 5 fr.

MAURY. — **SIONIENNES**, poésies religieuses. 1 vol. in-12 . . . 2 fr.

MÉLINGE (l'abbé Calixte). — **PHILOSOPHIE DU SURNATUREL.** 1 vol. in-8° . . . . . 2 fr.

MEIGNAN (Mgr). — **LES PRIÈRES DE LA CÉLÉBRATION DU MARIAGE**, avec instructions et conseils pratiques. 1 vol. in-16, en caractères elzéviriens, encadré de vignettes . . . . 4 fr.

— **INSTRUCTIONS ET CONSEILS AUX FAMILLES CHRÉTIENNES.** — Le mariage. — Les enfants. — La famille. 1 v. in-16, en caractères elzéviriens . . . . . 3 fr

— **UN PRÊTRE DÉPORTÉ** en 1792. Épisodes de l'histoire de la Révolution et de l'histoire des Missions. 1 vol in-12. 3 fr.

MEISSAS (l'abbé de). — **JOURNAL D'UN AUMONIER MILITAIRE.** 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

MERCIER (Ed.). — **MANUEL DE MORALE ET D'ÉCONOMIE POLITIQUE**, à l'usage de tous. 1 vol. in-8 . . . . 2 fr. 50

MÉRIC (Élie). — **LA VIE DANS L'ESPRIT ET DANS LA MATIÈRE** 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

— **DU DROIT ET DU DEVOIR.** 1 vol. in-12. . . . . 4 fr.

— **LA MORALE ET L'ATHEISME CONTEMPORAIN.** 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50

MÉTIVIER (l'abbé). — **ÉTUDES RURALES**, défense des intérêts matériels, moraux et religieux des campagnes. 2 v. in-32. 1 f. 50

MONNIN (l'abbé). — **VIE DU VÉNÉRABLE CURÉ D'ARS, JEAN-BAPTISTE VIANNEY**, publiée sous les yeux et avec l'approbation de Mgr l'évêque de Belley. 2 vol. in-12. 7 fr. 50

— **LE MÊME**, 2 beaux vol. in-8, édition de luxe. . . . 20 fr.

— **LE MÊME.** 1 vol. in-12 (abrégé). . . . . 2 fr

— **ESPRIT DU CURÉ D'ARS.** M. Vianney dans ses catéchismes, ses homélies et sa conversation. 1 vol. in-32. 1 fr. 25

MONNIN (l'abbé) (*suite*). — **MATER ADMIRABILIS**, ou les Quinze premières années de Marie immaculée, approuvé par Mgr de Langallerie, évêque de Belley. 2e édit. 1 vol. in-12. 3 fr.

— LE MÊME, en italien . . . . . 4 fr.

— LE MÊME, en anglais . . . . . 6 fr.

— **MARIE ADOLESCENTE** dans le temple de Jérusalem, petit drame biblique en 3 actes, composé d'après le livre de *Mater admirabilis*. 1 vol. in-12 . . . . . 1 fr.

MONTALEMBERT (Cte de). — **L'ÉGLISE LIBRE DANS L'ÉTAT LIBRE**. Discours prononcé à Malines. 1 vol. in-8 . . . 2 fr. 50

MONTÉZON (R. P. de). — **MISSION DE CAYENNE ET DE LA GUYANE FRANÇAISE**, avec carte géographique et une introduction. 1 vol. in-12. . . . . 5 fr.

— LE MÊME. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.

— **MISSION DE LA COCHINCHINE ET DU TONKIN**, avec gravure et carte géographique. 1 vol. in-8 . . . . 5 fr.

— LE MÊME. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

— **MISSION DU CANADA**, relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux Missions de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France. 2 vol. in-12 . . . . . 5 fr.

MOREAU — **LES PRÊTRES FRANÇAIS ÉMIGRÉS AUX ÉTATS-UNIS**. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.

MORVILLARS. — **BLEUETTES** (Constantinople. — Egypte. — Rome. — Venise. — Espagne. — Pyrénées). 1 vol. in-12. 1 fr. 50

MURY (R. P.). — **HISTOIRE DE GABRIEL MALAGRIDA**, de la Compagnie de Jésus, l'apôtre du Brésil au XVIIIe siècle, étranglé et brûlé sur la place publique de Lisbonne le 21 septembre 1761. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr. 50

N

NAVERY (Raoul de). — **SOUVENIRS DU PENSIONNAT**, drames et mystères dédiés aux élèves des maisons du Sacré-Cœur, avec l'autorisation de madame Barat, supérieure générale. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr

NEWMANN (R. P.). — **HISTOIRE DE MES OPINIONS RELIGIEUSES**. Traduit de l'anglais par G. du Pré de St-Maur. 1 v. in-8. 6 f.

— LE MÊME. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50

— **DU CULTE** de la sainte Vierge dans l'Église catholique. Lettre au docteur Pusey, traduit de l'anglais par Georges du Pré de Saint-Maur. 1 vol. in-12. . . . . 1 fr. 75

NOTTRET. — UNE DESTINÉE. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr.
— NOIR ET ROSE, (roman). 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.
NOURRISSON. — LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE et la révolution française, 1 vol. in-12 . . . . . 1 fr. 50
NOURY (R. P.). — VIE DU P. GAUTHIER, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-12. . . . . 1 fr. 50

O

OISY (d'). — A TRAVERS LA SCIENCE. 1 vol. in-12 . . . . 2 fr.
OUTREMER (d'). — LISEZ-NOUS, nouveaux contes dédiés aux enfants, 1 vol. in-18 . . . . . 1 fr. 25

P

PAGÈS (Léon). — HISTOIRE DE LA RELIGION CHRÉTIENNE AU JAPON, depuis 1598 jusqu'à 1651, publiée en deux parties, 2 vol. in-8. . . . . 12 fr.
PAROD. — L'AVENIR AU TRAVAILLEUR, recherche de la stabilité politique. 1 vol. in-12. . . . . 1 fr. 50
PATRON (l'abbé). — RECHERCHES HISTORIQUES SUR L'ORLÉANAIS. 2 vol. in-8 . . . . . 10 fr.
PERDREAU (P. M.). — NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ASTRONOMIE, avec des applications à la géographie; ouvrage adopté par le Conseil de l'instruction publique. 1 volume in-12 avec planches . . . . . 3 fr.
PERDREAU (l'abbé). — LA MORT DES JUSTES dans les diverses conditions de la vie chrétienne. 2 vol. in-12. . . . 6 fr.
— DU RETOUR A DIEU. 1 vol. in-32. . . . . 1 fr.
PERRAUD (Mgr). — ÉTUDES sur l'Irlande contemporaine, précédées d'une lettre de Mgr l'évêque d'Orléans. 2 vol. in-8. 12 fr.
— L'ORATOIRE DE FRANCE au dix-septième et dix-neuvième siècle. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.
— LE MÊME. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50
— GRATRY (le R.P.), son testament spirituel, ses derniers jours. 1 vol. in-8. . . . . 1 fr. 50
— LE CARDINAL DE RICHELIEU, évêque, théologien et protecteur des lettres. 1 volume in-8°. . . . . 2 fr.
PERRAUD (Charles). — LE CHRISTIANISME ET LE PROGRÈS. Conférences de Saint-Ambroise, année 1881. 1 volume in-12. . . . . 3 fr.
— PAROLES DE N.-S. JÉSUS-CHRIST, tirées des Saints Évangiles. 1 vol. in-18. . . . . 2 fr.

PERREYVE (l'abbé). — **ENTRETIENS SUR L'ÉGLISE CATHOLIQUE.** 2 vol. in-8. . . . . 15 fr.

— **LE MÊME.** 2 vol. in-12 . . . . . 8 fr.

— **LETTRES DU R. P. LACORDAIRE A DES JEUNES GENS,** recueillies et publiées par l'abbé H. Perreyve, augmentées de lettres inédites et des approbations de NN. SS. les archevêques et évêques. 1 vol. in-8.. . . . . 6 fr.

— **LE MÊME** 1 vol. in-12. . . . . 4 fr.

— **MÉDITATIONS SUR LES SAINTS ORDRES,** suivies d'instructions pour la première communion. 1 v. in-12. 3 fr. 50

— **LA JOURNÉE DES MALADES,** réflexions et prières pour le temps de la maladie, avec une préface par le R. P. Petetot supérieur de l'Oratoire de l'Immaculée Conception. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

— **BIOGRAPHIES ET PANÉGYRIQUES.** 1 beau volume in-12. . . . . 3 fr. 50

— **LETTRES DE L'ABBÉ HENRI PERREYVE (1850-1865),** avec une lettre de Mgr l'évêque d'Orléans et le portrait de l'abbé Perreyve. 1 vol. in-12 . . . . . 4 fr.

— **LETTRES A UN AMI D'ENFANCE** (1847-1865). 1 vol. in-12. . . . . 4 fr.

— **MÉDITATIONS SUR LE CHEMIN DE LA CROIX.** 1 volume in-18. . . . . 1 fr. 50

— **JEANNE D'ARC,** discours et notes historiques. 1 volume in-12. . . . . 1 fr. 25

— **ÉTUDES HISTORIQUES.** Leçons et fragments du cours d'histoire ecclésiastique. 1 vol. in-12. . . . . 4 fr.

— **SERMONS.** Sermons inédits. Une station à la Sorbonne. 1 vol. in-12 . . . . . 4 fr.

— **DEUX NOELS.** 1 vol. in-18. . . . . 1 fr.

— **LA POLOGNE** (1772-1865). 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

— **ÉTUDE** sur l'Immaculée Conception. 1 vol. in-18 . . 1 fr.

PESQUIDOUX (de). — **FLAVIEN,** étude philosophique et dramatique de l'ennui contemporain. 1 vol. in-12 . . . . . 1 fr. 50

PETIT-POISSON (l'abbé). — **LA CHARITÉ** au chevet des malades et des agonisants, ou la pratique de la visite des malades et de l'assistance des mourants. 1 vol. in-18. . . . . 80 c.

PLASMAN (de). — **D'OU VIENT L'AME ET COMMENT SE TRANSMET-ELLE,** suivi d'une lettre au R. P. Hyacinthe en réponse à sa doctrine la *Paternité*. 1 vol. in-12. . . 2 fr.

— **CARACTÈRES DES FRANÇAIS** au XIXe siècle, 3 volumes in-18. . . . . 4 fr. 50

— **DIEU ET L'OUVRIER.** 1 vol. in-18 . . . . . 1 fr. 50

PLASMAN (de) (*suite*). — **RENAN** (M.) peint par ses œuvres. 1 vol. in-18. . . . . 1 fr. 50

PONTLEVOY (R. P.). — **VIE DU R. P. X. DE RAVIGNAN**, de la Compagnie de Jésus. 2 beaux volumes in-8 avec portrait. . . . . 15 fr.

LE MÊME OUVRAGE. 2 volumes in-18. . . . . 7 fr. 50

PORNIN (l'abbé). — **RAOUL DES MARAIS**, ou le retour à la vérité. 1 vol. in-16 . . . . . 1 fr. 50

— **GOUTTES DE ROSÉE** ou les Perles de l'enfance, ouvrage dédié aux mères chrétiennes. 1 vol. in-18. . . . 1 fr.

POSSOZ (R. P.)—**VIE DU R. P. ROBERT SOUTHWELL.** In-18. 2 fr.

POUJOULAT. — **LE CARDINAL MAURY**, sa vie, ses œuvres. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.

— **CHARLES Ier ET LE PARLEMENT.** 1 vol. in-12. 1 fr. 50

PRAT (R. P.). — **MALDONAT ET L'UNIVERSITÉ DE PARIS AU XVIe SIÈCLE.** 1 vol. in-8. . . . . 4 fr.

PRON (l'abbé). — **PSYCHÉ.** 1 vol. in-18 . . . . . 1 fr. 25

Q

QUADRUPANI (R. P.). — **DIRECTION POUR RASSURER DANS LEURS DOUTES LES AMES TIMORÉES** et direction pratique pour vivre chrétiennement. Traduction nouvelle. 4e édition, par le R. P. V. H., de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-32. . . . . 1 fr.

QUATREBARBES (cte de). — **SOUVENIRS D'ANCONE.** Siége de 1860, avec plan d'Ancône, par M. le comte de Chevigné, aide-de-camp du général de La Moricière. 1 vol. in-8. . 5 fr.

R

RAGEY (R. P.) **RÉSURRECTION DE JULIEN L'APOSTAT**, 1 volume in-12 . . . . . 2 fr.

RASTOUL (A.). — **LE FRÈRE PHILIPPE** et l'institut des frères des écoles chrétiennes. In-18 . . . . . 10 c.

RAVIGNAN (R. P. de). — **ENTRETIENS SPIRITUELS**, recueillis par les enfants de Marie (couvent du Sacré-Cœur de Paris), suivis d'un choix de ses pensées, 6e édition, 2 vol. in-12. . 6 fr.

RAVIGNAN (R. P. de) (*suite*). — DERNIÈRE RETRAITE prêchée aux Dames religieuses carmélites du monastère de la rue de Messine, à Paris (1857). 1 vol. in-12. . . . . 2 fr. 50

— SOUVENIRS DES CONFÉRENCES prononcées en 1842 pendant l'Avent, à la métropole de Besançon, ouvrage approuvé par S. É. le cardinal Gousset, archevêque de Reims. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr. 50

RECURT. — LE ROYAUME DES CIEUX. 1 vol. in-18 . . . . 1 fr.

RÉGNON (R. P.). — MADAGASCAR ET LE ROI RADAMA II. 1 vol. in-12. . . . . 1 fr. 25

RENDU. — LE CHRIST DANS SES SOUFFRANCES ET DANS SA MORT, méditations sur la Passion de Notre-Seigneur. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr

RIO. — LES QUATRE MARTYRS. 1 vol. in-12 50

ROALDÈS (A. de). — LES PENSEURS DU JOUR ET ARISTOTE, traité des êtres substantiels, Saisset, Janet, Caro, Baimès, Mill, Littré, Buchner, Dubois Raymond, Vogt, Molleschott, Misthe, Berthelet, Regnault Chevreuil, Agassiz, Darwin, etc. 1 vol. in-8° . . . . . 4 fr.

RONDELET (Antonin). — L'EMPLOI DU LOISIR A L'ECOLE DE DROIT. In-18 . . . . . 1 fr. 80

ROBIOU. — HISTOIRE ANCIENNE DES PEUPLES DE L'ORIENT, jusqu'au début des guerres Médiques mise au niveau des plus récentes découvertes. A l'usage des établissements d'instruction secondaire, avec questionnaire et sommaire. 1 vol. in-12 . . . . . 2 fr. 50

ROUX (l'abbé). — RÈGLEMENT DE VIE, raisonnée, ou moyen de persévérance dans la voie du salut, approuvé par Mgr l'évêque de Mende. 1 vol. in-18 . . . . . 1 fr.

ROUX (Léon). — ÉTUDE sur la vie et les œuvres de A. Cochin. 1 vol. in 8° : . . . . . 3 fr.

S

St-ALPHONSE DE LIGORI. — **DEUX OPUSCULES** sur la communion, traduits de l'italien par M. l'abbé A. Gerson. In-18. 30 c.

St-FRANÇOIS DE SALES. — **VIVE JÉSUS** ! Méditations pour les solitudes annuelles, tirées de plusieurs petits mémoires trouvés écrits de la sainte main de notre bienheureux St François de Sales, par sainte Jeanne de Chantal. Editio revue par le R. P. de Guilhermy. 1 vol. in-12. Edit. de luxe. . 3 fr.

— **LE MÊME.** 1 vol. in-18. Edition ordinaire. . . . . 1 fr. 50

— **VIVE JÉSUS** ! Exercices spirituels pour les dix jours de la solitude, selon l'esprit du bienheureux François de Sales, tirés pour la pluspart de ses écrits. Nouvelle édition. 1 vol. in-18. . . . . 1 fr. 50

— **LE DIRECTEUR SPIRITUEL DES AMES DÉVOTES ET RELIGIEUSES**, tiré des écrits du bienheureux François de Sales, évêque et prince de Genève, par un Père de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition. 1 vol. in-32. . . . 1 fr.

— **LETTRES** à des religieuses, mises en ordre et publiées par M. l'abbé Servonnet. 2 vol. in-12, ... 7 fr.

— **INTRODUCTION** à la vie dévote. 1 vol. in-18. . . . . 2 fr.

St JEAN DE LA CROIX — **LA MONTÉE DU CARMEL**, et la nuit obscure de l'âme traduites en françois d'après l'édition de Séville, en 1702 par M. l'abbé Alfred Gilly. 2 v. in-12. 6 fr.

St BONAVENTURE. — **SOLILOQUE**, de la Collection des œuvres les plus remarquables des Pères de l'Eglise, traduit par M. Ernest Mézières. 1 vol. in-18. . . . . 80 c.

St JURE (R. P.). — **UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST**. 1 vol. in-12 . . . . . 2 fr. 50

St JUAN (de). — **LA LUMIÈRE DES JEUNES AMES.** Ouvrage dédié aux mères chrétiennes, approuvé par son Eminence le cardinal Gousset, archevêque de Reims. 1 v. in-12. 2 fr. 50

Ste FOY (Ch.). — **HOMMAGES ET CONSEILS AU PEUPLE.** In-32. 30 c.

SALLONY. — **PARTI CLÉRICAL** (du) et de son rôle politique. 1 vol. in-12. 2

SAUMADE (l'abbé). — **SOLDAT ET MOINE**, vie de saint Guilhem-du-Désert. 1 vol. in-8. . . . . 4 fr.

SAUX (de). — **LA SAINTE BIBLE EN VERS**, à l'usage de la jeunesse, Ouvrage approuvé par NN. SS. les évêques de Dijon et Mende. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr.

SAVONAROLE. — **LE TRIOMPHE DE LA CROIX**, traduit du latin par M. l'abbé Céleste Alix, chapelain de Sainte-Geneviève. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

SCHOUVALOFF (R. P.). — **MA CONVERSION ET MA VOCATION**, suivi de lettres de direction, par le R. P. de Ravignan. 1 beau vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

SEBILLE (l'abbé). **SAINT-SERNIN DU BOIS** et son dernier prieur J. B. A. de Salignac-Fénelon. 1 beau volume grand in-8°, orné de 3 héliogravures et d'une chromolithographie. 7 f. 50

SÉGUR (Cte de). — **LIVRE DE MESSE** des petits enfants, avec 4 gravures. 1 vol. in-32. . . . . 1 fr. 25

SEIGNEUR. — **LA QUESTION DIVINE** : M. Hello et Renan, avec une lettre adressée à Mgr de Ségur, prélat de la maison du Pape, chanoine de Saint-Denis, de l'ordre des Evêques. 1 volume in-18. . . . . 80 c.

SÉLLIER (R. P.). — **VIE DE SAINTE COLETTE**, réformatrice des trois ordres de saint François, en particulier des pauvres filles de sainte Claire, rédigée d'après les mémoires authentiques et les historiens les plus dignes de foi, Pierre de Vaux, Surius, le P. Séraphin d'Abbeville et les Bollandistes. 2 vol. in-12. . . . . 5 fr.

SÉVANNE (de). — **HOMMAGE ET SOUVENIRS**. 1 vol. in-8. . 1 fr. 50

SICARD (l'abbé). — **MOIS DE MARIE DES PERSONNES DU MONDE**. 1 vol. in-18. . . . . 1 fr. 50

SIMON. — **CONFÉRENCE** sur la vie du général Lamoricière. In-18. 60 c.

SOMMERVOGEL (R. P.). — **CORRESPONDANCE** pendant l'émigration (1792-1795). Lettres inédites de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, du duc de Berry et du duc d'Enghien, 1 vol. in-8. . . . . 1 fr. 50

SOUGÉ (de). — **LES SAINTES DU PARADIS, MODÈLES DE TOUTES LES VERTUS**. Ouvrage pratique pour tous les jours de l'année, dédié aux communautés religieuses et aux personnes du monde de tout âge et de toute condition. Edition complétée. Cet ouvrage renferme près de 700 vies de toutes les saintes connues, arrangées par jour et aussi avec table alphabétique. 2 vol. in-12. . . . . 6 fr.

SOULLIÉ (P.). — **ÉTUDES LITTÉRAIRES ET MORALES** sur les tragédies de Racine. 1 vol. in-8 . . . . . 3 fr. 50

STOLTZ (Mme). — **JULIE.** 1 vol. in-8. . . . . 3 fr.

T

TASSIN (Charles). — **GIANOTTI**, sa vie, son temps et ses doctrines. Étude sur un publiciste florentin du XVIe siècle. 1 vol. in-8°. . . . . 6 fr.

TEPPA (R. P.). — **VIE DU VÉNÉRABLE M. ANTOINE ZACCARIA**, fondateur de la congrégation des clercs réguliers de Saint-Paul, dits Barnabites. Traduit de l'italien. 1 v. in-12. 2 fr. 50

TÉRAM. — **LE CADEAU DE NOCES**, histoire d'une jeune fille pauvre 1 vol. in-12. . . . . 2 fr.

THOMASSY. — **DE LA PUISSANCE COMMERCIALE ET MARITIME DE LA FRANCE.** 1 vol. in-8° . . . . . 4 r.

— **LE MAROC**, relations de la France avec cet empire. 1 vol. in-8° . . . . . 5 fr.

TRÉMAUDAN (Csse E. de). **COMMENT S'EST FONDÉE EN BRETAGNE UNE INSTITUTION DE CHARITÉ.** 1 vol. in-12. 3 fr.

TRIDON. — **LE VIEIL AMI DES JEUNES GENS** ou causeries amicales dédiées aux jeunes gens et aux mères chrétiennes. 1 vol. in-18. . . . . 80 c.

TROGNON (A.). — **APOTRE SAINT PAUL**, étude historique. 1 vol. in-8 . . . . . 5 fr.

U

UORAC DE CINROP. — **DE L'INCRÉDULITÉ**, ou solution rationnelle de tous les problèmes religieux. 1 vol. in-8 . . . 3 fr.

V

VANDEL (R. P.). — **OEUVRE DES CAMPAGNES**, ou quelques moyens de ranimer la foi et la vie chrétienne dans les paroisses moins religieuses, particulièrement à la campagne. 1 vol in-12 . . . . . 2 fr.

VARAX (R. P. de). — **L'APOSTOLAT DES CLASSES DIRIGEANTES** au XIXe siècle. 1 vol. in-18. . . . . 1 fr.

VILLARD (E.). — **AU BORD DE L'ARDÈCHE.** 1 vol. in-12. . . 2 fr.

VILLEDIEU (E.). — **LE LIVRE DE L'EXIL.** 1 vol. in-12 . . 2fr. 50

VILLENEUVE (de). — **METZKHETH et IBÉRIE.** Notice sur la Géorgie. 2e édition. 1 vol. in-12.. . . . . 3 fr. 50